This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1207.

Soc. 26062 d. 7/4

REVUE

DE

L'ACADÉMIE DE TOULOUSE.

TOULOUSE, IMP. DE A. CHAUVIN,
Rue Mirepoix, 3.

REVUE

DE

L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

ET

DES AUTRES ACADÉMIES DE L'EMPIRE.

RECUEIL MENSUEL

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS ET D'HOMMES DE LETTRES,

sous la direction de

M. F. LACOINTA,

Secrétaire de la Faculté des Lettres et de la Faculté des Sciences de Toulouse.

TOME QUATRIÈME.

ON S'ABONNE :

A TOULOUSE, AU BUREAU DE LA REVUE, RUE DU SÉNÉCHAL, 8,

CHEZ CHAUVIN, IMPRIMEUR, RUE MIREPOIX, 3,

Et chez les principaux libraires de la ville et des départements.

1857.

REVUE

DE

L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

ET DES AUTRES ACADÉMIES DE L'EMPIRE.

ANCIENNES COUTUMES DU MIDI.

La baillée des roses au parlement de Toulouse (1).

C'était un usage antique, dans le ressort du parlement de Toulouse, que, chaque année, au retour de cette saison qui rend à la nature sa décoration et sa beauté, et lorsque, pour parler comme un poète latin,

..... *Suaves dædala tellus*
Summittit flores (2),

les pairs de France, qui avaient le siége de leurs pairies dans son ressort, et les archevêques de Toulouse, de Narbonne et d'Auch offraient des roses au parlement. Le détail de cette riante cérémonie a été conservé dans un procès-verbal, qui en fut dressé au parlement en avril 1589, et que dom Vaissette, qui l'a emprunté au manuscrit de Coaslin, a publié dans son *Histoire du Languedoc* (3).

(1) Ce travail a été lu dans la séance de l'Académie de Législation du 24 décembre 1856.

(2) Lucrèce, liv. Ier.

(3) T. V, p. 427. Il est aussi rapporté par La Roche Flavin.

Le jour de la présentation des roses, on mettait des jonchées dans toutes les chambres du Palais, et le pair ou le dignitaire de l'épiscopat qui les faisait présenter donnait un déjeûner splendide à tous les officiers de la Cour, pendant lequel les hautbois jouaient dans la cour du Palais. Il allait ensuite dans chaque chambre faisant porter devant lui un grand bassin d'argent plein d'autant de bouquets naturels et artificiels qu'il y avait d'officiers, et d'autant de couronnes rehaussées de ses armes. La rose, «cette fleur maîtresse des bouquets et des chapeaux, » comme dit un vieil écrivain, y dominait. On présentait aussi des bouquets à chacun des greffiers et au premier huissier. On choisissait un jour d'audience de la grand'chambre. Les hautbois jouaient pendant la messe qui se célébrait à cette occasion, et ils allaient enfin jouer devant les maisons des présidents pendant leur dîner.

Cette solennité était appelée la *Baillée des roses*. Le parlement avait sa rosière, qui fournissait les fleurs dont on lui faisait hommage.

Quelle avait été l'origine et quel avait pu être le sens allégorique d'une pareille redevance? Dans cette multitude d'hommages, dont la société féodale offrait le tableau si bizarre et si varié, on trouvait de nombreuses redevances de roses (1). Mais le tribut annuel que les dignitaires de la pairie et du clergé offraient au parlement ne devait pas participer de la même nature. Il ne pouvait avoir le même objet. Peut-être serait-il permis de faire, sans trop de hardiesse, revivre, à l'occasion de cet hommage printanier, les souvenirs du champ de Mai : *Francorum regibus*, dit la chronique de Sigebert, *moris erat kalendis Maii, præsidere coram totâ gente, et salutare et salutari, obsequia et dona accipere.* Mais une telle conjecture, suffisante, si on l'acceptait, pour rétablir le sens perdu d'un hommage qui serait ainsi remonté au roi lui-même, dont les grands corps de justice réfléchissaient l'autorité souveraine, laisserait encore dans l'obscurité son origine même, qu'il importe surtout de fixer et d'éclaircir.

On doit, à coup-sûr, regretter que le savant bénédictin, qui a élevé à l'histoire de cette province un monument bien digne des grands évènements dont elle fut le théâtre, n'ait pas cherché l'origine d'une cérémonie dont il se borne à évoquer la tradition. Et pourtant cette étude

(1) Les roses ne figuraient pas seulement parmi les dons féodaux. Il existe un règlement de 1270, rendu sous Philippe-le-Hardi, qui assujétissait la corporation des chapeliers à offrir chaque année un chapeau de roses au voyer du roi.

est-elle dénuée d'un intérêt sérieux ? Il ne suffit pas, si l'on veut reconstituer le passé d'une nation ou d'une province, de raconter les grandes choses qu'elles ont faites. Il faut encore que le crayon de l'historien saisisse et retrace ces mœurs antiques et ces primitives coutumes qui sont aussi des monuments, mais moins durables que les monuments de pierre et les livres ; car ils n'apparaissent souvent qu'à demi-noyés dans l'ombre des âges. Les mœurs affectent l'ordre domestique, civil et politique d'un pays. De leur ensemble sortent ces harmonies morales qui révèlent son caractère et constituent son individualité. Dans notre France surtout, où, pour emprunter à Pasquier un mot plein de profondeur, s'était établi un gouvernement *naturel*, les mœurs tenaient une grande place, comme au reste dans toutes les nations entées sur la race germanique. Qui ne le sait aujourd'hui ? Lorsque au cinquième siècle les tribus frankes vinrent mêler un sang libre et pur à une civilisation vieillie, elles apportèrent avec elles leurs mœurs, qui rompirent l'uniformité de la société gallo-romaine, et ces tribus donnèrent à la nation, dont elles devinrent la souche, un élément nouveau qui s'est perpétué en elle et lui a laissé son empreinte vive et puissante. Ce fait général est un des lieux communs de l'érudition moderne. On peut donc, sans être mu par une curiosité frivole, rechercher la source et la signification d'un usage qui touche aux origines de notre société, qui s'y est maintenu tant qu'elle-même n'a pas oublié ces origines, et qui n'a disparu qu'à une époque où les vieux symboles, nés au temps de sa jeunesse, pâlissaient devant le règne déjà naissant du sarcasme et du doute frondeur !

La cérémonie de la présentation des roses se lie à l'histoire même de la pairie. C'est ce qui semble résulter d'un passage de Jean du Tillet (1), et certes on peut, sans craindre de s'égarer dans de vaines conjectures, accepter pour guide ce docte greffier du parlement, l'homme qui, avec Ducange, a été le mieux initié au secret de nos origines.

Jusqu'au douzième siècle, la dénomination de *pair* était commune à tous les vassaux dont les terres mouvaient immédiatement d'un grand fief et qui avaient le droit de juger avec leur suzerain. Leur réunion formait la cour du seigneur ou cour féodale. Le nom de *baron* appartenait aux vassaux du roi. Ceux-ci en prenant le nom de *pairs* y ajoutèrent celui de pairs *du roi* ou de pairs de France. Cependant ils n'étaient pairs de France que parce qu'ils étaient vassaux immédiats de la cou-

(1) *Recueil des rois de France*, p. 269.

ronne, de même que les pairs de fief étaient vassaux du fief dont ils se qualifiaient pairs. Tel avait été le premier âge de la pairie. Mais voisins du pouvoir royal, vivant avec lui dans une sorte de familiarité, les pairs s'emparèrent de son lustre et grandirent comme ce pouvoir lui-même; la pairie prit donc un caractère politique qui s'élargissait chaque jour, et enfin, devenus grands officiers de la couronne, les pairs de France furent choisis, au nombre de douze, pour assister au sacre des rois. Lorsque l'archevêque prenait sur l'autel la couronne et la plaçait au-dessus du front royal, sans le toucher, les douze pairs y mettaient les mains pour la soutenir, et ils juraient de la défendre. Ce pacte d'alliance était déjà pour la pairie le signe de sa dignité et de son éclat. Mais là ne devait pas se borner la grandeur de ses prérogatives.

C'était une règle constante dans la nation franke qu'on ne pouvait être jugé que par ses pairs. Telle était aussi la loi commune des fiefs; les pairs de fief étaient jugés les uns par les autres. De là naquit pour la pairie royale le droit de faire juger ses causes par le parlement ou la cour des pairs. Mais la royauté avait, à la faveur des maximes du droit romain ressuscité par les légistes, et d'ailleurs si propice à ses desseins, conquis le droit de ressort. L'effet de cette conquête fut de lui réserver la puissance exclusive de créer une justice d'appel. Or, il y eut des pairs qui demandèrent à avoir de grands jours dans l'enclave de leurs pairies, à l'imitation des princes apanagers. Au roi seul, investi du droit de ressort et de souveraineté, appartenait celui de leur en faire la concession. Leur vœu fut souvent accueilli, mais les pairies laïques furent seules admises à jouir d'une semblable concession qui devait toujours être spéciale et nominative.

Il ne faut pas confondre les grands jours des pairs avec ces assises extraordinaires qui se tenaient dans les provinces éloignées par une commission du roi pour juger souverainement les matières criminelles. Les grands jours des pairs étaient tenus au siége d'une pairie par des officiers que le pair lui-même choisissait. On disait de ces officiers qu'ils jugeaient en pairie. Leurs sentences étaient elles-mêmes susceptibles d'appel, en sorte qu'on cumulait appel sur appel. Mais ces appels ne pouvaient être portés que devant le parlement de Paris (1).

(1) Suivant Fontanon sur Masuer, jurisconsulte auvergnat qui vivait au commencement du quinzième siècle, cette juridiction intermédiaire entre les sénéchaux et les parlements s'était beaucoup répandue en France, à l'imitation de celles des pairs.

A cette prérogative vint s'en ajouter une autre qui en devint le complément. Le droit d'une justice supérieure et de ressort amena la création, au parlement de Paris, d'un rôle extraordinaire, où étaient inscrits les appels portés devant lui contre les arrêts des grands jours de la pairie. Déjà, sous Philippe-le-Hardi, les causes étaient distribuées au parlement par rôles de provinces. Le parlement formait autant de rôles qu'il y avait de provinces dans son ressort, et chacun de ces rôles était appelé alternativement dans un certain mois de l'année. Or, les princes du sang royal ou les pairs qui avaient de grands jours eurent un rôle spécial, qui ne se confondait pas avec celui de la province où étaient situés leurs apanages ou leurs pairies. Ce fut, remarque Du Tillet, quand on appelait ces rôles que les princes et les pairs offraient des roses au parlement (1). Mais le savant chroniqueur ne dit pas si l'hommage des roses avait précédé l'institution d'un rôle de pairie ou s'il fut contemporain de cette institution, et s'il prit naissance à cause d'elle. De quelque côté que se place la vérité historique, il n'en est pas moins présumable que l'hommage s'adressait au trône. Tel est le sentiment de La Roche Flavin : « Les fleurs, dit-il, ont été toujours un honneur qu'on a fait aux grands. Ce qui (autrefois) se faisait aux rois et empereurs, notre ancien usage de France le fait à ceux qui représentent immédiatement ses rois en l'administration de sa justice souveraine. Car la présentation que les princes, pairs et autres pairs de France, archevêques et évêques font des roses, couronnes et bouquets de fleurs aux cours de parlement, c'est pour honorer le roi et son lit de justice (2). »

Cependant la pairie cessa d'avoir ses grands jours. — Par l'ordonnance de Roussillon, qui fut l'œuvre du chancelier de L'Hospital, les doubles juridictions qui n'étaient point royales furent réduites à une seule (art. 24). Il est vrai que Choppin assure que cet article ne s'appliquait pas à la justice des pairs, et que l'appelant du juge d'un pair de France devait être, même après l'ordonnance, renvoyé aux grands jours de ce pair. On peut en croire Choppin, si versé dans les antiquités de notre droit; l'ordonnance de Charles IX ne dut pas être exécutée à l'égard de toutes les pairies; et cependant il y eut des pairs qui perdirent cette prérogative. C'est ainsi que Coquille nous apprend que les grands jours de Nivernais furent abolis en vertu de l'ordonnance de Roussil-

(1) *Recueil des rois de France*, p. 169.
(2) *Les Treize parlements*, liv. X.

lon (1). Mais, en tout cas, ce qui paraît bien établi, c'est qu'à dater de sa publication, le droit d'avoir de grands jours ne fut plus accordé aux titulaires des nouvelles pairies (2). Toutefois, par rapport à celles-ci même, un privilége y demeura encore attaché, bien qu'il ne fût pas de l'essence de la pairie, et ce privilége survécut à l'abolition des grands jours. Il consistait à faire ressortir *droitement* au parlement, pour employer une vieille locution, les appels des justices des pairs qui, de la sorte, ne traversaient pas la juridiction des baillis ou des sénéchaux. C'en était assez pour justifier la persistance d'un hommage dont la légitimité n'avait pas d'ailleurs cessé ; car la pairie laïque jouit toujours d'un droit de rôle au parlement de Paris, et même quand la cause personnelle d'un pair y était portée, son avocat occupait en plaidant une place privilégiée, qui fut pour cette raison appelée le *Barreau des pairs* (3).

Chaque année donc, au retour de la saison des roses, les princes et les pairs offrirent pendant longtemps encore, suivant la vieille coutume, des bouquets au parlement.

Il y avait, du reste, une autre raison qui devait faire vivre cette redevance et en empêcher la désuétude. Personne n'ignore quelle a été, dans les derniers siècles, l'humeur contentieuse de la pairie. Qu'elle n'ait apporté dans les luttes qu'elle soutint, et dont un des siens a été le narrateur si expressif, si sincère et parfois si éloquent, que de misérables souffrances de vanité ou qu'elle eût compris que le respect des rangs importe beaucoup à une société dont la hiérarchie fait la majesté et la force, c'est ce qu'il est inutile de rechercher ; et n'y a-t-il pas là, d'ailleurs, un de ces problèmes qui sont diversement résolus suivant les circonstances, les préjugés et les passions ? Ne vaut-il donc pas mieux le laisser sous le jour indécis de l'histoire ? Mais vanité puérile et héréditaire, ou bien désir raisonnable de conserver les formes antiques, il est toujours certain que la pairie disputa ses prérogatives pied à pied et qu'aucun débat n'agita autant la grand'chambre que ceux qui touchaient aux préséances. Il semble surtout qu'à mesure que grossissaient les rangs de la pairie, cette émulation devenait plus ardente, et, pour emprunter au préambule de l'édit de mai 1711 une peinture exacte des abus qui s'étaient produits, on vit de grandes maisons s'efforcer à l'envi de

(1) Coutume de Nivernais, titre des *Successions*.
(2) Loyseau, des *Seigneuries*, chap. VI.
(3) *Ibid.*

trouver, dans le comble même des honneurs, de nouvelles distinctions par des clauses recherchées avec art, soit pour perpétuer la pairie dans leur postérité au-delà de ses bornes naturelles, soit pour faire revivre en leur faveur des rangs qui étaient éteints et des titres qui ne subsistaient plus.

Les pairs étaient admis à présenter les roses d'après l'importance ou l'ancienneté de leurs titres. Ils se gardèrent donc bien de laisser périr un usage qui leur fournissait tous les ans l'occasion de faire consacrer leur rang. Ils ne cherchèrent jamais à s'y soustraire, et tel était leur empressement que la feuille du registre de 1577, qui constatait la présentation des roses au nom du roi de Navarre, premier prince du sang et, comme duc de Vendomois, premier pair de France, s'étant égarée, le conseil de ce roi adressa un mémoire au procureur général du parlement de Paris, pour offrir la preuve, tant au moyen des quittances fournies par le rosier de la Cour que par un acte de notoriété ou par turbe, que les roses avaient été présentées. Du reste, le parlement lui-même tenait la main à ce que la redevance fût exactement offerte, et il ne tolérait ni ajournement ni oubli de la part de ceux que leur dignité y assujétissait.

On ne sera pas surpris que la pairie, qui mettait tant de feu et de passion à se disputer les places, soit au sacre des rois, soit dans les lits de justice, ait plus d'une fois fait éclater, lors de la baillée des roses, le choc de prétentions rivales. Les prétextes ne devaient pas lui manquer. La situation vraie de ce corps prépondérant de la noblesse, auquel on a eu certes raison de contester le génie politique, n'avait jamais été bien exactement définie. Pasquier n'y apercevait qu'une vaine décoration conçue et imaginée à l'époque où, les grands vassaux ayant disparu et l'or de leurs couronnes s'étant fondu en une seule, les rois, qui voyaient que leur royaume n'était plus *échantillonné*, songèrent à faire revivre l'image de ce qui n'était plus. On sait avec quelle véhémence, au siècle dernier, Boulainvilliers disputait à la pairie, dans un manifeste dressé au nom de la noblesse, cette place intermédiaire entre elle et le trône, qu'il lui reprochait d'avoir usurpée pour se soustraire à une égalité importune. Mais, nonobstant ces colères ou ces dédains, la pairie ne désavoua jamais ses prétentions jusqu'au jour où elles furent réglées ou plutôt contenues par un arbitrage qui n'admettait ni la discussion ni la plainte.

Dans le cours du seizième siècle, les héritiers des anciens pairs, se fondant sur ce que les grands vassaux de la couronne passaient après le

roi, voulurent avoir le pas sur les princes du sang; et en effet, le duc de Guise, en 1538, précéda le duc de Montpensier. Mais trois ans après, en 1541, le même démêlé s'engagea entre le duc de Montpensier et le duc de Nevers sur la baillée des roses au parlement. Le parlement ordonna que le duc de Montpensier les baillerait le premier à cause de sa qualité de prince du sang, quoique le duc de Nevers fût plus ancien pair que lui. En 1576, un édit d'Henri III assura la préséance aux princes du sang. Ce même édit fut renouvelé en 1711; mais le but de ce nouvel édit fut surtout d'accorder, au détriment des pairs, la préséance aux princes légitimés. Il y était dit qu'ils précéderaient les ducs et pairs, quand même leurs duchés et pairies seraient moins anciens que ceux des ducs et pairs. C'était renverser au profit des enfants légitimés, sur lesquels s'accumulaient alors tant de scandaleux honneurs, cette antique maxime qui avait été reconnue au lit de justice tenu en 1317, pour Mahaut, comtesse d'Artois, que *chacun sied le premier selon que premier a été fait pair*, maxime dont on ne s'était jamais départi.

De pareilles discussions ne vinrent en aucun temps réveiller les échos de la grand'chambre du parlement de Toulouse. La vieille noblesse du Languedoc, celle qui descendait des races conquérantes, avait péri dans la guerre des Albigeois. Simon de Montfort avait démantelé ses tours et confisqué ses terres, ne laissant à sa postérité que le souvenir d'une grandeur évanouie. Il n'y eut donc plus de grandes existences féodales dans cette province de la monarchie. Ce fut seulement à la fin du seizième siècle que le duché d'Uzès y fut érigé en pairie. Or, il était dit dans le titre d'érection qu'il devait ressortir du parlement de Paris pour les cas concernant la pairie, et, pour le surplus, du parlement de Toulouse. Le duc d'Uzès n'eut pas de grands jours, car lors de l'érection de sa pairie l'ordonnance de Roussillon avait déjà paru; cependant, par une exception qui lui fut commune avec d'autres, les appels de sa justice furent dévolus au parlement dans le territoire duquel sa pairie était située, c'est-à-dire au parlement de Toulouse.

Le duc d'Uzès se soumit donc à l'usage d'offrir des roses au parlement. Il y avait du reste, dans ce parlement, un rôle extraordinaire pour la pairie. D'un autre côté, Marguerite de Valois avait reçu en apanage les comtés d'Armagnac et de Bigorre. Il résulte du procès-verbal de 1589, le document historique le plus complet qui nous ait été légué sur la cérémonie de la baillée des roses dans le ressort du parlement de Toulouse, que la maison de Navarre, qui possédait ces com-

tés, avait aussi obéi à la coutume de donner les roses au parlement. Le 28 avril 1589, le parlement rendit même un arrêt, sur les réquisitions du procureur général, qui rappelant au duc d'Uzès et à la sœur du roi cette obligation fondée sur une coutume ancienne, leur déclarait, dans la personne de leurs chargés d'affaires, qu'ils seraient reçus à présenter les roses au mois de mai suivant, et qu'au besoin ils y seraient contraints par les *voies dues et raisonnables*.

Cette menace n'était point vaine et gratuite. Il arriva plus d'une fois que le parlement de Toulouse dut user de contrainte pour faire respecter un usage trop facilement déserté et pour mettre fin à un oubli qui lui semblait offensant pour son autorité. Il existe plus de vingt arrêts sur la baillée des roses qui n'ont pas d'autre objet. Il en est un qui porte la date de mai 1603. Madame, sœur unique du roi Henri III, y était invitée à satisfaire, suivant l'ancienne coutume, aux devoirs dont elle était tenue envers la cour. Nul ne peut dire pourtant si cette injonction du parlement arriva jusqu'aux murs de ce château d'Usson où Marguerite était alors enfermée, où elle pleurait dans des vers mélodieux les objets perdus de ses attachements, et où elle ne promettait de leur être fidèle que pour mentir tout aussitôt, dit un illustre écrivain (1), à son amour et à sa muse.

Mais à quelle époque l'usage de la baillée des roses s'était-il établi devant le parlement de Toulouse? Il est certain que sa pratique remontait tout au moins vers les premières années du seizième siècle, et, chose étrange, le monument le plus ancien qui l'atteste, et qui est un arrêt de 1520, ne concerne que des évêques du ressort. Pourquoi, lorsque les pairs d'Eglise eux-mêmes n'avaient pas un droit de rôle au parlement de Paris, et que la redevance des roses n'y regardait que la pairie laïque, des évêques qu'aucune dignité politique ne rapprochait des parlements avaient-ils été astreints à suivre un usage qu'il aurait suffi de ramener vers sa source pour comprendre qu'il leur était totalement étranger? Est-ce que, jaloux d'égaler par la grandeur et la variété de ses attributions ce parlement de Paris auquel il avait été assimilé par l'édit même de son rétablissement, et ne trouvant plus dans son vaste territoire quelques-uns de ces noms qui avaient été grands dans le passé et dont un seul avait été jugé assez illustre pour figurer sur le livre d'or de la pairie, le parlement de Toulouse chercha à compenser par les hommages

(1) Châteaubriand.

de l'épiscopat ceux que la pairie ne pouvait lui rendre, ou bien, comme il arrive souvent dans les institutions humaines, cette coutume novatrice se créa-t-elle d'elle-même, sans plan conçu et par une sorte de mouvement spontané? Ici les actes judiciaires sont muets et ne fournissent aucune notion instructive. Ils apprennent seulement à celui qui les interroge que les archevêques du ressort étaient tenus par une ancienne coutume de donner des roses et des bouquets au parlement. Mais la sagacité la plus pénétrante ne pourrait rien obtenir de plus, ni arracher leur secret à des origines sur lesquelles la nuit des âges s'épaissit chaque jour.

Disons aussi que les prélats du ressort refusèrent souvent l'hommage qu'on leur demandait. Ils ne voulaient pas se courber sous une coutume qui n'avait pas été faite pour eux; et c'est chose curieuse de voir avec quelle opiniâtreté le parlement les y contraignait, n'hésitant pas même, en cas de désobéissance, à frapper de saisie leur temporel. C'est ce qu'il fit notamment, par un arrêt du 2 octobre 1663, rendu contre les héritiers de ce grand archevêque qui avait illustré les siéges de Toulouse et de Paris, Pierre de Marca, tour-à-tour historien et publiciste, et dont le renom dans les affaires d'Etat était tel qu'il eût, disent les documents les plus avérés, succédé à Mazarin, si ce ministre n'avait, à son lit de mort, engagé le jeune roi à gouverner par lui-même et à ne plus élever personne au suprême degré où lui-même était monté, avis qui, l'histoire le sait bien, ne fut certes pas négligé.

Ne pas épargner même un pareil nom à propos de bouquets et de chapeaux de roses, c'était, dira-t-on peut-être, se montrer bien rigoureux! Et pourtant serait-il juste de blâmer ces mesures coercitives et d'en faire ressortir l'âpreté? Le parlement de Toulouse luttait pour le maintien d'une tradition qu'il avait prise sous sa garde et dont son propre devoir lui commandait de se montrer jaloux. Il n'aurait pu souffrir qu'il y fût porté atteinte, sans ébranler les fondements de l'estime et du respect qui lui étaient dus. C'était le temps où Domat, écrivant sur les rangs et les préséances, exprimait cette vérité si simple et si souvent contredite ou mise en oubli : « Il est de l'ordre public de la société que rien n'y soit en désordre. »

En mai 1631, le parlement, chambres assemblées, ordonna qu'à raison de la misère publique, qui était alors extrême, le prix des bouquets offerts par les archevêques serait distribué aux pauvres de la ville. Ce fut dans cette même assemblée que le parlement installa un nouveau conseiller. Le magistrat qui venait prendre place dans ses rangs s'appelait

Pierre de Fermat. C'était la gloire qui entrait sous les auspices de la charité.

La cérémonie de la baillée des roses, dont j'ai essayé, à la lumière de la critique et de l'histoire, de marquer la date, la signification et le but, n'eut pas la durée des parlements eux-mêmes. Sa cessation devança leur chute. Il paraît qu'au parlement de Paris les pairs n'offrirent plus les fleurs à partir du ministère de Richelieu (1). Faut-il s'en étonner? Ce n'était guère le moment, en effet, de disputer sur les préséances, quand le glaive menaçait tant d'illustres têtes et que la noblesse de France, meurtrie et éperdue, laissait sur le sol une longue traînée de sang. Or, si un usage qui n'est pas écrit et ne repose que sur la tradition s'arrête dans son cours, il devient à peu près impossible d'en rétablir l'empire. Mais, au parlement de Toulouse, la redevance des roses était encore exigée dans les premières années du dix-huitième siècle. En 1711, ce parlement rendit un arrêt par lequel, considérant que Jean-Baptiste-Michel Colbert, archevêque de Toulouse, n'avait point satisfait pendant sa vie à la redevance de roses, bouquets et chapeaux de fleurs, et ses héritiers n'ayant pas daigné en payer l'évaluation depuis sa mort, il ordonna que l'estimation en serait faite et que, pour sûreté du paiement, les effets de la succession de l'archevêque seraient frappés de saisie. C'est le dernier arrêt qu'on retrouve dans ses archives sur cette matière, et probablement à partir de cette époque aussi le parlement cessa de défendre ce reste des institutions antiques. C'était d'ailleurs la fin de tous les prestiges. On semblait las du passé. Tout déjà se renouvelait : les temps, les hommes et les destinées !

F. Sacase,

Conseiller à la Cour impériale, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Législation.

(1) Fournel place dans l'année 1589 l'abolition de la présentation des roses au parlement par les ducs et pairs. « Le parlement émané de la Ligue, dit-il, n'étant plus considéré comme la *cour des pairs*, ceux-ci n'eurent garde de se soumettre à cette cérémonie, qui tomba en désuétude » (*Histoire des avocats*, t. II, p. 383). D'autres documents attestent, au contraire, que le bail des roses était encore en usage dans le commencement du dix-septième siècle.

SCIENCES NATURELLES.

Coup-d'œil sur l'état actuel de la botanique.

I.

Les sciences expérimentales sont encore bien jeunes; c'est à peine si leur origine remonte à deux ou trois siècles, et voilà pourquoi elles sont aujourd'hui pleines de vigueur et de vie; c'est l'époque de leur virilité.

Ces considérations, générales à toutes, sont surtout applicables à la botanique, qui ne date guère, comme science, que de la seconde moitié du dix-septième siècle. Les causes d'un si long retard sont faciles à saisir : nous les omettrons ici; leur examen nous entraînerait trop loin.

Trois époques caractérisent la botanique française, qui ne commence guère, à vrai dire, qu'avec Tournefort (1694-1707). Tout était alors à créer. Jusque-là les classifications étaient informes et à peine ébauchées; on n'avait qu'une vague idée des divers groupes de végétaux appelés *espèces*, *genres*, *familles*, *classes*; on ne savait, on ne pouvait décrire avec quelque précision, faute d'une nomenclature appropriée aux objets; les vertus pharmaceutiques et médicales des plantes étaient le seul but de leur étude.

L'époque de Tournefort ouvre une ère nouvelle.

Bientôt apparaissent les principaux fondateurs de la méthode naturelle : Adanson et Jussieu recherchent les liens de parenté qui unissent

les plantes et consacrent leur vie à dévoiler l'ordre et l'harmonie qui rattachent les créatures les unes aux autres.

C'est la seconde époque.

Enfin, on comprit que le végétal devait être étudié comme être organisé et vivant. Au commencement de ce siècle, les Mirbel, les de Candolle et la plupart des botanistes français montrent par de consciencieux travaux l'intérêt qui se rattache à ce genre d'investigations.

De nos jours, toutes ces parties ont été reprises et menées de front. Mais de nouvelles voies se sont ouvertes : la *géographie botanique* et l'*histoire des végétaux fossiles* qui nous ramènent à l'origine même du monde, la *tératologie* ou l'histoire des déviations organiques, la *nosologie* ou l'histoire des maladies des plantes, l'*organogénie* ou le mode de développement de chaque organe depuis son apparition, tels sont les nouveaux débouchés que ce siècle a vus s'ouvrir à l'avidité des investigateurs, et c'est sur le sol français que ces nouvelles branches ont germé et pris racine. Quel vaste champ à défricher pour celui qu'anime l'amour de la science !

L'Italie, mais surtout la France, l'Allemagne et l'Angleterre, ont aujourd'hui la direction de la science. Je cherche à échapper à toute influence d'amour-propre national, et ne puis me soustraire à cette conviction que la France a toujours marché l'égale des nations voisines et les a souvent même devancées dans la voie du progrès. Sans rappeler nos grandes illustrations d'un autre âge, que de noms n'aurions-nous pas à opposer aux *italiens* Amici, Meneghini, Parlatore, etc., aux *anglais* R. Brown, Lindley, Hooker, Bentham, etc., aux *allemands* Schleiden, Endlicher, Unger, Treviranus, Gœppert, Mohl, etc. Moins systématique que l'anglais, moins audacieusement théorique que l'allemand, le botaniste français comprend que l'écueil est aux deux extrêmes. S'il ne craint pas de s'élever dans les hautes régions de la spéculation, il donne toujours à celle-ci pour piédestal les faits. Il ne croit pas qu'il suffise de se concentrer en soi-même et de se livrer à toutes les divagations de l'esprit, à tous les caprices d'une imagination vagabonde. Nul plus que nous n'a d'admiration pour les travaux zoologiques d'Oken ; mais nous sommes heureux qu'aucun botaniste français n'ait écrit les quelques pages de botanique que renferme le *Lehrbuch der Naturphilosophie* (Eléments de philosophie naturelle) de cet auteur; car tout y est nouveau, et par cela même tout hypothétique. Le bon sens du Français proclame que le progrès de la science n'est pas là.

Mais est-ce à dire que la botanique ne puisse aspirer aux larges généralisations, aux conceptions philosophiques? Loin de nous cette pensée. La philosophie botanique est et doit être l'idéal et le but de tout homme qui cultive avec amour cette science et a foi dans son avenir. Un large faisceau d'idées générales enchaînées les unes aux autres et représentant comme la synthèse de toutes les branches du grand arbre botanique, telle est la philosophie botanique. Rien n'est plus difficile à exécuter qu'un ouvrage de ce genre. Erudition des plus vastes, initiation à tous les secrets de la végétation, propension marquée vers les généralités, style grave et soutenu, telles sont les conditions que réclame cette tâche. Les traités, les éléments de botanique sont nombreux : mais combien a-t-on d'ouvrages de philosophie botanique? bien peu; et parmi ceux qui portent ce nom, combien peu le méritent! Linné, Link, Marquis, Kützing et quelques autres ont frayé la voie; mais que ne reste-t-il pas encore à faire pour élever cette partie de la science au niveau qu'elle a droit d'atteindre? Aujourd'hui la botanique est riche de mémoires, riche de travaux de tout genre : la plupart d'entre eux offrent quelques idées neuves éparses; une belle moisson attend celui qui se sentira la force d'explorer toutes les annales de la science pour en faire jaillir la lumière; mais ce résultat ne saurait être acquis qu'au prix de laborieuses recherches, de profondes méditations. Pour une telle entreprise, le précepte d'Horace n'est pas même assez sévère.

II.

La botanique progresse donc dans la voie de la spéculation; mais en même temps ses applications deviennent, comme par une sorte de reflux, plus nombreuses, plus immédiates. N'est-ce pas aux botanistes que l'horticulture doit tout le parti qu'elle a déjà tiré de la greffe, de l'hybridation, de la fécondation artificielle, mines fécondes où l'on découvre sans cesse de nouveaux filons à exploiter? On avait cru à la transformation vraiment merveilleuse en blé d'une petite plante de nos coteaux arides (1), et voilà que l'hybridation semble donner la clef de cette énigme et faire disparaître ce qu'elle avait de presque miraculeux. Grâce à cette opération, on a pu espérer voir remplacer un jour, du moins en partie,

(1) L'*Ægilops ovata* L.

nos céréales annuelles par des céréales vivaces (1), et ce serait pour l'agriculture l'origine d'une phase nouvelle. L'arboriculture a-t-elle retiré de l'hybridation tous les avantages qu'elle est en droit d'en attendre? Non, sans doute. Mais l'éveil est donné; et à notre époque, toute de pensée et d'action, c'en est assez pour opérer des prodiges. C'est pour elle un beau titre d'honneur que cette association intime entre la science des végétaux et l'art horticole. Remontez à quelques années et vous reconnaîtrez que l'horticulture n'avait pas de publications périodiques; aujourd'hui les journaux horticoles se multiplient partout; ils ont peine à suffire à la consommation, et à la tête de la plupart d'entre eux je vois des botanistes. On serait vraiment dans le faux si l'on voulait retrouver encore cette prétendue scission, cette antipathie d'autrefois entre l'art et la science. Celle-ci s'est rendue pratique, en même temps que l'art devenait raisonné; et ce privilége n'appartient pas en propre à la botanique : il s'étend à toutes les connaissances humaines. La zoologie, cette sœur de la botanique, n'a-t-elle pas sa Société impériale d'acclimatation, d'origine récente, présidée par un des membres de l'Institut, et dont l'extension rapide témoigne de son utilité?

Mais à mesure que la botanique se développe et prête aux arts son concours, elle devient de plus en plus solidaire des autres sciences. N'a-t-on pas cherché avec succès à représenter par des formules mathématiques les lois qui président à la disposition des feuilles sur la tige, aux divers modes d'inflorescence, et à estimer même par ce moyen l'influence de la température sur le développement du végétal (2)? Depuis qu'on a constaté la présence de l'azote dans les plantes, un lien de plus en plus étroit n'a-t-il pas relié la physiologie végétale à la chimie? Et ces deux sciences viennent à leur tour contribuer, par de fréquentes applications, au perfectionnement des pratiques agricoles. Les nombreux travaux des Payen et des Boussingault, des Dumas et des Liebig, éclairent à la fois la chimie, la botanique, les arts industriels, l'agriculture, et témoignent ainsi au plus haut degré de cette confraternité des connaissances humaines. Il en est donc des sciences comme des peuples. Tous les jours voient s'effacer quelques-unes de ces lignes de démarcation, et

(1) Voir à ce sujet une *Note* de M. Grenier *sur un essai d'hybridation dans les Graminées*, insérée dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, séance du 12 mai 1855.

(2) Voir Babinet, *Comptes-rendus de l'Institut*, 14 avril 1851.

ces relations tournent au profit commun. Jamais on ne s'occupa avec plus d'ardeur de préciser l'influence des agents extérieurs sur les plantes : et c'est là un des côtés les plus intéressants de la météorologie. MM. de Gasparin, Quételet, Alphonse de Candolle et Martins, ont surtout appliqué leurs idées à ces recherches, et la création récente de la Société de météorologie promet, sous ce rapport, à la botanique d'heureux résultats.

III.

Jusqu'au seizième siècle, on avait cru que les anciens avaient tout vu, tout connu, tout enregistré dans leurs écrits. Théophraste, Pline, Dioscoride avaient cité un certain nombre de plantes en leur attribuant des vertus quelquefois vraies, plus souvent imaginaires. Leurs successeurs voulurent retrouver partout ces mêmes végétaux, ignorant que chaque climat, chaque région a sa flore particulière. De là une confusion à nulle autre pareille : de là des plantes totalement différentes, décorées d'un même nom et de vertus semblables. Il s'agissait d'histoire naturelle, et pour ces prétendus naturalistes la nature n'était rien. Durant le moyen-âge, la vie entière d'hommes laborieux se passait à compiler, à commenter, à interpréter les anciens. C'est qu'au moyen-âge, comme dans l'antiquité, on ignorait les divers moyens d'étude des êtres vivants, l'anatomie, les recherches nosologiques et tératologiques, l'observation microscopique, l'étude de la structure interne des tissus. Plus de quatorze cents ans furent ainsi perdus pour la science, sans qu'elle eût fait un pas depuis Pline et Dioscoride.

Cependant la découverte de l'Amérique avait inspiré le goût des lointains voyages. Au seizième siècle, Pierre Belon veut explorer la Grèce, l'Egypte, la Syrie, et nous transmet le résultat de ses observations (1). Prosper Alpin séjourne trois ans en Egypte, dont il décrit les plantes (2). D'autres parcourent les Indes-Orientales, le Brésil, le Pérou.

L'aspect de cette végétation nouvelle, si grandiose et si imposante, devait impressionner à un haut degré les esprits et servir puissamment aux progrès de la botanique. Ceux qui ne pouvaient se déplacer, vou-

(1) Belon (Pierre), *les Observations de plusieurs singularités trouvées en Grèce, Asie, Judée*, etc. 1554, 3 vol. in-4°.

(2) Alpinus (Prosper), *De plantis Ægypti liber*. 1592, in-4°. — *De plantis exoticis libri duo*. 1629, in-4°.

lurent pouvoir étudier à l'état vivant ces merveilles d'un autre monde, et c'est alors que se fondèrent les premiers jardins botaniques publics, à Pise en 1543, à Leyde en 1577, à Montpellier en 1597.

Bientôt les esprits se trouvèrent naturellement entraînés à comparer ces flores diverses, à rechercher leurs liens d'union ou leurs dissemblances. Aussi dès que la botanique eut dressé l'inventaire de ses richesses, quelques hommes, avides de généralités, essayèrent de mettre à profit ces nombreux matériaux, et la *géographie botanique* prit naissance. Au commencement de ce siècle, de Humboldt, Wahlenberg, Schow, R. Brown, Meyen ouvrent cette voie nouvelle, suivis aussitôt des français de Candolle et Mirbel. Aujourd'hui deux ouvrages fondamentaux, l'un à peine terminé, l'autre en voie de publication, et dus à la plume de MM. Alphonse de Candolle et Lecoq, ont prouvé que les botanistes de notre nation avaient compris peut-être plus que les autres l'importance de ces études. C'est qu'en effet toutes les questions les plus ardues de la philosophie botanique se rattachent à la géographie des plantes. Quelles lois ont présidé à la création et à la dispersion des espèces végétales à la surface du globe? quelle est la part d'influence du climat et des agents extérieurs, considérés isolément ou dans leur ensemble, sur les caractères et les diverses modifications des organes des plantes? Tel est le vaste champ d'études qu'embrasse la géographie botanique.

Mais l'esprit de l'homme veut remonter plus loin encore et lire plus avant dans l'histoire du passé. Y a-t-il eu des végétaux à toutes les périodes géologiques? Etaient-ils de même nature que ceux qui parent aujourd'hui la surface du globe et aussi nombreux? Formaient-ils autant de créations à part sans aucun rapport avec la végétation de l'époque géologique actuelle, ou bien les lois de la nature, en ce qui concerne le règne végétal, ont-elles toujours été identiques? Voilà, certes, de nombreux liens d'union entre la géologie et l'histoire des végétaux fossiles. La science, longtemps ignorante en fait de *paléontologie végétale*, a fait en peu d'années des progrès immenses. Le nom de M. Adolphe Brongniart en France, celui de M. Gœppert en Allemagne se rattachent aux travaux les plus consciencieux sur cette mine féconde de découvertes.

IV.

Au commencement de ce siècle, toutes les idées des botanistes, éveillées par les belles conceptions de Gœthe sur la métamorphose des

plantes, étaient tournées vers l'organographie : il n'était question que de la symétrie des organes des plantes ; on ne songeait qu'à expliquer leur irrégularité. La position des feuilles sur la tige était ramenée à des lois ; les causes des inégalités dans le nombre des pièces des verticilles floraux, du développement plus ou moins marqué de quelques-uns de ces organes et de l'atrophie des autres offraient un large champ aux méditations des botanistes. L'*Iconographie* de Turpin, l'*Organographie* de de Candolle, la *Morphologie végétale* et les nombreux mémoires d'Auguste de Saint-Hilaire, la *Tératologie* de M. Moquin-Tandon, témoignent de cette tendance (1). Mais depuis quelques années, les idées ont suivi un autre courant. La morphologie a cédé la place à l'anatomie microscopique et à l'organogénie. Nul plus que nous ne reconnaît l'importance de ces deux branches de la phytologie, et cependant leur aînée doit avoir le pas sur elles, car on lui doit la plupart des considérations philosophiques de la science. On a écrit de nombreux volumes sur la cellule végétale : le crayon, le pinceau sont venus en aide à ces travaux, et encore, faut-il bien l'avouer, on ne possède que des notions incomplètes sur son mode de formation, sur ses éléments primordiaux. Il y a là pleine confusion de mots et de choses !

Une autre tendance caractérise notre époque. Dans les vingt premières années de ce siècle, quelques grands noms primaient dans la science, et les décisions des maîtres étaient admises sans appel. Aujourd'hui, la même vénération les entoure. On reconnaît peut-être mieux encore les services qu'ils ont rendus ; mais on n'hésite plus à contrôler, à soumettre au creuset de l'observation tous les faits, toutes les assertions émanées d'eux. En fait de science, notre époque est une époque d'examen, et, à coup sûr, ce sera un de ses plus beaux titres de gloire ; aussi

(1) Jadis on se bornait à décrire timidement les formes des organes végétaux sans chercher à découvrir soit la nature réelle de ces organes, soit leurs diverses connexions. Les trois propositions suivantes ont servi de base à la morphologie :

1° Il n'y a dans le végétal le plus compliqué que deux choses essentiellement différentes, des axes et des appendices.

2° Toutes les expansions de l'axe végétal, qu'elles portent les noms de cotylédons, de feuilles, de bractées, de sépales, de pétales, d'étamines, de carpelles, ont même origine et dérivent d'un même type, la feuille.

3° Tous les organes de la plante sont disposés avec une symétrie parfaite : la superposition en lignes est la symétrie des racines ; la spirale, celle des feuilles ; l'alternance, celle des parties de la fleur.

plusieurs lois regardées comme générales ont dû se laisser amoindrir par des exceptions. Le nombre des expérimentateurs est considérable et croît de jour en jour ; il n'est pas un résultat ancien ou nouveau qu'on ne cherche à constater, et la science devient de plus en plus riche et précise : elle approche de plus en plus de la perfection.

V.

La plante est un être vivant, et l'étude des manifestations de la vie des plantes est un des plus beaux côtés de leur étude ; mais la recherche des phénomènes vitaux exige une perspicacité, une adresse toutes spéciales, un tact particulier pour éviter les causes d'erreur. Bien des tentatives ont été faites, mais que de questions ne reste-t-il pas encore à résoudre ! Comment les plantes puisent-elles les sucs extérieurs ? Ceux-ci descendent-ils après avoir été portés dans les parties les plus élevées du végétal ? En quoi consiste l'essence même de la respiration végétale ? Sujets d'une haute importance, déjà bien souvent abordés, et sur lesquels planent encore d'épais nuages. C'est que si la vie a partout ses secrets, là ils sont encore plus cachés qu'ailleurs. Dans la plante rien ne répond au scalpel, rien ne trahit les forces de la vie. Son organisation est, il est vrai, moins compliquée que l'organisation animale ; mais par cela même les rouages se laissent plus difficilement saisir ; aucune trace de sensibilité ne répond aux agents excitateurs.

La théorie de la fécondation dans les plantes ne pouvait être éclairée que par des recherches d'une difficulté extrême, réclamant à la fois le perfectionnement des instruments d'optique et une habileté peu commune dans l'art des dissections. C'est l'étamine, disaient naguère encore la plupart des auteurs allemands, qui représente l'organe femelle des animaux, car l'extrémité du tube pollinique pénètre dans l'ovule et s'y transforme en embryon. Les beaux travaux d'embryogénie végétale de quelques botanistes français, et en particulier de M. Tulasne, ont renversé cette doctrine et rendu au pistil les fonctions qu'on lui refusait.

Ces dernières années ont vu s'ouvrir pour la physiologie végétale un nouvel horizon. Ces végétaux inférieurs, que l'on croyait depuis Linné pour la plupart dépourvus de sexe, sont enfin réhabilités. Les mots de plantes *agames* (sans noces) et de plantes *cryptogames* (à noces cachées) n'ont plus leur raison d'être, ou du moins ce dernier a considérablement perdu de sa valeur. Les travaux de quelques botanistes français,

et en particulier de MM. Thuret, Decaisne et Tulasne, ont fait jaillir la lumière d'un sujet jusqu'alors inexploré. Ces belles plantes marines, qu'on ne se lasse point d'admirer ; la plupart de ces champignons, dont l'origine si étrange et la vie si éphémère avaient donné lieu à tant d'hypothèses bizarres chez les anciens ; ces lichens, si variés de formes et de couleurs, et semés à profusion de l'équateur aux pôles, revêtant de leurs plaques multicolores les rochers, les troncs d'arbres, le sol des forêts, tous ces êtres ont en partage la sexualité ; seulement son mode est un peu différent de ce qu'il est chez les plantes plus élevées en organisation. Les perfectionnements récents du microscope et les patientes investigations des observateurs modernes ont permis de lever le voile qui avait abrité jusqu'à nous tous ces mystères de la vie.

A la date de vingt ans environ, trois savants des plus recommandables ont publié des traités généraux de physiologie végétale. Il est, je crois, à peu près généralement reconnu que celui du français De Candolle l'emporte sur ceux de ses deux rivaux allemands Meyen et Treviranus, dont le mérite est cependant incontestable.

VI.

La botanique descriptive occupe aujourd'hui en France de nombreux naturalistes, et là se voient comme deux camps opposés : les uns, réfractaires à toute innovation, pleins de respect pour les décisions des Linné, des Jussieu, des de Candolle, veulent pour toute espèce nouvelle, pour tout genre nouveau des caractères bien tranchés ; les autres, répudiant l'exemple de nos maîtres, transforment tout accident en différence, et se plaisent à élever au rang d'espèce toute modification constante, si légère qu'elle soit. Ce n'est pas le cas de rechercher si cette dernière méthode repose sur des idées philosophiques ; il suffit que les hommes qui la pratiquent aient à cœur d'être utiles à la science pour qu'ils soient dignes d'éloge. Mais ici, comme partout, la vérité est entre les deux opinions extrêmes ; elle est dans l'éclectisme, et il finira par triompher. Ce n'est certes point assez que ces différences entre les êtres soient manifestes pour le botaniste livré au culte absolu de l'espèce ; il faut qu'elles le soient pour tous, qu'elles le soient même pour l'élève. Or, voyez-le dans ses premières herborisations confondant souvent les choses les plus diverses. Essayez de l'initier aux caractères *lubriques* qui distinguent les espèces universellement admises des genres *Cerastium*, *Poly-*

gala, Myosotis, etc., et vous le verrez souvent se rebuter. Que sera-ce si vous multipliez sous ses pas les minuties? Voulez-vous que la botanique descriptive ne passe pas à l'état de chaos? Evitez de mettre sur la même ligne dans vos ouvrages les bonnes espèces (reconnues pour telles par tous les botanistes) et ces sous-espèces ou variétés qui gravitent autour des premières. Rattachez-les les unes aux autres : mais que l'élève à son début puisse négliger les secondes ; et si plus tard il veut pénétrer plus avant dans l'étude des formes végétales, il les retrouvera à la suite des espèces qu'il connaît et désignées par un signe particulier. Je n'aurais pas tant insisté sur ce point, si l'enseignement de l'histoire naturelle dans les lycées ne devait augmenter désormais de beaucoup le nombre des botanistes. J'ai cru devoir signaler l'écueil contre lequel il convient de prémunir la génération nouvelle. On exige d'elle des notions de botanique. Cette science ne s'apprend pas dans les livres, mais, au début et en l'absence des professeurs, les livres sont utiles pour donner la clef des phénomènes de la nature : multipliez donc les traités élémentaires à la portée de ceux qui commencent : c'est un grand service à leur rendre.

Au point de vue des classifications, notre époque est toute d'examen et de transition. Presque tous les savants modernes qui se sont occupés de ce sujet ont cherché à proposer une disposition nouvelle des végétaux. Bartling, Dumortier, Lindley, Endlicher, Brongniart, Adr. de Jussieu et bien d'autres encore l'ont tenté : il appartient à l'avenir de prononcer sur la valeur relative de ces essais. Quoi qu'il en soit, ils sont utiles : ils ouvrent des horizons nouveaux, ils mettent en relief des rapprochements inattendus, et chacun d'eux est comme un nouveau pas vers la vérité. La botanique a montré le premier exemple des classifications naturelles, et c'est là un de ses plus beaux titres de gloire.

Jamais aussi on ne s'occupa plus activement de dresser l'inventaire des richesses végétales du monde entier. De grands ouvrages consacrés à décrire la totalité des plantes de vastes contrées sont en voie de publication ou se terminent à peine : tels les Flores de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et tant d'autres destinées à nous faire connaître les plantes exotiques. On osait à peine, au commencement de ce siècle, porter à 50,000 le nombre des végétaux vivants à la surface du globe, et aujourd'hui certains botanistes n'hésitent pas à penser que ce nombre est de 4 ou 500,000.

VII.

L'année 1854 a marqué une ère nouvelle pour la botanique par la création de la *Société botanique de France.* Jusque-là rien ne reliait les botanistes de notre beau pays : il manquait à la science un centre qui mît ses sectateurs en rapport les uns avec les autres. L'Académie des sciences de l'Institut de France, la Société philomathique de Paris, n'admettent l'une et l'autre dans leur sein qu'un nombre très-limité de botanistes. La nouvelle Société appelle et accueille au même titre les princes de la science et ceux qui débutent dans la carrière. Elle n'exige de tous qu'amour pour la science, dévouement aux intérêts de la botanique. Aussi, comme toute chose utile et qui comble une lacune, a-t-elle vu rapidement grossir le nombre de ses membres. Il est déjà de près de quatre cents et ne peut manquer de s'accroître encore (1). Elle s'est imposé la triple mission d'établir un lien d'union entre tous les observateurs des merveilles de Flore, dont elle voudrait former une seule famille, de publier les travaux originaux des botanistes français, et de donner à tous ses membres une analyse de ce qui se fait d'important à l'étranger. Les *Annales des sciences naturelles*, seul recueil spécial que possédât la botanique en France, n'impriment guère que de longs et importants travaux. De nombreuses observations de détail, des vues nouvelles et bien dignes d'intérêt pouvaient rester ignorées au grand détriment de la science. Le *Bulletin de la Société botanique de France* est venu mettre un terme à ce grave inconvénient et satisfaire à un besoin généralement senti. Sans doute, si vous comparez la France à l'Allemagne quant au nombre de leurs publications botaniques, la première de ces deux nations semblera frappée d'infériorité ou même disgraciée. En Allemagne, cinq journaux périodiques, sous les titres de *Linnæa*, *Flora*, *Botanishe Zeitung* (Gazette botanique), *Bonplandia*, *Hedwigia*, sèment partout les idées nouvelles, sans compter les nombreux mémoires que publient les académies si multipliées en

(1) Pour faire partie de la Société, il faut s'être fait présenter, dans une de ses séances, par deux membres qui auront signé la présentation et avoir été proclamé dans la séance suivante par le président : chaque membre paie une cotisation annuelle de 30 francs et reçoit gratuitement le bulletin mensuel des travaux de la Société, qui a son siége à Paris, rue du Vieux-Colombier, 24.

cette contrée. Mais cette infériorité est plus apparente que réelle. Que manque-t-il donc à la botanique française? Il faudrait que les relations entre ses membres fussent encore plus nombreuses, que des réunions ou congrès scientifiques les appelassent tour-à-tour dans les principales villes de France; elles exciteraient l'émulation et la science y gagnerait infiniment. Enfin les moyens d'études pourraient être aussi plus multipliés dans les cités de second ordre. Les cours sont partout régulièrement établis; on a déjà pu juger toute l'importance des *conférences* récemment instituées; mais combien les collections et les bibliothèques publiques ne laissent-elles pas à désirer. On publie beaucoup, soit en France, soit à l'étranger, et surtout en Allemagne; mais de ces nombreux ouvrages, très-peu arrivent dans les provinces de France. Paris est le plus souvent la seule ville du royaume qui reçoive ces publications étrangères (1). Paris est encore la seule ville de France qui possède des collections sèches de plantes de quelque valeur. Rien ne serait pourtant plus facile que de doter les principaux centres de la province de ces éléments précieux de travail. Quand le Muséum d'histoire naturelle de Paris envoie des voyageurs explorer telle ou telle contrée, les mêmes objets sont ordinairement récoltés en nombreux échantillons. Que Paris se fasse la plus large part; rien de plus convenable. Mais pourquoi ne pas répartir tous *les doubles* entre les principales villes de province (2). Il est encore des collecteurs particuliers qui, mus par le désir d'être utiles à la botanique, vont chercher au loin les productions de pays peu ou mal connus. En souscrivant pour un certain nombre de

(1) N'y aurait-il pas avantage pour les bibliothèques des grandes villes à ce qu'une commission, composée de savants représentant les diverses branches des connaissances humaines, fût chargée de dresser tous les ans, d'accord avec les bibliothécaires, la liste des ouvrages nouveaux les plus importants? Les achats de livres se feraient par égales parties pour chacune d'elles, et nos bibliothèques sortiraient ainsi de leur état de pénurie. Cette mesure ne saurait porter la plus légère atteinte au mérite des bibliothécaires, car par suite des progrès incessants de toutes les sciences, il devient de plus en plus difficile d'en embrasser l'universalité.

(2) Les collections de plantes sèches du Muséum se composent, outre l'herbier général, de plusieurs herbiers particuliers placés dans autant de cabinets distincts, chacun d'eux représentant la flore d'une contrée. Notre collaboration à la Flore du Chili (*Flora Chilena*), publiée par M. Cl. Gay, nous a démontré combien il serait facile à Paris d'enrichir sous ce rapport la province et sans s'appauvrir. La bonne volonté ne manque pas aux dépositaires de ces collections; mais les moyens d'exécution sont insuffisants.

ces collections, le gouvernement encouragerait ces sortes d'entreprises et enrichirait ces villes de précieux éléments de découvertes ; car, il faut bien le reconnaître, il y a presque impossibilité absolue pour les botanistes de province d'entreprendre, faute de matériaux, ces travaux à la fois organographiques et descriptifs qui, sous le titre de *monographies*, ou *révisions de genres, de familles*, etc., sont toujours si profitables à la science. Ne serait-il pas encore convenable que les bulletins ou mémoires des principales sociétés fussent adressés aux bibliothèques publiques de province? Celles-ci sont en définitive en nombre assez limité, et les hommes adonnés à l'étude pourraient suivre ainsi le mouvement intellectuel.

Combien aussi l'histoire naturelle n'aurait-elle pas à gagner, si les jeunes gens qui se destinent à la marine étaient tenus de faire preuve de notions générales sur les trois règnes de la nature. Que de richesses, que de découvertes ne transmettraient-ils pas à la France qui restent inaperçues ou dédaignées !

Nous nous abusons peut-être, mais il nous semble qu'après Paris, Toulouse était naguère encore de toutes les villes de France une des plus richement dotées en fait de chaires de botanique. Un cours de botanique médicale à l'Ecole secondaire de médecine, un cours de botanique pure à la Faculté des sciences, et un troisième cours (municipal) de botanique élémentaire et entièrement destiné aux dames, aux gens du monde, tel était le triple enseignement de la botanique à Toulouse. La réorganisation récente de l'Ecole de médecine a réduit le nombre de ces cours publics à deux. Paris n'en a guère qu'un de plus (savoir : un au Muséum, un à la Sorbonne, un à l'Ecole de pharmacie) (1), et ils sont entièrement destinés, soit aux savants, soit aux étudiants. Si quelques dames, en très-petit nombre, suivent les leçons de botanique du Jardin des Plantes de Paris (le seul des trois où elles soient admises), ces cours supposent des études préalables qui en rendent souvent pour elles l'intelligence difficile. Il est vrai que l'enseignement de la botanique a pris rang déjà depuis plusieurs années dans toutes les institutions de jeunes personnes de la capitale (2). Le besoin d'un cours public, spécialement en vue des personnes du sexe, est par cela même beaucoup moindre. Et cependant

(1) Mon savant prédécesseur M. Moquin-Tandon est aujourd'hui professeur d'*histoire naturelle médicale* à la Faculté de médecine de Paris.

(2) M. Le Maout a puissamment contribué, soit par ses ouvrages mis à la portée

quelle étude est plus faite pour elles, quelle autre justifie mieux cette belle pensée de Platon : *La science est l'amie de tous?* Longtemps la botanique ne fut qu'une étude étroite et mesquine : elle était toute dans les applications médicales, et ce point de vue même était dénaturé par les rêveries des *physionomistes*. Ne fallait-il pas une foi bien robuste pour croire, avec le célèbre Porta, que les plantes à tige carrée guérissent la fièvre quarte, et celles à tige triangulaire la fièvre tierce? Mais quand plus près de nous la science se fut débarrassée de ce cortége de formules pharmaceutiques ou médicales la plupart erronées, quand elle eut pris rang comme science et entrevu de lointains horizons, les savants furent seuls admis dans le sanctuaire; ils s'entourèrent d'impénétrables secrets. Ce n'est guère qu'à notre époque qu'on a songé à donner de bons livres d'initiation aux gens du monde. Et cependant où trouver une science qui allie mieux que la botanique l'utile à l'agréable, où les sentiers soient plus jonchés de fleurs? A part ces hommes matériels et essentiellement positifs, pour qui tout doit se traduire en résultats pécuniaires, quel homme sensible ne voudrait pouvoir, dans ses courses à travers la campagne, retrouver en chaque plante un être aimé et connu, lire en elle ses particularités d'organisation, la rapporter à sa famille, la rapprocher de ses sœurs. Ce n'est pas assez d'un vague sentiment des merveilles de la nature. Il faut pouvoir la comprendre, la retrouver partout grande, belle, sublime même dans ses plus infimes productions. Ecoutez J.-J. Rousseau nous dépeignant les charmes de ses herborisations : « Il me semblait, écrit-il à M. de la Tourette, que j'étais à votre suite et que je partageais vos plaisirs; ces plaisirs si purs, si doux, que si peu d'hommes savent goûter, et dont, parmi ceux-là même, moins encore sont dignes... Ne me soupçonnez point, monsieur, d'avoir abandonné ce goût délicieux; il jette un charme toujours nouveau sur ma vie solitaire. Je m'y livre pour moi seul, sans succès, sans progrès, presque sans communication, mais chaque jour plus convaincu que les loisirs livrés à la contemplation de la nature sont les moments de la vie où l'on jouit le plus délicieusement de soi. »

La botanique n'a-t-elle pas aussi un attrait particulier pour tous ceux

des personnes du sexe, soit par le charme de son enseignement, à répandre le goût de la botanique, à populariser cette science : nous conseillons surtout ses *Leçons élémentaires de botanique*, 2 vol. in-8° avec planches, et son *Atlas élémentaire de botanique*, 1 vol. in-4°.

qui ont conservé le culte des belles-lettres? Il n'est pas de promenade où ne soient évoqués les plus doux souvenirs des études classiques. Tantôt c'est le Narcisse pourpré mis en regard de la douce Violette,

Pro molli viola, pro purpureo narcisso;

tantôt la pâle Violette opposée au superbe Pavot,

Pallentes violas et summa papavera carpens;

ou le Cyprès dominant les Viornes flexibles,

Quantùm lenta solent inter viburna cupressi.

Ici c'est le Frêne, un des rois des forêts (*fraxinus in sylvis pulcherrima*); là le Hêtre à la cime ombreuse,

Inter densas, umbrosa cacumina, fagos.

Puis le Coudrier touffu (*densas corylos*), le Cytise en fleur (*florentem cytisum*), l'Acanthe si molle au toucher (*mollis acanthus*), les humbles Bruyères (*humilesque myricæ*), le Serpolet aux effluves odorantes (*olentia latè serpylla*). A la vue de l'Origan, si commun dans nos campagnes, le botaniste, nourri des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome, se rappelle la mère d'Enée allant cueillir elle-même sur le mont Ida le Dictamne de Crète aux gracieux panaches de feuilles et de fleurs,

Dictamnum.....
..... Foliis et flore comantem
Purpureo.....

Vient ensuite l'Amelle, la jolie fleur des prés, si agréablement décrite par le poète de Mantoue :

Est etiam flos in pratis cui nomen Amello
Fecere agricolæ.....

Combien d'ingénieuses fictions, créées par la mythologie païenne, n'ont-elles pas les plantes pour objet? Aussi n'est-il peut-être pas trop téméraire d'avancer que de toutes les sciences la botanique est celle qui les relie le plus étroitement aux lettres.

Deux causes éloignent de son étude la plupart de ceux qui auraient

le désir de la cultiver : d'une part, les mille détails et le style trop souvent *scientifique* des ouvrages dits *élémentaires;* de l'autre, le nombre immense des végétaux inscrits sur nos catalogues. La nécessité fera disparaître la première de ces causes, et elle l'a déjà fait en partie; quant à l'autre, elle est plus apparente que réelle. L'homme du monde peut laisser au botaniste de profession le dénombrement et l'étude approfondie de ces cent mille végétaux exotiques. Qu'il se borne à connaître les plantes qui l'entourent, et déjà la botanique sera pour lui pleine de charmes. On peut le proclamer hautement, l'histoire naturelle entre dans une voie nouvelle. Reposant sur de solides principes, elle a conscience de sa force, conscience de son avenir. Grâce à une sage mesure, les générations futures devront en posséder les éléments : ainsi le nombre des naturalistes ira croissant, et en peu d'années l'édifice déjà si vaste de la science prendra des proportions gigantesques. Naguère encore les candidats à la licence ès-sciences naturelles étaient à peu près inconnus à Toulouse. Mais s'il faut en juger par les résultats des trois ou quatre années qui viennent de s'écouler, notre Faculté des sciences viendra puissamment en aide sous ce rapport à celle de Paris.

VIII.

Nous venons de voir qu'aujourd'hui la France tient un rang des plus honorables dans le champ des sciences naturelles. Et s'il nous était permis de jeter un regard rétrospectif vers le passé, nous retrouverions encore en elle cette suprématie de l'intelligence. En *taxonomie*, elle a incontestablement le privilége des classifications naturelles qui s'appuient sur les noms des Magnol, des Adanson, des Jussieu, des de Candolle, tous appartenant à la France. A Magnol la première idée des familles naturelles bientôt fondées par ses trois successeurs; à Tournefort l'intuition et la création des genres. Et de nos jours encore, n'est-ce pas un Français, de Candolle, qui a osé entreprendre de dénombrer et de qualifier, à l'aide de caractères distinctifs, toutes les plantes connues. Le *Prodromus regni vegetabilis* a déjà produit quatorze volumes, et les allemands n'ont pas dédaigné de publier des suppléments à cet ouvrage.

La *morphologie*, cette branche-mère de l'organographie végétale, était née sous les auspices de Linné et du plus grand poète de l'Allemagne, l'illustre Gœthe. Mais ce n'en est pas moins aux travaux de botanistes la plupart français qu'elle a dû son haut degré de perfec-

tion : il suffira de citer la *Théorie élémentaire* de de Candolle (1) et les nombreux mémoires des Turpin, des Saint-Hilaire, des Dunal. Je m'abstiens à dessein de citer les noms d'auteurs vivants.

L'anatomie végétale s'enorgueillit surtout en France des noms de Mirbel et de Desfontaines. A ce dernier appartient la découverte des différences d'organisation des plantes monocotylées et dicotylées.

En physiologie végétale, les résultats à noter sont les mêmes. La voie d'une expérimentation aussi habile que rigoureuse est ouverte par un Anglais (Stephan Hales). Mais la France prend bientôt une éclatante revanche, comme en témoignent les noms de Théodore de Saussure, de Bonnet, de Duhamel. Il y a plus : les grandes théories inscrites dans l'histoire de la science sur les divers modes de développement des plantes sont toutes françaises. S'agit-il de l'accroissement des tiges par des productions descendantes des bourgeons ou des feuilles ? On cite les noms de de Lahire, de Du Petit-Thouars, de Gaudichaud ; tandis que ceux de Duhamel et de Mirbel se rattachent à la doctrine opposée des formations sur place. — Le sujet de la fécondation chez les végétaux supérieurs a été surtout éclairé par les investigations des Mirbel, des Brongniart, des Tulasne ; et les plantes cryptogames ont consenti à dévoiler peu à peu le secret de leur reproduction, soit aux auteurs allemands, soit, en France, à MM. Decaisne, Tulasne et Thuret. J'ajouterai que la paléontologie, l'organogénie et la tératologie végétale ont pris naissance sur le sol français.

Ainsi donc, en toutes les branches, la France est à la tête de la botanique. Ailleurs on travaille peut-être davantage ; en France on travaille mieux ; la France est par excellence le pays du bon goût et de l'initiation. Jouissant à l'étranger d'une réputation méritée d'impartialité, elle dicte ses jugements, et l'étranger les accepte sans contrôle. Enfin elle donne au monde, si l'on peut ainsi dire, des leçons d'urbanité. Lisez les discussions scientifiques des Richard et des Mirbel, des Mirbel et des Gaudichaud, et jamais, quelle que soit leur amertume, une expression choquante ne provoquera un sentiment de dégoût ou de pitié. En est-il toujours ainsi en Allemagne ? Les faits témoignent du contraire. Nous pourrions citer tel ouvrage de premier mérite, écrit par un auteur de

(1) Cet ouvrage et le *Genera plantarum* d'A.-L. de Jussieu sont, avec la *Philosophia botanica* de Linné et l'*Essai sur la métamorphose des plantes* de Gœthe, les plus beaux livres qui aient paru sur la science des végétaux.

cette nation, qui se trouve déparé par une critique de mauvais goût ou même impolie.

IX.

La botanique, envisagée à son véritable point de vue, ne consiste donc pas uniquement à cueillir, à dénommer, à classer des végétaux; à braver les fatigues, les privations, l'intempérie des saisons pour se procurer des plantes nouvelles. C'est là le *côté matériel* et le moins beau de cette étude qui, réduite à cela, ne mériterait certainement pas le nom de science. La connaissance *brute* des végétaux est sans doute utile, mais la mémoire la plus heureuse pour retenir les noms des plantes ne fait pas le botaniste.

Suivre la plante dans toutes les phases de sa vie; la voir développer toujours un même organe qui, véritable Protée, subit mille et mille modifications, au point que le végétal en apparence le plus complexe peut se résumer en ces mots : *unité dans l'ensemble, variété infinie dans les détails;* voir aux limites les deux règnes organiques se confondre, si bien que le plus laborieux micrographe est inhabile à tracer la ligne de séparation entre les infusoires végétaux et animaux; saisir en partie ces liens mystérieux qui lient l'existence de l'un de ces règnes à l'autre et voir cet équilibre se maintenir durant des siècles; rechercher quelles lois ont présidé à la distribution des végétaux à la surface du globe et quelle marche ont suivie ces êtres dans leurs migrations; s'il se forme encore ou non de nouvelles espèces; scruter à travers les diverses couches du globe les caractères de ces flores éteintes, dont les débris donnent à tant de nos industries le mouvement et la vie; suivre les rapports de ces flores successives, soit entre elles, soit avec la flore actuelle, en tirer des conclusions générales qui touchent à l'essence même des êtres, sont-ce là des questions futiles, indignes d'occuper les méditations d'un homme sérieux? Aussi Turpin a-t-il pu énoncer avec vérité qu'on peut être un très-profond botaniste et ne pas connaître le nom d'une seule plante.

Le Dr Dque Clos,

Professeur à la Faculté des Sciences et directeur du Jardin des Plantes de Toulouse.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*Suite*) (1).

Suite des poètes de la Gascogne : Dominique Dugay, — Jean-Guillaume Dastros. — Mazarinades. — Badinages à l'adresse des Lectourois.

Pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, l'Armagnac eut aussi son poète : Dominique Dugay. Né à Lavardens, il s'y retira après avoir pris ses grades de docteur en médecine et y pratiqua l'art de guérir, tout en y composant force vers gascons qui répandirent bientôt son nom. Il obtint aux Jeux-Floraux la Violette, en 1690, et l'Eglantine trois ans après, pour deux compositions françaises que recommande seulement une étude suffisante de la langue nationale. En même temps, Dugay récitait à Toulouse, dans les séances publiques du mois de mai, ses œuvres gasconnes, qui, nous le croyons, décidèrent les juges en sa faveur, plutôt que ses œuvres françaises, ces dernières n'ayant été composées, ce semble, que pour répondre aux exigences du programme académique.

La vraie manière de Dugay est la manière gasconne ; le dialecte qu'il

(1) Voir tome II de la *Revue*, p. 282, et tome III, p. 1 et 279.

emploie lui est familier, trop familier peut-être, car il ne sait pas l'assouplir et s'en rendre maître, au point d'en tirer une langue poétique digne de ce nom ; et si Dugay a une façon plus franche, plus déterminée que Baron, c'est aux dépens de la distinction qui lui manque et que son émule possédait si exquise ; sous ce rapport, les taches que l'on remarque dans les sujets badins qu'il traite deviennent des défauts réels lorsqu'il touche à des sujets élevés.

Vaincu au concours des Jeux-Floraux de 1689, Dugay se présenta l'année suivante à ses juges avec trois ou quatre suppliques à la main, choisissant, en concurrent bien avisé, pour son patron, le président Fieubet de Maniban, chancelier des Jeux. Il disait entre autres choses à ses juges (*A Moussurs dels Jocs de Damo Clamenço*) :

Ajam, nobles Moussurs, dats me boste suffratge,
Nou bous recusets pas permo deu parentatge,
A mens de housilla tout lou bièl tèstomen,
Degun mou'm pot prouba que legitimomen
Y ajo, acy, de tans-qu'èts, nat juge que m'attaigno,
Ni que sio moun amic à modo de Bretaigno :
E quan aco sere, Moussurs, hèts un effort
Dab aquestes Goujous, joun serèy prou d'accort.

Counsiderats, au mens, que sense nado ajudo,
You'm trobi acy deguens coum yo pèyro cajudo,
E se boulèts sabe qu'ei ço que'm ya pourtat,
Acos bosto justicho è bosto integritat.
La soullicitatioun de tout tems rebutado
A tant esparricat bosto gran renoummado,
Que n'aprehendy pas que me doungats deu mus,
Mens enquouè que bouillats que m'entourne camus,
Empechats-me, s'etz plats, d'aue aquero bergouigno ?
E nou boulentets pas que quan tourne en Gascouigno,
Lous que'm saben aci digon, à tout perpaus,
Yè gouase ? lou quan cassat à cops de cabessaus.

S'il s'applique à traiter un sujet grave, comme il l'essaie dans ses *Stances morales* (*Stanços mouralos*), il se borne à versifier des lieux communs sur la mort :

L'arrèt es dat, que cau moury ;
Nat remèdy nou pot gouary

La mès pouchanto creaturo.
Lou rey, lou prince, lou bourges,
Pagon ta plan coum lou pages
Aquet tribut à la naturo.

L'exemple mous es trop present;
E ço que ya de mès prusent,
Noste fourtunable Daufino,
Qu'a ût despuch pauc acquet sort,
Per se garanti de la mort
N'a pas troubat nado lesino.

Puch qu'ac besem, è que's atau,
Attendam-nous, touts coumo cau,
A la fin que se mous aprèsto;
Biscam dounc plan, per plan mouri;
Qui biu plan nou pot pas peri;
De mau biüe, malo mort rèsto.

Ce ton ne varie pas jusqu'à la fin, et rien ne rehausse cette poésie traînante et décolorée.

En vain dans un chant royal (*Alcinoûs souignous deu casau de Corcyro*) (1) cherche-t-il à guinder sa muse, ses vers alexandrins restent au-dessous de ce genre. Le poème d'ailleurs se développe si obscurément que c'est à peine si on en a le mot, à la fin, même après l'explication que Dugay en donne, et dans laquelle il rappelle sa précédente défaite aux Jeux-Floraux. La voici :

D'Ulici patient, d'ab la boux emprountado,
Jou deplori, hillots, lou malhur deu Gascoun
Qu'aouc tanto de nas per la prumèro annado
Que s'ensajèc d'archa ser lou mont Helicoun,
Peu casau renoumat en las pbros d'Oumèro,
Enteni aqueste loc oun l'espèrit hè chèro :
Loc que lou maubès tems aure detja gouastat
Se bistoment caucun nou l'aousso artetat;
Mès qui, gran Maniban, que tout lou mon admiro,
Acos bous, è per tant jou bous èy noumentat :
Alcinoûs souignous deu casau de Corcyro.

(1) Homère a célébré dans l'Odyssée les jardins d'Alcinoûs, roi de l'île de Corcyre (Corfou), et raconté la généreuse hospitalité que ce monarque offrit à Ulysse naufragé.

Dugay a mieux réussi dans une composition à laquelle il n'a point mis de titre, et qui, à en juger par les caractères typographiques qui, dans le recueil, la distinguent des autres œuvres du poète, avait à ses yeux et à ceux de ses amis un mérite hors ligne. Au début, il parle des ennemis de la France, — les Espagnols et les Sardes, — qu'il traite avec un profond dédain, en paraphrasant ce vers bien connu de l'Art poétique d'Horace :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

Yo mountagno, autes cops, en gran mau de mainatge,
Amiaüo tant de brut, que tout lou besiatge,
A l'entene, cresouc que hare yo Ciutat :
Mès de que s'acouchèc, après tout, d'un arrat.

Yo tan fablo, Moussurs, enquoüè que mensoungèro,
Abarrèi lous ahès se trobo bertadèro,
Coum om bei en estiu qu'un auratge brounent,
Bèt souben nes are qu'un eschaure de bent.

Atau des enemics ligats contre la Franço,
L'embejo descarado è la soto arrouganço.
Quan an de touts estrems samoüat lou terrotrum,
Nou soun jamès are qu'yo mountagno de hum.

On aura certainement remarqué que la plupart des traits de cette heureuse imitation et de la moralité qui vient à la suite sont empruntés à la délicieuse fable de la Fontaine : *La Montagne qui accouche*, alors dans toute sa primeur.

Comme Baron, le poète de Lavardens prit plaisir à imiter Horace ; une fois ils traitèrent le même sujet, l'ode *Diffugère nives;* on connaît la manière de Baron, avec sa légère pointe de philosophie sensuelle ; voici celle de Dugay : l'ode du lyrique latin, sous sa plume, comporte une moralité chrétienne, sans perdre toutefois aucun des traits de la mythologie. Si son style est moins assoupli que celui de son émule, il montre plus de vigueur que lui, et l'imitation se tient aussi plus près de son modèle :

Aro que lou tor es passat
Diu sap en nostes prats coum l'herbeto ba creche !
La hoüeillaco detja coumenço de paretche,
E lou cabeil deu blat sourtich tout herissat.

La terro beng de prene un bisatge fort gay,
L'aygo que cour tout dous de pachèro en pachèro,
Nou campejo pas mès deguens nosto arribèro
E respètto lou mes de may.

Rejoüiscam'us dounc Goujous;
Las Gracios toutos despuillados,
Las Nymphos cargados de flous
Mous coumbidon à hè forço sauts è camados.

Demèst nostos rejouissanços
Sounjen pourtant à boun assient,
Que lou tems, lou mès arrisent,
Nou permet pas qu'ajam de loungos esperanços.

Tout cour en arremoulièja
A l'entour d'un cercle immoubile,
Lou tens nou hè que cousseja,
De crese l'arresta sere plan inutile.

De nousaus noun es pas atau
Quam em en la demoro nero,
Tau punt qu'aüem biardat d'aqueste coumunau
N'en arrem qu'oumbro è que poubero.

Hassam, Hillots, de bounos obros
Que pouscon gratüilla la justicho de Diu,
Tau, que douman nou deu pas èste biu
Boulere plan n'aüe de sobros.

Dugay fut donc un esprit cultivé, comme tous les poètes de son temps et de son pays qui viennent de nous occuper, suffisamment nourri des anciens, qu'il se plut à imiter, sans atteindre toutefois à l'atticisme des modèles.

Louis Baron et Dugay nous ont ramené au pur gascon, dont Bedout nous avait détournés un moment. Jean-Guillaume Dastros nous y maintiendra. Nous avons de lui deux poèmes didactiques publiés sous un même titre : *Le triomphe de la langue gasconne* (*Lou trimfe de la lengouo gascouo aus playdejats de las quoüate Sasous et deous quoüate Elomens daoüant lou Pastou de Loumaigno*). Ce sont les plaidoyers des quatre saisons de l'année et des quatre éléments, prononcés devant un berger de Saint-Clar de Lomagne, qu'ils ont choisi pour juge. En dehors de cette œuvre capitale, nous connaissons de Dastros une ode à la louange de Goudelin, qui lui mérita une gracieuse réponse

du poète de Toulouse ; un recueil de noëls et un catéchisme très-abrégé, mis en rimes pour en rendre la récitation facile aux plus simples parmi le peuple. Ce dernier ouvrage, aujourd'hui fort rare, rappelle avec les noëls, que Dastros était prêtre.

La manière de ce fécond poète réside toute dans une sorte de facilité triviale, n'arrivant jamais, même comme exception, aux grâces du langage. C'est une causerie mesurée et rimée, qui revient la même dans toutes ses compositions. Ce qui paraît irréprochable chez lui, c'est son respect, disons mieux, son amour pour le dialecte de sa toute petite patrie, la Lomagne. Il va sans dire, et ceci est un trait commun à tous les poètes de la Gascogne, d'où qu'ils viennent, que chacun d'eux regarde le patois dont il se sert comme la fine fleur du langage de la province tout entière. Pour Dastros, cette merveille ne dépasse pas un territoire de sept lieues !

Crey-me, gascoun, n'ajos bergouïgno
De nosto lengoüo de Gascouïgno,
Ni de l'augi, ni d'en parla
Coumo à Laytouro è à Sent-Cla.

Goüè qu'es la soulo legitimo,
Qu'es la hlou, la pèrlo è la primo
Que parlo lou gascoun courau,
Lou gascoun blous è naturau
En un mujoulet de sèt lèguos.

Indiquons les poèmes de Dastros, et d'abord les plaidoyers des saisons de l'année, venant débattre leurs prétentions à avoir le pas l'une sur l'autre devant un simple berger, tenant sa cour et donnant ses arrêts aux bords de l'Arrats, modeste rivière traversant la fertile Lomagne, le pays natal du poète. Il était né à Lagarde, près de Lectoure. Voici comment Dastros débute dans le prologue qui précède les débats ; c'est le berger-juge qui parle :

Un jour deou gayresc mes de may
Jou m troube suou ribatge gay
De l'Arrats, pastenc de Loumaigno,
Delioürat de touto magaigno
Oun nou hasioi que braga,
Esperan l'ouro d'alarga,
En tira quauques cops d'arrounos,
Quant tout en fourmo de persounos

Daoüant mous oüeils s'aparin plan
Las quoüate tempouros de l'an.

De las Nimfos deou moun la pèrlo,
La Primo paric touto stèrlo,
Mageno bèro coum'un jour,
Touto jouguinos, touto amour.

Er'èro d'yô fayssou supèrbo,
Touto habilhado d'un berd d'hèrbo,
Passomantat de milo hlous,
Bigarrat de milo coulous,

E de sa peilho lou haudatge
Ero chamarrat de ramatge,
Oun milo auzets pintrats au biou
N'aoüen manquo que deou piou piou.

Teffie, amarriat è de boun atge,
Escarrabilhat personnatge,
Massip, plan brabé è plan gentiou,
A la près seguichè l'Estiou,
Bestit de telo fort leugèro,
Deygaoüerat denquio l'aychèro.

Cabeilhs de blat touts barbejats,
D'orch è de segle abarrejats,
Lou serbichen, ses auto finto],
De gorros, d'escharpo è de cinto.

Au loc de daguos è pugnaus,
Et pourtaoüo dailhos è haus,
Soun cot ero cargat de palos,
De hourquos, lagets è bibalos.

Grassietto coum'un cougoumet,
Mamoto coum'un cousoumet,
L'Autouno à sièc se m'aparic,
Qu'au telèou courouc à l'abric
Duo aubaredo plan hoüeilhado,
De coulounbin èr'abilhado.

Ero aoüè per pendens d'aureilho
Dus arrasins ses nado hoüeilho,
Sous autes jouyèous touts toucans,
Bracelets, cintos è carcans,

De qu'om bey las nobios floucados
Eron de poumos entroucados.

Rouge coumo bèt cherubin,
Housso de hoüec, housso de bin,
Ardon, è gran coumo en yô garbisso,
Embourboussat en yô perisso,
Dab soun gran cap tout estroupat
Prumè d'yô coho per debat,
Touto embiroüado de dentèlo,
È per dessus d'yô gran chapèlo,
Que nou muchaoüo arre qu'eou nas,
Dab yos mitanos en sas mas,
En sous pès yos granos pantouflos
De pailho, caudetos è mouflos,
Yoüèr, lou bèt darrè bengouc.

E puch quad'un d'ets me digouc
Qu'est s'èron amassats touts quoüate
En ma presencio per debate
Lou prèx, lou d'aoüant è l'aunou,
E qu'ets s'en estaoüon en jou.

Jou dounc de touto ma sapienço,
Lous prestè boulentès audienço :
La Primo de jou s'aoüansèc,
E la prumèro coumensèc.

Et dès-lors, les saisons commencent à entonner leur éloge. Après avoir longuement fait valoir leurs avantages, elles se taisent enfin, et le berger de l'Arrats, arbitre en dernier ressort, prononce l'arrêt suivant, donnant raison à chacune d'elles, en juge avisé qu'il était, trouvant que tout est pour le mieux dans l'ordre et le retour des divers temps de l'année :

Aquô nou sire pas assès
D'aoüe escoutat ta plan debate
Las Sasous de l'an toutos quoüate,
Si l'om no'ous jutjo lou proucès.

Jou nou hu jamès aboucat,
Jou n'è jamès lègit Bartolo,
Jou è pauc de sen, la tèsto holo,
E sonn badoc coum' un aucat.

Mès encoüa jou'm senti prou hort,
Puch que sur jou l'om s'en repauso,
De da jutjomen à la causo
E nou bouy arre deou report.

Jou boli de mès espera.
Deou jutja dab tant de prudencio,
Que nado d'eros, en conscienço,
Nou pouyra pas s'en apera.

Ni nou harè coum aquet pèc
Que per aoüe, suou tepe d'Ido,
Jutjat Benus la mès poulido,
Tant de magaigno se croumpèc.

Jou arroumii lou playdejat,
Mot-à-mot tout jou l'especuli,
E toutos las rasous calculi,
Car jou ne punt de prejutjat.

La Primo a demuchat ta plan
De sous auzèts la meloudio,
E de sas hlous la goüailhardio,
Qu'ero es la mès bèro de l'an.

L'Estiou a demuchat ta plan
Lou besouing qu'an las creaturos
De soun blat è de sas mesturos
Qu'et es lou mès ob de tout l'an.

L'Autouno a demuchat ta plan
La richesso de las peyrignos,
De sous bergès è de sas bignos,
Qu'ero es la mès richo de l'an.

L'Yoüèr a demuchat ta plan
Lous plases que gousto sa panço,
Soun cauha, sous jocs è sa danço,
Qu'et es lou mès aysat de lan.

Si toutos an dounquos rasoun
Qu'in gausara coundanna nado,
Ni bouta de touto l'annado
Lüo d'aoüant l'auto Sasoun.

Si cau per toutjour un Arrèst
Sur aquero dousso countèsto,

Ajats l'aureilho touto prèsto ;
Deou prounouncia jou soun tout prèst.

Asso's un Arrèst plan estret,
Oun nou y a que tres parauletos;
Tenguèts dounc las aureilhos dretos
E rechechenguèts : TOUTOS AN DRET.

Tout se passe de même dans le plaidoyer des quatre éléments, ouvrage que Dastros a développé avec plus de complaisance encore que le premier, et qui conclut exactement comme celui-ci ; c'est pourquoi il suffira de rapporter les quatre derniers vers de l'arrêt :

L'Ayre es Rey au loutgis deoüs bens,
Lou Houec au Houec, la Tèrro en Tèrro,
L'Aygo en l'Aygo, è sès auto gnèrro
Horo de PROUCÈS SES DESPENS.

Cette poésie, sachons-le reconnaître, est froide, décolorée, sans qu'une seule image, qu'un trait, qu'un sentiment, qu'une intention, viennent surprendre l'esprit ou le cœur à travers ce canevas didactique. L'ode que Dastros adressa à Goudelin n'est guère plus poétique ; ses noëls et son catéchisme, comme on devait s'y attendre, le sont chacun un peu moins. Aussi l'impression qui reste après avoir lu les ouvrages de Dastros, c'est de se le représenter comme un de ces ecclésiastiques, faisant passe-temps des lettres, un peu à la gauloise, quand ils l'osaient; mais étant au fond pleins de respect pour les principes honnêtes et chrétiens. Chemin faisant, nous rencontrerons quelques-unes de ces bonnes natures dont la gaîté fut tempérée par une douce morale, image de leur vie moitié sensuelle et moitié dévote.

Prouvons notre dire : à la fin de son *Triomphe des noëls gascons*, — *(Lou trimfe des nouèls gascous)*, — Dastros n'a pu contenir sa belle humeur, qui s'était plusieurs fois trahie dans ses deux poèmes. Comme on va le voir, elle était fort légitime : En l'année 1643, date de la première édition du rarissime livret, les vendanges avaient été abondantes et le vin était bon. On chantait donc en Gascogne, et mieux valait un noël, fut-il un peu guilleret, que les sottes chansons qui couraient les veillées, et voilà le vicaire de Saint-Clar qui, le verre en main, plein de reconnaissance envers Dieu, de qui tout émane, même la *purée septembriale,* entonne le premier les couplets suivants sur un air de branle cher aux enfants de la Lomagne.

Qualo sira la perssouno
Qui nou cantara Nadau,
Aquest' annado ta bouno,
Qu'om pot hè trouta l'uchau ?
Cantem dounc ses pensa'n mau,
Que l'un à l'aut' arrespouno :

Hestejo, hestejo plan Nadau,
E, per hesteja, carrejo,
Carrejo, carrejo leou, Bidau,
Bin per hesteja Nadau.

Lou Rittou è lou Becari,
Quan ajon, cado maytin,
Dic la Messo è lou berbiari,
Que se hasson pourta bin,
E puch que canten ses fin
Aqueste mot salutari :

Hestejo, hestejo, etc.

Cau tabe que la Noublesso
Si tengo de soun estrem,
Per à Nadau hè caresso,
En canta è breoüe frem,
E en hè un terro-trem.

Hestejo, hestejo, etc.

Lous Marchans è lous Bourgesis
En bese tant de binat,
Cantaran dab lous Pagesis
Gracios an qui nous l'a dat;
Des Mestiaraus nou y a nat
Que se care de tres mesis.

Hestejo, hestejo, etc.

Qu'en bèt hila, las hennetos
Canten Nadau de boun co
En beoüen cauqos lermetos,
Que Nostre-Seigne b'ag bo,
Si lèychon, per cant'aquo,
Toutos autos cansounetos.

Hestejo, hestejo, etc.

Per hè cara las gendarmos,
Et nous cau crida mès qu'ets,

E hè countro sas alarmos
Tinda beyres è brouquets,
E lous pouchans mots aquets
Lous haran quita las armos.

Hestejo, hestejo, etc.

Nou creignan ta pauc que benguo
Abarrejo nous Satan,
Ni que jamès nous surprengo
Tant qu'ajam lou beyre en man,
Surtout aus qui cantaran
Nadau de co è de lengo.

Hestejo, hestejo, etc.

Preguem touts, aquesto hèsto,
Lou Hillet è mès la May,
Que tant de fabou nous prèsto,
Que nous a pleyat lou chay,
Que nous goüarde, se li play,
D'enemics è de tempesto.

Hestejo, hestejo plan Nadau,
E per hesteja carrejo,
Carrejo, carrejo leou, Bidau,
Bin per hesteja Nadau.

Il ne faut pas croire que, tandis que les poètes qui viennent de nous occuper s'exerçaient dans les patois aquitains pour la seule satisfaction de leur esprit, la Gascogne fût restée étrangère aux agitations de la France. Le mouvement de la Fronde s'y était fait sentir, comme partout ailleurs, et là aussi les pamphlets et les libelles étaient venus exciter contre Mazarin les haines populaires. Condé, après avoir suivi le parti de la cour, avait fait volte-face et s'était déclaré pour les frondeurs. Aussi, en 1651, fut-il choisi pour être opposé au cardinal dans un chant royal, remarquable autant par la pureté de l'idiome dans lequel il est écrit, que par l'ampleur du style. L'auteur, qui nous est inconnu, l'avait fait précéder d'un Chant Royal, sur les affaires du temps, écrit dans un français détestable, et avait publié les deux *Mazarinades* sous ce titre : *Chants royaux dictés aux Jeux-Fleuraux dans Tolose, le premier mai* 1651, *sur la déroute Mazarine*, feignant de les avoir produits à la fête des fleurs, en se gardant bien d'y mettre son nom ni celui de l'imprimeur.

CANT ROYAL.

LA FELICITAT PASSATGÈRO.

Si de bostos fabous aus amics hasècs chèro,
Puncèlos qu'habitats lou double Tucoulet,
Ses crento de refus las medissos espèro
Lou qu'es è que toutjour sera boste bailet :
Ajudats m'acoucha dins aquesto scrituro
De toutos las qu'e bist la mès raro abenturo.
Des darrès jours de jun un sur tout, à mon grat,
M'amièc dins lou gran claus d'un riche Poutentat,
Oun en bèt escoutan des Roussignols l'aubado
Entenu claroment, un pauc à l'escartat,
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

LA COUJO.

Na guouaire, ça dissouc, qu'aci la Jardinèro
Plantèc un de mous gras dan lou bèc deou sarclet,
E pus qu'auques maytis arribèc maynatgèro,
La pichèrro à la man abeuran à galet :
Après aquet arros lou soureil m'escauhuro,
E contro tu besin mou pè que s'asseguro,
Creis denquio qu'a ton coup mon brancatge montat
Se troubèc promtomen à tous brans ajustat,
Oun hi penjourleja mous coujars en parado,
Taloment que jou soun, à dise la bertat,
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

L'AUTOUR.

Es asso, dissiè-jou, quauque boux bertadèro ?
Ou be quauque esperit que lotjo peou bousquet ?
Per sabe la bertat jou gaigni l'espalièro,
E de grapos m'en hauc oun augi lou caquet,
Aqui la Coujo bi, rouganto en sa pousturo,
Qu'au houeillatge deou Pin soun houeillatge mesuro,
S'arrapo dau sous hious d'un è d'aute coustat,
Se picquo sottomen de tengue grabitat,
En tractan lou Pignè coumo soun camarado,
E d'aquero faissou bi ses difficultat
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

LOU PIGNÈ.

Lou Pignè l'y dissouc, ta bigou passatgèro,
Paubro marrouflo qu'ès, iou prèsi mens qu'un blet
E lou mèstre deou claus, houssos encoüe plus fièro,
Estimo mès que tu lou quiti serpoulet.
D'un rat à ta rasic la soulo mourdeduro
Pot prumè de douman fini ta besiaduro,
E perfèit de ton frut, de qui ès tant d'estat,
Enflat d'aire è de bent, couèit è cru toutjour fat,
Dau lous milhous adobs à cad'un desagrado,
Doun pot donquos tira tanto de banitat
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

LOU PIGNÉ.

Per mi, nou sabi quand, sourtit de pepinièro,
Des frutès' ses mouri soun aci lou soulet,
E despitan lous bens, foudres è pèriclèro,
Dus siècles ja passats m'y besi fèrme è dret :
Hyoucèr, estiou, moun frut abricat de berduro,
Ses creigne caut ni fret à soun aise maduro,
Jou soun hil d'aquets païs qu'à Colchos an pourtat
Tout ço que de balent augouc l'antiquitat,
Quand Jason y gagnèc aquero lau daurado :
Qu'es donc au prèx de jou ? Ren que calamitat
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

ALLEGORIO.

Lou Pignè dins mous bèrs bous a representat
CONDÈ, doun la Maisou, de touto ancienetat,
Sus fermes fondomens la glorio a relebado :
E de tu MAZARIN mustro l'infirmitat
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

AUTOMENT.

CONDÈ, per lou Pignè bous es representat,
Qui coumo sous aujous balent a resistat,
Quand l'embejo lanssèc sur et la periclado :
E de tu MAZARIN mustro la flaquetat
La Coujo qu'au Pignè hèc la rodomontado.

Je note ici pour ne rien omettre, et aussi à cause de leur mérite lit-

téraire, une suite de spirituels badinages à l'adresse des habitants de Lectoure. Aiguisées de vives malices, ces productions sont encore lues avec un certain attrait ; elles durent sûrement obtenir un succès d'enthousiasme lors de leur apparition.

Chaque localité a une façon d'être qui devient comme le trait moral et saillant de ses habitants ; de là ces sobriquets qui les caractérisent parfois d'une manière si pittoresque et si vraie, et qu'il faudrait conserver si le plus souvent ils ne servaient à entretenir des rivalités et des haines entre des populations voisines. Or, les Lectourois ont de tout temps aimé la distinction, les belles manières. Dans cette petite cité, qui fut le siége d'une colonie romaine, qui devint celui d'un évêché, qui était, au moment auquel nous allons nous reporter, la capitale de la vicomté de Lomagne, on a toujours affecté les habitudes des grandes villes. Il n'en a pas fallu davantage pour exciter les propos badins et quelque peu envieux de voisins, moins soigneux de leur urbanité. A la fin du dix-septième siècle, des quolibets couraient déjà sur Lectoure, qui devint bientôt le but de quelques malicieux esprits. Leurs vers, colportés sous le manteau, sans auteur avoué, acquirent, à cause même de cette demi-obscurité, plus de piquant.

Cette guerre d'épigrammes qui pèse encore sur le cœur des Lectourois, et qu'il n'est certes pas de notre intention de raviver, en supposant qu'elle soit même assoupie, eut son point de départ dans une alarme mal fondée, qui tint les habitants de Lectoure en grand émoi pendant quelques heures. Voici ce qui serait arrivé : Lectoure, après être longtemps demeurée au pouvoir des huguenots, avait été définitivement reprise par les catholiques ; craignant les fâcheux retours du passé, ses habitants exerçaient une active vigilance pour empêcher toute surprise de la part des calvinistes. Or, pendant une nuit de printemps, noire et pluvieuse, celle du jeudi saint de l'année 1689, ils aperçurent des feux qui rampaient le long des escarpements sur lesquels est bâtie la ville. On crut à une attaque ; le tocsin sonna et donna l'alarme ; bientôt toute la population, hommes, femmes, enfants, et jusqu'aux moines, furent sous les armes, prêts à opposer à l'ennemi une vigoureuse résistance. Cependant, au crépuscule du jour, on découvrit à la place de farouches assiégeants de paisibles concitoyens faisant la chasse aux colimaçons. De là l'épithète moqueuse de *Limaucaires* (chercheurs ou mangeurs de limaçons) que l'on a donnée aux habitants de Lectoure.

Nous possédons deux récits manuscrits de cette plaisante aventure,

l'un en patois de Toulouse, l'autre en pur gascon. Ils sont de d'Arquier, prêtre de Saint-Clar de Lomagne. Je crois faire plaisir aux lecteurs en empruntant quelques passages à l'une et à l'autre de ces spirituelles compositions :

LA METAMORPHOSO DES HIGOUNAOUS EN ESCARGOLS DINS LE BALOUN DE LEYTOURO.

POUÈMO EN LENGATGE TOULOUSÈN.

La neit del jour qu'un Dious finic nostro misèro,
La luno fournissio soun humido carrièro,
Les hommes al repaous fasion toutis la cour,
Exceptat les boulurs è les que fan l'amour;
Quand Calbin, enratjat de beire que Leytouro,
Qu'èro, tems es estat, sa fidèlo pastouro,
N'abio plus cap d'agnèl nouirit dins soun pousou
Dounèc à Lucifèr uno talo lixou :
« Escouto, Lucifèr, moun amic, entre milo,
» Jou senti dins moun cor trop escalfa ma bilo,
» Per souffri plus loungtemps que laisses bioure en pax
» Un nisal de gascous countro iou mutinats.
» Crei-me, pusque toutjour cerqui ton abantatge,
» L'infèr debendra lèou qualque triste hermitatge
» Se nou bos pas serbi mous èffans è les tious,
» Que Louis a pribat de las counsoulatious.
» Ajos hounto, à la fi, que per ta negligenço
» El les ajo oubligeats à faire penitenço,
» A passa le careme amb'un faix d'espinars,
» Que naission per despieit aqueste mes de mars;
» Per benja noblomen tant de berdos injuros,
» Qu'an fait ceca sur pè cent millo creaturos,
» Qu'afin de m'oubei boulion manja lebraus,
» Fai marcha proumptomen prèsqu'autant d'higounaus.
» Mai, puléou douno lour un bisatge tarrible,
» Glisso-te dins lour cor per le randre inbincible,
» Armo-les de flambeous alucats dins l'infèr,
» Baï trempa dins le Styx la punto de lour fèr,
» Per metre à foc, à sang, une bilo rebèlo,
» Que del tems de Monluc, me demourèc fidèlo,
» Et que ben de quita mous anciens règlomens
» Per segui d'un prélat les noubèls sentimens. »

Calvin poursuit encore ses excitations, et l'auteur reprend son récit :

Calvin finic aïci soun infernalo barengo ;
E Lucifèr jouyous l'y pissèc sur la lengo
Per le recoumpensa d'abe millou parlat
Al proufit de l'infèr que tout autre damnat.

Lucifer va, suivant les conseils de Calvin, éveiller le zèle des démons en faveur des huguenots. Il veut qu'une nuée de monstres, tirés des profondeurs des Pyrénées, viennent en aide à l'armée qui va assiéger Lectoure.

Mais voilà qu'un ange, gracieux messager du ciel, vient, au moment où, dans Lectoure, tout s'apprête à résister aux assiégeants, se poser sur la pointe du clocher de la cathédrale :

Penden tout aiço dounc l'Anjo se preparabo
A prebeni le mal que Léytouro riscabo ;
Aprèp, el descendèt de la bouto de cèl
D'un airè que nou pot exprima moun pincèl.

C'était un ange d'un blanc plus pur que la neige, à la chevelure plus blonde, plus éclatante que celle du soleil, aux ailes reflétant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Debout, sur le clocher béni, il remplit sa mission divine :

Aqui, tout animat d'uno boux de trouneire,
Qu'entendion soulomen les que le poudion beire,
El coumandèc en mèstre al troupèl des demouns,
De rentra bistomen dins lours antres proufouns.

A ce commandement, Satan prend la fuite et retourne aux enfers ; et s'adressant à l'armée des calvinistes, l'ange continue :

Per bous, sa diguèc l'Anjo, canaillo incourrigiblo,
Que serets de l'infèr la paillo incounbustiblo,
Hereticos maoudits, infernals loups-garous,
Judasses furibens, igounauous maliciouses,
Que tracassats Louis quand bol bous rendre hurouses,
Calbinistos ingrats, infames parpaillols
Debenèts proumptomen autant d'escagarols
Qu'èts aqui de souldats que coumpousats l'armado
Déja prèsto al moument de mounta l'escalado.

Le céleste protecteur n'eut pas achevé que la troupe guerrière de Calvin fut changée en colimaçons, c'est-à-dire

..... En cournuts animals
Qu'encaro tiron peno à traina lous oustals,
E grimpant braboment dessus qualquo muraillo,
Semblon toutjour despèi presenta la bataillo,
Ou, per dire milhou, boule douna l'assaut,
Coumo se lour instinct èro encaro igounaut.

Mais l'aurore se lève, les consuls de Lectoure, ignorants du prodige, sortent gaillardement à la tête des leurs contre les ennemis,

Quand un groussiè paysan, aougit coum'un ouracle,
Benguèc fort à prepaous lour counta le miracle,
E per milhou prouba sa reèllo bisiou,
D'un grand sac d'escargols moustrèc la proubisiou;
D'abord aquels Cesars, d'uno mino gentillo,
Menon les ennemics prisouniès dins la bilo,
Oun, per se pla benja, cadun dins soun oustal,
Les manjèc ambe pebre, oli, binagre è sal.

J'ai dit que le même sujet avait été traité dans l'idiome gascon. Il le fut, en effet, et tout aussi heureusement par le même auteur, en le variant toutefois. Je suivrai encore mes manuscrits :

LA GUERRO DOUS LIMAX CONTRO LOUS LEYTOURESES.

Sietge de la bilo, lou 7 avriou 1699.

POUÈMO DE MOUSSU D'ARQUIÉ, CAPERAN DE SENT-CLA.

Lou dijaus-sant passat à dèx houros de neit
Quand las gens de Leytouro anaoun touts aou lèit,
Ets aougin un tourment d'ab toutos las campanos
Aou clouquè, pes coubens, dab petitos è granos
Aoutalèou ets sourtin horo de las maisous
Cargats de pistoulets, de fusils è bastous.
Semblaouo qu'ets bouleoun espaounta la tèrro
En boulen declara aous Huguanaous la guèrro.
Qui bibo! qu'es asso? Oun soun lous ennemits?
Lous caou enbrigailla à pousses è à pics.
. . . . . .
. . . . . .

Gnaouèo ende creba de rise de lous bese
Courre de touts coustats, n'ac pouyrets jamès crese :
Lous magistrats prumès, bourgeses è marchans,
Seguits d'un régiment de praoubes artisans,
Armats de cap en pè de bastous è de barros,
De coutèx, de lajets garnits de bounos garros.
Las hennos dan careils è cene aous deouantaous,
Ende creba lous oueils an aquets Hugounaous.

Un moine, éveillé par le bruit de la ville, jette par ses cris l'alarme dans le couvent ; la communauté s'arme et sort, tous les religieux sont en marche, excepté le prieur, qui.....

..... N'aurè be hèit autant
S'aouè couchat deguens, mès n'èro estat gourmant.

Tout allait au mieux, les habitants de Lectoure faisaient bonne contenance; mais une détonation se fait entendre et la peur s'empare d'eux : Ils se recommandent aux saints, à la Vierge, s'apprêtant à rendre leur âme à Dieu.

L'auteur termine en disant :

Jou n'aourè jamès hèit se boulèoue tout dise
Que nia per spouti è mès creba de rise;
Mil ans après nous aous lous mucharan aou dit,
E touts, grand è petit, cad'un sera stourdit
De bese que Leytoure ajo ataou pres las armos
E pendent uio nèit da de granos alarmos
Sense aoue bist arre que de houecs escartats,
Qu'èron de praoubos gens que cercaouen limats.

Ouarats aqui la fin d'aquero tragedio
Que d'aci à milo ans passera per houlio,
Touts lous cots que beiran, à la Plaço, limats,
La paou lou prenguera, creiran èstre assièjats.

Dans cette seconde pièce de vers, l'attaque perd déjà le caractère du simple badinage, les traits cessent d'être tous courtois ; mais la satire s'était montrée bien plus vive encore dans deux autres compositions qu'à cause de cela même nous négligerons, nous arrêtant là où les convenances ne sont plus respectées.

Le Dr Noulet.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Rentrée des Facultés. (*Suite et fin*) (1).

5° Rapport sur les travaux de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, par M. Augustin Dassier, directeur de l'Ecole.

MONSIEUR LE RECTEUR, MESSIEURS,

Sa Majesté l'Empereur signait au château de Pau, le 22 août 1854, le décret qui devait désormais régir les établissements d'enseignement supérieur.

Le Ministre éminent dont la perte prématurée a été suivie de tant de regrets, M. Fortoul, qui avait préparé le projet de ce décret, en avait exposé les motifs, le but et le mécanisme dans un rapport remarquable adressé au chef de l'Etat et annexé aujourd'hui au décret revêtu de la sanction impériale.

Cette loi nouvelle, qui intéressait si essentiellement les Ecoles de médecine et les médecins, devait remédier à des abus contre lesquels la raison publique s'était longtemps et en vain élevée, et elle promettait pour l'avenir de nombreuses améliorations dans l'enseignement et l'exer-

(1) Voir la livraison précédente.

cice de l'art. Les abus ont-ils cessé? les améliorations sont-elles réalisées? l'expérience est-elle faite?

Messieurs, deux exercices se sont à peine écoulés, et ce temps n'est pas suffisant pour qu'on puisse apprécier le nouveau régime dans tous ses rapports avec l'enseignement qu'il s'est proposé d'améliorer, avec la pratique de l'art de guérir qu'il a voulu rendre plus digne, plus profitable pour les médecins et pour les malades.

Les abus sont tombés ou tombent à chaque heure pour ne plus se renouveler. Le bien qui résulte de cette extinction est déjà parfaitement senti et la reconnaissance du monde médical remonte jusqu'à l'illustre promoteur de cette réforme.

Les améliorations promises sont plus lentes et plus difficiles à arriver. Il y a beaucoup à faire, beaucoup à retoucher sans doute, pour que l'œuvre porte tous ses fruits; mais il ne faut pas attaquer l'arbre, parce que les fruits n'en sont point encore mûrs.

Il faut expérimenter, enregistrer les faits bien observés, laissant à d'autres temps et à de plus hautes intelligences le soin de corriger au besoin cette conception d'un ministre bien intentionné, mais qui, comme toutes les conceptions humaines, a besoin de recevoir la sanction de l'expérience.

Ce n'est donc pas en critique que je veux parler, mais seulement en observateur exact et consciencieux. Je voudrais pouvoir éclairer la route difficile où sont engagées les Ecoles, et qui, suivant l'impulsion qui leur sera donnée, arriveront au faîte du progrès ou tomberont dans l'abîme.

Messieurs, vous m'accorderez pour quelques instants votre bienveillante attention; car je remplis en ce moment une obligation, et ma lecture n'a pas d'autre prétention que de vous faire connaître l'état de notre Ecole médicale pendant l'année académique 1855-1856. Je serai très-sobre de réflexions.

Messieurs, on vient de vous le dire avec trop d'esprit pour que j'ose le répéter en mon langage vulgaire, l'on conserve à Toulouse les vieilles traditions, les vieilles habitudes, l'on ne renie pas son origine. Je suis heureux de confirmer par un exemple, pris dans notre Ecole, l'observation délicate et vraie de notre très-honoré doyen des lettres.

Comme était autrefois la Faculté de médecine entre les Facultés de l'Université de Toulouse, notre Ecole est encore une véritable famille. Dans le vieux temps, les maîtres régents en médecine, comme ils s'appelaient, vivaient entourés de leurs disciples aux Ecoles, à l'hôpital et

même dans les visites à leurs malades privés. C'était une sorte de conférence qui n'avait de limites que les heures du manger et du dormir. L'instruction pratique surtout devait gagner singulièrement à ces exercices familiers. Les écoliers d'alors étaient nombreux, alertes, travailleurs, nous pourrions en administrer la preuve; un peu turbulents à l'égard de la police des capitouls, mais pleins de cœur au besoin, et se dévouant sans réserve au profit de tous, dans les calamités publiques, dans les guerres, lors des épidémies et des pestes qui ravagèrent notre pays toulousain durant plusieurs siècles.

Comme nos vénérables prédécesseurs, nous nous faisons un devoir de vivre avec nos élèves, de les initier, surtout par la méthode familière, à tous les secrets de la science et de la pratique médicale. Nous les entourons de prévenances et de dévouement, nous les tenons dans la règle, mais nous savons en modérer la rigueur. Comme les écoliers d'autrefois, nos élèves d'aujourd'hui sont un peu vifs, mais généreux et toujours prêts à se dévouer aux souffrances publiques. Il y a deux ou trois siècles, des écoliers mouraient ici en soignant des pestiférés; des élèves de notre Ecole sont morts en soignant les cholériques et les blessés de Sébastopol!

Telle est, Messieurs, l'esquisse des mœurs et des habitudes de notre Ecole. On est toujours heureux d'y avoir étudié; l'on est fier et l'on tient à honneur d'y être professeur!

Messieurs, notre année scolaire a été bien remplie. Tous les cours ordinaires et complémentaires ont eu lieu selon les programmes et sans interruption.

Chacun a rempli son devoir à l'Ecole; je n'aurais pas besoin de le dire pour les anciens de la compagnie qui, depuis longtemps, ont fait leurs preuves; pour ceux-là, bonne réputation et bonne renommée obligent; mais je dois un témoignage public aux collègues entrés nouvellement à l'Ecole à divers titres; ils y ont pris tous dignement leur place et conquis de prime-abord la confiance et la sympathie de leurs élèves, l'estime et la considération des collègues dont ils venaient partager les travaux.

MM. les professeurs Bonamy et Pégot ont inauguré avec le plus grand succès, l'un le cours d'anatomie, l'autre le cours de physiologie. Les élèves se sont pressés à leurs leçons.

Les travaux anatomiques ont pris un redoublement d'activité sous la forte impulsion et le zèle sans bornes de M. Bonamy, et avec l'assistance

intelligente de M. le docteur Noguès, si cher déjà à l'Ecole, qui l'avait en quelque sorte adopté comme un des siens, avant qu'il ne lui fût attaché officiellement par le double titre de chef des travaux anatomiques et de professeur suppléant qu'il vient d'obtenir.

M. le docteur Laforgue, professeur d'accouchement et qui a hérité de la chaire si bien occupée pendant quinze ans par notre honorable doyen M. Ducasse, s'est montré digne de succéder à ce maître si capable et si distingué; de nombreux auditeurs se sont pressés autour de sa chaire.

Suivant les arrangements du nouveau programme, les cliniques ont dû être dédoublées et confiées à des professeurs adjoints. En cette qualité M. le docteur Bernard-Desbarreaux a pris la moitié du service de clinique interne de M. le docteur Dassier, professeur titulaire, et M. le docteur Estevenet, adjoint de clinique externe, la moitié du service chirurgical de M. le docteur Dieulafoy, professeur en titre. Ce double partage ne peut qu'être fructueux, et l'heureux essai que nous venons d'en faire a mis en évidence les qualités solides et éminentes qui distinguent les deux nouveaux élus.

La clinique interne a reçu de plus un utile auxiliaire dans le chef de clinique interne qui lui a été donné. M. le docteur Guitard, qui a été institué dans cette fonction avec le titre de professeur suppléant, a rempli très-convenablement sa tâche. Par lui nos élèves ont été pratiquement initiés à la connaissance des procédés anciens et nouveaux que possède la science pour le perfectionnement du diagnostic des maladies internes. Des études sur le sang, la bile, les urines et les autres humeurs de l'économie, l'application des réactifs chimiques, de l'électricité et du microscope à l'étude de l'économie humaine, ont été faites dans l'amphithéâtre des cliniques et avec succès, par nos élèves, sous l'intelligente direction de notre jeune professeur.

Un autre professeur suppléant de chirurgie, que mon cœur me dirait de ne pas oublier si la justice ne m'ordonnait d'en parler, a pris une place distinguée dans l'enseignement de l'Ecole. M. le docteur Adolphe Dassier, chargé provisoirement du service de M. le professeur Dieulafoy empêché, a bien rempli sa mission difficile; il a été accueilli par les félicitations de ses confrères et la vive sympathie des élèves.

Exceptionnellement aux autres Ecoles préparatoires, nous possédons, vous le savez, Messieurs, une chaire de médecine légale. Cet enseignement, dans un grand centre judiciaire, dans la ville de Cujas, était motivé par les résultats qu'en devaient obtenir et l'Ecole de droit et l'Ecole

de médecine. Dans la dernière organisation des Ecoles, notre chaire devait disparaître, elle a été maintenue au contraire par les considérations qui l'avaient fait créer.

Cette chaire, où ont brillé nos deux professeurs honoraires, MM. Ducasse et Combes, fut donnée l'an dernier à un médecin bien digne de l'occuper, à M. le docteur Séverin Caussé, d'Albi, dont les travaux spéciaux sur la médecine légale sont connus et appréciés de tout le monde savant. Cet honorable confrère, que l'Ecole avait appelé de ses votes, qu'elle eût été si heureuse de posséder, n'a pu accepter, à notre grand regret, la chaire importante à laquelle il avait été élevé.

Nous avons tous fait un sympathique accueil au successeur de M. Caussé, M. le docteur Gérard Marchant, que son talent, ses études spéciales et ses qualités privées nous avaient depuis longtemps rendu cher. Il a soutenu avec distinction les épreuves d'un premier enseignement public, et nous sommes sûrs aujourd'hui que cette chaire justifiera son existence exceptionnelle par les services qu'elle rendra à la médecine, au droit et à la justice.

Par des circonstances indépendantes de notre volonté, notre enseignement pharmaceutique est resté un peu en souffrance cette année. La réorganisation de l'Ecole nous a bien laissé M. le professeur Filhol avec son talent hors ligne, mais elle a rogné son enseignement par moitié. La chaire d'histoire naturelle médicale ne se trouve plus dans notre cadre. M. Magnes-Lahens, suppléant, que nous espérons voir appelé au titre de professeur adjoint pour le prochain exercice, n'a rien négligé pour réparer la lacune opérée par le nouveau règlement.

Ce n'est pas à dire que ce règlement ait pour but de diminuer l'enseignement secondaire de la médecine, mais nos élèves sont obligés d'aller en prendre une part aux cours de la Faculté des sciences. Certes, par une circonstance bien favorable pour nous, la Faculté des sciences de Toulouse compte dans son sein trois docteurs en médecine chargés des cours que sont obligés de suivre nos élèves. M. Filhol, MM. Joly et Clos trouveront souvent l'occasion de faire des applications de la partie des sciences qu'ils professent à l'étude de la médecine. Mais pour ne pas descendre de la hauteur qu'il doit garder pour rester digne de la Faculté, leur enseignement ne pourra pas nous être aussi profitable qu'on avait pu le supposer.

Ces cours, qui sont obligatoires, ont été placés, avec une bienveillance dont je dois remercier la Faculté, à des heures accessibles à nos

élèves; malheureusement les distances sont bien grandes de l'hôpital ou de l'Ecole à la Faculté.

Messieurs, l'Ecole de Toulouse, avec les éléments de prospérité qu'elle possède, peut ne pas redouter les épreuves qui l'attendent. Il est à peu près sûr que les dispositions du décret qui ont restreint considérablement le temps que les étudiants pourront passer utilement dans les Ecoles préparatoires, amèneront une diminution notable dans leur population; comme les autres Ecoles la nôtre subira cette diminution. Toutefois nous avons peu souffert de ce côté-là.

Le chiffre de nos inscriptions était l'an dernier de 184, il est cette année de 170. La population s'est formée à peu près de la même manière: 38 élèves sont venus de la Haute-Garonne, 28 du Gers, 22 des Hautes-Pyrénées, 15 du Tarn, 9 de l'Ariége, 7 du Lot, 7 du Tarn-et-Garonne, 3 de l'Aveyron, 41 des départements étrangers à notre ressort académique. Parmi les 170 élèves, 75 ont été inscrits pour le doctorat, et par conséquent étaient déjà bacheliers ès-science, 66 pour le titre d'officier de santé, mais avec la pensée d'arriver pour la plupart au doctorat. 5 étudiants se sont présentés pour la pharmacie de première classe, 24 pour le deuxième degré.

Il a été pris dans le courant de l'exercice 626 inscriptions qui, à 30 fr. l'une, ont produit la somme de 16,380 fr., dont 15,650 fr., soit 25 fr. par inscription, ont été versés par nous dans la caisse municipale, et 730 fr., pour la compensation des inscriptions d'Ecole en inscriptions de Faculté, dans la caisse du trésor de l'Université. A cette recette est venu se joindre le reliquat net de 1,693 fr. 55 c. provenant des réceptions du jury. Ce chiffre, joint aux 16,380 fr. des inscriptions, forme un total arrêté à la somme de 18,073 fr. 55 c.

Les dépenses de l'Ecole ont été circonscrites dans son budget, et elle a fait cependant sur ses crédits ordinaires des acquisitions d'une certaine valeur pour la bibliothèque, pour les collections, pour les laboratoires.

Messieurs, par le nombre des élèves qui fréquentent notre école, par le montant de la recette qu'ils ont produit, vous avez pu apprécier matériellement l'état prospère de notre établissement.

Par les confidences que je vous ai faites sur notre intérieur, vous avez pu juger de nos tendances et de notre esprit; par l'énumération de nos moyens d'enseignement, vous aurez compris que nous sommes en mesure de donner un enseignement suffisant aux jeunes gens qui, au sortir de nos amphithéâtres, recevront un diplôme pour la pratique.

Par quelques observations sur les moyens qui nous font juger de leur instruction, je vais vous donner une idée de nos études et du niveau où elles se sont arrêtées cette année.

Les interrogations quotidiennes, avant ou après la leçon, sont un excellent moyen d'obliger les élèves à se tenir toujours au courant du cours professé; elles les forcent à s'habituer à parler en public, et cette habitude donne plus tard à ceux qui l'ont contractée une supériorité marquée dans les examens oraux, dans les disputes des concours, sur des rivaux redoutables par leur science quelquefois, mais qui ne savent pas parler. Cet exercice, qu'on avait longtemps regardé comme une charge pénible, est aujourd'hui recherché surtout par les bons élèves. C'est un progrès à signaler.

Les examens de fin d'année sont devenus très-sérieux. L'importance qu'on leur donne dans les Facultés et dans les concours a produit cet heureux résultat. Nos examens ont été généralement bons, surtout en deuxième année. Sur 48 votes exprimés on compte 9 *très-satisfait*, 19 *satisfait*, 7 *médiocre*, et 13 *ajournements*. Ce dernier chiffre prouve que le jury a été sévère, mais il donne aussi une plus grande valeur aux bonnes notes accordées.

Si nous avons des éloges à adresser à nos élèves, nous avons aussi à leur faire quelques reproches. Le *concours de fin d'année* n'a pas été au niveau de ceux qui l'ont précédé, et cependant les récompenses ne sont pas moins belles. Un petit nombre d'élèves a pris part à la lutte. Et si quelques épreuves ont été excellentes et mérité des couronnes, il en est d'autres qui ont laissé beaucoup à désirer. J'adjure ici ceux de nos disciples qui tiennent à l'honneur de l'Ecole de prendre une éclatante revanche l'an prochain.

Le concours pour l'internat, qui était autrefois un véritable tournoi de science où se donnaient rendez-vous des athlètes vigoureux et bien préparés à la lutte, décline encore cette année. Mais cette décadence ne saurait être imputée tout-à-fait aux élèves, elle dépend de l'application du règlement qui limite aux trois premières années le temps que les aspirants au doctorat peuvent passer utilement dans les Ecoles préparatoires, et encore avec une réduction pour la troisième année. Cette mesure éloigne nécessairement de nos hôpitaux les sujets les plus capables. Je ne toucherais pas à cette question, que je crois capitale pour les maisons hospitalières et les Ecoles, si déjà M. le Ministre n'avait atténué les effets de cette mesure par une disposition qui permet aux internes des hôpitaux

de prolonger utilement de six mois leurs études dans les Ecoles de province. Certes, le Ministre qui a pu accorder cette faveur peut bien en accorder une plus grande encore. Ce serait une belle prime à offrir à l'émulation des élèves qui veulent sérieusement se livrer à la pratique de l'art de guérir, que de considérer leur stage actif dans les grands hôpitaux d'instruction comme donnant à leurs inscriptions d'Ecole la valeur des inscriptions de Faculté. Ce serait le moyen de fortifier les études en province, de faire de bons praticiens, initiés de bonne heure à la connaissance de la constitution médicale du pays où ils devront exercer. C'est le seul moyen, je le répète avec conviction, d'assurer un service de santé irréprochable aux pauvres des hôpitaux, trop souvent exposés à des mains inhabiles.

Messieurs, ici s'arrête, à proprement parler, l'exposé des travaux de l'Ecole enseignante. Mais la loi nouvelle lui a donné l'attribution de se constituer en jury une fois dans l'année, de faire des examens et de conférer des grades aux officiers de santé, aux pharmaciens de seconde classe, aux sages-femmes et aux herboristes qui veulent exercer leur profession dans un des huit départements de l'Académie de Toulouse.

Les épreuves du jury seront un jour la pierre de touche de notre enseignement; c'est lorsque les candidats qui se présenteront aux examens auront tous étudié dans notre Ecole; mais aujourd'hui elles ont peu de signification à ce point de vue, la plupart des aspirants qui sont venus nous demander un diplôme n'ayant point étudié sous notre direction.

Les deux sections du jury ont fonctionné séparément sous la présidence de M. le professeur Pouzins, de Montpellier, pour la pharmacie, et de M. le professeur Alquié, de Montpellier, pour les officiers de santé et les sages-femmes.

M. le président Pouzins, assisté de MM. les professeurs Filhol et Noulet de notre Ecole, a ouvert la session de pharmacie le 5 octobre et l'a terminée le 10 du même mois. Le jury a eu à examiner 14 candidats : 6 ont été reçus; 8 ont été ajournés. Les épreuves ont été généralement très-faibles. Sur 22 votes exprimés, on ne compte que 1 *satisfait*. Ce résultat est grave, et il peut en ressortir une leçon. Plusieurs des candidats refusés possédaient déjà le droit d'exercice; ils voulaient seulement changer de domicile et de diplôme, mais sans courir les chances d'un examen sérieux. De cruelles déceptions sont résultées de l'interprétation trop facile de la loi. Que les intéressés le sachent bien, le jury vient de proclamer par ses votes qu'il ne se trouve pas lié par les titres antérieurs.

Le jury des officiers de santé, présidé par M. le professeur Alquié, assisté tour à tour par MM. les professeurs de l'Ecole, n'a pas eu à prononcer des jugements aussi sévères. La session, ouverte le 11 octobre pour les officiers et les sages-femmes, a été clause le 17 du même mois. Sur 11 candidats, dont 8 déjà pourvus du droit d'exercice, 8 ont été admis et 3 ajournés.

L'Ecole ne comptait que 3 élèves parmi les candidats ; aucun d'eux n'a parfaitement satisfait ses juges, et, à notre grand regret, le *prix Lasserre*, institué pour récompenser chaque année celui de nos élèves qui aura le plus dignement couronné ses études par d'excellents examens devant le jury, n'a pu être accordé.

Les aspirantes sages-femmes, au nombre de 43, ont été examinées à divers jours de la session avec des chances inégales. 33 ont été admises à l'exercice ; 10 ont été ajournées. La plupart exerçaient depuis longtemps leur profession, ne savaient pas lire et n'avaient d'autre guide dans leur pratique que les inspirations d'une mauvaise routine. Le jury s'est plu à constater l'immense supériorité des femmes qui ont étudié d'une manière régulière, à la maternité de Toulouse, par exemple, et à l'Ecole de Bagnères-de-Bigorre. Le jury a signalé le danger qu'il y avait pour la santé publique à maintenir dans des mains inhabiles la pratique des accouchements. Il a émis le vœu que la loi nouvelle, qui paraît ignorée dans quelques-uns de nos départements, soit rigoureusement appliquée, et que toute sage-femme, qui aurait négligé de régulariser sa position devant le jury, fût interdite.

Messieurs, j'ajouterai à ces vœux, dont j'apprécie l'importance et l'opportunité, qu'il conviendrait qu'un règlement général fixât désormais dans un programme obligé l'enseignement des sages-femmes. Je voudrais que la direction des Ecoles de maternité passât sous la direction de l'instruction publique. Je voudrais enfin que l'enseignement obstétrical fût complètement accessible aux élèves qui fréquentent nos Ecoles ; ce serait un complément bien utile pour leur éducation pratique.

Ici je pourrais m'arrêter, Messieurs, et proclamer les noms de nos lauréats, les noms de ceux que nous avons inscrits, conformément aux intentions de M. le Ministre, dans notre liste d'honneur. Mais je dois retarder un instant la distribution des couronnes pour jeter un dernier regard en arrière et accomplir un devoir qui m'est cher.

Messieurs, au milieu des circonstances difficiles où les Ecoles préparatoires de médecine sont forcément engagées, il y a beaucoup à craindre

pour leur avenir. Plusieurs succomberont sans doute dans les épreuves. Quel sera le sort de la nôtre ? Messieurs, la nôtre se soutiendra ou sera avantageusement transformée. Si elle se maintient au rang élevé qu'elle occupe entre les Ecoles, c'est qu'elle a en elle un grand principe de vie ; c'est parce qu'elle est trop utile à la science et au pays, pour que, dans une réorganisation possible, elle ne tienne pas une place nécessaire. Dans sa constitution, j'allais dire dans ses veines, coule le sang ou la sève de cette antique Faculté de médecine, qui, durant six cents ans, tint un rang honorable dans la grande Université de Toulouse. Qui sait si le vieux tronc qui vit encore en nous ne reprendra pas sa première verdeur ? Messieurs, je l'ai toujours espéré et je l'espère de plus fort ; les augures sont pour nous !

Par des vœux successifs et bien des fois renouvelés, le Conseil de ville, le Conseil du département, les députés et les représentants du Midi, ont demandé pour notre Ecole son érection en Faculté. Ces vœux ont été plusieurs fois sur le point d'être réalisés. Qu'il me soit permis, en les renouvelant, de remercier ici publiquement tous les protecteurs de notre Ecole !

Que M. l'inspecteur général Laferrière entre tous, qui a tant désiré et tant favorisé l'extension de notre enseignement, reçoive l'expression de notre vive reconnaissance pour le bien qu'il nous a fait, pour le bien qu'il nous veut faire encore !

Que l'éminent Magistrat qui n'a pas cru déroger de sa haute position en acceptant les rênes de l'Académie de Toulouse, et qui, déjà, nous a fait entendre pour l'Ecole des paroles si bienveillantes, devienne notre soutien ; qu'il soit notre avocat au jour solennel où se pèseront les destinées de l'enseignement médical, et l'Académie de Toulouse, à qui l'on a promis une seconde Sorbonne, comptera dans son giron une Faculté de plus.

6° M. Bressolles, professeur à la Faculté de Droit, a présenté le rapport suivant sur le concours de l'année ;

MESSIEURS,

Nous venons vous présenter le compte-rendu des divers concours qui ont eu lieu devant la Faculté de Droit, à la fin de la dernière année scolaire.

La simplicité qui convient à la nature de ce travail, nous dispense heureusement de chercher à vous intéresser par les charmes d'un beau langage, que tout le monde n'a pas à sa disposition; il suffira, nous en sommes certains, pour exciter vos sympathies les plus vives en faveur de nos jeunes lauréats, de vous raconter les honorables efforts qu'ils ont fait pour obtenir les récompenses que nous avons proposées à leur émulation; ce récit, que nous vous offrons sans apprêt, aura atteint son but, s'il contient l'expression fidèle des bons sentiments de la Faculté de Droit envers ses meilleurs élèves, et s'il peut entretenir ou même faire naître, dans le cœur de nos nouveaux disciples, le vif désir de marcher sur les traces de leurs heureux devanciers.

La Faculté a eu à juger, comme les années précédentes, deux concours différents : celui des élèves de 3e année et celui des jeunes docteurs et aspirants au doctorat. Nous aurons l'honneur de vous parler successivement de l'un et de l'autre.

CONCOURS DES ÉLÈVES DE 3e ANNÉE.

On a si souvent répété, dans des solennités semblables à celle-ci, quels sont les détails d'organisation de ce concours, qu'il paraît superflu de les reproduire encore aujourd'hui. Cependant, il est un point, dans ces détails, qu'il ne faut pas craindre de rappeler chaque année, c'est que ce concours n'a lieu qu'entre les étudiants qui ont obtenu, dans la somme de tous leurs examens, jusqu'à la licence inclusivement, la majorité de boules blanches : ceci soit dit, afin que tous nos élèves sachent bien que les premiers pas qu'ils font dans notre Ecole ne sont pas eux-mêmes indifférents pour la suite de leur avenir académique, et qu'ils ne sauraient prendre trop tôt leurs mesures pour pouvoir plus tard disputer nos couronnes. Toute la durée des études se trouve ainsi intéressée à leur honorable conclusion, et la pensée de la récompense finale peut ranimer de languissants courages, comme soutenir de nobles ardeurs.

Les élèves de 3e année ont été successivement soumis à deux épreuves, l'une sur le droit romain, l'autre sur le droit français.

Huit concurrents se sont présentés pour la première et dix pour la seconde. Ces deux nombres appellent de notre part une double réflexion. En premier lieu, si on les considère en eux-mêmes, on pourrait les trouver peu en rapport avec le chiffre considérable de nos élèves, et

nous pensons bien, en effet, que si tous ceux qui sont annuellement aptes à concourir, d'après le résultat de leurs examens, appréciaient mieux les avantages procurés par les prix que l'on obtient dans nos Ecoles, ils seraient plus empressés à les disputer; mais, outre que la condition d'admissibilité elle-même restreint nécessairement l'accès de la lice aux meilleurs élèves, il est certain que, parmi ceux-ci, il y a encore des retraites volontaires occasionnées par les chances probables de succès, réservées aux étudiants qui sont connus par leurs camarades comme étant réellement à la tête des cours; il n'y a donc rien de surprenant à voir la lutte engagée seulement entre une dizaine de concurrents; ce nombre d'ailleurs ne saurait nous rendre mécontents, puisque nous savons qu'il est loin d'être proportionnellement dépassé devant la Faculté de Paris, où cependant le chiffre des inscriptions est près de quatre fois supérieur au nôtre. — En second lieu, il y a presque chaque année une légère différence entre le nombre des concurrents pour le droit romain et celui des concurrents qui se présentent en droit français, pour lequel nos élèves semblent témoigner ainsi une sorte de préférence. Or, la Faculté ne saurait approuver une telle tendance, et elle désire que toutes les branches de l'enseignement qu'elle donne soient également cultivées. Il est vrai, sans doute, que le *but final* des études, que l'on vient faire auprès de nous, est la connaissance exacte des lois qui nous régissent; il est vrai aussi que la Faculté de Toulouse, tout en s'efforçant de maintenir les études au niveau scientifique qui leur convient, s'attache surtout à leur imprimer un cachet d'utilité actuelle; il est vrai, enfin, qu'elle n'a jamais partagé l'enthousiasme exagéré de certains romanistes pour les curiosités ou les inutiles subtilités qui peuvent se rencontrer çà et là dans quelques monuments du droit romain; mais tout cela ne l'a jamais empêchée de professer qu'à ses yeux, la connaissance approfondie des travaux des jurisconsultes romains, dans ce qu'ils ont de haute raison pratique, de fine et délicate analyse des actes juridiques, et enfin de savante et exacte déduction méthodique, est une condition presque indispensable pour acquérir la véritable intelligence de nos lois modernes : il y a là comme une sorte de *nécessité de moyen*, ainsi qu'on le dit en théologie. Aussi nos meilleurs élèves ont-ils toujours compris cette vérité, et voyons-nous chaque année les succès dans le droit romain suivis et récompensés eux-mêmes par de nouveaux succès dans le concours du droit français.

Le sujet mis cette année à l'étude pour le Droit Romain était ainsi for-

mulé : *De la condition suspensive et de la condition résolutoire dans les contrats et de leurs effets.* Cette matière avait été choisie par la Faculté, parce qu'elle est précisément l'une de celles où l'on peut faire un travail comparatif entre les principes du droit romain et ceux du Code Napoléon, et réaliser ainsi les vues que nous exposions tout-à-l'heure sur l'alliance de ces deux études. Les *conditions* dans les contrats sont, en effet, de tous les temps; car l'imprévu et le casuel jouent un tel rôle dans les affaires de ce monde, que l'on a toujours dû en tenir compte dans les conventions par lesquelles les hommes se lient et s'obligent entre eux. Nous ferons de plus remarquer que la Faculté a cru devoir s'écarter cette fois du mode de formule précédemment usité pour la désignation des sujets de composition de droit romain. Nous nous bornions d'habitude, dans ces dernières années, à demander aux candidats l'explication d'un texte spécial pris dans les Institutes de Justinien; maintenant, où l'enseignement du droit romain dure deux années et où il comprend aussi bien les Pandectes que les textes élémentaires, il a fallu appeler l'attention des concurrents sur tout l'ensemble de leur matière et exiger d'eux un travail plus approfondi : c'est ce qui a motivé la formule générale déjà énoncée.

Les candidats avaient ainsi à exposer la *nature* de la condition et ses *diverses espèces*, — les *effets généraux* qu'elles produisent et leurs *effets spéciaux*, soit quant au péril de la chose et à la perception des fruits, soit quant aux actes d'aliénation consentis avant l'accomplissement de l'évènement mis en condition.

Quatre compositions sur *huit* ont été éliminées à la première inspection : ce n'est pas qu'elles fussent totalement dépourvues de mérite; il y avait même de l'étude; mais des lacunes regrettables, quelques solutions inexactes et des défectuosités de forme n'ont pas permis de les distinguer. Sur les quatre autres compositions il y a eu un classement à faire, et le mérite tout-à-fait divers de chacune a rendu ce classement très-facile.

Le premier rang a été donné sans hésitation à la composition qui a emprunté à Ulpien cette épigraphe traçant le caractère du vrai jurisconsulte : *Cujus juris meritò quis nos sacerdotes appellet : justitiam namque colimus* (1). Bonne disposition du sujet, connaissance et solution exacte des difficultés, emploi judicieux des textes, comparaison critique avec la législation française, style net et juridique, telles sont les quali-

(1) L. 1, § 1, ff *De just. et jure.*

tés qui signalent cette œuvre : elle eût été sans reproches, dans la mesure de ce qu'on peut attendre d'un jeune licencié, si la question de la restitution des fruits, au cas où la condition se réalise, et si quelques détails sur la condition résolutoire eussent été traités comme le reste du sujet. Nous n'avons pas été surpris en apprenant, par la rupture des cachets, que l'auteur de cette composition est M. Anouilh (Jean-Marie), de Saint-Girons. Cet élève a constamment été l'un des premiers parmi ses condisciples : ses examens ont toujours été subis avec la mention honorable de l'Eloge, et ses habitudes laborieuses n'ont été interrompues quelques jours que par les pieux devoirs que la douleur filiale devait à un père, qui n'a pas eu, avant de mourir, la consolation d'assister au triomphe mérité de son fils.

La composition qui a pour devise : *Audaces fortuna juvat*, à laquelle nous avons donné le second rang, est un travail bien estimable et son auteur est digne du plus grand intérêt. Son esprit, moins vif que celui de son heureux rival, est sûr et modeste : il a cru, comme le dit son épigraphe, qu'il y avait de l'*audace* à tenter le succès, et il oubliait que, par un travail incessant, mais tranquille et sans bruit, il avait réuni les matériaux intellectuels suffisants pour écrire avec simplicité et exactitude une composition, qui n'est pas pour lui une *fortune* de *hasard*, et à laquelle il n'a manqué qu'un peu d'ampleur et un usage plus abondant des textes. M. Dupon (Joseph-François), né à Alzon (Gard), doit trouver dans le deuxième prix de droit romain le résultat tout naturel de sa consciencieuse application, déjà récompensée par l'admission avec Eloge au grade de licencié.

Une mention honorable a été accordée à la composition ayant pour épigraphe : *Experiri licet*. Cet *essai* aurait eu un meilleur succès, si, après avoir très-bien débuté dans l'exposition du sujet, l'auteur n'eût commis dans la comparaison avec le droit français quelques inexactitudes et ne fût même tombé dans l'erreur sur des points de droit romain. Sans cela, M. Bonnet (Alpinien), né à Puymirol (Lot-et-Garonne), reçu licencié avec Eloge, aurait pu très-bien disputer le second prix : son zèle pour le travail et ses bonnes dispositions rendaient d'ailleurs ce jeune légiste digne de la récompense honorifique qu'il reçoit en ce moment.

Enfin la Faculté a cru devoir, à titre d'encouragement, distinguer dans le concours une quatrième composition, sans pouvoir décerner une mention honorable à son auteur : c'est celle qui a pour devise : *Quan-*

tula est mea jurisprudentia ! C'est un aveu modeste et qui a quelque vérité ; mais nous pouvons dire au bon élève dont il émane, que sa valeur est supérieure à ce que son opinion lui fait croire, et qu'avec de minces efforts, il pourra réaliser des succès qui seront toujours refusés à une présomptueuse témérité.

Nous devons actuellement vous entretenir, Messieurs, de l'épreuve subie pour le Droit Français.

Le sujet de la composition était le suivant : *Quels sont les droits du vendeur d'effets mobiliers non payés ?*

Le législateur, en considération de l'utilité et de la fréquence du contrat de vente, a cru devoir protéger d'une manière toute particulière le vendeur contre l'inexécution de la principale obligation de l'acheteur, qui est le paiement du prix. Les candidats devaient exposer ces moyens de protection, notamment ceux qui regardent les ventes mobilières, et, en particulier, le droit spécial de revendication consacré par l'art. 2102 du Code Napoléon. Ce sujet très-pratique offrait, on le comprend, une large matière pour une étude consciencieuse et obligeait les concurrents à recourir à des textes placés sous divers titres du Code, ceux des *contrats*, de la *vente* et des *priviléges et hypothèques.*

Ici, comme pour le droit romain, la moitié des compositions a fixé l'attention de la Faculté, c'est *cinq* sur *dix.*

Les deux plus remarquables ont un instant balancé nos suffrages, qui ont pourtant définitivement assigné le premier rang à celle qui a pour devise : *Quand l'intérêt public n'exige pas la rigueur de formes sévères, l'équité seule doit être la source des lois.* Toutes les parties du sujet sont touchées par l'auteur, et les plus difficiles sont élucidées avec une rare netteté : il y a de la sagacité dans les moyens, quelquefois nouveaux, qu'il propose pour résoudre des cas vivement controversés, et chaque aperçu du candidat respire des études faites de longue main et bien digérées. Disons néanmoins que le style de ce travail pourrait bien donner lieu à quelques critiques ; mais son étendue, comparée à la brièveté du temps accordé pour la rédaction, doit d'autant mieux servir de correctif à cette tache, que l'auteur, M. Glaize (Antonin), de Montpellier, nous est connu par son application et ses succès dans des travaux littéraires, qu'il a bien su allier avec de sérieuses études juridiques. L'Eloge qu'il a obtenu à tous les examens subis devant nous en est une preuve, que vient encore rehausser l'éclat du prix que nous lui avons décerné.

Le deuxième prix de droit français a été remporté par M. Anouilh, déjà premier lauréat du droit romain. Sa composition a pour épigraphe : *Un bon système hypothécaire ne saurait se concevoir sans se coordonner avec les principes qui président à la transmission de la propriété.* Cette œuvre se distingue par quelques-unes des qualités déjà signalées dans la composition du même auteur en droit romain ; seulement elle n'est pas aussi complète que celle de M. Glaize et les solutions n'en sont pas aussi sûres. Du reste, un passage de la dissertation de M. Anouilh nous fournit le sujet d'une remarque utile à tous nos élèves et qui tend à les mettre en garde contre un écueil que les étudiants en droit ne sauraient trop éviter, nous voulons parler d'une indépendance exagérée dans les opinions. Notre science, comme toutes celles qui ne relèvent pas directement de l'infaillible autorité de l'Eglise, laisse sans doute un libre champ à la controverse, si ce n'est sur les vérités de premier ordre qui en forment la base immuable ; aussi ne voulons-nous jamais imposer nos doctrines par voie d'autorité, et une prétention semblable de notre part serait d'ailleurs illusoire ; néanmoins nos élèves doivent savoir qu'il ne faut rien craindre autant, quand on étudie le droit, que les nouveautés en doctrine et les opinions isolées ; cette science n'est pas d'hier : il y a deux mille ans qu'elle est élaborée, et l'élément traditionnel n'en saurait être négligé sans péril ; œuvre de pratique et non d'abstraction, elle doit constamment reposer sur le fonds commun de la sagesse séculaire, et toujours préférer la simplicité du bon sens juridique aux combinaisons les plus raffinées des conceptions originales et individuelles.

Après les bonnes compositions de MM. Glaize et Anouilh, la Faculté a été heureuse de décerner encore une première mention honorable à celle de M. Bonnet, déjà mentionné en droit romain, et dont nous désignons la composition par sa devise latine : *Non solùm scire difficile, sed etiam scribere*, parce que son épigraphe française : *Je m'efforce,* lui est commune avec une autre composition qui n'a pas eu de succès. Ce travail est sérieux ; mais quelques inexactitudes et un langage un peu confus l'ont empêché d'avoir un meilleur rang dans le concours.

Une seconde mention honorable a été obtenue par la composition ayant pour devise : *L'indulgence m'est souvent nécessaire.* Pourquoi son auteur, M. Charles Destanne de Bernis, né à Aurillac et reçu aussi licencié avec Eloge, n'a-t-il pas traité toutes les parties de son sujet et en a-t-il même omis plusieurs très-importantes, pour ne s'occuper, à vrai dire, que du

droit de revendication du vendeur d'effets mobiliers non payés? La supériorité d'exposition dont il a fait preuve sur ce point lui aurait certainement assuré une place des plus distinguées, à laquelle d'ailleurs son application constante devait lui donner le légitime espoir d'arriver.

Enfin, que l'auteur du travail : *Aide-toi, le ciel t'aidera,* qui n'a pu obtenir une mention nominative, ne perde point courage : les défauts de sa composition ne nous en ont pas caché les qualités, et un peu de persévérance assurera à ce jeune juriste d'honorables succès.

Tels sont, Messieurs, les résultats du concours ouvert aux élèves de 3e année. — Ils ont comblé nos vœux, non pas seulement à cause de la valeur des mérites couronnés, mais parce que la Providence a voulu, par une de ses lois les plus justes et les plus constantes, que nos récompenses fussent conquises par des élèves qui ne les doivent pas à l'heureuse chance d'une bonne inspiration. Nos lauréats ont été, depuis leur entrée dans notre Ecole, des modèles d'assiduité, d'application, de bonne tenue et de déférence envers leurs maîtres. C'est une justice à leur rendre et nous le faisons personnellement avec d'autant plus de plaisir, qu'ayant dû, à cause de la durée triennale de notre enseignement, suivre ces bons jeunes gens depuis le début jusqu'au terme de leurs études, nous pouvons témoigner pour eux en parfaite connaissance de cause. Puisse cette marque d'intérêt de la Faculté leur servir de patronage utile dans les diverses carrières auxquelles ils se destinent : c'est une recommandation qui se produit pour eux au grand jour, et qui certainement ne sera point perdue. Voilà, Messieurs, les bons débuts dans la vie publique : voilà le protectorat qu'il faut rechercher avant tout autre, et la Faculté ne le refusera jamais à ceux de ses disciples qui sauront le mériter par leur conduite et leurs travaux.

CONCOURS DES DOCTEURS REÇUS DEPUIS DEUX ANS AU PLUS ET DES ASPIRANTS AU DOCTORAT.

La Faculté ne peut parler de ce concours avec la même satisfaction que de celui des licenciés : elle regrette que sa plus belle récompense n'ait pas trouvé cette année un plus grand nombre de prétendants, et que même l'unique mémoire qui lui a été adressé ne lui ait pas paru digne de l'obtenir.

Ce n'est pourtant pas la faute du sujet qui avait été choisi par M. le Ministre de l'Instruction publique : les concurrents avaient à traiter *des*

preuves de la filiation légitime ou naturelle. On comprend, sans que nous ayons besoin de le détailler ici, tout ce qu'un pareil sujet offrait d'intérêt à des esprits méditatifs et éclairés : les plus hautes considérations morales, les aperçus historiques, la controverse juridique trouvaient là de quoi se satisfaire amplement : l'importance de l'état civil, la sage démarcation légale entre les enfants légitimes et les enfants illégitimes, les facilités de preuve accordées aux premiers et refusées aux seconds, appelaient successivement l'attention des candidats; ils avaient surtout, en employant un sage éclectisme et une large synthèse, à choisir, dans les innombrables monuments de la jurisprudence en ces matières, les décisions notables, interprétatives du vrai sens de la loi, dont elles forment un si respectable complément.

Nos jeunes docteurs sont d'autant moins excusables de n'avoir point pris part à ce concours avec plus d'empressement, que cette lutte, ouverte chaque année parmi eux, depuis 1840, et déjà si honorable, a reçu tout récemment un lustre nouveau par l'institution du prix spécial fondé par le regrettable Ministre, dont Toulouse ne peut perdre le souvenir; vous savez, Messieurs, que tous les lauréats du doctorat, couronnés dans les Facultés de l'Empire, prennent part ensuite à un nouveau concours dont ils sont les seuls champions et que l'Académie de législation de Toulouse doit choisir entre eux le vainqueur des vainqueurs. Quoi de plus puissant pour exciter votre généreuse émulation, étudiants, licenciés et docteurs de notre Faculté? Or, c'est un docteur de l'Ecole de Poitiers qui, pour le concours de 1855, a eu les honneurs du triomphe que l'un des nôtres, et des plus estimés, a un instant balancé. Pourquoi faut-il donc qu'en 1856 nous n'ayons pas, je dis, vous n'ayez pas même, jeunes gens de notre Faculté, l'occasion de tenter une revanche? A l'ouvrage donc, Messieurs, et ne reculez pas, de grâce, au sortir de notre Ecole, devant de laborieuses études : c'est surtout avec le travail difficile que l'intelligence aime à s'exercer noblement, et avec lui, comme on l'a si bien dit, le cœur est jeune, et, comme Homère, ne vieillit pas.

Le mémoire qui nous a été adressé a pour épigraphe ces paroles de Merlin (1) : *Dans le mariage, c'est par la maternité que se prouve jusqu'à la paternité du mari.*

Ce travail atteste certainement des recherches faites avec soin, et, avant d'en connaître l'auteur, nous étions assurés qu'il ne pouvait émaner

(1) *Répert. de jurisp.*, v° légitimité, sect. 4, § 2.

que d'un esprit sage et studieux. Le sujet a été traité dans son ensemble; peu de questions importantes ont été omises et les solutions en sont généralement exactes. Mais, d'une part, l'auteur n'a pas bien saisi la formule du sujet qui était pourtant fort claire, et, d'autre part, l'abondance même des matériaux a nui à leur disposition. L'édifice ainsi élevé est fort solide sans doute, mais il manque d'élégance et contient quelques parties inutiles. Les candidats devraient bien se persuader que leurs mémoires n'acquièrent pas une augmentation de valeur académique en raison directe du nombre de leurs pages; on leur demande une exposition nette, élevée, doctrinale des grandes règles du sujet mis au concours et de ses principaux détails, et ils ne doivent avoir aucun regret de laisser à l'écart des observations trop minutieuses et des controverses tout-à-fait secondaires. La forme extérieure, la rédaction de leur dissertation, sous le rapport du style, exige aussi de la part des concurrents un soin qu'ils omettent souvent; parce qu'ils écrivent sur le droit, il ne faut pas qu'ils se contentent de raisonner juste, sauf à négliger l'expression du raisonnement; on ne l'a jamais dû, témoins la sobre élégance et la riche précision des jurisconsultes romains et de nos plus célèbres jurisconsultes français; mais on le doit encore moins, s'il est possible, pour nos concours du doctorat, puisque le prix du Ministre, décerné par l'Académie de législation, doit l'être, d'après l'arrêté du 30 mai 1855, à l'auteur du mémoire qui sera trouvé le plus remarquable sous le rapport de la science du droit et *par les qualités du style.*

Du reste, le travail très-considérable qui nous a été présenté et qui ne pouvait, à cause des défectuosités que nous y avons signalées, obtenir l'une de nos médailles d'or, nous a paru cependant mériter, en toute justice et sans faveur, une mention honorable. M. Henri Laval, né à Toulouse, aspirant au doctorat, élève laborieux et modeste, est l'auteur de cette importante dissertation.

Là se termine, Messieurs, le compte-rendu des concours ouverts devant la Faculté de droit, en vertu de l'ordonnance royale du 17 mars 1840, et là aussi devraient finir nos paroles, si nous n'avions encore quelques instants d'attention à réclamer de vous, pour proclamer les prix, moins importants sans doute, mais non pas moins dignes d'intérêt, qui ont été disputés par les élèves inscrits aux conférences facultatives, établies par le décret du 22 août 1854.

Nous n'avons rien à dire, comme Rapporteur, sur l'utilité de ces exercices, qui n'ont que le tort d'être encore une nouveauté dans nos établis-

sements, mais qui ne peuvent manquer, une fois qu'ils y auront pris la place d'une habitude, d'être appréciés et suivis avec assiduité par nos élèves.

Durant le cours de la dernière année scolaire, les conférences du cours de 3e année ont été composées d'un trop petit nombre d'étudiants, qui n'y ont pas même été fort exacts, pour qu'on pût songer à leur distribuer des prix.

En 2e année, M. Salvagniac (Justin) a mérité le 1er prix, M. Escoube (Guillaume) le 2e, et M. Sansot (François) une mention honorable. Les deux premiers de ces élèves ont des qualités diverses, qui en font des rivaux dignes l'un de l'autre : M. Salvagniac devrait seulement se tenir en garde contre une abondante facilité qui n'est pas toujours une solide richesse, et M. Escoube, au contraire, devrait chercher à orner ses compositions, dignes d'éloge pour le fond, d'une forme plus correcte et moins sèche. Les progrès qu'a réalisés M. Sansot, depuis l'année dernière, sont dus en grande partie à son assiduité aux conférences ; s'il s'habitue à plus de réflexion sur les sujets qu'il traite et surtout s'il évite les défectuosités de son style, ses compositions occuperont certainement une très-bonne place dans le concours des licenciés de la présente année scolaire.

En 1re année, M. de Cardes (Augustin) a mérité le 1er prix, M. Lodoyer (Alfred) le 2e, et M. Jacques Piou une mention honorable. — Les compositions d'élèves de 1re année veulent être jugées avec indulgence, et on ne doit pas surtout se plaindre d'une trop grande abondance de langage, qui se ressentirait un peu de l'amplification ou du discours d'un rhétoricien : ce sont là des défauts qui se corrigent facilement et avec le temps ; aussi ne nous ont-ils pas empêchés de reconnaître le mérite des compositions de MM. de Cardes et Lodoyer, élèves intelligents et laborieux. Celles de M. de Cardes attestent toutefois plus de maturité, et M. Lodoyer ne tardera pas à s'apercevoir, dans son cours de 2e année, que la science du droit n'est pas une affaire de pure imagination, mais bien de raisonnement et de sévère déduction. Si M. Piou eût pris part à un plus grand nombre de compositions, son succès eût été plus complet, car celles qu'il a présentées dénotaient une aptitude juridique qui ne surprend personne.

Excusez-nous, Messieurs, de vous avoir retenus si longtemps ; mais il y a, pour les maîtres, une certaine complaisance que vous comprendrez à parler de leurs bons élèves ; d'ailleurs, n'ayez aucun regret de prouver votre bienveillant intérêt à la jeunesse des Ecoles. L'honneur que vous

lui faites, en venant assister à nos solennités, l'oblige à s'en montrer toujours de plus en plus digne. Les étudiants de la Faculté de Droit, en particulier, doivent sentir que jamais nos études ne se trouveront en de meilleures conditions de prospérité. Le Ministre éclairé, qui préside à l'Instruction publique, était, comme vous venez de l'entendre, magistrat éminent et jurisconsulte faisant autorité, avant de devenir le conseiller de l'Empereur, et, quand il a fallu remplacer, à la tête de cette importante Académie, le savant inspecteur général des Facultés de Droit, c'est aussi dans les plus hautes régions de la magistrature et de la science des lois que Sa Majesté a daigné choisir le chef respecté, dont la direction nous sera si chère. Sous de tels auspices, jeunes gens, soyez donc ardents pour nos belles études et comptez sans réserve sur nos efforts pour seconder vos généreuses dispositions.

CHRONIQUE DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE.

I. — Du concours pour neuf places d'agrégés près les Facultés de Droit.

Dans la livraison du 30 novembre (tome III, page 396), *la Revue* a publié les sujets des premières épreuves que les candidats ont eues à subir; en voici le complément :

SUJETS DE DROIT CRIMINEL.

1. M. Blondel. — Des attributions respectives du préfet, du procureur impérial et du juge d'instruction, relativement à la poursuite des crimes et des délits.
2. M. Couraud. — De l'opposition et de l'appel en matière pénale.
3. M. Barbe. — De la légitime défense et de la provocation.
4. M. Saint-Omer. — Des délits continus ou successifs et des délits d'habitude.
5. M. Vernet. — De la chose jugée en matière criminelle.
6. M. Marinier. — De la réitération des crimes et des délits.
7. M. Labbé. — De la confiscation.
8. M. Mugnier. — De la récidive en matière de crimes, délits et contraventions.
9. M. Gide. — De la détention provisoire; théorie des divers mandats.
10. M. Babled. — De la connexité des crimes et délits, spécialement au point de vue de la compétence.

11. M. Guénée. — De la tentative de crimes et délits.
12. M. Rozy. — De la nature des preuves devant les tribunaux de répression.
13. M. Bufnoir. — Des règlements de juge en matière criminelle.
14. M. Pison. — Des excuses; des principes qui leur servent de base, et de leurs effets.
15. M. Beudant. — De l'organisation et de la compétence des juridictions de droit commun en matière criminelle.
16. M. Richard-Maisonneuve. — Du flagrant délit.
17. M. Boutry-Boissonnade. — De l'escroquerie et de l'abus de confiance.
18. M. Humbert. — De la grâce et de l'amnistie.
19. M. Huc. — De l'imputabilité en matière pénale.
20. M. Lederlin. — De la complicité.

ARGUMENTATION.

Les candidats ont été divisés en cinq groupes de quatre candidats. Dans chaque groupe, chacun des candidats a été tour-à-tour *soutenant* et *argumentant*.

1° *Droit romain.*

1er *groupe :* M. Blondel. — Ad legem aquiliam.
M. Couraud. — De minoribus XXV annis.
M. Barbe. — Ad senatûs consultum velleianum.
M. Saint-Omer. — Soluto matrimonio.

2e *groupe :* M. Vernet. — Quod metûs causa.
M. Marinier. — De procuratoribus et defensoribus.
M. Labbé. — De novationibus et delegationibus.
M. Mugnier. — De pactis.

3e *groupe :* M. Gide. — De usufructu et quemadmodum usufructus.
M. Babled. — De exceptione reijudicatæ.
M. Guénée. — Familiæ erciscundæ.
M. Rozy. — Locati conducti.

4e *groupe :* M. Bufnoir. — Quandò dies legatorum vel fideicommissorum cedat.
M. Pison. — De acquirendâ vel omittendâ hereditate.
M. Beudant. — De rei vindicatione.
M. Richard. — De evictionibus.

5e *groupe :* M. Boutry. — Quibus modis pignus vel hypotheca solvitur.
M. Humbert. — De donationibus inter virum et uxorem.

M. Huc. — De injusto, irrito, rupto facto testamento.
M. Lederlin. — De castrensi peculio.

2° *Droit civil.*

1er *groupe :* M. Blondel. — Des causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription.
M. Couraud. — Des conditions et des effets, soit de l'acceptation de la communauté par la femme ou par les ayants-cause, soit de la renonciation qui peut être faite à la communauté.
M. Barbe. — De la portion de biens disponible et de la réduction.
M. Saint-Omer. — De la preuve testimoniale et des présomptions qui ne sont point établies par la loi.

2e *groupe :* M. Vernet. — Des droits et des obligations de l'usufruitier.
M. Marinier. — Des servitudes établies par le fait de l'homme.
M. Labbé. — Des substitutions.
M. Mugnier. — Des transactions.

3e *groupe :* M. Gide. — De l'effet du cautionnement entre le créancier, le débiteur et les cautions.
M. Babled. — Des institutions d'héritier et des diverses espèces de legs.
M. Guénée. — De l'adoption et de la tutelle officieuse.
M. Rozy. — Privilége sur les immeubles; comment ils se conservent.

4e *groupe :* M. Bufnoir. — De ce qui compose la communauté légale activement et passivement, et de son administration.
M. Pison. — De l'administration du tuteur.
M. Beudant. — Du paiement des dettes d'une succession et de la séparation des patrimoines.
M. Richard. — De la preuve littérale des conventions.

5e *groupe :* M. Boutry. — Du bénéfice d'inventaire et des successions vacantes.
M. Humbert. — De la séparation de biens entre époux conventionnelle et judiciaire.
M. Huc. — Des rapports à succession.
M. Lederlin. — Des dispositions faites par contrat de mariage, ou entre époux pendant le mariage, non compris la quotité disponible.

A la suite du concours qui a été clos le 24 décembre, le jury d'examen a classé les candidats dans l'ordre de mérite suivant :

1. M. Bufnoir. — 2. M. Labbé. — 3. M. Mugnier. — 4. M. Guénée. — 5. M. Vernet. — 6. M. Blondel. — 7. M. Beudant. — 8. M. Pison. — 9. M. Couraud.

Le jugement du jury a été confirmé par S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, qui a nommé professeurs agrégés près les Facultés de Droit : MM. Bufnoir et Labbé, à Paris; MM. Mugnier et Guénée, à Dijon; MM. Vernet et Beudant, à Toulouse; M. Blondel, à Rennes; M. Pison, à Aix; et M. Couraud, à Grenoble.

II. — Nécrologie. Jean Nuc, étudiant.

Dimanche, 25 janvier, un nombreux cortége d'étudiants et de professeurs rendait les derniers devoirs à l'un des meilleurs élèves de nos Facultés. Jean Nuc, né à Martel (Lot), le 27 avril 1828, appartenait à une honnête famille d'artisans. Après avoir appris tout ce qu'on peut apprendre dans les écoles d'une petite ville, il était venu à Toulouse, vers la fin de l'année 1849. Admis dans une de nos principales institutions, il se livra au travail sans distraction, sans relâche, et en sortit, quelques mois après, avec le grade de bachelier ès-lettres. Ce n'était qu'un premier degré, il voulut arriver plus haut. Mais il fallait vivre, et ses ressources étaient nulles. Nuc engagea la lutte avec une volonté de fer. Ceux qui ont été dans le secret de cette existence savent ce qu'il y dépensa d'énergie. Réduit longtemps au mince produit d'une leçon qu'il donnait à un étudiant, il avait trouvé le moyen de vivre, en ne dépensant que cinq ou six sous par jour : mais, du moins, il pouvait satisfaire sa passion pour la science. On le voyait toujours assis au premier banc, dans les amphithéâtres de la Faculté des Sciences et de l'Ecole de Médecine, recueillant avec empressement la parole du maître. C'est ainsi qu'il était parvenu à obtenir le grade de bachelier ès-sciences mathématiques, et, en dernier lieu, il y a trois mois, le grade bien plus difficile à atteindre, de licencié ès-sciences naturelles. Enfin, le temps des rudes épreuves était passé, et il commençait à recueillir les fruits de ses efforts persévérants. Les meilleures institutions de Toulouse lui étaient ouvertes, et tout en continuant ses études de médecine, il comptait déjà parmi les bons maîtres de l'enseignement libre. Deux jours de maladie ont suffi pour briser une position si laborieusement acquise. Du moins, la reli-

gion a adouci l'amertume de ses derniers moments. En l'absence de sa famille, deux des rares amis qu'il s'était faits avec ses habitudes de retraite, MM. Paulin Berdoulat et Théodore Laforgue, ont reçu son dernier soupir et veillé au soin de ses funérailles. Sur les bords de sa tombe, M. Joly, professeur à la Faculté des Sciences, a raconté avec émotion et proposé pour modèle à la jeunesse qui l'entourait cette vie qui fut si courte et cependant si vraie, selon celui qui a dit : *La vie est un combat.*

Discours de M. Joly.

« Messieurs,

» En m'invitant à accompagner votre pauvre ami à sa dernière demeure, je vous remercie d'avoir pensé que je ne manquerais pas à ce pieux rendez-vous. Je viens maintenant verser avec vous sur sa tombe, si prématurément, si rapidement ouverte, quelques larmes sincères et des regrets douloureusement sentis. Comment, en effet, ne pas regretter ce bon jeune homme, à l'âme si candide et si pure, au cœur si affectueux et si reconnaissant ? A vous ses amis et ses bienfaiteurs, je laisse le soin d'apprécier dignement le protégé et l'ami que vous avez perdu. Mais permettez à l'un de ses professeurs de rendre hommage à sa mémoire et à la vérité, en déclarant que si la Faculté des Sciences a pu compter dans son sein des élèves d'un esprit plus subtil et plus distingué que Jean Nuc, elle n'en a eu aucun, du moins à ma connaissance, qui fût plus laborieux, plus assidu, plus rempli d'un zèle vraiment désintéressé pour la science. On peut dire qu'il avait pour elle un culte en quelque sorte passionné, noble passion s'il en fut, la seule qu'il connût peut-être, puisque l'amitié réclame un nom plus doux.

» Qui d'entre vous, Messieurs, ne sait que Nuc refusa plus d'une fois des offres qui auraient pu tenter l'ambition de tout autre, et cela dans l'unique but de ne pas s'éloigner de cette Faculté où il aimait à puiser dans les leçons de ses maîtres l'instruction dont son esprit était avide et qui faisait le bonheur de sa vie ? Et cette vie elle-même, tout obscure et toute simple, quel modèle à vous proposer, jeunes gens, quel modèle à proposer à nous tous ! Elle s'écoulait, cette existence laborieuse, partagée entre l'étude de la nature et les devoirs du modeste emploi qu'il devait à la généreuse bienveillance de deux hommes pour qui la générosité est une vertu passée en habitude.

» Philosophe avant l'âge, entouré de ses livres, « *ces consolateurs muets*, qui, selon la juste expression d'un grand poète, *ont du baume pour toutes les blessures*, » ce digne jeune homme oubliait et les souffrances physiques dont sa frêle organisation était souvent atteinte, et les peines

morales qu'entraîne constamment après elle une existence toute de privations. Chrétien convaincu, il puisait dans ses convictions mêmes la résignation qui lui fut souvent nécessaire, comme il puisait dans l'étude si attrayante de la nature le courage dont il avait besoin pour s'ouvrir une carrière semée de mille obstacles, contre lesquels se raidissait son énergique volonté. Un instant a suffi pour arrêter à jamais l'essor de cette âme avide de connaissances. Que dis-je ? Dégagée de ses terrestres liens, elle a maintenant de plus lointains horizons ; elle peut contempler face à face l'auteur de toutes les merveilles qu'elle admirait ici-bas, et soutenir sans éblouissement l'éclat de l'éternelle Vérité, d'où émanent toutes les vérités qu'il est donné à l'homme d'entrevoir ou de comprendre. Que cette pensée consolante adoucisse nos regrets, Messieurs, et fortifie nos espérances ; car c'est surtout au bord d'une tombe que l'on peut et doit dire :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

» Heureusement, il existe ; je le crois parce que je le sens, et en ce moment même il nous donne une preuve de sa bonté paternelle, puisque en rappelant notre jeune ami, il lui épargne les poignantes douleurs attachées à toute longue existence, et lui accorde, plus tôt que nous n'aurions pensé, la récompense due à ses obscures mais solides vertus. Adieu donc, excellent jeune homme ; ton nom sera sans doute inconnu du monde où tu vivais sans le chercher ni le connaître, mais ton souvenir restera éternellement gravé dans le cœur des amis qui te font aujourd'hui ce cortége si simple, et par cela même si touchant. « La cordialité ne vaut-elle pas mieux que la gloire, et la vertu n'est-elle pas la plus belle des couronnes ? »

III. — Nouvelles et faits divers.

Nous avons dit dans la dernière livraison de *la Revue* que l'Académie de Législation avait nommé M. Laferrière *membre correspondant*. M. Laferrière appartenait à l'Académie, comme membre correspondant, depuis l'année 1851, date de sa fondation : c'est le titre de *membre honoraire*, c'est-à-dire la plus haute des distinctions académiques, qui lui a été conféré dans la séance du 10 décembre dernier.

— Dans sa séance du 9 janvier, l'Académie des Jeux-Floraux a nommé à une place de mainteneur, vacante par la mort de M. Fortoul, M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, professeur de philosophie au petit séminaire de Lesquille. 22 membres ont pris part au vote. M. de Saint-Projet a réuni l'unanimité des suffrages.

— L'Académie des Jeux-Floraux a fait célébrer, le 27 janvier, dans l'église de la Daurade, un service funèbre en mémoire de M. Fortoul. Elle a chargé, en outre, M. de Tauriac de prononcer l'éloge de l'illustre défunt dans une des séances publiques de l'Académie.

— L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse a repris ses travaux, le 8 janvier. Elle s'est occupée, dès la première séance, de désigner ceux de ses membres qui doivent faire, selon l'usage, l'éloge des académiciens qu'elle a perdus dans le courant de l'année. M. le docteur Dassier a été désigné pour l'éloge du docteur Dufourc, M. Vitry pour celui de M. Maguès, et M. Du Mège pour celui de M. Belhomme. L'éloge de M. Fortoul avait été proposé à M. Delavigne ; mais l'honorable membre s'est excusé en raison de ses occupations et de l'état de sa santé.

— L'Institut de France vient de décerner une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr. à M. Filhol, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Toulouse pour son ouvrage sur les *Eaux minérales des Pyrénées*. Le nom du lauréat sera proclamé dans la séance publique du 2 février.

— Plusieurs journaux de Paris désignent le R. P. Lacordaire comme devant occuper le fauteuil laissé vacant à l'Académie française par la mort de M. le comte de Salvandy.

— La Société archéologique du midi de la France a nommé membre résidant M. Compayre, auteur des *Etudes historiques sur l'Albigeois*.

— Par arrêté de M. le préfet, M. Baudoin, élève de l'Ecole des Chartes, a été nommé archiviste du département de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Belhomme, décédé.

— M. Gaillard, professeur à l'Ecole d'artillerie et au Lycée de Toulouse, a été nommé professeur de dessin linéaire à l'Ecole des Beaux-Arts, en remplacement de M. Broustet, décédé. La place d'inspecteur, vacante par la mort de M. Suau, a été donnée à M. Urbain Vitry.

Pour toute la Chronique,

F. Lacointa.

31 janvier 1857.

GÉOLOGIE.

Esquisse géognostique des Pyrénées de la Haute-Garonne (1).

COUP-D'ŒIL PRÉLIMINAIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE.

Les Pyrénées consistent en une chaîne unique géognostiquement composée de plusieurs grands éléments ou terrains qui ont été formés chacun sous l'influence des mêmes circonstances fondamentales. Il résulte de là que toute description d'une partie quelconque ou d'une branche de cette chaîne, pour être bien comprise et pour offrir un certain intérêt, doit être basée sur des notions comprenant l'ensemble de ces montagnes. Tel est le motif qui nous a déterminé à faire précéder l'esquisse que nous devons donner des terrains qui constituent essentiellement la Haute-Garonne, d'un coup-d'œil géognostique très-général sur la chaîne entière, et à indiquer d'une manière rapide son origine, son âge relatif et les phases principales par lesquelles elle a dû passer pour arriver enfin à son état actuel.

Terrains des Pyrénées. — On doit considérer le *granite* et les roches stratifiées qui lui sont immédiatement associées (gneiss, schistes micacés) comme formant l'ossature ou la charpente de cette chaîne de montagnes, l'une des plus simples et des plus classiques que l'on puisse citer. Ces ro-

(1) La partie topographique de ce travail a été insérée dans notre livraison de novembre 1855 ; nous commençons aujourd'hui la partie géognostique.

ches, que l'on considérait autrefois comme *primitives* et dans lesquelles on ne trouve jamais la moindre trace d'aucun être organisé, se montrent quelquefois à la surface; mais, dans la plus grande partie de la chaîne, elles sont recouvertes par une série de terrains stratifiés fossilifères, dont l'un, le premier ou le plus ancien, est composé de schistes, de grès et de calcaires de couleur foncée ; c'est le terrain de *transition* ou *primaire*.

Ce terrain, qui se présente comme un revêtement des roches granitiques, occupe une grande surface et une grande épaisseur dans les Pyrénées; toutefois, il se laisse percer çà et là, soit sur le flanc des montagnes, soit à la crête, par le granite qui le supporte. De son côté, il est recouvert, surtout vers la base de la chaîne, par d'autres terrains d'une époque postérieure, que les géologues appellent *secondaires*.

Le premier, c'est-à-dire le plus inférieur de ces terrains secondaires, est un grès quartzeux, ordinairement micacé, presque toujours d'une couleur rouge foncé, que nous appellerons le *grès rouge pyrénéen*. Il est comme soudé, sans intermédiaire, au calschiste amygdalin à goniatite (marbre de Campan, Griotte), qui constitue la partie supérieure du terrain de transition (terrain devonien). Ce grès, que M. Dufrénoy rapporte avec juste raison à la partie inférieure du trias, occupe d'ailleurs une très-faible place sur le versant français, où il se trouve le plus souvent caché par une masse de calcaires gris, bleuâtres ou noirâtres, et de schistes terreux de couleur foncée, qui appartiennent en partie au terrain jurassique et en partie au terrain crétacé inférieur. Ces calcaires eux-mêmes plongent sous le terrain crétacé supérieur, dont les éléments sont, tantôt des calcaires plus clairs de couleur que les précédents, puis des marnes et des grès, et tantôt des schistes terreux très-puissants. Enfin, au-dessus de ces assises du terrain crétacé supérieur se développent de nouvelles couches ordinairement marneuses ou calcaires, dont certaines sont remarquables par l'énorme quantité de nummulites (1) qu'elles renferment. C'est le terrain *épicrétacé* qui joue un rôle si caractéristique dans la géognosie des contrées méditerranéennes. Il est d'origine marine comme les précédents; cependant on y trouve quelques couches pétries de coquilles d'eau douce.

Voilà, en gros, les éléments principaux qui composent les Pyrénées. Un mot maintenant sur leur disposition générale.

(1) Ce sont de petits corps marins multiloculaires, ayant la forme d'une lentille, dont la structure intérieure est très-curieuse.

Disposition générale ; inclinaison ; direction. — Le granite et le terrain de transition se montrent principalement dans les parties élevées et centrales de la chaîne ; ils y constituent les principales sommités. Le dernier terrain se développe aussi sur les flancs où il occupe une grande étendue. Le grès rouge affleure vers la partie moyenne des pentes, et ne prend un développement remarquable que dans la partie occidentale de la chaîne, où il forme des massifs qui montent jusqu'à la crête. Plus au nord, c'est-à-dire plus près de la base des montagnes, les terrains secondaires proprement dits forment des protubérances généralement peu élevées auxquelles succède enfin un ruban de montagnes assez basses, mais bien caractérisées encore dans leurs formes, que le terrain épicrétacé constitue principalement.

Au-delà de ces dernières montagnes s'étend, au nord, la grande plaine de Gascogne, dont le sol consiste en un dépôt de comblement formé de débris principalement empruntés aux *terrains pyrénéens.*

Les terrains stratifiés, qui forment la plus grande partie de nos montagnes, doivent être considérés, vus en grand, comme affectant une inclinaison générale très-prononcée, qui a lieu, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud, la première inclinaison devant être regardée comme normale, et une direction très-dominante qui se confond avec celle de la chaîne. Il faut se représenter ces dépôts comme d'épaisses tranches couchées les unes sur les autres et se servant mutuellement d'appui, ainsi que le feraient des livres qui auraient été couchés sur un rayon de bibliothèque ; avec cette différence, cependant, que nos tranches géognostiques doivent être supposées prolongées d'une quantité indéterminée dans la profondeur. Dans cet ensemble couché, le terrain crétacé supérieur passe sous le terrain épicrétacé, le terrain crétacé inférieur et le terrain jurassique se prolongent sous le terrain crétacé supérieur, le grès rouge passe sous le terrain jurassique, le terrain de transition sous le grès rouge, enfin le granite étend de puissantes racines sous toutes ces masses stratifiées, dont il est l'appui général.

Quant au terrain de la plaine de Gascogne, il est stratifié horizontalement, et contraste, par ses allures aussi bien que par la nature des éléments qui le constituent et par les fossiles terrestres ou lacustres qui le caractérisent dans la plus grande partie de son étendue, avec les terrains pyrénéens. On voit qu'il appartient à un ordre de choses spécial évidemment postérieur à la formation de la chaîne (terrain tertiaire miocène).

Résumé. — Il résulte de ces considérations que, si en un point de la plaine assez voisin des Pyrénées, on pouvait opérer un sondage suffisamment profond, il percerait d'abord le terrain tertiaire horizontal, puis successivement tous les terrains inclinés qui constituent les montagnes dans l'ordre de leur superposition, savoir :

1° Le terrain épicrétacé ;

2° Le terrain crétacé supérieur ;

3° Le terrain crétacé inférieur ;

4° Le terrain jurassique ;

5° Le grès rouge,

6° Le terrain de transition ;

7° Les roches granitoïdes ordinairement précédées de schistes cristallins.

Cette liste comprend presque tous les grands groupes admis pour tout le globe terrestre. Il n'y manque, d'une manière complète, que le terrain Permien et le groupe carbonifère. Cette dernière lacune, qui n'est que trop réelle au moins pour le versant français, non compris toutefois les Corbières, doit nous interdire tout espoir de trouver de la véritable houille dans nos départements pyrénéens (1). Les autres grands types se trouvent, dans nos montagnes, à un état plus ou moins incomplet ; ainsi l'étage supérieur du terrain jurassique y manque entièrement, et le trias ne s'y trouve représenté que par son membre le plus inférieur qui correspond à notre grès rouge.

Aperçu géogénique. — L'idée fondamentale de la théorie actuellement admise pour la formation des Pyrénées est que le relief de cette chaîne a été produit par soulèvement. Autrefois l'espace occupé par ces montagnes était baigné par les eaux d'une mer générale (2) qui comprenait la Méditerranée et l'Océan. C'est dans cette mer, qui s'arrêtait au pied du massif central de la France déjà soulevé à cette époque, que fut déposé

(1) J'ai cherché à démontrer et à vulgariser cette vérité dans un petit mémoire intitulé : *Observations sur le peu de probabilité de l'existence, dans les contrées pyrénéennes, soit de la houille, soit d'aucun dépôt considérable de tout autre combustible fossile.* Cet opuscule se trouve dans les mémoires de l'Académie de Toulouse pour 1850. Il a été reproduit l'année dernière (1856) dans le *Journal des mines.*

(2) La nature *marine* de ces eaux est suffisamment indiquée par le grand espace qu'elles occupaient et surtout par les mollusques et les polypiers qui y vivaient et dont nous retrouvons les restes fossiles. La même observation s'applique à tous les terrains qui font essentiellement partie des Pyrénées.

le terrain de transition. Plus tard, les eaux se retirèrent du sud-ouest de la France pour se porter au nord, et nos régions restèrent émergées, notamment pendant toute l'époque carbonifère. Le sud-ouest de la France consistait alors en une terre assez basse, mais accidentée par la montagne Noire qui devait se prolonger dans les Pyrénées orientales déjà ébauchées.

Plus tard une nouvelle révolution a contribué à élever encore la partie orientale de la chaîne, et, sans doute, à déprimer les régions qui s'étendaient au nord, de manière à permettre l'entrée des eaux où s'est déposé le grès rouge pyrénéen (trias) et ensuite le terrain jurassique. A l'époque dont il s'agit, les Pyrénées n'étaient qu'un prolongement, en forme de cap, du massif central de la France (Auvergne, Limousin, Aveyron...); car leur partie occidentale n'offrait qu'un relief très-déprimé. Après la période jurassique, il y eut un nouveau mouvement dans les eaux de la mer sous-pyrénéenne, par suite duquel toutes les Pyrénées furent baignées à leur base, des deux côtés, par la mer au sein de laquelle se déposèrent les terrains crétacé et épicrétacé.

Dès cette époque, les Pyrénées étaient complètement ébauchées et formaient déjà une barrière entre les deux pays qui s'appellent maintenant *France* et *Espagne;* mais elles étaient loin d'offrir ce relief imposant qu'elles ont aujourd'hui. C'est après le dépôt de l'épicrétacé que la chaîne a pris sa forme définitive par l'effet d'une catastrophe violente et soudaine, qui a dessiné d'une manière si nette et si bien accusée la direction O. 18°. N. qui est un de ses traits les plus caractéristiques. C'est ce soulèvement qui a arraché du sein de la mer, pour les porter jusqu'à la crête de la chaîne, les massifs épicrétacés qui constituent le *Marboré* et le *Mont-Perdu*.

La catastrophe dont il vient d'être question en dernier lieu a été le principal et aussi le dernier effet général produit sur la chaîne pyrénéenne. La conséquence géographique la plus intéressante de ce grand évènement est la retraite des eaux marines et la séparation de la Méditerranée et de l'Océan. Cette séparation laissa libre, entre les deux mers, un espace ou bassin qui fut incomplètement rempli par des eaux douces descendues des Pyrénées et de la montagne Noire. C'est dans ce bassin, parsemé d'îles et d'îlots, que se sont déposés les marnes, les argiles et les sables tertiaires miocènes, où furent ensevelis, avec des coquilles terrestres et lacustres, les débris des grands mammifères perdus (Rhinocéros, Mastodonte, Dinotherium, Palæotherium) qu'on y trouve dis-

séminés ou rassemblés en nombre immense dans certains lieux (Sansan, Simorre, Boulogne, Scanecrabe...). Ces couches, qui constituent essentiellement le Languedoc et la Gascogne actuels, viennent reposer tranquillement, à stratification horizontale, au pied des Pyrénées et sur les derniers strates, fortement redressés, qui ont participé à la formation et au dernier soulèvement de cette chaîne.

Le seul événement remarquable qui ait eu lieu dans le sud-ouest après le dépôt des couches lacustres, consiste dans le phénomène *erratique* ou *diluvien* qui a précédé immédiatement l'existence de l'homme, au moins en Europe (1). Il est nécessaire, pour se rendre compte de ce phénomène qui a produit le creusement et le comblement partiel de nos vallées, de pouvoir disposer d'eaux courantes d'un volume et d'une vitesse tout-à-fait extraordinaires. Or, le seul moyen de remplir cette condition consiste à supposer qu'à une époque, qui daterait de la fin de la période tertiaire, un refroidissement extraordinaire, dont la cause est encore inconnue, et qui a probablement causé la mort des éléphants et des rhinocéros qui habitaient alors nos contrées, a déterminé la formation, sur nos montagnes, de grands amas de neige et de glace qui plus tard auraient été fondues.

TERRAINS DE LA HAUTE-GARONNE.

Dans les généralités qui précèdent, nous avons rapporté chacun des terrains des Pyrénées à des causes générales. Nous ne prétendons pas toutefois que ces causes aient agi avec la même intensité, et identiquement de la même manière, dans toute l'étendue de ce grand massif. Si on le parcourait dans toute sa longueur, on verrait, au contraire, que tel terrain qui est très-développé et très-caractérisé dans une partie, l'est beaucoup moins et manque même quelquefois dans une autre : c'est ainsi que le grès rouge, qui se montre à peine dans les Pyrénées-Orientales, joue un rôle très-important vers l'extrémité occidentale de la chaîne. D'un autre côté, les caractères pétrologiques et paléontologiques des terrains sont loin de se maintenir les mêmes lorsqu'on passe d'un département à un autre. Ainsi, par exemple, les calcaires, les

(1) Nous l'avons étudié spécialement pour le pays toulousain, où ses effets sont magnifiquement développés, dans un mémoire spécial qui fait partie du recueil de la Société impériale d'Agriculture de la Haute-Garonne.

marnes et les grès du terrain crétacé supérieur de l'Ariége et de la Haute-Garonne, se transforment, dans les Hautes et les Basses-Pyrénées, en une masse puissante de schistes terreux offrant des impressions de plantes marines (fucoïdes). Les caractères lithologiques du groupe épicrétacé sont aussi très-variables.

La Haute-Garonne, qui occupe la partie centrale de la chaîne où ces terrains sont très-développés, les présente tous avec des caractères plus complets que partout ailleurs. C'est un excellent point de départ pour l'étude des types pyrénéens ; et si l'on devait se borner à une seule coupe pour se former une idée générale de la constitution des Pyrénées, c'est là qu'il faudrait la prendre.

Cette considération tend à donner à la géognosie de la Haute-Garonne un intérêt d'un ordre plus élevé que ne semblerait l'indiquer, au premier coup-d'œil, la place restreinte que ce département occupe dans la chaîne. Les traits principaux de cette géognosie se trouvent résumés dans le tableau suivant, qui indique en même temps (de bas en haut) l'ordre dans lequel nous allons rapidement procéder à l'esquisse des principaux éléments qui la composent.

TABLEAU DES TERRAINS DE LA HAUTE-GARONNE.

	TERRAINS.	ÉTAGES.	COMPOSITION GÉNÉRALE DES TERRAINS	RÉFÉRENCES IMMÉDIATES.
TERRAINS POST-PYRÉNÉENS.	T. DILUVIEN.		Blocs isolés et amas de blocs des montagnes ; dépôts de comblement des vallées. *Eléphant, Rhinocéros, coquilles terrestres et fluviatiles.*	Terrain erratique et diluvium des vallées.
	———	—	———	———
	T. TERTIAIRE.	sup.	Dépôts caillouteux pyrénéens et des hautes collines sous-pyrénéennes.	Sable des Landes ; — marnes et sables subapennins (Hérault, Pyrénées-Orientales).
		moyen.	Terrain fondamental du bassin sous-pyrénéen, d'origine lacustre : argiles, marnes, argerène, sables et molasse, avec grumeaux calcaires subordonnés. *Mastodonte, Dinotherium, Rhinocéros, Palæotherium, Dicrocère..... Helix Lartetii, Melania Aquitanica.*	Molasse du Languedoc et de la Provence. Fahluns de Bordeaux, des Landes et de Tourraine ; — calcaire lacustre d'Auvergne et de la Beauce.

TERRAINS.		ÉTAGES.	COMPOSITION GÉNÉRALE DES TERRAINS	RÉFÉRENCES IMMÉDIATES.
TERRAINS PYRÉNÉENS.	T. ÉPICRÉTACÉ.	sup.	Poudingue de Palassou et grès calcaire roux de Furnes. Couches à *Nummulites*, *Mélonies*, *Terebratula Montolearensis*.	Terrain à *Nummulites* des auteurs; — lignite de la Provence; — calcaire grossier de Paris et de la Gironde.
		moyen.	Calcaire marneux à *Milliolites* (pierre de Belbèze). *Grands Cérites*, *Lucines*: *Natica brevi-spira*, *Ost. uncifera*, *Pygorhyncus scutella*.	
			Couche à fossiles crétacés (colonie). *Micraster brevis*, *Hemiaster punctatus*.	Lacune dans le bassin parisien.
		inf.	Calcaire lithographique sans fossiles.	Calcaire pisolitique?
		—		
	T. CRÉTACÉ.	sup.	Argiles, sables et grès à lignite. *Huîtres*, *Sphærulites*, *Venus Garumnica*, *Crocodile*. Calcaire nankin à *Orbitolites*, *Hemipneustes radiatus*.	Calcaire de Tercis près Dax; — schistes à *Fucoïdes* et à grands inocérames des Hautes et Basses-Pyrénées.
			Couches marneuses de Gensac à *Orbitolites socialis*, *Exogyra Gensacica*, *Ostrea larva*, *Cidaris Ramondi*.	Calcaire à *Hippurites* des Corbières et de la Provence.
			Argiles et calcaires marneux; *Ostrea vesicularis*, *Tereb. alata*, *Ananchytes ovata*, *Galerites gigas*.	Craie complète du nord de l'Europe.
		inf.	Brèches polygéniques et schistes terreux; calcaire à *Orbitolites concaves*, *Requienies*, — marbre noir antique.	Couches crétacées de la Clape; — argiles aptiennes; — grès vert inférieur du Nord.
		—		
		moyen.	Calcaire compacte, en partie submarmoréen; — calcaire à *Nérinées*; lumachelles, brèches (*Cidaris nobilis*). Calcaire à *Requienies* intercalé.	Calcaire à *Nérinées* et calcaire oolitique de l'Aveyron; — calcaire *corallien* du Nord.
	T. JURASSIQUE.	Lias sup.	Calcaire, en partie marneux et fissile, de couleur sombre, et schistes terreux gris; *Ammonites*, *Nautiles*, *Bélemnites*, *Terebratula cynocephala*, *T. globata*, *Gryphæa Maccullochii*, *Cidaris Moraldina*.	Lias supérieur de l'Aveyron; — couches à *Gryphæa cymbium* de la Bourgogne.

	TERRAINS.	ÉTAGES.	COMPOSITION GÉNÉRALE DES TERRAINS	RÉFÉRENCES IMMÉDIATES.
TERRAINS PYRÉNÉENS.	T. JURASSIQUE.	Lias.	Calcaire compacte noir, en partie bitumineux; calcaire rubanné; calcaire bréchoïde; calcaire jaunâtre carié et cellulaire.	Calcaires noirâtres liasiques de l'Aveyron; — Lias du Nord.
	T. TRIASIQUE.	inf.	Grès de couleur rouge, en partie schisteux argilifère, et poudingues à galets de quartz.	Grès rouge du Tarn et de l'Aveyron; — grès bigarré des Vosges.
	T. DE TRANSITION.	devon.	Calschistes amygdalins verts et rouges à *Goniatites*, *Clyménies*, *Encrines*....	Griottes de Caunes (Aude) et marbre de Campan; — calcaire à *Goniatites* de Nassau, — calcaire de Neffiez (Cévennes); — silurien supérieur de Bretagne et de Ludlow (Galles).
		silur. sup.	Calcaire noir à *Orthocères*, *Scyphocrinites*, *Graptolites*, *Cardiola interrupta*; dolomies; ardoises.	
		silur.	Schistes argileux; grauwacke schisteuse (*empreintes végétales*); schistes carburés pyritifères, calcaires et calschistes.	Couches siluriennes inférieures à celles de Ludlow (France, Angleterre).
		modifié.	Schistes brillants, micacés, talqueux, feldspathiques, siliceux, maclifères, gneissiques.	Mêmes roches dans le Tarn et l'Aveyron où elles sont riches en quartz.
	T. GRANITIQUE.		Granite, en partie porphyroïde, avec pegmatite, leptynite. Granite-gneiss.	Idem.
	ROCHES D'ÉRUPTION LOCALES HORS DE SÉRIE.		Granite, pegmatite, leptynite. Eurite, porphyre, quartz. Ophite, lherzolite.	Mêmes roches dans le Tarn et l'Aveyron, sauf les deux dernières qui s'y trouvent remplacées par la serpentine.
	MATÉRIAUX ADVENTIFS.		Gypse, sel gemme. Lignites.	»

Terrain granitique.

Dans la Haute-Garonne, le terrain granitique se compose presque entièrement de granite, avec accidents de pegmatite et de leptynite.

Toutefois le granite proprement dit n'y conserve pas ses caractères ni son homogénéité dans de grands espaces, si ce n'est peut-être à la Maladetta et à la crête. Il est habituellement mélangé de matière schisteuse passant au gneiss et au micaschiste. Ces deux dernières roches se montrent aussi à part dans le terrain; mais elles n'y jouent qu'un rôle tout-à-fait accessoire. Ce terrain ne forme pas de masses bien étendues. Le gîte le plus considérable se trouve à la crête et se rattache à l'énorme massif de la *Maladetta*. Le terrain granitique affleure en outre en trois endroits du versant, savoir : dans la vallée de la *Pique*, immédiatement au sud de *Luchon;* dans la vallée de la Garonne, au nord de *Cierp* et de *Saint-Béat* (Estenos, Géry); dans la vallée du Ger, au sud d'*Aspet* (Milhas, Sengoaignet). Enfin il vient encore se montrer en un point de la rive droite du Salat, à *Salies*. Nous donnerons successivement quelques notions sur chacun de ces gîtes.

Crête. — Le terrain granitique de la crête n'est qu'une dépendance d'une énorme masse qui atteint le point culminant de la chaîne à la Maladetta, et qui se prolonge, du côté de l'ouest, dans les montagnes de Clarabide et, sur le revers espagnol, à travers les gorges qui séparent la vallée de l'Essera de celle de la Cinca. La bande de la Haute-Garonne forme la crête seulement, et n'offre par conséquent qu'une faible largeur entre le Port-Vieux et la tuque de Maupas; elle s'élargit plus loin sur l'arête élevée du portillon et du port d'Oo, et descend jusqu'au lac d'Espingo, occupant ainsi presque toute la contrée sauvage des lacs supérieurs et moyens. Les crêtes de *Quairat* et des *Spijols* en sont entièrement composées. De là elle passe, à l'ouest, sur les hauteurs de *Clarabide*, en haut de la vallée de Louron (Hautes-Pyrénées). La roche dominante de la Maladetta est un granite à grains moyens passant au granite à petits grains, à feldspath orthose blanchâtre, quartz, gris et mica brun foncé, bronzé ou noir. D'après M. Durocher, cette roche, qui représente le granite ordinaire des Pyrénées, contiendrait habituellement, mélangé avec l'orthose, un autre feldspath riche en soude qu'on pourrait rapporter à l'albite.

Ce granite de la crête est plus pur, plus franc que celui qui occupe une place plus inférieure dans la chaîne; toutefois, vers les bords des massifs, son homogénéité est fréquemment troublée par un mélange assez intime de matière schisteuse passant au gneiss et au micaschiste, qui s'y trouve disséminée par petites parties plissées et comme raccoquillées. Au port d'*Oo*, et dans les parties adjacentes de la crête, à cette roche

s'associe un granite porphyroïde assez développé, qui n'est autre chose que le granite précédent avec de nombreux et longs cristaux hémitropes de feldspath (leur longueur dépasse souvent 1 décimètre). Ce granite porphyroïde est réellement caractéristique pour cette contrée, et c'est à lui qu'il faut rapporter tous les blocs de même nature qu'on rencontre isolés ou dans le terrain erratique du versant. Les blocs que nous avons cités sur la descente escarpée par laquelle on parvient du lac glacé aux lacs de la deuxième terrasse, sont composés de cette belle roche, et les légères saillies que forment les cristaux à la surface de ces blocs offrent au pied du voyageur un appui souvent indispensable. Le granite d'Oo est encore accidenté par la présence de nombreux filons de leptynite, de pegmatite et de quartz, où l'on trouve de belles gerbes de tourmaline noire et même d'épidote. Un de ces filons, au bord sud du lac glacé, contient de la galène argentifère.

Il existe aussi, dans ces hautes régions, une roche schisteuse considérée comme gneiss par M. de Charpentier; mais qui serait, d'après M. François, un schiste de transition métamorphisé. Les relations de cette roche avec le granite sont des plus curieuses et n'avaient pas échappé à l'œil observateur de M. de Charpentier. Je veux parler de fragments qui se trouvent englobés dans le granite avec leurs angles vifs et leurs arêtes très-bien conservées. Ces fragments sont quelquefois assez petits, et nous avons vu plus haut que la pâte du granite se trouvait même habituellement mélangée de petites parties schisteuses; mais il en est d'autres qui sont de véritables masses, et on pourrait même dire *assises* qui se font bien distinguer de loin sur le flanc des pics ou des crêtes par leur couleur plus foncée que celle du granite qui les renferme.

La crête qui lie le pic Quairat à Crabioules et le pic *Quairat* lui-même offrent des zônes brunes obliques et jusqu'à un certain point parallèles, qui frappent l'observateur placé près du lac glacé. Des bandes semblables se font aussi remarquer sur les escarpements de *Montarqué* et des *Spijols*. En certains endroits le granite semble partager la structure stratifiée de ces masses.

Ce fait nous paraît très-important en ce qu'il prouve que le granite qui le présente et qui a dû nécessairement surgir postérieurement à la formation du schiste, était dans un état de mollesse très-prononcé, et cependant à une température inférieure à celle qui aurait été nécessaire pour fondre cette roche. Ces circonstances ne sembleraient-elles

pas indiquer que l'eau a pu contribuer à la formation du granite, ainsi que plusieurs géologues et chimistes très-sérieux l'ont avancé récemment?

Je n'ai pas encore poussé assez loin l'étude de ces montagnes où il est si difficile de séjourner, pour reconnaître les relations du granite porphyroïde et du granite ordinaire. Je serais disposé à croire que le premier a traversé le second, et lui est par conséquent postérieur. Cependant lorsqu'on considère que le granite ordinaire sert de fond à l'autre, dont il ne diffère que par l'absence des grands cristaux, on n'est pas éloigné de penser qu'ils ont une origine commune, et que les époques de leur apparition ne doivent pas beaucoup différer.

Luchon, val de Burbe. — Le granite de ce gisement commence à affleurer aux thermes de *Luchon* où il entame la montagne de *Superbagnères;* il traverse ensuite la vallée sur une largeur de 2 kilomètres pour se porter, par le val de *Burbe*, dans la vallée d'*Aran* où il se développe entre les villages de Lasbordes et de Lez.

Ce granite diffère de celui de la crête. Son caractère dominant est d'être très-feldspathique. On peut le considérer comme un passage à la pegmatite et à la leptynite. Son mica est d'un blanc d'argent et s'y trouve irrégulièrement distribué avec une disposition à se séparer et à occuper certaines places où il s'étale de préférence. Chacun connaît la disposition palmée qu'offre ce minéral dans la pegmatite des thermes à la base de Superbagnères.

La roche granitoïde de ce gisement ne se montre jamais seule avec un grand développement. Elle s'associe fréquemment, surtout vers le contact du terrain de transition, avec des roches stratifiées qui lui communiquent leur structure. Ainsi, à l'entrée du val de Burbe, on voit un gneiss schisteux bien caractérisé y former des bandes, et, au portillon, le schiste gneissique ou le micaschiste alterne avec des bancs de granite, et l'on voit fréquemment vers la bordure de la masse granitique, notamment sur la pente de Superbagnères et au sud de Montauban, la pegmatite en filons au milieu des schistes gneissiques.

Bassin de Saint-Béat. — Le terrain granitique de cette catégorie commence au bassin de *Saint-Béat* et s'étend, à partir de là, vers l'ouest sous la forme d'une bande irrégulière sensiblement parallèle aux Pyrénées, qui traverse la vallée de la Barousse pour aller couper celle d'Aure au-dessous de Sarrancolin. Nous n'avons à nous occuper ici que de la partie de cette bande qui environne le bassin de Saint-Béat. A *Chaum* on voit ce terrain affleurer à la base du pic de Gar. De là

il passe sans doute sous les alluvions de la Garonne pour aller constituer les escarpements d'*Estenos* et le promontoire de *Monenclos* près et au nord de Cierp. Dans le bassin même, un relèvement le montre du côté de Saint-Béat, à *Saint-Géry*, sous la forme d'une petite montagne isolée.

Le gîte de Saint-Béat est un véritable magma de granite proprement dit, de pegmatite et de gneiss; cette dernière roche s'y montre aussi quelquefois sous la forme d'assises peu étendues, il est vrai, mais bien réglées. La pegmatite y est très-développée, au moins du côté gauche de la Garonne, où elle a été citée par M. de Charpentier pour ses belles tourmalines; elle forme des filons-couches séparés par des lits de roches schisteuses; elle est aussi en filons et en veines dans le granite ordinaire. Celui-ci, assez caractérisé près d'Estenos et fréquemment traversé par des filons de pegmatite, semble offrir une espèce de stratification, circonstance qui est très-marquée en d'autres points des Pyrénées et surtout aux environs de *Cauterets*. Entre Estenos et Saléchan le terrain devient plus stratifié et semble passer au terrain de transition qui se montre extraordinairement entre ce dernier village et les bains de Siradan.

Le passage du granite au terrain de transition est encore très-marqué à la base du pic de *Gar*, sur la rive opposée de la Garonne. La crête déchiquetée qui couronne cette montagne, dont nous avons signalé l'altitude extraordinaire dans l'esquisse topographique, est constituée par des calcaires jurassiques; la partie moyenne offre le terrain silurien caractérisé par des orthocères et des orthis, et régulièrement incliné au nord-est. C'est de dessous cette masse, presque entièrement composée de schistes argileux qui ont conservé leurs caractères d'origine, que l'on voit sortir, du côté de l'ouest, des roches granitiques qui semblent encore soulever et supporter toute la montagne. Près du contact de ces roches et des schistes de transition, ceux-ci se trouvent dérangés, modifiés, passent même au gneiss et finissent par être pénétrés plus ou moins intimement de la matière même du granite.

Dans le monticule de Saint-Géry, qui n'est séparé du Gar que par un étroit intervalle de plaine, la transformation du schiste en gneiss est à peu près complète, et cette roche métamorphique constitue à elle seule presque toute la montagne.

L'ensemble de ces caractères nous autorise à penser que le terrain granitique du bassin de Saint-Béat résulte d'une éruption de granite et de pegmatite faite à travers des roches schisteuses de transition, posté-

rieurement à l'époque jurassique; et c'est à cette éruption que nous attribuons la réapparition des roches anciennes dans une région qui devrait être classiquement occupée par les calcaires du Jura.

Milhas. — Ce gîte consiste en un îlot qui paraît être un nouvel affleurement du massif que nous venons de signaler autour du bassin de Saint-Béat. Il affecte grossièrement une forme ovoïde et s'étend entre les montagnes d'*Arbas* et le *Ger* d'une part, et entre *Milhas* et *Cazaril* dans le sens du méridien. Il est bordé par un schiste ancien modifié passant au gneiss, et fréquemment réduit par la décomposition à une terre grossière d'un jaune orangé. La vallée du Ger entame cette île granitique vers sa limite occidentale, au sud de *Sengoaignet*, dans une longueur de 3 kilomètres. C'est encore ici un mélange de granite et de roche schisteuse, celle-ci dominant vers les bords du massif, et le granite l'emportant au contraire vers la partie centrale. Cette dernière roche est très-feldspathique, et passe habituellement, comme à Luchon, à la pegmatique et surtout à la leptynite. Elle est de plus très-sujette à se décomposer, peut-être à cause de son fréquent contact avec les roches schisteuses, et à se transformer en un *kaolin* assez pur pour avoir été exploité en plusieurs points pour la fabrique de porcelaine de Valentine. Il est à remarquer que cette tendance à la décomposition, qui produit le kaolin, semble caractériser les gîtes exceptionnels auxquels on serait porté d'attribuer une origine assez moderne (Visquer et Loucrup au nord de Bagnères-de-Bigorre, pays de Labourd).

La roche schisteuse de ce terrain paraît résulter du morcellement et du métamorphisme des schistes de transition, et peut-être même d'une partie des schistes terreux du lias, qui bordent le massif granitique. Elle passe souvent au gneiss schisteux; d'autres fois elle prend une certaine compacité; sa couleur, dans ce cas, est fréquemment verdâtre. Cette roche est traversée par d'assez nombreux filons de granite et de pegmatite et aussi par des veines de quartz. Vers le bord du massif, il existe, dans le vallon de Milhas, au-dessus de ce village, un gîte de fer oligiste écailleux dans le schiste modifié au contact d'un filon de granite. Je ferai observer que cette petite île de Milhas se trouve entourée de tout côté par le terrain jurassique, et tout porte à croire qu'elle a soulevé et percé ce terrain, et qu'elle lui est par conséquent postérieure.

Salies. — En face de *Salies*, sur la rive droite du Salat, existe un très-petit affleurement d'un granite assez analogue à celui de la crête.

Avec cette roche apparaissent des schistes ayant le faciès de ceux qui constituent habituellement le terrain de transition. Ces schistes occupent à peu près tout le coteau qui borde la rivière, entre Salies et Touille. Les caractères de ces roches résulteraient-ils du métamorphisme des schistes terreux (terrain crétacé inférieur) au sein desquels ils se trouvent pour ainsi dire noyés? Ou bien ce petit dépôt à faciès ancien formait-il un îlot dans la mer où le terrain crétacé inférieur a été déposé? Nous ne sommes pas, quant à présent, en mesure de nous prononcer sur cette question.

A. Leymerie,

Professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, chargé des cartes géologiques de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

CURIOSITÉS LITTÉRAIRES.

Le Pline de Racine (1).

La bibliothèque de Toulouse possède un certain nombre de livres ayant appartenu à Racine. Malheureusement cet établissement ne renferme aucun document précis sur le nombre et la valeur d'une grande partie de ces livres. A part les volumes qui portent la signature autographe de l'illustre poète, ou des notes de sa main (2), il serait difficile de reconnaître les ouvrages qui constituaient la bibliothèque de l'auteur d'*Athalie*.

Nous ignorons sur quel fondement on avait prétendu que cette précieuse collection avait été léguée à la ville de Toulouse par Lefranc de Pompignan. Voici en peu de mots ce que nous avons recueilli à ce sujet de la bouche de l'un des bibliothécaires, M. Pont, que nous avons lieu de croire bien informé.

Après la suppression des Jésuites, en 1764, la belle bibliothèque qu'ils possédaient dans le collége royal de Toulouse fut presque entièrement dispersée.

(1) Nous avons vu de nos yeux et touché de nos mains cette précieuse relique. Elle enflammerait les convoitises de plus d'un bibliophile ; mais, quand on en connaît l'heureux possesseur, son amour des beaux livres, le culte qu'il leur rend, on pense avec raison qu'elle ne pouvait tomber en de meilleures mains.

(*Note du Directeur de la* REVUE).

(2) L'*Eschyle* de Stanley particulièrement est surchargé de notes, d'indications scéniques et de *memento*. On pourrait trouver là l'origine de plus d'un passage du grand poète.

Ce collége fut alors dirigé par une administration ayant à sa tête l'archevêque de Brienne qui, jaloux de reconstituer la bibliothèque de cet établissement, fit faire de nombreuses acquisitions de livres.

M. Lefranc de Pompignan mourut en 1784, et ses livres furent vendus l'année suivante. M. de Brienne s'empressa de faire acheter une grande partie de cette belle collection, et on y consacra la somme de 40,000 fr.

Cette bibliothèque avait été formée par des acquisitions faites successivement dans les ventes des cabinets de de Boze, Secousse, du comte de Vence, du duc de Perth et de Racine fils, qui avait religieusement conservé les richesses bibliographiques que lui avait léguées son père.

M. Lefranc de Pompignan connaissait mieux que personne ces richesses, car, d'après une correspondance entre lui et Racine fils, correspondance que l'on conserve dans les archives de notre Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, on ne saurait douter de l'intimité, en quelque sorte fraternelle, qui existait entre l'auteur du poème de *La Religion* et l'auteur de la belle ode sur la mort de J.-B. Rousseau.

On le voit, c'est aux soins de M. de Brienne et à l'influence qu'il exerçait sur les Etats du Languedoc, que Toulouse est redevable du dépôt précieux des livres de Racine.

Lorsque le catalogue définitif de notre bibliothèque publique sera terminé on pourra peut-être reconnaître les lots provenant de la collection de Racine et reconstituer en partie la bibliothèque du poète.

En attendant que ce travail puisse se faire, nous allons donner la description de deux ouvrages qui ont appartenu à Racine, et dont nous sommes l'heureux possesseur.

Le premier de ces ouvrages est le Pline l'Ancien de l'édition elzevirienne de 1635, 3 vol. petit in-12.

Le second est la collection des anciens auteurs géorgiques, bucoliques et gnomiques grecs, édition donnée par Crispinus en 1569.

On sait avec quel soin religieux les Elzeviers corrigeaient leurs textes; le passage suivant que nous empruntons à M. Bérard le constate d'une façon péremptoire :

« Un exemplaire du Pline de 1635, conservé dans l'importante biblio-
» thèque vétérinaire et rurale de M. Huzard, fait connaître de quelle
» manière les Elzevir soignaient celles de leurs éditions qui leur en sem-
» blaient dignes. Chaque feuillet de cet exemplaire est imprimé d'un

» seul côté, et découpé ensuite pour être collé sur de grandes pages
» blanches, de manière à figurer un in-folio à deux colonnes et à marges
» très-larges (1). Ces marges destinées à recevoir les corrections de l'édi-
» teur en contiennent en effet un bon nombre, d'une belle écriture, et
» dont on fait usage dans l'édition telle qu'elle a été publiée. On peut
» juger par ce détail de la recherche avec laquelle certaines éditions étaient
» corrigées, et des résultats que l'on devait obtenir avec de pareils soins. »

Et pourtant, malgré ces efforts persévérants pour arriver à une correction irréprochable, que de fautes échappèrent encore à la loupe attentive des éditeurs de Leyde! Racine va nous le prouver; car, en lisant son Pline avec la studieuse attention d'un solitaire de Port-Royal, le grand homme s'est plu à faire lui-même de sa fine écriture moulée, et avec une netteté presque typographique, un certain nombre de corrections que nous allons relever :

Tome Ier, livre 1er, page 36, ligne 1re : M. *M*arronne, corrigé *V*arronne.
id. *id.* *id.* 43, *id.* 26 : ru*in*am, corrigé ri*m*am.
id. *id.* *id.* 74, *id.* 27 : forn*a*ceis, corrigé for*m*aceis.
id. livre 2, *id.* 90, *id.* 21 : ips*a*, corrigé ips*e*.
id. *id.* *id.* 92, *id* 29 : hæ*c*, corrigé hæ.
id. *id.* *id.* 112, *id.* 19 : in locis reciprocas facit — Cap. XLV *de ventis iterum.* — Sine fine, ventos... Racine par deux tirets a indiqué que *sine fine* appartenait à la dernière phrase du chap. XLIV.
id. *id.* *id.* 152, *id.* 23 : ne*g*at, corrigé ne*c*at.
id. *id.* *id.* 154, *id.* 1 : Liquido, corrigé Liquid*i*.
id. livre 3, *id.* 163, *id.* 11 : *A*ætis, corrigé *B*ætis.
id. *id.* *id.* 167, *id.* 3 : Co*n*tuplutenses, corrigé Co*m*plutenses.
id. *id* *id.* 186, *id*, 17 : *O*mnes, corrigé *A*mnes.
id. livre 5, *id.* 263, *id.* 31 : D*a*capolitana, corrigé D*e*capolitana.
id. *id.* *id.* 264, *id.* 30 : Bætiarum, corrigé Boætiarum.
id. livre 6, *id.* 334, *id.* 26 : Mo*r*eon, corrigé Me*r*oen (2).

Voici en outre l'indication d'accolades et de passages soulignés à la sanguine, que contient ce volume de Pline :

(1) Cet exemplaire fut vendu après la mort de M. Huzard; il est maintenant en Angleterre.

(2) En parcourant avec attention ce volume de Pline, afin qu'aucune des traces qu'aurait pu y laisser Racine ne nous échappât, il nous eût été facile de relever bien d'autres fautes encore. Nous en avons pris note, mais nous avons pensé qu'il eût été oiseux de les reproduire ici.

Livre 3, page 171, souligné : *& humanitatem homini daret.*

id. *id.* *id.* accolade : *&* tanquam ad juvandos mortales, ipsa avide in maria procurrens. Neque ingenia ritusque, ac viros *&* lingua manuque superatas commemoro gentes.

id. *id.* 173, souligné : Igitur ab amne Varo *Niceæa* oppidum a Massiliensibus conditum.

id. *id.* 178, accolade : Après une longue énumération de noms de peuples. Superque Roma, ipsa : cujus nomen alterum dicere, arcanis cæremoniarum ne fas habetur.

Livre 7, page 373, accolade : au chap. XXVII. Laus Catonis primi.

id. *id.* 374, accolade : surmontée d'un N, passage relatif à M. Servius.

id. *id.* 375, accolade : passage relatif à Sophocle. Racine a souligné : *Sophoclem tragici cothurni principem.*

id. *id.* 376, deux accolades : passages relatifs à Thucydide, à Ménandre et, au bas de la page, à Virgile.

id. *id.* 381, souligné le mot *histriones* dans le chapitre : *De Servitiis.*

Les corrections et les passages soulignés s'arrêtent brusquement au commencement de la description du règne animal. Cette étude n'offrait probablement pas au poète le même intérêt que les considérations générales qui occupent les sept premiers livres de Pline.

Le troisième volume contient bien aussi des accolades, des passages soulignés et des noms propres écrits au crayon sur les marges du livre, mais ces accolades et cette écriture ne ressemblent pas à celles que nous avons trouvées dans les sept premiers livres de Pline; nous avons négligé de les mentionner, car nous ne les croyons pas de Racine

Les *Gnomiques* grecs, charmant volume petit in-12, ayant des lacets de soie pour fermoirs, est relié en vélin; les bords libres de la reliure se replient et recouvrent la tranche dorée; le dos et les plats sont chargés de petits fers et de fines arabesques d'or dus probablement à la main habile de Le Gascon; l'exemplaire n'offre de particulier que la simple signature de Racine, placée au bas du titre et très-apparente ici, tandis que dans le Pline elle semble cachée avec intention au milieu du titre gravé du premier volume, et sous la banderolle du *Non solus* des deux autres.

DESBARREAUX-BERNARD,

Professeur à l'Ecole de Médecine de Toulouse.

Jules Renoult.

Il a paru dans la *Revue de l'Académie*, au mois d'octobre 1855, une pièce de vers intitulée *La paix du foyer*, épître d'un voyageur. Cette pièce a été remarquée ; elle devait l'être, et bien certainement il en est resté un agréable souvenir chez tous ceux qui sont sensibles aux grâces de l'esprit et aux charmes des beaux vers. Elle a paru sans signature. C'était depuis longtemps un parti pris par l'auteur, qui n'en était pas à son coup d'essai, d'écrire, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, par fois sous aucun, jamais sous son vrai nom. Aujourd'hui, il n'y a plus de mystère possible : la renommée, qu'il fuyait, est venue, malgré lui, le trouver. Un beau succès dramatique a révélé son nom, pas en entier d'abord, mais timidement, à demi. Proclamé sur le théâtre de l'Odéon, au milieu des applaudissements, après la première représentation d'une comédie en trois actes et en vers, ce nom est celui de M. *Jules Renn ;* et Jules Renn, en définitive, n'est autre que *Jules Renoult.*

Qu'est-ce M. Jules Renoult? Nous allons vous l'apprendre. M. Jules Renoult est tout simplement un voyageur de commerce. A ce mot, on se figure déjà un de ces commis voyageurs bruyants, vantards, parlant haut dans les tables d'hôte, jugeant sans appel les hommes et les choses. Détrompez-vous. M. Jules Renoult est commis voyageur, il est vrai ; mais il s'éloigne essentiellement de ce type du genre. Permettez-nous de rassembler quelques traits de cette bonne et heureuse physionomie.

M. Jules Renoult, qui compte environ quarante ans, est né dans le département de l'Orne, dans une ville, à Séez, où l'on tient aux bonnes études; où, l'année dernière encore, les élèves du collége représentaient en public des pièces grecques et latines. Pour ses amis, pour nous, il est né à Toulouse, où les affaires le retiennent une grande partie de l'année. M. Renoult a fait ses classes, dans sa petite ville d'abord, puis dans deux grands colléges de Paris, à Bourbon et à Charlemagne. Il les a faites avec fruit, montrant de bonne heure des goûts d'artiste et une vocation réelle pour les lettres. Mais passons. Ses études terminées, — voyez l'excellence de ce solide esprit, — au lieu d'aller grossir la foule des génies incompris, pour mourir, à vingt-cinq ans, sur un lit d'hôpital, humilié, désenchanté, usé, il a préféré le pays des réalités au pays des chimères. Il a demandé son pain au travail de ses mains; il n'a pas cru que le goût des choses de l'esprit fût incompatible avec l'habitude des affaires; et, sans balancer, il est allé, d'un pied résolu, frapper à la porte d'un riche industriel, son parent, qui n'hésita pas à le recevoir dans sa maison, l'enrôla à la suite de ses commis à gages et fut toujours pour lui moins un patron qu'un second père.

Depuis lors, depuis vingt ans, M. Renoult trace son sillon; depuis vingt ans, il va de ville en ville, jouant son rôle de voyageur de commerce avec une rare intelligence des affaires et une simplicité charmante qui lui a fait autant d'amis que de clients. Il ne s'est point étiolé dans cette atmosphère un peu lourde; il n'a point brisé ni même froissé ses ailes de poète aux angles du comptoir. Comme tous les esprits bien ordonnés, M. Renoult a ses heures pour chaque chose. Le matin, il est marchand avec le marchand; le soir, avec ses livres il est homme de lettres. Il trouve des inspirations dans une diligence, comme d'autres, en pleine campagne, devant un beau site. Secoué rudement par le cahotement de la voiture, il tombe dans la rêverie, comme d'autres lorsqu'ils sont bercés par la molle haleine du zéphyr. Arrivé dans une de ces hôtelleries qu'il a si bien dépeintes dans son épître sur *La paix du foyer*, il jette sur le papier les ébauches de la route, et court aux affaires.

Après deux ou trois heures données aux clients, un court instant à la lecture des journaux, il rentre à l'hôtel et n'en sort plus. Il s'appartient alors. Il tire de sa malle quelques auteurs chéris qui le suivent partout dans ses voyages; il lit, écrit, aligne des vers ou de la prose, ou s'épanche en douces confidences avec quelques amis. Ici, ses intimes ont

un moyen infaillible de connaître sa présence à Toulouse, c'est d'aller au cours de littérature française à la Faculté des Lettres : ils sont sûrs de l'y rencontrer, s'il est en ville.

Comme écrivain, M. Renoult relève d'une école qu'on appelait, il y a quelques années, l'*école du bon sens*. Il n'est pas de la famille de ces poètes vaporeux qui s'en vont répétant sur la même corde les plaintes éternelles du cœur et les déceptions de la vie. Il façonne ses vers sur l'enclume de Boileau. S'il est vrai que l'on retrouve l'homme dans ses ouvrages, M. Renoult révèle dans tous ses écrits l'esprit juste de l'homme d'affaires qui ne se paie pas de vaines paroles. Son vers est franc, net, élégant sans recherche, simple sans vulgarité. L'école à laquelle il appartient exclut, dit-on, les hommes d'imagination, et l'on serait peut-être porté à croire que, par la nature de ses habitudes, M. Renoult est un écrivain qui ne s'élève pas ou qui rase la terre. On se tromperait. M. Renoult a toute la vivacité d'esprit et d'imagination des hommes du Midi, avec qui il passe sa vie. Picard ne dessinait pas avec plus de verve une scène de comédie ; Méry n'a pas le travail plus facile et plus abondant. Que d'articles charmants, écrits avec entrain, il a enfouis sur sa route, dans les colonnes des journaux, ici, là, à droite, à gauche, partout ! D'ordinaire, le plus grand nombre des lecteurs ne se met pas en quête de connaître l'écrivain qui le charme par son esprit ; mais ceux qui sont faits à sa manière le devinent à la forme : car la forme n'est pas une affaire de hasard ; elle différencie les écrivains entre eux, comme elle différencie la marchandise. Présentez à M. Renoult ou à son chef de maison un échantillon de toile ; ils vous diront, à première vue, sans consulter la marque de fabrique, le nom de l'industriel. Mettez une page de prose, une phrase, deux vers sous les yeux de celui qui a étudié quelque peu les procédés de style de nos grands écrivains, et, sans hésiter, il vous nommera et l'époque et l'auteur. En lisant un article de son journal, quel est celui de nous qui n'en reconnaît l'auteur, sans recourir à la signature ? Que les rédacteurs du *Journal des Débats* signent leurs articles ; ils y sont tenus pour se conformer à la loi : à la rigueur, on pourrait les dispenser de cette formalité, car leur personnalité se fait jour dès la première phrase. Les initiés à la manière de M. Renoult le devinent donc au premier mot. Avec tous ses expédients, il ne peut réussir à les tromper. Et, en y regardant bien, peut-être reconnaîtront-ils, aujourd'hui même, dans cette livraison de la *Revue*, la touche de cet esprit fin et délicat. Ce qui le distingue, c'est la mesure. Toutefois,

dans ses écarts de gaieté, lorsque la sève surabonde, il imaginera jusqu'aux bourdes les plus spirituelles et les plus incroyables, qui, répétées par tous les journaux, volent de bouche en bouche et font le tour du monde. On se rappelle encore ici l'histoire d'un bolide, histoire merveilleuse s'il en fut, dont un journal de Toulouse se fit l'écho, et qui a trompé plus d'un savant. Mais si sa verve l'emporte, elle ne l'égare pas; et bienveillant autant que spirituel, dans ses plus grands excès, au milieu même de ses plus folles volées d'épigramme, ce charmant esprit n'a jamais blessé personne; ses traits les plus acérés s'arrêtent toujours à fleur de peau.

L'ouvrage le plus considérable de M. Renoult est une comédie en trois actes et en vers, intitulée *Peintres et Bourgeois*. Henry Monnier serait de moitié, dit-on, dans la composition de cette pièce. La manière dont M. Renoult a fait sa connaissance est piquante et vaut la peine d'être rapportée. Il l'aurait rencontré sur l'impériale d'une diligence. En voyage, on ne connaît pas l'étiquette; on se lie vite. Henry Monnier aurait dit qu'il avait en portefeuille une comédie en prose; Renoult se serait offert à la mettre en vers. Telle serait l'origine de la raison de commerce, Monnier, Renoult et Compe.

L'anecdote peut être vraie quant à la forme, mais le fond n'est pas exact. Nous ne contesterons pas à Henry Monnier l'originalité de son talent, sa verve et sa gaieté. Mais enfin ce talent et cette verve ne se sont révélés jusqu'ici que par des pièces très-peu littéraires, des pièces d'une excentricité bouffonne et tombant presque toujours dans la farce. Ici, ce n'est plus une pochade, mais une véritable comédie, une étude de mœurs sérieuse. Le bourgeois avait été pour Monnier un point de mire; il l'avait criblé de ses plaisanteries, il en avait fait un être souverainement ridicule. Ici, c'est la réhabilitation du bourgeois. Le public, à ce qu'il paraît, est resté ébahi à la première représentation; il n'en croyait ni ses yeux ni ses oreilles. Façonné aux allures de Henry Monnier, il s'attendait à une charge d'atelier, et il a été tout surpris de trouver des caractères vrais, des scènes charmantes, un style plein d'atticisme, enfin une pièce honnête et morale. — Voici ce que nous croyons la vérité : Sa comédie achevée, Renoult a voulu naturellement la faire jouer. Les abords d'un théâtre ne sont pas faciles; le talent n'est pas toujours un passeport suffisant pour en forcer la porte. Henry Monnier se sera offert à l'auteur pour le tirer d'embarras. Son expérience et ses conseils ont été sa mise de fonds. Il aura redressé quelques passages de la

pièce, indiqué des effets de scène ; il aura mis l'auteur en rapport avec le directeur du théâtre ; il l'aura présenté au docte aréopage qui décide, en dernier ressort, du mérite des ouvrages. Telle est, croyons-nous, la part de collaboration de Henry Monnier. Ceci soit dit encore une fois sans esprit de dénigrement. Ces sortes de marché ne sont-ils pas fréquents au théâtre? Scribe lui-même n'a-t-il pas aidé souvent des jeunes gens à leur début, en leur prêtant l'autorité de ses conseils et l'appui de son nom ?

La comédie de M. Renoult a été jouée, pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 29 décembre 1855. Où pensez-vous qu'était l'auteur, le jour de la représentation ? Dans la salle, direz-vous. — Point, il était à Pézénas. Ce n'est pas une plaisanterie, c'est à la lettre. Il n'a connu le succès de sa pièce que par les journaux, comme tout le monde ; et le cercle de ses affaires le retenant dans le Midi, il ne s'est jamais trouvé à Paris, en temps opportun, pour la voir représenter. Mais il apprend un jour qu'elle est montée à Lyon. Lyon précisément est dans la ligne de ses opérations. Il arrive ; fâcheux contre-temps ! Un acteur de Paris était depuis la veille en représentation, et la comédie avait été mise de côté. Il lui revient plus tard qu'elle est en répétition à Marseille ; il y va : nouvelle déception ! L'actrice, chargée du principal rôle, venait de tomber malade, et la représentation était renvoyée aux calendes grecques.

S'il n'a pu voir jouer sa pièce, au moins a-t-il eu la satisfaction de la lire imprimée ? M. Renoult s'en était remis du soin de l'impression à son collaborateur. La pièce est donc imprimée et mise en vente. Achetée par ceux-ci, offerte à ceux-là, elle est bientôt dans toutes les mains. Henry Monnier, dans ses largesses, n'a oublié... que l'auteur. Renoult lui demande la faveur d'un exemplaire. Henry Monnier répond qu'il lui en envoie cent. Mais, pour épargner des frais de port, il les a confiés au correspondant d'une grande maison de commerce de Toulouse ; ils lui parviendront dans un ballot de marchandise et par un train à grande vitesse. Deux, trois mois se passent, et le ballot n'arrive pas. Un jour, à Montpellier, au détour d'une rue, notre poète avise, à la vitrine d'un libraire, un petit volume mignon, coquet, couleur vert d'eau. Il approche ; ô surprise ! C'était sa pièce. Il entre, il l'achète, il l'ouvre. Trahison ! un aspic l'a piqué ! *Latet anguis !* Figurez-vous un amas de vers faux ou tronqués, des omissions, des bévues, des stupidités de toute sorte, enfin un livre à faire dresser les cheveux, à rendre un auteur fou ! Encore si cet exemplaire

était venu dans le fameux ballot toujours attendu à Toulouse, on aurait pu croire qu'en route la marchandise avait déteint sur le livre ; mais non ; cet exemplaire n'est pas unique en son genre ; il ressemble à ceux qui circulent partout. Franchement, l'associé n'a-t-il pas un peu trop abusé de ses droits de collaborateur ?

Analysons la pièce :

Le sujet est une tentative de rapprochement, une trêve entre deux ennemis que l'on croyait brouillés pour la vie, entre les artistes et les bourgeois, entre ceux qui remuent des écus et ceux qui remuent des idées.

M. et Mme Capron sont des bourgeois de l'espèce la plus vulgaire. Le mari, né pour la digestion, n'a eu toute sa vie, comme le *Cliton* de Labruyère, qu'une grave occupation, de déjeûner le matin et de dîner le soir. En fait d'architecture, de beaux-arts, il n'estime que la belle ordonnance d'une table bien servie et les chefs-d'œuvre d'un maître de cuisine. Sa digne moitié, *son épouse*, ignare et sotte, se rengorge comme un oison, tracasse et contredit tout le monde, mène son mari tambour battant, ne lui permet pas d'avoir une idée, une volonté : ce dont le cher homme s'accommode fort. Que ferait-il autrement ?

Les Capron ont deux filles, — deux charmants esprits, — qu'on s'étonne d'avoir été élevées sous l'aile de leur mère. L'une, Clémence, a conservé cependant un reste de l'éducation de famille. C'est une intelligence qui n'est pas encore ouverte. Elle est plus frappée de ce qui éblouit les yeux que de ce qui parle à l'esprit. Mais vienne l'occasion ; ses yeux se désilleront, et un rayon de poésie illuminera son âme. Elle a épousé Raoul, un peintre, un artiste. Emilie, sa sœur, qui a des goûts relevés, est mariée à Boulard, un spéculateur, un homme d'argent. Il y aurait bien quelque peu à redire sur ces mariages qui ont tout l'air de *mariages forcés*. Nous en rapporterons les circonstances. Boulard et Raoul sont cousins. Un oncle, un banquier, en leur laissant son héritage, y avait mis pour condition qu'ils épouseraient deux sœurs sans fortune. Mais il ne les a point contrariés dans leurs goûts ; il les a laissés libres dans le choix qu'ils avaient à faire. Il faut alors qu'ils aient été bien aveugles ou bien pressés de jouir de l'héritage de l'oncle, pour avoir contracté des alliances si disparates. En aussi grave affaire, on étudie d'habitude les goûts et le caractère de la femme à laquelle on va enchaîner sa destinée ; et le Hasard paraît être le seul dieu qui ait présidé à leur hymen. Au milieu de ce monde, l'auteur a introduit un dernier

personnage, un ami de collége de Raoul et de Boulard, un honnête garçon, un bon enfant, un boute-en-train de bonne compagnie, sorte de trait-d'union entre ces caractères si divers.

Clémence, qui ne rêve que le luxe et le grand monde, préférerait à un travail d'aiguille dans un atelier de peinture une promenade au bois de Boulogne dans une riche calèche, attelée de deux beaux chevaux, et elle s'ennuie. Emilie, qui n'a que de nobles aspirations et n'entend rien au langage des *primes* et des *reports*, se trouve isolée avec toutes les jouissances du luxe, et s'ennuie. De là, des brouilles d'intérieur, suivies de raccommodement. Les Capron, bien entendu, n'ont de sympathie que pour le banquier, et ne voient dans le peintre qu'un paresseux. La fortune, dont les retours sont grands, leur ménage à tous une leçon. Raoul a envoyé un tableau à l'exposition. Ce tableau a fait sensation; acheté à un prix fabuleux, il a valu, en outre, à son auteur, avec la croix d'honneur, une commande du ministre de qui relève la direction des Beaux-arts. De ce coup, Raoul est réhabilité et proclamé un grand homme. Ce n'est pas tout. Voyez la fragilité de ces fortunes d'un jour, bâties sur le sable! On apprend que Boulard le millionnaire est à deux doigts de sa ruine. Il est victime d'une faillite. Il lui faut le jour même deux cent mille francs pour couvrir une *différence*, autrement il va être *exécuté*. Raoul, qui a des fonds en réserve, — heureux artiste! — fournit les deux cent mille francs, et Boulard est sauvé.

Telle est la pâle esquisse de cette charmante comédie. L'intrigue n'est pas forte, et l'action manque d'un peu de mouvement: mais quelle grâce dans les détails, dans le style, dans le vers si facile et si leste! Nous avions l'intention de reproduire quelques scènes; mais quand il a fallu choisir, notre embarras a été grand; nous aurions voulu tout citer. Puis à faire des citations, il les fallait exactes; nous ne pouvions les prendre que dans une édition *expurgata*, et nous n'avons sous les yeux qu'un exemplaire maculé. Nous n'aurons pas la barbarie de rouvrir des plaies qui saignent encore; nous nous abstiendrons, en reconnaissant toutefois qu'il eût été bien doux pour un père, après une substitution perfide, de retrouver son enfant! Cette réparation, l'auteur ne l'aura pas. Il est poète, qu'il subisse le sort des poètes! Il eût manqué une goutte d'absinthe à la coupe où il boit la vie, une déception à l'odyssée de ses malheurs.

F. Lacointa.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Les poètes impériaux à la cour de Vienne. — L'abbé Métastase.

L'ebbe Arcadia qual padre, e l'Arcadia il piagne.
BERTOLA (*Al sepolcro di Metastasio*).

Il y a des organisations poétiques qui se plaisent au sein des agitations populaires. Ainsi que les fantastiques héros de la mythologie scandinave, quelques-unes de ces âmes singulières aiment à s'élever dans la tempête et à braver, pour se faire entendre, le tumulte des vents et de la mer. Mais, en général, telle n'est pas l'ambition des poètes. Les muses, disait-on autrefois, aiment le silence et le calme. Aujourd'hui les muses ne sont plus de mode; mais pour avoir changé de forme, la vieille maxime n'en est pas moins demeurée vraie. Un grand nombre de poètes, et ce ne sont ni les moins illustres ni les moins dignes de l'être, ont cherché auprès des puissances de leur temps aide et protection, embellissant les cours des souverains, ajoutant l'éclat du génie à celui du pouvoir, et assurant l'immortalité pour prix du bon accueil qu'ils recevaient. Les vers de Virgile et d'Horace ont plus fait pour éterniser la mémoire d'Auguste que les trophées d'Actium; et, de nos jours, nul ne penserait plus sans doute au duc Alphonse d'Este sans la magnifique dédicace de la *Jérusalem*. On comprend sans peine que des hommes

occupés à écouter les voix intérieures, complètement livrés à leur art, indifférents à tout le reste, aient trouvé avec bonheur des appuis éminents qui les dispensaient de toute préoccupation extérieure et les arrachaient aux ingrates inquiétudes de l'avenir.

Mais ce que l'on comprend avec plus de peine, c'est qu'il ait existé pendant fort longtemps, dans une des grandes cours européennes, une charge officielle de poète impérial. Rien n'est pourtant plus exact, et c'est peut-être là une des plus curieuses institutions littéraires dont l'histoire fasse mention. Elle fut en vigueur à Vienne pendant longues années avec une régularité digne de l'Autriche; l'Allemagne payait les poètes; l'Italie était chargée du soin de les fournir.

L'Italie est une si grande enchanteresse, les souvenirs romains ont une si imposante apparence dans notre Europe moderne, morcelée comme l'a faite le moyen-âge, que les empereurs d'Allemagne, eux les petits-fils d'Herman, les descendants du vainqueur de Varus, ont toujours cherché à se rattacher à la dynastie des Césars, dont leurs ancêtres insultaient les aigles dans la forêt de Teuteberg (1). Les souverains germaniques étant tous, après la Renaissance, des Césars et des Augustes, ne pouvaient vivre sans des Virgile et des Horace. L'antique Ausonie, qui n'est plus la terre des Saturne féconde en hommes, leur envoyait de ces oiseaux chanteurs pour charmer le silence des bois de Schœnbrunn. De l'usage d'avoir des rimeurs à la cour, dériva l'institution des poètes *césaréens*, car c'est ainsi qu'on les appelait.

Les devoirs imposés par ces auliques fonctions étaient des plus variés et des plus nombreux. Le poète qui d'ailleurs, outre les inappréciables priviléges attachés à son titre, jouissait de la familiarité des princes et des barons du Saint-Empire, devait avoir constamment des hémistiches à la disposition de Leurs Majestés, écrire une élégie ou un sonnet dans les vingt-quatre heures, composer une cantate sur un sujet donné, dans un mètre donné, pour un temps donné, célébrer tous les évènements importants de la cour de Vienne, n'oublier jamais les jours de fête de l'Empereur et de l'Impératrice, écrire instantanément et sans réplique

(1) Les empereurs d'Allemagne ont porté jusqu'en 1806 le titre de roi des Romains. Ainsi sur les monnaies de François II, antérieures au traité de Presbourg par lequel ce prince, vaincu aux champs d'Elchingen, d'Ulm et d'Austerlitz, renonça à la dignité impériale, on lit : « François II, par la grâce de Dieu, empereur, roi des Romains, grand duc d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohème. »

un ballet pour un artiste en faveur ou pour une altesse impériale et royale qui voulait apprendre à danser, et saisir la trompette épique pour célébrer les triomphes de l'armée autrichienne. Une mission moins belliqueuse et mieux en rapport avec les destinées de cette heureuse Autriche, si fortunée dans ses mariages, et à qui Vénus, comme dit le vieux distique, prodiguait les royaumes dont Mars est l'ordinaire dispensateur, c'était de chanter les unions princières et de paraphraser, avec de légères variantes, la quatrième églogue de Virgile toutes les fois qu'il naissait à l'Autriche un archiduc ou une princesse de plus. Le poète était choyé à la cour, flatté par les feld-maréchaux, salué jusqu'à terre par les ambassadeurs étrangers, consulté à l'écart par quelque jeune baron des bords du Rhin, blond et timide, qui lui demandait des vers pour une belle comtesse, ou par un officier des gardes qui lui confiait ses peines de cœur. Il était de toutes les fêtes, il les présidait même, et jetait dans quelque étincelante soirée, avec la rapidité de l'improvisation italienne, ses gerbes de rimes comme des bouquets d'artifice. Dans les salons de Vienne, au sein des réunions les plus aristocratiques, où le blason déployait à l'envi ses formes les plus bizarres et ses animaux les plus impossibles, il était reçu comme un prince, fût-il noble ou rôturier, et il coudoyait les burgraves tout brodés d'or, eût-il récité autrefois dans les carrefours de Rome ou sur une place de Naples. L'été, il suivait l'Empereur à Schœnbrunn, le Versailles de la maison d'Autriche; il était des chasses impériales, ou complimentait les archiduchesses au pied de quelque statue grecque, dans une de ces grandes allées droites et symétriques tracées dans le style français et d'après quelque dessin de Le Nôtre ou de La Quintinie. Puis, quand le beau chanteur était mort, c'était deuil public à la cour. On l'accompagnait en pompe aux frontières de ce monde, on lui rendait les honneurs comme à un chambellan ou à un diplomate en retraite, et l'on cherchait dans cette Italie, qui donnait des tacticiens à l'armée et des ministres au Conseil, un poète pour les heures d'ennui (1). La rumeur publique, les bruits du

(1) Il faut dire à l'honneur de l'Italie que tous ses poètes ne se sont pas courbés sous les dominations étrangères : on connaît la belle protestation du sénateur florentin Filicaja, vers la fin du dix-septième siècle, dans un sonnet célèbre que lord Byron a imité :

« Italie, Italie, toi qui reçus du sort le funeste présent de la beauté, source de » maux infinis dont tu portes encore au front les douloureuses traces,

palais, les réputations d'Académies ne tardaient pas à désigner un successeur, et la chaîne des Césars de la lyre ne restait pas interrompue.

La dynastie de ces poètes des rois, qui ne furent pas tous les rois des poètes, est assez nombreuse et nous présente quelques individualités remarquables.

Tel fut Apostolo Zeno, un homme universel, poète, savant, antiquaire. Il était né à Venise, en 1669, et descendait d'une noble famille de Candie. Il avait composé un grand nombre d'opéras, dont le plus célèbre est celui d'*Iphigénie ;* il avait même arrêté les lois définitives de ce genre, quand l'éclat de son nom et de ses œuvres le fit appeler auprès de l'empereur Charles VI. Il passa de longues années à la cour dans la pacifique existence de poète césaréen, et s'en éloigna à cinquante-neuf ans, pour prolonger encore dans la retraite une vie qui fut presque séculaire (1).

Un autre poète césaréen, l'abbé Casti, ne quitta point, en mettant les pieds dans le palais impérial, son esprit d'observation et sa finesse d'ironie, et, ce qu'on n'aurait certes pas attendu d'un pareil fonctionnaire, il écrivit, dans ses *Animali parlanti*, traduits en français en 1818, la plus spirituelle satire des cours (2).

Peu de souvenirs et encore moins de gloire s'attachent aux noms des Calsabigi, des Sertor, des da Ponte, des Cotellini, qui remplirent à diverses époques, avec un succès facile, leur poétique mission. Un de leurs héritiers, le chevalier Sograffi, se fit une véritable réputation littéraire en Italie, en transportant sur la scène le sujet de Werther.

Mais l'homme qui réalise le type accompli du poète césaréen, c'est

» Ah ! que n'es-tu moins belle, ou du moins plus forte ! Alors tes ennemis te re-
» douteraient davantage, ou ils t'aimeraient moins, eux qui, dans la fureur de leur
» amour, t'apportent le défi et la mort.

» Je ne verrais pas descendre des Alpes des torrents d'armées et les escadrons gau-
» lois ne boiraient pas l'onde ensanglantée de l'Eridan.

» Et je ne te verrais pas, ceinte d'un fer mercenaire, régner par le bras des étran-
» gers, toujours esclave, après la victoire comme après la défaite ! »

(1) C'est Apostolo Zeno qui le premier emprunta à l'histoire le sujet de ses *opéras*, dont il fit de véritables tragédies en musique.

(2) C'est l'amitié d'un haut fonctionnaire, le duc de Rosenberg, gouverneur de l'archiduc Joseph (l'empereur Joseph II), qui fit de Casti, professeur à Montefiascone, dans les Etats romains, un poète impérial. Le spirituel abbé, rival de Boccace dans ses *Novelle galanti* qui, du reste, justifient trop bien leur titre, est mort à Paris, en 1803.

l'abbé Métastase. Le romain Angelo Trapassi, décoré par son maître Vincenzo Gravina du nom grec sous lequel il est aujourd'hui connu, fut une des intelligences les plus fines, les plus gracieuses et les plus fécondes de son époque. D'un caractère souple, d'un esprit aimable, il était homme de cour autant que poète, et l'étude de sa carrière officielle pourrait présenter les plus piquants tableaux des devoirs et de l'existence de ces trouvères de Schœnbrunn.

Métastase s'était fait connaître par des vers charmants et des productions théâtrales qui avaient enflammé l'enthousiasme de l'Italie, quand il fut appelé à remplacer, auprès de l'empereur d'Allemagne Charles VI, l'illustre Apostolo Zeno. C'était en 1728, trois ans après le traité de Vienne qui avait rendu la paix à l'Europe à la suite de la quadruple alliance. Malgré la perte de l'Espagne, où Charles VI s'était montré l'impuissant compétiteur de Philippe V, la maison d'Autriche jetait encore un vif éclat. Le traité de Rastadt l'avait enrichie de vastes et beaux territoires : les Pays-Bas, la Sardaigne, Naples, les duchés de Milan et de Mantoue, ajoutés aux domaines héréditaires d'Autriche, de Hongrie et de Bohême, formaient une des plus imposantes monarchies de l'Europe, et les victoires du prince Eugène à Peterwaradin et à Belgrade, refoulant les invasions musulmanes et rendant à l'Autriche son rôle de boulevard de la chrétienté, avaient ramené sur l'aigle à deux têtes un rayon de la gloire de Charles-Quint. La cour impériale, imitant de Versailles les belles manières et prenant à la France ses modes, ses goûts et ses arts, était brillante, nombreuse et animée, quand Métastase vint la charmer de toutes les délicatesses de son esprit.

Le poète raconte lui-même, dans une lettre au comte Algarotti, littérateur distingué, et quelque temps ambassadeur à Saint-Pétersbourg auprès de la tzarine Anne Ivanovna et du tzar Ivan VI, les circonstances de sa présentation à l'empereur après sa nomination :

« Mardi, par ordre du Maître, je revins à l'audience à Laxem-
» bourg (1) ; j'assistai au repas, je dînai avec le prince Pie ; et ensuite,
» à trois heures de l'après-midi, je fus admis à l'audience officielle de
» César. L'officier qui m'introduisit me quitta à la porte de la chambre.
» J'y trouvai le Maître debout, appuyé sur une petite table, le cha-
» peau sur la tête, le visage très-sérieux et très-digne. Je vous l'avoue :

(1) Laxenbourg est un palais d'été des empereurs d'Autriche, à quelques kilomètres de Vienne.

» bien que je me fusse préparé à cette rencontre, je ne pus éviter un
» moment de trouble. Il me vint à l'esprit que j'étais devant le plus
» grand personnage de la terre, et que je devais parler le premier,
» circonstance peu faite pour me donner du courage. Je fis les trois
» révérences qu'on m'avait prescrites, une à la porte, une autre au
» milieu de la salle, et la troisième tout près de Sa Majesté ; je mis un
» genou en terre; mais le Maître très-clément m'ordonna aussitôt de
» quitter cette posture, en me disant : Relevez-vous, relevez-vous. Alors
» je lui parlai d'une voix qui devait être mal assurée, dans les termes
» suivants : « Je ne sais ce qui doit l'emporter, de mon contentement
» ou de ma confusion en me trouvant aux pieds de Votre Majesté. C'est
» un bonheur après lequel j'ai soupiré depuis les premières années de
» mon enfance, et aujourd'hui je me vois, non-seulement devant le
» plus grand monarque de la terre, mais je m'y vois avec le glorieux
» caractère de serviteur. Je sais à quoi m'oblige cette haute distinction;
» je connais la faiblesse de mes forces, et si je pouvais au prix de mon
» sang devenir un Homère, je n'hésiterais pas à le donner. Je supplée-
» rai toutefois, autant qu'il me sera possible, à mon peu d'habileté, et
» je n'épargnerai ni labeurs ni fatigues au service de Votre Majesté.
» Quelque grande que soit mon impuissance, elle sera toujours, je le
» sais bien, inférieure à la clémence de Votre Majesté, et j'espère trou-
» ver dans le caractère de poète césaréen la valeur que je n'attends pas
» de moi-même. »

» A mesure que je parlais, je vis s'éclaircir le visage du très-auguste
» Maître. Enfin il me répondit assez clairement : « J'étais déjà persuadé
» de votre mérite ; mais aujourd'hui j'apprends à connaître vos bonnes
» manières ; je ne doute pas que vous ne me contentiez en tout ce qui
» concerne mon impérial service, et que vous ne me forciez d'être con-
» tent de vous. » Là il s'arrêta pour attendre si j'avais quelque autre
» supplication à lui faire. Moi, suivant les instructions qu'on m'avait
» données, je demandai à l'Empereur la permission de lui baiser la
» main ; il me la tendit en riant et me serra la mienne. Consolé par
» cette marque d'amitié, avec un transport de joie je pressai dans mes
» deux mains la main impériale, et j'y imprimai un baiser si retentis-
» sant que le très-bienveillant Maître put bien s'apercevoir qu'il venait
» du cœur. Je vous écris minutieusement tous ces détails, parce que
» je comprends votre curiosité. Elle n'est que trop raisonnable sur un
» pareil sujet. »

Alfieri a dit dans ses mémoires qu'il n'avait pu souffrir Métastase depuis un jour où il l'avait vu, à Vienne, genou en terre, baiser la main de l'impératrice Marie-Thérèse (1). Que dut-il penser, s'il lut jamais la lettre citée plus haut? Sans entrer en fureur, comme l'auteur de *Mirra*, on est bien forcé de convenir qu'il y a dans le ton général de cette épître, dans la description du cérémonial, et jusque dans ce mot de Maître, *Padrone*, si souvent répété, une sorte de servilité qui déplaît, et dont l'expression mal contenue dépare presque le caractère d'ailleurs si honorable de Métastase. Il est vrai que, pour être juste, il faut tenir compte des mœurs du temps.

Voilà donc Angelo Trapassi, l'improvisateur des carrefours de Rome, devenu le poète officiel du Saint-Empire. Il avait promis au *très-auguste Maître* de n'épargner ni labeur ni fatigue à son impérial service. Il s'acquitta scrupuleusement de ses promesses sous quatre empereurs. Car il vit passer devant lui, toujours inébranlable à son poste, Charles VI qui l'avait nommé, Charles VII que les troupes de Louis XV firent empereur d'Allemagne, François Ier de Lorraine, l'époux de l'héroïque Marie-Thérèse, et Joseph II, l'ennemi des couvents, le réformateur de la discipline de l'Eglise et le zélé partisan des idées philosophiques.

Au milieu des agitations de l'Empire, des luttes de prétendants et des invasions étrangères, il est curieux de voir Métastase, gardant toujours sa sérénité et son sourire, remplir strictement toutes les obligations de sa dignité, et de la même main qui écrit les beaux et pathétiques dialogues lyriques de *Didon*, d'*Artaxerxès*, de *Thémistocle*, d'*Attilius Régulus*, composer de petits vers pour des princesses de cinq ans ou d'élégantes épigraphes pour une corbeille d'ivoire ou un étui. Le nombre des pièces de ce genre échappées à la plume de Métastase est presque fabuleux. On est quelquefois douloureusement surpris de voir un poète, dont le génie fut certainement incontestable, s'abaisser jusqu'à d'aussi légères bagatelles. Une liste complète et détaillée de ces petits ouvrages, véritables bluettes littéraires, ne serait nullement privée d'intérêt, et pourrait jeter quelquefois une vive lumière sur les mœurs et les goûts de l'époque et sur la vie aristocratique si brillante, si artistique, si frivole,

(1) Il est vrai qu'Alfieri aurait pu dire de lui-même comme Pétrarque :

Io ch'era più salvatico che i cervi.

« Moi qui étais plus sauvage que les cerfs. »

dans ces grandes cours européennes, où les bouleversements politiques devaient jeter tant de tristesse et d'effroi.

Un soir de l'année 1755, au moment où l'Autriche attendait la naissance d'un impérial enfant dans un terme très-prochain, il y avait réunion nombreuse à la cour de Vienne. On se pressait, avec une sollicitude étudiée, autour de l'impératrice et reine Marie-Thérèse, et toutes les conversations s'agitaient dans un même cercle de souhaits et d'espérances. Un noble allemand, le comte de Dietrichstein, paria que l'impératrice donnerait à l'Autriche un archiduc; la gracieuse souveraine soutint en riant que son enfant serait une princesse. Le grand jour arrivé, l'impératrice eut raison. Elle fit dire au comte qu'il avait perdu, qu'une petite archiduchesse venait de naître et qu'elle ressemblait à sa mère comme deux gouttes d'eau. Le comte de Dietrichstein ne crut pouvoir mieux faire pour se tirer d'embarras que de recourir à Métastase, et le poète, dont l'esprit était toujours au service des altesses, composa le quatrain suivant, intitulé *le pari* et adressé à l'impératrice:

Io perdei, l'augusta figlia
A pagar mi ha condannato,
Ma s'è ver che vi somiglia,
Tutto il mondo ha guadagnato.

« J'ai perdu : l'auguste fille m'a condamné en naissant; mais s'il est » vrai qu'elle vous ressemble, le monde entier aura gagné. »

Le comte fit faire sa statuette en porcelaine, le genou en terre, s'avouant vaincu et présentant de la main droite le quatrain de Métastase. La jeune princesse dont le poète accueillait ainsi la naissance était Marie-Antoinette d'Autriche, l'infortunée reine de France.

Quatrains, sonnets, ballets et cantates, on demandait tout à Métastase.

En 1740, à Vienne, il écrit une canzonnetta mythologique avec nombreuses imitations d'Ovide et de Tibulle pour un ballet de paysans et de paysannes, exécuté à la cour le dernier dimanche de carnaval, avec musique de Bonn, par les deux archiduchesses Marie-Thérèse, la future impératrice, et Marie-Anne, qui devait être princesse de Lorraine. Les splendeurs de la cour de France, les nuits enflammées de Versailles avaient tellement frappé les imaginations étrangères qu'on les imitait partout, et depuis qu'on avait vu le grand roi danser lui-même *en soleil*, le goût des ballets avait tout envahi; princes et princesses sautaient jus-

qu'au jour. Pas une de ces fêtes ne vint animer les vastes salons de Schœnbrunn, sans que l'on eût recours à la verve facile de Métastase.

Il faut l'avouer, les altesses abusaient singulièrement de cette muse complaisante. Les travaux imposés, *a richiesta*, *d'ordine sovrano*, se succédaient sans relâche et n'empêchaient pas cependant le fécond improvisateur de composer de grands ouvrages et les plus beaux peut-être de ses drames lyriques (1).

En 1748, l'impératrice le charge de faire, à l'anniversaire de la naissance de son royal époux, un compliment en vers pour le jeune archiduc Joseph d'Autriche, alors âgé de sept ans et qui devait être l'empereur Joseph II.

En 1751, Métastase compose, *par ordre souverain*, une cantate que chanta l'archiduchesse Elisabeth devant ses très-augustes parents. La musique de cette pièce, nous dit l'histoire, était de Reutter, un enfant de huit ans. Etranges compositeurs, étranges interprètes qu'avait Métastase !

L'année suivante, l'impératrice-reine, après d'heureuses relevailles, eut un jour l'idée, pour faire l'essai de ses forces, de diriger sa promenade dans une délicieuse vallée des environs de Vienne. A cette époque, rien ne se faisait sans poésie, et, qui plus est, sans mythologie. Métastase écrit un compliment dont Wagenseil fait la musique, et compare son auguste souveraine à une déesse descendue sur la terre pour y faire refleurir l'âge d'or. Une jeune dame de la cour, transformée en nymphe, vint lire devant Sa Majesté ces rimes harmonieuses et languissantes. En 1753, nouveau compliment pour l'archiduchesse Amélie, plus tard duchesse de Parme.

L'année d'après, l'empereur François Ier voulant sans doute se distraire de son avarice, ou peut-être de l'héroïsme de Marie-Thérèse, se met en tête d'essayer une voix de basse. Ordre au poète impérial, de

(1) Métastase a composé vingt-huit opéras qui renferment de grandes beautés. Ses œuvres ont eu, de son vivant, plus de quarante éditions. Un grand nombre de ses compositions lyriques devinrent très-promptement populaires en Italie et se répandirent à l'étranger dans le monde élégant. Dans ses *Memoires d'outre-tombe*, Châteaubriand raconte agréablement comment son cousin La Bouëtardais, conseiller au parlement de Bretagne et son compagnon d'exil en Angleterre, se démonta un soir la mâchoire en chantant, assis sur son lit et le bonnet carré en tête, un fragment célèbre de Métastase :

O bella Venere ! etc.

fournir des vers à chanter. Métastase se met à l'œuvre, et cherche, comme c'était la mode, dans son arsenal de mythologiques souvenirs. Il lui parut que Polyphème avait certainement la plus belle voix de basse de toute l'antiquité; et, quelques jours après, une longue pièce, *Polyphème et Galathée*, fut présentée au Maître. L'histoire ne dit pas si l'empereur fut content du chanteur et de Métastase.

Tandis que les princesses condamnaient le poète de César aux compliments forcés, les ministres lui imposaient des versions grecques. En 1756, on trouva dans des fouilles exécutées à Naples une pierre tumulaire avec une inscription en trois distiques grecs, dont voici le sens :

« Messager de Proserpine, Mercure, qui conduis-tu là dans le som-
» bre royaume de Pluton ?

» — C'est un enfant de sept ans, Ariston, que la Parque vient de
» ravir à la lumière ; il est ici enseveli entre ses parents.

» — Ah ! cruel Pluton, tous les fruits de la nature te sont réservés,
» quand ils sont mûrs : pourquoi les cueillir encore verts ? »

Son excellence le comte de Firmian, alors ministre à la cour de Vienne, envoya la pierre à Métastase avec ordre de traduire l'épitaphe en vers italiens. On lit cette traduction dans les œuvres complètes de Métastase.

A la date de 1757, on trouve une petite pièce sérieuse au milieu de toutes ces frivolités de cour. Le feld-maréchal Daun venait de remporter à Kollin, en Bohême, sur les troupes de Frédéric II, une mémorable victoire qui lui avait valu le glorieux surnom de sauveur de la patrie. Ce brillant succès, qui raffermissait la maison d'Autriche sur ses fondements ébranlés, qui dissipait le prestige du grand Frédéric et soulevait des acclamations d'enthousiasme, ne devait pas laisser le poète insensible. Il écrivit un sonnet à la très-auguste impératrice-reine. Eh bien ! telle était l'influence des préjugés et de la fatale habitude de tout dire dans les termes les plus généraux, que Métastase, avec toute la facilité et la verve abondante de son génie, ne put faire qu'une pièce vulgaire et froide. Dans ces quatorze vers, il n'est question ni de Kollin, ni de Frédéric, ni du feld-maréchal. A peine y trouve-t-on le nom de Marie-Thérèse. Ce n'est guère qu'un lieu commun sur les orgueilleuses phalanges domptées, sur les tourbillons de la guerre, qui voulaient faire tomber les lauriers du front de l'impératrice ; et enfin, d'après le poète, ce ne sont pas les hommes qui ont obtenu l'éclatant triomphe, ce sont des immortelles, célestes messagères *des dieux*, la Raison, la Constance

et la Valeur. Je ne sais si le feld-maréchal fut satisfait de la conclusion.

Heureusement pour Métastase, qui n'avait pas trop bonne grâce quand il saisissait la trompette épique, et n'était pas un Tyrtée, les succès militaires des impériaux ne furent pas longs, et le rendirent à ses petits vers, à ses jolis compliments rimés.

Il en composa de très-aimables, en 1759, pour l'archiduchesse Christine d'Autriche, depuis duchesse de Saxe-Teschen, sur l'Aurore, l'Eté, l'Hiver. A part quelques grâces un peu mignardes et de la mythologie de boudoir, ce sont des pièces charmantes, harmonieuses, avec un sentiment vrai de la nature et de ravissantes descriptions.

L'abondance, la richesse, des qualités toutes juvéniles distinguent encore le poète de soixante ans.

Cependant l'archiduc Maximilien grandissait; il était parvenu à sa troisième année. Dès qu'il fut capable de bégayer des vers, Métastase lui en composa. Ainsi tous les enfants de la famille impériale avaient leur part des rimes du bon abbé. A peine avait-il contenté l'archiduc Maximilien, qu'il fallait faire une cantate pour deux petites princesses, Marie-Antoinette, âgée de cinq ans, l'*augusta figlia*, dont Métastase avait salué la naissance par son fameux quatrain, et Marie-Caroline, alors dans sa huitième année, et qui depuis fut reine de Naples.

En 1761, le prince de Saxe-Hildburgshausen (quel nom pour une oreille italienne!), qui avait déjà demandé des vers au poète impérial, lui confia le soin de rimer une petite adresse pour une corbeille d'ivoire finement sculptée qu'il envoyait à sa nièce, la reine d'Angleterre.

L'année 1766 fut signalée à la cour de Vienne par deux évènements de nature bien différente. Elle vit les noces de la jeune archiduchesse Marie-Christine, et du prince de Saxe-Teschen, et la mort de l'empereur François de Lorraine. Métastase, qui avait des sourires pour toutes les joies et des larmes pour toutes les douleurs (1), écrivit un épithalame et une élégie, toujours *à richiesta*, ou d'*ordine sovrano*, comme le disent naïvement ses éditeurs. Dans quelques stances composées l'année suivante, il rend grâce au ciel d'avoir sauvé les jours de Marie-Thérèse

(1) Il a dit quelque part :

A seconda del core io piango et canto.

« D'après les mouvements de mon cœur, je pleure et je chante. »

qu'une maladie opiniâtre et redoutée avait paru compromettre un moment. L'histoire n'ajoute pas si cette pièce fut faite par ordre.

En 1769, nouveau mariage, nouvel épithalame. Cette fois, ce sont leurs altesses royales, l'infant, duc de Parme, don Ferdinand de Bourbon, et Marie-Amélie, archiduchesse d'Autriche, qui associent leurs destinées. Métastase leur chante avec sa grâce et son abondance ordinaire les noces de Thétis et de Pélée. Il faut dire que le poète avait soixante et onze ans. Malgré son grand âge, il était toujours jeune d'imagination et d'esprit. Aussi ne pouvait-on se résigner à laisser le repos à ce vieillard. Assez peu de temps avant sa mort, l'archiduchesse Marie-Anne d'Autriche empruntait encore sa plume pour accompagner une collection de tableaux peints par elle-même, qu'elle envoyait à son père, le grand duc de Toscane Léopold.

Métastase finit dignement sa carrière de poète officiel, en célébrant dans une ode, vers les dernières années de sa vie, la délicieuse résidence impériale de Schœnbrunn, où il avait été de toutes les fêtes, et où il errait encore comme un vieux Tityre, entre les statues et les grands arbres. Cette pièce présente de véritables beautés; rien n'est triste et doux à la fois comme ces peintures de bonheur échappées à un vieillard qui va mourir. A la lecture de ces vers, si sonores et si harmonieusement déroulés, on croit voir ces vertes allées, ces bosquets embellis de tant de souvenirs et de rêves se colorer, comme en automne, d'une mélancolique lumière.

Du reste, tous ces ouvrages légers de Métastase ont mêmes qualités; mêmes défauts : je ne parle pas de la douceur des sons et de la suavité des cadences qui a toujours été le premier et le plus grand mérite de ce poète; mais beaucoup de charme dans l'expression, un tour aimable, quelquefois une juste sobriété, distinguent ces œuvres fugitives. D'un autre côté, beaucoup de prosaïsmes que rend presque insensibles dans le texte l'indéfinissable agrément de la phrase italienne, mais qui ne peuvent supporter la traduction, et surtout une sorte de galanterie mythologique portant le cachet de l'époque, les déparent presque toutes. Les princes et princesses, pour qui le poète distille des vers ou allume le flambeau de l'hymen, ne manquent jamais d'être des Philènes, des Chloris, des Thétis ou des Pélée. Heureusement les notes d'un éditeur complaisant donnent au lecteur le mot de l'énigme et lui apprennent que Tityre ou Chloé s'appellent Hildburgshausen ou Esterhazy. Marie-Thérèse, qui certes avait des droits aux vers et aux louanges du poète, n'est jamais célébrée que dans ce mythologique demi-jour. Point d'allusions au

fameux *moriamur pro rege nostro* des magnats de Hongrie. La moderne amazone est une nymphe, une déesse des bois de Schœnbrunn; l'empereur Charles VI un héritier plus ou moins direct du bon Saturne et un favori d'Astrée; le prince Eugène, glorieux vainqueur de Peterwaradin et de Belgrade, un demi-dieu d'avant la prise de Troie; l'empereur François Ier, un Orphée plus grand que celui des bords de l'Ismène; Elisabeth, Caroline, Amélie, Antoinette, toute cette guirlande d'archiduchesses qui embellissait la cour de Vienne, ce sont de petites paysannes de Florian, des bergères en rubans roses, des Galathées peintes par Watteau. Du reste, il n'en faut pas trop vouloir à l'abbé Métastase. Un homme ne peut remonter seul le courant d'un siècle.

Telles qu'elles étaient, ces poésies plaisaient fort à la famille impériale et aux jeunes archiduchesses de qui Métastase était chéri et vénéré comme un père. Il passa au milieu de cette cour brillante une longue et sereine vieillesse, toujours heureux et toujours vanté. Son aménité et son caractère conciliant l'avaient fait estimer de tous. Dans les loisirs que lui laissèrent ses devoirs, il écrivit quelques traductions en vers, entre autres celle de la troisième satire de Juvénal, et de la quatrième du second livre d'Horace. Il nourrissait pour ce dernier poète une prédilection particulière, et il traduisit même en vers italiens son art poétique, à l'âge de soixante-douze ans, sollicité par deux doctes cavaliers de ses amis. Il accompagna cette œuvre de notes et de commentaires dignes de la patience et de l'érudition d'un scholiaste.

Il passa ainsi son existence dans le culte paisible des lettres jusqu'à son dernier jour, et s'éteignit en 1782 emportant l'estime et la vénération universelle. Déjà commençaient à bouillonner des passions nouvelles qui devaient changer la face de l'Europe, et sonner la dernière heure de ce monde aristocratiquement littéraire, dont Métastase est demeuré comme un type idéal et comme un immortel représentant.

Ernest Rocha.

REVUE LITTÉRAIRE DU MOIS.

Sommaire.

H. de Balzac, par MM. Poitou et de Pontmartin. — Titien et l'Heptarchie des Peintres, par M. G. Planche. — M. Michelet et ses œuvres récentes, par M. Emile Montégut. — Du sommeil naturel et de l'Etat de l'âme pendant les songes, par M. Adrien Delondre. — Le dernier petit-neveu de Mazarin, par M. Sainte-Beuve. — 13e Entretien de M. de Lamartine. — La *Revue de Paris* et Mme Bovary, de M. Gustave Flaubert.

Le mois dernier a failli être funeste à un grand homme récemment improvisé ; deux attaques vigoureuses, parties à la fois de la *Revue des Deux-Mondes* et du *Correspondant*, ont jeté le désarroi au sein de l'Ecole Réaliste qui, un moment, a tremblé pour la gloire de celui qu'elle a proclamé son fondateur après coup. Ce n'est pas en effet une des moindres curiosités de l'histoire de Balzac que de voir les efforts tentés par ses admirateurs pour le faire passer chef d'Ecole après sa mort, et pour rattacher les fragments épars de son œuvre à un système qu'ils ont imaginé pour lui.

Déjà, quelque temps avant sa fin, Balzac qui n'avait jamais écrit qu'au jour le jour, souvent sous l'aiguillon du besoin, avait agréé du zèle admiratif de ses familiers, le titre au moins ambitieux de *Comédie Humaine*, dont ceux-ci décorèrent l'œuvre du Maître. Mais ce fut tout. De là au Réalisme, invention plus récente, il y a eu le besoin chez quel-

ques-uns d'exploiter, qui dans le roman, qui dans la peinture, qui au théâtre, non pas une idée, mais un mot; et, comme à toute école il faut un drapeau, comme à tout dogme il faut un révélateur, ceux-là ont imaginé de proclamer M. de Balzac, qui n'en peut mais, le glorieux Messie de la nouvelle Eglise.

Voilà donc l'auteur du *Père Goriot* passé à l'état de *fétiche*, c'est le mot dont se sert M. de Pontmartin, le premier des deux profanes qui ont osé porter la main sur l'idole du nouveau Dieu. Franchement, il faut le dire au Réalisme : s'il se fait aujourd'hui une réaction contre la réputation de Balzac, elle n'est due qu'au zèle excessif de ses pseudo-disciples. En effet, quelle était, du vivant de l'auteur, sa place dans l'opinion publique ? Nous croyons être sincères en l'exprimant comme il suit :

Après avoir eu de rudes combats à soutenir pour arriver, Balzac avait fixé l'attention du public par des œuvres telles que la *Peau de Chagrin*, le *Lys dans la Vallée* et surtout le *Père Goriot ;* dès ce jour, l'auteur fut jugé et classé; il avait tout dit dans ses premiers livres; les lecteurs assez robustes, pour supporter sans défaillance l'aspect du vice heureux et triomphant, pour fréquenter impunément la compagnie des femmes raffinées et corrompues, pour se plonger sans péril dans les effluves d'un matérialisme doré, ceux-là, les fermes et les forts seulement, purent soutenir l'intérêt passionné de ces livres sans laisser aux feuillets une part de leur honnêteté; pour tous les autres, pour les jeunes surtout, — il faut oser le confesser, — Balzac fut un corrupteur.

Qu'on nous dise que cet homme fut un patient observateur, l'anatomiste de notre société, nous le concédons; que son style, d'abord confus, prit dans ses derniers ouvrages une forme expressive et pittoresque; cela est vrai; nul, plus que nous, n'a eu de l'entraînement vers l'auteur du *Père Goriot*, et nul, moins que nous, ne contestera ses titres reconnus; mais ce qu'il faut bien dire, puisque le Réalisme nous force à nous expliquer sur ce point par son admiration outrée, c'est qu'aucun jeune homme ne peut fréquenter le monde de Balzac sans diminuer de sa valeur morale; quelque honnêteté qu'il apporte au début de l'œuvre, il la sentira amoindrie à la dernière page; les succès des Rastignac, des Rubempré, des de Marsay et autres, troubleront désormais la quiétude de son âme et la paix de sa médiocrité. Gare aux ambitions malsaines et aux désirs du succès *per fas* et *nefas !* C'est plus peut-être pour *la*

Comédie Humaine que pour la *Nouvelle-Héloïse* que semble fait l'avertissement placé par Rousseau au frontispice de son Roman par lettres.

Nous ne saurions donc reconnaître dans Balzac tout ce que ses admirateurs posthumes prétendent y trouver ; et par cela même que nous n'avons pas été des moins ardents à le louer, alors qu'il écrivait presque au milieu de l'indifférence publique, nous nous sentons plus libre de ne nous point associer aujourd'hui à la bruyante apothéose tentée par sa postérité littéraire. Ecartons ces enthousiasmes factices qui finiraient par amener la réaction du dénigrement sur un écrivain d'un mérite incontestable, et nous arriverons à reconnaître plus avec M. Poitou qu'avec M. de Pontmartin, dont la forme nous paraît trop agressive pour exprimer un jugement impartial, que Balzac fut un puissant observateur, doué d'une patience héroïque (la patience est presque du génie !), qu'il pénétra profondément nos mœurs et notre époque, les peignit en des tableaux dont la morale s'afflige, mais dont la postérité sera néanmoins avide.

—

La *Revue des Deux-Mondes* du 1er février débute par un article de M. Gustave Planche. En abordant cet écrivain, nous entrons dans le domaine de la critique honnête et sérieuse. Ici, le lecteur peut désarmer ses défiances; plus de camaraderie à craindre, plus de complaisances à redouter, plus de ces visites matinales dont l'influence se traduit en fades banalités dans la critique du lendemain ; on respire par ici un air d'honnêteté pauvre et récluse, qui inspire au lecteur la confiance et la sécurité. La corruption ne pénètre pas chez un homme qui, disposant des moyens de célébrité dont jouit le critique de la *Revue des Deux-Mondes*, loge au cinquième étage et porte des trous aux coudes. Aussi que de gens qui, après avoir lu, chaque lundi, les divers comptes-rendus des critiques hebdomadaires, sans avoir pu ou voulu se former une opinion sur la pièce nouvelle, courent, la quinzaine expirée, chercher auprès de M. Planche l'impression, parfois amère, toujours sincère d'un homme de goût. On lui fait bien un crime en certains lieux de cette rusticité de formes qui jure avec les habitudes recherchées du monde littéraire; mais qu'importe au lecteur, si, sous cette rude écorce, sous les apparences d'une critique sévère, hargneuse même, il trouve chez ce pédant, chez ce cuistre (comme ils l'appellent), le ferme langage de l'homme indépendant. On a dit de lui qu'il ne se consolait pas d'un succès ; ne se-

rait-il pas plus vrai de dire qu'il se désespère de n'en point trouver de légitime ?

Ils sont deux, du reste, dans ce recueil qui ont dans leur critique une grande analogie ; c'est, après M. G. Planche, nommer M. Scudo qui tient là le sceptre ou plutôt la verge de la critique musicale. Toutefois, il y a chez ce dernier une tendance fâcheuse dont nous ne ferons pas l'injuste attribution à son collègue, nous voulons dire un parti pris envers la nouvelle école. On a vu Gustave Planche assez généreusement élogieux envers George Sand et d'autres écrivains nouveaux, pour ne le pas soupçonner de rancune invétérée envers ses contemporains : on n'a jamais vu M. Scudo avouer de bon gré un succès de M. Verdi. Dans la manière même dont M. Scudo rend compte des œuvres nouvelles du compositeur à la mode, il y a un procédé perfide de comparaison devant lequel aucune production ne pourrait tenir. En effet, à chaque morceau forcément signalé par les applaudissements du public à l'attention du critique récalcitrant, celui-ci, loin de prendre l'œuvre en elle-même et de la juger dans son mérite intrinsèque, évoque à son encontre le souvenir radieux d'un chef-d'œuvre lyrique et écrase le compositeur moderne sous les contrastes faciles d'une comparaison hors de propos. C'est ainsi que dans son dernier article à propos de *Rigoletto* dont le succès, après celui du *Trovatore*, n'était point fait pour dérider le critique, *Don Juan*, l'inimitable *Don Giovanni* (chef-d'œuvre incontesté, passé dans la région sereine où on ne discute plus), sert encore de massue à M. Scudo pour frapper sur M. Verdi et sur son œuvre passionnée, qui, après avoir fait le tour de l'Italie, provoque en ce moment les applaudissements de tout Paris.

Disons-le bien, ce procédé n'est pas sincère ; si à toutes les productions de l'esprit humain vous opposez une œuvre-type, fille de vos prédilections (quelle sera cette œuvre ? le beau absolu est-il révélé ? questions qui nous conduiraient peut-être au *tot capita, tot sensus*), que le plus ou moins de conformité à cette œuvre mère soit la mesure de votre estime et de vos appréciations, vous vous exposez à rendre, au nom de l'art, des jugements parfaitement égoïstes ; vous créez le lit de Procuste de l'esprit humain.

Voilà pourquoi nous préférons M. Planche qui, à chaque livre ou comédie qu'il vient juger, sait, tout en demeurant sévère, rendre aux auteurs nouveaux une justice que n'altère point le souvenir de l'œuvre préférée, et c'est ce qui nous ramène à la belle étude qu'il vient d'en-

treprendre ou plutôt de continuer dans la *Revue des Deux-Mondes* sur l'Heptarchie des Peintres.

Cette Heptarchie est une création charmante. On peut en contester la composition; l'auteur, du reste, n'impose pas ses sept élus à l'opinion du lecteur. Tel pourra détrôner un des monarques de l'Heptarchie pour lui substituer le peintre de ses préférences; mais ce qui charme là-dedans, c'est de voir un penseur isolé, un amant du Beau se faire dans le monde de l'Idée une société mystique des sept grands Traducteurs de la beauté divine, vivre dans le commerce de ces Génies familiers que son esprit a évoqués, que son rêve caresse, que sa plume commente. Quels nobles hôtes de la mansarde! Comme ils peuplent la solitude du poète! Qu'importent, après cela, les soucis de la rue? De cette hauteur sereine du spiritualisme, Gustave Planche peut bien regarder avec dédain les traits grotesques dont on l'affuble et mépriser sans émoi les odieuses spéculations de M. de Mirecourt (1).

Le choix même des peintres composant l'Heptarchie nous semble peu attaquable. La grande mère de l'art, l'Italie, *alma parens*, occupe victorieusement les cinq premières places dans ce cénacle immortel. Comment en serait-il autrement et qui placer avant Léonard de Vinci et Michel-Ange, les deux Florentins, génies universels qui furent de leur temps ce que vingt hommes réunis ne sont pas du nôtre: peintres, sculpteurs, poètes, architectes, ingénieurs, mécaniciens, anatomistes, géomètres, etc.? Ne faut-il pas immédiatement introduire après eux (peut-être est-ce trop tard?) celui dont le nom est resté comme le symbole de la suprême perfection en peinture; Raphaël, c'est tout dire. Les Vénitiens réclament la quatrième place; ils sont là deux qui se pressent à l'entrée presque au même rang, Titien et Véronèse. Pourquoi M. Planche préfère-t-il le premier au second? Lisez son article du 1er février, qui est une étude spéciale sur le vieux Vecelli, et vous verrez cette préférence justifiée, mais non sans regrets, pour l'éclatant décorateur des *Noces de Cana*. Il ne pouvait oublier celui qui, comme dit M. Michelet, mit un pli au front de la radieuse Italie, le peintre de la douleur résignée, Allegri, le paysan lombard du village de Correggio, l'artiste famélique qui ne put nourrir sa famille et mourut à la peine. Restaient les deux dernières

(1) On sait que Gustave Planche poursuit, en ce moment, M. de Mirecourt devant le tribunal correctionnel de la Seine pour délit de diffamation commis envers lui dans un de ces petits livres jaunes qui propagent le scandale à 50 centimes l'exemplaire.

places ; c'est ici que le concours devient immense. Jusqu'à ce moment les ambitions se taisaient devant le grand nombre des élus, mais à cette heure la France et l'Espagne frappent à la porte, l'une avec le fier Velasquez et le suave Murillo, l'autre avec Claude Lorrain qui créa le paysage et Nicolas Poussin, ce Raphaël français. Mais ceux qui doivent l'emporter, ceux qui vont compléter cette assemblée de demi-dieux, ne furent ni français ni espagnols ; leur génie se forma sous les brumes épaisses de la Hollande, sous les pâles rayons d'une lumière qu'ils apprendront à ménager. Place aux grands maîtres de la Flandre, à Rubens et à Rembrandt !

Voilà le cénacle au complet. M. Gustave Planche a successivement étudié ces grandes figures ; il initie le lecteur à la connaissance des maîtres, le conduit par la main dans les collections de l'Europe, le met en présence de l'œuvre et lui communique ses émotions. De la critique ainsi faite est une véritable école de goût. Le dernier article sur le Titien, qui complète les travaux du critique sur l'Heptarchie, ne laisse rien à apprendre sur le prince des coloristes vénitiens, qui vécut près d'un siècle, et dont l'infatigable pinceau créa des chefs-d'œuvre jusqu'aux derniers instants de sa vie.

—

M. Michelet continue à retracer un à un les grands épisodes de notre histoire moderne. Après avoir dépeint dans les deux premiers volumes, *Renaissance* et *Réforme*, le grand réveil de l'humanité au seizième siècle, il nous fait assister, dans les deux derniers, *Guerres de Religion*, *Ligue* et *Henri IV*, au douloureux spectacle des déceptions et des mécomptes. Comme il est triste, en effet, de voir l'humanité, après la récente découverte de l'imprimerie qui se propage, après les magnificences de l'Art italien, après les affirmations héroïques de Martin Luther, les controverses éloquentes d'Erasme et Mélanchton, les caustiques et profonds écrits de Rabelais et de Montaigne, retomber aussi bas que jamais avec la Saint-Barthélemy, les fureurs de la Ligue et le bûcher de Michel Servet ! On pourrait bien être pris de *désespérance* à l'aspect de cet immense avortement si, comme M. Michelet, on n'avait une foi inébranlable dans la marche providentielle de l'Humanité.

Rarement le talent et la manière de l'illustre professeur ont été plus nettement caractérisés, que par M. Emile Montégut dans son dernier article de la *Revue des Deux-Mondes*. Comme le dit fort bien l'honora-

ble publiciste, M. Michelet sera, de notre temps du moins, fort difficile à juger, parce que ses lecteurs deviennent, dès la première page, ses amis ou ses ennemis; il met fortement sa personnalité en relief, n'évite aucun embarras, ne tourne aucune difficulté, s'accuse hardiment et proclame sans détour ses impressions avec une fermeté qui provoque sur-le-champ des haines ouvertes ou des sympathies profondes. Voilà pourquoi M. Michelet attend encore son juge. Mais en même temps qu'il a trouvé des ennemis dont l'animosité ne s'est que trop manifestée envers lui, il s'est créé des amis que le silence de sa chaire n'a point attiédis et qui, groupés ou épars dans le monde, conservent fidèlement la religion du Maître. C'est là le propre des chefs d'Ecole. Si M. Michelet fût resté un habile narrateur des faits historiques, tirant tout au plus de timides inductions des évènements accomplis, il jouirait, de son vivant, d'une gloire paisible et incontestée; sa parole désormais muette résonnerait encore dans l'enceinte du Collége de France; mais il voulut dire l'histoire à sa façon, porter dans l'interprétation des faits le flambeau de l'art et le sens philosophique, déserter la voie battue pour le sentier périlleux de l'innovation, glisser sur les grandes batailles qui sont un accident, pour insister sur un homme, un tableau, un livre qui sont une idée, expliquer l'histoire par son côté véritable et obscur plutôt que par son côté pompeux et mensonger. Ce fut là son écueil parmi nous. L'avenir seul dira son dernier mot sur cet audacieux penseur.

Mais en dehors des opinions passionnées que la controverse suscite autour du nom de M. Michelet, on est forcé de reconnaître des qualités incontestables à l'auteur de l'*Histoire de France*. Ces qualités sont parfaitement définies par l'auteur de l'article cité plus haut. M. Montégut insiste surtout avec un vrai bonheur sur la manière dont M. Michelet « fait le tableau. » Il a raison; car nul au monde n'est plus artiste que M. Michelet, nul n'a plus porté dans l'histoire ce style pénétrant et pittoresque qui d'un mot vous peint une époque, dans un portrait découvre l'homme, dans un fait obscur, souvent vulgaire (il a l'audace de ses découvertes), signale la cause cachée des grandes catastrophes. Voyez ces dernières pages inquiètes du livre de la *Réforme* sur la triste fin de François Ier et l'avènement de Henri II; voyez ses portraits de Luther, de Calvin, de Léonard de Vinci et de tous les maîtres de la Renaissance! (Il faudrait trop citer.) Pour lui l'Histoire n'a pas de mise en scène, pas d'artifice; il la donne au lecteur telle qu'il l'a pénétrée dans ses patientes

recherches, quelquefois en déshabillé même, sans crainte de montrer ses plaies et ses difformités. Les raffinés peuvent trouver la chose brutale, les forts s'en nourrissent comme de l'expression robuste de la vérité.

—

Trois esprits également distingués, également nourris d'études spéciales, viennent de se rencontrer sur une question peu explorée, quoiqu'elle intéresse également notre être physique et moral, et quoique chacun de nous fasse de ce côté au moins une excursion par vingt-quatre heures. Nous voulons parler du sommeil qui, après avoir inspiré des travaux remarquables à MM. Charma et Lemoyne, professeurs de philosophie, l'un à la Faculté de Bordeaux, l'autre à la Faculté de Caen, vient de donner l'occasion à M. Adrien Delondre, professeur de philosophie au Lycée de notre ville et dont les lecteurs de la *Revue* ont fait l'éloge avant nous, de publier dans la *Revue contemporaine* une étude qui résume et complète les travaux de ses prédécesseurs.

Qu'est-ce que le sommeil et quel est l'état de l'âme pendant cette fonction de notre être? Question facile à résoudre, si l'on se contente d'une explication purement physiologique; question ardue, si l'on en veut pénétrer le sens physiologique. Physiquement, en effet, le sommeil est le repos des organes de notre corps; mais l'âme, cette associée immatérielle du corps, que devient-elle pendant cet intervalle? Est-elle soumise à l'interrègne complet de son pouvoir, subit-elle seulement un affaiblissement gradué de ses perceptions ou conserve-t-elle enfin la plénitude de ses facultés? On comprend sur l'heure que, pour résoudre un pareil problème, il faut apporter non plus sur les objets extérieurs, mais sur soi-même, une volonté puissante d'observation. Le théâtre des phénomènes c'est le moi, et l'observateur c'est encore le moi. Le sommeil observé sur autrui ne fournirait que des indications physiologiques, tout au plus quelques vagues symptômes psychologiques, un cri, un geste, écho confus de l'âme dans l'interprétation desquels l'analyste pourrait bien s'égarer. Il faut donc dormir éveillé, pour ainsi dire, et se sentir prêt à rendre compte à toute heure des impressions ressenties en dormant. C'est ce que nul homme n'eût entrepris sans un amour profond de la science et sans la ferme volonté de lui préparer un nouveau triomphe; et c'est ce que M. Charma, professeur de philosophie à la Faculté de Caen, a accompli avec une patience qu'on peut bien appeler héroïque. Pendant douze années, M. Charma a rédigé jour par jour

les procès-verbaux de son sommeil; pendant douze années, il a enregistré un par un les songes qui avaient traversé son esprit pendant le repos de la nuit. De cet ensemble énorme de faits observés, l'honorable professeur a pu légitimement tirer des conclusions remarquables par leur ferme hardiesse : telle veille, tel sommeil, dit M. Charma ; les inclinations de l'homme le suivent dans son sommeil; si la veille fut pure, le songe sera chaste; la conscience garde sa lucidité pendant le repos du corps, et l'homme, par voie de suite, reste soumis à la responsabilité morale de ses actes.

Ces conclusions, quoique nouvelles en psychologie, méritent qu'on en tienne compte, puisque, nous le répétons, elles s'appuient sur une observation de douze années. Elles contredisent toutefois l'opinion d'un des philosophes qui ont le plus scruté cette vieille question des rapports de l'âme et du corps, de Maine de Biran, qui, dans ses *Considérations sur les rapports du physique et du moral*, nie l'activité de la conscience et la responsabilité de l'homme pendant le sommeil.

Entre ces deux opinions extrêmes, il y avait place pour un système moyen, conforme aux notions généralement admises sur la responsabilité morale; c'est celui qu'embrasse M. Delondre :

« Pour nous, dit-il, nous ne croyons pas que le rêve soit la repro-
» duction pure et simple des impressions de la veille, et que l'homme
» soit réellement responsable de tous ses songes. Il est très-vrai qu'en
» général les scènes qui nous ont frappés pendant la veille doivent se
» reproduire plus facilement dans nos rêves; mais il s'en faut de
» beaucoup que cette loi soit absolue et sans exception. Il arrive fré-
» quemment qu'un état particulier des organes, que l'excitation interne
» des centres nerveux produisent en nous des sentiments et des idées
» qui n'ont aucun rapport avec les sentiments et les idées de la veille.
» C'est ici le corps seul qu'il faut accuser et l'influence fatale qu'il
» exerce sur l'âme. »

Après avoir démontré l'affaiblissement gradué des facultés de notre âme pendant le sommeil et le degré décroissant de lucidité que chacune d'elles conserve, M. Delondre arrive à conclure avec Jouffroy, Maine de Biran et M. Lemoyne, que les rêves sont l'état de l'âme pendant le sommeil ; que la conscience humaine s'assoupit en proportion du relâchement des autres organes, et que le sommeil lui-même est la dégradation de la veille. — Après avoir étudié le sommeil chez l'homme valide, M. Delondre promet de poursuivre ses recherches sur le sommeil du malade, s-

le magnétisme, le somnambulisme, toutes questions pleines d'intérêt sur lesquelles nous ne manquerons pas de le suivre.

—

Dans la même livraison de la *Revue contemporaine*, M. Sainte-Beuve, qui ne se lasse pas de découvrir des sujets pour les faire poser devant lui, prend texte de la récente publication de M. Amédée René sur les *Sept nièces de Mazarin* pour produire au grand jour un personnage qui fut, un demi-siècle durant, membre de l'Académie française, et qui, nous osons à peine le confesser, n'en est pas plus célèbre pour cela. Il paraît que le duc de Nivernais, — car c'est lui dont il est question, — fut ce qu'on a appelé plus tard un écrivain *parlé*, genre fort précieux pour les familiers et les proches, mais assez indifférent au public, qui ne jouit de l'auteur que par le livre. Il semble, du reste, que si ce dernier neveu de Mazarin ne fut pas un littérateur militant, il eut du moins un grand caractère, et c'est bien quelque chose par les temps, surtout, qu'il a traversés. Quand le Duc et Pair, le grand seigneur et l'académicien se furent écroulés avec 93, on trouva sous ces ruines féodales un citoyen Mancini qui regarda en face l'échafaud, se consola de la prison en rimant à huis-clos trente mille vers, et qui se trouva content, sous le Directoire, de mourir membre de l'Institut de France. Voilà qui vaut bien un poème épique ou une tragédie en cinq actes et en vers.

—

Vox clamantis in deserto.... Hélas ! c'est la voix du grand désolé de notre temps, cette voix sympathique qui enivra notre adolescence, qui calmait plus tard les orages de la rue et dont les accents aujourd'hui plaintifs ne lasseront point les oreilles des hommes généreux. Ils sont encore nombreux en France ceux qui ont gardé la religion du Poète, de l'Historien, de l'Orateur, de celui qui fera toujours, sinon l'admiration, du moins l'attendrissement de l'histoire. La popularité, « cette grande impudique, » a bien pu retirer sa faveur et faire le vide autour de l'homme tombé; les croyants persistent dans leur culte muet, malgré l'oubli, malgré l'outrage; car ils ne lui ont rien épargné à ce grand naufragé de notre temps, ni l'injure publique, ni la calomnie sourde. Hommes qu'il a sauvés, écrivains qu'il a soutenus, journalistes qu'il a protégés, ils sont là un groupe d'oublieux et d'impurs qui le mêlent à leurs historiettes obscènes, le diffament entre deux gravelures; si bien que la conscience

publique, à la fin indignée, profite d'un rien, d'un couplet de vaudeville pour se faire jour et rendre au génie outragé l'ardent témoignage de sa persistante admiration (1).

Les attaques contre M. de Lamartine nous inspirent, quant à nous, un malaise inexplicable; il nous semble voir dans chacune d'elles une tache d'ingratitude. Cet homme a tant fait pour tous et chacun! Poète, orateur, historien, qui n'a-t-il pas charmé ou obligé? Qu'on fût dans le passé son partisan ou son adversaire, on doit aujourd'hui le silence à sa muette infortune et à sa laborieuse retraite.

Il poursuit du reste son œuvre avec un courage soutenu et une exactitude de commerçant. Après les beaux commentaires des mois derniers sur le *Livre de Job*, il entreprend, dans son treizième entretien, une étude sur Racine et Athalie. Le portrait du poète, à l'humeur inquiète et chagrine, l'histoire de ses tribulations littéraires et de sa conversion, sont tracés là de main de maître; la livraison finit par un rapide aperçu d'*Esther*, cette préface d'*Athalie*, composée pour les besoins de Mme de Maintenon et pour le divertissement du vieux Roi. Mieux que tout autre, le poète de *Jocelyn* devait nous initier à cette poésie limpide et sacrée qui coule en vers délicieux dans les deux derniers ouvrages de Racine. La prochaine livraison nous donnera une véritable représentation d'*Athalie*.

—

La *Revue de Paris* a supporté ce mois-ci un orage auquel elle résistera, nous l'espérons, et qui n'a pas été pour elle sans compensation; car en même temps qu'elle encourait la peine administrative d'un mois de suspension pour un malencontreux article sur le Roi de Prusse, elle était relaxée par le Tribunal de la Seine d'une poursuite dirigée contre elle à l'occasion d'un roman, *Madame Bovary*, premier ouvrage d'un écrivain de talent, M. Gustave Flaubert.

Le juge, tout en prononçant l'acquittement des prévenus, a signalé avec une préoccupation littéraire qui a été remarquée, le danger pour les auteurs d'aller rechercher, sous prétexte de Réalisme, les faits vulgaires ou obscènes de la vie. Là n'est pas le Vrai et le Beau, qui diffé-

(1) Dans la revue du théâtre des Variétés, un couplet sur M. de Lamartine a provoqué, de la part du public, une éclatante protestation contre les attaques du journal *Figaro*.

rent essentiellement du Réel. L'artiste digne de ce nom, et par là j'entends créateur, doit-il affecter la reproduction des choses laides et grossières, ou doit-il, au contraire, dégager sa conception des basses vulgarités pour s'approcher le plus du modèle idéal qu'il contemple? L'art est-il tout-à-fait dans la nature, de façon à ce que l'ouvrier n'ait qu'à copier pour produire l'œuvre; ou bien l'art demande-t-il à l'esprit humain le *fiat lux* de l'inspiration? En dernière analyse, l'art est-il matérialiste ou spiritualiste? Telle est la question que le Réalisme semble vouloir jeter de nouveau dans la controverse et qui se trouve résolue dès longtemps, — n'en déplaise à MM. Courbet et Champfleury, — par la masse unanime de nos chefs-d'œuvre littéraires et artistiques.

Pour en revenir à la *Revue de Paris*, il serait regrettable qu'elle succombât à sa récente épreuve, car elle compte parmi ses rédacteurs de vigoureux athlètes, aimant l'art et la poésie (1), et conservant de notre temps la fière attitude de l'homme de lettres. Elle se sentira sans doute bien avertie et ne s'exposera plus à se faire suspendre..... pour le Roi de Prusse.

Emile Vaïsse,

Avocat à la Cour impériale de Toulouse.

(1) La *Revue de Paris* a, la première, produit M. Louis Bouilhet, l'auteur applaudi de Mme *de Montarcy* au théâtre de l'Odéon.

LETTRES PARISIENNES.

Sommaire.

Précaution oratoire. — Réception de M. Biot à l'Académie française. — Les discours. — La politique à l'Académie. — Le R. P. Lacordaire candidat. — Chasse au canard belge. — De l'abolition du droit de visite. — Qui sera nommé ? M. Augier, M. de Marcellus, ou un chimiste ? — Comédie française : *Un vers de Virgile ;* les reprises. — *La Question d'argent* au Gymnase. — Odéon : *La Réclame*, *Les Gens de Théâtre*, *Le Tasse à Sorrente.* — Pourquoi M. Latour de Saint-Ybars n'est pas académicien. — Une bonne nouvelle de Toulouse.

A M. le Directeur de la Revue de l'Académie de Toulouse.

Paris, ce 20 février 1857.

Monsieur,

Nous commençons aujourd'hui la série de lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous demander pour la *Revue de l'Académie de Toulouse*, et nous vous avouerons en toute humilité qu'au moment d'entrer en fonctions, nous nous sentons plus effrayé que nous ne saurions le dire par cette besogne mensuelle de Grimm au petit pied.

Tenir des lecteurs d'élite comme les vôtres au courant de ce qui se passe dans la sphère des lettres et des arts, ce monde à part qui, avec le monde élégant, constitue l'être de raison que les journaux appellent

Tout Paris, ce n'est point une petite affaire, surtout pour celui qui n'en a pas l'habitude.

Il ne s'agit point ici de raconter des anecdotes plus ou moins authentiques, plus ou moins scandaleuses, plus ou moins divertissantes, qu'il nous serait si facile d'emprunter aux petits journaux qui pullulent le long des boulevards. Ce n'est point là ce que vous attendez de nous. Nous devons rendre compte sérieusement, consciencieusement surtout, des œuvres nouvelles que met en lumière, chaque mois, cet inépuisable esprit français qui défraie le monde entier, — ce qui a fait dire quelque part à Méry : « Le jour où Paris cesserait de produire, l'univers périrait d'ennui. »

Sommes-nous capable d'accomplir ce travail d'une façon à peu près satisfaisante ? nous n'osons l'espérer, et nous placerons, en tête de cette première lettre, l'humble supplique qui termine tant de pièces du théâtre espagnol : « Excusez les fautes de l'auteur. » — Excusez-les ! car si les forces lui font défaut, il a la bonne volonté ; car s'il se trompe, il est de bonne foi et ne subit l'influence d'aucune coterie ; car, s'il réclame l'indulgence, il fera en sorte de ne pas oublier lui-même, lorsqu'il aura à juger les autres, qu'il faut passablement de talent et beaucoup de travail pour accomplir un ouvrage même médiocre.

Ceci dit, nous allons entreprendre avec moins d'appréhension notre bulletin mensuel et les lecteurs de la *Revue de l'Académie de Toulouse* nous permettront de leur parler d'abord de l'Académie française.

La réception de M. Biot a eu lieu le 3 de ce mois. En thèse générale, nous n'aimons pas plus, à l'Académie française, l'invasion de la science que celle de la politique, à moins que les hommes politiques ne soient des orateurs hors ligne, à moins que les savants n'aient des titres littéraires incontestables, comme Fontenelle ou d'Alembert. Les hommes d'Etat ont pour eux l'Académie des Sciences morales et politiques ; les savants en *os* et en *us* ont l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ; les savants en X ont l'Académie des Sciences : nous voudrions voir l'Académie française se recruter exclusivement parmi les écrivains et les orateurs qui manient d'une façon remarquable la belle langue qu'elle doit conserver pure de tout alliage, et dont elle est à la fois la trésorière et la douanière.

Pourtant, et par une exception toute spéciale, nous avons vu avec plaisir la nomination de M. Biot, quoique le nouvel élu fût physicien. M. Biot est né en 1774 ; il est âgé, par conséquent, de quatre-

vingt-trois ans; depuis 1808, il fait partie de l'Institut, dont il est aujourd'hui le doyen, et nous comprenons que l'Académie ait voulu, par un dernier hommage, couronner cette longue carrière entièrement consacrée aux travaux intellectuels. D'ailleurs, M. Biot a publié de nombreux ouvrages où l'écrivain disert et châtié vient en aide au mathématicien; et le *Journal des Savants*, comme aussi la *Biographie Universelle*, renferme une foule d'articles de M. Biot, écrits avec une pureté et une élégance de style que ne possèdent pas, à coup sûr, tous ses immortels confrères.

Le discours de M. Biot a été écouté avec le respect que commandaient l'âge et l'illustration du vénérable récipiendaire. L'éloge de M. de Lacretelle lui a fourni d'intéressants détails et d'ingénieux aperçus qui ont longtemps, — trop longtemps peut-être, — captivé l'attention de l'assistance, en dépit de l'organe affaibli de l'orateur. A la fin de son discours, le nouvel académicien a trouvé des paroles touchantes dans la bouche d'un vieillard, pour faire pressentir qu'il n'avait peut-être que peu de jours à jouir de son nouveau titre, et qu'il ne ferait pas languir longtemps ceux qui sont impatients d'entrer à l'Académie.

Le plus grand attrait de la séance était, vous le comprenez, la réponse de M. Guizot. On était avide d'entendre cette voix grave qui a tant de fois ému nos assemblées législatives; aussi un auditoire nombreux avait il bravé un froid des plus intenses pour venir se presser dans l'étroite enceinte réservée au public.

Vous avez lu dans les journaux, Monsieur, cet éloquent tableau de l'alliance des sciences et des lettres, et nous arriverions bien tard aujourd'hui pour dire notre mot sur ce discours, apprécié depuis longtemps à sa juste valeur par des plumes plus compétentes que la nôtre et reproduit par la presse à plus d'un million d'exemplaires.

M. Guizot est arrivé jusqu'à la dernière partie de son discours sans trop laisser percer les regrets de l'homme politique, mais il s'est rattrappé à la péroraison. Il savait que les auditeurs ordinaires de ces solennités attendaient de lui des malices ou au moins des allusions, et il n'a pas voulu tromper son public. L'Académie compte dans son sein un certain nombre d'hommes d'Etat en disponibilité, qui ne laissent pas échapper une occasion d'exprimer, avec toutes sortes d'artifices et de circonlocutions, leur dépit et leurs espérances. Ces vétérans des luttes politiques se font un malin plaisir de taquiner un pouvoir qui ne juge pas à propos d'employer leur expérience; ils lancent sur le gouvernement

des fusées de périodes, — *telum imbelle sine ictu*, — qu'ils prennent pour la foudre, et ils croient naïvement avoir accompli un grand acte de courage, lorsque leurs amis viennent les féliciter de cette opposition à huis-clos, sans écho et sans danger. Ces parlementaires déclassés ne rappellent-ils pas les spectres de la ballade allemande, lesquels, sous l'influence de certaines évocations, reprenaient pour une minute les occupations qui avaient rempli leur vie, ou mieux encore ces invalides de la grande armée que nous avons vus si heureux de jouer au soldat comme sergents instructeurs dans la garde nationale.

Ces amusettes de vieillards inoccupés paraissent divertir singulièrement la petite coterie d'aimables douairières, spectatrices obligées de toutes les réceptions académiques. Quant à nous, qui n'avons jamais été ennemi de la libre discussion des grands intérêts nationaux, nous aimerions à voir messieurs les *quarante* se résigner à être purement et simplement académiciens à l'Académie.

Pendant que nous sommes à l'Institut, disons un mot d'un *canard* qui, poussé sans doute par la bise d'hiver, nous est venu en droite ligne des bords de l'Escaut et qui n'aura pas manqué d'aller s'abattre sur les rives de votre Garonne.

Mieux que jamais on peut dire avec à-propos :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière,

car bien souvent nous apprenons ce qui se passe chez nous par les gazettes de Belgique. Malheureusement, nos confrères de Bruxelles ont quelquefois trop d'imagination, surtout quand les nouvelles vraies sont insuffisantes ou quand, pareil au spectre de Banquo, le *metteur en pages* vient annoncer au journaliste consterné qu'*il manque dix lignes*. Quand il manque dix lignes, un Belge est capable de tout, et c'est apparemment pour satisfaire aux exigences de la *mise en pages* que nos voisins ont inventé la candidature du R. P. Lacordaire à l'Académie française, sous le patronage de M. Guizot. Au premier abord, cette gasconnade flamande avait un certain air de vraisemblance qui a pu séduire bien des gens, car le nom du candidat imaginaire était heureusement trouvé. Mais ceux qui connaissent un tant soit peu les habitudes académiques n'ont pu s'y tromper.

Et d'abord, comment un religieux Dominicain serait-il patronné par M. Guizot, ce protestant du temps de Cromwell, qui termine ses ser-

mons, — nous voulons dire ses discours, — par un verset de l'Ecriture, comme un *speech* de Tête-ronde?

Ensuite, pour être élu membre de l'Académie française, il faut avoir son domicile réel à Paris. Or, comment satisfaire à cette obligation de résidence, quand on dirige la célèbre Ecole de Sorèze, dans un coin du département du Tarn; quand on appartient à un Ordre essentiellement voyageur; quand on est, en un mot, le *Frère prêcheur* par excellence?

Enfin, malgré tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet, l'Académie n'a jamais voulu supprimer les humiliantes visites que chaque candidat doit *obligatoirement* rendre aux trente-neuf immortels qu'il ambitionne d'appeler ses collègues. C'est ridicule, tout le monde est d'accord sur ce point; interrogez les académiciens individuellement, et tous, l'un après l'autre, diront comme vous. Mais, en aucun temps, ces mêmes académiciens, réunis en corps sous la coupole du Palais-Mazarin, n'ont pu se décider à abolir cette tradition absurde, qui éloigne à jamais l'homme de génie, trop modeste ou trop fier pour aller dire, de porte en porte et trente-neuf fois de suite : « Un fauteuil est vacant; je crois être le plus digne de l'occuper; je viens vous prier de penser comme moi et de voter en conséquence. » En France, où rien ne dure, n'y aurait-il d'éternel que les institutions absurdes?

Nous ne savons si nous voyons mal les choses, mais nous nous représentons difficilement le chef des Dominicains de France, sollicitant, à domicile, le suffrage de tous les électeurs de ce conclave modérément orthodoxe, — depuis M. Scribe, qui, sans compter les frocards bénissant les *glaives pieux* dans *les Huguenots* et les nonnains faisant l'école buissonnière dans *le Domino noir*, a sur la conscience autant d'hérésies contre l'Eglise que contre la grammaire, — jusqu'à M. Alfred de Musset qui a écrit ces vers sublimement impies :

« O Christ! je ne suis pas de ceux que la prière
Dans tes temples muets amène à pas tremblants;
Je ne suis pas de ceux qui vont à ton Calvaire,
En se frappant le cœur, baiser tes pieds sanglants;
Je ne crois pas, ô Christ! à ta Parole sainte;
Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.
D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte;
Les comètes du nôtre ont dépeuplé les cieux. »

Ainsi donc, la candidature du R. P. Lacordaire est un *canard* au

premier chef, et vraiment c'est dommage. Nous aurions aimé à voir le sénat des lettres s'enrichir de cette physionomie à la fois sereine et ardente ; nous aurions aimé entendre résonner, dans le sanctuaire du beau langage, cette voix inspirée, la plus éloquente peut-être dont ait retenti la chaire chrétienne depuis Bossuet.

Maintenant, qui nommera-t-on pour remplacer M. de Salvandy? M. Emile Augier, dit-on, a des chances, moins, à coup-sûr, pour avoir écrit *la Ciguë* et *Gabrielle* que pour avoir été repoussé déjà plusieurs fois. A l'Académie, les échecs sont souvent les meilleurs titres, et il en est de beaucoup d'académiciens comme de certains bacheliers qui ne sont, à la fin, un peu reçus que pour avoir été préalablement beaucoup refusés. M. Augier sera donc élevé au rang des Immortels, et nous applaudissons d'avance à cet excellent choix d'un jeune poète aimé du public. Nous aurons là, espérons-le, un discours purement littéraire, — à moins pourtant qu'on ne déterre, à l'Académie des sciences ou ailleurs, quelque pharmacien en retraite, sous prétexte que l'Académie française manque de chimistes, — à moins aussi que *le parti des Ducs* ne mette en avant quelque *grand nom*, pour prendre sa revanche de l'élection de M. de Falloux, ce gentilhomme choisi comme grand seigneur de la veille, et dont les parchemins du lendemain ont été reconnus dater du mois d'août 1830, et avoir été signés : Louis-Philippe et contresignés : Dupont (de l'Eure). On chuchote déjà le nom de M. le Comte de Marcellus, auteur d'une *Ode à l'Ail.* Nous tremblons pour M. Augier, qui n'a pour tout bagage qu'un volume de poésies, trente-un actes en vers et dix-neuf actes en prose.

Le théâtre a mené assez de gens à l'Académie pour que l'Académie nous serve ici de transition pour arriver au théâtre. Parlons un peu du monde dramatique.

La Comédie française vient de donner deux actes en prose, intitulés : *Un vers de Virgile*, titre charmant qui fait rêver de nymphes s'enfuyant sous les saules et de grandes ombres descendant des montagnes, titre bien fait pour inspirer un poète. Malheureusement, c'est un prosateur, et, qui pis est, un vaudevilliste endurci qui est l'auteur de la comédie nouvelle ; et l'habileté éprouvée de M. Mélesville ne pouvait suffire à tenir les promesses de l'affiche. — Il s'agit d'un brave professeur allemand qui passe ses jours et ses nuits à lire et relire les œuvres du chantre d'Enée dans cet admirable petit volume Elzevir, en tête duquel le poète de Mantoue est représenté sous la forme d'un cygne. Ce plaisir divin de

savourer de beaux vers dans une belle édition ne paraît pas justifier suffisamment aux yeux de M. Mélesville les lectures incessantes de son héros; aussi l'auteur a-t-il cru devoir nous apprendre que ledit professeur est tout bonnement à la recherche d'un vers qui doit lui indiquer l'endroit précis où sont enfouis les 800,000 florins destinés à doter une pauvre orpheline. Après bien des recherches, notre allemand, qui nécessairement porte un nom en *us*, comme tous les savants d'outre-Rhin, s'aperçoit que l'hexamètre-talisman n'est autre que le premier du volume, et le trésor est trouvé enterré à l'ombre d'un hêtre, *sub tegmine fagi*. — Tout ceci est médiocrement poétique; c'est même assez peu littéraire; mais la pièce est admirablement interprétée; elle a complètement réussi, et le succès pourra se soutenir, grâce à la partie nombreuse du public qui aime les vaudevilles sans couplets.

Depuis l'insuccès des *Pauvres d'esprit* de M. Laya, la Comédie française n'avait représenté aucune pièce nouvelle, et le répertoire s'était alimenté avec des *reprises*. On a repris *Zaïre*, pour les débuts de Mlle Stella Colas, une très-jeune personne qui joue à la fois (avec un talent plein de promesses), les princesses tragiques et les Célimènes de la Comédie. On a repris *Lady Tartuffe*, pour rendre hommage à une femme de cœur et de talent, récemment enlevée à ses amis et aux lettres. On a repris la *Petite Ville* de Picard. On a repris enfin le *Turcaret* de Le Sage, et toutes ces reprises ont réussi. Mais ces succès rétrospectifs, dont se montrent si friands les vieux amateurs de comparaisons, ne suffisent pas pour attirer la foule, et un théâtre ne peut vivre que par la foule. La Comédie française, nous le savons, doit conserver religieusement le dépôt des chefs-d'œuvre classiques, mais elle doit aussi produire des ouvrages nouveaux. La maison de Molière, comme on dit, doit être non-seulement un musée, mais un théâtre vivant et le premier de tous.

D'où vient donc cette pénurie qui oblige, depuis quelque temps, les comédiens ordinaires de l'Empereur à puiser presque exclusivement dans leurs glorieuses archives? Les cartons sont-ils vides? Et, dans ce cas, pourquoi le sont-ils, lorsque des théâtres secondaires représentent, avec un succès retentissant, des pièces qui ne seraient pas indignes de notre première scène? Pourquoi, par exemple, le Gymnase a-t-il donné le *Mercadet* de Balzac, *Le Gendre de M. Poirier* de MM. Augier et Sandeau, et enfin *Le Demi-Monde* de M. Dumas fils, cette comédie à laquelle M. Sainte-Beuve vient de rendre une éclatante justice dans un

rapport officiel? Pourquoi *Les Faux-Bonshommes* de MM. Barrière et Capendu sont-ils applaudis sur les planches du Vaudeville, où ils vont atteindre leur centième représentation? Est-ce que les entreprises particulières qu'on appelle *Théâtres de genre* offriraient aux auteurs de plus grands *avantages* (style commercial) que la Comédie française avec son opulente subvention? Ce serait anormal. Serait-ce plutôt que les difficultés et les épines dont le Comité de Lecture entoure la réception d'un ouvrage ont fini par décourager les poètes? On le dit, mais nous ne voulons pas y croire.

Quoi qu'il en soit, pendant que le théâtre de la rue Richelieu reprenait le *Turcaret* de Le Sage, le Turcaret moderne faisait son apparition au boulevard Bonne-Nouvelle, présenté par M. Dumas fils (déjà nommé), sous le titre alléchant : *La Question d'argent.* Cette comédie, qui devait s'appeler d'abord *Sa Majesté le Million*, n'est pas indigne de ses aînées, et elle obtient un succès brillant et mérité; mais si elle ajoute à la fortune et à la popularité de son jeune auteur, nous doutons qu'elle ajoute beaucoup à sa gloire. On y trouve cette connaissance des vices contemporains qui donne tant de relief et de vie aux peintures de M. Dumas fils, et qui est le caractère individuel de sa manière; mais la pièce est, il nous semble, moins bien conçue que les autres ouvrages de l'auteur; le dénouement ne satisfait personne; puis le sujet est triste, comme toutes les œuvres où il est exclusivement parlé d'intérêts matériels et d'argent. C'est précisément ce qui rend souvent si pénible la lecture des romans de Balzac, ce grand homme qui a passé sa vie à rêver d'immenses richesses, à lutter contre les petites misères de la pauvreté, et qui a trop laissé percer ses préoccupations constantes dans ses admirables livres. Ces réserves faites, *La Question d'Argent* est une comédie d'une haute moralité, qui a le mérite, en frappant sur les mêmes abus, de ne rappeler ni le *Mercadet*, ni *Les Faux-Bonshommes*, ni *La Bourse* de M. Ponsard, laquelle rappelait trop *L'Honneur et l'Argent* du même. Le style en est net et vif; le dialogue naturel, quoique plein de traits (il est vrai que ces traits ne sont pas toujours inédits); il s'y trouve de bonnes tirades, parfaitement bien pensées et bien écrites, — de bonnes tirades en prose! chose plus difficile à réussir qu'on ne croit. Enfin, la pièce est jouée avec cette perfection pour ainsi dire mécanique qui appartient au théâtre du Gymnase, sorte de boîte à musique où chaque son arrive à point nommé et d'où l'imprévu est banni comme un crime; perfection trop réglée d'avance, qui inspirait l'autre

jour cette réflexion à M. Théophile Gautier : « On voudrait entendre détonner une note. »

En somme, le succès est grand et doit donner à réfléchir à messieurs de la Comédie française. M. Dumas fils a dignement racheté les armes paternelles, sur le théâtre même où elles avaient été compromises naguère par le *fiasco* du *Verrou de la Reine*, et, d'ici à longtemps sans doute, nous n'aurons pas à nous occuper du théâtre du Gymnase.

Si nous passons sur la rive gauche de la Seine, nous trouverons l'Odéon faisant tout son possible pour attirer les Parisiens vers le pôle antarctique où un destin fatal l'a relégué. Après *La Réclame* de M. Arnould-Frémy, rédacteur du *Charivari* et docteur ès-lettres, après *Les Gens de Théâtre* de MM. Brisbarre et Nyon, — deux chutes d'estime, — voici venir *Le Tasse à Sorrente*, idylle en trois actes et en vers de M. le Marquis de Belloy, l'élégant auteur de *Damon et Pythias* et de *La Mal-Aria*. L'intérêt de l'ouvrage est tout entier dans le grand nom du Tasse, dans l'élévation des sentiments et dans le charme du style ; c'est moins une comédie qu'un cadre à tirades harmonieuses ; aussi un mauvais plaisant disait-il en sortant de la première représentation : « Ce n'est pas une pièce en trois actes et en vers ; c'est une pièce de vers en trois actes. » Mais, comme le jeune public de l'Odéon aime la belle poésie, le succès du *Tasse à Sorrente* a été très-bruyant et il sera sans doute durable. — Comme dans son premier ouvrage, M. de Belloy a essayé de rompre la monotonie qu'entraîne trop souvent les vers à rimes plates, employés d'ordinaire au théâtre. Tout en conservant l'alexandrin, il a mis en œuvre toutes sortes de croisements de rimes redoublées et triplées qui paraissaient un peu étonner le public, et qui, à coup sûr, gênaient beaucoup les acteurs, habitués à la régularité du distique tragique et surpris tout-à-coup par ces redoublements capricieux de rimes et par ces retours imprévus de consonnances déjà oubliées. Il y a même des moments où l'on croit entendre des stances.

Avant de quitter l'Odéon, disons qu'on annonce *Le grand Pompée*, tragédie de votre compatriote, M. Latour de Saint-Ybars. Ce titre cornélien nous plaît, et nous augurons bien de cette œuvre d'un homme de talent à qui, selon nous, on n'a pas assez rendu justice, et qui occuperait peut-être aujourd'hui à l'Académie la place de M. Ponsard, si *Virginie* était venue avant *Lucrèce*. Mais le *De viris* s'y opposait. — Fatale influence de la chronologie sur la destinée des poètes !

Il y a bien encore, par ci par là, des succès très-populaires, comme

La Route de Brest à l'Ambigu et *la Belle Gabrielle* à la Porte-Saint-Martin, mais une *Revue* d'Académie n'a rien à voir dans ces fortes pièces de résistance où le mérite littéraire tient moins de place que l'art du costumier, du machiniste et du peintre.

Puisque le mot de peintre vient de tomber sous notre plume, nous vous confierons que notre intention est de vous donner, de temps en temps, quelques nouvelles du monde des arts. Mais cette lettre est déjà démesurément longue, et d'ailleurs nous n'avons, pour ainsi dire, encore rien vu — C'est-à-dire si ! nous avons vu deux de vos compatriotes, hommes d'un goût sûr et d'un jugement éprouvé, qui nous ont annoncé que, dans son atelier de Toulouse, M. Jules Garipuy, dont le charmant tableau des *Hétaïres* a été fort remarqué à l'Exposition universelle, achève en ce moment, pour le prochain *Salon*, une grande page historique où se révèlent des qualités du premier ordre. En attendant qu'il nous soit permis d'apprécier ici cette toile, nous tâcherons de vous tenir au courant de ce qui se prépare dans les principaux ateliers de Paris.

Agréez, etc. ***

Pour extrait :

Le Directeur de la Revue,

F. Lacointa.

BIBLIOGRAPHIE.

1° **Guide dans Toulouse**, par M. Le Blanc du Vernet, 1 vol. in-18. Toulouse, 1857. (Librairie Centrale, rue Saint-Rome.)

L'histoire de nos différentes provinces, — cet ensemble de faits dont la réunion constituerait l'histoire de France la plus complète et la plus intéressante, — est éparpillée dans les archives départementales dont quelques intrépides savants osent seuls interroger les poudreuses paperasses, ou noyée dans ces imposants in-folio que les gens du monde, même ceux qui ont des goûts et des aptitudes littéraires, ont trop rarement l'occasion ou le loisir de feuilleter.

Si chacune des villes qui ont joué un rôle important sur le sol français possédait un écrivain, disposé à réunir les récits curieux que lui révèleraient ses études, et à les condenser dans de petits livres que leur prix modique et leur lecture facile mettraient à la portée de tous les publics, ce travail, moins aisé à accomplir qu'on ne le croit peut-être, contribuerait plus, selon nous, à vulgariser les connaissances historiques que ne l'ont fait beaucoup de gros volumes et bien des mémoires couronnés par les différentes académies de Paris et de la province.

Cette tâche pieuse, que nous recommandons aux littérateurs sincèrement attachés à leur pays natal, M. Le Blanc du Vernet vient de l'accomplir pour Toulouse, et l'on conçoit sans peine que l'une des premières tentatives de ce genre ait été faite pour cette ville illustre qui tient une si grande et si glorieuse place dans le passé.

M. Le Blanc n'est pas un de ces esprits inconstants à qui les entraînements de la vie et les distractions des pérégrinations lointaines font oublier le toit paisible où s'est abrité leur berceau. Il a beaucoup voyagé : le bâton de l'artiste à la main, il a porté ses pas des extrêmes limites de la Norwége au fond de l'Orient, et bientôt, sans doute, il nous confiera ses impressions de poète nomade. Mais, avant de nous peindre ce qu'il a vu parmi les glaces du pôle, sous le ciel limpide de la Grèce et au milieu des sables brûlants qu'arrose le Nil, — avant même de nous révéler ses découvertes sur notre terre de France que nous parcourons en tous sens et que nous connaissons si mal, M. Le Blanc a voulu adresser un premier hommage à la ville où il est né, car il aime ardemment son pays, et il dirait volontiers avec Jasmin, ce poète qui est bon français, il s'en vante, mais qui, d'abord, est bon gascon :

« La pichouno patrio es bien aban la grando. »

Sous ce titre modeste : *Guidé dans Toulouse*, M. Le Blanc a écrit une chronique rapide et aussi complète que le permettait l'exiguité d'un cadre arrêté d'avance. M. Le Blanc voulait être lu de tout le monde, et il a reconnu la nécessité d'être concis.

Après avoir esquissé à grands traits les vicissitudes de son pays sous les Gaulois, les Romains, les Visigoths, les Mérovingiens et les Carlovingiens, le jeune historien arrive avec joie à l'époque de la domination des Comtes, ère glorieuse et héroïque qui, pendant près de quatre siècles, porta si haut et si loin la puissance et le nom de Toulouse. Avec Raymond de Saint-Gilles, il nous entraîne à la première croisade. Avec Raymond VI, il défend pied à pied la nationalité et la civilisation méridionales contre les envahissements et la barbarie des hommes du Nord. Mais l'heure de la décadence a sonné : la guerre des Albigeois vient de noyer dans le sang un peuple et une langue ; la dynastie des Comtes s'éteint avec Raymond VII ; la capitale d'un état puissant ne sera plus désormais que le chef-lieu d'une province française ; la langue d'Oc ne sera plus qu'un patois.

Si Toulouse a perdu son indépendance, elle n'en tiendra pas moins une place importante, et M. Le Blanc la suivra à travers les âges : il nous dira les guerres de religion, la mort tragique du président Duranti, l'exécution sanglante de Montmorency et le célèbre procès des Calas ; il nous peindra la grandeur et la décadence du Parlement et du

Capitoulat; il énumèrera les différentes communautés religieuses qui ont laissé tant de souvenirs et tant de monuments de leur puissance ; mais, surtout, il se plaira à nous montrer sa patrie amoureuse des beaux-arts et des beaux vers, donner naissance à l'Académie des Jeux-Floraux, lorsque tant de villes, en France, sont encore à demi-barbares ; il parlera avec complaisance de la pléiade des dames-poëtes et de la société littéraire des *Lanternistes;* enfin, il aimera à nous montrer la Belle-Paule, forcée par l'admiration universelle à venir recevoir les hommages d'un peuple artiste, enthousiaste de la beauté.

Le titre du livre promettait un *Guide* à l'étranger qui vient visiter Toulouse ; aussi l'auteur n'a-t-il pas manqué de passer en revue tout ce que cette ville renferme d'intéressant pour le voyageur et l'archéologue. Certes, jamais renseignements ne furent plus précieux, car nulle part les édifices, curieux par leur architecture ou par les évènements qu'ils rappellent, ne se cachent avec autant de soin qu'à Toulouse. Plus d'un amateur saura gré à M. Le Blanc de lui avoir signalé telle merveille du Moyen-Age ou de la Renaissance qu'il faut aller découvrir dans quelque ruelle étroite et sombre, et que plus d'un habitant du pays a côtoyée cent fois sans en soupçonner l'existence.

C'est avec le même soin qu'ont été détaillées les richesses artistiques que possède Toulouse, et l'intéressant chapitre où il est question du Musée, a, sur tous les *Livrets*, l'inappréciable avantage de signaler les bons endroits au visiteur.

En un mot, ce petit livre est parfaitement conçu et très-bien exécuté. Il se lit avec intérêt, avec plaisir et sans une minute de fatigue, — qualité rare dans un précis historique où la rapidité du récit amène souvent la sécheresse.

Le succès de cette publication utile nous paraît assuré d'avance, car toutes les classes de lecteurs auront quelque fruit à en retirer, car c'est un de ces ouvrages qui pourraient prendre pour épigraphe le vers latin placé par La Harpe en tête de son *Cours de Littérature :*

Indocti discant et ament meminisse periti.

J. R.

2° Gersoniana ou l'Imitation de Jésus-Christ dans la vie et les œuvres de Gerson, complément des études historiques et critiques, par M. Vert (1).

Gersoniana !... Vous croyez peut-être qu'il s'agit d'un recueil de *bons mots, de calembours agréables à dire en société...*, pas du tout. — C'est encore l'Imitation de Jésus-Christ qui est le sujet de ce nouveau livre de M. Vert. — Déjà, dans une première publication, dont la *Revue* a rendu compte (2), M. Vert était arrivé à cette conclusion que l'immortel petit livre était l'œuvre du chancelier Gerson. L'ingénieux critique n'a pas voulu en rester là; il a voulu donner au public la *preuve mathématique* de la *bonté* de son *opération*, et démontrer que le résultat obtenu était de tout point rigoureusement vrai. — En effet, si l'imitation de Jésus-Christ appartient réellement à l'illustre chancelier, on doit en quelque sorte la retrouver tout entière dans la vie de Gerson et dans les écrits qui sont bien positivement dus à sa plume. La loi d'intime affinité qui relie toujours l'auteur à son œuvre, et les diverses œuvres d'un même auteur entre elles, le voulait ainsi. L'idée, on le voit, était bonne, et l'exécution a laissé peu à désirer. — *L'Imitation de Jésus-Christ, dans la vie et les œuvres de Gerson*, est bien le *complément* nécessaire des *études historiques et critiques* de M. Vert. Les nombreux textes gersoniens qu'il a compulsés, les analogies vraiment frappantes qu'il a signalées entre l'Imitation de Jésus-Christ et les autres écrits du chancelier, non-seulement quant au style, mais encore quant au fond même des idées, tout en un mot, dans ce livre, concourt à fixer d'une manière irréfragable sur la tête de Gerson, la paternité littéraire de l'Imitation. Les *études historiques* de M. Vert avaient, nous le savons, ébranlé bien des convictions favorables au kempisme ou au gersénisme, et fait faire un pas immense à la cause gersonienne; sa nouvelle publication est de nature à dissiper bien des doutes encore persistants, à réduire à néant bien des objections et à donner le mot d'une des questions les plus intéressantes que présente notre histoire littéraire. — Ce livre est appelé à avoir

(1) A Paris, chez Bray, éditeur, rue des Saints-Pères. A Toulouse, chez Privat, rue des Tourneurs.

(2) Livraison de juin 1856.

autant de succès que son frère aîné, car on ne saurait lui coter grief de ce qu'il a été malheureux au baptême. D'ailleurs le remède est facile, et une suppression que le bon goût réclame, n'ôterait rien au mérite d'un livre qui s'appellerait simplement : l'*Imitation de Jésus-Christ dans la vie et les œuvres de Gerson.*

T. H.

CHRONIQUE.

I. — Aux abonnés de la Revue.

Les lecteurs ont remarqué sans doute, dans cette livraison, une modification importante au plan suivi jusqu'à présent dans la rédaction de *la Revue*. A l'exemple de ce peintre de l'antiquité qui, retiré derrière les tableaux qu'il exposait sous les yeux du public, prêtait l'oreille aux observations des curieux qui visitaient son atelier, et en faisait plus tard son profit, nous avons recueilli les critiques bienveillantes des personnes qui portent intérêt à *la Revue* et à son avenir. Nous avons retenu au passage, entre autres propos, « que les articles qui forment le fonds ordinaire de la rédaction étaient sans doute l'œuvre d'esprits sérieux, des travaux consciencieux et bien faits, mais qui n'allaient pas à tous les lecteurs; qu'une revue, pour se répandre, avait besoin d'excitant; que *la Revue de l'Académie de Toulouse* ne reflétait pas assez vivement le mouvement littéraire et artistique de l'époque; en un mot, qu'elle manquait d'actualité. » La leçon a été entendue et comprise; et, ainsi qu'on doit le faire quand on tient à fonder une œuvre durable, nous serons docile à nous y conformer. Désormais le caractère de *la Revue* sera modifié; déjà, comme on a pu le voir, nous sommes entré résolûment, dès aujourd'hui, dans une nouvelle voie. Le remarquable travail de M. Leyssarie sur *les Pyrénées de la Haute-Garonne* continue les traditions de publications savantes, auxquelles *la Revue* ne renoncera jamais. A la suite de ce travail, plusieurs études littéraires, qui répondent mieux au goût et aux habitudes de la généralité des lecteurs, tempèrent la sévérité du

premier article. *La Revue littéraire du mois*, par M. Emile Vaïsse, et *les Lettres parisiennes*, par M. *** sont une innovation selon l'esprit de réforme qu'on nous demandait. La collaboration des deux écrivains de talent à qui nous devons ces études de sérieuse et fine critique nous est assurée. L'un et l'autre ont bien voulu prendre l'engagement de nous remettre, chaque mois, une nouvelle étude dans le genre de celles que nous publions aujourd'hui. L'examen des revues sérieuses, l'appréciation franche et sincère des principales œuvres dramatiques du jour, les bruits et les causeries de salon, toutes les nouvelles à la main, dont les *Lettres parisiennes* se feront l'écho, donneront à *la Revue* une saveur piquante qui sera, nous l'espérons, du goût de nos lecteurs.

II. — Association des chefs d'Institution de Toulouse.

Il y a deux ans, M. l'Inspecteur général Laferrière, dont l'intelligente activité s'occupait d'améliorer toutes les parties de la vaste administration qu'il dirigeait, institua le conseil de discipline des chefs d'Institution de Toulouse.

Les pouvoirs des membres qui composaient le premier conseil expiraient le 8 février. Le même jour, MM. les chefs d'établissements libres ont été convoqués dans les bureaux de l'Académie pour procéder à de nouvelles élections.

M. Assiot, président du conseil sortant, a exposé, en quelques mots, les travaux des deux premières années : rédaction d'un règlement de discipline intérieure et extérieure, sanctionné par le conseil académique, et obligatoire pour toutes les Maisons de Toulouse ; — création d'un cahier d'inscription destiné à faciliter les rapports entre les chefs d'établissement et les professeurs sans emploi ; — intervention, toujours efficace, réclamée dans plusieurs occasions, soit par l'autorité supérieure, soit par les chefs d'établissement, dans des questions d'intérieur ; — dénonciation de divers abus sur lesquels a été appelée l'attention de l'autorité, etc.

Tels sont sommairement les services déjà rendus par le conseil de discipline. Maintenant qu'une nouvelle élection, sous la présidence d'un nouveau Recteur, aura prouvé que cette institution est destinée à vivre, le conseil devra s'occuper de beaucoup de questions qui n'ont encore pu être l'objet d'un examen sérieux.

M. le Recteur a assuré MM. les chefs d'Institution de ses dispositions

bienveillantes et de sa ferme volonté de faire disparaître les abus qui pourront lui être signalés.

Le résultat du scrutin a été le maintien des membres du conseil déjà en exercice. La présidence a été de nouveau dévolue par M. le Recteur à M. Assiot.

Le conseil se trouve donc ainsi composé: MM. Assiot, président; Pech, Faget, Villars et Souffarès, membres.

Dans sa première séance, le conseil de discipline s'est constitué, et a nommé vice-président, M. Pech; secrétaire, M. Villars.

On ne lira pas sans intérêt le règlement qui lie entre eux MM. les chefs d'établissements libres d'instruction secondaire à Toulouse.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Les établissements sont divisés en deux catégories :

1° Ceux qui donnent l'enseignement complet;

2° Ceux qui s'occupent exclusivement de la préparation aux grades universitaires et aux écoles du gouvernement. Cette distinction a nécessité quelques différences dans les règles posées.

Art. 1er. — Aucun élève ne peut être reçu dans un établissement libre d'instruction secondaire, s'il n'est porteur d'un certificat délivré par le chef de la dernière maison d'éducation à laquelle il a appartenu.

Art. 2. — Tout élève interne doit avoir en ville un correspondant sérieux, désigné par ses parents.

Le correspondant s'engage à retirer immédiatement son recommandé en cas d'exclusion.

Art. 3. — Les jours de sortie, chaque élève sera sous la surveillance de son correspondant.

Art. 4. — Les élèves ne devront jamais avoir à leur disposition de trop fortes sommes; les parents s'entendront avec le directeur pour l'argent destiné aux menus plaisirs.

Art. 5. — Les prières sont faites en commun, matin et soir, au commencement et à la fin des principaux exercices.

Art. 6. — Les dimanches et jours de fête, les internes, les demi-pensionnaires et les externes surveillés, sont tenus d'assister aux offices et à une instruction religieuse.

En ce qui concerne la pratique individuelle des devoirs religieux, les maîtres de pension veilleront consciencieusement à ce qu'ils soient bien remplis.

Art. 7. — La surveillance la plus active sera exercée sous le rapport

moral; les conversations, les relations des élèves entre eux, les lectures, les correspondances seront surveillées avec le plus grand soin.

Art. 8. — Les élèves externes ne devront faire aucune commission pour les internes sans une autorisation du directeur; il est notamment interdit d'introduire, sous quelque prétexte que ce soit, des ouvrages étrangers aux études : ce fait pourrait devenir une cause d'exclusion.

Art. 9. — Il est expressément interdit de fumer.

Art. 10. — Pendant les récréations, les élèves ne doivent se livrer à aucun jeu qui ne serait pas autorisé.

Art. 11. — Les heures du lever et du coucher sont régulièrement fixées.

Art. 12. — Le silence doit régner dans les dortoirs, qui demeurent éclairés et surveillés pendant la nuit.

Art. 13. — Dans les établissements de la première catégorie, les sorties peuvent avoir lieu deux fois par mois; dans ceux de la seconde, elles ne peuvent excéder une par semaine.

Art. 14. — Lorsqu'un chef d'institution aura accordé une sortie générale exceptionnelle, il devra en donner avis au conseil de discipline.

Art. 15. — L'heure de la rentrée ne doit pas dépasser huit heures du soir dans les maisons de la première catégorie, et neuf heures dans celles de la seconde.

Art. 16. — Tout élève en retard encourra une retenue de quatre heures au moins sur la sortie suivante; si le retard dépasse une demi-heure, il sera privé au moins d'une sortie entière. Après deux récidives, il sera renvoyé à ses parents, et la cause du renvoi sera exprimée.

Art. 17. — Tout élève qui pendant une sortie aura commis quelque acte contraire à l'ordre, sera puni ou exclu, selon la gravité du cas.

Art. 18. — Les causes d'exclusion sont :

A. Toute action contraire à la religion et aux bonnes mœurs, et accomplie soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'établissement.

B. Toute atteinte grave à la discipline, notamment le refus d'exécuter une punition ou de remplir un devoir, et la cause déterminée par l'art. 16.

C. Toute sortie par ruse ou par violence.

D. Toute coalition ayant pour objet d'entraver l'exercice de l'autorité du directeur.

Art. 19. — Tout élève renvoyé pour une des causes ci-dessus ne peut être reçu dans une autre pension.

Art. 20. — Lorsqu'un maître aura prononcé une exclusion, il devra en donner avis immédiatement au conseil de discipline, qui en instruira le Recteur et les autres chefs d'établissement de l'Académie.

Art. 21. — Tout élève exclu le sera au moins pour un an; le temps de l'exclusion pourra dépasser ce minimum.

Art. 22. — Les chefs d'établissements libres de l'Académie de Toulouse seront officieusement prévenus de la disposition contenue en l'art. 19, et seront invités à y donner leur adhésion.

DISPOSITION TRANSITOIRE.

Art. 23. — En attendant qu'un règlement particulier ait fixé les attributions du conseil et son mode d'intervention à titre officieux dans les différends entre les chefs d'établissements et les maîtres, il est entendu que les maîtres adjoints, qui, pour des causes graves, seraient renvoyés d'un établissement, ne pourraient être reçus dans les autres maisons d'éducation, et que les dispositions des art. 20 et 21 leur seraient applicables.

N.-B. — Le règlement ci-dessus a été approuvé par le conseil académique, qui a félicité les chefs d'institution de Toulouse du louable empressement qu'ils ont mis à seconder les vues de l'autorité supérieure.

III. — Nouvelles universitaires.

On lit dans le *Moniteur :*

» Dans des brochures et des journaux on a attaqué le nouveau système d'instruction publique des Lycées impériaux et des Colléges. L'expérience ayant été favorable à la loi, le gouvernement est décidé à en maintenir l'exécution. »

— De son côté, le *Journal général de l'Instruction publique* contient l'article suivant :

« Une brochure publiée par un ancien professeur, M. Bersot, et des articles insérés dans plusieurs journaux, paraissent avoir excité des inquiétudes et des doutes sur la pensée du gouvernement au sujet du nouveau système d'enseignement adopté dans l'Université.

» Ces inquiétudes et ces doutes n'ont aucun fondement. MM. les membres du conseil impérial, inspecteurs généraux et recteurs ont entendu, à diverses reprises, le Ministre de l'instruction publique expliquer, de la manière la plus énergique, son opinion personnelle, qui n'a pas varié. Il considère comme téméraire et mauvaise toute tentative qui aurait pour

objet la ruine du système actuel, dont l'ensemble répond parfaitement aux besoins du pays.

» Une expérience de plus de quatre années, en confirmant les bases de l'organisation actuelle, a pu, il est vrai, révéler la convenance de certaines modifications pratiques qui rendront plus facile et plus fécond le régime de nos études universitaires. L'esprit de conservation n'est pas ennemi des améliorations. Qu'on se rassure donc : la ferme intention du gouvernement est de maintenir, de respecter ce régime des études tel qu'il est institué dans ses éléments essentiels, et de continuer ainsi la juste satisfaction donnée à l'indispensable alliance des lettres et des sciences. »

— On lit aussi dans la *Revue de l'Instruction publique* l'article suivant :

« Une inspection générale vient d'avoir lieu dans les différents Lycées de Paris. Les circonstances dans lesquelles a eu lieu cette inspection, lui ont donné un intérêt tout spécial, une importance toute particulière. Si nous sommes bien informé, MM. les Inspecteurs généraux se sont enquis, avec le soin le plus minutieux, de tous les détails de l'enseignement, des lacunes à combler, des améliorations à faire, des réformes à opérer. Partout ils ont fait appel à l'expérience des proviseurs et des professeurs, qui sont placés mieux que personne pour juger de l'effet des programmes par la pratique de chaque jour ; et l'on ne peut douter que de cet accord loyal de volontés, unies pour l'intérêt commun, il ne résulte un profit réel, un avantage dont le temps fera sentir toute l'étendue. »

—

Les rangs des professeurs du Collége de France viennent de s'ouvrir à un jeune docteur, dont le début dans la chaire d'éloquence latine a eu un éclat inusité. M. Hip. Rigault, professeur de Rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, connu par d'excellents articles de critique qui ont paru dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue de l'Instruction publique*, avait soutenu dernièrement ses thèses pour le *doctorat* avec un tel succès, que le président du jury, en proclamant le résultat de l'examen, avait ajouté : « Monsieur, vous venez de donner une fête à l'Université. » Nommé, peu de jours après, professeur suppléant de littérature latine au Collége de France, en remplacement de M. Havet, le jeune professeur a obtenu, dès la première leçon, un succès sans exemple dans les fastes universitaires. Nous empruntons à la *Revue de l'Instruction publique* les premières lignes d'un article de M. Hervé, sur la leçon d'ouverture, le 27 janvier :

« Enfin nous l'avons eu, ce cours d'éloquence latine que tout le monde attendait depuis deux mois ; nous y avons assisté, à cette leçon d'ouverture qui devait être une épreuve décisive pour la réputation de M. Ri-

gault ; nous sommes allé au Collége de France, nous en sommes même revenu, mais non sans avoir couru de sérieux dangers. La salle était comble : il était difficile d'y entrer, périlleux d'en sortir. Ceux qui, venus trop tard, sont restés une heure et demie sous le vestibule sans pouvoir pénétrer, mécontents de n'avoir pas entendu le professeur, ont voulu se venger sans doute sur les privilégiés ; ils se sont précipités sur eux avec fureur à la sortie ; il y a eu conflit, et tous ceux qui ont le préjugé de ne point vouloir mourir par strangulation ont dû défendre chèrement leur vie. Un professeur très-connu de la Faculté des lettres a été obligé, en derniers recours, de prendre un autre chemin que celui de la porte : c'est la première fois qu'on ait vu la Sorbonne sauter par les fenêtres.

» M. Rigault, cet homme si doux, qui n'a jamais égratigné personne, a donc failli être cause de plusieurs meurtres. Que voulez-vous ? les salles du Collége de France sont trop petites : elles n'ont pas été faites exprès pour lui.

» Ce n'est pas seulement par le nombre que brillait l'assemblée ; on y voyait plus ou moins représentées toutes les classes distinguées de ce monde intelligent qui vit et qui pense à Paris : la vieillesse savante et la jeunesse studieuse ; la politique et la littérature ; les salons de l'Université ; des hommes qui ont gouverné la France et des jeunes gens qui la gouverneront un jour ; les anciens maîtres de M. Rigault, qui veulent devenir ses élèves, et ses anciens élèves, qui ne veulent jamais cesser de l'être ; des hommes d'esprit qui viennent en prendre leçon auprès de M. Rigault ; des femmes du monde qui, en allant de chez elles au Collége de France, ne font que passer d'un salon dans un autre.

» Tout cet auditoire, en voyant le jeune professeur s'avancer sans notes, sans papiers, comme un homme qui va parler d'abondance, a éprouvé un sentiment unanime et d'une nature toute particulière : quelque chose de plus que la surprise, quelque chose de moins que l'admiration. C'est une tentative si hardie et si dangereuse que de se jeter ainsi du premier coup en pleine improvisation ! Quant à celui qui risquait cette grande entreprise, il était sous le coup d'une émotion visible ; mais cette émotion n'affectait que sa voix et son accent ; la pensée n'en était pas moins vigoureuse, l'expression moins juste, la phrase moins élégante ; au bout de quelques minutes, la parole elle-même est devenue ferme et nette : le professeur était sûr de son public, comme le public était sûr de lui ; à la fin de la leçon, il avait l'aisance d'un homme vieilli dans les hasards de la tribune, il était reconnu et sacré orateur.

» En prenant la parole, M. Rigault a payé un juste tribut d'éloges au titulaire de la chaire d'éloquence latine, M. Havet, dont l'amitié, d'ac-

cord cette fois avec l'opinion publique, a si bien choisi son suppléant. Le tact et le goût que M. Rigault a su apporter dans cet éloge ont fait sur l'auditoire une vive impression. Puis le professeur a abordé le sujet qu'il a lui-même choisi pour son cours, les Pères de l'Eglise.

. . . . . .

» M. Rigault n'avait encore ni épuisé son sujet ni lassé notre attention, lorsque, par une délicate condescendance pour un collègue, il s'est hâté de terminer son improvisation. Il l'a fait avec une bonne grâce parfaite, et de toute l'assemblée il a été le seul à ne point regretter les développements dont il faisait si facilement le sacrifice. « N'abrégez pas, » lui criait l'auditoire : c'était la première fois qu'on voyait le public obligé de faire à un orateur une semblable prière.

» Un mot encore. L'ouverture du cours de M. Rigault n'est pas seulement un succès, c'est une promesse. D'autres cours jadis si célèbres n'eurent pas un plus éclatant début, et M. Rigault, qui est parti de si haut n'ira pas moins loin que les maîtres. La journée de mardi nous promet après un tel début, une longue et brillante carrière. »

La Revue de l'Instruction publique a reproduit, il y a quelque temps, d'après le *Bulletin académique du Bas-Rhin*, le fait grave d'une substitution de personne aux examens du baccalauréat devant la Faculté des Lettres de Strasbourg. Voici les renseignements exacts publiés sur cette affaire :

« Le mercredi, veille de l'ouverture de la session de décembre, se présenta à neuf heures du soir, chez l'Inspecteur de l'Académie délégué pour le Recteur en tournée, un soi-disant de Boursetti, d'Auch, pour demander son inscription extra-temporaire. Il n'avait pu, disait-il, se rendre plus tôt à Strasbourg. Le délai d'inscription étant expiré, on dut lui refuser sa demande. Il insiste vivement. L'Inspecteur lui répond que l'administration est d'autant plus scrupuleuse qu'elle a reçu de Paris l'avis que des substitutions de personnes pouvaient avoir lieu, et qu'elle avait à s'entourer de toutes les garanties désirables à l'endroit de l'identité des candidats venant de Paris. Le soi-disant de Boursetti objecte qu'il est cependant qu'un de ses camarades, du nom de P....., venant de Paris, s'est fait inscrire, et *le dernier*. Après cette observation, il se retire assez brusquement pour éveiller l'attention de l'Inspecteur. Le lendemain, à la vérification des signatures, celle du nommé P..... fit naître les soupçons de M. le Doyen et du Secrétaire de la Faculté des Lettres. Néanmoins on laissa les compositions s'achever tranquillement. Mais après, l'Inspecteur et le Doyen font appeler le nommé Palyart dans le cabinet

du Recteur, et lui demandent s'il est bien réellement celui dont il porte le nom. Il affirme. On lui dit qu'on le reconnaît pour l'individu de la veille, qui aurait remplacé les favoris par des moustaches. Nouvelles dénégations. On lui représente la gravité du fait et ses conséquences. Enfin, pressé de questions, mais non sans avoir opiniâtrément défendu sa prétendue identité, le double Sosie, qui n'est pas plus de Boursetti que P....., est découvert pour n'être autre qu'un nommé V..., facteur de bacheliers : il avait arrangé son jeu de manière à être inscrit le dernier ; placé à côté de P....., il eût pu lui glisser la version, la faire en même temps pour le compte de Boursetti et retirer ainsi double paiement. Cet industriel paraît n'être pas à son coup d'essai ; il appartient à une maison de Paris, qui opère, dit-on, dans cette spécialité, sans brevet d'invention.

» Le sieur V.... est en prison, ainsi que le sieur P..... »

IV. — Baccalauréat ès-lettres et baccalauréat ès-sciences. — Sujets de composition (1).

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES.

Développer cette belle pensée de Cicéron : « Les inimitiés doivent être mortelles et les amitiés immortelles. »

— Expliquer l'origine des idées abstraites et des idées générales.

— Pourquoi la langue française est-elle devenue universelle ?

— Comment l'imitation, en littérature, peut se concilier avec l'originalité ?

— Comparer le tableau des différents âges dans l'*Art poétique* d'Horace et dans celui de Boileau.

— Que l'intérêt ne peut être le fondement de la loi morale.

— Lettre de Cn. Scipion au Sénat après la bataille de Zama.

— Définir, distinguer ces trois mots : *constance*, *fermeté*, *résolution*.

— De l'emploi des contrastes dans les différents genres de poésie.

— Lettre de Marie Stuart au duc de Guise (1586). La reine d'Ecosse,

(1) Il nous a été demandé par plusieurs chefs d'établissement d'insérer, de temps en temps, dans *la Revue* une suite de sujets donnés en composition dans les diverses Facultés, afin de les proposer à leurs élèves comme matières d'exercice. C'est pour satisfaire à ce désir, que nous publions aujourd'hui cette première série.

prisonnière d'Elisabeth, se plaint des persécutions dont elle est l'objet, et invoque le secours de la France où elle a régné.

— Quarè Plutarchus Alcibiadem et Coriolanum contulerit ?

— Multi quidem id nolint experiri, quod se assequi posse diffidant; sed par est omnia omnes conari, qui res bonas appetunt.

— Fusiùs explanabitis hæc Horatii verba :

Græcia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti Latio.

— Quid interest inter veram et falsam amicitiam?

— Spartani et Athenienses inter se collati.

— Nervæ imperatoris jamjam morituri ad Trajanum, filium adoptivum ac successorem futurum, adhortatio et consilia.

— Ex exemplis potiùs quàm ex libris certum et efficax oritur documentum.

— Diluvii universalis initia et incrementa describetis.

Oratio à Catone majore in senatu habita contrà morum corruptelam.

— Quæ sit orationis pars principua ?

BACCALAUREAT ÈS-SCIENCES.

1° Principe de la transmission du travail dans les machines en mouvement uniforme. — Du rendement d'une machine.

2° Calculer les lignes trigonométriques d'un arc A, au moyen de TGA.

— 1° Equilibre et travail des forces appliquées au levier, au treuil, à la poulie fixe et mobile.

2° Quand les deux termes d'une fraction contiennent le même nombre de chiffres, on peut écrire le numérateur plusieurs fois de suite et le dénominateur le même nombre de fois de suite, sans changer la valeur de la fraction (à démontrer).

3° Résoudre les équations $x^2 + y^2 = a$ log. $x +$ log. $y = b$.

— 1° La surface d'un carré est égale à 5 hectares, 875 centiares. On propose de calculer, à 1 centimètre près, le côté du carré.

2° Démontrer que le volume d'un parallélipipède quelconque est égal à la base multipliée par la hauteur.

3° Démontrer que la section faite dans une sphère par un plan est un cercle.

— 1° Combien faut-il de kilogrammes de vapeur d'eau sous la pression de $0^m,76$ pour amener à 90° 65 kilogrammes d'eau à 15° ?

2° Des aréomètres et de leurs usages.

3° Indiquer en degrés centigrades la différence qui existe entre 60° Réaumur et 60° Farenheit.

V. — Faits divers.

M. Rocher, conseiller honoraire à la Cour de cassation, Recteur de l'Académie, a donné, samedi dernier, une brillante soirée à laquelle assistaient les professeurs des Facultés de Droit, des Sciences, des Lettres, de l'Ecole de Médecine, du Lycée de Toulouse, les Chefs d'institution libre, en un mot, tous les représentants de l'Université dans notre ville. On y voyait également les Chefs des administrations civiles et du parquet, et un grand nombre de membres de la magistrature et de l'armée. M. le recteur a fait les honneurs de la soirée avec la courtoisie que cet éminent fonctionnaire sait apporter en toutes choses.

— Le 16 de ce mois, M. le Recteur a visité le collége d'Albi.

La Revue est une tribune ouverte à tous les talents qui veulent se produire, une lice d'où n'est exclu aucun athlète. C'était le langage que tenait son fondateur, lorsqu'il conviait, dès l'origine, à la rédaction de *la Revue* tous les hommes d'étude. Son appel a été entendu; et, depuis bientôt deux ans que *la Revue* a commencé de paraître, plusieurs talents se sont fait jour par elle, et ont obtenu déjà quelque célébrité. Nous citerons plus particulièrement M. Ernest Rocha. M. Rocha était encore sur les bancs du collége que déjà son jeune front se couronnait d'espérances. Il adressait à *la Revue*, il y a dix-huit mois, sous le pseudonyme de *Ernest Hübner*, un travail historique intitulé *une révolution italienne*, qui fixa tout d'abord l'attention sur le jeune écrivain. Il a publié depuis plusieurs articles sur des sujets très-variés, ce qui dénote une grande étendue de connaissances et une extrême facilité de composition. Nous rappellerons de lui une ballade de Schiller, — *les Grues d'Ibycus*, — qu'il a traduite en vers français avec une remarquable précision de style; une étude sur *Thomas Moore; l'enfer et le paradis de Mahomet; l'âne de La Fontaine;* des comptes-rendus du *cours de littérature grecque* et du *cours de littérature latine* à la Faculté des Lettres; une série d'articles sur *les invasions en Espagne*, — travail un instant interrompu et dont *la Revue* donnera prochainement la suite. — Aujourd'hui, M. Rocha fait une excursion dans le domaine de la littérature italienne; il publie, dans cette livraison, une étude ingénieuse et savante sur *les poètes impériaux de la cour de Vienne* et, en particulier, sur *Métastase*. Ce travail, comme tout ce qui sort de la plume de ce jeune écrivain, se distingue par une parfaite convenance de style. Au reste, M. Rocha n'a pas eu de jeunesse; il

est arrivé, du premier bond à la maturité. Si nos impressions ne nous trompent, nous l'estimons pour un sujet rare au futur et déjà très-distingué dans le présent. Après avoir fait ses classes au Lycée de Toulouse avec la plus grande distinction, M. Rocha a obtenu le premier rang, au mois de novembre dernier, à l'examen de la *licence ès-lettres*. M. le Recteur, si juste appréciateur du mérite, a remarqué ce talent précoce, et vient d'attacher M. Rocha à l'Université, en le désignant pour la chaire de rhétorique du collége de Moissac. L'écolier d'hier est passé maître aujourd'hui, et il apportera, nous en sommes convaincu, dans la chaire du professeur les solides qualités d'esprit qu'il doit à une riche nature et à d'excellentes études classiques.

—

Le spirituel rédacteur de la chronique hebdomadaire de l'*Indépendance belge*, M. Villemot, à l'occasion des banquets et des associations entre les anciens élèves de collége, fait ces révélations piquantes :

« .... On vous a parlé d'une réunion des anciens élèves du collége Henri IV, présidée par M. Emile Augier, chez le restaurateur Lemardelay. Le but de cette assemblée *inter pocula* était de fonder une caisse de secours à l'intention des camarades battus par l'orage. — Les princes d'Orléans ont envoyé chacun une souscription de 300 fr. (il s'agit d'une souscription annuelle). L'incident comique a été fourni par le roi des Espagnes et des Indes, qui a fait ses études à Paris. Il a fait répondre par un chargé d'affaires qu'il donnait sa démission d'ancien élève de Henri IV, sans réfléchir que le caractère d'ancien élève était indélébile. Ainsi tombe le bruit méchamment répandu que le mari d'Isabelle II ruinait l'Espagne par ses prodigalités. Au surplus, il y a probablement malentendu ; à distance, le roi aura cru qu'on voulait l'enrôler dans une souscription mazzinienne; quand il saura qu'il s'agit tout simplement de fournir de la paille fraîche à quelques rhétoriciens tombés en déconfiture, il enverra un galion; — sinon, je le menace d'un monologue de Charles-Quint, paroles de Victor Hugo, musique de Verdi ; — j'espère que si ce prince n'a pas peur de l'opinion, il aura au moins peur de la musique.

» Il y a ainsi parmi les anciens élèves des colléges de France plusieurs associations plus ou moins prospères, celles de Louis-le-Grand, de Juilly, de Chaptal, de Sorèze, de l'institution Jauffret, etc.

» De toutes la seule fondée sur des bases larges, la mieux administrée et la plus riche est celle de Sainte-Barbe.

» Je ne parle pas de l'influence sociale qui est considérable au profit des anciens Barbistes. — Tout Barbiste parvenu a pour premier devoir de placer les anciens camarades sans emploi. — J'ai connu depuis vingt-cinq

ans des exemples nombreux et intéressants de la fidélité au pacte du collége.

» Malgré tout, il reste au fond de l'abîme des hommes qu'on ne peut relever de leur déchéance. — Il y a, je crois, deux Barbistes au bagne, le plus fort *pensum* de l'état social. D'autres sont et demeurent noyés dans les conditions les plus infimes : — Il y a des cochers, des écrivains publics, des musiciens de barrière, tous plus ou moins lauréats. — Un nommé Z. D., grand prix d'honneur, était, il y a une dizaine d'années, musicien de l'orchestre de la Porte-Saint-Martin. — Sans exagérer le principe jusqu'au paradoxe, on peut dire que les succès dans la société ne sont pas du tout en proportion des succès au collége. — Des triomphateurs vingt fois couronnés au concours sont aujourd'hui ensevelis dans la poussière des greffes et des bureaux. J'ai eu un camarade de collége qui, en 1835, vendait des contremarques et ouvrait des voitures. — Il y a deux ans, je traversais la rue Vivienne au bras d'un ami. — Je vis celui-ci aborder sous une porte cochère un homme qui vendait des crayons et des mètres, et lui glisser discrètement une pièce de cent sous. — « Ceci vous représente, me dit mon ami, l'aigle du Lycée de Metz, un » Pic de la Mirandole qui devisait en grec et en latin sur toutes choses » connues et *quibusdam aliis*. — Au sortir du Lycée, il vint à Paris, vé- » géta, entra en qualité de clerc chez un huissier, eut une erreur de » 50 francs dans une recette, glissa sur le banc de la police correction- » nelle, tomba et ne s'est jamais relevé. »

» De combien d'hommes n'est-ce pas là l'histoire! »

Deux musiciens du premier talent, M. Félix Godefroid, le célèbre harpiste, et M. Cazella, violoncelliste du roi de Portugal, ont donné un concert chacun ; le premier à l'*Athénée*, le second dans les salons *Meissonnier*. L'un et l'autre virtuoses ont été vivement applaudis par une assemblée, plus choisie que nombreuse. A une époque où le théâtre est suivi à Toulouse avec le plus grand empressement, on s'étonne du peu de faveur qu'obtiennent les concerts. Depuis Vieuxtemps, aucun artiste, quel que fût son talent, n'a réussi à attirer la foule.

— Toulouse vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. Auguste Virebent, architecte. La prochaine livraison de *la Revue* contiendra une notice de M. Filhol sur la vie et les travaux de ce regrettable artiste, qui a fait faire de si grands progrès à la Céramique.

— M. Assiot, chef d'institution à Toulouse, a été nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, en remplacement de M. Urbain Vitry, dont nous avons annoncé la nomination à la place d'inspecteur de l'Ecole. — De-

puis plusieurs années, M. Assiot était le suppléant de M. Vitry dans sa chaire de mathématiques.

— M. Ingres vient de terminer un tableau représentant Sainte-Germaine de Pibrac, et destiné par l'auteur à l'église Saint-Etienne de Montauban, sa ville natale.

— Le 14e entretien du *Cours familier de littérature* de M. de Lamartine vient de paraître. L'étude sur *Athalie* ne répond pas à ce que nous attendions de l'illustre écrivain.

— L'Académie de Reims propose un prix de 400 fr. pour une poésie, quel qu'en soit le genre, sur l'érection d'une statue à Colbert dans la ville de Reims, lieu de sa naissance. Les manuscrits devront être adressés *franco* à M. Ch. Loriquet, secrétaire général de l'Académie, avant le 1er juin 1857.

— La Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, a décidé qu'elle décernerait, dans sa séance d'avril 1858, une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., à l'auteur de la meilleure étude sur Ducis. — Cette étude devra être adressée en franchise à M. Anquetil, secrétaire perpétuel de la Société, à Versailles, au plus tard le 31 mars 1858.

— L'Académie des *Jeux-Floraux* doit tenir demain, 1er mars, sa première séance publique annuelle pour la lecture de *la semonce* et la réception de M. Delavigne.

Pour toute la Chronique,

F. Lacointa.

28 février 1857.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*Suite*) (1).

Poètes du haut Languedoc à la suite de Goudelin : — François Boudet, — Grégoire de Barutel, — Julien Gemarenc, — Gautier, — Jean-Antoine Pader, — Jean-Louis Guitard. — Pièces de vers détachées; noëls. — Bernard Grimaud.

Il est temps de nous séparer des poètes de la Gascogne et de revenir à ceux de Toulouse, que nous retrouvons tressant des couronnes sur la tombe vénérée de Goudelin. Quelques-unes des épitaphes, comme on disait alors, composées en son honneur, nous ont été conservées. Toutes respirent un sentiment de profonde admiration pour sa mémoire. Dans l'une, la plus ingénieusement conduite, l'auteur, qui nous est inconnu, a supposé que quelques zoïles obscurs ont osé attaquer une si haute renommée et qu'ils n'ont point trouvé de contradicteurs; c'est pourquoi l'ombre de Goudelin, justement indignée, vient, au milieu d'une nuit, éveiller son meilleur ami et exciter son zèle attiédi, en lui parlant de la sorte :

Jou soun, Tircis, jou soun l'home que tant aymabos,
Toun amic Goudouli, que tu tant estimabos,
E que petits è grans pourtabon dins le cor,
Et le presabon may que cent courounos d'or.

(1) Voir tome II de la *Revue*, p. 282; tome III, p. 1 et 279; t. IV, p. 34.

Aro, jou nou soun res qu'un'oumbro passatgèro,
Uno fumado, un bent, uno bapou laugèro,
Que pauc-à-pauc de tu s'es bengudo approucha,
Anèyt, exprèssomen, per t'ana reproucha
Le tort que tu t'ès fayt dins un'amour ta fortó,
Que tu dibios abe per ma persouno morto.
Bay, tu nou saurios plus que passa per ingrat,
Per que despèy le tens que, d'un cop descarat,
L'auribo me gitèc tout le loung sur la tèrro;
Tu n'as jamay sounjat à declara la guèrro
A d'esprits cabifols, doun jou sabi le noum,
Qu'an boulgut escanti le flam de moun renoum...

L'ombre exige que son ami prenne la défense de sa gloire, — rêve adoré des poètes, ce semblerait, même au tombeau, — et celui-ci, on le pense bien, a hâte d'obéir. De là *Le regret de Tircis sur la mort de son ami Goudelin*, où l'on trouve des vers heureux, d'une facture franche et aisée, comme ceux-ci :

Le mounde es incoustent, tantos rits, tantos plouro,
Impoussible jamay d'y trouba 'no boun'houro.
. . . . . .
Sous plases soun passats dins uno maytinado;
Soun gauch n'a jamay bist la fi de cap d'annado;
Las nibouls des affas entrumissen soun jour;
Le malhur cado joun y fa fa cailhibaris,
El metis se peris, el s'acasso, s'encour,
E per un jour hurous ne trobo cent d'amaris.

Qui au pot milhou sabe qu'aquel que jou souspiri,
De qui jou porti dol, causo de moun martyri,
Le paure Goudouli, de Toulouso le gauch....
. . . . . .
Helas! Pièrre a cluquat, qu'encaro moun èl plouro,
E que les bèls Esprits regrèton à tout houro.
(Lauzat sió Diu!) Coussi benèn del trot al pas,
El qu'èro ta gailhard, madur coum'uno pero,
L'auribo dins un res l'a secoutut ta bas,
Que ço qu'aro es amb'el n'es que fum è poulbero.
. . . . . .
Ducs, contes è seignous, de soun sabe gilouses,
D'èstre toutjoun d'amb'el s'estimabon hurouses;

Encaro, bau jouga, de sous trèts mantun rits.
Nou cresi pas jamay que degu le segounde;
Sous Bèrses ta pla fayts pipaboun les Esprits,
E sous drolles reparts fasion bada le Mounde....

Ceci se passait au temps où François Boudet, prêtre toulousain, deux fois lauréat aux Jeux-Floraux, composait une ode en l'honneur du langage de Toulouse; *Le triomphe de l'idiome Ramondin* (*Le trinfle del Moundi*). Après avoir rappelé, avec plus d'assurance que de vérité, l'antiquité de sa langue maternelle, Boudet fait assez justement, en ces termes, la part du français et du patois de Toulouse:

Jou sabi be que le lengatge
Qu'es en bogo dedins Paris,
S'a fait tout siañet un passatge
A l'aproubaciu des Moundis;
Jou sabi que'l a de flouretos,
Toutos claufidos d'amouretos;
Mès le cèl non l'y a pas dounat
De parauletos ta mignardos,
Ni d'espressius ta coutinaudos,
Coum'al nostre, qu'es soun aynat.

Quant au plus beau sujet d'admiration qu'il éprouve pour le doux idiome de son pays, il le tire de la célébrité qu'il doit aux compositions de Goudelin. Il imagine donc que le poète de Toulouse a triomphé d'Homère, de Virgile, voire même de Ronsard, devant l'Olympe réuni en cour de poésie, exagération qui dépasse jusqu'à l'extrême limite du lyrisme! Quoi qu'il en soit, voici le jugement des dieux à ce sujet, tel que Boudet l'a formulé:

Arrèst; qu'aquel grand persounatge,
Qu'a ta pla muscat soun ramèl,
Que pot pretendr'à l'abantatge
D'embelina les Dius al cèl,
Aurio la plus supèrbo plaço
Demèst les Princes del Parnasso,
E que quand el boudrio parla
En lengatge d'aquesto Bilo,
Homèro, Ronsard è Birgilo
Serion tenguts de se cala.

Ainsi, la poésie vulgaire continuait de se bien maintenir à Toulouse après la mort de Goudelin. Comme de son temps, la muse patoise venait fraternellement, avec une grâce modeste qui lui seyait bien, au secours de la muse française, toujours aux expédients pour répondre à l'attente du public, quand arrivait la fête de mai aux Jeux-Floraux.

Il arriva même parfois, à l'époque où nous sommes, que les honneurs des *Triomphes*, c'est-à-dire des fleurs académiques, furent accordés plutôt à la muse officieuse qu'à la muse officielle. Ce que nous avons vu se produire à l'occasion des succès du gascon Dugay devant l'aréopage toulousain, ne fut donc point un fait isolé et exceptionnel; voici venir quelques poètes languedociens qui se firent, eux aussi, un titre de leurs compositions patoises devant les juges des concours. Ceux-ci les encouragèrent même dans cette voie par nécessité d'abord et aussi par une sorte d'engouement irréfléchi qui, à la vérité, ne dura point et qui ne pouvait point durer.

Parmi ces lauréats, le premier qui s'offre à nos appréciations est Grégoire de Barutel, de Villefranche-Lauragais; poète plein d'entrain, compagnon de belle humeur et de mœurs peu sévères, si nous nous en rapportons, à défaut de documents biographiques, à un indiscret ami, qui le complimente crûment dans un sonnet que nous allons rapporter. On le trouve à la suite des vers de Barutel, couronnés par l'Académie Florale, en 1651 :

Barutel, grand maistre du verre,
Favori du grand dieu Bacchus,
Cher amy de tant de c....,
Que tu fais tous les jours en terre.

Qui croiroit que ton éloquence,
Avec tant de facilité,
Eust si dignement mérité
Les faveurs de Dame Clémence.

Quand tu seras ensevely
Dans le fleuve noir de l'oubly,
Encor dira-t-on à ta gloire :

Il estoit drolle et bon enfant,
Et parce qu'il aymoit à boire,
Un Dieu l'a rendu triomphant.

Les œuvres poétiques de Barutel répondent à ce portrait, qui, pour être d'un assez pauvre rimeur, nous semble avoir le mérite de reproduire ressemblante la silhouette du joyeux poète de Villefranche. Dans les vers qui nous restent de lui nous ne trouvons, en effet, que propos badins, jeu, vin et fillettes. Le côté sérieux des choses n'est point du tout son fait ; voici, par exemple, comment Barutel dépeint la vie au temps du grand roi Henri :

Del tens del gran Henry tout prenio la mounino,
Nous èron à l'engrais auta pla que's tessous ;
D'un gigot de moutou, d'uno grasso galino
Doublaon, sense poou, l'emmolle des gipous.
On n'ausia poun parla qu'en bilo ni bilatge,
Lou souldat cèrquo-brut fèsso cap de rabatge;
Le flambèu de la pax èro nostre fanal;
La justisso, labets, tenio le goubernal ;
Diu nous abio dounat un Rey ta debounari !...

Nous connaissons de Barutel plusieurs badinages, dont le ton n'est pas plus relevé que dans le passage qu'on vient de lire. Parmi ceux-ci, il faut distinguer les deux Chants-Royaux qui lui valurent le prix de l'Eglantine ; le *Lansquenet et l'Etape* (*Le Lensaquanet et l'Estapo*). La poésie française ne lui était point familière, aussi éprouve-t-on peu de sympathie pour ses rimes, soit qu'il exalte les rigueurs du parlement de Toulouse contre les Frondeurs, soit qu'il les consacre à célébrer la sévérité du président de Grammont dans les mêmes circonstances. Mieux lui convenait de se laisser aller à son goût pour des conceptions patoises enjouées et disertes, telles que celles qui trouvant les mainteneurs des Jeux-Floraux dans un accès de belle humeur et aussi à bout de ressources, comme il a été dit, pour soutenir leurs concours défaillants, les décidèrent à couronner la grosse gaîté de Barutel.

Le recueil du lauréat de l'an 1651, est dédié à Jean de Bernuy, Bailli de l'Aigle et grand Sénéchal de Malte. Il s'ouvre par la *Consultation sur une rencontre* (*Consulto sur un rencountre*), obscure allégorie à propos des fleurs données en prix par les Capitouls de Toulouse ; il y est dit :

Atal mentre que souspirabi,
Que jangoulabi è que plourabi,

E qu'èr' al cap de ma litçou,
Un capitoul, barbo d'ybori,
Me parlèc d'aquesto faissou,
Sur la porto del Counsistori :

Se de Flouretos d'impourtanso,
Dins le partèrro de Clemanso
L'on culhis de quatre faisous,
Barutèl nou sios pas en peno,
Les bèrses femoun les broutous,
Quand rajoun d'uno dousso beno.

Atal sense foutja la tèrro,
Ses poou de grèllo ni de guèrro,
Nous culhen aici quad'an ;
Les Cants-Royals fan le rabatge,
E secoutèn as que pla fan
Toutos nostros Flous al pilhatge.

Ce style, plus que familier, se retrouve dans ses Chants-Royaux, qui, au dire de Barutel, *mettaient au pillage* les fleurs de l'Hôtel-de-Ville. Qu'il nous suffise de citer le début de celui qui a pour titre le *Lansquenet :*

Salut, Efans, parlen à touto l'assemblado,
Des qu'an quitat la boto è pres les sabatous ;
Boulèts per passotems qu'aquesto maytinado,
Attenden le dinna, jouguen quatre testous ?
Baillo cartos, petit ; goujat qu'alqu'escabèlo !
Al gay Lensaquenet, Messiurs, atal s'apèlo
Le joc dibertissent qu'on diu may estima,
Oun l'on, ouèi, s'enretchis et s'apaouris douma ;
Mès so que mai me plai d'aquel joc d'impourtanso,
Es quan couchi segur è lèbi dan la ma,
La Bèlo, le Partit è la Rejouissanço.

C'est encore aux Jeux-Floraux que se produisit un autre poète environs de Toulouse, Julien Gemarenc, de Lanta. Déjà connu quelques rimes patoises qui avaient été accueillies avec faveur, G renc en vint à convoiter, lui aussi, les fleurs académiques. Sa m n'avait pas pris à son début une allure très-relevée ; il en conven il allait jusqu'à s'étonner de son excès d'audace, au début d'un

ɣal, dans lequel il célébrait, comme cela était alors de mise, le roi ıis XIV victorieux du prince d'Orange. Reconnaissons tout d'abord › ces vers ne sont pas mal tournés :

Moi qui du seul Burlesque ay fait enfler ma veine,
Et pour qui le Comique eut jadis tant d'appas,
Qui, sur les chalumeaux de Pan et de Silène,
Chantay des vers gascons, dont on fit quelques cas,
J'entreprends d'entonner la vigueur incroyable
D'un Héros en valeur à luy seul comparable.

Le Chant-Royal (*La défaite de Gérion*), et le *Sonnet pour l'Essai*, ui-ci composé sur un vers final proposé par les juges du concours, ıt écrits en français et encadrés entre plusieurs compositions patoises, i, par la liberté qu'elles lui laissaient, allaient mieux à la trempe de ı esprit alerte et délié.

Il dit au roi, dans un sonnet :

Gran Rey, ma Mûso bous aprèsto
Quicon doun n'abèts pas besoun :
Bous que trioumphats cado joun,
B'abèts de Trioumphes de rèsto.

D'ambe tant d'oucasius de fèsto
Les soucys n'ou s'acordon poun;
Acos pes Enemics que soun,
E le lauriè per bostro tèsto.

Tout brabe qu'èst, be jougarè,
Gran Rey, que bous estounarè,
En bous ufrin ta pauc de causo.

Atal jou soul, sense gran brut,
Fauc may qu'endejà, bèlo pauso,
Dous cens mil'homes n'an pouscut!

On se laisse gagner par le tour aisé qui règne dans ce morceau. Il en de même dans celui qu'il adresse à ses vers :

Fils arraulits d'un paire nèssi!
Baldrio may que bous empachèssi
De bou'n ana gourrineja.
Mès, chardit, que degu bous gausc fa la guèrro,

Se le pus grand Rey de la tèrro
Bous bol estrena d'un cop d'èl :
E se me fasèts fa dous tours dins sa memorio,
Jou nou pensi pas que de glorio
Jou posco caure dins ma pèl.

Jusque-là Gemarenc est suffisamment contenu; mais il tourne déplorablement au ton maniéré dans des stances libres sur *La bataille du Mont-Cassel* (*La batalho del Mount-Cassèl, o le prince d'Orange en derrouto*). Il entre en plein dans le faux goût, quand il cherche trop complaisamment à nous faire savoir *Ce que ne sont pas et ce que sont les yeux d'Antoinette* (*Ço que nou soun pas et ço que soun les èls d'Antougneto de S.*), composition où le lecteur ne rencontre qu'antithèses de pensées et d'images :

Eeillets, le sutjèt me tento;
Mès le respèt è la crento
Me fan herissa les pels.
Pourtant nou sion pas relopis,
Ça, bousauts èts dous Soulels....
Mès, per de Soulels, èts trôpis.

Ets trop pauquis per d'Estelos,
E nou cal pas que, coumo elos,
Malebets bostro clartat.
De la Luno on bous distingo,
Perço que bostro beautat
Nou creis ni nou se demingo.

Il va ainsi douze strophes durant, et il termine enfin en s'écriant :

Sec! Antougneto, tous èls,
A nostres paures pincèls,
Fan al tocos-y-se-gausos.
Mès, per tout dire amb'un mout,
N'èstre re de tant de causos,
Es, pel segur, èstre tout.

Dans un autre recueil, — antérieur de quelques années à celui qui nous a fourni les vers que nous venons de rapporter, — Gemarenc avait publié, avec des compositions originales, des imitations de plusieurs

épigrammes de Martial ; celle-ci, par exemple, la vingtième du premier livre : *Si memini, fuerunt tibi quatuor, Ælia, dentes.....*

Uno bièilho de nostre loc,
Humido è grasso coum'un broc,
Que nou fa jamay cap de flèumo,
Juro, tempesto may-que-may,
E dits que n'a sentit jamay
Un mal plus maudit que le rèumo.
B'au cresi : le malhur n'es que per les perdens ;
Elo n'abio que quatre dens,
Que costo le papet à peno fasio batre :
Al mülhou, cresio pla chapa,
Tal raumas ben à l'atrapa,
Qu'en toussin, din dus cops, las crachèc toutos quatre.
Mès, bièilho, tout le Mounde sap
Que nou pos biure que countento,
Per qu'aro, nèyt è jour, pos toussi, sense crento
De jamay pus n'escupi cap.

C'étaient là, sans doute, quelques-uns de ces vers badins dont l'auteur s'accusait tout doucement, mais non sans en tirer vanité, en tête de son épître au roi. De telles imitations, difficiles à réussir dans une langue poétique fixée, le deviennent bien davantage lorsqu'on fait usage d'un idiome populaire. Il faut donc excuser Gemarenc et de plus grands poètes que lui, de ne pas avoir toujours su éviter, en suivant cette pente, le tour trivial et les traits de mauvais goût que ce genre lui-même semble solliciter.

Nous venons d'adresser à Gemarenc le reproche d'avoir fait abus d'antithèses dans quelques-unes de ses productions ; que dirions-nous de la tendance d'esprit de Gautier, à qui tout fut un sujet de rapprochements et d'oppositions ? Nonobstant ce défaut, inhérent à sa manière, Gautier est sans contredit un des meilleurs poètes de Toulouse. Il est regrettable que la plupart de ses vers soient licencieux. Ceux-ci sont conséquemment interdits aux lecteurs qui voudraient y chercher autre chose que des documents lexicographiques.

Des productions graveleuses de Gautier nous n'avons pas à nous en occuper autrement, ne voulant pas nous montrer indulgents à l'égard d'un poète de mérite qui s'est trop complu dans un genre que l'on peut

parfois excuser, lorsqu'on ne constate qu'une débauche d'esprit passagère et comme une sorte d'ivresse du talent, mais qu'il faut flétrir alors qu'il devient une habitude et en quelque sorte le cachet d'un auteur.

Ceci dit, à notre grand regret, au désavantage de Gautier, cherchons à apprécier ce poète de talent, encore si peu connu, que l'on n'a pas su s'accorder même sur le lieu de sa naissance. Il était certainement de Toulouse. Ne prenant que son bon côté poétique, nous commencerons par ses vers les plus connus et qui méritent de l'être, ceux qu'il a adressés à la montre de sa maîtresse (*Le Relotge*). Cette pièce, malgré la recherche continuelle des idées et les contrastes qui y sont sans cesse mis en saillie, est ingénieusement conduite. Une fois entré dans la voie du poète, le lecteur se laisse aller à poursuivre avec lui sa spirituelle fantaisie et se complaît au discours, un peu long pourtant, tenu au privilégié bijou de la belle Marie, par le trop spirituel et trop peu tendre amoureux :

LE RELOTGE.

Tu qu'as troubat per artifici
Le mouvomen perpetuèl,
E que fas autant d'exercissi
Coumo fa le Soulel al Cèl,

Bèl Relotge que toutjour beilhos,
Gardo ma bèlo de dourmi ;
Fai tant de brut à sas aureilhos,
Que beilhe calque cop per my.

Jou te prègui, digos-me couro
Touto ta sounario pouira
L'y fa presen d'uno boun'houro,
Que belèu la me dounara.

Sa bertut, sa faissou moudèsto,
Soun esprit è tout so de siu,
M'an boutat un martèl en tèsto,
Que trabailho may que le tiu.

Digos à la bèlo Mario
Que nou dormi ny nèit ny jour,
E que tu fas per industrio
So qu'ieu pratiqui per amour.

May, se jou n'èy ni fi ny pauso,
Boli que sapio, per le mens,
Qu'acos elo soulo que causo
Mous amourouses mouvemens.

Toutis les cops que te regarde,
Mostro ly coussi cal ayma,
E, sense que res te retarde,
Baizo sa delicado ma.

Se ly beses prene la plumo
Per me douna d'assignatius,
Couito-te mai que de coustumo,
En fabou de mas affectius.

May elo n'es jamai de lese,
Ou n'au bol poun, ou n'au pot pas,
Me cal fa jouga per la bese,
May de ressorts que tu n'as pas.

Per tu qu'à tout houro la beses,
Quan drom è quan se bol leba,
B'ès plus hurous que tu nou creses,
D'ana per tout ount elo ba.

Tu dansos tout-cop qu'elo danso,
O quan fadejo dan calqu;
E dins sous affas d'importanso,
Elo se goubêrno per tu.

Soullicito dounc ma dounselo,
Fay qu'en despièit de sous affas,
Jou pèsquo demoura d'amb'elo,
A tout-houro, coumo tu fas.

Bei coussi sous trècts que me blassoun
Fan nostres moumens discourdans;
Car les tius dins un re se passoun,
E les mius me duroun cent ans.

Mès quan soun èl m'es fabourable,
Les ans nou me duroun qu'un jour;
Nou sabi pas qu'in es coupable
Ou ta bitesso ou moun amour.

Que se moun amour me mescounto,
Ou se tu fas trop de camy,
Helas ! aquelo que te mounto
Es la que me demount'à my.

Ces vers, reluisants de recherche et d'intention, parurent en 1671, dans le *Recueil de poésies de la Muse Ramondine* (*Recuil de pouesios de la Muso Moundino*), avec vingt autres compositions de Gautier. Un éditeur tria à deux reprises, dans des copies de ce livret, qu'une bonne fortune bibliographique nous a fait posséder, ainsi que quelques autres pièces isolées du même auteur, tout ce qu'il renfermait d'acceptable, au point de vue des mœurs, et le publia à la suite des œuvres de Goudelin. C'est de cette façon que furent popularisées, avec le *Relotge*, les *Stances contre l'eau* (*Stansos countro l'aigo*), et l'*Ode en faveur du vin* (*Odo en fabou del Bi countro l'Aigo*). Dans ce dernier ouvrage, Gautier débute ainsi :

M'en bau parla de nostre chay,
Adiu Parnasso per jamay ;
Hypoucrèno n'es qu'un'ayèro,
Pegaso nou te sèrqui pas,
Aisso n'es pas uno matièro
Oun toun roussi boute le nas.

Lèu parli de quicon de blous,
D'un beuratge miraculous,
De la licou que nous embriaigo ;
Brèf, d'ambe touto libertat,
Susteni le bi countro l'aigo :
Qui de bousaus m'y es de mitat.

Me semblo que jou n'èy pas tort
D'èstre del partit del plus fort ;
Teni dounc per nostro barriquo,
Persoque saby so que ten.
Me piqui per le que me piquo,
E susteni qui me susten.

. . . . . .

Déjà, la distinction s'affaiblit dans les Stances et dans l'Ode ; elle s'efface pour faire place à une trivialo nudité d'expressions dans ses

Chansons de table et surtout dans les poésies dont nous nous interdisons même la reproduction des titres, nous contentant d'exhumer du *Recueil* une chanson bachique depuis longtemps oubliée :

CANSOU.

Jou soun le que ne bali quatre,
S'es questiu de mangea quicon,
Jou soun le souldat d'endacon,
Que sap fa tout sounque se batre,
E que demèst flascous è plats,
Bous au bouti tout à tres blats.

Jou n'aymi poun les coutelasses,
Ni nè que fa de m'en serbi;
Car quant jou soun armat de bi,
La tèrro tramblo jouts mous passes,
Amay me semblo que le cèl
N'es pas segur daban moun èl.

Quant un Regimen de poulailio
Me pot toumba jouts le coutèl,
Me digats que fau d'aquo bèl;
Jamai n'è bist tant de mourtailio.
Ça ! lardadouros, benguo l'ast,
Car es tens de fa le degast.

Cado cop l'embejo me piquo
D'ana fourça les batailhous
D'un'armado de mouscailhous
Qu'an assiéjat nostro barriquo.
Aro-ba! serio aco pla fait,
Quant touts poupan del mèmo lait !

Le Dr Noulet.

(*La suite prochainement.*)

POÈTES DU MIDI.

Jean Reboul.

Qu'on n'accuse la littérature contemporaine ni de stérilité ni de nullité : les ouvrages se multiplient comme en réponse au premier reproche; et, par intervalles, des livres supérieurs apparaissent qui démentent le second. Voici encore un volume signé d'un nom aimé de Toulouse, Jean Reboul, que les Jeux-Floraux connaissent. Le poète de Nîmes a appelé *Traditionnelles* (1) ces nouveaux fils de sa lyre. Combien ce titre contraste avec le monde qui nous entoure : fracas de l'industrie, ébranlements politiques, indifférence religieuse, et par-dessus ces confusions et ces désordres, le dédain du passé dans l'impulsion précipitée d'une société qui se transforme. Ce titre seul nous révèle les hautes convictions d'un homme dont le tempérament intellectuel n'a point été entamé par la sophistique en faveur, et les pages qui suivent nous montrent, en effet, un chrétien qui amarre sa nacelle au grand vaisseau de Pierre. C'est beau qu'un acte de soumission et d'humilité dans l'époque par excellence de l'orgueil et du libre examen, jours singuliers où l'on va peut-être jusqu'à tirer vanité de ses hontes.

Quand c'est le règne du doute universel, le culte de la matière, l'essor des spéculations, le mépris des hiérarchies, la folie de la raison, j'en dirais presque les saturnales, n'est-il pas salutaire de rencontrer un

(1) Toulouse, chez Douladoure, libraire, rue Saint-Rome, 41.

foyer de vie intérieure, la primauté de l'esprit, le vol de l'âme, l'autorité du surnaturel? Car enfin, les intérêts proclamés positifs ne sont pas les premiers intérêts des peuples, et, pas plus que l'individu solitaire, ils ne vivent de pain seul. Qu'importent les progrès du dehors, si vous oubliez le progrès moral éminemment civilisateur! Qu'importe qu'on marche vite, si l'on va à la décadence! Toutes les machines modernes ne suppléeront pas Dieu, pour assurer le jeu des rouages de la société.

L'athéisme a régné deux fois : en Egypte, lorsqu'un Pharaon usait les multitudes à lui ériger une pyramide pour tombeau qu'il n'eut pas; en France, lorsqu'elle fut arrosée de sang, et que trônait cette déesse qu'on ne nomme pas.

La science de plusieurs semble solliciter une troisième manifestation de cette maladie spirituelle : que ce Dieu qu'elle veut nier l'en préserve, parce que dès-lors qu'elle en serait atteinte, elle abdiquerait ses propres certitudes.

Sans nul doute, nos récentes découvertes imposent. Or, Reboul craint que la tête n'en tourne à l'homme. De quoi l'Allemagne a fourni des exemples dans la sphère de la philosophie. Cet enivrement de soi-même, quoique non moins insensé, est plus concevable en face des visibles conquêtes de l'intelligence sur la nature. Toutefois, il est à espérer que, dans les vues providentielles, ces sortes de triomphes, pâtures de quelques amours-propres, concourront à améliorer les destinées générales; que la vapeur, l'électricité, le magnétisme ne sont pas des prodiges précurseurs du mal absolu, et que nous sommes encore loin de *l'Antéchrist.*

Le recueil des *Traditionnelles* débute par une pièce intitulée : *A un apostat,* et datée de 1840; — chacun devine qu'il s'agit de Lamennais. — Elle est traversée par le souffle catholique. A Rome, on sent qu'on est à la tête du monde. Çà et là, une colonne brisée, un arc-de-triomphe debout, des frontons de temple païen qui saillent sur les façades de maisons modernes; auprès de ces restes épars, encadrés dans les monuments d'un âge récent, dans cette enceinte de rues refaites et déplacées une fois par siècle, la chaire de saint Pierre, les basiliques des saints, la puissance spirituelle, dans sa sève et sa fécondité : deux images opposées de l'antiquité et des siècles nouveaux. Les grandeurs évanouies des maîtres de la terre l'ont cédé à celles de la religion qui possède autrement la ville éternelle, qui l'a conquise sur l'épée des césars par le glaive de la parole. Toute vie en part et y reflue. Il y avait jadis la gravité solennelle des flamines de Jupiter; regardez maintenant la majesté

du prêtre à l'autel de Jésus. Jusqu'au sacrifice de la messe qui est empreint de quelque chose d'auguste emprunté aux mouvements et à l'aspect du pontife qui officie. Toutes ces réalités et tous ces contrastes se reflètent dans la poésie du poète, qui se souvient de son pélerinage sur les bords du Tibre : voilà ce que l'apostat quitte après s'y être attaché, et l'avoir contemplé de ses yeux qu'attendait l'aveuglement. Reboul peint d'un trait l'homme qui s'est tourné contre cette patrie universelle :

L'humilité d'esprit fut trop haute pour toi,

dit-il avec cette vérité chrétienne qui renferme toujours un côté esthétique. Les beaux vers se succèdent sans trève ni lassitude; ils rappellent au centre et à l'unité de l'Eglise l'écrivain égaré qui en avait été le nourrisson et le disciple.

Le *Sacerdoce en temps de révolution* est un morceau plein d'aperçus sévères et de conseils judicieux. Au sein de l'instabilité des pouvoirs, que le prêtre garde une position indépendante : c'est le vœu et la loi de sa dignité. Il n'est des affaires du temps que pour en fermer les blessures; du sanctuaire il pleure sur les crimes du *forum*, ou prie pour la pacification d'un peuple, alors qu'il ne s'offre pas en victime expiatoire. Il n'encense que les royautés spirituelles :

La louange à Dieu seul n'a point de repentir,
Car lui ne change pas pour la faire mentir.

La protection de l'Etat, d'ordinaire, est funeste à l'Eglise, et Louis XIV avec les dragonnades a plus fait pour le protestantisme que Calvin. C'est ce que pense l'auteur.

Tant qu'il est en train de semonce, Reboul esquisse la figure du *Citoyen en temps de révolution*. On voit que les commotions sociales de nos jours ont retenti par contre-coup dans la poitrine du poète et jusque dans sa conscience, mais sans que les doctrines actuelles des utopistes aient déteint sur lui, comme elles ont mordu sur plus d'un de ses confrères, qui n'ont pas été représentants du peuple. Il poursuit du fouet de l'ironie ces êtres-caméléons, qui, s'harmoniant avec la scène politique du moment, sont de la couleur du pouvoir acclamé, qui étaient de celle du pouvoir tombé et seront de celle du pouvoir futur :

Quoique toujours vendus, hommes toujours à vendre,
Qui s'élèvent sans cesse à force de descendre.

Cette pièce est dédiée à un homme en qui l'honnêteté de cœur ne s'est jamais séparée de la distinction d'esprit. M. A. Boyer est l'honneur du barreau de Nîmes et peut servir de type à ses collègues. D'une fine pointe qui est un coup de massue, Reboul stigmatise ces camps divers, ennemis à mort, où les multitudes s'enrôlent si inconsidérément :

Le citoyen est pur de l'homme de parti.

Ainsi doit prédominer l'amour du pays sur l'intérêt des factions.

Dans une épître à Lamartine, Reboul le blâme d'avoir envisagé l'histoire des Girondins avec des principes faux et dangereux :

Comment dissimuler l'ardent Héliodore
Qui, le glaive à la main, abat ce que j'adore ?
Oh ! périsse plutôt toute illustre amitié !
Mon silence ferait à toi-même pitié.

Et le disciple va de ce ton avec le maître qui nous reviendra. Le livre de Job, ce semble, lui a dessillé les yeux sur notre destination, ainsi que le porteraient à croire les dernières pages de cette illustre main dans le *Cours familier de Littérature*. L'erreur du génie est plus fatale qu'une erreur vulgaire : qu'il le sache, s'il veut le bien de l'humanité. Il n'est pas nécessaire que la liberté germe dans le sang, et pour l'avoir fait, elle n'a jamais absous ceux qui le versaient. Il n'y a de possible dans notre humanité que la régénération par le christianisme : c'est là que se produit la marche ascensionnelle des peuples dans le chemin du devoir.

Ce n'est pas un spectacle intellectuel des plus indifférents que de voir le chantre du *Dernier jour* supplier le chantre des *Méditations* de ne pas sacrifier au sphinx, comme Lamartine disait à Byron, « de laisser le doute aux enfants de la nuit. » Reboul s'inspire du premier Lamartine pour combattre le second, comme il a fait pour Lamennais dans la pièce *A un apostat*. C'est Goliath ramassant des pierres pour la fronde de David. Notre siècle abonde en étrangetés pareilles : des hommes contradictoires à eux-mêmes, et dont une moitié de la vie repousse l'autre. De quoi notre poète tire quelque part un motif d'humilité, et la conclusion qu'il ne faut pas se targuer d'avoir la vérité,

Car j'en ai vu broncher de plus sûrs que moi-même.

La *Mort d'Hérode* est un tableau d'épopée. La nuit, sur sa couche somptueuse, le roi a un rêve : puis, c'est un cauchemar qui se change en une vision. Des spectres éplorés se ramassent en un fantôme grandissant. Rachel, qui résume les douleurs de ces mères, redemandant avec désespoir leurs fils et ne pouvant les reconnaître dans le champ du massacre, Rachel reproche les infanticides d'Hérode, et appelle sur lui une vengeance égale au crime, et la vengeance descend avec cet inusité caractère. Semblable à Antiochus, le monarque est frappé par le travail des vers, tout-à-coup, au milieu de ses devins qu'il a mandés pour interpréter le songe plein d'angoisses :

C'est l'horreur du sépulcre avant le dernier râle.

Le pathétique déborde et dans la scène et dans la situation. Cette espèce d'Adamastor biblique imprime un effroi inconnu et communique des frissons.

Le *Regard de Jésus* est le récit de ce divin regard qui toucha Pierre, au sortir du prétoire, quand Pierre l'eut trois fois renoncé. L'air circule dans cette suave composition. Il en ressort la leçon providentielle qui est le cachet plus dessiné de ces nouveaux poèmes, mais qui a été la tendance naturelle de l'auteur; cette leçon, c'est d'abord l'absence de présomption dans le pontificat au sommet de l'échelle hiérarchique; ensuite, l'indulgence du premier pasteur aux chutes des moindres ouailles ; car la faiblesse est à tous comme le boulet à certains condamnés.

Les *Deux ressuscités*, sujet pris dans les entrailles de l'Evangile, à l'heure de ce drame incommensurable du Calvaire, sont une pièce d'un beau jet et d'une élévation peu commune. Ce dialogue entre deux hommes sortant du cercueil est d'un tragique saisissant. Le Golgotha semble projeter son ombre déicide sur cette situation d'une nouveauté et d'une terreur étranges. Il est des passages où l'on dirait que le poète a expérimenté la mort et la résurrection, par une pénétration anticipée des choses futures. L'un se demande, en brisant les bandelettes funèbres, s'il n'a point été évoqué par la sibylle ou la pythonisse, et l'autre lui répond :

Ce n'est point l'enchanteur ni la magicienne
Qui viennent d'évoquer ton ombre ni la mienne :
Je me tâte, je vis ; l'œuvre est d'une autre main.

Vers de maître : c'est le propre du génie de s'identifier à son person-

nage, de rendre tout présent par une singulière force d'intuition et l'évocation.

En lisant cette pièce, on se souvient de Klopstock. La *Messiade*, qui a fourni des thèmes à Alfred de Vigny, reproduit des scènes tout-à-fait analogues, autour desquelles passe et repasse la figure tristement douce d'Abbadonah. Puissent les volontés tombées se relever de la défaillance, à l'instar de cet ange du repentir, dans l'épopée allemande!

Le *Colloque entre Jésus et sa mère* respire un sentiment exquis; il est rempli d'une tendresse mutuelle qu'attriste l'approche de la cruelle séparation. La nuit étend ses voiles sur la cité qui pendra son Dieu (Actes, chap. V), et sur les oliviers de Gethsémani qui se dessinent vaguement dans un petit lointain. Marie et son fils s'entretiennent auprès du Cédron. Quelle scène navrante auprès du torrent! Ils voient le jardin où Jésus préludera à la passion par l'agonie et la sueur de sang, où sa prière ne pourra rien pour détourner ce calice. Mais le coup, pire au Seigneur que les affres de la mort, c'est d'être vendu, à cette heure même, par celui qui fut son disciple; il l'entend venir avec une troupe armée; il est livré. Il faut se quitter.

Le *Baiser de Satan*, rendu à Judas, est quelque chose de sublimement énergique et d'un pinceau terrible. Il rappelle le célèbre sonnet italien sur le prototype des traîtres.

Comme la plupart des poètes modernes, à partir de *Il pianto* d'Auguste Barbier, Reboul a aussi remué les questions de l'art dans celui qui est le prince des arts, *la poésie*, qui renferme en son essence la musique, la peinture et la pensée. La source de l'art n'est point terre à terre; la vision du beau ne s'effectue pas dans l'empire de la matière, mais par delà: elle plane dans des régions éthérées. Le beau se montre dans certaines conditions d'harmonie et d'unité, au-dessous desquelles gît une réalité indéfinissable qui, par leur intermédiaire, éveille en nous le sentiment esthétique. C'est l'objet extérieur répondant à une fibre qui est en nous pour recueillir ce sentiment; c'est une manifestation sensible coïncidant à une disposition intime et constitutive de notre être; c'est un fait primordial; c'est l'accord, à des degrés divers, de la conception de l'idéal avec la forme quelconque qui la rend : le marbre, la couleur, la parole, le son. Les variétés du beau s'ensuivent, c'est-à-dire les différentes manières de le saisir, suivant les antécédents d'éducation, suivant les organisations particulières, qui, chacune à leur point de vue, incarnent et évoquent un type de perfection, ou en modifient les traits fondamentaux. De là

aussi le beau, toujours lui, général et individuel à la fois, dans les différentes branches de l'art; de là les écoles caractéristiques qui reproduisent en propre le même objet du beau. Le beau absolu égare ses reflets dans le beau relatif, et se trouve à la base même des aberrations du goût : sans quoi nous n'aurions pas de règle dans cette science, pas de loi, et l'esthétique serait à jamais impossible.

Un beau caractère traduit les éléments supérieurs que nous concevons lui appartenir; une admirable idée sur l'âme, sur Dieu, ouvre une porte sur un monde étrange, et réfléchit je ne sais quel rayon de l'infini : mais toujours est-il que dans le beau, il y a un commencement de sublime qui trahit la force, écrase par l'image de quelque chose de plus puissant que soi, de supérieur aux combinaisons mesurées de notre intelligence.

Ce point de vue dans l'art s'enracine à un fait peu remarqué de notre nature et souverainement digne de l'être. C'est que très-souvent, en vertu même de la constitution de notre nature, la volonté brise l'intelligence, l'action domine toute idée, la détermination rationnelle le cède à l'élan spontané d'une énergie supérieure, et la volonté humaine est proche parente de la liberté absolue. La notion de but, par exemple, est dépassée dans le sacrifice. Comprenez-vous chez un être l'abdication de sa personnalité? Nous ne la comprenons pas, parce que l'amour ne se raisonne pas, ou un sentiment analogue. Il va, la raison est laissée derrière. C'est une base qu'on a omise dans la science du beau, et qui multiplie l'apparition du sublime dans les chefs-d'œuvre : et par là, on s'est privé des magnificences que renferme le christianisme dont la vérité a de la splendeur. La poésie chrétienne est au sommet des poésies, et voilà pourquoi Reboul occupe un rang si élevé : il l'a senti avec un instinct infaillible, et aperçu avec la précision d'un bon sens absolu. Il touche cette corde en plusieurs endroits, nommément dans la pièce *A un sculpteur*.

Sous cette dédicace impersonnelle, on devine Pradier, ce genevois illustre qui a couvert la France des œuvres de son ciseau, et a laissé une belle page d'histoire à Aigues-Mortes dans la statue de saint Louis. Il est difficile de rendre le sentiment chevaleresque et religieux ensemble dont ce bronze porte l'empreinte; et pour avoir été chrétien une fois, Pradier a montré qu'il aurait pu l'être toujours, tant sa souple organisation se prêtait au génie des sujets qu'il voulait réaliser. Je m'excuse de confondre dans ma critique le poète et le sculpteur que l'amitié unis-

sait dans cette courte vie; mais si j'avais à crayonner la muse de Reboul, elle aurait beaucoup de l'air du héros-type de la dernière croisade. Au moyen-âge, il y avait le grand sépulcre à reconquérir, *il gran sepolcro*, suivant l'invocation du Tasse; aujourd'hui, ne serait-ce pas le Christ lui-même? Lecteur, pardonne cette association d'idées qui me fait ajouter : Courage aux champions de la foi traditionnelle !

Les pièces abondent qui auraient les mêmes titres à notre considération; mais ce serait une tâche longue et oiseuse que de soumettre à une analyse décharnée et aride ces différentes œuvres qu'on trouvera dans l'ouvrage avec leur fraîcheur, leur coloris et leur liaison. Il est divisé en cinq livres : les premiers paraissent plutôt réfléchir notre époque, et la juger avec les hauts principes du christianisme. Le quatrième livre est d'une veine exclusivement religieuse ; il plonge dans le dogme ; il taille dans le vif de la croyance, et se meut dans l'espérance et l'amour mystique. Le cinquième est consacré à des sujets de moindre portée, et le lyrique de l'orthodoxie devient un troubadour de Provence. Mais à travers cette luisante écorce de la *fantasia*, le poète supérieur perce malgré lui çà et là. Ne veut-il que rire? Sa maligne bonhomie énonce une vérité sérieuse sous une forme piquante, et vous glisse la pointe de l'épigramme dans un gant de velours.

L'auteur ne paraît pas attacher d'importance à ces productions fugitives, et il sera seul de son avis. Il tourne agréablement une actualité, cette condition nécessaire de tout ce qui aspire à l'attention du public, dont le goût blasé réclame du sel et s'affriande d'excentricités, et il n'est pas jusqu'à la gaie chansonnette qui n'en dise plus qu'on ne pense.

Dans une époque si lamentable, et qui élabore, si je puis parler ainsi, toutes les espèces de menaces, plus que jamais il sied peu de ne penser qu'à soi. Que n'a-t-on pas tenté et écrit pour abolir le paupérisme, pour éteindre le prolétariat, ces deux problèmes qui pèsent sur la génération contemporaine, comme l'architrave sur des cariatides accablées !

Reboul est un de ceux qui songent à la faim des autres; il somme le riche d'aider celui qui ne l'est pas, car son oreille perçoit les rugissements de l'atelier que couvrent les rires du salon, car

L'aumône est un devoir et peut-être un besoin.

Mais il est aussi de ceux qui ne veulent enlever à personne la religion. Que l'aumône morale accompagne l'autre; guérissez les vices,

vous déracinerez la pauvreté. L'âme consolée, le corps souffre moins. La résignation, d'ailleurs, n'exclut pas, mais commande l'activité à l'homme tombé dans l'abattement, et poussé de là vers la révolte et le suicide, ces deux grandes faiblesses. La résignation est plus forte que le désespoir, en esthétique et en réalité. Reboul sait que le Sauveur aima les infortunés, et sans confondre ces classes qui par leurs fonctions diverses concourent à l'harmonie sociale, le christianisme tend à égaliser les jouissances légitimes; il soutient les opprimés et met en commun l'affranchissement des fils de Dieu.

On a prouvé vingt fois que l'existence de l'ordre moral admise, — et il serait difficile de la nier, — il en doit rejaillir des suites dans la vie future, et que plusieurs problèmes de rétribution ne se peuvent dénouer que là; et, pour le signaler entre parenthèse, c'est la proposition reprise en sous-œuvre par Mgr Parisis dans son livre des *Impossibilités*. Sans se lancer dans les abstractions, Reboul ne s'en fie qu'à Jésus-Christ pour le dernier mot de notre destinée. Comme le protestant qui a horreur du surnaturel, il ne voit pas dans la foi du cénacle, des catacombes et des persécutions, l'épanouissement de la philosophie antique. Il croit, il sent, il confesse qu'une telle institution descend de plus haut. Et le repentir, l'humilité, le pardon nécessaire, l'espérance obligatoire, la résignation forte, la prière, la charité qui se dévoue, tout le lumineux cortége des vertus régénératrices est pour lui la solution à nos maux et la clef de nos interrogations obstinées.

Ce sont des révélations que la philosophie a été impuissante à déclarer, et j'adjure la raison solitaire de prouver qu'elle n'a pas sans cesse échoué même pour établir les grands dogmes élémentaires de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Et quand, par hasard, un libre penseur les proclame, n'est-ce pas un souvenir de sa mère qui n'est plus, de son catéchisme qu'il a oublié ? N'est-ce pas une effluve du milieu social pénétré par l'enseignement traditionnel? Quiconque affirme le contraire, n'a pas étudié l'action profonde du christianisme sur l'esprit humain, et ignore l'état intellectuel de l'antiquité.

C'est affligeant peut-être d'avoir dans ces pages à intercaler des considérations si sérieuses à propos d'un recueil de poésies, de *versiculets*, comme plusieurs les qualifieront dans un dédain qui ne manque pas de stupidité; mais, ne leur en déplaise, il le faut bien, puisqu'on n'en trouve pas la matière dans beaucoup de ces gros volumes gourmés de métaphysique transcendante.

Reboul n'a point baissé dans la narration de ces épisodes élégiaques dont il nous avait donné le spécimen inimitable dans l'*Ange et l'Enfant*, qui fit sa réputation. La *Marraine magnifique*, la *Première aumône de saint Vincent de Paul*, sont des tableaux de genre où il se retrouve avec les saintes perspectives qu'il déploie, avec sa sensibilité profonde, empreinte de cette mélancolie qu'ignorait l'antiquité, hors le *Heu! Posthume, fugaces labuntur anni* d'Horace et quelques passages de Virgile.

Reboul est notre poète catholique, moins impétueux, mais plus profond qu'Ed. Turquety. Il n'est pas de ceux qui visent à faire sonner dans le vide le cliquetis de la phrase, et se vouent au culte stérile et parfois bizarre de la forme. L'art pour l'art est une hérésie idolâtre qu'il ne comprend pas, parce qu'il comprend et accepte la mission de la poésie. Ardent à la tâche, il lui faut de la substance à travailler; il exploite les filons inexplorés du catholicisme et nous étale l'or de cette mine. Le style se présente chez lui comme le vêtement obligé de l'idée : ne croyez pas qu'il ne soit doué d'éminentes qualités : la rapidité, le nerveux, la clarté, des alexandrins frappés et d'une trempe cornélienne. Parfois, une rime étriquée se glisse à côté de l'ampleur traînante de ses compagnes. De temps à autre, à de longues distances, un terme aurait pu être plus précis, un tour mieux ciselé. Ce n'est pas exiger peu que le fini de l'expression dans dix mille vers de suite. On peut passer sur une strophe ébauchée, sur un refrain inachevé, sur une incidente trop elliptique dans nos modernes littératures à la vapeur, âge d'or des sabreurs de langue et de ces volumes-champignons éclos sans l'incubation du génie. Mais ce sont de légers détails qu'on n'ose pas relever en face de tant de beautés du premier ordre : on ne reproche pas ses taches au soleil, elles se noient dans les rayons.

Plusieurs pièces de ce recueil appartiennent à l'école réaliste, dont le coryphée est Th. Gautier et l'adepte enthousiaste Max. Ducamp. Les traits sont accentués, la peinture est vigoureuse, la réalité est calquée; c'est la condition du genre, et cette réalité s'appelle la vie, l'émotion ou l'objet; la première avec sa trame, la seconde avec sa spontanéité, l'autre avec ses contours; et Reboul peut y réussir par sa tendance primitive à employer les tons intenses et à rendre la couleur locale. Là aussi est l'écueil. Il y a choix et sobriété et juste-milieu; la fantaisie est si près de la caricature! Essayé-je du caprice? Cette fée charmante frise le fantasque. Si je tranche par une exactitude scrupuleuse, les Zoïles me taxeront de fidélité servile; je serai un coureur de minuties et indubitablement

je vénère mes rognures d'ongles. Les mêmes inconvénients surgissent pour l'artiste qui côtoie la réalité et pour le poète qui bâtit dans le vague et demeure insaisissable. Garde-toi de t'enfoncer dans des fanges ou des ténèbres; garde-toi de t'évaporer dans la nue ou l'éther. Maintiens l'équilibre entre l'idéal et le réel, et combine-les dans l'unité concrète par une puissante incarnation. Si tu veux courir cette carrière, suis la route conseillée à Icare. Il ne faut pas perdre pied dans notre monde ni se traîner en rasant le sol; il faut fournir une base à son élan et ne pas oublier son point de départ; en un mot, ce qu'il faut dans l'art, c'est d'opérer ce mélange d'éléments dont les proportions rebelles échappent aisément à nos poids; c'est d'éviter le trivial sans tomber dans le faux, d'allier la vérité générale à la vérité individuelle. C'est là l'originalité et la mesure équitable du bon sens et du bon goût; et c'est, pour conclure, celle de la poésie chaude et colorée de notre Reboul.

La chaleur et le coloris sont, en effet, chez lui des qualités distinctives. Il met chaque objet dans son milieu et sa teinte propres; il place ses personnages dans le théâtre et le jour qui seuls leur conviennent. Il voit ce qu'il dit, et nous le voyons nous-mêmes. Il ne se perd jamais dans les nuances ni ne peint froidement. Les comparaisons et les métaphores sont appropriées; l'allégorie frappe, l'allusion porte coup, et chaque figure de pensée est certaine de son effet, comme chaque figure de mot excelle par la couleur locale.

Souvent un vers illumine une question, et vous chercheriez en vain chez les politiques une maxime plus juste et concise que cet alexandrin:

Toujours la liberté meurt de la mort du droit.

Et sur ce terrain, quelle intuition soudaine, lorsqu'il pense que « la liberté n'est que la justice. »

Les inconsistances du dehors ont réagi sur les produits intellectuels, qui se sont montrés vacillants ou échevelés. Peu d'esprits n'ont pas été ébréchés; il fallait une intégrité exceptionnelle de facultés pour résister, et alors, dans les lettres, la sensation a usurpé le diadème; puis, c'est l'intelligence; que ce soit le tour de la volonté, elle seule a droit de le porter, en même temps que le sceptre, pour gouverner la science et les passions. C'est par là que l'art se réhabilitera et que nous remédierons à l'énervement des âmes. Après Verther, René, Harold; après Faust, Lélia, Obermann; après les platoniques aspirations, les impassi-

ilités moqueuses, les tristesses indicibles, que le maître des arts, *la oésie*, mette en scène des hommes et, l'œil fixé sur le christianisme, u'elle trace des caractères héroïques qui, ne s'électrisant que pour la ertu, n'ambitionnent de triomphes qu'en la défaite des sens, ne cherhent la paix que dans les luttes contre le mal et ne trouvent de joie u'au sacrifice.

Reboul a une manière ferme, lucide et large, — la manière étant le rocédé de l'écrivain pour associer à son émotion le lecteur ou lui faire artager un sentiment. Il jette une leçon et la déroule. C'est l'orateur en oésie. Il en a l'exposition grandiose, l'allure superbe, les traits saisiants, et je ne sais quel tour de pensée qui frappe par la forme et imrime la vérité par voie de contraste et de raillerie à la fois, par exemle, un atome défiant la montagne. Il interroge, il répond, il convainc, l réchauffe, il détermine, il s'adresse à l'intelligence, au cœur, au ras. Au sein de cette polémique supérieure, quand il concède, c'est pour etorquer : cette dialectique à emporte-pièce s'harmonise avec l'éloquence t les graves sujets qu'il traite ; et, en éclairant d'un coup, il gagne nore persuasion. Son jet s'allonge avec la lenteur de la force et ressemble une coulée de métal qui se solidifie au sortir des hauts-fournaux. Il péètre en nous par toutes les issues de notre être, et s'il manque le but u'il se propose, il ne faut pas y viser.

Béranger tranche et enlève l'adhésion avec un éclat de rire; Hugo ccumule et écrase; Lamartine dérive et amène à son courant; Musset e joue et attache, il a des larmes dans la voix ; Barbier déborde et ntraîne par le prestige de vastes similitudes; Reboul enveloppe et treint.

Les pâles verdures de l'olivier, sur lesquelles pyramident les noirs cyrès; ces pariétaires dont les touffes rejoignent les pierres des clôtures; es figuiers qui croissent aux fentes des monuments; devant vous, ces oches fauves et déchirées; là-bas, ces montagnes bleues qui ferment horizon; vers le midi, ces coteaux d'une aridité biblique; au septenrion, ces plaines fertiles; ce soleil torride que cherchent les serpents et es vents fougueux de triste renom; toute cette nature de contrastes a aissé son cachet dans la poésie de Reboul. Il s'est arrêté devant le cactus t le palmier rabougri végétant dans un coin abrité; il a vécu avec ces apins hérissant les hauteurs de la *Tourmagne*, avec ces lauriers sauvaes qui avoisinent solennellement le *Pont du Gard :* il a puisé de secrètes influences dans ces paysages commémoratifs de la Suisse et de l'Orient;

et, à voir ces arbres surplombant à l'attique des *Arènes*, il a dû se reporter aux ruines de la Grèce. Et parmi ces particularités du pays natal, accessoires dans la formation du génie, je n'omettrai pas ces vieux remparts au ciment indestructible, et dont la masse grise rampe sur la déclivité d'un mamelon, se perd sous la route et marque dans le *Cadron* à sec pour gravir une pente abrupte à l'opposite; témoignage de la force du peuple-roi, qui initie aux robustes caractères que Reboul appelle dans la tragédie; et le *temple de Diane* n'est pas étranger à sa compréhension profonde du mysticisme virgilien et de la religion de Sophocle, ainsi qu'en est la preuve dans *Salamis*.

Nous avons vu la pensée de Reboul : voilà sa patrie et les émanations agrestes dont son enfance a été imprégnée. Quel est-il lui-même? C'est notre examen final. Nous procédons au rebours des biographes qui d'aguerréotypent l'homme d'abord et dissertent ensuite de ses œuvres. Je prie le courtois lecteur d'excuser cette liberté, précisément parce qu'elle n'a pas de raison d'être.

Reboul a passé la soixantaine : cet âge est trahi par sa barbe grise qu'il porte rase et par des cheveux blancs qui coulent parmi d'autres d'un noir d'ébène : sa taille est ordinaire. Il est large d'épaules; il a la démarche lente, un peu inclinée de côté; la tête légèrement penchée à gauche et en avant; le regard horizontal, chaud et direct, qui se meut vers vous dans la conversation et revient à son premier plan. Son œil velouté, à la prunelle profonde, au brun vigoureux, strié de noir, exprime les sentiments extrêmes, l'amour ou la haine, l'estime ou le mépris, et n'est point fait pour la gamme des sentiments intermédiaires.

Il ne lance pas de fugitives étincelles, hormis dans le dédain; c'est le foyer d'une lumière nourrie, on dirait, par le rayonnement de son intelligence ou de sa volonté. Placide et fort, son regard fascinerait un lion. Sa figure a des lignes sévères, comme il les faut pour la statuaire, et l'on croirait un buste antique de marbre blanc qui a reçu ses traits sous le ciseau de Pradier. Il a le front noble et commandant la face; des rides le sillonnent en long, plis que creusa le labeur d'esprit mieux que les années. Son sourire est plein de bonté.

Il parle peu et bien; il accentue les mots; et quand deux consonnes se suivent, il saute la première, si elle est dure, se conformant ainsi à cette loi des dialectes du midi. Quoiqu'il l'enrichisse, il aimerait davantage la langue française, si elle se ployait à l'expression des choses communes et n'était diplomatique avant tout. L'Académie l'emploie, mais

lle sert mal le peuple; elle est terne pour être nette, et il faut cher-
her le coloris et l'animation dans les choses, et non dans les mots,
omme le pratiquait Métastase qui pouvait presque s'exempter de penser
vec une certaine phraséologie musquée et nombreuse.

Il ne se presse pas dans sa diction, qui est sentie. Dans une causerie,
l est avant tout sincère et ne pose pas. Il reçut un jour l'octogénaire
Humboldt avec le sans-façon d'une vieille connaissance, et l'auteur du
Cosmos racontait au roi de Prusse, le plus protestant des princes, l'ac-
cueil gracieux qu'il avait reçu du poète français, en coudoyant des sacs
le farine. La prétention lui est inconnue. Spirituel et admirable tour-à-
tour, un éclair de gaîté traverse de graves discours. Les saillies facétieu-
ses se croisent avec des traits superbes. Lorsqu'il lit, son bras s'étend,
sa main se ferme, à l'exception de l'index qui suit le mouvement de la
pensée et du vers, et montre fréquemment le ciel. Il charme alors. Outre
la grandeur des impressions que laisse son lyrisme, il a une voix pleine
et sonore qui articule la cadence avec rondeur.

Sa mise fort simple respire la dignité. Recherché de la société dis-
tinguée de Nîmes, il esquive les invitations qui absorberaient ses soirées
studieuses. Il a un cercle d'amis d'élite et il y circonscrit ses rapports.

Sa chambre tient d'une cellule de moine par la sobriété des ornements
qui la décorent. Des rideaux blancs, un maigre sopha, des chaises de
paille, des statuettes de plâtre significatives et un crucifix d'ivoire sur
le linteau transversal de la cheminée, un bureau de noyer, une table
ouverte de cahiers épars, cinq petits rayons de livres choisis, et com-
posés en partie d'envois de ses admirateurs, deux *cartables* qui renfer-
ment des peintures du moyen-âge et des autographes précieux de corres-
pondance, tel est son ameublement et tel est son luxe. J'oubliais une
toile pendue à la muraille et de petits cadres reproduisant différemment
un même sujet de ses poésies, et, — si je ne me trompe, — une phéno-
ménale écume d'Ulm, souvenir de Platen, le Lamartine d'outre-Rhin.

C'est à une brasserie de Heidelberg, un de ces soirs de juillet si ravis-
sants dans le Nord, qu'Uhland, cette autre célébrité, conduisit notre
compatriote à une de ces tables de buis couvertes de choppes et entou-
rées d'une foule silencieuse et attentive à la musique de Beethowen
que jouaient des artistes ambulants engagés pour la saison. On dirait
presque une solennité religieuse, tant il y a de recueillement sur ces
figures, de langueur ou de mélancolie dans ces yeux. D'ailleurs, l'or-
chestre, pour être un peu de contrebande, n'en manie pas moins admira-

blement le cuivre, sous une illumination que multiplient fantastiquement des jets d'eau retombant en filets dans des bassins d'où s'élancent des fleurs métalliques. Uhland présenta Reboul à Platen, familiarisé à notre idiome, et ces trois hommes ont, dès-lors, été liés d'amitié. Mais je ne m'aperçois pas que, pour installer mes hôtes dans la méditative et curieuse Allemagne, je suis bien loin de mon sujet, auquel il faut dire adieu.

Je raconterai, en terminant, un trait qui montre que Reboul n'a pas seulement les symboles, mais les signes du chrétien. Un matin de décembre, il passait sous le cirque. Au pied d'une de ces gigantesques arches cintrées, enfumées par le feu des barbares, une femme accroupie lui tend à demi la main; ses bras soutenaient un petit enfant transi de froid. Sa jeunesse paraissait voilée par les ravages précoces de la souffrance. Incomplètement couverte par des haillons, à peine pouvait-elle invoquer la pitié du passant, tant elle était prise de ce hoquet qu'excite un jeûne prolongé.

Reboul court chez son libraire du boulevard Saint-Antoine quérir une somme provenant de la vente d'un de ses ouvrages, et rejoint précipitamment la mendiante de l'Amphithéâtre; il l'accompagne à sa mansarde, où il trouve deux autres fils de la veuve sur des grabats, dans la détresse; il les secourt, les habille; et, malgré les lourdes charges de sa propre maison, il leur donne du pain depuis huit ans. Qu'il veuille bien excuser notre indiscrétion sur des confidences de famille.

Le voyageur admis à s'asseoir à la place qu'occupèrent Châteaubriand, Dumas et Lamartine, autour d'un feu modeste de houille, en janvier, ou sur le balcon *ensoleillé* de la rue de la Caretterie, en mai, le voyageur qui s'est entretenu avec cet hôte illustre, qui a goûté la fermeté de sa parole, qui s'est affermi à ses principes, qui a gagné le double honneur d'une amitié de poète et de chrétien, celui-là garde de chers et inaltérables souvenirs de cette Nîmes que Rome connut au temps de ses colonies, et que Rome connaît au temps de ses docteurs; depuis les consuls de cette province gauloise qui construisirent cet aquéduc cyclopéen courant sur le dos des collines, jusqu'aux évêques d'un diocèse modèle, et principalement à partir de Fléchier qui prononça les oraisons funèbres des héros, pour atteindre à l'abbé Plantier, au prélat, écrasant les philosophes dans ses conférences.

Reboul a été boulanger avant 1830, et membre de l'assemblée constituante en 1848. C'est toujours la même boutique noircie qui étale ses

pains en losange. Voilà les deux phases ostensibles de son existence; le reste de sa vie il a été poète, dans son *mazet* rustique ou dans ses excursions lointaines; c'est ce qui fait son mérite, sa valeur, son relief; et au point de vue de ce monde interne, son histoire est dans ses œuvres. Nous espérons esquisser cette histoire dans l'édition complète qu'il en a promise, poésies, théâtre, épopée, principalement dans la tragédie de la martyre *Vivia*, qui est une sœur de Pauline, et qui n'est que sainte Perpétue, — et dans la trilogie d'*Antigone*, pièce d'une touche antique et étincelante de beautés classiques. Le nœud en est pris dans les dernières profondeurs de l'âme, si je puis me permettre de révéler à tous ce que j'ai ouï dans le cabinet du poète.

V. Duret.

REVUE LITTÉRAIRE DU MOIS.

Sommaire.

George Sand et la Daniella. — Les mémoires de Saint-Simon et la critique moderne, MM. de Montalembert et L. de Carné. — L'histoire romaine à Rome, par M. Ampère (de l'Institut) : Domitien, Nerva, Trajan, Adrien. — Le christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet, par M. Huc, ancien missionnaire apostolique. — Paul Delaroche et ses œuvres, par M. Henri Delaborde. — Un scandale littéraire à propos de Mme de Maintenon. — Les mémoires du duc de Raguse. — Réapparition de la *Revue de Paris*.

Quand l'un des plus spirituels dessinateurs de notre temps, Nadar, qui parfois a porté dans la caricature la verve de Callot, publia son musée grotesque des contemporains illustres, il s'arrêta indécis devant une figure qui sollicitait vivement son crayon par sa célébrité, mais dont la gravité douce et réfléchie semblait se défendre de la caricature comme d'une profanation. La satire sortait là de ses limites ; l'artiste le comprit : aussi, tandis que la physionomie de nos auteurs célèbres s'étale en traits burlesques sous les voûtes du panthéon-Nadar, un piédestal discret, placé dans l'angle du monument grotesque, supporte un buste sévère où se réfléchit sans grimace la physionomie sereine de George Sand. Touchant hommage rendu à la fois au sexe et au génie !

On ne saurait, en effet, aborder cette grave figure avec l'aisance facile et la désinvolture qui se tolère d'homme à homme. La réserve e

ci de mise. Songez que la femme est suspecte, dès qu'elle met le pied sur le terrain littéraire. Le ridicule l'atteint, presque avant qu'elle ait parlé; l'épithète accablante de *bas-bleu* circule tout bas dans la foule, avant que la foule ait rien recueilli d'elle; il lui faudra des flots de génie pour se faire pardonner l'audace d'écrire et d'égaler les hommes dans un métier dont ils sont si jaloux. Aussi, de notre temps, combien ont survécu à l'oubli parmi ces téméraires inspirées? Deux à peine qui ont forcé l'admiration publique par les manifestations répétées d'un génie supérieur : George Sand et Mme de Girardin!

C'est donc tout au moins avec courtoisie qu'il faut étudier les œuvres d'une femme auteur; la sympathie viendra vite si votre examen s'adresse à celles que nous venons de nommer; mais à toutes on doit le respect et à aucune l'humiliation publique de la caricature.

Cette précaution oratoire est d'autant plus de mise pour George Sand que, comme tous les écrivains qui ont remué beaucoup de cœurs et beaucoup d'idées, elle a, sous la surface apparente d'une admiration unanime pour son style, soulevé contre elle les rancunes vivaces de certains esprits qui ne lui pardonnent pas encore ses excursions dans le domaine de la métaphysique et son immixtion supposée dans les débats orageux de la politique. Ceux-là peut-être n'ont pas compris cette organisation sensible et aimante qui versa ses émotions et ses rêves dans vingt livres écrits sous la dictée du cœur, pleurant ses douleurs moins que celles des autres, sentant le mal du siècle et le disant au siècle qui frémit sous ces éloquentes révélations!

Pour nous tout George Sand est dans cette association intime d'un poète et d'un philosophe candide (1), également épris l'un et l'autre du beau et du bien, devisant dans une retraite inconnue, au fond d'une province ignorée, sur les plaies secrètes de l'humaine nature, embrasant d'un immense amour pour les faibles et les petits, entretenant leur esprit de chimères, si l'on veut, mais de chimères enchanteresses : le bonheur de l'humanité, l'amour parmi les hommes, le bien-être de tous, etc., rêves innocents qui ne viennent pas à des cœurs pervers! Tel nous paraît George Sand dans ces livres où quelques-uns ont cru voir une agression brutale contre les fondements de l'ordre social et où nous n'avons jamais senti que l'inquiétude généreuse d'une âme affamée du bien; ces élans nous semblent sortir, non des jalouses pas-

(1) Pierre Leroux, qui fut imprimeur à Boussac dans la Creuse.

s du sectaire, mais du sentiment solidaire des souffrances humaines, bien exprimé dans le vers immortel de Térence :

Homo sum et nihil humani à me alienum puto.

Il faut, du reste, pour juger George Sand, l'envisager sous différents aspects, ou plutôt prendre l'écrivain dans ses divers âges littéraires.

En 1832, et pendant que régnait le mouvement romantique dont le point initial remonte aux dernières années de la Restauration, parut un livre étrange, inattendu, écrit sans parti pris d'école, dans un style entraînant, pathétique, qui descendait de Rousseau par Bernardin de Saint-Pierre. Les angoisses muettes d'un cœur opprimé, les révoltes pudiques d'une âme outragée par les brutalités du fait, éclatent là, non plus dans de vagues harmonies, mais dans un cadre domestique qui double la portée de l'œuvre ; et puis ! la nature, la radieuse nature, oubliée par les romantiques, comme par les classiques, inconnue du dix-septième siècle, sur laquelle Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand nous avaient à peine donné une échappée de vue, la nature est retrouvée. Salut au soleil, salut à la terre, au brin d'herbe et au chêne géant, salut aux humbles et aux superbes ! Désormais, pour sentir et pleurer, nous n'aurons plus besoin d'évoquer le monde des princes et des héros, d'épuiser notre sensibilité au récit de leurs chimériques infortunes ! L'artifice est aboli, la nature est là qui parle, éloquente et vivace, par ses mille voix et qui nous convie à la joie ou à la douleur par le spectacle de ses drames toujours nouveaux ! L'émotion ne viendra plus du récit lamentable d'une catastrophe apocryphe ou du monologue ambitieux d'un monarque perdu en scène, mais du spectacle du rude laboureur traçant péniblement un laborieux sillon, à l'aide de quatre bœufs maigres, qu'aiguillonne un enfant malingre ; la tâche est rude, la journée chaude, le résultat chétif ; puis là-bas, au fond de cette campagne désolée, voyez ce sinistre personnage, sombre et muet témoin, qui regarde en pitié l'effort stérile du laboureur et lui dit :

A la sueur de ton visaige
Tu gagneras ta pauvre vie,
Après long et pénible usaige
Voicy la mort qui te convie (1).

(1) *La Mare au diable.*

Voilà l'émotion saine et vraie; en un trait, le sort des habitants des campagnes, des trois quarts de l'humanité! Ah! combien je ressens plus de pitié à ce spectacle qu'au récit des malheurs d'un prince déplorable.....!

Indiana parut et semblait déjà promettre tout cela; quelques-uns, prêtant des conséquences philosophiques à ce qui n'était qu'un éloquent tableau de la vie réelle, voulurent voir dans ce livre un plaidoyer contre le mariage; d'autres même une déclaration de guerre à la société; tous s'enivrèrent de cette lecture qui subjuguait les plus rebelles. Le public cherchait à deviner l'auteur caché derrière ce monosyllabe mystérieux de Sand, symbole incompris d'une scission douloureuse; les initiés n'avaient pas eu de peine à pénétrer l'âme d'une femme sous les pages fiévreuses d'*Indiana*. Homme ou femme, le poète se complut dans ce demi-jour qui attisait la curiosité publique, et c'est du milieu d'un nuage voilant son nom et son sexe que George Sand lança successivement. *Valentine, André, Simon, Jacques*, chefs-d'œuvre de passion écrite, tableaux palpitants de la vie aimante, jetés dans le cadre d'une nature primitive, et enfin *Leone Leoni* où la note devient peut-être trop aiguë et qui marque le point culminant de cette première manière: la passion pure mêlée au sentiment profond de la nature.

Lélia est de 1837, et inaugure la seconde période de la vie littéraire de l'auteur. Ici l'admiration cesse d'être unanime; jusque-là il s'est bien mêlé à la peinture de la passion les doléances timides et contenues de l'âme; mais, dans *Lélia*, la résignation devient de la révolte; la passion recule au second plan pour céder la place aux interrogations hardies d'un esprit audacieux. Les plus grands problèmes de la destinée humaine sont traités là dans un langage hautain qui étonne les forts et subjugue les faibles. Le lyrisme prêtant ses ailes à la philosophie pour s'élever à l'épopée du doute, telle est *Lélia*, l'œuvre la plus audacieuse, la plus éloquente, mais aussi la plus dangereuse de cet ardent esprit. *Lélia* ne fait que des ruines; c'est un livre sans conclusion, dont il est permis de s'enivrer trois jours, à condition de revenir à la raison le quatrième. Malheur à ceux qui s'endorment sous le charme de ces audacieux paradoxes!

Spiridion en fut le corollaire. Conçu dans les mêmes données, *Spiridion* toutefois se dégage du vague scepticisme de *Lélia* pour préciser l'attaque contre la vie conventuelle et le mysticisme religieux. Ce livre, fait pour inquiéter des croyances respectables, s'expliquera plus tard par l'*Histoire de ma vie*, où, sous les traits d'une jeune pensionnaire, brûlée

de l'ardeur mystique de sainte Thérèse, nous n'aurons pas de peine à reconnaître le lévite du roman. *Spiridion* est une confession.

Mais l'écrivain ne pouvait rester longtemps à ces hauteurs philosophiques où l'avait poussé l'ardeur des controverses. La nature, la simple nature sollicitait cet esprit aimant et contemplatif; aussi reprend-il bientôt le chemin de l'idylle où l'attendaient encore de si beaux succès. Le charme et la grâce rustique d'*André* et de *Valentine* reparaissent plus frais et plus naïfs encore dans des églogues charmantes qu'animent les passions modestes de quelques rares acteurs; *Jeanne*, *la Mare au Diable*, *François le Champi*, *la Petite Fadette* nous ramènent à ce Berry bien-aimé, qui fut la patrie de l'auteur et le théâtre préféré de ses drames. Mais, dans ces enivrements champêtres, George Sand ne peut se défaire de sa préoccupation constante du sort des petits; l'extase artistique n'arrive point complètement à effacer en elle ce sentiment solidaire de leurs souffrances que nous avons essayé de caractériser plus haut. Le moraliste reste sous le poète et le paysagiste. De là ce mélange, étrange pour quelques-uns, des joies naïves de l'idylle avec les graves préoccupations de la science sociale; de là ces théories hardies où le rêveur met ses espérances, jetées au milieu de tableaux qu'on dirait empruntés à la muse de Virgile; et pour finir en deux mots : la bergerie et le club, tels qu'on les trouve associés dans le *Péché de M. Antoine*, le *Meunier d'Angibault*, et dans *Claudie* qui fut donnée au théâtre.

Cette manière mixte fut la troisième de l'auteur, et il l'employa surtout dans les productions qui précédèrent la révolution de 1848, comme si son âme eût pressenti l'approche des grandes épreuves. Mais il nous tarde d'arriver enfin, en passant rapidement sur cette curiosité ardente qui l'attire de temps en temps par delà le monde naturel vers le ciel bleu de l'illuminisme, qui l'a poussé, à la suite de *Consuelo*, devevue *Comtesse de Rudolstadt*, dans la caverne du comte Albert, et, plus récemment encore l'a fait se perdre dans les nuages insaisissables d'*Evenor* et *Leucippe*; il nous tarde, dis-je, d'arriver à George Sand artiste, Georges Sand voyageur, romancier-fantaisiste, à l'auteur des *Frères mosaïstes*, de *Consuelo*, de *Teverino*, des *Lettres d'un voyageur*, du *Château des Désertes*, au genre où l'écrivain triomphe incontestablement, où on se livre à lui sans restriction, parce qu'il déserte sans retour les aspérités de la métaphysique et du socialisme, au genre descriptif en un mot, dans lequel il semble être rentré définitivement par la publication de son nouveau roman, *la Daniella*.

La Daniella est la sœur germaine de notre ancien ami Teverino. Si
m est romain, l'autre est frascatine, ce qui se touche de bien près;
us les deux ont couru le monde de façon à n'être plus de simples pay-
ns de la campagne romaine. Il vous souvient que nous rencontrions
mi Teverino, vêtu en dieu-Neptune et se baignant majestueusement
ns un lac des sommets alpestres ; nous rencontrons la Daniella,
ns un costume un peu plus sévère, sur le pont d'un bateau à vapeur,
gnant l'Italie à la suite de miss Medora, une Anglaise croisée de sang
lléne. Valreg et Brumières sont deux artistes français qui vont, le sac
dos, l'album à la main, chercher des paysages et peut-être bien des
entures dans la terre classique de la fantaisie. Et, de fait, ils sont
n servis, car, sitôt débarqués, et pas plus loin que sur le chemin de
vita-Vecchia à Rome, ils sont détroussés par des bandits qui ne lais-
t aux peintres français que l'honneur d'avoir sauvé la belle miss, ses
ustes parents, lord et lady B....., et enfin son intrépide suivante, la
niella.

Voilà le commencement et la froide exposition de ce récit qui n'est
un tissu banal d'aventures vulgaires, mais un roman d'art dans
te l'acception du mot, où l'on voyage, où l'on aime, où l'on rêve avec
teur, le tout sans préjudice de caractères palpitants de vérité, tracés
cette haute main qui donne la vie à tout ce qu'elle touche. Il y a là
tout un signor Tartaglia, *factotum* obséquieux, bouffon, chanteur,
tariste, faisant un peu tous les métiers, même ceux qu'on ne nomme
, un homme que nous avons dû évidemment rencontrer chantant le
patacci au théâtre ou jouant de la harpe dans les rues, type italien
en fût, chargé de la partie bouffe dans ce concert d'art et d'amour qui
joue entre les personnages supérieurs du livre.

La *Daniella* n'a pas encore fini de paraître, mais nous avons voulu
e des premiers à saluer en elle le retour de George Sand à cette
atrième manière, où elle reste sans rival, nous voulons dire le roman
rt et de description.

Après un romancier dont nous ne pensons guère que du bien, voici
nir un grand seigneur dont nous nous sentirions disposé à ne dire
e du mal, tant sa morgue et sa hautaine humeur choquent les idées
notre temps ; mais comment échapper, quand on relit Saint-Simon,
charme de ce style incisif, profond, ténébreux à la façon de Tacite,
nt il a tracé ces étranges mémoires qui, destinés à n'être que les
nfidents discrets de rancunes personnelles, sont devenus, envers et

contre l'auteur, le flambeau historique d'un grand règne ? La prévention s'émousse à proportion qu'on s'avance dans ce livre, et l'heureuse audace de la forme fait oublier la folle insignifiance du fonds. Mais quel dépit ressentirait le noble duc si, rejeté tout-à-coup dans notre société du dix-neuvième siècle, il se trouvait bien et dûment passé à l'état d'homme de lettres, lu et commenté par des *vilains*, qui versent sans contrainte le blâme ou l'éloge sur ses écrits ? Assurément, il rougirait d'avoir su l'orthographe et rejetterait sur la plume salariée d'un secrétaire l'honneur dédaigné de sa gloire littéraire. Ses neveux heureusement n'ont pas professé le même mépris pour l'opinion publique ; car, sans compter le fondateur du saint-simonisme, qui fut la deuxième illustration littéraire de la même souche, c'est à un héritier du duc et pair qu'on a été redevable, à la fin du dernier siècle, de la publication jusque-là négligée des célèbres mémoires.

Il faut donc que le fier Saint-Simon subisse le poids de son involontaire célébrité ; et, certes, ce poids ne serait pas pénible à porter, si tous les critiques professaient pour lui les mêmes sentiments que M. de Montalembert.

M. de Montalembert est l'homme des boutades. Orateur, historien ou critique, il lui faut l'attentien, et l'attention il la conquiert au moins par la surprise et l'inattendu. Ne croyez pas qu'en cette occurrence il aille faire de Saint-Simon une étude approfondie, pour rendre sur l'homme et sur l'œuvre un jugement motivé ; point ; M. de Montalembert commence par s'exprimer ainsi : « Quant à moi, j'avoue sans ver-
» gogne que je professe pour Saint-Simon une sorte de culte et que je
» le range (après Bossuet toutefois) au-dessus de tous les écrivains de
» notre langue. » C'est bien déjà quelque chose, mais bientôt la prééminence de Bossuet lui pèse comme un remords ; cet aveu pudique lui semble un lâche sacrifice à l'opinion. Dante, Tacite passent dédaigneusement sous sa plume, et enfin son enthousiasme ne connaît plus de bornes : « Pourquoi, s'écrie-t-il, ne pas dire tout haut ce que je
» pense tout bas ; c'est qu'il est le plus grand de tous les maîtres. »
Sur ce ton-là, il n'y a plus de critique, il y a du fétichisme, et c'est à ce titre que nous prendrons acte de la manifestation de M. de Montalembert. Nous ferons seulement au sévère publiciste une question que le ravissement de son esprit l'a empêché d'entrevoir sans doute quand il a indiqué le côté moral de son héros : Saint-Simon fut l'ennemi et l'austère censeur de Louis XIV et de sa seconde femme, cela est vrai,

mais ne fut-il pas un peu trop l'ami du Régent ? Le critique qui porterait dans le sens du dénigrement la même ardeur que M. de Montalembert dans le sens de l'admiration, ne serait-il pas fondé à prétendre que Saint-Simon ne fut au demeurant qu'un ambitieux éconduit par Louis XIV, cachant sous la feinte austérité du censeur le désappointement du courtisan évincé, et que sa vertu farouche s'accommoda le mieux du monde plus tard de la faveur bien autrement impure de Philippe d'Orléans ?

L'égoïsme, l'orgueil et la haine, tel est le personnage *moral* de Saint-Simon. Fils d'un gentilhomme qu'un caprice royal de Louis XIII avait brusquement élevé aux honneurs de la duché-pairie, il s'efforça par les moyens droits d'abord, le service militaire et une alliance honorable (1), de soutenir l'éclat de sa récente illustration. Mal vu du roi qui n'aimait pas sa figure renfrognée, il apporta dans la haine et l'intrigue l'ardeur d'une ambition froissée. Jaloux à l'excès des prérogatives de son titre par cela surtout qu'elles étaient moins anciennes, il mit au service de ses passions cet esprit chicaneur et procédurier sur les préséances qui est une des plus amusantes et des plus éloquentes singularités de son livre. De là, ces attaques incessantes et si maladroites contre les maisons de Lorraine, de Luxembourg et de Noailles, dont l'éclat historique offusquait son obscurité de la veille ; de là, ce ton d'acrimonie perpétuel qui en fait plus le Zoïle que l'Alceste de la société de son temps. Mais à quelque chose cette haine a servi ; elle éclaire aujourd'hui trois quarts de siècle ; ces mémoires, dont le mobile est sans intérêt pour les générations présentes, restent comme les tableaux les plus animés de deux longs règnes, et comme une des sources les plus précieuses pour l'histoire.

M. de Montalembert nous ménageait encore une surprise dans le même article du *Correspondant*, et cette fois nous sommes heureux de nous associer chaudement à lui : après un tableau comparatif de l'état social, politique et moral du temps présent et du temps passé, M. de Montalembert arrive à conclure victorieusement pour nous et notre époque, sans regrets pour le régime tombé en 1789, sans répugnance pour les institutions modernes. « Nous valons mieux que les anciens, » dit-il nettement. Bravo ! voilà une heureuse audace qui nous délivre

(1) Saint-Simon suivit l'armée jusqu'au grade d'officier général ; et il avait épousé, à vingt-cinq ans, la fille aînée du maréchal duc de Lorges.

un peu des lieux communs de convention, des exclamations traditionnelles, *ô tempora! ô mores!* M. de Montalembert ne compte plus parmi les *laudatores temporis acti!* Qu'en dira M. Veuillot? Rien, sans doute, car la défection d'un aussi rude athlète l'a jeté dans une stupéfaction dont il ne peut revenir. D'ailleurs, que nous importent leurs querelles intestines? M. de Montalembert croit au progrès, il le constate, il le confesse; nous lui pardonnons en faveur de cet aveu toute sa passion hyperbolique pour Saint-Simon et ses *Mémoires*.

Voilà du reste ce livre plus en faveur que jamais; M. de Carné lui consacre, à son tour, un sérieux article dans la *Revue des Deux-Mondes;* mais cette fois c'est un article de discussion, où le lecteur trouve une appréciation justifiée de l'homme et du livre. L'Institut, précédemment, avait mis au concours l'éloge de Saint-Simon, et deux écrivains de talent, MM. Poitou et Lefèvre-Pontalis, se révélèrent dans cette lutte mémorable. M. Taine a fondé sur le même sujet une réputation qui pourrait bien devenir égale à celle de M. About. Enfin, M. Chéruel vient de nous donner une magnifique et complète édition des *Mémoires* de Saint-Simon avec préface de M. Sainte-Beuve. Voilà une vogue inespérée pour un livre dont l'*invention* remonte à peine au commencement du siècle, et qu'on s'était accoutumé longtemps à regarder comme on regarde aujourd'hui les pseudo-mémoires de Mme la marquise de Créqui. C'en est bien assez pour justifier le mot du poète latin : *Habent sua fata libelli.*

L'histoire racontée à la façon de Saint-Simon et la recrudescence de succès qu'obtiennent aujourd'hui les publications anecdotiques ne doivent pas faire oublier les recherches savantes, profondes, laborieuses, telles que les continue M. Ampère dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre de l'*Histoire romaine à Rome*. M. Ampère est plus qu'un professeur érudit, c'est un artiste et un archéologue, aimant l'art et s'inspirant de lui pour opérer la démonstration de l'histoire. Jadis, un bâton à la main, il parcourut à pied l'Italie et surtout le rayon de Florence pour y rechercher pieusement les traces du vieil Alighieri; aujourd'hui il nous donne l'histoire des empereurs romains, apprise pierre à pierre, sur les lieux témoins des évènements accomplis et en face des ruines qui attestent l'authenticité du récit; c'est une vraie promenade dans Rome monumentale qui exempterait au besoin le touriste du bavardage des *ciceroni* et des fallacieuses indications des *Guides de l'étranger*.

Tibère, Néron, Caligula sont passés tour-à-tour sous sa plume ven-

geresse; le dernier venu dans cette ménagerie de monstres c'est Domitien, l'indigne frère de Titus, le plus féroce peut-être de ces malfaiteurs couronnés, parce qu'il eut une férocité réfléchie. Néron, en effet, et Héliogabale s'expliquent, l'un par la frénésie du débauché, l'autre par la folle vanité de l'histrion; mais de Domitien on peut dire qu'il fut cruel par amour de l'art, sans utilité et sans but, jouant avec la terreur des hommes et jouissant de leur effroi avec l'impudeur d'un libertin. Quoi de plus caractéristique que ce banquet sinistre où il convoqua des sénateurs et les tint pétrifiés sous son regard terrible, pendant que l'appareil de la mort entourait ses malheureux convives. Il jouit de leur agonie morale et les renvoya vivants. N'est-ce pas là le libertinage de la cruauté? L'aventure du turbot, si comiquement racontée par Juvénal, est mieux qu'un intermède grotesque dans le règne tragique de ce monstre, c'est l'ostentation du plus cynique mépris envers ce qui restait des vieilles institutions, c'est l'orgueil insolent du tyran se raillant des souvenirs de Rome républicaine. N'a-t-il pas, du reste, un jour, en s'adressant aux Romains, lâché le dernier mot de son système, qui fut la haine de l'humanité : « Misérables, je vous punirai d'avoir fait empereur un monstre » tel que moi. »

Voilà le personnage, et c'est bien tel que le représentent les statues, dont il peupla Rome pour porter plus loin le témoignage de sa divinité:

« Sa statue du Vatican, dit M. Ampère, est une caricature terrible. » Domitien fronce le sourcil; il grince des dents, il va mordre. L'artiste » l'aura vu dans un de ses moments de fureur, quand, effrayé de la » foudre qui semblait le menacer, il s'écriait : Eh bien! frappe qui tu » voudras! »

Car ce misérable craignait la foudre, et c'est un spectacle consolant de voir toujours un peu de lâcheté au fond du cœur des tyrans! Mais la foudre a des effets trop incertains et c'est de la main de sa propre femme qu'il devait recevoir le châtiment de ses crimes : Domitia Longina prévint, en le faisant périr dans une conspiration de palais, le sort qui lui était assigné à elle-même sur les tablettes de son époux.

Domitien a mis la dernière main à un monument qui résume ses instincts de férocité; il acheva le Colysée qui, commencé par Vespasien, dédié par Titus, ne fut ouvert au peuple que par lui. Lo Colysée est la ruine la plus colossale de Rome, mais elle en est aussi la plus significative.

« Les peuples et les temps se peignent, dit M. Ampère, par leurs

» monuments; le passé nous est enseigné par ses débris. Que nous a
» laissé la vieille Egypte? D'abord les Pyramides, c'est-à-dire des tom-
» bes royales, puis des temples souterrains, comme il convenait à un
» peuple dont la grande préoccupation était l'existence après la mort. La
» Grèce vit dans la merveille du Parthénon; le Moyen-âge, dans ses reli-
» gieuses cathédrales; la Renaissance, dans ses élégants palais, créés
» pour célébrer, au milieu des fêtes, le réveil radieux de l'esprit humain.
» Le plus magnifique reste de la civilisation romaine est un amphithéâ-
» tre, c'est-à-dire une boucherie. »

Et plus loin, toujours à propos du Colysée, où nous suivons M. Ampère avec une joie de néophyte :

« Les étrangers se donnent parfois l'amusement d'éclairer le Colysée
» avec des feux de Bengale. Cela ressemble un peu trop à un final de
» mélodrame et on peut préférer comme illumination un radieux soleil
» ou les douces lueurs de la lune. Cependant j'avoue que la première
» fois que le Colysée m'apparut ainsi, embrasé de feux rougeâtres, son
» histoire me revint vivement à la pensée. Je trouvais qu'il avait en ce
» moment sa vraie couleur, la couleur du sang (1). »

Comme l'histoire est belle étudiée ainsi avec les monuments de l'art et les ruines du passé; comme elle est vraie surtout attestée par les pierres et les marbres, témoins intègres que ne peuvent corrompre l'intérêt et les passions des hommes! Quand le sentiment de l'art s'allie, comme chez M. Ampère, à une rare érudition, l'étude de l'histoire devient une vraie source de joie et d'enivrement.

Après Domitien, l'historien nous laisse comprendre que nous touchons à l'ère des réparations. Nerva, Trajan et les Antonins vont nous consoler des crimes de leurs prédécesseurs; dans leurs mains le sceptre impérial semble se réconcilier avec l'humanité : La vertu monte enfin sur le trône où elle s'est fait attendre cent ans (2). A bientôt le pieux Antonin et Marc-Aurèle le stoïque, modèle impérissable des princes et des philosophes.

D'un historien à un historien la transition est facile, et quoique la Chine soit bien éloignée de la France, il y a entre elles un trait d'union, c'est le christianisme ici triomphant depuis des siècles, là-bas militant

(1) Dernièrement encore, un journal annonçait que des Anglais s'étaient donné, au prix de 22,000 fr., la satisfaction d'éclairer le Colysée *à giorno*.

(2) Expression de M. Ampère.

sans trêve ni cesse, grâce au zèle infatigable de nos missionnaires catholiques.

Il y a quelques années à peine, un ouvrage était traduit, édité, lu et relu en Angleterre, plein de révélations et d'enseignements sur des contrées que pas un pied européen n'avait foulées avant la sainte et périlleuse incursion de deux missionnaires français. Ce livre, dont l'honneur revient à la France ou pour mieux dire à Toulouse, car son auteur est notre concitoyen, mais dont l'Angleterre, suivant la coutume, avait su profiter avant nous, a pour titre : *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine*, par M. Huc, missionnaire apostolique. Deux prêtres, MM. Huc et Gabet, de l'ordre de saint Vincent de Paul, enflammés de la sainte ardeur des Thomas et des Xavier, s'étaient intrépidement aventurés dans les régions inexplorées de l'Asie centrale, pour y porter la parole évangélique et surprendre à leur source les vieux symboles des religions boudhiques. Heureusement pour l'Europe et la science, il se rencontra, sur ces deux missionnaires perdus pendant quatorze années au milieu de populations hostiles ou barbares, un esprit élevé, observateur caustique et profond qui ne démentit pas son origine dans ces lointains pays, et dont les souvenirs, recueillis à tout hasard (car hélas ! rien n'était moins sûr que le retour dans la patrie !) forment le tableau le plus neuf, le plus piquant et le plus instructif de l'état social, politique et religieux du Thibet et de la Tartarie. Ce livre eut du succès, plus peut-être par la vivacité saisissante du récit, par la sincérité manifeste d'émotions nettement traduites, que par les fleurs du langage et l'ornement du style, choses à vrai dire qu'on n'y cherchait pas et qui eussent été hors de propos dans le journal d'un laborieux voyage commencé à la vallée des *Eaux-Noires*, et continué au milieu de souffrances inouïes jusqu'à la frontière de Chine, en passant par les sommets glacés de l'*Himalaya*.

De hauts encouragements amenèrent l'auteur à continuer le récit de son odyssée et à nous faire pénétrer enfin avec lui dans l'empire du merveilleux, dans cette sacro-sainte Chine dont le canon anglais, malgré toutes ses audaces, n'a pu encore forcer que les barrières extérieures. Nous voici donc avec les missionnaires dans le Céleste Empire, sous l'escorte du pusillanime Ly-Kouo-Ngan, le *pacificateur des royaumes*, mandarin au globule bleu, qui devait mourir de mélancolie avant d'avoir atteint Pé-king et conduit les deux étrangers devant le tribunal redoutable du *Fils du ciel*. Mais ce n'est pas seulement la Chine que

nous traversons avec nos guides, ce sont les mœurs, les usages, les lois et les institutions des Chinois ; dans ce second ouvrage le style a grandi, la critique prend la place de la boutade, l'état social et politique de cet immense pays, en ce moment déchiré par une formidable insurrection, sont dépeints dans l'*Empire chinois* avec une précision et une hauteur de vue que ne désavouerait pas un économiste. L'adversité a trempé l'esprit du missionnaire et semble l'avoir élevé à la hauteur d'un homme d'Etat. Aussi ce second ouvrage a-t-il été jugé en haut lieu pour ce qu'il valait, et l'Académie française, dans son dernier concours, a décerné à M. Huc une de ses premières couronnes.

Mais ce n'était pas tout ; il restait au missionnaire à nous raconter l'histoire du christianisme et de sa propagation dans ces régions qui avaient été pendant quatorze ans sa seconde patrie. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que des apôtres sont partis d'Europe et principalement de France pour porter la *bonne nouvelle* dans les régions ultra-caucasiques, peuplées par les enfants de Sem. La religion boudhique elle-même renferme quelques symboles informes d'incarnation divine qui accusent peut-être les vestiges d'un christianisme dégénéré ; mais la récente découverte des fameuses tables de Si-Ngan-Fou et de leurs inscriptions nettement expliquées et commentées par M. Huc, attestent que le christianisme avait pénétré en Chine dès l'année 635 de notre ère ; il y brilla peut-être d'un vif éclat alors, pour sombrer avec la dynastie qui le protégeait, comme il en a toujours été en Chine, où la foi n'a eu que des lueurs intermittentes, grâce à la mobilité traditionnelle de ce peuple inconstant. Vérité attristante qui a inspiré à M. Huc l'épigraphe de son livre : « Oh ! qu'il est difficile de » convertir les hommes ! » La papauté toutefois ne s'est jamais découragée ; de nombreux apôtres, dont saint Thomas ouvre l'imposant cortége, sont envoyés à toutes les époques vers cette terre ingrate qui lasserait toute autre persévérance que la persévérance des ouvriers évangéliques. Jean XXII surtout, pape éminemment français, se distingue par son zèle à évangéliser l'extrême Asie ; aussi la France a-t-elle laissé des souvenirs vivaces parmi ces populations remuantes, et M. Huc, qui a vu poindre l'incendie dont les lueurs menacent aujourd'hui d'embraser tout l'empire du Milieu, a-t-il pu écrire dans la préface de son dernier livre : « Que les éléments de la régénération et de l'absorption de ces » vieux peuples sont entre les mains de la France catholique par ses » missions, et que lorsque le jour sera venu où la France politique voudra

» enfin intervenir directement dans les affaires du Céleste Empire, elle » n'aura qu'à profiter de l'ascendant moral que lui ont assuré depuis » longtemps les prédicateurs de l'Evangile. »

Comme on le voit, le *Christianisme en Chine*, dont le succès égale celui de l'*Empire chinois* et des *Souvenirs de voyage*, est fait mieux que pour servir à l'histoire exclusive des missions; peut-être ce livre est-il destiné à éclairer la marche de la politique française dans les événements que tout annonce devoir bientôt se produire.

Parmi les publications intéressantes de ce mois-ci, nous ne pouvons passer sous silence une remarquable étude de M. Henri Delaborde sur Paul Delaroche et ses œuvres. Ce maître sympathique, dont les compositions, si chères à la génération présente, surent charmer à la fois la foule et la critique, vient d'être enlevé avant l'âge dans la retraite qu'il était volontairement imposée depuis longtemps. Seul, parmi les grands noms de la peinture moderne, Paul Delaroche a manqué au grand appel adressé en 1855 par la France aux artistes de tous les pays. Les peintres les plus réfractaires aux décisions de l'opinion publique, ceux-là qui, depuis plusieurs années, s'étaient retirés sous leur tente en murmurant l'*odi profanum vulgus*, ceux-là même, — M. Ingres en tête, l'austère cénobite de l'art, — soumirent l'œuvre de leur vie au grand concile œcuménique de 1855. Paul Delaroche manqua; cependant son talent était bien fait pour être encore apprécié, et sa réputation ne courait aucun risque des arrêts d'un impartial jury, qui, désabusé des querelles d'école, a réuni dans le même triomphe les noms de Ingres et de Delacroix. Moins que tout autre, au contraire, il eût eu à craindre une infidélité de l'opinion publique, car, étranger aux violentes disputes qui, vers la fin de la Restauration, passèrent du camp littéraire dans la région des beaux-arts, il exprime à merveille dans la peinture ce qui résiste le mieux aux injures du temps, à savoir : la modération et la mesure. Bien souvent, dans notre esprit, nous l'avons comparé à un écrivain avec lequel il s'est parfois rencontré, nous voulons dire Casimir Delavigne. Chez tous les deux, en effet, même mesure, même réserve, même tact, même sentiment du goût et des besoins du public; chez tous les deux aussi, même succès constant auprès de la masse.

A côté des génies violents qui s'imposent à l'opinion par l'audace de l'innovation, par le parti-pris du système, on est heureux de rencontrer parfois des esprits moins supérieurs peut-être, mais plus humains, qui, soucieux des goûts de la foule, s'inspirant des tendances de

l'époque, traduisent les impressions de tous dans un style accessible à tous. Les premiers seront des grands hommes pendant un certain temps peut-être, les seconds demeureront toujours des hommes de talent.

C'est dans ce sens que M. Delaborde développe, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars, l'œuvre de Paul Delaroche. Génie modeste, il n'aborda point la peinture héroïque, parce que, d'une part, il ne sentait pas la grandeur épique nécessaire au sujet, et parce que, d'autre part, l'école de David, dont le règne finissait, avait exploité ce genre, de façon à en lasser le goût public; mais il s'empara avec un rare bonheur des scènes dramatiques de l'histoire moderne, et les rendit de façon à désespérer les imitateurs. La gravure a popularisé les œuvres de ce maître bien-aimé, et c'est citer des compositions connues de tous que de nommer : *Les Enfants d'Edouard, La mort du duc de Guise, La mort du président Duranti, Strafford, Charles Ier au cercueil*, etc.

Il y aurait toutefois de l'injustice à n'attribuer à Paul Delaroche que l'estime due à un talent correct; ce serait oublier la plus belle page de son œuvre, les peintures de l'hémicycle du palais des Beaux-Arts. *Non licet omnibus adire Corynthum*, il n'est pas donné à tout le monde de visiter Rome et Florence, et d'y admirer les fresques de Raphaël et de Michel-Ange, mais il est donné à tous ceux qui ont franchi le seuil du palais des Beaux-Arts de pressentir la splendeur de ces chefs-d'œuvre. Ce congrès universel de tous les grands maîtres, si fidèlement reproduit par le burin de Henriquel-Dupont, et préservé désormais de périr tout entier, comme dans le récent incendie qui faillit enlever la pensée du peintre, ce congrès, dis-je, est une des compositions le mieux conçues et le plus finies qu'on puisse imaginer. La grandeur de l'idée se joint cette fois à la perfection de la forme pour faire des travaux de l'hémicycle le plus beau morceau de peinture monumentale de notre temps.

L'amour invincible de la retraite qui tint Delaroche éloigné des Salons et l'empêcha de résumer, à l'exemple de ses confrères, l'œuvre de sa vie, lors de l'Exposition universelle, nous a privés de plusieurs ouvrages qu'il caressait, dès longtemps, de son infatigable pinceau. M. Delaborde cite surtout avec éloge un tableau des *Girondins*, sujet dramatique si bien approprié à son talent, et qui ne tardera pas à paraître pour valoir sans doute à son auteur un triomphe posthume.

En somme, on ne saurait mieux conclure qu'en disant avec le critique de la *Revue des Deux-Mondes* : « Paul Delaroche ne sera point

classé parmi les initiateurs souverains ; génie tempéré en peinture, il ne sera point salué grand maître, mais la postérité le citera toujours comme un grand talent. »

Il s'est répandu ce mois-ci, dans le monde littéraire, un bruit qui dure encore et dont on a vainement attendu jusqu'à ce jour la réfutation. Faut-il donc le croire ? Un membre de l'Académie française, — côté des ducs, — aurait littéralement copié plusieurs pages de l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, par M. Th. Lavallée, pour en orner un livre qui forme le principal, pour ne pas dire l'unique titre littéraire de l'indiscret emprunteur, et dans lequel celui-ci a tenté la réhabilitation d'une illustre alliée de sa famille. O probité littéraire ! On murmure bien tout bas à l'Académie que l'auteur *s'est aidé* des recherches de M. Lavallée ; mais comment justifier de reproductions littérales, sans renvoi ni indication de sources ? C'est donc bel et bien un plagiat qu'a commis le noble écrivain. En vérité, si l'Académie n'est pas assez riche pour payer sa gloire, qu'elle supplée à son indigence par l'emprunt, mais qu'elle ne nous donne pas le mauvais exemple du pillage littéraire.

Les *Mémoires du duc de Raguse* continuent leur bruyant succès de scandale ; les réclamations s'entassent sur les rectifications ; mais à qui s'en prendre ? L'auteur a eu l'adresse de mourir avant de publier son livre, et il n'a laissé personne pour répondre en son nom. Il faut donc subir, sans conteste, ces mémoires étranges qui s'attachent à battre en brèche les faits les plus avérés et à démonétiser les renommées les mieux assises. Marmont se venge des vingt années qu'il a passées sous la honte d'une accusation de trahison. Son livre toutefois, suffisamment écrit pour un homme d'épée, se fait lire jusqu'au bout, et, — n'était cette perpétuelle adoration de soi, — on pourrait le citer comme un des meilleurs récits de l'épopée impériale. Napoléon Ier appelait le duc de Raguse *le roi-Marmont ;* après la lecture des *Mémoires*, il aurait dit *le dieu-Marmont.*

La *Revue de Paris* a justifié nos prévisions : elle a reparu ce mois-ci vigoureuse et élégante comme par le passé. Elle s'est même renforcée, pendant sa courte interruption, d'un écrivain de talent, M. Pelletan, qui rehaussera encore le niveau de sa rédaction, pourvu qu'il ne se livre pas trop à son goût immodéré pour la philosophie lyrique et nébuleuse.

Emile Vaïsse,
Avocat à la Cour impériale de Toulouse.

LETTRES PARISIENNES.

Sommaire.

Encore les candidats académiques. — La queue du Romantisme. — *France de Simiers.* — Le dernier Livre de M. Michelet. — *Le Cours familier de Littérature* de M. de Lamartine. — *La Fiammina.* — Les Ateliers de peinture. — Un avant-goût du prochain *Salon.*

A M. le Directeur de la Revue de l'Académie de Toulouse.

Paris, ce 20 mars 1857.

Monsieur,

La réception de M. de Falloux est fixée au samedi 28 mars, et l'élection du successeur de M. de Salvandy au mardi 31, en sorte que M. de Falloux pourra prendre part au vote. Voici la liste définitive des candidats : MM. Em. Augier, Victor de Laprade, le comte de Marcellus, Ph. Chasles et Th. Gautier. On parle aussi d'une autre candidature : l'Académie se déciderait, dit-on, à sortir enfin de sa vieille ornière traditionnelle; elle irait trouver ce grand poète national, qui s'intitule modestement le *Chansonnier* et qui a toujours été trop peu ambitieux pour faire les visites réglementaires. Elle vengerait ainsi noblement notre Béranger des injures que de vilaines gens ont eu le triste courage d'adresser à un vieillard, depuis longtemps silencieux au fond

de sa modeste retraite. Ce serait si beau et si invraisemblable, — surtout trois jours après la réception de M. de Falloux, — que nous n'osons accepter cette bonne nouvelle que sous bénéfice d'inventaire.

Ainsi que nous vous le disions le mois dernier, M. Em. Augier semble avoir des chances sérieuses. S'il obtient la majorité, l'auteur de la *Ciguë* jouira du privilége bien rare d'arriver jeune au maréchalat littéraire, car il entre à peine dans sa trente-septième année. On a trop dit que l'Académie française n'était qu'une sorte d'Hôtel des Invalides civils où les littérateurs fourbus venaient reposer leurs rhumatismes sur le velours d'Utrecht; c'est une plaisanterie usée à laquelle plusieurs Immortels, — M. de Lamartine et M. Scribe en tête, — donnent tous les jours d'éclatants démentis; quelques choix comme celui de M. Augier ne permettront plus qu'elle ose se produire désormais.

Du reste, à part M. de Marcellus, qui ne pourrait, que par une tolérance excessive, prendre place dans les derniers rangs de la littérature la plus honoraire, tous les candidats appartiennent au corps des gens de lettres militants, et aucun d'eux ne semble près de se reposer. Ces excellentes candidatures nous promettent une suite de bonnes nominations, — toujours à part M. de Marcellus, qui pourra peut-être un jour passer académicien comme comte, mais jamais comme écrivain.

Ce n'est pas aux lecteurs d'une *Revue Académique* qu'il est nécessaire d'énumérer les titres du laborieux professeur de littérature au Collége de France; c'est donc seulement pour mémoire que nous en dirons un mot. M. Chasles n'a pas, à beaucoup près, l'avantage d'être aussi jeune que M. Augier : né tout à la fin du dernier siècle, il fit, en Angleterre et en Allemagne, de longs séjours pendant lesquels il se familiarisa avec les littératures, si mal connues alors, de ces deux pays. D'innombrables articles, disséminés, depuis vingt-cinq ans, dans le *Journal des Débats*, la *Revue Britannique*, la *Revue des Deux-Mondes*, etc., etc., — articles recueillis aujourd'hui et formant environ une douzaine de volumes d'*Etudes* critiques recommandables, — font de M. Chasles un des écrivains qui ont le plus contribué à répandre en France la connaissance des littératures étrangères. Or, ce service n'est pas à dédaigner, car notre pays est celui où l'on étudie le moins les idiomes des nations voisines. Nous sommes les enfants gâtés du monde; chaque peuple apprend à parler notre langue qui deviendra peu à peu la langue universelle, et nous nous laissons faire, sans prendre la peine d'avancer d'un pas vers des gens si empressés de venir à nous. Outre sa chaire de littérature

étrangère, M. Chasles occupe une place de Conservateur à la bibliothèque Mazarine, en sorte qu'il n'est plus, pour ainsi dire, séparé de l'Académie que par une cloison. La candidature qu'il pose aujourd'hui ne peut manquer de réussir bientôt par droit de mitoyenneté, et MM. les trente-neuf pourraient faire plus mal que de choisir un écrivain qui, à force de talent, est parvenu à faire oublier ses malheureux prénoms d'Euphémion-Philarète.

Le poète lyonnais Victor de Laprade, lauréat de l'Institut, est, mieux encore que M. Chasles, un de ces hommes qu'on aimerait à voir obtenir les distinctions académiques. Du fond de sa province, sans camaraderie et sans avoir jamais pris part au mouvement de Paris, M. de Laprade a su se faire lire et, qui mieux est, se faire admirer. — Faire lire des vers, et des vers de province! quelle victoire! — Fils des Alpes, M. de Laprade a oublié ses lectures de collége en présence de la nature. Les paysages de convention, qui lui avaient été recommandés comme des modèles, ont révolté son âme sincère, et il s'est mis naïvement à peindre ce qu'il voyait, à rendre ce qu'il sentait. Il nous a dit les harmonies des cimes neigeuses, les murmures du vent dans le feuillage des grands chênes, le babillage de la source à travers les joncs, le tout entremêlé de récits touchants; et sur ces magnificences de la nature alpestre, il a répandu je ne sais quel parfum de philosophie allemande et de mysticisme chrétien d'une saveur tout originale. M. de Laprade occupe une belle place dans l'harmonieuse famille des poètes paysagistes; plus brillant et plus sonore que M. Auguste Brizeux, le barde des landes bretonnes, mais aussi plus nuageux que M. Joseph Autran, le poète limpide et lumineux de la Méditerranée.

M. Théophile Gautier, ce gros païen, n'est nullement un rêveur mystique, lui; mais c'est aussi un paysagiste du premier ordre. En prose comme en vers, M. Gautier se souvient toujours de son premier métier, la peinture; avec un bonheur, qui atteste une profonde étude de la langue, il saisit et rend toujours le côté pittoresque des objets, et il arrive, par la richesse de l'expression, par la justesse et le relief de l'épithète, à produire des effets qui semblent ne pouvoir être obtenus que par la palette. Il ne décrit pas, il peint. S'il vous entraîne à sa suite dans quelque lointain voyage d'artiste, il saura si merveilleusement traduire ses impressions, qu'en sortant de son livre vous croirez revenir d'Espagne, de Venise ou de Constantinople. Seulement, M. Gautier se laisse si bien aller au bonheur de contempler et de décrire les sites, les monuments,

les ruines, les musées, — descriptions dans lesquelles il est incomparable, — qu'il oublie trop de faire intervenir l'homme dans ses tableaux. Dans sa Venise, sa Turquie et son Espagne, il y a de tout, excepté des Espagnols, des Turcs et des Vénitiens, et si, par hasard, un *bonhomme* exceptionnel se montre au détour du chemin, soyez sûr qu'il va remplir uniquement, dans le livre, l'office des mannequins placés à la vitrine des marchands d'habits, et qu'il disparaîtra pour ne plus revenir, aussitôt qu'il aura fourni à l'auteur l'occasion de dessiner un costume bizarre ou caractéristique. Il semble que l'artiste, armé de son pinceau sans égal, se promène au milieu de déserts sans fin, et l'on songe, malgré soi, à ce qu'il écrivait, aux jours de sa jeunesse, dans la très-spirituelle préface des *Jeunes-France :* « Cette idée m'est venue maintes fois que j'étais seul au milieu de la création ; que le ciel, les astres, la terre, les maisons, les forêts, n'étaient que des décorations, des coulisses barbouillées à la brosse, que le mystérieux machiniste disposait autour de moi pour m'empêcher de voir les murs poudreux et pleins de toiles d'araignées de ce théâtre qu'on appelle le monde. » On le voit, M. Gautier n'a pas changé en vieillissant, et ce n'est pas, à nos yeux, le moindre de ses mérites.

Quoique, dans le livre que nous venons de citer, il ait un peu fait pour les romantiques de 1830 ce que l'auteur du *Don Quichotte* fit pour les chevaliers errants, M. Gautier fut lui-même un des croyants du Romantisme, et nous devons lui rendre cette justice qu'il est encore aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt-cinq ans. Décoré depuis longtemps ; nommé par les ministres membre de toutes les commissions qui, de près ou de loin, touchent aux questions artistiques ; chargé au *Moniteur* de la critique dramatique et de la critique d'art dans lesquelles il excelle ; devenu un personnage en quelque sorte officiel, M. Théophile Gautier n'a pas fait une concession à cette position brillante. Ses convictions sont tellement enracinées qu'il n'a voulu sacrifier, ni un seul de ses adjectifs *truculents,* ni une mèche de sa chevelure mérovingienne. Nous avons beaucoup de sympathie pour cette fidélité aux croyances du premier âge, et nous aimons de vieille date ce rare et spirituel écrivain, ce ciseleur minutieux de la phrase et de l'hémistiche, en qui la verdeur de l'adolescence et le style excessif de la jeunesse ont doublé, sans avaries, le cap terrible de la quarantième année. Nous vivons à une époque qui ne pèche ni par trop d'enthousiasme, ni par les juvéniles excès ; il se prépare en ce moment une génération de cri-

tiques plutôt que de poètes, et nous voyons, hélas! tous les jours, des jeunes gens de vingt ans trancher avec maturité les questions littéraires, et écrire avec une précocité de goût et une prudence de forme qui pourront bien devenir de la sécheresse plus tard. Aussi, en présence de ces sages enfants d'hier qui seront les hommes de demain, appuyons-nous de toutes nos forces, pour une des plus prochaines vacances, la candidature d'un poète éternellement jeune que l'on pourrait appeler le dernier des romantiques.

Nous devrions dire le dernier des romantiques de la bonne époque, car les écoles littéraires ont leur queue, comme les comètes, et nous assistons, en ce moment, à la lente et triste agonie de cette révolution qui semblait, il y a à peine un quart de siècle, venir révéler au monde les vérités d'un évangile poétique inconnu jusqu'alors. Les romantiques d'aujourd'hui ont pris le nom de *Réalistes*, et ils n'ont conservé que ce qu'il y avait de pire dans les doctrines de 1830, à savoir, cette agréable théorie formulée en six mots : « Le beau, c'est le laid. » Comme Platon, ils ont chassé les poètes de leur République, sous prétexte que les *Bourgeois de Molinchart* ne parlent pas ordinairement en vers, et que la rime manque de réalité. Il y a progrès, n'est-ce pas? et nous voici bien loin du lyrisme d'*Hernani*. La très-petite armée du Réalisme, on le sait, reconnaît pour généraux en chef : en peinture, l'auteur des *Casseurs de pierres*, M. Gustave Courbet, qui n'a pas d'égal pour reproduire, avec une affligeante exactitude, les gracieux habits noirs des maires de village du département du Doubs, sa patrie, et les opulentes formes rouges des filles de basse-cour; en littérature, M. Champfleury, qui a débuté par des pantomimes assez peu réelles, et qui maintenant écrit des contes et des biographies de saltimbanques, où il pousse trop souvent le réalisme jusqu'au solécisme inclusivement. Pauvre M. Champfleury, qui croit bonnement avoir découvert une Amérique, et qui, du haut de ses prétentions littéraires, ne se doute pas qu'il existe, sur le boulevard du Temple, un romancier plus réel, plus amusant et en même temps aussi peu grammatical que tous les Réalistes ensemble, sans qu'il soit plus fier pour cela : M. Paul de Kock!

Qu'êtes-vous devenus, beaux jours de 1830, beaux jours de Victor Hugo et d'Eugène Delacroix, où le Romantisme, à la recherche de son idéal, se jetait éperdûment dans toutes les témérités de la couleur et de la métaphore!

On compte pourtant encore quelques jeunes romantiques qui ont re-

fusé de se rallier à la petite église du Réalisme, par amour de la prosodie et du style imagé. Ceux-là continuent les traditions lyriques et enthousiastes du vieux Romantisme, mais en les outrant comme font tous les écrivains des époques de décadence. M. Paul de Saint-Victor, de la *Presse*, ce Théophile Gautier exagéré, et quelques rédacteurs de la *Revue de Paris* appartiennent à la coterie de ces romantiques attardés. Dans la poésie, M. Théodore de Banville, inventeur de l'*Ode funambulesque*, et M. Philoxène Boyer, son fidèle Achate, se livrent à des tours de force inouis de rhythme et de rime; le mot, le son viennent en première ligne; l'idée tâche de prendre ensuite une petite place, s'il en reste, — *verba et voces*. — Au théâtre, MM. Paul Meurice, Victor Séjour et Ferdinand Dugué donnent, de temps en temps, aux scènes des Boulevards, de gros drames ennuyeux et montés sur des échasses, lesquels ne manquent pas de nous faire regretter amèrement les bons mélodrames sans prétention du père Guilbert de Pixérécourt, ce laborieux bibliophile qui a trouvé le moyen de confectionner une centaine de pièces en trois actes et *à grand spectacle*, à ses moments perdus.

M. Ferdinand Dugué, que nous nommions tout à l'heure, vient d'aggraver ses torts habituels en mettant en vers, — et, qui pis est, en vers médiocres et ampoulés, — une des lourdes machines qu'il a coutume de charpenter. C'est à l'Odéon que *France de Simiers* s'est montrée au grand jour de la rampe, et nous avons vu défiler devant nous, en les saluant au passage, nos anciennes connaissances, les vieilles audaces de 1830, lesquelles, pour emprunter une expression à l'argot des coulisses, ne sont plus, depuis longtemps, que des *rengaines* usées. Après *Hernani* et le *Roi s'amuse*, ces beaux drames d'un grand poète, M. Dugué a eu l'inconcevable outrecuidance de remettre à la scène Charles-Quint et François Ier, se disputant, non pas, comme on pourrait le croire, la couronne impériale, mais bien le cœur d'une demoiselle France de Simiers, dont l'innocence courrait de grands dangers sans l'intervention, aussi providentielle qu'invraisemblable, de Benvenuto Cellini, le ciseleur florentin. L'auteur, qui a obtenu parfois de très-grands succès devant le parterre illettré des boulevards, a dû comprendre que le public délicat des théâtres impériaux ne voulait plus de ces interminables romans de cape et d'épée, dits drames historiques; qu'on en avait assez des toques à plumes, des pourpoints à crevés, des dagues de Tolède et de toute la friperie de ce pseudo-Moyen-Age et de cette Renaissance apocryphe dont on était déjà bien fatigué au temps des *Burgraves*. M. Dugué a pu faire

de sérieuses réflexions en voyant rire les spectateurs, chaque fois que paraissaient ces deux personnages que Victor Hugo, Casimir Delavigne et Scribe ont rendus désormais impossibles au théâtre, Charles-Quint, le profond politique à barbe rouge, et François Ier, *ce grand garçon qui gâta tout*, comme dit M. Michelet dans son dernier livre.

La Ligue et Henri IV, tel est le titre de ce dernier livre de M. Michelet, écrivain entraînant, qui nous semble être autant un poète qu'un historien, autant un voyant qu'un poète. Si vous demandez un récit méthodique et détaillé des faits, adressez-vous ailleurs; M. Michelet écrit l'histoire pour ceux qui la savent et vous ne trouverez chez lui que ce qui manque chez les autres historiens : la petite cause découverte d'un grand effet; le petit effet deviné d'une grande cause; le tableau saisissant; le mot caractéristique; le rapprochement ingénieux qui en disent plus sur un homme et qui font souvent mieux comprendre une époque que vingt pages de considérations laborieuses. C'est de l'histoire *à côté*, une sorte d'école buissonnière charmante et pleine de rencontres inattendues à travers les âges. On se laisse emporter par l'enthousiasme de ce brillant esprit et de ce cœur ému, et, lorsqu'on ferme le livre, on est tout étonné de se sentir plus instruit et d'y voir plus clair à travers les ténèbres d'une foule de faits que l'auteur semble avoir à peine indiqués. Notre intention était d'étudier la manière si éclatante et si originale de M. Michelet, mais le dernier numéro de votre *Revue* nous apporte un remarquable travail de M. Emile Vaïsse, qui nous interdit de revenir sur ce sujet.

M. Vaïsse ne nous permet pas davantage de dire notre mot sur le *Cours familier* de M. de Lamartine, ce poète qui traite l'histoire littéraire comme M. Michelet l'histoire de France. Le croirait-on? nous avons vu des abonnés à ce *Cours* qui pensaient naïvement que l'auteur des *Méditations* allait refaire M. de Laharpe et *jugeoter* chronologiquement la prose et les vers! Bonnes gens! Laissez-le errer au caprice de ses lectures et de ses souvenirs comme un grand poète qu'il est; laissez-le, franchissant l'espace et le temps sur les ailes de l'inspiration, passer du *Mahabarata* à Racine et de la *Bible* à Victor Hugo, et vous serez éblouis de son rayonnement! Il évoquera les scènes de sa vie; il nous conduira à une représentation de Talma; il nous admettra à ses promenades intimes avec Béranger; il fera poser devant nous tous les grands hommes qu'il a vus de près; il trouvera pour nous de ces récits touchants où son cœur semble se fondre; en un mot, il nous donnera, non

pas tout-à-fait peut-être un *Cours de Littérature*, mais des *Confidences* littéraires, ce que nous aimons bien mieux. — Nous remercions M. Vaïsse des bonnes paroles qu'il adresse à M. de Lamartine, au moment où le poète, qui a fait l'enchantement de notre jeunesse, éprouve si amèrement qu'un grand homme ne peut sauver sa patrie sans donner envie aux mauvais cœurs d'écrire son nom sur des coquilles d'huîtres.

Si certains journaux se sont montrés injustes et cruels — nous devrions dire ingrats — envers le glorieux vétéran qui chanta *Jocelyn*, en revanche les feuilletons entonnent un concert d'éloges unanimes en l'honneur d'un nouveau venu, inconnu hier, célèbre aujourd'hui, M. Mario Uchard, qui vient d'obtenir un très-grand succès à la Comédie française. L'auteur de la *Fiammina* a eu l'inappréciable bonheur de trouver une idée neuve. Une jeune femme a abandonné son mari et son fils pour se jeter dans cette vie de triomphes et de galanteries que mènent trop souvent ces reines de théâtre qu'on nomme des *étoiles*. Bien des années se sont passées depuis; le fils a atteint sa vingtième année; croyant à la mort de sa mère, il va faire un mariage selon son cœur, quand tout-à-coup la maison de celle qu'il aime lui est interdite; on ne veut pas pour gendre le fils de la Fiammina. Tout le drame est là. Le fils et l'époux délaissés mis en présence de la femme coupable, le jeune homme face à face avec l'amant de sa mère; les remords de la Fiammina, qui jadis a abandonné sans hésiter son enfant au berceau, et qui se sent mère pour la première fois en présence de ce beau jeune homme demandant compte de son bonheur; telles sont les situations de la pièce nouvelle, et ces éléments ont fourni à M. Uchard des scènes émouvantes et pathétiques qui ont constamment tenu le public sous le charme. Aussi, des applaudissements chaleureux ont-ils salué le nom du nouvel auteur.

La comédie, ou plutôt le drame de M. Uchard s'ouvre dans l'atelier d'un artiste, comme *la Diane de Lys* de M. Dumas fils, comme la *Pierre de Touche* de MM. Augier et Sandeau, comme..... tant de pièces que nous pourrions énumérer et au nombre desquelles nous aurions le droit de compter les *Filles de Marbre* de M. Barrière, dont le Prologue se passe à Athènes chez Phidias. A une époque où il est presque impossible de côtoyer deux personnes arrêtées ensemble sans saisir à la volée ces mots poétiques : « Mille louis, cent mille francs, un million, » il est facile de s'expliquer la prédilection des poètes pour les ateliers de peinture, ce dernier asile du travail désintéressé, de la libre

causerie et de l'esprit de conversation, banni de tant de salons par le whist, les *Lanciers* et la question d'argent.

Pour notre compte, nous avons toujours aimé les ateliers de peinture, et, ces jours-ci, nous nous en sommes donné à cœur joie, un peu à votre intention, Monsieur, beaucoup aussi pour notre propre plaisir. Les travaux artistiques sont en pleine activité à cette heure, en vue du prochain *Salon*. Il nous a été permis d'admirer un certain nombre de tableaux terminés ou près de l'être, et nous avons recueilli pêle-mêlement de nouvelles, desquelles il résulte que l'Exposition de 1857 promet de satisfaire les juges les plus exigeants, ce qui n'est pas une petite affaire, après les splendeurs de l'Exposition universelle. Voici à peu près ce que nous savons des ouvrages qui doivent orner, au mois de juin, le Palais de l'Industrie élevé au rang de Palais des Beaux-Arts.

M. Gérôme enverra quatre toiles : *Le Roi Candaule, le Colosse de Memnon, la Prière Orientale* et une *Vue des Bords du Nil ;* on verra que le jeune artiste a grandement mis à profit le voyage qu'il fit, l'an passé, en Egypte. — M. Couture termine une grande toile officielle : *Le Baptême du Prince Impérial.* — M. Yvon vient d'achever une admirable *Prise de Malakoff.* On sait que la Russie appartient depuis longtemps à M. Yvon, dont le nom semble prédestiné à la peinture moscovite, et l'on n'a pas oublié *le Maréchal Ney pendant la retraite de Russie*, cette superbe et navrante page historique qui obtint un si légitime succès à l'Exposition universelle. — Si la Russie est le domaine de M. Yvon, M. Louis Duveau règne sur la Bretagne et par droit de conquête et par droit de naissance, car il a vu le jour à Saint-Malo. Cet excellent élève de M. Léon Cogniet met la dernière main à une très-remarquable composition : *Un prêtre Breton portant le viatique dans la campagne, par un temps d'orage.* — Un autre élève de M. Cogniet, M. Hillemacher, enverra : une *Sainte-Famille dans l'atelier de Saint-Joseph*, charmant tableau où l'artiste a su rajeunir, de la façon la plus heureuse, un sujet qu'il semble impossible d'aborder sans tomber dans le lieu commun ; *la Préface de Gil-Blas, une Mère jouant avec son enfant* et la *Partie de Whist*, digne pendant du *Quatuor d'amateurs* que la lithographie a popularisé ; — M. Alphonse Leveau, également élève de M. Cogniet, prépare une *Annonciation*, grande toile pleine de brillantes qualités, l'*Orpheline de Biarritz* et *la Leçon de pêche*, ravissant tableau de chevalet où l'auteur a mis la même conscience d'exécution que dans ses grandes compositions ; — M. Caraud exposera plusieurs *Scènes d'Intérieur*

style Louis XV; et *Marie-Antoinette à Trianon ;* — M. Robert-Fleury : *Charles-Quint à Saint-Just, au moment où il reçoit une lettre de Philippe II,* tableau merveilleux destiné à un grand succès; — M. Charles Muller : *Marie-Antoinette disant le bénédicité devant sa modeste table dans la prison du Temple ;* peut-être aussi le pendant : *Marie-Antoinette à Trianon,* — M. Chavet : *une Partie de Billard ;* — M. Barrias : *une Bataille de Crimée ;* — M. Marchal : *Le Jour de fête ;* — M. Armand Leleux : des *Intérieurs ;* — M. Adolphe Leleux : *un Marché aux Bestiaux ;* — M. Joseph Stevens : des *Etudes d'Animaux ;* — M. Fouongne : *un Enterrement de Trappiste* et *la Marchande de violettes ;* — M. Millais : des *Paysans ;* — M. Jules Richomme : plusieurs *Sujets de Sainteté ;* — Mlle Donisiot : *des Portraits et des Miniatures ;* — M. Edouard Frère : un *Intérieur Breton ;* — M. Chaplin : des *Portraits* et deux trumeaux : *Le Printemps* et *la Petite Dormeuse ;* — M. Veyrassat : *Moissonneurs et Glaneuses ;* — M. Hédouin : des *Eaux-fortes* et quatre tableaux : *Pêche, Moisson, Chasse, Horticulture ;* — M. Daubigny : quatre tableaux, entre autres *une Allée de pommiers en fleur au mois d'avril ;* — enfin, M. Courbet : *une Jeune fille gardant des porcs.* Nous avons dit plus haut combien M. Courbet mettait de poésie et de distinction dans ses toiles; aussi, dans les ateliers où l'on rend justice à son agréable talent, a-t-on déjà baptisé sa composition nouvelle : *La vierge aux Cochons.*

M. Delacroix est, dit-on, souffrant, et il manquera peut-être à l'appel; M. Gleyre, le poétique auteur des *Illusions perdues,* n'exposera pas non plus. Mais M. Ingres enverra, on l'espère, *La Source,* cette charmante étude de jeune fille, si justement admirée au dernier bal de M. le comte Duchâtel, et dont les gracieux contours rappellent la *Vénus Anadyomène,* un des chefs-d'œuvre du maître. Probablement aussi nous verrons au *Salon* la *Sainte-Germaine de Pibrac* que M. Ingres destine à Montauban, son pays natal, riche déjà du célèbre *Vœu de Louis XIII.*

Heureuses les villes qui donnent le jour à de grands artistes! Avignon, d'où sont sortis les Vernet, possède les esquisses au crayon des *Ports de France* de Joseph, deux toiles de Carle et deux *Mazeppa aux Loups* d'Horace, sans compter une foule de gravures reproduisant les meilleurs ouvrages de cette illustre dynastie; et ce n'est pas sans intérêt que l'on voit, à côté des compositions de ces trois célèbres artistes, deux panneaux de voiture, décorés par le premier des Vernet, le père de Joseph, qui était tout simplement peintre en armoiries à Avignon. Nîmes pré-

sente avec orgueil la *Locuste* de Sigalon. Saint-Quentin vient de construire un musée pour loger dignement la splendide collection de portraits et d'études que lui a léguée le fameux Maurice-Quentin Delatour, le roi du pastel. Angers a rempli toute une immense galerie avec les reproductions en plâtre de l'*Œuvre* complet du statuaire David. — En revanche, Marseille ne peut montrer qu'un écusson royal et un bas-relief — deux perles, il est vrai — de son glorieux fils Pierre Puget. Marseille est punie de n'avoir pas su comprendre son grand sculpteur et d'avoir refusé du marbre à celui qui devait mériter le surnom de Michel-Ange de la France.

Agréez, etc.

***

Pour extrait :

Le Directeur de la Revue,

F. Lacointa.

POÉSIE (1).

La marraine magnifique.

« Hélas! ma pauvre Madeleine,
J'ai couru tous les environs;
Je n'ai pu trouver de marraine,
Et ne sais comment nous ferons.

» Au nouveau-né que Dieu nous donne
Nul n'a craint de porter malheur
En lui refusant cette aumône :
La pauvreté fait donc bien peur?

» Et cependant, tout à l'église
Pour le baptême est préparé.
Faut-il que l'heure en soit remise?
Que dira notre bon curé? »

Mais, tandis que l'on se lamente,
Une dame, le front voilé,
La robe jusqu'aux pieds tombante,
S'offre à ce couple désolé.

— « Dites-nous, bonne demoiselle,
Qui peut vous amener ici? »
— « Pour votre enfant, répondit-elle,
Soyez désormais sans souci :

(1) Voir plus haut, page 174, l'étude sur Jean Reboul, par M. V. Duret.

» Je viens pour être sa marraine,
Et je vous jure, sur ma foi,
Que, par ma grâce souveraine,
Il sera plus heureux qu'un roi.

» Au lieu d'une pauvre chaumière,
Il habitera des palais,
Dont le soleil et sa lumière
Ne sont que de pâles reflets.

» Et, dans cette magnificence,
Loin de vous rester étranger,
Il brûlera d'impatience
De vous la faire partager. »

— « Quoi ! l'enfant qui nous vient de naître
Doit avoir un pareil destin ?
Hélas ! nous n'osions lui promettre
Que l'indigence et que la faim.

» Quelle puissance est donc la vôtre ?
Êtes-vous ange ou bien démon ? »
— « Je ne suis ni l'une ni l'autre ;
Mais plus tard vous saurez mon nom. »

— « Eh bien ! s'il faut que l'on vous croie,
Si, pour nous tirer d'embarras,
Le ciel près de nous vous envoie,
Prenez notre fils dans vos bras. »

Sur les marches du baptistère,
L'enfant est aussitôt porté ;
Mais de l'onde qui régénère
Dès que son front est humecté,

Au jour qu'il connaissait à peine
Il clot la paupière et s'endort.
Elle avait dit vrai, la marraine ;
Car la marraine était la mort.

Jean Reboul.

BEAUX-ARTS.

De la Céramique. — Etablissement de MM. Virebent frères.

S'il est vrai que le département de la Haute-Garonne est un de ceux où l'industrie n'a pris qu'un médiocre développement, il est également vrai que ce département n'est pas resté complètement en arrière, et qu'il possède plusieurs fabriques dont les produits remarquables ont attiré depuis longtemps l'attention des hommes spéciaux.

Nous avons cru faire une chose utile en signalant dans cette courte notice les progrès qu'a faits dans notre contrée la fabrication des pâtes céramiques.

Les poteries grossières que l'on prépare sur divers points du département de la Haute-Garonne, ne présentent aucune particularité digne d'être signalée. Ces produits, dont la forme est le plus souvent bien loin d'être irréprochable, sont livrés à des prix trop bas pour qu'on puisse exiger de ceux qui les fournissent au commerce une fabrication plus perfectionnée.

Il est peu de localités où la fabrication des briques ait acquis une importance aussi grande qu'aux environs de Toulouse. Le prix élevé de la pierre à bâtir ayant restreint son emploi, il a fallu recourir à des matériaux moins coûteux. Ceci explique en même temps l'accroissement continuel du nombre de briqueteries dans les environs de notre ville, et l'aspect peu monumental de nos constructions dans lesquelles la pierre fait presque toujours défaut.

On trouve sur une multitude de points dans le département de la Haute-Garonne des mélanges d'argile et de sable qui semblent avoir été

préparés tout exprès pour la confection des briques; cette circonstance avantageuse, en ce sens qu'elle permet aux fabricants de livrer les briques à bas prix, a cependant exercé une influence fâcheuse sur la qualité même des briques ; car elle a répandu l'habitude d'employer la terre telle qu'on la trouve et sans lui faire subir les préparations auxquelles on la soumet dans des contrées moins favorisées, où l'on façonne, avec une matière première moins avantageuse, des briques de plus belle qualité que les nôtres.

Disons pourtant qu'il n'en est pas partout ainsi, et qu'on fait, même aux environs de Toulouse, des briques remarquables par la finesse de leur grain, la dureté de leur surface et la régularité de leur forme.

L'usage de tailler la brique destinée à faire partie de divers ornements qui décorent la façade des maisons, est depuis longtemps répandu dans notre ville. Cet usage n'est pas sans inconvénient; en effet, les briques offrent toujours à leur surface une croûte plus dure et plus résistante que la pâte intérieure, et les parties de la brique, ainsi dépouillées de cette couche dure et protectrice, étant précisément celles qui sont exposées à l'action de l'air, de l'eau et des variations de température, la solidité des ornements en brique taillée se trouve considérablement amoindrie.

En 1831, MM. Virebent frères eurent l'heureuse idée de fonder, aux portes de Toulouse, à Miremont, un bel établissement dans lequel ils fabriquent encore aujourd'hui des briques d'une excellente qualité, auxquelles ils donnent par le moulage, avant la cuisson, les formes qu'on l'habitude de leur donner au moyen du ciseau. Ces briques n'étant pas dépouillées de leur couche superficielle, offrent une grande solidité; leur emploi procure, d'ailleurs, une véritable économie.

Une commission choisie au sein de l'Académie des Sciences, constata que les briques de MM. Virebent offraient une résistance à l'écrasement bien supérieure à celle des briques ordinaires.

Malheureusement ces utiles innovations n'ont pas obtenu tout le succès que leurs auteurs avaient le droit d'espérer.

L'établissement de Miremont ne se distingue pas seulement par la bonne qualité de ses briques, il offre un degré d'intérêt beaucoup plus considérable sous d'autres rapports. On y fabrique, en effet, au moyen de procédés aussi simples qu'ingénieux, des ornements en terre cuite qui possèdent une couleur analogue à celle de la pierre, une dureté considérable, une grande résistance à l'action des agents atmosphériques, en

un mot, toutes les qualités qu'on recherche dans les objets destinés à orner, soit l'extérieur, soit l'intérieur des édifices.

Ces habiles industriels ont, d'ailleurs, trouvé le moyen d'opérer avec une grande économie, tout en produisant des objets d'une grande beauté sous le rapport de la forme, de la couleur, de la finesse, du grain, etc.

Leur procédé, dont nous empruntons la description à l'ouvrage de M. Brogniart (1), consiste « à préparer avec une pâte argileuse, blanche, fine, solide, sous un ou deux centimètres d'épaisseur, toute la croûte extérieure et visible des modillons, entablements, corniches, bas-reliefs, cariatides, qui doivent être placés dans un bâtiment; ils renforcent cette croûte mince, tandis qu'elle est encore molle, d'une pâte argileuse, rougeâtre, plus grossière et d'un prix bien plus bas. Or, c'est ici qu'est la difficulté; il faut qu'ils composent cette seconde masse, cette pâte de doublure, de manière qu'elle ait, tant à la dessiccation qu'à la cuisson, la même retraite que la croûte. Sans cette condition, on conçoit qu'il y aurait séparation des deux pâtes ou au moins déchirement.

« La plupart des bâtiments de la ville de Toulouse et de plusieurs villes des environs sont enrichis de ces sculptures en plastiques *plus solides* et surtout à bien plus bas prix que si elles eussent été en pierre. »

Mais ces moyens de fabrication, dont l'originalité est incontestable, ne constituent pas ce qu'il y a de plus remarquable dans l'établissement de MM. Virebent.

Le principal mérite, le vrai mérite de ces habiles artistes, consiste à avoir apporté un soin scrupuleux dans le choix de leurs modèles, à s'être fait une loi de rechercher et d'imiter ceux qui sont le plus estimés sous le rapport de la pureté des formes et de l'harmonie dans les proportions; aussi la salle d'exposition de leurs produits est-elle un véritable musée qui réunit aux chefs-d'œuvre de l'art statuaire les types les mieux caractérisés de l'ornementation architecturale des divers styles et des diverses époques.

Nulle part le moulage de l'argile n'a été porté à un plus haut degré de perfection que chez MM. Virebent. Qu'on n'aille pas croire que nous traduisons seulement ici nos impressions personnelles ; le passage suivant, que nous empruntons à l'ouvrage de M. Brogniart (2), prouvera que nous n'avons rien exagéré :

(1) *Traité des arts céramiques*, t. I, p. 311.
(2) *Traité des arts céramiques*, t. I, p. 311.

« Une des plus remarquables pièces de plastique moderne que je puisse citer est une copie du groupe du Christ au tombeau, monument du quinzième siècle qui se voit au château de Biron (Dordogne), et qui, composée de sept figures de 1 mètre 7 décimètres, de celle du Christ, du tombeau avec un riche soubassement, ayant en tout 3 mètres 3 décimètres de largeur, a été exécutée en terre cuite d'un blanc un peu jaunâtre dans la fabrique de MM. Virebent frères, à Toulouse. »

MM. Virebent ne se contentent pas toujours d'imiter ainsi les œuvres des meilleurs sculpteurs, ils exécutent aussi des œuvres qui leur sont propres. Des artistes d'un haut mérite attachés à leur établissement façonnent, soit sur le vu des dessins qu'on leur fournit, soit sous leur propre inspiration, des œuvres originales qui sont loin d'être sans valeur.

Ce qui prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire combien le mérite des produits de cette belle fabrique est apprécié partout, c'est, d'une part, le nombre considérable de récompenses qui ont été décernées à MM. Virebent, et, d'autre part, le soin qu'ont pris les directeurs des principaux musées de faire figurer dans leurs collections quelques-unes des pièces sorties de l'établissement de Miremont.

MM. Virebent ont obtenu une médaille de première classe à l'Exposition universelle de Londres, et les objets exposés par eux ont été achetés par la commission pour figurer dans le musée des Beaux-Arts. Les commissaires ont déclaré dans le rapport que le grès de Toulouse était la première *terra cota* du monde.

Le musée de Sèvres possède un bas-relief du tombeau de Biron et diverses autres pièces sorties de la fabrique de MM. Virebent.

Diverses récompenses ont aussi été décernées à ces habiles industriels par la société d'encouragement, par les jurys des expositions de Paris et de presque toutes les grandes villes de province.

Les perfectionnements apportés par MM. Virebent à la partie de la Céramique ont été à l'Institut l'objet d'un rapport des plus favorables. Enfin, le conseil des bâtiments civils a recommandé l'emploi des objets sortis de leur fabrique.

Ce que nous venons de dire est plus que suffisant pour montrer à quel haut degré de perfection a été portée par MM. Virebent la préparation des ornements en terre cuite, et pourtant nous ne terminerons pas cet article, sans rappeler qu'on s'est ému en Allemagne et en Angleterre de la beauté et de la variété des objets qu'on peut obtenir par les pro-

cédés de ces honorables artistes. Une commission fut envoyée, il y a quelques années, de Stuttgard à Toulouse pour prendre sur la fabrique de Miremont tous les renseignements nécessaires à l'établissement d'une fabrique pareille.

Tous ceux qui ont visité l'Exposition universelle à Paris ont pu comparer les objets en terre cuite exposés par MM. Virebent avec ceux des autres fabriques, et ils ont pu constater sans peine la supériorité de nos produits. Parmi les pièces exposées, se trouvait un autel d'une dimension considérable, orné de statues et de petites figurines, dont la plupart étaient d'une délicatesse exquise ; l'œil le plus exercé eût trouvé avec peine quelques défauts dans ce magnifique *spécimen* de l'industrie toulousaine. Nous serions injustes si nous ne disions pas ici que toutes les statues qui ornaient cet autel avaient été façonnées par un artiste aussi modeste qu'habile, M. Charles Rouède, dont nous serions heureux de faire ressortir le mérite, si nous n'avions pas à craindre que l'étroite amitié qui nous lie à lui ne pût faire considérer nos éloges comme suspects.

Nous croyons avoir donné une idée exacte de l'état de perfection auquel est parvenue chez nous la fabrication des objets en terre cuite sous l'impulsion et grâce à l'énergie, à la persévérance et à la haute intelligence de MM. Virebent. Ces artistes habiles ont vivement contribué à introduire le bon goût dans un genre de fabrication d'où il semblait avoir été banni. Pour arriver à ce résultat, il ne suffisait pas d'une grande énergie et de beaucoup de persévérance, il fallait aussi un mérite réel, un goût sûr et éprouvé ; or, c'est ce que possèdent incontestablement MM. Virebent ; c'est surtout ce que possédait au plus haut degré l'un des chefs de cette importante maison, qu'une mort prématurée vient de ravir à ses nombreux amis, M. Auguste Virebent, qui n'était pas seulement un architecte distingué, mais aussi un artiste du plus grand mérite, dont la haute intelligence et le bon goût avaient contribué beaucoup à porter l'industrie de la terre cuite au degré de perfection qu'elle a atteint entre les mains de MM. Virebent.

Nous signalerons aussi comme digne d'attention la fabrique d'objets en terre cuite fondée à la Pujade, sous le nom de fabrique des ouvriers réunis. Ce bel établissement, sans avoir encore atteint le degré de perfection de celui de MM. Virebent, fournit au commerce des produits d'un bas prix et d'une excellente qualité.

FILHOL,
Professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Des invasions en Espagne (*Suite*) (1).

X.

CAMPAGNES DE MARCIUS ET DE NÉRON. — LES PIERRES-NOIRES.

Après le désastre des deux Scipions, le découragement s'était mis dans l'armée romaine. Privés de généraux habiles, abattus par la défaite, les légionnaires ne voyaient pas sans effroi, d'un côté le voisinage de trois armées ennemies qui les menaçaient, de l'autre la froideur croissante des indigènes. Car telle avait toujours été la politique des Espagnols, si l'on peut donner le nom de politique à ce qui manquait totalement de prévoyance et de sagesse. A cause de leurs divisions et de leurs guerres particulières, ne pouvant pas former un corps de nation assez redoutable pour refouler les deux invasions contraires qui se disputaient le pays, ils se mettaient du parti des vainqueurs, et passaient d'un camp à l'autre avec la plus singulière facilité. Avant la mort des Scipions, l'Espagne entière paraissait romaine; le lendemain, elle fut toute carthaginoise. Cette versatilité n'est pas sans doute fort honorable pour un peuple qui a donné si souvent des preuves de son énergie et de

(1) Voir les articles précédents, tome III de *la Revue*, p. 42, 205, 297.

ı valeur; mais elle s'explique par le désir de faire cesser les maux ıns nombre qui pesaient sur l'Espagne depuis le commencement de la ıtte. Qu'on se figure, en effet, la position d'une malheureuse contrée ù deux armées étrangères viennent combattre en champ clos, et tout ésvaster sur leur passage. L'important pour les Espagnols était que l'un es ennemis fût écrasé, n'importe lequel, romain ou carthaginois. Par ur bonté, par leur bienveillance, et surtout par cet art merveilleux de ı concilier l'affection des peuples, les deux Scipions étaient parvenus à ı faire aimer des indigènes; à leur mort, on les regretta; mais tout lien t rompu entre Espagnols et Romains, tant les individualités exercent influence sur les évènements.

C'en était fait des légions, si un homme providentiel n'était sorti de ır sein pour les sauver. Un simple chevalier très-jeune, du nom de arcius, se mit à la tête des vaincus, les rallia, leur donna du courage r son exemple, et ranima seul la confiance des troupes si terrible-ent ébranlées. Les bataillons épars furent rassemblés derrière l'Ebre et rent le temps de se fortifier en attendant l'ennemi. Celui-ci ne tarda s à paraître. Asdrubal et Magon, brûlant d'anéantir les derniers ıbris de l'armée romaine et d'assurer définitivement la domination car-aginoise dans la contrée, s'empressèrent de passer le fleuve et mar-ıèrent contre les Romains. Marcius venait d'être acclamé *Imperator*. Par s savantes dispositions, il isola les deux corps d'armée, et, dans l'espace ıne nuit et d'un jour, les battit l'un après l'autre, et pilla leurs camps. ente-sept mille Carthaginois restèrent sur le champ de bataille dans tte grande journée, éclatante revanche de la défaite des Scipions. ix-huit cent trente officiers ou soldats furent faits prisonniers, et ırmi le riche butin qui tomba au pouvoir des vainqueurs, on trouva un ıuclier d'argent à l'effigie d'Asdrubal Barca. Ce glorieux trophée fut ıvoyé à Rome où il ne fut pas le moindre ornement de la pompe iomphale. Ce brillant succès ouvrit la voie à de nouvelles victoires, et entôt à une réserve respectueuse de la part des Carthaginois. Les lignes ı l'Ebre, derrière lesquelles les légions étaient comme emprisonnées, ıvinrent libres, et Asdrubal opéra même sa retraite vers le sud de la éninsule. A cette époque les peuples espagnols, fatigués sans doute une lutte dont on ne pouvait guère prévoir l'issue, paraissent n'avoir ris aucune part active à la guerre. S'ils eussent arrêté une résolution ımmune, leur épée aurait emporté la balance; mais comme toujours s flottèrent dans l'indécision.

Cependant le désastre des Scipions avait produit à Rome une impression profonde. Ce nouveau malheur, ajouté à ceux de la guerre d'Italie, affectait vivement le sénat et les citoyens. D'ailleurs, on ne pouvait considérer sans amertume la perte d'une province dont la possession semblait promettre tant de richesses à la République. On avait aussi à cœur la guerre d'Espagne que celle dont le drame s'agitait aux portes mêmes de Rome. Aussi la nouvelle des triomphes inespérés de Marcius y fut-elle accueillie avec une joie universelle. On porta aux nues ce jeune chevalier, le sauveur des légions, qui à lui seul avait battu deux armées et pillé deux camps. Pour seconder cet heureux retour de la fortune, le sénat résolut d'envoyer de prompts secours. En même temps, ne voulant pas laisser prendre aux troupes la dangereuse habitude d'élire elles-mêmes leur général, il désigna un nouveau chef, Claudius Néron, le futur vainqueur d'Asdrubal à la bataille du Métaure.

Néron s'embarqua à Pouzzoles avec deux mille fantassins, dont la moitié lui était fournie par les villes latines, et onze cents cavaliers. Il vint descendre à Tarragone, non loin du théâtre des dernières hostilités, et y fit de grands préparatifs de défense. Ses vaisseaux mis à sec furent établis en lieu de sûreté; et des armes furent données aux marins alliés de la côte pour s'opposer aux attaques navales. Ensuite Néron reçut le commandement des mains du brave Marcius.

Avec ces nouveaux renforts la guerre continua sans qu'il se fît rien de bien mémorable. Dans ce pays, coupé de montagnes et profondément raviné, où les grandes opérations stratégiques sont impossibles, surtout à des forces restreintes comme celles du général romain, la lutte n'offre qu'une suite monotone de combats d'avant-postes, d'escarmouches sans importance, d'embuscades au coin des bois, de trahisons et de surprises.

Toutefois les troupes romaines gagnaient du terrain. A la suite de marches longues et périlleuses sur un sol accidenté comme celui de l'Espagne, le siége de la lutte se trouvait transporté bien loin de l'Ebre, à l'est de la vallée du Guadalquivir, et non loin des sources de ce fleuve. Ainsi les Carthaginois, malgré tout l'éclat de leurs victoires, se trouvaient momentanément rejetés dans la Bétique. Tout le nord, le centre et l'est de l'Espagne leur échappaient. Un jour même, Néron put se flatter de l'espoir de terminer à lui seul ce formidable duel qui durait depuis tant d'années, mais la ruse punique déjoua ses projets.

Après de fausses manœuvres, Asdrubal s'était laissé enfermer avec toutes

ses troupes dans une vallée étroite, le défilé des *Pierres-Noires*, situé non loin de Castulon (Cassona la Veja). Postés sur les hauteurs et aux deux entrées du passage, les Romains pouvaient bloquer le campement carthaginois sans qu'il s'en échappât un seul homme. Les choses en étaient là quand un parlementaire se présente aux avant-postes romains. Introduit devant le général, il déclare au nom de son maître qu'Asdrubal promet d'évacuer l'Espagne, s'il est permis à ses troupes de se retirer. Le lendemain, le rusé Carthaginois demande une entrevue. On discute longuement les détails de la capitulation; les pourparlers se prolongent, et la nuit vient sans qu'on ait pu rien conclure. La séance est remise aux jours suivants. Cependant, à la faveur des ténèbres, s'échappait déjà, sans éveiller les soupçons des Romains, une partie de l'armée punique avec ses bagages et le matériel le plus incommode. Ce manége dure plusieurs jours, et chaque nuit de nouvelles troupes se sauvent du défilé. Néron ne se doute de rien. Enfin, une matinée, il s'élève un épais brouillard. Les bois, les montagnes, les ravins sont enveloppés dans un nuage; les sentinelles ne peuvent rien distinguer à vingt pas. Asdrubal expédie aux Romains un émissaire. « C'est, dit-il, jour de fête pour les » Carthaginois; il ne leur est pas permis de s'occuper de choses profa- » nes; le général demande que la conférence soit renvoyée à demain. » On l'accorde sans peine, et Asdrubal disparaît avec tous ses éléphants et sa cavalerie. Vers la quatrième heure, le soleil, dissipant le brouillard, découvrit la vallée, et montra aux légions stupéfaites le camp des Carthaginois complètement désert. De cette nombreuse armée, naguère captive entre ces roches, il ne restait pas un seul homme.

Dans sa colère, Néron se mit à battre le pays et courut à la poursuite d'Asdrubal; mais il ne put l'atteindre. D'ailleurs, ses troupes s'affaiblissaient. La guerre, les maladies, l'influence du climat les décimaient sans pitié. Il fallut regagner le nord de la Péninsule, et les armées romaines se trouvèrent de nouveau comme prisonnières dans les vallons des Pyrénées.

Heureusement arrivait de Rome un général de vingt-quatre ans, le descendant et le futur vengeur des Scipions, Publius Scipio. Tandis que sur le forum la foule muette cherchait avec stupeur un chef pour les troupes d'Espagne, il s'était hardiment présenté et avait réuni sans peine tous les suffrages. On lui donna une douzaine de mille hommes et trente vaisseaux. Cette armée, qui portait l'espérance de Rome, prit la mer aux bouches du Tibre. Débarqué, comme son père, dans la ville grecque

d'Empories, il marche sur Tarragone, y réunit ses alliés, les charme tous par sa jeunesse, sa figure martiale, son affabilité et ses merveilleux artifices. Trois corps d'armée carthaginois occupaient l'Espagne; Asdrubal, fils de Giscon, était campé chez les Lusitaniens, à l'embouchure du Tage; l'autre Asdrubal assiégeait une place dans le pays des Carpétans, aux environs de Tolède; enfin Magon était retiré dans l'intérieur des terres, près des bois de Castulon. Scipion, en tacticien habile, profite de cet éloignement. Aux premiers jours de printemps, il met sa flotte en mer, et réunit les alliés à Tarragone. Ensuite il conduit ses troupes à l'embouchure de l'Ebre; et là, il leur déclare qu'il a conçu un projet qui doit rendre le nom romain à jamais célèbre sur le sol de l'Espagne.

Ernest Rocha.

(*La suite prochainement.*)

CHRONIQUE.

Nouvelles des Lettres, des Sciences, des Arts et de l'Industrie.

L'Académie des Jeux-Floraux a ses *Grands jours*, comme l'Académie française. Le 1er mars en était un. Il y avait foule, ce jour-là, au Capitole. On était venu entendre *la semonce*, par M. G. de Belcastel, le discours de réception de M. F. Delavigne, et la réponse de M. Dugabé, modérateur. Le programme de la séance avait été bien réglé, et il a été bien rempli. — M. Gabriel de Belcastel a pris pour texte de son discours le thème que Platon a développé partout dans ses dialogues et principalement dans *le Phèdre* et *le Gorgias*, la philosophie de l'*Idéal*. Cherchant à surprendre dans les œuvres des grands maîtres les secrets et les procédés de composition, il a expliqué avec une chaleur communicative comment l'artiste s'élance par la pensée vers la beauté idéale, vers la beauté première, vers Dieu, et comment il l'exprime ; par quelles phases successives l'idée, confuse d'abord dans son esprit, prend insensiblement un corps, une âme, et en sort illuminée de tous les feux du génie. En entendant cette voix frémissante, inspirée, s'exprimant dans un magnifique langage, que rehaussait encore une grande pureté de diction, — qualité bien rare, pour ne pas dire inconnue aux hommes du Midi, — on se prenait à regretter que cette éloquence formée dans l'ombre, *umbratilis eloquentia*, n'eût qu'un jour, un moment, et qu'elle dût disparaître si vite, comme un éclair dans la nuit.

— M. Delavigne a traité la question « de la transformation de l'art par le christianisme, » et, subsidiairement, il a soutenu « qu'en rapprochant les poésies du Moyen-âge des chefs-d'œuvre du dix-septième siècle, on retrouve un même idéal chrétien, une même culture de l'âme, sous les enseignements et les inspirations de la foi chrétienne. » Ce discours ayant été imprimé, nous nous abstiendrons de suivre l'orateur dans les brillants développements qu'il a donnés à sa pensée. — Dans sa réponse, M. Dugabé a rappelé les titres de M. Delavigne au choix de l'Académie; il les a trouvés dans la mission du professeur, dans son respect pour la saine morale, dans son amour du *beau*, dans ses efforts pour inspirer cette passion à la jeunesse des écoles. Cette jeunesse formant la plus grande partie de l'auditoire, M. Dugabé a saisi l'occasion de lui adresser quelques conseils. Il lui reconnaît des goûts littéraires, mais il en déplore la fausse direction; et il l'a engagée à chercher, dans l'étude approfondie des grands modèles, un talisman contre les séductions trompeuses de la littérature moderne.

Cette séance, toute littéraire, a été du goût de l'assemblée qui, à plusieurs reprises, a témoigné sa sympathie par de vifs applaudissements. Au reste, l'Académie avait bien fait les choses. Au lieu de tenir la séance, ainsi qu'elle en avait l'habitude, dans la salle du *Petit-Consistoire*, triste et funèbre comme un sarcophage, elle avait élu domicile dans la salle qui conduit à la *Galerie des Illustres*, salle riante, spacieuse, inondée de lumière, — comme il en faut à des fleurs un peu hâtives, qui ont devancé le mois de mai. Des appels répétés avaient été faits au public par la voie des journaux. Aussi toutes les places réservées aux dames étaient-elles occupées, et le flot des auditeurs, — l'année dernière, si mince, si facile à contenir, — refluait, cette année, jusque sur les marches du grand escalier. L'Académie

a pu voir
Qu'on a *des auditeurs*, quand on en veut avoir.

—

Ayons un peu la mémoire du cœur. Pour nous-mêmes et au nom de nos enfants, donnons un souvenir à trois professeurs que le Lycée de Toulouse possédait, il y a peu de temps, et qu'il a perdus; prêtons l'oreille au bruit qui se fait, loin d'ici, autour de leurs chaires, aux applaudissements qui accueillent chacune de leurs leçons.

Par un arrêté ministériel tout récent, M. Ch. Lévêque a été chargé du cours de Philosophie grecque et latine au Collége de France. Cette nomination, qui ne tardera pas à devenir un titre définitif, a été accueillie à Toulouse avec la plus grande faveur. M. Ch. Lévêque a occupé, pendant

plusieurs années, la chaire de Philosophie au Lycée impérial de Toulouse, et le but constant de ses efforts fut de conduire les jeunes gens au juste, au beau, au vrai, à Dieu. Ses disciples vous diront que la philosophie, dans sa bouche, n'avait rien de sévère ni d'aride ; que le cœur débordait dans tous ses discours, et qu'on ne peut avoir été son élève sans être resté son ami. M. Lévêque quitta le Lycée de Toulouse, il y a trois ans, pour la chaire de Philosophie à la Faculté des Lettres de Besançon. Le succès de son enseignement fixa l'attention du ministre de l'Instruction publique qui, après un an, nomma M. Lévêque professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy, et, sans lui laisser le temps de prendre possession de son nouveau poste, l'appela presque aussitôt à la Faculté des Lettres de Paris, pour y suppléer M. Damiron dans son cours d'histoire de la Philosophie. M. Lévêque a réussi, pendant deux ans, à grouper autour de sa chaire la jeunesse studieuse et réfléchie. Ses leçons sur saint Thomas d'Aquin ont eu particulièrement, l'année dernière, un succès de vogue. Aujourd'hui, M. Lévêque passe au Collége de France où le suivra, sans aucun doute, l'auditoire qu'il a su charmer par les grâces persuasives de sa parole. Nous en avons l'intime conviction après avoir lu la belle leçon d'ouverture, — Platon, fondateur de l'Esthétique, — que nous a apportée, cette semaine, *le Moniteur des cours publics* (1).

Le successeur de M. Ch. Lévêque au Lycée de Toulouse fut M. Burnouf, cousin de l'orientaliste, que M. Villemain appelait l'orientaliste de génie. M. Burnouf est un homme d'un savoir encyclopédique ; il n'a pas de spécialité, ou plutôt il les a toutes. Il est capable d'enseigner les sciences comme les lettres, l'histoire comme la philosophie. On lui doit l'invention d'un instrument très-ingénieux, *le cosmographe*, qui simplifie singulièrement l'étude des phénomènes célestes. Cet instrument a reçu l'approbation entière de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. L'Institut a donné aussi son attention à des études profondes de M. Burnouf sur la vitesse du fluide électrique.

Esprit méthodique, allant au fond des choses, ne les étudiant jamais à la surface, ce professeur a laissé encore, parmi nous, la réputation d'un philologue distingué et d'un propagateur très-zélé de la littérature indoue. M. Burnouf a été nommé, il y a deux ans, à la chaire de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Nancy, où ses leçons ont toujours été suivies avec le plus grand empressement.

(1) *Le Moniteur des cours publics*, littéraires, scientifiques et philosophiques, paraît le jeudi de chaque semaine, en deux feuilles in-8°. Rédacteur en chef, M. Maurice Meyer. Prix pour l'année, 25 fr. Bureaux, rue Saint-Benoît, 7, Paris.

Le professeur de littérature étrangère à cette même Faculté est encore un ancien professeur de notre Lycée. Comme M. Burnouf, M. Mézières n'a passé qu'une année à Toulouse, mais il y a laissé les meilleurs souvenirs. La première fois qu'il vit ses élèves, au lieu de l'allocution et des encouragements d'usage, il leur dit vivement : « Je ne veux pas être votre maître, mais votre ami ; » et il a toujours été l'un et l'autre.

M. Mézières fit une classe de rhétorique *littéraire*, ce qui n'est pas une naïveté. Doué d'une incroyable facilité d'élocution, d'un débit affectueux et digne, bien des fois il fit trouver les heures courtes. Ecrivant lui-même avec beaucoup de finesse, il se montrait l'ennemi déclaré de l'enflure et de la prétention, et condamnait sans merci les tournures ambitieuses et *sesquipedalia verba.*

Ses bons élèves, de qui nous tenons ces détails, se plaisent à reconnaître qu'il a rendu un véritable service aux jeunes gens placés sous sa direction, en leur faisant chercher les qualités du style, non pas dans les mots à effet et les images incohérentes, mais dans une sobriété vigoureuse, qui n'est pas indigence, mais sagesse.

M. Mézières avait vu l'Italie. Elève de l'Ecole d'Athènes, comme M. Lévêque et M. Burnouf, il avait aussi visité la Grèce et l'Asie-Mineure. C'était enchanteur, disent ses élèves, de suivre ce guide élégant et disert, dans les explications de Virgile ou d'Homère, et de parcourir avec lui la blanche Pylos, ou les Enfers et l'Elysée.

Chargé, il y a deux ans, de la chaire de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy, le jeune professeur de rhétorique du Lycée de Toulouse a choisi, la première année, pour texte de ses leçons, devant un public nombreux et recueilli, cette Italie qu'il aime, dont il sait le doux langage, et il a retracé, avec le goût et la facilité qui lui sont ordinaires, l'histoire de sa riche et ancienne littérature. La seconde année, laissant le Midi pour le Nord, M. Mézières a exploré, avec le même succès, les beautés de la littérature anglaise, et principalement le théâtre de Shakespeare.

Tant d'efforts ont eu leur récompense : M. Mézières n'était que chargé de cours; par décret impérial de fraîche date, il vient d'être nommé titulaire.

En moins de trois ans, le Lycée de Toulouse a donné trois professeurs aux Facultés des Lettres. Voilà pour le présent.

—

Il vient de paraître, à la librairie de Cherbuliez, à Paris, un beau livre intitulé *Maine de Biran*, *sa vie et ses pensées*, publiées par M. Ernest Naville. Ce livre est d'une importance capitale dans la philosophie, et

stiné sans nul doute à y opérer une révolution. Royer-Collard et Cousin ont appelé Maine de Biran leur maître et le plus grand métaysicien de la France depuis Malebranche; mais ils ne l'ont pas connu entier. Son point de départ fut dans l'école régnante au dix-huitième cle, et son aboutissant au christianisme. Il commença avec Condillac finit avec Fénélon. De la doctrine superficielle de la sensation transmée à la doctrine vraie du renoncement personnel, la distance est orme, et on la voit parcourue pas à pas dans le volume que nous entionnons. Un genre singulier d'intérêt s'attache à ces confidences ine si haute portée, et laisse bien loin l'attrait de ces mémoires à la ode qui cherchent à donner du relief à des nullités insignifiantes. Ici . problème vital est en jeu, savoir : si, dans notre condition actuelle, sprit humain doit, en vertu de sa pente primitive, en arriver à la religion du Calvaire. Maine de Biran, relevant l'activité du *moi* dans les ultés qui nous constituent, et le rôle essentiel de la volonté dans notre ture désireuse du bien, a rencontré et, pour ainsi dire, expérimenté nseignement évangélique de la grâce et du pardon, et a reconnu qu'il inque au stoïcisme ancien le double élément de la prière et de l'humié : et c'est par ces côtés divers que gens de théologie et de spéculation ouveront de quoi méditer.

M. Naville, cet illustre et infatigable professeur de Genève, continant l'œuvre de son père, enlevé trop tôt à la vertu et à la science, a oisi et coordonné, d'après les dates, avec un lumineux discernement, ces matériaux inédits détachés de la masse des papiers qui ont ssé d'une famille française dans la famille de celui qui les édite.

En tête du livre que nous annonçons se trouve une *introduction* instructive que suit une *biographie* tracée dans un style large, limpide, entraînant, une de ces biographies hors ligne par l'exactitude des analyses térieures, par la précision du récit et par la profondeur des vues. Nous ournons au mois prochain ou au mois suivant un examen plus détaillé.

. Victor Duret, qui vient de révéler dans *la Revue* un talent sérieux ir une remarquable étude sur *Jean Reboul*, a bien voulu se charger de travail. Malgré les formes un peu âpres de son style, et sa manière ui rappelle l'école allemande, M. Duret sera jugé un fort penseur et un ibile écrivain.

—

Sur la proposition de M. le professeur N. Joly, délégué de la *Société ipériale d'acclimatation*, une demande d'affiliation vient d'être adressée cette compagnie savante par les Sociétés d'*Agriculture* et d'*Horticulture* e la Haute-Garonne. Nous avons tout lieu d'espérer que cette demande

sera favorablement accueillie. Si cet espoir se réalise, deux des principales associations formées dans notre ville pourront donc efficacement concourir à l'œuvre éminemment utile que poursuit avec tant de zèle et de succès une Société, où, comme le disait naguère son illustre président, « des hommes de tous les pays et de toutes les classes sont réunis dans » une pensée commune; où l'agriculteur, le commerçant, l'industriel, » l'homme de science, siégent à côté du chef de l'administration, des » princes de l'Eglise, des grands dignitaires de l'armée et de la marine; » où concourent à la même œuvre la main qui dirige la charrue, la » main qui tient la plume, la main qui porte l'épée, la main qui porte » le sceptre (1). »

On sait que l'Empereur s'est fait inscrire en tête de la liste des membres de cette Société, qu'il l'a déclarée établissement d'utilité publique, et qu'il l'a prise lui-même sous sa haute protection.

Tout récemment encore, l'empereur du Brésil et les deux rois de Siam ont inscrit leurs noms sur la liste, où l'on trouve aussi les noms de plusieurs princes : le prince Napoléon, le prince de Savoie-Carignan, et le duc Paul-Guillaume de Wurtemberg; les princes Charles Bonaparte, de Hohenzollern, de Salm-Dyck; tous les princes de la maison régnante d'Egypte; enfin le prince Frédéric-Guillaume de Prusse et le prince Albert d'Angleterre. — Nous ne parlons pas des princes de la Science et de la Littérature; il faudrait les citer presque tous.

—

La direction de nos théâtres a fait jouer, ce mois-ci, la tragédie de *Rodogune*, non pas sur la scène du *Capitole*, mais sur la scène des *Variétés*. — Corneille, relégué sur le théâtre du gros rire, entre deux vaudevilles grivois, *proh pudor!* — Serait-ce que la direction avait prévu que la représentation devait être détestable? Il ne fallait pas être grand prophète pour deviner si juste. Faire apprendre en quelques jours, en quelques heures peut-être, par des comédiens mis hors de leur emploi, des œuvres qui dépassent de cent coudées le niveau ordinaire des intelligences; ne pas leur laisser le temps de les étudier et de les comprendre, et se reposer sur le souffleur du soin de les réciter, c'est manquer à toutes les convenances. A quoi bon mettre à la scène de telles œuvres, lorsqu'on n'a aucune chance de le faire avec succès? Pourquoi, de gaîté de cœur, profaner la majesté du génie? On doit plus de respect aux grands hommes qui ont immortalisé la scène française. Ces pauvres

(1) Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, *Discours d'ouverture prononcé à la première séance publique annuelle tenue le 10 février 1857.*

comédiens désorientés semblaient demander grâce au public du triste rôle qu'on leur faisait jouer. Nous en excepterons Mlle Clotilde Toscan, qui a de la tenue, de la distinction, un port de reine; et Mme Cazaux-Barrière, femme intelligente, esprit cultivé, actrice de talent, qui a le feu sacré, dit bien les vers, et remettrait en honneur l'ancien répertoire, si elle était bien secondée. Aux représentations de Ligier, Mme Cazaux-Barrière a révélé des qualités supérieures, dont le public lui a tenu grand compte. Deux jours après l'échec au théâtre des *Variétés*, — deux jours, lorsque deux mois auraient été insuffisants, — *Rodogune* a été de nouveau représentée, sur la scène du Capitole cette fois, mais avec la même indigence de moyens; puis elle a disparu de l'affiche. Les acteurs en ont été pour leur fatigue, et le public pour ses mécomptes. — Cette précipitation et cette légèreté sont ordinaires à la Direction; elle se pique plus de faire vite que de faire bien. Les reprises du *Prophète* et de *Robin des bois* ont donné lieu ces jours-ci aux mêmes reproches. Dans son désir de varier le répertoire pour complaire aux habitués, la Direction déploie de l'activité, mais une activité stérile, l'activité de la mouche du coche; elle monte les ouvrages à la hâte et ne donne au public que des à-peu-près. Ce n'est pas le fait d'une Direction intelligente et habile.

—

Nous disions le mois dernier, à l'occasion des concerts de MM. Godefroid et Cazella, que, depuis Vieuxtemps, aucun artiste n'était parvenu à attirer la foule, que le goût des concerts se perdait à Toulouse; et voilà que le passage de Henri Herz est venu donner une nouvelle preuve de cette indifférence.

Nous ne pouvons pas dire cependant que le sentiment musical est en déchéance à Toulouse. Les théâtres seraient là pour nous démentir. A aucune époque, ils n'ont été plus en faveur; et l'opéra, comme on sait, est le fond du répertoire. Mais la musique pour la musique, l'art pour l'art, ne satisfont pas tout le monde; on préfère un drame musical tout entier avec le prestige qui séduit, les péripéties qui émeuvent, à un morceau détaché qui, malgré le talent et les efforts de l'artiste, réussit rarement à impressionner la foule. C'est une raison sans doute; mais elle a existé de tout temps et pour tous les concerts; et nous nous rappelons cependant avec quel empressement on courait aux concerts de Litz, de Milanollo, de Vieuxtemps. Ce n'est pas un cas particulier à Toulouse. Les sœurs Ferni, que nous n'avons pas voulu entendre une seule fois, étaient, la semaine dernière, à Marseille; et ce n'est qu'à grand'peine et à grand renfort d'annonces et de réclames que ces admirables jeunes filles ont pu venir à bout d'organiser un maigre concert; et elles en avaient donné

vingt à Bordeaux, quatre à Perpignan, sept à Nîmes; à deux pas d'ici, à Castres, elles avaient trouvé un empressement qui tenait de l'enthousiasme. Cazella, le célèbre violoncelle, bien goûté à Toulouse par les amateurs, mais médiocrement suivi dans ses deux concerts, a fait foule à Rodez et ailleurs. Nous comprenons cet élan dans les villes qui sont privées de spectacle pendant toute l'année. Mais, ailleurs, à Bordeaux, par exemple, pourquoi cet entraînement, et pourquoi cette indifférence à Toulouse et à Marseille? Explique l'énigme qui pourra.

Henri Herz est assurément un grand artiste; par son jeu pur, sobre, élégant, il rappelle les meilleures traditions de l'école classique; il est, de plus, un habile compositeur : sa musique est dans toutes les mains; enfin, c'est un des noms rares que proclament par le monde les cent voix de la renommée. Cependant le public a fait défaut à ses concerts. — La salle du Capitole était à moitié remplie, le premier jour; au troisième, sans le concours des abonnés, elle eût été à peu près vide. *Le pianotisme*, selon l'expression d'un spirituel critique, est en discrédit; le grand talent de Herz et la sonorité parfaite de son instrument le relèveront avec peine dans l'opinion. Les pianistes eux-mêmes, dont la pléiade est aussi nombreuse que les étoiles, ont été sourds à l'appel du maître; à eux seuls ils auraient fait chambrée complète; et ils étaient clair-semés dans la salle. C'en est fait de l'avenir du *piano*, si ses apôtres font défection. — On annonce, pour le 4 avril, un grand concert au bénéfice des salles d'asile. Pour celui-là, nous sommes sans inquiétude. Quand on fait appel aux sentiments de charité, on est toujours sûr d'être entendu.

—

Comment parler théâtre, musique, concerts, sans que la pensée se reporte avec tristesse sur un homme d'un rare mérite qui a tant contribué à entretenir et à régler parmi nous le sentiment musical? On comprend que nous voulons parler du directeur de notre Conservatoire de musique, de M. L. de Brucq, mort le 8 mars, à l'âge de 58 ans. Le *Journal de Toulouse,* dont M. de Brucq fut, pendant plus de vingt ans, le collaborateur pour le compte-rendu des opéras et des concerts, a publié sur cet artiste distingué une notice pleine d'intérêt. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire cette appréciation si bien sentie, inspirée à M. Pujol par l'amitié qui n'a pas eu besoin, cette fois, de se montrer complaisante :

« M. Louis de Brucq était né à Gand; il descendait d'une famille noble de Bretagne, et l'un de ses parents avait été, peu d'années avant la révolution, évêque d'un des diocèses de cette province. Des revers nombreux avaient frappé la famille de M. de Brucq, et il avait été forcé d'embrasser la carrière des armes, afin de leur demander une position conforme à ses goûts et aux traditions de ses ancêtres. Il tourna bientôt toutes ses facul-

tés vers les études musicales, et obtint le commandement du corps de musique des Chasseurs de la garde. Cette arme spéciale fut dissoute en 1830 et M. de Brucq entra avec le même titre dans le 5e régiment d'artillerie. C'est pour rejoindre ce régiment qu'il vint à Toulouse ; il ne devait plus quitter cette ville.

» L'excellente direction imprimée à la musique du 5e d'artillerie avait fait apprécier les talents de M. de Brucq. La suite des évènements ne fit que confirmer cette opinion. Comprenant l'importance de Toulouse au point de vue musical, il se sépara à regret du régiment où le retenaient des liens puissants, et rompit avec un avenir certain, pour se livrer à l'enseignement de la musique. Le congrès méridional de 1833, la plus belle réunion du sud-ouest, où parurent pour la première fois une foule de jeunes hommes qui devaient plus tard briller dans les diverses carrières libérales, le congrès mit en relief le nom de M. de Brucq. Notre ami fut chargé de la mission d'organiser les fêtes musicales, qui clôturèrent d'une façon splendide cette solennité sans exemple dans notre pays. Il marqua, depuis cette époque, dans toutes les occasions analogues où l'on s'empressait de recourir à son zèle et à ses lumières.

» Ces précieuses qualités, jointes à une énergie infatigable, appelaient M. de Brucq à la direction de notre Ecole de musique ; il fut désigné pour succéder à M. Piccini, et ne tarda point à se faire distinguer par son dévouement à ses nouvelles fonctions. Il contribua puissamment à faire obtenir à cette Ecole le titre de succursale du Conservatoire de Paris. Aidé par les éminents professeurs chargés des cours de l'établissement, il suivait avec ardeur les progrès des élèves, sollicitait les faveurs de la ville pour les plus méritants, les recommandait aux maîtres qu'ils trouvaient à Paris, ne les perdant point un seul instant de vue. Prompt à détruire ou à empêcher les abus, vigilant dans l'observation des règlements, M. de Brucq rêvait encore de nouveaux progrès pour l'avenir. Il ne se bornait pas à des inspections fréquentes et sévères des élèves, qu'il allait surprendre pendant leurs leçons, s'informant de tout, prenant note de tout ; il aimait encore à diriger les ensembles, et il savait choisir avec un tact parfait les éléments des concerts auxquels l'Ecole prenait part. En correspondance assidue avec M. Auber, et les professeurs du Conservatoire de Paris, il ne cessait d'insister sur le mérite de celui de Toulouse qu'il appelait avec raison une pépinière de chanteurs.

» Il fallait le voir, lorsque des élèves de notre ville obtenaient des prix au Conservatoire impérial ; il était heureux et fier de leurs succès. C'étaient ses heures de bonheur, au milieu des labeurs de sa tâche si rude et des luttes que trop souvent il devait supporter, dans l'intérêt de l'Ecole.

» Tant de travail, tant d'efforts assidus avaient brisé les forces de M. de

Brucq. Vieillard avant l'âge, il retrouvait dans son grand courage les moyens de continuer sa mission. Faible et souffrant, il n'interrompait ses visites aux classes que lorsque la violence du mal le retenait sur sa couche douloureuse. Il avait été forcé, l'an dernier, de se démettre des fonctions de professeur au lycée, fonctions qu'il occupait avec son habileté ordinaire; mais il n'aurait pas renoncé à celles de directeur de l'Ecole de musique; elles faisaient sa joie et sa gloire. La mort seule a vaincu cette âme énergique; M. de Brucq a succombé aux atteintes d'un mal dès longtemps jugé incurable; il a succombé après une courte crise, à peine âgé de 58 ans.

» Nous ne parlerons pas de la partie intime de cette vie, si simple et pourtant si active et si utilement employée; ce n'est pas à nous de trahir les épanchements et les confidences d'un cœur qui s'ouvrit maintes fois à notre cœur. M. de Brucq a été souvent mal compris, mal jugé. Inflexible dans l'exercice de ses droits et doué d'une volonté de fer pour l'accomplissement de ce qu'il concevait comme juste et nécessaire, il ne sut pas toujours se faire aimer; mais nul n'a pensé à lui refuser l'estime qu'on accorde à ceux qui mettent leur devoir avant l'affection des hommes.

» Collaborateur du *Journal de Toulouse*, M. de Brucq a écrit un grand nombre de comptes-rendus d'opéras, de concerts, et des appréciations sur des artistes. Nous n'avons pas à exprimer notre opinion sur ces travaux qui cependant étendirent la réputation de M. de Brucq. Ses jugements, marqués au coin d'une sage critique et d'une érudition variée, resteront dans le souvenir de nos lecteurs.

» Les funérailles de M. de Brucq ont été l'objet d'un empressement que justifiaient les titres et les qualités du défunt. Il est seulement regrettable que la musique n'ait pas fait cortége à un homme qui avait tant travaillé pour cette science; sa tombe n'a pas entendu les derniers adieux d'une bouche amie. Tout s'est borné à un programme officiel, glacé comme le vent qui sifflait à travers les cyprès. M. de Brucq méritait mieux que cela; ses services à l'Ecole de musique, à la cité, sont impérissables; son nom restera uni à ceux des hommes dont la vie a été un long et perpétuel dévouement. Il laisse une tâche difficile, bien difficile à son successeur. Nous faisons des vœux ardents pour que le choix qui va être fait du nouveau directeur soit digne de l'Ecole et de M. de Brucq. »

M. de Brucq était artiste, et il en avait tous les goûts. Il recherchait les objets d'art, les appréciait avec discernement, et avait transformé son salon en musée. Tous ses amis se sont portés à la vente de ses livres, de ses tableaux, et des curiosités de tout genre qu'il s'était procurées à grands frais, et se sont disputé au feu des enchères chacune de ses reliques. On

était heureux d'emporter chez soi un souvenir de cet artiste distingué qui fut aussi un excellent homme.

Les arts ont fait encore une grande perte ce mois-ci. Un jeune peintre, de beaucoup d'avenir, dont les ouvrages ont été remarqués à l'Exposition universelle, M. Engallière vient de mourir à l'âge de trente ans. M. Engallière avait été associé à M. Virebent dans le travail d'ornementation du café Tivolier, à Toulouse. Les deux artistes se sont suivis dans la tombe, à un mois d'intervalle.

—

De tous les souvenirs, il n'en est pas de plus doux au cœur que les souvenirs de collége. La vie, ses adversités, ses ivresses ne peuvent les effacer. Pour quelques hommes qui se montrent oublieux, combien ne revoient jamais sans émotion un ancien condisciple! Le maréchal de Villars avouait, au milieu de ses triomphes, que la plus pure et la plus douce émotion de sa vie il la devait à la première couronne qui avait paré son front. De là l'origine des sociétés de secours, des associations entre anciens condisciples, des banquets annuels, où se resserrent, dans d'intimes épanchements, ces liens de confraternité dont les premiers nœuds se sont formés dans l'enceinte du collége. L'Ecole de Sorèze est peut-être, de toutes les maisons d'éducation, celle où s'est conservé plus vif ce sentiment qui survit à tous les autres. L'illustre Dominicain, qui dirige aujourd'hui cette Ecole, veut le raviver encore dans une fête qui n'a pas eu et n'aura peut-être jamais sa pareille. La fondation de cette célèbre Maison remonte, comme chacun sait, bien loin dans le passé. Cependant, ce n'est qu'en 1757, lorsque dom Victor de Fougeras, prieur du monastère des Bénédictins, en fut nommé directeur, que l'Ecole prit une assiette inébranlable. Jusque-là elle avait eu des vicissitudes; mais depuis lors, c'est-à-dire depuis un siècle, elle n'a pas éprouvé un seul jour d'interruption. Pendant les orages de la Révolution, la violence des évènements a pu l'ébranler, mais la renverser, jamais. Le R. P. Lacordaire a imaginé de célébrer dans une fête, dite *séculaire*, l'anniversaire de la fondation de l'Ecole. Cette fête aura lieu le 15 août prochain; les anciens élèves de toutes les époques et de tous les pays y seraient conviés. Plusieurs évêques et autres grands personnages l'honoreraient de leur présence. Cette fête, pour laquelle se font déjà de grands préparatifs, ne peut manquer d'être féconde en émotions de tout genre : le R. P. Lacordaire lui-même doit y célébrer le *Carmen seculare*.

—

Mais voici bien une autre fête, non plus une fête de collége, mais une fête grandiose, éclatante; la fête de la science moderne, la fête de l'in-

dustrie, la fête des peuples qui bientôt ne fraterniseront plus entre eux, à jour fixe, comme les élèves d'une même Ecole, mais qui vont se mêler et se fondre pour réaliser dans un avenir prochain le vœu prophétique d'un seul troupeau et d'un seul pasteur. C'est demain que luira ce grand jour; demain la voie de fer de Bordeaux à Toulouse doit se relier à la voie de fer de Toulouse à Cette; demain s'achève l'hymen de l'Océan et de la Méditerranée commencé il y a deux siècles; hymen, dont nul ne peut pressentir les mystérieuses conséquences.

Cet hymen est le nœud qui joindra les deux mondes.

Demain le fiancé, qui avait fait le premier pas, mettra l'anneau nuptial au doigt de sa fiancée qui vient à lui; et Toulouse a été choisie pour être le théâtre de cette alliance indissoluble que doit bénir un des princes de l'Eglise. La ville prépare ses habits de fête, et l'Eglise ses pompes. Tout s'agite; la machine animée rugit d'impatience, prête à franchir l'espace avec la rapidité de l'éclair :

Regardez sans terreur sous ses noires écailles
Du monstre obéissant palpiter les entrailles;
Son cœur est un brasier béant comme l'enfer;
Et l'onde qui l'abreuve en vapeur dilatée,
D'une haleine précipitée
Soulève ses poumons de fer.

Quel coursier chimérique et dévorant l'espace,
Quel dragon dans son vol, quel aigle le dépasse?
Soit que des longs *rails-ways* il suive les réseaux,
Ou qu'ébréchant les flancs des larges promontoires,
Il fasse, aux coups de ses nageoires,
Une tempête sur les eaux.

Quand l'hydre aux mille anneaux dans les plaines rampante
Roule d'énormes chars un convoi qui serpente,
Lorsqu'au loin dans le ciel sa crête rouge a lui,
A sa masse, à son bruit de lave souterraine,
On dirait un volcan qui traîne
La chaîne des monts après lui (1).

(1) Victor de Laprade.

F. Lacointa.

31 mars 1857.

ARCHÉOLOGIE.

---

e sur une inscription inédite récemment découverte à Toulouse.

L'inscription tumulaire, dont nous publions le fac-simile (1), à peu
ès indispensable pour l'intelligence des développements dans lesquels

(1) Ce fac-simile, d'une exactitude et d'un travail remarquables, est de M Delor,
iographe et graveur de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de
ulouse.

nous allons entrer, a été découverte (mars 1856) dans la rue du Ta[illegible]ur, à trois ou quatre mètres au-dessous du sol actuel, à égale distanc[illegible]e à peu près de la place du Capitole et de la basilique de Saint-Sern[illegible]in, située, comme on le sait, en dehors et à quelque distance de l'ence[illegible]nte primitive de la cité. Des cinq lignes dont elle se compose, l'une, la p[illegible]re-mière, a été légèrement tronquée dans sa partie supérieure, ce qui r[illegible]nd assez difficiles la lecture et l'interprétation des trois lettres ou des t[illegible]rois sigles par lesquelles elle commence (1). Dans son état actuel, elle ne porte point de date, et l'on peut regarder comme à peu près cer[illegible]ain qu'elle n'en a jamais porté, puisque c'est presque toujours à la fin des légendes que se placent dans les inscriptions antiques les indications chronologiques qui nous en tiennent lieu. Tout ce que nous apprend son texte, assez lisible d'ailleurs et assez clair, à quelques abréviations et à quelques entrelacements près, c'est qu'elle avait été gravée pour un certain Ermeneldes qui avait vécu soixante ans environ (*plus menus*)

(1) Ces trois lettres, mutilées en partie, ne seraient-elles pas une abréviation barbare de la formule *in Dei* ou *in Domini nomine* que l'on rencontre assez souvent en tête des inscriptions wisigothiques du sixième et du septième siècles (v. M. de Castellane. Note sur les rois goths, IIe partie, *pass.* — *Mém. de la Soc. arch. du midi de la France*, t. II). Je retrouve cette formule, syncopée à la manière celtibérienne, en supprimant les voyelles, sur les monnaies des rois Ervige et Egica, sous les formes suivantes : IDNNM — IDINM — IDNM *Ervigius* RX — IAINM — IDIN[illegible]M — IDNM EGICA REX (*In Dei nomine Egica rex.* — v. M. de Castellane, *ib.*), qui répondraient assez aux trois premières lettres de l'inscription qui m'ont bien longtemps embarrassé : ID (liés) NM. On pourrait alors regarder la légende comme complète et lire : *In Dei nomine sivi* (*sibi*) *Ermeneldes qui vixit ann* (*os*) *plus menus* (*minus*) LX *requiebit* (*requievit*) *in paci* (*pace*) *dominica sub d* (*ie*) I (*ante*) *kal* (*endas*) *agustas* (*augustas*) CTI (*Christi*). Sur les monnaies des rois wisigoths la formule que nous venons de citer ne remonte point au-delà du règne de Wamba, qui date de l'année 672 ; mais la belle inscription dédicatoire de la basilique Sancta-Maria-in-catholico de Tolède, qui appartient à la première année du règne de Reccarède, 587, nous prouve qu'elle remonte à une époque beaucoup plus ancienne. Quant à la formule *sibi*, si commune sur les monuments de l'époque romaine proprement dite et dont on retrouve des exemples sur les monuments chrétiens du Midi : au quatrième siècle, sur l'inscription du prêtre Patroclus, que j'ai publiée d'une manière complète ; au sixième, ou au septième, sur un curieux monument des Consorani, aujourd'hui à la bibliothèque de Foix, qui porte sur ses quatre faces FLAVIANV — SSIBI — ADDOLEN — VS EPS, elle me paraît signifier tout simplement que l'inscription avait été gravée pour le défunt tout seul et à ses frais, en vertu, sans doute, de quelque disposition testamentaire.

était endormi dans la paix du Seigneur (*in paci dominicâ*), le pre-
r jour avant les calendes d'août d'une année du Christ que l'inscrip-
ne nous fait point connaître. Mais tout est si profondément obscur
poque de notre histoire à laquelle nous reporte involontairement
e légende barbare, que ces vagues indications elles-mêmes ne seraient
pour nous sans intérêt si nous parvenions, à l'aide des indications de
rs genres qu'elle peut nous fournir, à lui assigner une date, sinon
cise, au moins probable et approximative.

De la formule toute chrétienne *requiebit* (*requievit*) *in paci* (*pace*) *do-*
ticâ, et du nom du Christ (*Christi*) écrit en monogramme à la fin de
égende, on pourrait déjà conclure sans hésitation que notre monu-
t appartient à l'époque chrétienne, c'est-à-dire qu'il est postérieur à
emière moitié du quatrième siècle, où commencent à se produire
iquement, dans le sud-ouest de la France, les signes et les emblèmes
hristianisme, et cette indication, toute générale et toute vague qu'elle
encore, ne serait point pour nous sans valeur, puisque nous
s que c'est de ce moment, qui coïncide lui-même à peu de chose
avec le temps des invasions et des conquêtes barbares, que date le
n de l'épigraphie comme celui de tous les autres arts.

pide et continu pendant les trois siècles qui suivirent, ce déclin ne
te momentanément qu'au huitième et au neuvième siècles de notre
où l'écriture des monuments, ramenée par Charlemagne aux types
x modèles classiques de l'antiquité, présente un contraste bien tran-
avec le caractère barbare dont était marquée l'écriture aux époques
dentes, dont elle est marquée particulièrement dans le monument
nous publions. Mais sans aborder encore l'examen de ces caractères
ces formes épigraphiques sur lesquelles nous reviendrons bientôt,
nous en tenant aux inductions purement historiques que peut nous
nir la langue (1) et le texte de notre inscription, il nous semble
ible de resserrer encore le champ de recherches que nous venons
circonscrire, d'entrevoir même à quelle époque et à quelle race

(1) A propos de la langue, dont il est difficile de tirer des inductions bien précises,
nous contenterons de remarquer que les formes en sont déjà fort altérées et fort
res; qu'elle confond presque systématiquement, comme le font d'autres monu-
s wisigothiques, comme on le fait encore dans le sud-ouest de la France, les V
B (*sivi* pour *sibi*, *requiebit* pour *requievit*); qu'elle écrit *menus* pour *minus*,
pour *pace*, *agustas* pour *augustas*, etc.

d'hommes appartenait cet Ermeneldes, dont le nom nous reporte involontairement à l'époque germanique de notre histoire.

C'est un des faits les plus certains et les mieux connus de l'histoire du moyen-âge que les populations de race germanique, établies par la conquête dans les provinces de l'empire romain, y étaient arrivées avec leurs mœurs, leurs costumes et leurs idiomes nationaux auxquels étaient empruntés, à de rares exceptions près, les noms propres que portaient les barbares eux-mêmes, ceux des simples hommes libres comme ceux des chefs et des rois. Si ces appellations, très-distinctes chez les deux races rapprochées par la conquête, avaient leur intérêt et leur utilité pour les Romains eux-mêmes, dont elles maintenaient la nationalité, en réservant pour des temps meilleurs ses titres et ses droits, elles en avaient une bien plus réelle à coup sûr aux yeux des barbares pour lesquels elles étaient devenues souvent, au bout de quelques générations, le seul témoignage de leur origine et de leur descendance germanique, la seule garantie des droits et des prérogatives politiques attachés alors à l'origine, et l'on comprendrait à ce titre seul la persistance singulière avec laquelle ces appellations durent se maintenir chez eux, lors même que le temps eût effacé par degrés les distinctions de mœurs, de costumes et d'idiomes qui avaient à l'origine séparé les deux races réunies sur le sol de la Gaule. Marquées, à de rares exceptions près, d'un caractère franchement germanique, ces appellations barbares ne diffèrent pas seulement d'une manière bien tranchée des noms d'origine et de physionomie romaine avec lesquels il est impossible de les confondre; on pourrait aller jusqu'à dire qu'elles varient d'un peuple à l'autre avec les idiomes auxquels elles sont empruntées, avec la civilisation et les instincts nationaux qui modifient à leur tour les idiomes ou les dialectes d'une même langue; de telle sorte qu'il ne serait point impossible, en s'en tenant même à ce genre d'induction, de distinguer un nom franchement gothique ou wisogothique comme ce nom d'Ermeneldes, abréviation évidente d'Hermenegildes, des noms germaniques aussi qui dominaient à la même époque chez les populations toutes voisines des Burgondes et des Francs.

S'il était certain, comme on l'admet généralement sur la foi des historiens contemporains, qu'à la suite de la désastreuse bataille de Vouillé la nation des Wisigoths se soit retirée tout entière en Espagne ou dans la province gauloise de la Septimanie, préférant l'exil et la spoliation à la tyrannie religieuse et politique des Germains d'outre-Loire, ce serait dans le cinquième siècle de notre ère que nous renfermeraient

ces premières inductions ; car on sait que l'époque de la domination et de la royauté wisigothique dans les Gaules s'étend d'une manière assez précise entre l'année 412 ou 413, époque de l'arrivée du roi Athaülf dans la Narbonaise, et l'année 507, date de la défaite et de la mort du roi Alaric à Vouillé. Mais quelque mobiles que fussent encore les habitudes de ces populations barbares, campées plutôt qu'établies sur les terres des Romains, qu'elles étaient sûres de retrouver partout où il y avait des Romains possesseurs (*possessores*) à dépouiller, nous avons toujours eu quelque peine, nous l'avouerons, à comprendre et à admettre, sans de nombreuses réserves au moins, ce déplacement et cette émigration en masse d'une nation nombreuse et disséminée, établie depuis plus d'un siècle dans le pays qu'elle habitait. Si dans les campagnes elles-mêmes, où vivaient de préférence les Wisigoths de race noble (*primores, primates, seniores. Lex wisig., pass.*), cette assertion nous semble déjà infirmée par la présence des nobles Wisigoths que l'on voit, longtemps après cette époque, figurer encore dans les plaids tenus au nom des rois francs et réclamer le bénéfice de leur loi nationale, signe incontestable de leur descendance (1), elle souffrirait des exceptions et des restrictions plus nombreuses encore dans les grandes villes romaines de l'ancien royaume des Wisigoths, où avait fini par s'habituer la partie la plus obscure et la plus pauvre de la population wisigothique (*mediocres, minores, liti, liberti idonei et viles. Ib.*). Placés dans l'alternative de s'expatrier à leur tour à la suite de ces rois qui leur étaient devenus étrangers en partie, ou de se soumettre, par une conversion plus ou moins sincère, au gouvernement des évêques catholiques que la victoire de Vouillé avait eu pour résultat de rétablir en maîtres et en maîtres tout-puissants, sous la suprématie éloignée des rois de race franque, dans les villes gallo-romaines du Midi, beaucoup de ces Goths des villes durent préférer ces accommodements ou ces transactions à une émigration et à de longs voyages que leur pauvreté rendait impossible au plus grand nombre; et cette induction, qui limiterait de nouveau l'époque que nous cherchons à préciser, nous semble confirmée d'une manière assez significative par le caractère franchement chrétien de notre légende où nous ne saisissons plus ni trace ni saveur aucune d'aria-

(1) V. *passim* les diplômes des huitième, neuvième, et dixième siècles, cités dans les preuves de l'*Histoire du Languedoc* par les Bénédictins, dans les *Capitulaires* de Baluze et dans le *Limes hispanicus* de Pierre de Marca.

nisme, et par l'omission plus caractéristique encore de la date de l'ère ou de celle du règne des rois goths que les inscriptions de l'époque wisigothique proprement dite ne manquent jamais d'indiquer exactement à la fin des légendes (1).

Confondus à dater de ce moment avec la population gallo-romaine dont rien ne les séparait plus (à l'exception de ces appellations germaniques dont nous essayions tout-à-l'heure d'expliquer la persistance), dont ils avaient fini par adopter non-seulement la langue, mais les habitudes, le genre de vie, les usages domestiques et funéraires, ces débris de la population wisigothique restés dans la Gaule n'en conservaient pas moins, comme le font partout les barbares, le souvenir de leur ancienne origine et une préférence instinctive pour les gens de leur race, que fortifiait encore le sentiment de répugnance, tous les jours plus vif, qu'excitait dans la population de la Gaule méridionale tout entière cette domination des Francs que l'on s'était repenti bientôt d'avoir appelée et soutenue. Comme les souvenirs et les regrets des Gallo-Romains de naissance se reportaient involontairement vers les anciens maîtres civilisés du pays, vers les césars de Bysance, dont on voit les noms oubliés reparaître vers cette époque sur les tombeaux et dans les légendes funèbres (2), ces restes des Wisigoths suivaient avec un intérêt patriotique

(1) Nous citerons comme preuve de ce fait les trois *tituli* de Jac. Domnolus (495), de Palenope (591) et de Marta (505 ou 528), les seules inscriptions à nous connues qui appartiennent incontestablement à l'époque de la domination des Wisigoths en France et qui sont toutes les trois fort exactement datées (v. M. de Castellane ; note sur les rois goths du midi de la France. *Mém. de la Soc. archéol. du Midi*. T. I, p. 26 et 38, Ire partie. — T. II, p. 36, IIe partie).

(2) Ce rapprochement m'a été suggéré par un fragment d'inscription chrétienne du Musée de Toulouse sur lequel on lit fort distinctement le nom d'Héraclius (empereur en Orient de 610 à 641) et que son écriture, plus régulière, il est vrai, que celle de notre inscription, me semblait reporter à peu de chose près au même temps.

HICIACETHIRACLI...
INOFITVSQVIVI.....
XXIETMENSE.....
DEPOSIT.....

Des esprits, jaloux de tout, ont essayé, nous le savons, de jeter des doutes sur l'authenticité de ce fragment, fort insignifiant en lui-même, mais qui avait le tort irrémissible de n'être point découvert et publié par eux. Sans entrer ici dans une discussion fort ennuyeuse et fort inutile, nous nous contenterons de renvoyer ceux qu'elle

les évènements et les péripéties quelquefois dramatiques de l'histoire de leurs anciens rois qui possédaient toujours la province voisine de la Septimanie dont les gouverneurs étaient souvent en guerre avec les ducs de race franco-romaine qui commandaient à Tolosa. Suivant un usage devenu commun sous l'empire, ils adoptaient ou imposaient volontiers à leurs enfants les noms des princes qui régnaient à Narbonne ou à Tolède, ceux même de leurs enfants ou de leurs héritiers, et ce ne serait point sous ce rapport une induction insignifiante que ce nom d'Hermenegild qui nous reporte involontairement à une des époques les plus dramatiques de l'histoire des Wisigoths en Espagne, à l'époque où recommence, après un siècle de calme apparent, cette lutte de prépondérance entre le catholicisme et l'arianisme qui se termina, comme on le sait, par la défaite momentanée du catholicisme dont Hermenegild s'était fait le champion, et par la fin tragique de ce jeune prince que les populations catholiques regardèrent partout et vénérèrent comme un martyr.

C'est dans les dernières années du règne du roi Liuvigild (569-586) que se passent les évènements auxquels nous faisons allusion ici. Le siége d'Ispalis (Séville), où le jeune prince, excité ou soutenu sous main par les catholiques, avait pris du vivant de son père les insignes et le titre de roi, est de l'année 583; son exil et sa mort, de l'année 584; et à s'en tenir à ces inductions, un peu générales et un peu vagues il est vrai, ce serait dans la seconde moitié du septième siècle que nous reporterait involontairement ce nom d'Hermenegild porté ici par un homme qui avait soixante ans environ à l'époque de sa mort. La formule wisigothique *in Dei nomine*, dont nous croyons reconnaître les sigles en tête de notre légende, irait elle-même à l'appui de ces conjectures, puisque nous savons que c'est précisément à dater de la même

intéresserait à l'examen de la pierre elle-même, qui nous paraît de nature à lever toute indécision aux yeux des hommes éclairés, et nous nous estimons heureux de voir sous ce rapport notre opinion complètement partagée par un des archéologues les plus expérimentés du Midi, et le plus compétent à coup sûr en fait de falsifications épigraphiques. M. le chevalier du Mège de la Haye, auquel je m'étais adressé il y a quelque temps pour avoir quelques renseignements sur le quartier de la ville d'où provenait ce fragment inconnu au directeur du Musée, me répondit avec son obligeance habituelle qu'il figurerait dans son *Archéologie pyrénéenne*, sous presse depuis très-longtemps (1833), et qu'il m'en enverrait les épreuves dès qu'elle serait imprimée.

époque qu'elle devient d'un usage habituel et général, que nous la voyons pénétrer par exemple sur les monnaies des rois wisigoths qui achevèrent de la vulgariser. Mais elle nous semble confirmée d'une manière plus péremptoire encore par le caractère épigraphique de notre inscription, dont les inductions coïncident comme nous allons le voir d'une manière remarquable avec les indications historiques auxquelles nous venons d'arriver.

Quoiqu'elle ait par plusieurs côtés des affinités incontestables (1) avec cette écriture rapide, anguleuse, inclinée, cursive d'allure plutôt que de forme, dont l'époque barbare a répandu et vulgarisé le type, dont l'épigraphie wisigothique en particulier nous offrirait de remarquables exemples au cinquième et au sixième siècles, on peut dire cependant que l'écriture de notre inscription appartient encore à l'épigraphie antique, qu'elle se rattache par des liens évidents à la vieille et noble capitale romaine, dont les invasions germaniques n'ont pas plus brisé la tradition qu'elles n'ont brisé celle des autres formes de l'art (2). Prise

(1) Le trait le plus marqué de ces affinités, que nous nous bornons à signaler ici, serait incontestablement l'X insolite de VIXIT, si nous n'avions toute raison de supposer que le *Lapicida* avait écrit d'abord *vibit* (pour *vivit*), et que s'apercevant ensuite de cette faute de grammaire, il a essayé de la corriger au moyen d'un trait transversal tracé grossièrement sur son B qu'il coupe en deux moitiés. Parmi les autres lettres du *titulus*, les seules qui nous semblent se rattacher franchement à l'écriture onciale sont les D, à la haste inclinée, légèrement arrondie; les G, à queue oblique et prolongée, et l'R dont la forme altérée et bizarre nous laisse déjà pressentir quelque chose de la forme qu'elle a prise dans l'écriture cursive.

(2) Nous nous contenterons de citer comme *specimina* de cette minuscule inclinée et rapide les inscriptions bien connues de Palenope (à Narbonne, 541) et surtout celle de Léodanus (église de Truillas, près de Narbonne, 582) qui tourne d'une manière plus marquée encore à l'écriture cursive. — Quant à la capitale proprement dite, les plus beaux échantillons qu'elle nous ait laissés à cette époque dans le midi de la France sont incontestablement un fragment de la cinquième année du règne d'Athanagild (556), découvert à Narbonne au commencement du siècle dernier; la belle inscription dédicatoire de la basilique de Sancta-Maria-in-Catholico de Tolède, datée de la première année du roi Reccarède (587), et celle de l'abbé Mommolenus (Mummolein), qui mourut à Bordeaux la cinquième année du règne de Clovis II, en l'année 643 de notre ère. Les *fac-simile* de ces divers monuments ont été publiés avec beaucoup de soin et de fidélité, par feu M. le marquis de Castellane, dans ses notes sur les rois goths et dans son recueil d'inscriptions chrétiennes du midi de la France (*Mém. de la Soc. archéol. du Midi*, t. II, III et IV).

dans son ensemble, elle nous rappelle beaucoup de choses de cette forme courante et usuelle de l'ancienne capitale que l'on désigne en épigraphie sous le nom de capitale rustique, et dont le type remonte lui-même aux plus anciens et aux plus beaux temps de l'art antique. Mais tout en tenant compte de ce qu'on pourrait appeler le caractère spécial et individuel de ce petit monument, où tout semble trahir un travail hâtif, négligé, rapide, parce qu'il était faiblement rétribué sans doute (1), il nous semble impossible de n'être pas frappé de l'altération profonde qu'a déjà subie, à l'époque à laquelle il appartient, cette forme de l'écriture monumentale, de la physionomie exagérée et bizarre que nous offrent individuellement la plupart de ses lettres, de l'aspect général de raideur, de gaucherie, d'inégalité dans les traits, de déviation dans les lignes, qui forme le trait caractéristique de son ensemble. S'il n'y aurait sous ce rapport que de vagues inductions à tirer de la forme de l'L qui abaisse et allonge depuis plus de deux siècles sa traverse inférieure, de celle de l'A dont le trait intérieur, fortement anguleux dans les premières lignes de l'inscription, devient rectiligne dans la dernière, de celle même du P et du Q qui ont de tout temps, dans la capitale rustique, attaché leur croissant sur des hastes d'un trait amaigri et élancé, nous trouverions déjà quelque chose de plus caractéristique dans la forme de l'M, que l'on ne voit point avant le sixième siècle allonger et écarter aussi démesurément ses jambages, jadis parallèles, entre lesquels semble se perdre la boucle anguleuse qui les relie (2), dans celle de l'R qui, en abrégeant et en redressant son appendice inférieur, prend, comme sur certaines monnaies du roi Reccarède, quelque chose de la forme d'un K juché au haut d'une lance énorme. La plus ancienne inscription à nous connue, où paraît le C carré bizarrement mêlé à des C de forme arrondie, est la belle inscription dédicatoire de *Sancta-Maria-in-catholico* de Tolède, qui date, comme on le sait, de la première année du règne de Reccarède, frère d'Hermenegild (587), c'est-à-dire de la fin du sixième siècle. Cinquante ans plus tard, avant le milieu du septième siècle, comme le prouve l'inscription de l'abbé de Fleury Mummolein

(1) *Non tabula celeriter incidatur* (Sidon. Apollin., *Epist.*, lib. III, 12).

(2) Les N, au contraire, conservent leur forme classique et leur traverse intérieure étendue de l'une à l'autre extrémité de leurs supports parallèles, preuve nouvelle de la persistance avec laquelle la tradition classique luttait à Toulouse (v. plus haut l'épitaphe d'Héraclius) contre les influences de la barbarie et l'invasion générale du mauvais goût.

(dans l'église Sainte-Croix, à Bordeaux), datée de l'année 643, comme le prouverait avec plus d'exagération encore l'inscription toulousaine de Masilia, publiée par M. de Castellane, les O, les Q, les V, les U, avaient adopté cette forme anguleuse, ovale ou carrée, devant laquelle semble hésiter encore notre inscription (1), qu'elle ne nous offre au moins que d'une manière timide en mêlant, comme l'inscription wisigothique de Tolède, les C de forme carrée aux C de forme ronde. Ce serait encore entre ces deux dates, dans la première moitié du septième siècle par conséquent, que nous renfermeraient à leur tour ces indications épigraphiques que nous ne voyons contredites ni même dérangées par aucun des détails caractéristiques de la légende, puisque les D et les G de forme onciale que nous signalions tout-à-l'heure se retrouvent à peu de différence près dans l'inscription bordelaise de l'abbé Mummolein (643). Nous ajouterons que dans ce dernier monument, avec lequel notre inscription présente des affinités générales très-marquées, malgré l'incontestable supériorité de faire et de style qui distingue l'épitaphe du riche abbé de Fleury-sur-Loire, les abréviations sont indiquées aussi par des barres transversales rigides et profondes, et que l'âge du défunt y est représenté par un chiffre lié que le graveur traduit lui-même par le mot *septuaginta* et qui a les plus grandes affinités avec celui de notre inscription (2). Quant à la forme adoucie et abrégée du nom d'Ermenel-des, il devient à peu près certain que c'était de cette manière que les

(1) Le D la prend à son tour à la fin du siècle, notamment dans l'inscription de *Maria fidelis Christi*, etc., datée de la seconde année de Recessvinta (651), et dans celle de l'abbé Locuber qui appartient à la quatrième année d'Egica (M. de Castellane, *ib.*, IIe partie, p. 73, pl. XVIII, nº 5, p. 80, pl. XVIII, nº 10.)

(2) Les savants auteurs du nouveau *Traité de diplomatique* ont cru reconnaître dans ce chiffre lié, suivi d'un S bien marqué, les sigles de la formule habituelle *plus minus*. Mais cette supposition, que rien n'autorise dans la forme de ces prétendues sigles elles-mêmes, achève de tomber devant le texte de notre inscription où le même chiffre est précédé de la formule *plus minus* en toutes lettres. Ne pourrait-on pas traduire dans l'inscription bordelaise *annus* LX (liés *sexaginta*) S (*Eu*) ou S (*Ive*) *septuaginta*, ce qui répondrait un peu largement il est vrai au *plus minus* des inscriptions du temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que le chiffre lié de notre *titulus* se retrouve sur d'autres inscriptions chrétiennes du sixième et du septième siècles, dans celle du lyonnais Felocanus, gravée par M. de Boissieu avec son exactitude habituelle (*Inscript. de Lyon*, p. 580), et que l'on peut sans trop d'invraisemblance y reconnaître le chiffre 60 représenté par un L (50) coupé intérieurement par un X à traverses inégales.

gens de langue latine adoucissaient dans le Midi les noms germaniques, quand on voit dans l'inscription narbonnaise de Léodanus (582) le nom du roi Liuwigild, père d'Hermenegild, transformé en celui de Léovild (1).

L'inscription que nous venons de commenter est gravée, comme le sont habituellement les inscriptions chrétiennes du cinquième et du sixième siècles, sur une tablette de marbre blanc poli (*Pagina levigata*), sans encadrement et sans moulure, que l'on dressait alors ou que l'on couchait sur la terre fraîchement remuée des tombes (2). A l'exemple des païens, dont ils ne se distinguaient à l'origine que par la foi et les mœurs, les chrétiens, à cette époque, continuaient à enterrer leurs morts (*ponere*, *deponere*, *depositio*) en dehors de l'enceinte romaine des cités, restée debout presque partout, le long des routes pavées qui rayonnaient en divers sens de leurs diverses portes, et le lieu où a été découvert le monument que nous publions nous autorise à supposer avec beaucoup de vraisemblance qu'il provient de l'antique cimetière de Saint-Saturnin, où a été découverte aussi (1824) l'inscription à peu près contemporaine de Masilia que nous avons plusieurs fois citée.

Ce ne serait pas le lieu de rechercher ici comment s'était formé en dehors et à quelque distance des murailles de la cité romaine, autour du tombeau de l'apôtre des Tolosates, transformé de bonne heure en chapelle et en basilique, un de ces vastes cimetières (*campus*) (3) où se pressaient hiérarchiquement, sous l'aile protectrice des martyrs et des saints (4), les générations de cette époque féodale : les nobles couchés sous les murs, sous les arceaux et sous les porches du sanctuaire qu'ils finiront par envahir à dater du dixième siècle (5), les humbles, les pauvres, les étrangers (notre Ermeneldes était peut-être tout cela à la fois) dispersés aux quatre vents dans les faubourgs et les dépendances de

(1) *Anno XIIII regno domni nostri Leovildi regis* (M. de Castellane : Notes sur les rois Goths, IIe partie, p. 50, pl. XIX, no 4. — *Mém. de la Soc. archéol.*, t. II).

(2) *Resurgat in molem sparsa congeries quam levigata pagina tegat* (Sidon. Apollin., *Epist.*, lib. III, 12).

(3) De là ce nom d'Alis-Camp à Arles ; *Elysius campus*, *Elysii campi*.

(4) *Ad martyres..... positus ad sanctos* (*Inscr. de Lyon*. M. de Boissieu, p. 547, 553).

(5) Le caveau funéraire des comtes de Toulouse, que l'on désigne encore sous le nom de chapelle des Comtes, était placé sous un des arceaux du porche latéral de gauche de la basilique actuelle, qui date, comme on le sait, du onzième siècle.

l'édifice sacré. Attaqué et entamé déjà en plein moyen-âge par la révolution qui créa au treizième siècle, à côté de la cité romaine et wisigothique, une nouvelle ville désignée longtemps sous le nom de bourg, parce qu'elle avait, à l'origine au moins, ses magistratures et son administration distinctes, cet antique cimetière a achevé de se morceler et de disparaître sous les constructions et les rues qui se croisent aujourd'hui autour de la basilique romane de Saint-Sernin. Mais il est à regretter que l'on n'ait pas recueilli et conservé avec plus de soin, à l'époque primitive de ces travaux surtout où ils durent être détruits en plus grand nombre, des monuments qui, sous leurs formes simples et laconiques, peuvent éclairer de quelques lueurs au moins les époques les plus obscures de notre ancienne histoire.

Toulouse, le 12 mars 1857.

Edw. Barry (1),

Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres de Toulouse.

(1) La pierre de l'inscription que je viens de publier m'ayant été cédée par mon excellent ami M. le professeur Fournalès, c'est un devoir et un plaisir pour moi que de pouvoir ici associer à mon nom le nom d'un homme qui est connu à Toulouse de tous ceux qui s'occupent de peinture et de beaux-arts.

LITTÉRATURE.

Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*Suite*) (1).

Poètes du haut Languedoc à la suite de Goudelin : ..... Jean-Antoine Pader. — Jean-Louis Guitard. — Pièces de vers détachées ; noëls. — Bernard Grimaud.

En l'année 1663, Jean-Antoine Pader, avocat au parlement de Toulouse et fils d'un peintre de distinction, qui exerçait son art dans la même ville, parut au concours des Jeux-Floraux les mains pleines d'œuvres littéraires écrites en français : sonnets, madrigaux, stances, chants royaux, sans qu'il dédaignât toutefois l'appui de la muse populaire. Elle lui inspira l'*Ode en faveur d'une Vieille, adressée à la jeunesse toulousaine (Odo per uno bièillo à la joüenesso de Toulouso)*, que rien ne fait valoir, si ce n'est l'irréprochable pureté de l'idiome. Il y avait pourtant dans le grotesque portrait tracé par le lauréat de quoi défrayer un auditoire qui, après les insipides vers français produits au concours, attendait avec des trépignements d'impatience les vers patois compris de tous, et flattant si bien, vaille que vaille, l'amour-propre local, très-sensible à cet endroit.

(1) Voir tome II de la *Revue*, p. 282 ; tome III, p. 1 et 279 ; tome IV, p. 34 et 161.

Si le bon goût n'avait pas suffisamment contenu la verve de Pader, il restait dans le badinage, dont voici quelques strophes, de quoi provoquer le gros rire de l'assistance toulousaine. Le poète disait aux jeunes gens :

Joüenesso, de degus nou rigos,
En trufo-trufan nou me digos
Cap de mal de las bièllos gens ;
Te bauc fa bese sense peno
Qu'uno bièllo bal uno joüeno,
Mès que sapio moustra las dens.

Belèu me diras qu'un' aujolo
A le tin coulou de moussolo,
Qu'uno piucèlo a le froun lis
E que soun tin mato l'albastre ;
Pla, b'es souben blanc coumo plastre,
Perco qu'es de plastre metis.

Bèni-me, d'uno beutat bloundo,
Que res à toun dire nou segoundo,
Banta la pamparrugo d'or ;
Belèu la courolo argentado
De la miu bièllo emmounecado
Te rejouirio mai le cor.

Se sous èls fan un pauc de ciro,
Cado jour Amour la ne tiro ;
Tabes per soun flambèu li'n cal ;
Encaro giton qualquos flambos,
E fan soubeni de luscrambos
Entournejados de coural.

Sept ans plus tard, après avoir remporté le prix de la Violette, Jean-Antoine Pader obtenait celui du Souci et venait prendre rang, ce qui était alors le comble de l'honneur à Toulouse, parmi les juges du concours.

On pense bien qu'avec de tels mainteneurs les Jeux-Floraux restaient attachés aux vieux usages. Aussi trouvons-nous la poésie vulgaire conviée tous les ans à la fête des fleurs. Rarement, depuis Goudelin, y avait-on applaudi des compositions d'une facture aussi relevée que celles qui vont nous occuper.

Elles sont de Jean-Louis Guitard, avocat toulousain : il vient à propos clore cette génération de poètes qui, avec des qualités différentes,

soutinrent suffisamment, durant le dix-septième siècle, l'honneur de la Muse toulousaine.

C'est dans les recueils des triomphes de Guitard aux concours des Jeux-Floraux, que nous empruntons nos citations, en y prenant un Chant-Royal, d'abord, dont la conduite nous semble quelque peu embarrassée :

CANT-ROUYAL.

Grand Diu qu'as de ta ma la naturo prestido,
Esprit qu'on nou coumpren, que n'as ni cap ni fi,
Dibino majestat, de sagesso claufido,
Ten-me dins la calou que ben de me sazi.
Demèst las raretats de la Biblo sacrado,
Ma Muso cop sur cop touto s'es enflambado;
Per trouba la bertat è parla brabomen,
Ne qual que fouzilha dins aquel foundomen;
Permo d'aquo tabes ouèy ma beno s'alando,
E rabit, en cantan, remiri soulomen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

Quand l'amic d'Israèl, de soun pople le guido,
Que dins un brès de junc se laissèc coundezi,
Auguèc d'un Egyptièn escoudoumat la bido,
De caps à Madian el courrèc s'azazi.
Talèu s'escampilhèc sa brabo renoummado,
Que Gèthro per mouilhè l'y dounèc soun aynado,
Dan qui lèn de la cour, beuze de pèssomen,
En paissen sous troupèls el bisquèt loungomen;
Aqui Diu l'estrenèc d'uno fabou ta grando
Que per parla d'amb'el fèc naisse expressomen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

Ount bas? Arrèsto-te, Mouïso, ça ly crido
La bouts que sort del foc qu'à sous èls bey luzi;
Aco's assi de Diu la tèrro benasido,
Dount sens'èstre descaus tu n'ès que trop bezi.
Grand Diu', ça respoun el, l'armo touto englaziado,
Pè nut, de ginouillous, è la caro amagado,
Bous èts dounc le sutjèt de moun estounomen,
Aquo's bous que tustax à moun entendomen,
A bostro boulountat cal que moun cor se rando,
Rouzent de la calou que gito bibomen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

Ta fachat es, talpun, qu'a sa paraulo augido,
Que ly dix : bous poudiots, moun Diu, millou cauzi,
Pulèu sur bostre fil remetèx la partido;
Diu s'irrito labex, prèst à le malazi,
Lèu, per apazima sa coulèro affougado,
El se cargo per ops d'uno talo embassado;
Soun oupiniastretat n'es plus qu'emprièissomen;
Pharaoun l'augira parla distinctomen;
El fregis d'accoumpli tout ço que Diu demando.
Tabes, pel' darnié cop, el adoro humblomen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

Le serpen de metal, la trumado emmalido,
Que dèx cops Diu fasquèt sur l'Egypto brounzi,
Prèp del Bouissou n'es res, ni la mar despartido,
Qu'en clouquiès de cristal ba ental cèl se frounzi.
Oy la metisso mar qu'en' l'aire prezurado,
S'entourno dins l'abisme, è, touto rejuntado,
Sul cruèl Pharaoun s'aploumbo encountinen,
L'aigo que sort d'un roc trucat escassomen,
Soun de cops famillès, quand Moulso coumando;
Mais nou pot pas quand bol tourna beze un moumen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

ALLEGORIO.

Quand per rebiscoula la naturo adalido,
De sa gracio, le cèl boulguèc te perbezi,
Ta Birginalo Flou, BIÈRGES, fourèc gandido;
Res n'a pouscut jamay l'orreza ni blazi.
Ta councepciu tapauc nou fourèc pount tacado;
La plus aujolo nèu de la zono tourrado
N'a res de blanc al prèx de toun habillomen;
Diu passèc dins toun se coumo fa justomen
Le soulel al trabès la bitro la may cando;
Tu souleto, tabes, ès bertadièromen
Le Bouissou prezerbat dins le foc que l'abrando.

C'est ainsi que le poète célèbre l'immaculée conception de la Vierge Marie, cent soixante-trois ans avant que l'Eglise n'élevât cette croyance au rang des dogmes catholiques.

Guitard a écrit avec la même convenance de langage un autre Chant-Royal, *Iphis*, ainsi que des stances à l'occasion de la reprise des concours des Jeux-Floraux, due aux soins du premier président de Maniban.

Il faut croire que Guitard avait acquis les heureuses qualités qui le distinguent dans le commerce des poètes latins, de Virgile surtout, qu'il s'essaya à traduire, comme le témoignent deux fragments qui nous ont été conservés. L'un est tiré du deuxième livre de l'*Enéide;* il suffira pour le faire apprécier de lui emprunter le récit de la scène émouvante de la mort de Laocoon et de ses fils : *Hic aliud majus miseris multoque tremendum....*

Un pus estrange cas, qu'al cos fa trambla l'armo,
Dins nostre simple cor semeno may d'alarmo :
Per ministre, al hazard, Laocaoun cauzit,
Fasio d'un gran taurèu, brabomen coustezit,
A l'aunou de Neptuno un public sacrifici :
Quand, dins l'ouccupaciu d'aquel sant exercici,
(D'au counta la ferou me sazis tout le cos),
Dous serpents descarats, le loung de Tenedos,
Al coubit de la mar, labetz apazimado,
Se presenton de froun sur la plano salado;
Dret al bord toutis dous benen à grandis nats,
De l'estoumac en sus fièromen relebats,
Foro l'aygo toutjoun lours crestos tenen dretos,
E formon per darrè dous seilhous jouts lours quouetos.
On bey lours esquinals, qu'on nou pot pagela,
Se goudilha, s'estorse, è pey s'agrumela.
Jouts la brumo dount soun de tout coustat claufidos,
On augis brouzina las oundos secoutidos.
Dejà pes camps, déjà fan dous seilhous noubèls,
Re que sang, re que foc nou sourtis de lours èls;
En fiulan les fissous de lours lenguos fourcudos
Lambrejon à l'entour de lours gulos fendudos :
Emblaymat de ferou d'uno talo biziu,
Cadun, deçà, delà, s'enfuch may mort que biu.
Les serpens entretan ses perdre tens ni forço,
Debès Laocaoun se lançon d'un'estorço;
A sous efans prumiè s'agaffon cant-è-can,
E de fait è de dit, cingladis que les an,
A bèl tal reddomen lour fan cruchi les osses,
E sur el qual secours benio d'amb'un matras,
S'azalbron toutis dous, è nou le pècon pas.
Tal pun que l'an s'azit, un parel de cinglados
Li fiblon enta's rens à fizanço sarrados,
E dret la lounzo en sus al tour del ganitèl,

Dus cops entournejats fan un double nouzèl :
Aqui per subrepes de lours cruèlos obros
Mostron dessus soun cap lours esquinos de sobros.
Dabort el s'esperforço à les desagaffa,
E, tant que de Diu, pot ambe las mas s'y fa.
Dans sa foxo buffèquo entretan que s'ensajo,
Per las gorros del cap un orre sang li rajo,
E de sous crics mourtals fa retrouni le cèl.
Atal bramo un taurèu quand amb'un pic garrèl
De l'auta s'es salbat, ount à soun loc è plaço
A fait en se brandin regita la pigasso.
Les serpens, atalèu quel toumbo redde mort,
Se denouzon, è ban dret al Temple.....

Avec le concours de 1693, où la poésie patoise, comme pour se faire plus vivement regretter, se produisit avec quelque éclat, finit la période pendant laquelle les productions écrites dans le langage vulgaire furent publiquement honorées à Toulouse. Cette période s'arrête, en effet, en 1694, au moment où Louis XIV érigea les Jeux-Floraux en Académie de belles-lettres françaises. Ce fut là le dernier acte d'autorité royale en faveur de la langue nationale contre les idiomes du Midi, issus de la langue romane : le roi de France avait raison.

Avant d'arriver à deux grandes compositions sur lesquelles nous aurons à nous appesantir, il ne sera pas hors de propos et d'intérêt d'enregistrer quelques pages volantes de cette époque, épaves littéraires, qui, à défaut d'autre mérite, ont au moins celui de la rareté.

Nous avons fait comprendre, en passant, que les concours des Jeux-Floraux se traînaient péniblement, non sans quelques interruptions, pendant la seconde moitié du dix-septième siècle. Il y avait sans doute plusieurs causes à cet affaiblissement successif qui les menaçait d'une fin prochaine. Mais l'un des plus puissants motifs de leur déconsidération provenait du scandaleux abus que l'on y faisait de la faveur dans les distributions des prix. Ce n'était pas seulement des vers dépourvus de mérite que l'on y couronnait, mais, ce qui était pis encore, on accordait les fleurs dont les capitouls faisaient les frais au nom de la ville, — dépense que les mainteneurs s'obstinaient, malgré toute vraisemblance, à attribuer à la générosité de l'imaginaire Clémence-Isaure (1), — à des con-

(1) Voyez sur ce mensonge historique notre dissertation intitulée : *De Dame Clémence-Isaure, substituée à Notre-Dame la Vierge Marie comme patronne des jeux*

currents qui venaient effrontément faire parade de compositions que des complaisants leur livraient! De là un Chant-Royal de l'année 1678, le *Cheval de louage (Le roussy de lougatge).* — Voici l'explication de cette satire allégorique, d'ailleurs assez transparente d'elle-même :

Le roussy de lougatge, hounourablo assemblado,
Es qualque bèl pouèmo, ou qualque cant-rouyal,
Que dins aqueste loc ben fa sa permenado,
Quand le que l'a spelit se demor' a l'houstal.
Le que le logo dounc, qu'atal aco s'apèllo,
Per que nou l'a pas fait naisse de sa cerbèllo,
Pèy qu'on le bey beny, dan sa peço à las mas,
Nous troubla per acy le poutatge è l'agras,
Jou'n bezi pla qualcun que cambio de bisatge;
Aquel es justomen le que tu noummaras
Le cabaillé mountat sul chabal de lougatge.

Nous ne regardons pas comme une œuvre de pure fantaisie un autre Chant-Royal, *Le mois de mai* (*Le mes de may*), — adressé aux mainteneurs des Jeux-Floraux. C'est là, à notre sens, un spirituel persifflage à l'adresse de ceux-ci, et dans lequel le délaissement de leurs couronnes est malicieusement ramené dans le vers du refrain, à la fin de chaque strophe : *L'adieu du mois de mai à Madame Clémence* (*L'adiu del mes de may à Madamo Clamenço.* — Cette pièce, versifiée avec goût, est signée du pseudonyme *Le fils de dame Bernarde* (*Le fil de dono Bernado*). — Il nous suffira d'en transcrire deux strophes :

Arbitres de las flous, la glorio de nostre atge,
Qu'abèts le jutjomen è l'esprit d'un angèl,
Nouirigats d'Apoulloun, que Clamenço a per gatge,
Per garda, à tout jamay, las claus de soun castèl,
Bous de qui le renoum fa trambla la courado
Des plus affisoulats que sion dins l'assemblado,
E qu'abèts qualques cops ta doctomen dictat,
Per laissa bostres nouns à la posteritat,
Dan peno, dan susou è dambe diligenço,
Bous prègui tantis qu'èst de legi per pietat
L'adiu del mes de may à madamo Clamenço.

littéraires de Toulouse, Mém. de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, année 1852, tome II, p. 191, et tirage à part.

Bèlo damo de flous (sa dits, dan soun lengatge,
Le paoure mes de may), bèlo bouco de mèl,
Qu'abèts, per un jamay, dounat bostre heritatge
A la bilo, per mo d'augi quicom de bèl,
Jou quiti per un pauc ma raubo bigarrado;
El es tens, el es tens de fa ma retirado;
Jou è fait naisse de flous per creisse bostre estat,
Jou è randut bostre loc un palais encantat,
May per qui?... Per de gens faitis per excellenso,
Qu'à l'houro que parlan escouton de boun grat
L'adiu del mes de may à madamo Clamenço.

Parfois, nos poètes se sont inspirés des évènements du temps, tout en donnant un tour local à leurs récits, ce qui fait le principal mérite de ces compositions. C'est ainsi que nous avons de 1682 une lettre en vers sur la naissance de Louis, duc de Bourgogne, fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV (*Sur la nayssenço de Mounseignou le duc de Bourgougno, mout de letro, de l'amic à l'amic*), — et une autre lettre sur le retour à la santé du roi Louis XIV, postérieure à la mort de la reine Marie-Thérèse, arrivée en 1683 (*Letro moundino sur la joyo per le recoubromen de la santat del rey*). Enfin un Chant-Royal, *Le coq* (*Le poul*), et deux sonnets sur les heureux succès de Louis XIV à la guerre : ouvrages qui manquent tous d'élévation.

Parmi les pièces de vers qui se rattachent à des faits purement locaux, indiquons la *Description de la procession générale de Toulouse* (*Descripciu de la poussessiu generalo de Toulouso, que se fa le dex-è-sept del mes de may, à l'aunou de la delibrenço*). Cette cérémonie religieuse, qui a été reprise de nos jours, fut instituée pour perpétuer le souvenir de la victoire définitive que le parti catholique remporta à Toulouse sur le parti calviniste, le 17 mai 1562, jour de la Pentecôte, après bien du sang répandu. Les vainqueurs attribuèrent leurs succès à l'intercession, auprès de Dieu, des saints dont les reliques étaient conservées dans la basilique de Saint-Sernin, et de là vint l'usage de rendre un hommage public à ces restes regardés comme le *palladium* de la ville sainte, qui, par privilége spécial, ne tolérait pas un seul hérétique dans ses murs!!!

N'ayant ici qu'à apprécier le mérite littéraire de cette pièce de vers, nous reconnaissons que le poète ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Au reste, il voulait, on le voit bien, n'être qu'exact, et il a

réussi, en n'oubliant rien du religieux cortége, pas même les droits de préséance. C'est donc là un document précieux, digne d'être employé, lorsqu'on voudra écrire et peindre convenablement l'histoire de Toulouse.

L'auteur dit au début, en s'adressant à un ami, retenu par la maladie loin de Toulouse :

Perque le lhèyt t'a retengut,
E que (l'Amic) n'es pas bengut
A nostro Poussessiu de Bilo,
Que de tous Amics uno pilo,
Per mor de tu m'an saludat,
Jou boli-be, per amistat,
Satisfa toun humou curiouso,
Sur la Poussessiu de Toulouso,
Que se fa toutjoun et jamai
Le dèx-è-sèpt del mes de mai ;
Poussessiu pleno de merbeillos :
Cluco les èls, dièrp las aureillos.

Del tems què's prumiès Higounaux
Nous bouillon troubla le repaux,
Nostres Aujols, plenis d'alarmos,
Le cor contrit, et l'èl en larmos,
Bièllars et jouens, fillos, efans,
Augueren recours as Corps-Sans,
Que dromen douçomen al Temple
Del gran Sarni, Sant sans exemple :
De sorto que per lour bertut
L'Higounaut demourèc cournut
E desfait à plato cousturo.

Puis vient l'ordre de la procession, où tout le clergé séculier et régulier assistait, entouré des corps de métiers; le parlement, l'université, les capitouls et toutes les autorités de la ville prenaient part à cette pompeuse démonstration qui attirait tous les ans un grand concours d'étrangers.

De là, le *Petit plat de raretés, dédié aux Cousins et Cousines* (*Petit plat de raretats, dediat as Cousis et Cousinos de Pentocousto*), — c'est-à-dire à l'adresse des campagnards, curieux et badauds, que les Toulousains désignaient alors, comme aujourd'hui, par le sobriquet moqueur de *Cousins*.

Tout évènement un peu considérable éveillait à Toulouse la verve

patoise; à chaque nomination de premier président au parlement, on était sûr d'entendre célébrer la vertu du magistrat préféré, et toujours sur le même ton. Nous avons de cette époque des vers sur l'entrée du président Morand en 1687 (*L'intrado de Moussu le premier president*).

La satire affectait surtout de parler le langage populaire; elle se révèle, avec toute sa naïve crudité, dans une composition ayant pour titre : *La cage de Tounis* (*La gabio de Tounis*), et cela à l'occasion du supplice de la cage de fer, dont on avait récemment fait usage à Toulouse. On appelait ainsi la peine subie par les filles folles de leurs corps, qui, enfermées dans une cage de fer, étaient plongées, à plusieurs reprises, selon la gravité de leurs méfaits, dans le courant de la Garonne. L'île de Tounis venait d'être le théâtre de cette sévère punition, lorsque parut le curieux morceau dont la citation suivante fera suffisamment comprendre et l'esprit et le ton :

La pouliço fa ço que cal,
Elo n'ourdouno jamai mal;
Quand s'agis de regla la Villo,
Uno Gabio nou suffis poun :
M'an dit que ne fan douxe millo,
Que trabaillaran nèit et joun.

Les dérèglements des femmes sont attaqués d'une façon un peu moins acérée, mais non moins vive dans les *Stances véridiques* (*Le siècle malhurous, o la banitat de las fennos è fillos del tems; Stancos bertadieros*). — L'auteur en accuse le luxe des toilettes, n'admettant plus déjà ces distinctions dans la mise qui avaient servi, naguère encore, à séparer les diverses classes de la société française, et que les édits somptuaires n'avaient pu contenir.

Après avoir tracé, à sa manière, le tableau de l'âge d'or, le satirique arrive à l'âge maudit, qui est celui de son temps, et il s'écrie :

La Bertut que se bei laissado,
De per tout tristomen cassado,
Que'l mounde ly mostro las dens,
S'es salbado, touto souleto,
Pèy, amagado, la paureto,
As counfins pus secrèts de calques sants coubens.

Il dit des femmes assez peu poétiquement :

Examinen un pauc le sèxe,
Bejan s'es dins le metis èxe
Coum'èro despèi pauc de tens :
May que tout es Damos noubèlos,
Nou se bey re que doumaisèlos,
O Madonos, aro, s'apelon las de mens.

Las Doumaisèlos soun Damados,
Las Madonos Doumaiselados ;
Per de Mestressos n'ou n'i a pus.
Despey quel Coufet es en tèsto,
Le Capayrou fasèc le rèsto,
Las Pernos et les Bèils, al tens qu'èn, es l'abus.

Puis viennent les conseils fort bien déduits qu'il donne aux parents aveuglés, dans le but d'arrêter de si criants abus :

Paire abuclat, maire credullo,
Ta fillo douçomen s'embullo,
Se beses pourta dan plase
Las bragardisos qu'on li douno,
Car al tens qu'èn nou y a persouno
Que sio ta fat, enfin, de douna res per re.

Per abe calquos garnituros,
Basses, rubans o coufadouros,
De baguos, diamans o bijous,
D'estoffos bèlos, de dantèlos,
O d'autros talos bagatèlos,
Nou manquon pas jamay de prene randebous.

On trouve dans cette boutade des traits plus incisifs encore, que nous nous abstiendrons de citer pour l'honneur de nos aïeules. Ces plaintes d'un esprit inquiet ne semblent-elles pas à la décharge de notre époque ? Se récrie-t-on autrement aujourd'hui ?

Mais quittons nos moralistes moroses et venons-en à quelques poètes qui surent mieux s'accommoder des mœurs de leur temps, n'en prenant, ce semblerait, que ce qui était à leur convenance. Parmi ceux-ci nous plaçons Laborde, célébrant gaîment l'excellence du vin dans un Chant-Royal qui mériterait d'être cité tout entier. Voici l'explication que l'auteur a donnée à la fin de son allégorie : *L'Ippocras inventé par le grand Hipocrate :*

Noué, que le prumiè troubèc le bi muscat,
Es aquel gran douctou que iou bous è dictat,
E le bi que su'l nas fa flouri l'escarlato,
Es çu que dins moun cant bous a representat
L'Ipoucras inbentat per le grand Hypoucrato.

Parmi les compositions, sans nom d'auteur, qui ne renferment que de simples badinages, peu se distinguent par leur attiscisme, comme on devait s'y attendre. Aussi les passerons-nous sous silence, nous réservant de les faire suffisamment connaître dans un chapitre final que nous nous proposons de consacrer tout entier à la Bibliographie patoise. Une foule de ces raretés ne nous semblent être d'ailleurs que des satires personnelles, aujourd'hui véritables énigmes, dont le mot ne sera probablement jamais trouvé.

Mieux vaut nous arrêter à une des plus intéressantes pièces de vers de cette époque. Elle est relative au premier essai de navigation entrepris sur le Canal de Languedoc au mois de mai 1681. Nous lisons la relation circonstanciée de cet évènement dans le récit officiel qui en fut dressé alors : *La première navigation sur le Canal de Languedoc, fait par ordre du Roy, pour la jonction des deux Mers, depuis Toulouse jusques au port de Cette.* Nous en tirerons les détails suivants, qui nous semblent offrir un véritable intérêt local en même temps qu'ils servent de commentaire à une œuvre poétique composée pour la circonstance et que nous allons faire connaître :

« On commença, dit notre récit, de travailler en l'année 1666, » sur le dessein de feu sieur Riquet (1), homme d'un génie et d'une » capacité extraordinaires, qui a conduit ce grand Ouvrage; et il s'en » est acquitté avec tant de soin, qu'il a eu la gloire d'achever cette » entreprise, qui paraissait impossible à toute l'Europe.

» Le Canal ne fut pas plutôt en sa perfection, que le Roy envoya les » ordres au sieur d'Aguesseau, Intendant de Languedoc, pour en faire » la visite à sec et pour y faire ensuite mestre l'eau, et y faire essayer » la première navigation.

» Il fut toujours accompagné dans cette visite par le sieur de Bonrepos, » maistre des Requestes, et le comte de Caraman, capitaine aux gar- » des, fils du sieur Riquet, par ses deux gendres, le sieur de Lanta,

(1) Pierre-Paul Riquet était mort six mois avant l'ouverture de la navigation sur le canal.

» Baron des Estats de Languedoc, et le sieur Lombrail, Trésorier de » France, par le Père Mourgues, par le sieur de la Feuille, Inspecteur » du Canal, et par les sieurs Andreossy, Gillade et de Contigny, con- » trolleurs généraux et conducteurs des ouvrages.

» Le sieur d'Aguesseau, après le remplissage du Canal, s'embarqua » sur la Garonne le 15 du mois dernier (le 15 d'avril) et se rendit par » le Canal à Castelnaudary, le 17.

» Le même jour, le cardinal Bonzi, qui voulait estre témoin du » succès d'une affaire si importante à la Province de Languedoc, des » Estats de laquelle il est le Président né, à cause de son Archevêché » de Narbonne, se rendit à S. Papoul, accompagné des Evêques de » Besiers et d'Alet, du Marquis de Villeneuve, Baron des Estats du » sieur de Monbel, Syndic général de la Province, du sieur de Pujols, » Secrétaire aux Estats de Languedoc, et du sieur Mariotte, Greffier » des mêmes Estats.

» Le sieur d'Aguesseau alla les joindre avec sa compagnie, et ils » furent magnifiquement traitez par l'Evesque de S. Papoul. Le » 18, ils arrivèrent à Castelnaudary, où l'embarquement fut résolu » pour le jour suivant, après que l'on aurait fait la bénédiction du » Canal.

» Le 19, à sept heures du matin, toute la compagnie se rendit à » l'Eglise Collegiale de Castelnaudary, d'où l'on marcha processionnelle- » ment vers l'Eglise de Saint-Roch. — L'Evêque de Saint-Papoul, qui » faisoit la cérémonie, parce que la ville de Castelnaudary est de son » Diocèse, estoit revêtu de ses habits pontificaux et précédé par le » Clergé séculier et régulier. Il estait suivi par le Cardinal Bonzi, par » les Prélats, par le sieur d'Aguesseau et par les autres personnes de » leur compagnie, par le Présidial et par les Consuls de Castelnaudary, » par les personnes les plus considérables de la ville et du voisinage, et » un nombre infiny de peuple des lieux circonvoisins.

» Le Père Mourgues célèbra la Messe, et ensuite la procession » s'avança vers le bord du Canal, au-derrière des quatre Ecluses, où » les barques qui doivent faire le premier essay de la navigation étaient » déjà descendues. En cet endroit, après les prières, l'Evêque de Saint- » Papoul donna la bénédiction aux eaux du Canal, aux barques et à » toute l'assemblée, et la cérémonie finit par le *Te Deum* et par des » prières pour le Roy.

» Cette action fut suivie d'une infinité d'acclamations de *Vive le Roy*,

» et du bruit du canon de la ville et de la mousqueterie des habitants
» qui bordaient le Canal.

» Cependant le Cardinal Bonzi, les quatre Prélats, l'Intendant et les
» autres personnes qui les avaient accompagnés entrèrent dans la bar-
» que qu'on leur avait préparée.....

» Après qu'on eut arboré le Pavillon blanc et tiré le coup de partance,
» on se mit à la voile au bruit des instruments, du canon, de la mous-
» queterie et des cris *Vive le Roy*..... »

Voici maintenant quelques strophes de la pièce de vers. C'est une ode en tout point digne de remarque, ce qui nous fait regretter plus vivement de ne pas en connaître l'auteur. Elle est intitulée : ***L'achèvement du Canal ou les noces de l'Océan et de la Méditerranée*** (***L'acoumplissomen del Canal ou las nossos de l'Occean è de la Mediterraneo, faitos à Castelnaudarry, le 19 may 1681***).

Le poète débute ainsi :

Sà, sà metam la Belo al bent,
Sà, Piloto, marchem rabent,
Passem sur le bentre à Neptuno,
Moustrem à soun fièr element,
Que ta Barquo certènoment
Porto Cezar è sa fourtuno.

De bous parly, Gran Cardinal,
Que le Rey dins soun Tribunal,
A triat demèst sous oragles,
Afy qu'en milo locs divèrs
Bous espantex tout l'Univèrs,
En fazen Bonzi (1) sous miragles.

Per faire admira sa grandou,
El bous a fait l'embassadou
De l'Ampire de la marèo,
Qu'es de l'Occident al Leban,
Per marida soun Occean
Ambe sa Mediterranèo.

Dounq pus que nostre Diu-Dounat,
A le maridatge ordounat,

(1) Allusion au nom du cardinal-archevêque de Narbonne assez peu heureuse.

Alargats la santo paraulo,
Digats : EGO CONJUNGO VOS ;
E per ne fa fèsto tantos,
Fazèx metre coutèl sus taulo.

Me semblo que soun ja d'accord,
Car desenpèy que l'Albo sort,
D'inquio que le souleil s'ajouquo,
On bey que barrejon lours flots
E qu'en fazen tinda les pots,
Se baysoutejon bouco-à-bouco.

Enfans, s'aco duro longt-tens,
Nostro Nobio sera lèu prens,
Almens yeu nè gran esperanso,
Tabe prègui Diu, de boun cor,
Que s'acouche lèu d'un trezor
Que remounte touto la Franço.

Viennent ensuite des strophes tournées en compliment à l'adresse des prélats présents à la cérémonie.

Le poète termine ainsi :

Grandis arboutans des Estats,
Que Nostre Mèstre a deputats,
Coumo fidèls temoins des Pactes,
En besen consouma l'hymèn,
Aro be caldra dire AMEN,
A la cancellaciu des Actes.

Riquet que haut bous èx salbat,
Sense abe l'oubratge acabat,
Nou pas per cregne cap d'esclandre,
Car bous au abèx fait exprès,
De paou que bostre Fil plourès,
Coumo fèq le grand Alexandre.

Atal, aymable Boun-Repaus,
Yeu m'en bau fini mous perpaus,
Pus que vous finissèx l'ouvratge,
En dizen que bous abèx fait
Un cop de Mestre tout parfait,
En fazen bostre apprentissatge.

Bostres faits soun ta couneguts,
Que d'inquio le païs des muts,
Fara dire mant un'annado,
Que l'illustre fil de Riquet
Y es anat rampli de caquet
Las boucos de la Renommado.

Aquelo lengudo, en un mout,
Anira publiqua per tout
Que le Canal al port de Cetto
Pourtara trezors à cauzy,
Qu'acos so qu'on besio luzy
Dedins le se de la coumeto.

Nous nous plaisons à croire que l'exemplaire de cette composition que nous possédons, — qu'on nous pardonne cette innocente satisfaction de bibliophile, — est le dernier survivant de cette myriade d'autres exemplaires qui furent distribués dans cette occasion solennelle. Et chose qui nous frappe, ces vers, depuis si longtemps oubliés, sont exhumés alors que l'importance et jusqu'à l'utilité de l'œuvre de génie de Riquet, si chaudement acclamées en 1681, sont mises en question en cette année 1857, au moment même où, comme une rivale jeune et adulée, enivrée des honneurs qu'elle reçoit, la voie ferrée se déroule fièrement le long du canal du Languedoc, à quelques pas de lui, comme pour mieux le narguer et le vaincre enfin.

Déjà, dès l'ouverture des travaux de cette grande entreprise, le Midi se préoccupa vivement de l'audacieuse conception de Riquet; nous n'en voulons pour preuve que trois recueils de noëls, auxquels nous ferons quelques emprunts. — L'un, de l'an de grâce 1667, est intitulé : *La gloire du canal de Noël* (*La glorio del canal de Nadal. Noüels noubelets sus plus belis ayres que se canten dins Toulouso, faytis per Henric Daydé, toulousèn*). — Après un pieux dizain au *Petit Jésus* (*Al petit Jésus*), l'auteur adresse une dédicace, en prose prétentieuse, dans le goût de celles que Goudelin a placées en tête de chaque partie de son œuvre poétique, à Monsieur de Riquet, conseiller au parlement de Toulouse, fils de l'auteur du projet du canal; et pour qu'on ne puisse se tromper sur ses intentions, Daydé lui dit :

« Oun se poden milhou carra de Noüèls ou des cansous espirituèllos,
» que jouts l'ombro d'aquelis que poussèdon la bertut, bau saby iou,
» per que ne troubat, sense ouffenso, persouno propre per fa un salmitè

» plus segur que jouts bostre nom. Le titre mèmo m'au aurio pousqut
» fa couneise, may le merity que iou fauc à uno persouno qu'è hou-
» nourat, hounourarè et hounori, a fait que iou è pres per prèia las
» louanjos de Diu è de sa Maire le Fil d'aquel que bol fa floury nostro
» Prouvinsso per sous soüèns è trabalz... »

C'est là certainement le meilleur morceau de l'ouvrage, car les cantiques qui viennent à la suite ne sont dignes d'aucune attention, pas plus que tant d'autres de cette époque, dont nous avons pu former une curieuse et rare collection. Ce qui distingue ces compositions religieuses (noëls et pastorales), après la naïveté des tableaux, c'est la vulgarité du langage, ce qui semble avoir été, même longtemps après, le vrai ton du genre. Il n'est pas même rare de voir l'auteur se mettre en scène avec ses bons voisins et ses meilleurs amis, se joindre ainsi aux bergers ou aux Mages et venir adorer le Messie naissant dans la grotte de Bethléem.

Ce que Henri Daydé avait osé tenter en 1667, à la gloire de l'entreprise du canal des Deux-Mers, fut imité l'année suivante par deux auteurs anonymes. Aux fêtes de Noël 1668 parut *Le Canal de la Grâce qui joint le pécheur à Dieu par le mystère de l'Incarnation* et *L'écluse du Canal de la Grâce de Noël* (*L'escluso del Canal de la Gracio de Nadal, ount es le Garrabot des noüèls noubeletz*). — C'était de la part de ces naïfs auteurs, plus dévots que poètes, se faire les échos de la province tout entière, qui fondait, à si juste titre, les plus belles espérances sur le canal commencé sous les auspices de Colbert et sous le bon plaisir de Louis XIV.

Puisque nous nous sommes arrêté à signaler les moindres compositions rimées dans le patois de Toulouse, nous ne devons pas omettre une sorte de catéchisme mis en couplets, et pouvant être chantés sur des airs connus, *La doctrine chrétienne* (*La douctrino crestiano meso en rimos, per poude èstre cantado sur dibèrses ayres è per atal ajuda la memorio del popple de Toulouso*).

Nous ne nous montrerons pas difficile envers l'auteur. Le zélé missionnaire qui, sans se faire connaître, se consacra à cette œuvre religieuse plutôt que littéraire, avertit lui-même le lecteur qu'il avait mieux aimé faillir quelque peu à l'endroit de la grammaire, que de rester incompris des plus simples esprits, s'autorisant en cela de l'exemple de saint Augustin, en disant après la fleur des docteurs de l'Eglise (August. in ps. 138):

Be me bal may èstre repres
Del grammairien letroferit,
Que n'èstre entendut o coumpres
Del popple simple d'esperit.

Qu'il nous suffise d'emprunter à la *Doctrine chrétienne* la paraphrase de l'oraison dominicale, bien suffisante à faire apprécier la manière de l'auteur :

Nostre Payre qu'èts al cèl,
Claromen bisibl'en facio,
A l'entendemen qu'es l'èl
Deis esprits qui soun en gracio,
En tèrro nou bous cresèn,
E pregario bous fasèn.

Que per tout sio counescut
Bostre Noum sant è terrible.
Tout aunou ly sio rendut,
Autant que sera poussible;
Qu'atal sio santificat,
E nou sio pas renegat.

En segoun loc demandan
Que Bostre Ryalme bengo.
La tyrangno de Satan,
E le pecat sa fi prengo,
Que nous trouben dins l'estat
D'un' urous' eternitat.

Que la bostro boulountat
Sio fayto è acoumplido,
Car tout' autro es pecat,
S'à la bostro n'es unido
En tèrro, semblablomen
Coum' al cèl ni pu-ni-mens.

Dounats-nous oüèi nostre pa,
De cado joun l'ourdinari,
Nostre pèssomen nou ba
Qu'à tout ço qu'es necessari
Pel joun de oüèi que bibèn :
Se yèn oüèi, douma nou yèn.

Perdounats-nous les pecats,
Deutes de nostre coucienço,
Que tant nous tenen cargats.
Perdou, gracio, indulgenço,
Coumo nous-aus perdounan
As qu'ouffençadis nous an.

Nou nous laissets pas intra
Dins la tentaciu qu'esprobo
Las forços qu'un' Armo a.
L'esperienço nous fa probo
De nostro gran flaquetat,
Feblesso, fragilitat.

Mès delibrat-nous del mal,
De tout le mal que retardo
Nostre salut eternal.
Bous metis siots nostro gardo,
Aqui nous-aus nous tenèn :
Atal placio Bous. Amen.

Ce fut aussi à rimer des sujets religieux et moraux que s'appliqua Chaubard de Roquebrune, s'exerçant, comme l'épitaphe qu'il a placée au titre de ses *Heures de loisir* nous l'apprend, surtout à se rendre meilleur : *Non ut doctior sed ut melior.* Ce sont là les délassements d'un esprit suffisamment lettré, qui avait tout juste assez estimé ses vers pour les recueillir sur un registre : ses rimes françaises et patoises ne méritent pas un plus grand honneur. Nous n'en tirerons que le sonnet suivant, sur la mort :

Capdenou ! que la mort es un'estranjo causo,
Quan ben, coum'un fourrou, pren'un home al coulet !
Que sios un gros moussur, un petit argoulet,
Executo ses poou tout so que se prepauso.

Es bertat que'l gran Dius d'elo è de nous dispauso,
Que'l soul la fa mouna, que la ten al filet ;
Se nous tiro, amourtis sa biro, soun boulet,
È, s'aquel es per nous, chardit s'aquelo gauso.

May qui pot se fisa que toutjoun sa bountat
Dure per nous souffri dins un maubès estat ?
Nou cèrtos, cal sounja que nostr' houro s'abanso.

N'abèn un counte à fa, loung, fort embarrassat,
È se nous rebiran debès le tens passat,
Hélas! qui pot abe cap de boun' esperanso.

Les noëls et les vers de Chaubard de Roquebrune font passer sans transition heurtée à la manière courante et négligée de Bernard Grimaud, toulousain, religieux bénédictin et prieur d'Aucamville. Le père Grimaud a composé en patois le plus pur deux ouvrages considérables, sur des sujets sans aucune analogie, mais non pas pour cela différents de ton.

Le premier, à la date de 1669, est employé à raconter dans ses moindres particularités la vie de saint Benoît, sous ce titre : *Le droit chemin du ciel dans le pays toulousain, ou la vie du grand patriarche saint Benoît* (*Le dret cami del cèl dins le pays moundi, o la bido del grand patriarcho sant Benoist* (*sic*) ; il est signé du nom de l'auteur.

La vie de saint Benoît est divisée en six livres et en quarante-huit chants, comprenant en tout plus de douze mille vers.

Chaque chant consiste en un récit légendaire, précédé de longues et disertes réflexions morales, qui sont ensuite appuyées d'un trait de la vie du patriarche.

Familiarisé avec l'idiome de Toulouse, le père Grimaud laisse courir sa plume, tout en scandant et en rimant, sans trop y prendre garde, une sorte de causerie familière et monotone. D'un bout à l'autre, c'est un terre-à-terre décoloré, mais dont la naïveté des peintures et le laisser-aller de l'expression finissent par attacher le lecteur, peut-être à cause de la première surprise que ce ton, si voisin du burlesque, lui fait éprouver. Néanmoins les amis de l'auteur lui adressèrent les plus flatteuses louanges, et l'un d'eux alla jusqu'à lui dire dans un quatrain réservé pour la fin :

Sant Benoist es le gran Broutou
De las Flouretos de Toulouso ;
Jamay Cournèillo ni Routrou
N'an fayt causo plus merbeillouso.

Certes, il n'était guère possible de choisir plus mal ses termes de comparaison.

Laissons donc les exagérations de l'amitié trop complaisante, auxquel-

les nous ont pourtant habitué les madrigaux placés en tête des moindres œuvres poétiques de ce temps, et empruntons quelques fragments à la vie de saint Benoît du père Grimaud :

DES MOUNGES QU'ABION MANJAT FORO DEL COUBEN.

MOURALO.

Nostre gran Diu, nostre boun mèstre,
Es pietadous, ço que pot èstre,
E d'ambun gran countentomen,
Caresso familièromen
Uno Armeto, que, coumbertido,
Per l'amour d'el cambio de bido,
Que n'a plus le cor entecat
De la poustèmo del pecat.

En Paradis la Cour celèsto
Se rejouis et ne fa fèsto,
Per tout uno Musiquo s'auch,
Les Angèls soun dedins le gauch;
Les Sants d'ambe les Esprits Bierges,
Porton alucats de grans cierges,
E canton, en countentomen,
Sanctus, *Sanctus*, incessomen;
Car Diu, tout parfèt è tout sage,
N'a jamay haït soun Image,
E nou detèsto que l' pecat,
Perço qu'es countro el afiscat,
El couneys l'home miserable,
Que cado jour se fa coupable
As èls de la dibinitat,
Que s'el n'uso de sa piètat
El es perdut sense sa grącio,
Indigne de beire sa Facio,
Mès qu'el tout Sant, tout gran, tout bou,
Per un excès de sa fabou,
Ly fa recouneysse sa fauto,
Ly met la legremo à la gauto.
. . . . . .
. . . . . .

Cette longue homélie achevée, le père Grimaud passe au trait de la vie du saint qui l'a motivée :

HISTORIO.

Un jour un boun parel de Fraires,
Que n'èron pas grans predicaires;
Toutis dus boulguèguen ana
En calque loc se permena,
Per besita lour parentatge;
Preguèguen le Sant Persounatge
De lour douna la permissiu,
A tabes sa Benedictiu.
Le Sant doussomen les agacho,
E d'aco boussi nou se facho,
Assegurat qu'en pauc de tens
Elis ne seran mal-countens;
Les meno d'inquios a la porto
E d'èstre sobres les exhorto,
E de se soubeni souben
De la Règlo de lour Couben,
De cassa lèn touto impudenço,
E de marcha d'ambe prudenço;
Lour dits, per les fa tourna lèu,
Quès Mounges soun coum'un barbèu
Que foro d'aigo soun sens bido,
Que lour demoro benazido
Diu èstre aquelo grando douts
Que Diu douno la bido à touts.
Mès aco nes que batre l'ayre,
S'en ban countens coumo de reys,
D'amb'un cor jouyou coum'un peys;
Mès elis courren tant la Bilo,
Que tout lour tens douçomen filo,
E se troubèguen à l'escart
Dins la Maisou, qu'èro fort tart,
D'uno Matrouno fort deboto
Que per nou passa pas per soto
Lour preparo la coullaciu
Per caressa las gens de Diu.
Elis refuson; elo prèguo,
Lour dits que y a may d'uno lèguo
De sa Maisou d'inqui'al Couben.
Elis, que soun remplits de ben,
Rabits acordon sa requèsto;
Labets elo, per lou fa fèsto,

Lour douno de pa amay de bi,
De re plus nou les pot serbi,
Que les Frayres prenen amasso,
Sense oublida le boun proufasso ;
Pèy s'en tournon al petit pas,
Cresen quel' Sant nou sçaurio pas
Lour libertat trop incibilo,
D'abe beugut dedins la Bilo.
Mès arribats dins le Couben
Jamay un plu gran espouben ;
Car coumo s'aprochon del Payre
Que nou cresion pas debinayre,
Per prene la benedicciu,
Le Sant lour dits, sense passiu,
Oun abion dinnat ? Quino mino !
Toutis s'agachon per l'esquino,
Nou saben que dire à l'Abat ;
De bergouïgno le cor lour bat,
E lours Armos mièjos malautos
Pintron las coulous sur lours gautos.
Un d'elis, le mens resignat,
Ly dits que n'abion pas dinnat.
Le Sant, en escoutan sous dire,
De compassiu se met à rire,
Mès que nou passo pas las dens,
Lour fa beyre lours manquomens,
Lour sap dire le tens è l'houro,
La Maisou, la Persouno, è couro
Elis fourèguen arrestats
E de que noürits è trattats,
Quantis copts budèguen la tasso,
E couro quitèguen la plasso.
. . . . . .
. . . . . .

Tout le livre est fait de cette façon.

Le besoin de rimer devait être bien impérieux chez le père Grimaud, puisque les douze mille vers de sa vie de saint Benoît ne purent lui donner une complète satisfaction. Cinq ans après avoir produit cette œuvre, en 1664, nous le voyons mettre au jour un second ouvrage, celui-ci plus d'accord avec la trempe de son esprit. Il réalisa, en effet, le projet, au moins considérable, de conduire à heureuse fin une action

burlesque de plus de quatre mille vers de huit syllabes. C'est l'interminable paraphrase du trop court poème grec, la *Batrachomyomachie*, — épouvantable mot qui signifie la bataille des grenouilles et des rats. — Délicieux chef-d'œuvre pourtant, malgré le titre, de l'art antique, n'en fût-il qu'une imitation, et qui se fait estimer ce qu'il vaut, même dans les traductions françaises.

On sait que ce badinage, à cause de son haut prix littéraire, a été considéré comme l'œuvre d'Homère, quoiqu'il soit plus naturel de l'attribuer à un poète qui aura voulu spirituellement protester contre l'abus qu'Homère a fait, dans l'*Iliade*, de l'intervention, en toutes choses, des dieux de l'Olympe. Le poème grec, — il n'a que trois cent neuf vers, — en prenant sous la plume du père Grimaud les excessives proportions que nous venons de dire, est devenu la *Granoulratomachio* patoise.

Ce livre, rare aujourd'hui, dut obtenir un grand succès à son apparition; il s'est longtemps maintenu; il nous souvient d'en avoir entendu, dans notre jeunesse, de longues tirades, que des vieillards récitaient sous le nom de *Sermon des Rats et des Grenouilles*. Le titre complet de l'ouvrage du bénédictin de Toulouse est celui-ci : *La Granoulratomachio, o la furiouso è descarado bataillo des Rats è de las Granouillos, jouts le règne de Rodilard è Croacus*, à l'imitaciu del grec d'Homèro, per B. G. T., poèmo burlèsquo, avec cette épigraphe : *Et nugæ seria ducunt.*

Etablissons d'abord que ce poème est bien de notre Bénédictin : nous venons de voir qu'il est seulement signé des initiales des noms de l'auteur, qui, pour nous, sont les abréviations de *Bernard Grimaud, toulousain*. La date, et surtout la manière, ne permettent point de douter un instant de l'exactitude de notre interprétation, ce qui nous permet de faire honneur au père Grimaud d'une composition qui relève jusqu'à un certain point son mérite littéraire.

La *Batrachomyomachie toulousaine* est un innocent divertissement, tel qu'un religieux, scrupuleux observateur de la règle, pouvait se le permettre; il est surtout conduit avec une décence de langage bien rare, disons mieux exceptionnelle, dans les productions de ce genre, le burlesque se permettant, trop souvent, d'oser braver l'honnêteté sur tous les points, dans le but de produire ces surprises heurtées que le lecteur, rassasié des véritables beautés littéraires, lui demande, et ce qui est sa raison d'être.

Le style de cette composition ne diffère pas de celui dont l'auteur avait fait usage dans la vie de saint Benoît, ainsi que nous en avons averti. Mais dans la narration de la guerre des Rats et des Grenouilles, guerre qui n'aurait nécessité rien moins, pour finir, que l'intervention de Jupiter lui-même, ce langage est parfaitement de mise. Quant à l'étendue donnée au sujet, on constate que le prieur d'Aucamville, riche en loisirs, s'est délecté à l'amplifier au-delà de toute mesure. Au reste, on ne lui cote pas trop à grief cette verve incontinente : une fois entré avec lui, et un peu par pure curiosité, dans son récit, on s'y attache plus qu'on ne l'aurait présumé tout d'abord. La prolixité du chantre quasi-héroïque des Césars et des Alexandres des Rats et des Grenouilles ne paraît pas déplacée, tant les récits sont naturels et animés; nous avons, pour notre part, éprouvé quelque plaisir à lire, à relire même l'œuvre de Grimaud, aimant à y reconnaître les qualités, qu'elles qu'elles soient d'ailleurs, sans les défauts du genre burlesque. L'auteur, grâce au sujet qu'il a choisi, ne s'est pas donné, en effet, la triste mission, comme cela a lieu le plus ordinairement, de défigurer, au point de les rendre monstrueuses, les œuvres qui honorent le plus l'esprit humain.

Avant d'entrer en matière, notre Bénédictin dédie son livre à Cardelin, son chat de prédilection, vaillant et alerte, s'il en fut : *Al brabe escarrabilhat, moustacho relebat*, CARDELIN, *nostre gat, moun pensiounari.* — Il le prie donc d'agréer ses vers, qu'il estime les plus éveillés de sa veine (*les plus escardussats efans de ma memorio*). Mais, en agissant ainsi, il s'excuserait d'avoir choisi un tel Mécène, s'il n'avait pour lui l'autorité de l'exemple donné par *le brave Scarron, le roi des poètes burlesques*, qui avait dédié le fruit de ses veilles à sa gentille *Laurette!* Au reste, critique cette fantaisie qui voudra, ne sait-il pas lui, Bernard Grimaud, prieur d'Aucamville, que bien des bêtes ont plus d'esprit que certaines gens, ces dernières prises, peut-être, parmi celles à qui l'on dédiait les œuvres littéraires de son temps :

E qui bouldra frounda que frounde,
Car iou sabi, sul cap del dit,
Que de Bèstios an may d'esprit
Que de Gens que soun dins le mounde.

Ceci dit, le père Grimaud se fait composer par ses amis quelques grosses louanges, entre autres le sixain suivant, où sont rappelés les

noms de deux poètes qui nous ont précédemment occupé, **Goudelin** et Gautier, ce qui prouve, une fois de plus, l'estime que l'on faisait de leur talent :

Serio talos qu'on esquissèsso
De toun libre le mendre fèl ;
Acos un oubratge trop bèl,
Jamai n'an legit talo pèsso,
Que fa beze qu'ès del mestiè,
Ta pla que Goudely è Gautiè.

Maintenant, faisons connaître quelques fragments de la *Granoulratomachie.* Nous choisirons le récit de l'engagement qui mit aux prises les Grenouilles et les Rats au début de la bataille, et le discours de l'un des chefs des Rats, le capitaine *Mange-Son :*

Planturou bitomen s'aprèsto,
Pren uno Coumpagno fort lèsto
De quinze milo coumbattens,
Toutis espèrts è brabos gens.
Nou fasèc pas loungo demoro,
May al pulèu sourtic deforo
E bitomen gagno le fort
Del bosc è se gitto sul' bort.

May n'y fourèc pas soun armado
Que bau beyre beni uno escoüado
De tres milo o bè tant de Rats,
Toutis laugès è mal ferrats,
Qu'èron sourtits sur la frescuro
Per rancountra calque abenturo.
Lour Capitany, *Manjobren*,
Rat de cor è d'entendomen,
Que se tenio sur la ma dreto,
Pensèc, de poou, caga ferreto,
Quan bezèc, coumo de fourmics,
Pica menut les anemics,
Que s'en benion tèsto abayssado,
Per lour bailla l'estafilado :
« Ha ! Coumpagnous (ça dissèc-el),
» Que faren ? per aquel soulel,
» Bezi qu'ayssi y aura magagno !
» Las Granoüillos soun en campagno,

» Armados de fust et de fèr,
» Que nous benen trauca le quèr.
» Que pla pagaren l'escapado ;
» Efans, nostro poudro es bagnado,
» Jou bezi deja qu'èn tounduts,
» Calque jouziu nous a benduts,
» E se Mars la ma nou nous prèsto,
» Jou è poou qui aura capels de rèsto. »

Cette mise en scène ne manque pas d'une sorte d'entrain, qui intéresse au sort des deux armées en présence, ce qui donne jusqu'à un certain point le change, de façon à faire oublier, ne fût-ce que pour un moment, l'invraisemblance du récit. On y sent comme la pointe de l'apologue, sans que nous osions dire pourtant que le placide Bénédictin ait osé, comme son épigraphe autoriserait à le penser peut-être, attaquer, sous le voile de l'allégorie, les folles guerres dans lesquelles Louis XIV engageait la France.

Nons aurions désiré accompagner de quelques détails biographiques les appréciations qui précèdent, mais nous avouons, en toute humilité, que nos recherches à cet effet ont été vaines. C'est donc avec une sorte de regret que nous nous séparons, sans mieux le connaître, du prieur d'Aucamville, dont la bonhomie, empreinte dans ses œuvres, nous a séduit. Nous nous félicitons, néanmoins, d'avoir un tant soit peu rehaussé sa mémoire en lui restituant son œuvre de fantaisie, dans laquelle nous l'avons vu se prélasser, et qu'il estimait lui-même, ce en quoi il avait certes raison, un peu plus que celle que son zèle de religieux lui avait inspiré.

Le Dr Noulet.

(*La suite prochainement.*)

POÈTES CONTEMPORAINS.

Emile Augier.

Le vent souffle pour les poètes à l'Académie française. Il n'a pas été question cette fois des historiens, ni des orateurs, ni même des politiques : après avoir balancé ses suffrages sur M. Emile Augier et M. Victor de Laprade, l'Académie a ouvert ses rangs au premier; elle fera bientôt place au second dont l'échec équivaut presque à une victoire, et nous pourrons voir l'auteur des *Poèmes évangéliques* s'asseoir à côté du chantre des *Méditations*, comme M. Augier à côté de M. Ponsard. C'est ainsi que les disciples viennent retrouver les maîtres dans ce sanctuaire des lettres où le talent ne se mesure pas aux années; il n'y a pas d'âge pour les immortels.

M. Augier est l'élève avoué de M. Ponsard et le disciple de cette école, ennemie de la fantaisie, que l'on a baptisée du nom d'*école du bon sens*. Je ne veux pas disputer sur le mot, qui me semble plutôt un éloge qu'une injure. Quelques-uns de nos poètes se sont chargés de nous apprendre ce que vaut dans les œuvres de l'esprit le mépris de la raison et du goût. Ils cherchent l'originalité dans la bizarrerie, la force dans la rudesse, la profondeur dans l'obscurité; ils poursuivent l'épithète sonore, l'orgueilleuse antithèse. Quand on veut faire de l'effet à tout prix, il faut étourdir ceux que l'on ne peut charmer. Le cliquetis des mots retentit aux oreilles étonnées; le luxe de l'expression s'efforce de couvrir la nudité

de la pensée; les mille paillettes d'un style artificieusement travaillé brillent aux yeux éblouis et fatiguent le regard qui cherchait la simple et pure lumière de la vérité. Après ces écarts, combien ne devons-nous pas de reconnaissance aux poètes qui restent dans la voie de la raison, et ont la bonhomie de croire encore que le bon sens n'est pas ennemi de toute poésie !

Toutefois, ce n'est pas dans les poésies légères qu'il faut chercher la mesure du talent de M. Emile Augier. On y sent l'homme de goût qui s'essaie à enfermer sa pensée dans le vers, mais qui n'a pas encore trouvé la forme poétique. L'idée est nette et saine, mais le souffle fait défaut. Il cherche en vain à surprendre les mystérieuses beautés de la muse antique, il n'en connaît pas encore toute la force et toute la grâce. On ne pourrait lui dire ce qu'il dit à M. Ponsard dans la première pièce de son recueil de poésies :

La vision divine en tous tes vers se montre,
Et l'on sent à travers leur grâce et leur vigueur
Que la Muse à tes yeux oublia sa pudeur,
Se montra, comme elle est, forte et pleine de grâce,
Et ne t'interdit point de retrouver sa trace.

Ne demandez pas à ces poésies l'élégance d'André Chenier, la verve et le souffle puissant d'Alfred de Musset, dont M. Augier semble avoir voulu imiter la manière dans la pièce intitulée *le Cavalier*. L'auteur de *Portia*, de *la Coupe et les lèvres* sait parler bien autrement du vin et de l'amour que M. Augier. *Boire à l'ombre* et *Ivresse* sont de bien faibles peintures de l'orgie; *Flavie, Orso*, *Départ* ne sont qu'une image pâle et languissante de la passion la plus vive qui puisse agiter le cœur humain. Mais on y retrouve déjà ce vers sobre, correct, précis, qui rend l'idée avec une naïve simplicité, et rachète l'ennui d'un style quelque peu prosaïque par la pureté du langage et la vérité du sentiment. Un petit poème satirique, intitulé *la Langue*, nous servira de transition pour passer à la comédie qui est la satire en action. Nous ne dirons qu'un mot des *Méprises de l'amour*, l'une des premières comédies de M. Augier. C'est, à vrai dire, une étude de style bien plutôt qu'une peinture de mœurs; aussi l'auteur a-t-il compris qu'il ne devait pas la produire sur la scène. Cette pièce, dont l'action est presque nulle et où la force comique manque tout-à-fait, eût fatigué les spectateurs : ses cinq actes paraissent longs même au lecteur qui peut prendre son temps. M. Augier

nous prévient lui-même qu'il a voulu faire un pastiche exact de la langue du grand siècle, et qu'il ne regrette pas le temps qu'il a donné à cet ouvrage : à la bonne heure ! mais ce n'est pas une comédie; et s'il n'eût pas tenté une autre voie, s'il ne se fût pas attaché à peindre les mœurs de son temps, il n'eût pas été un poète comique, il eût été seulement un élégant et froid versificateur. Nous arrivons enfin à la vraie comédie, et nous allons voir le talent de M. Augier se développer et grandir avec une étonnante rapidité.

Parmi les travers qui donnent prise à la verbe comique du poète, nous signalerons d'abord ceux qui naissent sous les lambris dorés du bourgeois enrichi. A tout seigneur tout honneur. Il est juste de donner la première place à *Sa Majesté le Million.* « Bonne renommée vaut mieux que *ceinture dorée*, » dit la sagesse des nations : tel est le thème de la comédie qui a pour titre les deux derniers mots de ce proverbe. Roussel est un bonhomme tout simple qui est arrivé à Paris en sabots et qui a rapidement fait fortune. Comment les millions lui sont-ils venus? On ne sait trop : on parle tout bas de procès scandaleux, d'actionnaires ruinés, de spéculations honteuses, et M. de Trélan, qui aime Caliste, la fille de Roussel, ne veut pas devenir le complice d'une fortune mal acquise en la partageant. Roussel ne peut comprendre de tels scrupules : il a des prétentions à l'honnêteté et il s'écrie avec une adorable naïveté : « Voilà que je ne suis pas un honnête homme, maintenant, moi qui ai trois millions ! » D'ailleurs, il avait le droit pour lui, il s'est conformé aux lois de son pays; il est en règle avec les tribunaux, par conséquent il n'a pas à rougir de sa conduite. Il le croit, en vérité, le pauvre homme, mais il faudra bien qu'il apprenne à ses dépens que la légalité n'est pas la probité, et qu'une réputation douteuse est un obstacle contre lequel doivent venir se briser tous ses projets d'avenir. Il sent que la considération publique lui échappe, que sa fille, dont l'âme est noble et fière, peut, d'un instant à l'autre, s'en apercevoir, et que ce serait pour elle un malheur irréparable. Il comprend alors qu'il y a des jouissances qui ne s'achètent pas, et qu'il faut, pour son bonheur et celui de son enfant, faire un sacrifice à l'opinion publique. Il a fait perdre 50,000 fr. au père de M. de Trélan; il faut désintéresser le fils, mériter son estime et s'en faire un ardent défenseur : il lui fait remettre les 50,000 fr. Trélan les refuse avec hauteur. Ils seront donc pour les pauvres, et Trélan pourra témoigner de la probité de Roussel? Non, le sacrifice n'est pas suffisant; il faut que Roussel aille jusqu'au bout : toute sa fortune

est empoisonnée dans sa source; il la faut répudier tout entière. Le bonhomme se croyait quitte à meilleur marché; une vertu si haute n'est pas faite pour lui. Il jette alors le masque, et se renfermant dans sa dignité de millionnaire qui doit lui tenir lieu de vertu, « Vous vous appelez M. de Trélan, dit-il, et je m'appelle M. Roussel tout court; mais nous ne sommes plus au temps de la féodalité : il n'y a plus qu'un gentilhomme en France, c'est l'argent! qu'un homme puissant, l'argent! qu'un honnête homme, l'argent! » — « Vous avez raison, Monsieur, répond Trélan; le monde est à vos pieds. Mais, debout, là, dans un coin, il y a un gentilhomme pauvre qui ne s'incline pas...., ce gentilhomme, Monsieur, c'est la conscience publique. » Un coup de bourse ruine Roussel, qui n'aurait pas eu le courage de se dépouiller de toute sa fortune, et le bonheur renaît dans sa maison : l'union de Caliste et de Trélan pourra désormais s'accomplir. On voit quelle est la signification de cette comédie : elle est de la même famille que *l'Honneur et l'Argent*; elle est inspirée par les mêmes sentiments, elle respire un parfum exquis d'honnêteté; mais, il faut l'avouer, l'action en est parfois languissante et les traits comiques n'y abondent pas comme dans *le Gendre de M. Poirier*.

M. Poirier est comme M. Roussel un bourgeois enrichi, qui veut acheter avec sa fortune, non plus la probité, mais la puissance et les honneurs. Il a absolument la même fortune que M. Roussel, trois beaux et bons millions qui lui ont valu l'honneur d'une noble alliance. Sa fille a épousé le marquis de Presles; mais cela ne suffit pas à M. Poirier : il est ambitieux, il est dévoré du désir de parvenir, il aspire à la pairie, et c'est dans cet espoir qu'il supporte toutes les avanies que lui fait son gendre. Cette incurable maladie, que ne peuvent guérir ni les sages remontrances de Verdelet, ni les conseils d'Hector, ni les railleries de Gaston, survit encore aux terribles péripéties qui sont venues troubler le repos de sa maison et compromettre le bonheur de sa fille; on en peut juger par ses dernières paroles : « Nous sommes en quarante-six : je serai député de l'arrondissement de Presles en quarante-sept...., et pair de France en quarante-huit. » Cette peinture est excellente de tout point, d'un vrai comique et semé de traits heureux. M. Augier a trouvé là le ton de la vraie comédie. Le bon sens de Verdelet forme un contraste piquant avec la sottise ambitieuse de Poirier; la pure et noble figure d'Antoinette jette une vive lumière sur ce tableau qu'assombrit la faute de Gaston; la scène des créanciers rappelle la franche gaîté de Molière et les

traditions de la comédie classique. *Le Gendre de M. Poirier* a obtenu un succès populaire et mérité.

A l'innocente et comique ambition de M. Poirier, on pourrait opposer la vanité ingrate et méchante de Frantz Wagner dans *La pierre de touche*. Cette pièce, qui confine au drame et à la comédie, a pour sujet le bon usage des richesses. Le peintre Spiegel supporte l'épreuve de la prospérité comme il a supporté celle de la pauvreté, avec un cœur pur, droit et honnête. Son ami et compagnon, Frantz Wagner, indolent, impatient de la gêne et incapable de s'en affranchir par un travail opiniâtre, envieux du bonheur d'autrui, fier d'un talent qu'il ne sait pas mettre à profit pour l'intérêt commun, a accepté lâchement le dévouement de Spiegel qui lui sacrifie tout jusqu'à son amour pour Frédérique. Il a été un mauvais pauvre, il sera un plus mauvais riche encore. Spiegel avait bien raison de lui dire que l'*opulence est un état difficile à exercer*. A peine a-t-il recueilli la succession du comte Sigismond que tous ses mauvais instincts se révèlent : il devient hautain, orgueilleux, méchant; il oublie ses anciens amis pour s'attacher à des étrangers; la reconnaissance a fui de son cœur; les reproches de Spiegel, les larmes de Frédérique ne peuvent plus rien sur lui; il s'est livré corps et âme à des intrigants qui exploitent sa vanité. Frantz Wagner n'est plus : le chevalier de Berghausen a pris sa place. Dès-lors, Spiegel et Frédérique doivent quitter un infidèle ami et l'abandonner aux funestes conseils d'un orgueil insatiable. Cette donnée simple et touchante a été développée par M. Augier avec un sentiment vrai et une délicatesse pleine de charme; mais, il faut bien le dire, l'action se développe un peu péniblement durant les cinq actes, et la force comique fait souvent défaut. Toutefois la leçon morale y a une haute portée, et elle ne doit pas être inutile dans un siècle où la *question d'argent* préoccupe tous les esprits.

Dans les mœurs contemporaines, la courtisane partage avec la richesse les adorations de la foule, et depuis quelques années le théâtre lui a fait une large place. M. Emile Augier lui a consacré aussi plusieurs de ses comédies, trois en vers et une en prose, la *Ciguë*, l'*Aventurière*, le *Joueur de Flûte* et le *Mariage d'Olympe*. La *Ciguë* date de loin, elle est de 1844. Disons-le tout d'abord, et avec une entière franchise, cette comédie est à nos yeux un petit chef-d'œuvre d'élégance et de poésie. M. Augier a répandu dans ces deux actes une grâce vraiment attique, il y a semé les traits d'un esprit fin et délicat, il y a ménagé les con-

venances morales avec une rare habileté. La scène est à Athènes et non à Paris; les noms sont grecs au lieu d'être français; ce qui pourrait nous choquer dans les mœurs faciles des personnages est atténué par la distance; l'antiquité assume la responsabilité de cette vie de désordres que la scène nous représente, et la couleur locale sert à ménager la susceptibilité du spectateur. D'ailleurs, l'esclave de Clinias n'est pas une courtisane éhontée; c'est une jeune fille au regard modeste, à la contenance timide, que le sort, non la naissance, a livrée aux hontes de l'esclavage :

> *Elle* est de Chypre, et doit le jour à des parents
> Qui la préféreraient morte à déshonorée.

Elle dit fièrement qu'elle aime mieux la mort que la condition d'esclave dissolue, et lorsque Clinias, après lui avoir rendu la liberté, cherche à la séduire par l'appât de l'or, elle lui répond par de nobles et mâles paroles :

> . . . . . Jusqu'où va cet outrage !
> Vous m'insultez malgré ma faiblesse et mon âge;
> Vous m'insultez malgré ces liens, chers à tous,
> La sainte parenté du bienfait entre nous;
> Enfin, honte plus grande, impiété plus haute,
> Vous m'insultez chez vous, moi libre, moi votre hôte !

A l'éloquence du reproche elle sait joindre la générosité du pardon :

> Je ne me souviens plus, Seigneur, que du bienfait.

Hippolyte est donc digne de tout notre intérêt. La pureté de la femme est sauve; elle commande le respect, elle commande l'amour au débauché Clinias; elle l'arrache au supplice de l'ennui, au dégoût d'une vie flétrie par le vice, à l'espoir du suicide. L'innocence triomphe du libertinage, et la morale est respectée.

Le *Joueur de Flûte* est la contre-partie de la *Ciguë*. Ici encore le poète a tenté de faire renaître à des sentiments vertueux une âme corrompue par le vice; seulement la courtisane Laïs a pris la place du débauché Clinias. Cette simple substitution entraîne à nos yeux les conséquences les plus graves. Je sais bien qu'il est de mode aujourd'hui, dans le roman et au théâtre, de célébrer la réhabilitation de la courtisane

par l'amour; cet étrange paradoxe est devenu dans la littérature contemporaine une banalité et un lieu commun. C'est une raison de plus pour montrer le danger de ces peintures qui ont pour résultat de nous intéresser au vice, d'en atténuer la laideur par la transformation inattendue qu'il subit, et d'exagérer même la vertu de l'expiation qui devient une excuse banale et comme une prime assurée au vice. Comment un esprit aussi délicat que M. Augier n'a-t-il pas compris que la femme ne joue pas impunément avec son innocence, et que la pudeur est un sentiment qui ne peut pas périr et renaître dans son âme? C'est le noble privilége de la femme que sa vertu ait un plus haut prix comme sa chute est plus irréparable. Comment serions-nous touchés du retour de Laïs à un véritable amour? Chalcidias a mille fois raison de lui dire :

Je ne peux pas t'aimer quand j'en aurais envie !
Vois : tout raconte ici ta misérable vie !
Tout parle, tout t'accuse; et ces riches lambris
Sont moins tendus de pourpre encor que de mépris !

Mais je ne suis plus de son avis, lorsqu'il fait la palinodie :

Oui, je t'aime, entends-tu ? pardonne mes blasphèmes.
Tu viens, pour me sauver, de vendre ton passé :
Il n'en reste plus rien, et tout est effacé.

A ces paroles insensées de Chalcidias, Laïs devrait répondre ce que, dans l'*Aventurière*, Clorinde répond à Fabrice qui repousse son amour :

CLORINDE.

Je vous aime.

FABRICE.

Allons donc !

CLORINDE.

Je n'en ai pas le droit, je le sais.... Oh ! pardon!
N'en prenez pas l'aveu pour un effet d'audace;
Je ne me flatte pas et me mets à ma place.
Je sais bien que l'amour n'est pas une vertu,
Et qu'il ne me rend rien de mon honneur perdu.

Tandis que Laïs se flatte, en quittant sa maison souillée, d'entrer dans

une nouvelle vie, et de goûter les pures joies de l'amour, Clorinde se condamne à fuir loin de Fabrice et de son père qu'elle a trompé, et avoue en toute humilité qu'elle ne mérite que le mépris :

Seigneur, n'honorez pas mon départ d'une larme,
Ne me donnez pas même un souvenir, car rien
De ce que vous aimiez en moi ne m'appartient.
La pauvre courtisane en vos mains restitue
Le prestige étranger dont elle était vêtue,
Espérant qu'à la voir sans masque, le mépris
Vous rendra le repos qu'elle vous avait pris.

Voilà l'humilité qui convient à la femme perdue! Mais n'allez pas, pour Dieu, la draper comme une héroïne et nous faire verser des larmes sur son repentir. Qu'elle emporte notre pitié, à la bonne heure! mais non notre admiration. Elle a assez cherché le bruit et les louanges du monde, il ne lui convient plus maintenant que le silence et l'oubli.

Le *Joueur de Flûte* est donc une comédie fausse au point de vue de la vérité psychologique, dangereuse au point de vue de la morale; elle ne pouvait être belle au point de vue de l'art; et, en effet, à part quelques beautés de détail, elle n'offre qu'une action implexe, des situations étranges et contraires à toute vraisemblance. Il n'y a pas une figure qui soit digne de fixer nos regards et qui mérite notre intérêt. Cette comédie ne rappelle la *Ciguë* que pour en faire ressortir la grâce et le mérite comme l'ombre donne plus de relief à la lumière.

M. Emile Augier devait tenter quelque chose de plus hardi encore : d'autres avait montré la courtisane trônant dans un monde équivoque, fière de ses titres d'emprunt et d'une fortune supposée; il ne restait plus qu'à l'introduire au sein de la famille. M. Augier lui a fait franchir cette dernière étape de la vie sociale dans le *Mariage d'Olympe*. La dame au camélia est devenue comtesse de Puygiron. Elle a cette fois un titre qui lui appartient véritablement, elle jouit d'une fortune qui est réelle et solide, elle a pris place au foyer domestique, elle marche au bras de son époux. Mais son triomphe ne peut être de longue durée : les scandales se pressent, une ignoble orgie réunit la mère et la fille à la même table dans la maison même du marquis de Puygiron; les basses intrigues de la courtisane sont dévoilées; Olympe Taverny est un serpent dont le venin tue, il faut l'écraser. Le marquis de Puygiron lui tire un coup de pistolet. Je n'ai pas besoin de dire que la poésie refusait ici son secours

à M. Emile Augier; cette nouvelle épopée de la courtisane est écrite en prose. Le public a condamné cette pièce : a-t-il eu raison? a-t-il eu tort? Est-elle plus immorale que le *Demi-Monde* ou que *Diane de Lys?* Non, sans doute. Il y a même ici une idée qui me paraît plus morale et plus vraie que la prétendue réhabilitation de la courtisane : c'est celle que M. Augier exprime si énergiquement dans ces deux mots : « La nostalgie de la boue. » Olympe Taverny existe toujours sous le masque de la comtesse de Puygiren, et tôt ou tard ce masque doit tomber pour mettre à nu toutes ses turpitudes. « Mettez un canard sur un lac au milieu des cygnes, vous verrez qu'il regrettera sa mare et finira par y retourner. » Cette comparaison triviale est d'une vérité saisissante et donne un utile enseignement. On ne peut d'ailleurs accuser l'auteur d'avoir rendu le vice aimable : le personnage d'Olympe n'inspire que mépris et dégoût. Enfin, comme il n'y avait pas d'expiation possible pour tant de crimes, il fallait que le coupable disparût. La pièce est donc morale dans l'intention de l'auteur et dans la conduite de l'action. Et toutefois il reste, d'un pareil tableau, une impression pénible. Il y a des hontes et des infamies qu'il faut écarter de nos yeux au nom de l'art, comme de la morale; il y a des turpitudes qui révoltent les sentiments honnêtes sans profit pour la vertu. La scène qui réunit la mère et la fille dans une orgie, fût-elle vraie, n'est pas tolérable. Le goût public ne s'y est pas trompé : les réalités de la vie sociale ne sont pas la vérité dans l'art; il ne suffit pas de peindre les mœurs de son temps et de prendre ses types dans la nature pour trouver la vraie comédie. Un poète devait, moins que tout autre, oublier qu'au drame ou à la comédie, il faut aussi son idéal.

Quittons ces régions malsaines pour entrer dans un monde plus moral et plus vrai. *Gabrielle* reposera nos yeux par le spectacle des saintes vertus de la famille triomphant des violences de la passion. Malgré ses incertitudes et ses faiblesses, la femme est restée pure, elle est digne encore de nos sympathies, elle a droit à notre respect. Elle a pu comprendre, avant de faillir, tous les remords, tous les déchirements, toutes les douleurs qu'une faute entraîne après elle; elle a pressenti les tortures de cette situation équivoque et funeste où l'on ne peut même pas goûter les plaisirs d'un amour criminel. Enfin, pour expier tout-à-fait un instant d'oubli, elle a dû subir l'éloquent plaidoyer de Julien qui lutte héroïquement contre son déshonneur, et, pour guérir sa femme d'une passion insensée, lui peint sous les plus vives couleurs les suppli-

ces et les hontes qui attendent la femme adultère. Quelle est la force de la vérité ! Ici, contre l'habitude du théâtre, le mari trompé n'est pas ridicule, c'est un héros dont on admire le courage plein de dignité. Il tâche à sauver sa femme du péril où elle court en aveugle, il lui montre

. . . . . Comment ces unions boiteuses
Se changent à la longue en des chaînes honteuses
Où les deux enchaînés l'un à l'autre cruels,
Se reprochent tout bas leurs regrets mutuels.

Il l'accable, non de ses reproches, mais de sa pitié :

Pauvre femme ! Ses yeux errant dans l'étendue,
Comme pour y chercher la paix qu'elle a perdue,
Tâchent de découvrir par delà l'horizon
La place bienheureuse où fume sa maison,
La maison où jadis elle entra pure et vierge.....

Et Stéphane lui-même, Stéphane, l'instrument de son malheur, la cause de toutes ses angoisses, il lui adresse les plus touchantes exhortations ; il cherche à dessiller ses yeux, à lui faire comprendre son erreur : non, la vraie poésie n'est pas l'agitation désordonnée d'une passion coupable,

C'est le contentement du devoir accompli,
C'est le travail aride et la nuit studieuse,
Tandis que la maison s'endort silencieuse,
Et que, pour rafraîchir son labeur échauffant,
On a tout près de soi le sommeil d'un enfant.
Laissons aux cerveaux creux ou bien aux égoïstes
Ces désordres au fond si vides et si tristes,
Ces amours sans lien et dont l'impiété
A l'égal d'un malheur craint la fécondité.
Mais, nous autres, soyons des pères, — c'est-à-dire
Mettons dans nos maisons, comme un chaste sourire,
Une compagne pure en tout, et d'un tel prix
Qu'il soit bon d'en tirer les âmes de nos fils,
Certains que d'une femme angélique et fidèle
Il ne peut rien sortir que de noble comme elle !
Voilà la dignité de la vie et son but !

Il y a dans plus d'un passage de cette comédie des traits d'une extrême délicatesse, d'une sensibilité exquise, d'une poésie vraiment touchante.

Quoi de plus naïvement gracieux que cette scène où le père répond à une question de son jeune enfant qui demande pourquoi sa mère lit encore après qu'elle sait lire :

Ma foi, je serais bien en peine de le dire,
Car elle a constamment ouvert devant les yeux
Le livre le plus pur et le plus gracieux
Que poète ait jamais tiré de sa cervelle.....
Un enfant rose et blanc qui grandit autour d'elle !
— Tu ne me comprends pas, mais cela m'est égal.
Va, cher petit roman de mon destin banal,
Ma seule rêverie et ma seule aventure,
Ce n'est pas moi qui cherche un bonheur en peinture !
Ta présence suffit à verser largement
La gaieté dans mon cœur et l'attendrissement ;
Et la seule chimère à laquelle je tienne,
C'est de jeter ma vie en litière à la tienne,
O cher trésor !

Nous nous sommes abandonné au plaisir de citer quelques-uns des beaux vers de *Gabrielle*, pour défendre la poésie du bon sens contre d'injustes attaques. Cette sorte d'arguments vaut bien tous les raisonnements du monde. Quand le poète plaide lui-même sa cause, on n'a rien de mieux à faire que de l'écouter. Aussi voulons-nous user de cette méthode pour mettre en lumière quelques-unes des qualités poétiques que M. Augier a révélées dans l'opéra de *Sapho*. Nous avons remarqué dans ce poème deux odes remarquables à des titres divers. Dans l'une, Alcée essaie de ranimer chez les Grecs l'amour de la liberté par un chant empreint d'une mâle et noble fierté ; dans l'autre, c'est Sapho qui célèbre les poétiques amours d'Héro et de Léandre : voici quelques-uns de ces vers dont l'élégance et la grâce donnent un nouveau charme à la fable antique :

Héro, sur la tour solitaire,
Des mers aspirant la fraîcheur,
Attend le nocturne nageur
Que guide l'amour vers la terre.
Tremblant à la voûte des cieux,
Phœbé sur la plaine marine
Répand la caresse argentine
De ses rayons silencieux.

Tout dort sur la terre embaumée ;
Mais au cœur de la bien-aimée
La nuit d'amour
Est le vrai jour.
La mer qui les sépare est si large et profonde !
L'heure s'avance.... il ne vient pas !...
Mais soudain sur les flots brille sa tête blonde,
Encor bien loin.... bien loin ; hélas !...
Mais l'amour soutient son courage,
Il avance,... il approche,... il a touché la plage,
Et vers la tour précipite ses pas...
Héro, pâle et joyeuse, est enfin dans ses bras !

Dans le drame de *Diane*, M. Emile Augier a dû viser à des qualités poétiques d'un ordre plus relevé : il fallait dérober au mâle génie de Corneille les secrets de ce langage qui appartient aux conseils de la haute politique ; Louis XIII et Richelieu devaient parler la langue d'Auguste et de Cinna ; nous n'oserons pas dire que M. Augier se soit élevé à cette hauteur. Mais nous reconnaissons que l'action dramatique est vive et saisissante, que l'intérêt ne languit pas, et que dans plusieurs scènes il y a une véritable grandeur. Richelieu est fièrement peint dans ces mots qu'il adresse au roi :

Si je ne vous avais toujours forcé la main,
Notre œuvre à moitié faite avortait en chemin.
Dans les temps d'anarchie et de lutte où nous sommes,
Il faut violenter les choses et les hommes ;
Le despotisme seul féconde le chaos ;
Je veux ! — L'enfantement du monde est dans ces mots.

De Pienne est un conjuré ardent, impitoyable, prêt à tous les crimes pour assouvir sa haine contre le cardinal. Diane de Mirmande est aussi courageuse et aussi fière qu'Emilie, aussi pure, aussi tendre, aussi dévouée que Pauline ; elle est vraiment digne des héroïnes du grand Corneille. L'éloquence seule a manqué à ce drame pour en faire une véritable tragédie.

Pour être moins incomplet, nous aurions dû dire quelques mots de *La Chasse au Roman* et de *L'Habit vert*, deux petites pièces dont la première est une comédie-vaudeville faite avec la collaboration de M. Jules Sandeau, et la seconde un proverbe fait avec la collaboration de M. Alfred de Musset ; mais nous ne voulions pas détourner l'attention de

nos lecteurs des grandes compositions de M. Emile Augier. Dans les comédies, *Philiberte* et *Un Homme de bien* eussent aussi mérité plus qu'une mention. *Philiberte* est en vers le pendant d'une charmante petite nouvelle publiée, il n'y a pas longtemps, dans la *Revue contemporaine*, sous ce titre : *Le Roman d'un Fille laide.* Il y a dans *Un Homme de bien* une peinture morale qui est toujours vieille et toujours neuve, celle d'un homme criant bien haut qu'il est honnête, et finissant par se le persuader à lui-même, alors qu'il plie toujours l'honnêteté à son intérêt. Mais *La Ciguë*, *Gabrielle* et *Le Gendre de M. Poirier*, restent les chefs-d'œuvre de M. Emile Augier, et lui ont justement valu les honneurs du fauteuil académique.

A. Delondre,

Professeur de logique au Lycée impérial de Toulouse.

REVUE LITTÉRAIRE DU MOIS.

Sommaire.

Les Sensations de Josquin, par un ci-devant Bohême; M. Champfleury et Chien-Caillou. — Les Mœurs contemporaines au Théâtre, par M. Caro, professeur de Faculté. — Du Somnambulisme naturel et artificiel, par M. Adrien Delondre. — Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers, 15e volume.

En 1847, on voyait encore dans le Quartier-Latin un groupe de jeunes hommes, à la physionomie étrange, à l'attitude fière et débraillée, riches d'intelligence, indigents de capital, énigme vivante pour le bourgeois, qui se demandait à leur aspect : Comment ces gens peuvent-ils rire sans avoir dîné ? êtres hybrides, oubliés du naturaliste et défiant toute classification, touchant à la peinture, confinant aux lettres, côtoyant les sciences, venus à l'aventure du Levant et du Ponant sur le territoire de dame Misère, unis entre eux et soutenus par une même devise : Nargue au présent, nargue au froid et à la faim, à nous l'avenir !

Leur existence entremêlée d'amours faciles, de farces d'atelier, de luxe et de détresse, cette vie où domine le rire de l'insouciance, mais qu'il ne faut pas trop creuser, si l'on veut garder les illusions de la fantaisie et n'apercevoir pas le sanglot prêt d'éclater derrière la tension stoïque de la lèvre, vie d'émotions contenues et de larmes dévorées,

mais où tous étaient soutenus par chacun et où tous marchaient d'un pas égal à cet assaut quotidien contre les besoins de la machine humaine; cette vie, dis-je, a été baptisée, par un des premiers parvenus de la pléiade, d'un nom qui est resté, c'est *la vie de Bohême.*

De cette foule de poètes, de peintres et de philosophes, plusieurs, — et ce ne sont pas les moins forts, — sont demeurés ensevelis dans les limbes de leur vocation inédite; d'autres, plus heureux ou plus habiles, se firent une trouée dans la foule, grâce surtout à la confusion de 1848, et ceux-là ont aujourd'hui pignon sur rue dans le domaine de la littérature; ils sont lus, édités et imprimés, même dans ce Recueil solennel qui confère un brevet d'*homme sérieux* à quiconque y introduit sa copie, j'ai nommé la *Revue des Deux-Mondes*, saluez!...

Parmi ces ci-devant Bohêmes, devenus à leur tour bourgeois et gens de lettres patentés, l'un des plus originaux et des plus intéressants à étudier, c'est assurément M. Champfleury, sur lequel nous ramène son dernier roman, *Les Sensations de Josquin*, publié par la *Revue des Deux-Mondes.* M. Champfleury n'est plus un personnage facile à traiter; sa récente altercation avec M. Philoxène Boyer l'a bien prouvé. Jadis nous eussions été à l'aise pour dire notre mot sur l'auteur de *Chien-Caillou* et des *Confessions de Sylvius*, sur le fournisseur ordinaire du théâtre des *Funambules;* mais comment critiquer aujourd'hui sans embarras M. Champfleury, auteur de romans sérieux, éditeur de gazettes, ami, élève et émule de Balzac, enfin et surtout M. Champfleury, ministre secrétaire d'Etat du Réalisme, au département des belles-lettres? Celui-là, en effet, ne s'est pas contenté de retracer les impressions de son voyage à travers le riant pays de la fantaisie, et de les servir au bon public toujours avide de ces récits originaux et colorés; il a senti le besoin, après avoir vidé son sac d'historiettes, *retour de Bohême*, d'inventer une chose qui le portât d'emblée au pinacle du succès et de la célébrité; et, — M. Courbet aidant, — le Réalisme fut trouvé. Nous avons déjà exprimé à cette place notre opinion sur le Réalisme, et, dans la dernière livraison de la *Revue*, M. ***, le charmant auteur des *Lettres parisiennes*, qui, à défaut de son nom, signe si bien les lettres de son esprit, a de quelques traits vigoureux complété notre ébauche et justifié notre jugement. De plus, à en juger par le silence qui s'est fait depuis quelque temps autour de la nouvelle école, à en juger par la disparition piteuse, après trois numéros, de *la Gazette de Champfleury*, — ce Moniteur avorté du nouveau système, — nous croyons inutile de revenir

sur ce sujet et d'inquiéter l'agonie du pauvre moribond. Mais, le Réalisme mort, M. Champfleury reste, et nous ne perdrons rien à l'envisager sans l'embarras de cette défroque de convention.

Peu de gens se souviennent peut-être aujourd'hui de *Chien-Caillou*, qui fonda la réputation littéraire de Champfleury. Chien-Caillou, hélas! n'est point une fiction. Pauvre artiste! Combien, moi qui t'ai connu ailleurs que dans le livre, tu as préoccupé mes veilles et mes songes! Que de verve, d'esprit, de génie et de souffrances accumulés dans ces dessins à la plume, miracles d'exécution, qu'eussent signés Holbein, Albert Dürer et Rembrandt, tes maîtres du temps passé! L'honnête bourgeois, qui paie 10 fr. ces laborieux produits de ton sombre génie, sait-il que trois fois tes yeux se lassèrent avant ta patience, et que trois fois l'hôpital te reçut aveugle et défaillant de misère! Bah! vieux philosophe, tu le sais, il est des êtres faits pour souffrir et s'étioler dans l'ombre, comme d'autres pour réussir et briller au soleil! Jadis le récit de tes premières épreuves, ébauche informe cependant et bien inférieure au modèle, fit le succès et la fortune littéraire de Champfleury; toi, pendant ce temps, tu languissais dans un lit de la Clinique! Encore si c'eût été la fin de tes épreuves, mais non, c'était à peine la première étape d'une suite d'infortunes inénarrables, d'efforts héroïques, de misères sans nom, qui devaient se continuer huit ans encore et venir échouer au fond de notre province, à Toulouse, où t'attendaient enfin de généreuses sympathies. Quel épilogue à ajouter au récit de Champfleury et quel livre seraient tes mémoires, s'il te prenait aussi l'envie de les écrire et de nous raconter ta vie si étrange, faite pour exciter l'incrédulité de ceux qui n'en furent pas, comme nous, les témoins ébahis!

Quoi qu'il en soit, Champfleury, tout frais émoulu de la Bohême, publia, non un livre, mais un épisode de la vie de Chien-Caillou, et c'en fut assez pour piquer l'intérêt du public et appeler sur le débutant l'attention des illustrations littéraires de l'époque. De l'auteur on voulut passer au héros du récit; mais ce dernier, qui n'avait pas sa fortune littéraire à faire, ni une ambition à étayer de ses malheurs, se refusa net à une exhibition offensante pour son amour-propre. Les gueux ont aussi leur orgueil! Ils ne tiennent pas à pénétrer dans la bonne société pour y remplir le rôle d'ours mélomane ou de chien savant, leur fortune fût-elle à ce prix! Champfleury devint donc célèbre et Chien-Caillou demeura obscur. Mais le premier avait senti la veine, et il sut en user; au public affriandé par *Chien-Caillou*, il offrit successivement en pâture tous les

anciens frères et amis de Bohême, « tous les grands hommes du ruisseau, » suivant son expression, toutes les personnalités excentriques auxquelles il s'était heurté dans son aventureuse jeunesse. Ainsi l'apôtre Jean Journet, l'évêque Châtel, Cadamour, le *Roi des Modèles*, Canonnier, le Rapin quinquagénaire, et tous les autres types traditionnels du Quartier-Latin, furent saisis au vif, imprimés et mis en volume pour le plus grand ébahissement des candides lecteurs qu'émerveillaient les phénomènes bizarres de ce monde inconnu. Le succès croissant, Michel Lévy se rencontra pour éditer en deux volumes cette galerie d'originaux; et ces deux volumes, publiés en 1852, sous le titre de *Contes vieux et nouveaux* et *Les Excentriques*, forment sans contredit la part la plus remarquable des travaux de M. Champfleury.

Ces portraits, en effet, sont saisissants; ces récits coulent d'abondance; on y sent le premier jet d'un esprit fraîchement débarqué, encore ému des aventures qu'il a traversées dans le pays de la fantaisie et qui n'a, pour demeurer original, qu'à se souvenir à propos. Plus tard, le même auteur nous forcera à désapprendre l'éloge; ses romans sérieux ou écrits pour tels, ceux qu'il est convenu de plier à un système, sentent l'effort et la recherche; ses personnages, bourgeois ou rapins, poètes ou épiciers, ne sont plus ceux qu'il a quittés la veille, si vrais dans leurs guenilles. Le réalisme a dû passer par là; le ton pédant de l'école a déteint sur l'entrain et la verte franchise du bohémien. Les *Oies de Noël*, les *Bourgeois de Molinchart*, *M. de Boisd'yver*, nous font sentir que Balzac est bien mort, en ne laissant à d'autres que l'ambition stérile de le suppléer.

Les Sensations de Josquin, le dernier roman de M. Champfleury, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, n'est point fait pour modifier notre jugement ni pour nous donner l'espoir de voir enfin recueillir la succession de l'auteur du *Père Goriot*. Vainement nous avons cherché dans ce récit un sens, une idée, un but; nous n'y avons trouvé qu'une excursion assez peu intéressante, à Fribourg pour y entendre les orgues, et à Berne pour y voir des ours; le tout écrit d'un style qui n'a jamais bien fait parler de lui et qui ne se modifie pas pour la circonstance. Il est vrai qu'au dire de l'auteur, les jardinières sont fraîches et appétissantes dans la ville de Berne; mais nous préférons le croire sur parole que de retourner le voir avec lui. Que Gritti nous pardonne notre indifférence et M. Champfleury notre peu de goût pour les voyages.

A tant que de voyager, nous préférons nous engager à la suite de

M. Caro dans une excursion pittoresque à travers le théâtre contemporain. Voilà bien un pays fait pour tenter la curiosité du moraliste, et nous sommes charmé, sans en être étonné, de voir un esprit sérieux, nourri aux sources vives de la philosophie, s'arracher un instant à ses préoccupations familières pour jeter un coup-d'œil pénétrant sur les types et les mœurs de la scène moderne. M. Caro n'est pas le seul; au reste, parmi les membres du corps enseignant qui apporte ainsi à la littérature militante le contingent d'une érudition et d'un talent formés sur les bancs studieux de l'Ecole normale. M. Edmond About, dont la réputation s'est improvisée si vite au bruit de chutes et de succès également retentissants; M. Taine, dont la plume encyclopédique a produit en trois années quatre ouvrages sur les lettres, l'histoire et la philosophie, et qui, moins connu que le premier, ne révèle cependant déjà ni moins d'audace ni moins de mérite; M. Prévost-Paradol, qui tempère dans la rédaction du *Journal des Débats* l'inévitable monotonie d'un courrier politique; d'autres, plus près de nous, qui sont ou qui étaient hier encore nos modèles et nos maîtres, et dont notre honorable directeur a rappelé, avec à-propos, dans la dernière livraison de la *Revue*, la rapide et glorieuse succession au Lycée de Toulouse (1). Ceux-là et d'autres encore, plus ignorés, mais non moins méritants, puisèrent aux forts enseignements de l'Ecole normale ou aux souvenirs poétiques de la Grèce les qualités d'esprit et de style qui leur conquirent du premier jour l'attention sympathique du public. Heureuse alliance, du reste, que celle de l'Université et de la libre littérature! Si l'imagination abuse parfois de ses privautés dans les compositions de nos romanciers en vogue, soldats irréguliers de l'armée des lettres, la sévère discipline des universitaires viendra réprimer ces écarts et ramener à sa mesure la liberté des œuvres d'imagination; d'un autre côté, le pédantisme, cet écueil contraire, adoucira ses angles au contact de la libre fantaisie, et tout ira pour le mieux dans la meilleure littérature possible.

En attendant, et pour commencer cette œuvre de fusion, M. Caro nous donne, dans la *Revue contemporaine* du 1er avril, une excellente et très-originale étude sur les mœurs contemporaines au théâtre. Comme nous tous, le critique est frappé des deux grandes préoccupations qui semblent exclusivement dominer la scène moderne; chacun a nommé

(1) Voir dans la livraison du 31 mars l'article de M. Lacointa sur MM. Lévêque, Burnouf et Mézières, anciens professeurs au Lycée de Toulouse.

l'Argent et la Courtisane. Voyez, en effet, les succès dramatiques qui ont marqué dans les dernières années : c'est d'abord *La Vie de Bohême* sur laquelle nous ramène aujourd'hui deux fois le hasard de la critique, cette peinture si gaie, si vive, si entraînante de nos mœurs de vingt ans où chacun de nous retrouve, non sans regrets peut-être, une joie, une larme, un souvenir ! *La Vie de Bohême* fut, il y a neuf ans, notre premier attendrissement sur le sort de la femme dévouée et dévoyée, comme disent les Italiens (*traviata*). Mais peut-on dire que cet attendrissement fût dangereux et malsain ? Non, en vérité, ce serait trop sévère. Le dévouement et l'amour de cette pauvre Mimi, grisette poétique et sentimentale (espèce bien disparue aujourd'hui, qu'on se rassure!) furent sans intérêt, dégagés de toute pensée basse et même de préméditation matrimoniale. Elle donnait, hélas ! plus qu'elle ne recevait, se tuant à la peine et heureuse d'un sourire qui payait ses angoisses et ses remords secrets. Serait-ce donc là la Courtisane ? Eh ! non, nous ne saurions la reconnaître sous cette robe d'indienne, grelottant dans la mansarde qu'illumine son seul amour et d'où la précipiterait bien vite l'ardeur de ses vingt ans, si le vice parlait à son âme. Viennent plus tard Marguerite Gauthier, Diane de Lys, Olympe et Marco, et à toutes nous infligerons le stygmate mérité, mais grâce pour Mimi qui n'a rien de commun avec ces grandes dames.

M. Alexandre Dumas fils exploita largement le filon découvert par Henry Murger et posa nettement la question dans la *Dame aux Camélias*. Ici, il n'y a plus d'équivoque; Marguerite Gauthier est bien la vraie courtisane de nos jours, ni pire ni meilleure que le commun, attendrie à ses heures, dévouée par boutade, éprise par raccroc, ne fuyant pas plus que ne recherchant les entraînements de la passion; seulement, M. Dumas fils eut l'habileté de nous la montrer à un moment où elle est doublement intéressante, d'abord en ce qu'elle est en passe d'aimer, puis qu'elle succombe sous le poids d'un mal implacable qui évoque les larmes au théâtre, comme dans la vie réelle; elle se meurt de la poitrine. C'était là l'aspect poétique de la femme libre. MM. Barrière et Thiboust, comme s'ils se fussent chargés au nom de la morale de prendre au rebours nos émotions et d'attiédir notre enthousiasme irréfléchi, nous montrèrent l'envers de la même figure, l'épreuve réelle après l'épreuve adoucie, le vice reprenant son empire, là où l'amour avait un instant régné; leur Marco des *Filles de Marbre* est la courtisane peinte et flagellée au moment de ses souverains ennuis, à l'heure où elle se

joue de l'honneur et de la vie de ses candides adorateurs, où elle fait litière des fleurs de la poésie, des chants de l'amour, et leur préfère sans pudeur l'harmonie métallique de l'or. La satire valait bien l'apologie, et le bon public, plus jaloux de connaître ces dames que de flétrir leur brillante immoralité, se donna le plaisir, pendant deux ans, d'applaudir alternativement tous les soirs le pour et le contre de ce débat resté sans conclusion.

Diane de Lys maintint la vogue des Camélias en les transportant dans les salons de la société officielle; le *Demi-Monde*, bien que traitant l'inévitable sujet, fut une création et une révélation à la fois; jamais, depuis Beaumarchais, le théâtre n'avait parlé chez nous un langage si vif, si pénétrant et si vrai; jamais il n'avait accusé si nettement le relief des travers d'une époque; peut-être la note juste de la comédie moderne fut-elle donnée alors dans le *Demi-Monde* et dans le *Gendre de M. Poirier*, ces deux œuvres contemporaines, jumelles par le mérite et jumelles par le succès. La foule, que l'uniformité du sujet ne lassait point, courut au théâtre du Gymnase, comme jadis au théâtre du Vaudeville, et cent représentations du *Demi-Monde* laissèrent un public charmé, mais non repu de ces exhibitions de vierges folles.

Que conclure, en somme, de cet engouement universel et persistant? peut-être rien de bien alarmant pour notre époque. Si la foule se presse pour voir de près sur la scène ces types vantés des hétaïres modernes, n'est-ce pas qu'elle les ignore dans la réalité? Ne vient-elle pas là, comme on court au spectacle d'un monstre ou d'un phénomène exotique? Dès-lors, cet empressement fiévreux trahirait au fond plutôt une puérile curiosité qu'une complicité dans le vice et le dévergondage. M. Caro le dit avec raison, et avant lui M. Legouvé l'avait éloquemment proclamé dans son discours de réception à l'Académie française : nos mœurs domestiques valent mieux que celles de nos pères; les liens de la famille, relâchés par le libertinage doré du dernier siècle, sont aujourd'hui resserrés par la vie en commun et l'éducation du foyer; le théâtre moderne, dans ces écarts même que le moraliste flétrit, dépose en faveur de ce redressement du sens moral. Jadis, en effet, la comédie ne nous montrait que l'intrigue et l'amour conjurés pour un but unique, le déshonneur du foyer conjugal; c'étaient des maris trompés, des femmes infidèles, des enfants irrévérencieux. Aujourd'hui les mots et les idées ont repris leur vrai sens; on ne rit plus à l'occasion de cet éternel accident, dont s'ébaudissait la grosse gaîté de nos pères; le mot même ne passe plus que

sous l'autorité de Molière, et son sévère synonyme retentit au théâtre moins souvent que sous les voûtes de la police correctionnelle. Voyez le mari de Diane de Lys, combien peu il donne envie de rire, et reconnaissez le chemin parcouru depuis Arnolphe et Sganarelle!

Dans la comédie moderne, l'adultère a déserté la famille pour céder la place aux mœurs faciles des courtisanes; cela a, au moins, le mérite d'établir des frontières entre deux mondes distincts et de laisser à la vie domestique le prestige de sa dignité. Mieux vaut encore s'égayer des prouesses sentimentales ou malicieuses de ces belles impures que de se sentir attristé par la chute d'une mère infidèle ou par le déshonneur d'un père de famille. On peut donc dire que cette intronisation de la courtisane sur la scène contemporaine est un hommage rendu aux honnêtes femmes; justice est faite en donnant aux premières l'éclat souhaité de leurs débordements, et en laissant aux secondes le mystère mérité de leur abnégation. D'autre part, le public, en applaudissant aux prouesses de celles-là, sent aussi qu'il respecte les vertus de celles-ci, et du moment qu'il n'y a plus confusion, du moment que ces choses, tant vues et tant vantées, ne se passent plus dans le monde de notre mère ou de notre sœur, nous nous laissons aller avec moins d'inquiétude à la satisfaction d'y applaudir. Il n'y a donc pas dans ces succès, dont s'alarment quelques-uns, un symptôme de moralité décroissante, mais plutôt le témoignage d'une heureuse distinction entre le monde du devoir et celui de la fantaisie. Libre après à chacun de suivre sa voie et ses inspirations.

L'argent, nous l'avons dit, forme le second thème favori de nos auteurs dramatiques; il ne saurait, en vérité, en être autrement, et si le théâtre doit refléter en quelque point les mœurs du temps, on ne doit pas s'étonner de voir l'argent envahir la scène, après avoir été l'unique préoccupation de la rue.

Nous n'aimons pas à charger notre époque qui, en somme, vaut bien ses aînées, mais nous ne pouvons nous dissimuler que jamais le lucre n'inspira plus d'ambitions malsaines qu'aujourd'hui; il y a eu dans notre histoire des époques d'abnégation, la richesse ne comptait qu'après les vertus publiques ou privées; la mode en est passée aujourd'hui, et le grand appétit du temps, c'est l'argent, et l'argent promptement, sinon légitimement acquis.

La satire avait là-dessus bonne prise; le sujet n'eût pas manqué à un Juvénal; peut-être est-ce un Juvénal qui a manqué au sujet. M. Pon-

, il est vrai, a donné satisfaction aux moins difficiles; ses deux
ıorables succès, *L'Honneur et l'Argent, La Bourse,* ont produit
ısion de la satire au même titre que *Lucrèce* avait propagé jadis l'il-
ɔn de la tragédie. Mais, hélas! Juvénal, pas plus que Corneille, n'est
ɔuvé. M. Ponsard est assurément le meilleur homme du monde; et,
ıt tout, dans ses écrits, il demeure toujours honnête. Dans ses
édies, comme dans ses tragédies, il a correctement, sinon harmo-
sement, traduit en vers les maximes de l'homme de bien; il a am-
é en cinq actes les aphorismes de la morale courante; il a opposé,
sans vigueur, les principes sévères dont se nourrit la vertu aux
ıismes frivoles dont s'accommode le monde; tout cela est assurément
itoire, mais M. Ponsard n'a jamais rien inventé; il a manqué au
e le Ποιειν, l'essence même de la poésie, la création; on ne sent pas
ı son œuvre le souffle, la vie, l'inspiration qui part du cœur du
e et traverse celui du spectateur. La statue est belle, correcte,
aite; mais Prométhée a oublié de lui communiquer le souffle, elle est
ıimée.

I. Alexandre Dumas fils vient de reprendre en prose le thème que
Ponsard avait développé en alexandrins. On attendait tant du bril-
auteur du *Demi-Monde* que sa pièce, qui eût fait un nom à tout
e, a marqué un point d'arrêt dans le cours de sa réputation. Il ne
pas s'y tromper; malgré sa flagrante actualité, la question d'argent
toujours une question voisine du lieu commun et de la banalité, et,
-lors, difficile à traiter. Qui n'a pas fait sa question d'argent? s'écrie
ituellement M. Caro, et depuis l'*obscena pecunia* de Juvénal, en
ıant par la satire de Boileau:

> L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile,
> La vertu sans argent est un meuble inutile, etc.

u'à Béranger et Dumas fils, que d'esprit et de mots dépensés dans les
ɛs, sur la scène ou dans la rue, pour flétrir cette divinité éternelle-
ıt adorée! Voilà une question qui engendrera probablement des épi-
nmes tant que les hommes ne seront pas tous uniformément riches.
'argent, au demeurant, paraît peu s'émouvoir des attaques dirigées
ıre lui par les poètes; il traite en bon prince la satire et sourit aux
ts de la muse comique; il redresse charitablement les erreurs où
ɛxpérience a fait choir les auteurs et poserait au besoin devant eux,

pour aider à la ressemblance du sujet. Que dis-je? l'alliance est aujourd'hui consommée entre l'esprit et la finance. Les millionnaires font des livres, et les gens de lettres gagnent des millions à la Bourse; le baiser de paix a été récemment échangé dans de touchantes agapes. Comptez donc, après cela, sur l'âpre sincérité de la satire. La lutte peut bien sembler se poursuivre pour la satisfaction de la galerie; mais, soyez-en sûrs, les armes sont courtoises. Que diable, on sait son monde, et il y aurait félonie à égorger son amphytrion de la veille.

Va donc pour l'argent et la courtisane, son corollaire obligé; qu'ils règnent sur la scène après avoir triomphé dans la rue; et en attendant que la mode en passe, tournons les feuillets de la *Revue contemporaine* et saluons M. Delondre qui nous attend là avec un remarquable article sur le *Somnambulisme naturel et artificiel.*

M. Delondre est homme de parole; il tient ce qu'il a promis : après avoir étudié le sommeil à l'état naturel, il porte aujourd'hui son examen sur le sommeil factice; autrement dit sur le somnambulisme naturel et artificiel. Le second terme de cette étude devait nécessairement amener l'auteur sur une des questions le plus controversées de notre temps, je veux dire sur le magnétisme animal. M. Delondre ne tourne pas la difficulté, il l'aborde, au contraire, résolûment, mais avec un sentiment manifeste d'incrédulité envers les phénomènes magnétiques. Cela nous étonne et nous chagrine à la fois; car cette défiance d'un esprit supérieur n'est point isolée, et tient peut-être à ce que la question n'est pas nettement posée : que le charlatanisme se soit emparé des manifestations du fluide magnétique pour abuser la crédulité des simples ou exploiter la bourse des malades, cela est possible, et le charlatanisme en fait bien d'autres dans des sciences qui touchent de moins près à la magie. Mais que le magnétisme n'ait rien produit de concluant, quant à son existence; qu'il n'ait point sincèrement accusé sa virtualité par des phénomènes spéciaux et irrécusables, voilà où commence l'erreur et aussi l'aveuglement des grands douteurs de tous les âges. *Oculos habent et non videbunt.*

Le lieu n'est pas ici d'élever une controverse sur ce point si disputé; d'autant qu'à un *j'ai vu*, on peut répondre par un *je n'ai pas vu*, et que dès-lors le débat roule dans le cercle vicieux de deux témoignages contraires. Disons seulement que pour nous, nous ne sommes pas plus surpris de rencontrer le magnétisme dans le monde moral que dans le monde physique; qu'il y avait raison de l'y soupçonner, au contraire,

ı'à *priori* nous aurions été tenté de croire à son existence, avant e que des faits concluants nous l'eussent révélée. L'attraction étant i souveraine du monde extérieur, pourquoi ne trouverait-on pas son aire dans le monde du moi? d'autant que plus on avance en décous s dans les sciences physiques et métaphysiques, et plus on se prend onnaître la présence d'une loi unique présidant à tous les mondes.

le magnétisme même et dans les phénomènes qu'il a mis au jour, avons senti la confirmation de l'existence de l'âme et de son indivi- ité contestée par le panthéisme. En effet, le dualisme de notre être accuse-t-il pas à merveille dans ces expériences où, le corps étant f, l'âme se dégage de ses entraves et va chercher au loin un rensei- ıent ou une impression?

sons-le : ce qui manque au magnétisme, ce ne sont pas des faits, la théorie, c'est la formule. Il lui a manqué, pour passer de l'état ience occulte à celui de science avouée, un esprit qui vînt coor- er ces faits, en débrouiller le chaos, en organiser la symétrie, et gager nettement une loi et des principes. En somme, l'empirisme a parlé encore; vienne un Newton ou un Pascal pour éclairer tous hénomènes confus du flambeau d'une théorie, et le magnétisme al, relevé du discrédit où l'ont jeté des pratiques spéculatrices ou stitieuses, prendra victorieusement sa place au soleil, à côté de ces publiquement enseignées aujourd'hui, et dont les débuts ne fu- pas jadis moins honnis, bafoués et persécutés que les siens.

Thiers pourra bientôt s'écrier *exegi monumentum!* Le grand œu- pproche de sa fin. Commencée en 1846, l'*Histoire du Consulat l'Empire* a suivi le cours de sa publication d'un pas égal et ré- Les partisans du système analytique dans l'histoire, les admira- du fait et du détail doivent être satisfaits, car nulle part on n'a té plus de soin à développer le tissu des négociations diplomatiques exposer les évolutions des armées en présence. C'est assurément un travail de patience et de persévérance que cette Histoire de l'Em- et nul ne reviendra sur ce sujet sans aller se renseigner à l'ou- de M. Thiers. L'ancien ministre de Louis-Philippe n'est point un rien vaporeux; il ne se perd point dans les spéculations métaphysi- son génie pratique d'homme d'affaire le suit sur le terrain de l'his- et nous comprenons qu'il ne laisse aucun *desideratum* à l'esprit ens positifs. Mais ces diables de rêveurs, ces idéologues comme on t sous l'empire, ont d'autres exigences; ils veulent voir la pensée de

l'humanité au travers des évènements accomplis ; ils demandent à la bataille plutôt son sens que son résultat ; ils poursuivent, enfin, la petite bête philosophique, même au milieu de la fumée et des éclairs du canon. Voilà ceux que M. Thiers ne peut complètement satisfaire. M. Villemain vient à notre aide dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes* en appelant M. Thiers un admirable *annaliste*, et le mot est juste ; un annaliste, c'est-à-dire un narrateur renseigné qui ne laisse rien à éclaircir après lui, qui pénètre les faits et les expose sous l'autorité des pièces à l'appui, propre à chasser le doute et la confusion du récit, à faire table rase des préjugés et des erreurs acquises, mais qui peut-être ne dégage pas suffisamment du fait l'idée et l'enseignement moral. Après M. Thiers, si complet dans ces longs récits de l'épopée impériale, viendront Tacite et Bossuet qui, d'un trait, d'un mot, parleront autant à notre âme que le premier dans tout un chapitre. Ceci soit dit, du reste, sans prétendre atténuer le mérite de l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, qui reste inimitable dans son genre préféré, celui de l'analyse historique. Si nous gardons quelque froideur devant ces récits si parfaits, la faute en est moins à lui, qu'à nous qu'une irrésistible préférence entraîne vers l'école de la synthèse et de la concision philosophique.

Le tome XVe se divise, comme les précédents, en trois grands chapitres, qui résument chacun un drame, et dont le titre rappelle l'évènement principal accompli dans la période racontée. L'Historien nous avait laissés, à la fin du tome XIVe, navrés de douleur à l'aspect de la retraite de Russie et de ses épouvantables horreurs ; il reprend le récit aujourd'hui, et, changeant de théâtre, il nous transporte d'abord sur le terrain diplomatique, où il nous montre l'Angleterre et la jeune Amérique prêtes à s'engager dans une guerre qui peut-être, par l'effet d'une heureuse diversion, eût sauvé l'Empire des efforts combinés de la coalition européenne ; puis, dans les plaines arides de la Castille-Vieille, où il nous fait assister à la bataille de Salamanque, ce premier acte de la lente et glorieuse retraite qui devait se terminer sous nos murs, le 10 avril 1814, par un fait d'armes mémorable. Le second livre rappelle la grande levée des cohortes et le retour de l'Empereur, après le désastre de Russie. Ici M. Thiers ne ménage pas son héros ; il le montre plus fier et plus hautain encore après l'immense catastrophe où son génie s'était brisé contre une implacable nature, irrité plus qu'abattu des leçons de la Fortune, et surtout s'efforçant de

donner le change à l'opinion sur la portée du revers et la cause qui l'avait amené. La conspiration Malet se trouvait à propos pour divertir l'esprit public du spectacle de nos malheurs militaires, et raviver, au profit de la dynastie régnante, l'intérêt prêt à s'éteindre. La philosophie, elle aussi, devait payer les frais de la guerre et répondre des infidélités de la fortune. Dans son discours au Conseil d'Etat, on voit l'Empereur plus préoccupé de frapper sur l'idéologie et ses innocents adeptes que de regretter des désastres que ne pouvait confesser son orgueilleux génie. Lutzen et Bautzen, c'est-à-dire la première campagne de Saxe, terminent ce volume. Les efforts deviennent héroïques, la victoire visite encore nos armées, mais la victoire les épuise devant un ennemi sans cesse renaissant. Aussi, malgré les manifestations d'un génie qui retrouve son ardeur et ses inspirations d'autrefois, malgré le courage de nos jeunes soldats, malgré la gloire et des succès stériles, hélas ! la défection aidant, c'en est fait de l'Empire : ainsi en jugeaient, dès 1813, les esprits que l'intérêt ou l'enthousiasme n'aveuglaient pas sur les destinées de la France.

Emile Vaïsse,

Avocat à la Cour impériale de Toulouse.

LETTRES PARISIENNES.

Sommaire.

Toujours l'Académie ! — Une petite révolution au Théâtre-Français. — Le retour de Mme Ristori : *Ottavia* aux Italiens. — *Le Cousin du Roi* à l'Odéon. — Découverte du Languedoc par les Américs Vespuce du feuilleton. — La pervenche de Clémence-Isaure et les *Lazzaroni* du Lauraguais. — Plusieurs hommes de style, en congé, prennent le Pirée pour un homme. — Citation libre de vers latins très-connus.

A M. le Directeur de la Revue de l'Académie de Toulouse.

Paris, ce 20 avril 1857.

Monsieur,

N'est-ce pas Voltaire qui disait plaisamment d'une académie de province : « L'honnête fille ! elle n'a jamais fait parler d'elle? » — Ce n'est certes pas maintenant que l'on pourrait appliquer ce mot à l'Académie française, car, depuis quelque temps, il a régné une telle mortalité parmi les Immortels, qu'il ne se passe guère de mois sans qu'on ait une nomination ou une réception à enregistrer. Aujourd'hui, c'est à la fois l'une et l'autre, et voici la troisième lettre dont nous sommes obligé de consacrer le premier alinéa aux faits et gestes de Messieurs les Quarante.

La réception de M. de Falloux avait attiré à l'Institut le ban et l'arrière-ban du faubourg Saint-Germain. Les sommités du Légitimisme et de la Fusion s'étaient rendues à cette solennité de famille, avec l'espérance

modérément charitable d'y entendre quelque peu médire du prochain. Nous croyons que ce beau monde n'aura pas eu tout-à-fait ce qu'il attendait, car le discours du nouvel académicien nous a semblé fort pâle. Quelques amis officieux faisaient courir le bruit que l'œuvre de M. de Falloux avait été singulièrement émondée, et que la censure académique avait obligé l'orateur à garder en portefeuille les passages sur lesquels il comptait le plus. Nous ne savons jusqu'à quel point on doit ajouter foi à ces commérages de couloir; mais nous nous sommes déjà expliqué assez catégoriquement au sujet de la transformation du fauteuil en tribune, pour n'avoir pas besoin de dire que, si le fait est exact, nous félicitons sincèrement l'Académie de ces amputations salutaires.

Toujours est-il que, de gré ou de force, M. de Falloux s'est borné à l'éloge pur et simple de M. le comte Molé, son prédécesseur. Il s'est renfermé dans le rôle de biographe, faisant de son mieux, — et ne réussissant pas toujours, — pour dissimuler son embarras en présence des variations politiques d'un homme d'Etat dont les services n'ont fait défaut à aucun des régimes qui se sont succédé en France pendant un demi-siècle. Malheureusement pour les orateurs qui ont à louer un académicien politique, ils trouvent trop rarement l'occasion de citer le vers célèbre :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni,

et toutes les ressources de la périphrase et de la métaphore ne peuvent empêcher qu'un homme ne se soit montré plus attaché à ses intérêts qu'à ses opinions.

Il va sans dire que, en dépit des *coupures* académiques, M. de Falloux a trouvé le moyen de brûler son grain d'encens sur l'autel de la branche aînée et de dire des choses désagréables à la branche cadette. M. de Falloux aurait peut-être dû ne pas oublier que, au lendemain même des journées de juillet 1830, Monsieur son père, — qui apparemment n'était pas un Caton, — semblait être parfaitement d'accord avec les dieux et n'hésitait pas à recevoir la couronne de Comte des mains du Prince qui venait de recevoir la couronne de France.

L'académicien chargé de répondre au récipiendaire était M. Brifaut, un de ces immortels crépusculaires qui survivent à leur célébrité et dont l'effacement actuel doit donner à réfléchir aux grands hommes du jour.

Ceci nous rappelle qu'un soir, dans une réunion d'artistes et d'hommes de lettres à laquelle nous assistions, on voulut dresser de mémoire la

liste des Quarante de l'Académie et que l'on eut beaucoup de peine à trouver trente noms. Il y avait pourtant là des gens fort au courant de la littérature contemporaine, et une quinzaine de personnes, *ordinairement bien informées*, collaborèrent en vain à cette œuvre impossible.

M. Brifaut, qui a eu son jour de notoriété, date de cette époque lointaine où le succès d'une seule tragédie ouvrait les portes de l'Institut. Il dut son fauteuil à un certain *Ninus II*, fort oublié aujourd'hui et qui eut un grand retentissement vers la fin du premier Empire. — Retenu chez lui par une indisposition, le Directeur de l'Académie a dû confier la lecture de sa réponse à l'un de ses collègues, M. Patin. Cette réponse, qui a le rare et inappréciable mérite d'être courte, révèle chez son auteur une netteté d'esprit toute juvénile et une bonne humeur qui ne résiste pas toujours aux infirmités de la vieillesse. Le passage où M. Brifaut a mentionné les titres littéraires de l'auteur de *la Vie de saint Pie V*, — ce pape de la Saint-Barthélemy, dont M. de Falloux s'est fait le panégyriste, — nous a semblé avoir une tournure légèrement ironique, sentant fort son dix-huitième siècle; et en entendant M. Brifaut glisser si légèrement sur les livres du récipiendaire, comme un homme qui les a peu lus, et qui craint de se tromper, nous ne pouvions nous empêcher de penser au vers si connu :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Peu de jours après cette séance, M. Emile Augier était nommé au second tour de scrutin et l'emportait, d'une voix seulement, sur M. Victor de Laprade. Nous espérons que M. Augier, poète aimable et aimé, ne se laissera pas prendre au piége de la politique, et que, en faisant l'éloge de M. de Salvandy, il négligera l'homme d'Etat et l'homme de la Fusion, pour célébrer le littérateur distingué, dont le passage au ministère a été si profitable aux gens de lettres.

Maintenant, est-ce à dire que M. de Laprade sera nommé sans difficulté à la prochaine vacance? — Mon Dieu, non. — M. Casimir Bonjour qui, lui aussi, manqua le fauteuil d'une seule voix, nous ne savons plus trop à quelle époque, frappa ensuite inutilement aux portes de l'Académie, et eut le chagrin de mourir sans y être entré, — *faute d'un point*, comme dit le proverbe.

Il n'a plus été question de la candidature de Béranger dont nous avions bien raison de douter. L'Académie, ne pouvant se décider à l'abolition du

droit de visite, aurait, — disait-on, — officieusement offert le fauteuil au *Chansonnier*, pourvu qu'il consentît à un simulacre de sollicitation à domicile, en faisant déposer des cartes chez les trente-neuf portiers des électeurs. Le grand poète aurait répondu qu'à son âge on ne faisait plus de visites. — Nous ne garantissons comme authentiques ni la demande ni la réponse. — Ce qui nous paraît certain, c'est que Béranger restera à jamais relégué dans ce glorieux *quarante-et-unième fauteuil* où s'assirent Molière et Pascal, et dont M. Arsène Houssaye a écrit la très-spirituelle histoire.

Pendant que l'Académie reste embourbée dans ses vieux règlements, la Comédie française vient de faire sa petite révolution sans tambours ni trompettes. Elle a compris qu'une des causes qui éloignaient d'elle beaucoup d'auteurs, était l'habitude immémoriale de ne donner les pièces nouvelles que tous les deux jours, tandis que les autres théâtres les jouaient chaque soir, le dimanche excepté. Il en résultait qu'au bout de trois mois, lorsqu'un ouvrage commençait à perdre l'attrait de la nouveauté, les théâtres secondaires l'avaient représenté environ quatre-vingts fois, tandis qu'il n'avait paru que trente-six ou trente-huit fois sur la scène de la rue Richelieu. Cet état de choses, on le comprend, réduisait de beaucoup le budget des poètes. — Il fallait prendre un parti ; il fallait que messieurs les Sociétaires consentissent à jouer tous les soirs, lorsqu'ils se trouveraient chargés d'un rôle dans une œuvre nouvelle, — chose difficile à obtenir de gens habitués dès longtemps au *far-niente* d'une vie douce, assurée par la subvention.

Cette révolution regardée comme impossible, M. Empis vient de l'opérer, et le grand succès de *La Fiammina* a été l'occasion d'une réforme depuis longtemps réclamée en vain. La comédie de M. Mario Uchard occupe l'affiche cinq fois par semaine, et deux soirées seulement sur sept sont réservées aux chefs-d'œuvre classiques. Cette combinaison, qui nous semble concilier les intérêts des contemporains avec les obligations traditionnelles du Théâtre-Français, engageront, on l'espère, les auteurs en possession de la faveur du public à donner plus souvent leurs pièces à notre première scène, que l'absence d'Hermione livre presque sans partage aux tentatives modernes.

En effet, depuis que Mlle Rachel est allée redemander la santé aux tièdes brises du Nil, la tragédie a, pour ainsi dire, disparu du répertoire. Corneille et Racine font bien, par ci par là, une apparition sur l'affiche des Français et de l'Odéon, mais le public se montre assez in-

sensible à des chefs-d'œuvre, privés de leur plus illustre interprète. En revanche, Vittorio Alfieri attire la foule au théâtre Ventadour, grâce à Mme Ristori qui nous est revenue pour créer avec éclat l'*Ottavia* du poète d'Asti. Ce rôle nouveau, dans lequel la grande tragédienne a su se donner de superbes attitudes de statue antique, lui a valu trois rappels, et le succès pourra se soutenir quelque temps; mais, en dépit des applaudissements, nous nous demandons si la tragédie italienne peut, — comme l'opéra son compatriote, — fournir, chaque année, à Paris, ce qu'on nomme *une saison*. Nous ne le pensons pas. Quand on aura admiré trois ou quatre fois Mme Ristori, on ne retournera guère entendre des tirades que le gros du public comprend peu; et en vérité, de tous les poètes étrangers, le moins fait pour réussir parmi nous est peut-être l'immortel auteur d'*Ottavia* et de *Mirrha*. Alfieri a réduit la tragédie à sa plus simple expression, et, à côté de lui, l'auteur d'*Agnès de Méranie* semble être un féroce romantique. Point d'action *visible;* point de jeux de scène; rien que des récits et de longues conversations, gravitant autour d'une situation unique. Alfieri a poussé le scrupule jusqu'à supprimer, comme un luxe inutile, les confidents dont sont flanqués nos héros tragiques, et chacune de ses pièces compte à peine quatre ou cinq personnages. Ce génie sévère a apporté, dans l'agencement de ses ouvrages, la même sobriété que dans la forme de son vers nerveux, mais d'une concision lacédémonienne. Ce n'est donc que par les qualités du style qu'Alfieri peut agir sur le public, et nécessairement il perd sa puissance devant nos parisiens très-peu polyglottes.

On parle de la représentation prochaine d'une traduction de la *Phèdre* de Racine. Cela serait parfaitement l'affaire des spectateurs français, qui, sachant tant bien que mal leur *Récit de Théramène*, pourraient suivre à peu près l'action comme ils l'ont fait aux représentations de *Maria Stuarda*. De plus, l'attrait d'une comparaison entre Mme Ristori et Mlle Rachel, dans cet admirable rôle de Phèdre, suffirait pour réaliser un certain nombre de recettes. Mais Mme Ristori agira prudemment, nous osons le dire, en ne prolongeant pas outre-mesure son séjour parmi nous et en ne faisant pas de trop fréquentes apparitions sur nos théâtres, si elle ne veut voir l'indifférence des mobiles parisiens succéder bientôt à leur engouement. Paris a consacré la gloire de la Rachel italienne, qui fera bien maintenant d'aller moissonner des couronnes dans les harmonieuses contrées *où sonne le Si*.

Tandis que la comédie règne aux Français et la tragédie aux Italiens,

le drame se prépare à envahir la scène de l'Odéon avec Frédérick-Lemaître, ce glorieux vétéran des grandes soirées romantiques. *André Gérard* est dû à la plume féconde de M. Victor Séjour, auteur du *Fils de la Nuit*, une grande machine en trop de tableaux, qui, cinq mois durant, attira les billets de Banque à la Porte-St-Martin, grâce à son *brick virant de bord*. Ce brick, chef-d'œuvre de mécanique théâtrale, — qui fait à cette heure son tour de France et que sans doute vous verrez bientôt à Toulouse, — n'empêcha pas les gamins du Boulevard de débaptiser la pièce et de la surnommer, par un affreux jeu de mots : *Le Père de l'Ennui*. Cette fois, dit-on, M. Séjour aurait renoncé au *grand spectacle* et aux grandes phrases, pour écrire un drame émouvant dont le sujet est pris au cœur de notre société moderne et dont le style est digne du Second Théâtre-Français. — Nous verrons bien.

En attendant, l'Odéon donne un petit acte en vers : *Le Cousin du Roi*, par MM. Théodore de Banville et Philoxène Boyer, les frères siamois de la rime riche dont nous avons dit un mot le mois dernier. Ce cousin du Roi n'est autre que le poète Dufresny, qui, on le sait, descendait quelque peu d'Henri IV par la Belle Jardinière d'Anet, et dont l'infatigable prodigalité, après avoir jeté deux millions à tous les vents de la fantaisie, força Louis XIV à s'avouer vaincu et à abandonner ce ruineux cousin en disant : « Je ne suis pas assez puissant pour enrichir Dufresny. » C'est alors que, pour vivre, ce prince du sang *in partibus* écrivit quelques comédies où l'on rencontre des scènes charmantes, et finit par épouser sa blanchisseuse dont il ne pouvait solder les notes. Les auteurs ont tiré assez bon parti de ce mariage, qui semble appartenir au temps où les rois épousaient des bergères; seulement, ils ont donné à Dufresny une tournure sentimentale assez peu dans le caractère de cet enfant sans souci, qui, par les traits comme par l'humeur, ressemblait fort à son royal aïeul, le *Vert-Galant*, d'aimable et joyeuse mémoire. Certains vers bien frappés et quelques situations heureusement réussies ont valu aux deux jeunes poètes de chaleureux applaudissements.

Rien de plus à vous dire des théâtres, Monsieur. Au Gymnase, toujours la *Question d'Argent* qui paraît devoir vivre longtemps encore; au Vaudeville, toujours les *Faux-Bonshommes* qui, après cent cinquante représentations consécutives, vont faire place à la *Famille Lambert*, du marseillais Léon Gozlan, dont le nom nous promet une comédie bien écrite et des cascades de mots spirituels.

Vous voyez que, à part un petit acte, les nouvelles dramatiques appartiennent au passé ou à l'avenir, et que les pièces à succès prolongés ont fait de doux loisirs au feuilleton. Aussi les feuilletonnistes en ont-ils profité pour se livrer à l'école buissonnière et courir à la découverte de ces terres lointaines et inexplorées qui sont connues des navigateurs sous le nom de Languedoc. — Ce superbe voyage, raconté à grand renfort d'épithètes enthousiastes et de formules lyriques, a occupé, dans nos divers journaux, un nombre incalculable de colonnes, et a failli devenir l'évènement littéraire du mois.

Le prétexte de cette émigration et de cette dépense inusitée d'encre et de rhétorique, a été l'inauguration de votre chemin de fer, — inauguration qui, par parenthèse, a tout l'air d'un poisson d'Avril en retard de vingt-quatre heures, puisque ce *rail-way* tant désiré, dont on célébrait l'ouverture le 2 de ce mois, n'est pas encore ouvert aujourd'hui 20.

Vous avez parcouru sans doute les relations merveilleuses de nos voyageurs, et vous n'aurez pas manqué, Monsieur, d'admirer l'étourderie, l'aplomb, et trop souvent, hélas! l'ignorance avec laquelle ces hauts barons de la littérature périodique ont traité votre belle province en pays conquis. Vos Toulousains goguenards se seront grandement égayés, à coup-sûr, en voyant leur vieille ville transformée en *Capitale des Cévennes* et dotée subitement de rues larges par les ingénieurs du feuilleton; en apprenant que leur statue de Paul Riquet suit d'un œil paternel le canal et le chemin de fer auxquels elle tourne le dos; en trouvant la pervenche de Jean-Jacques dans le poétique bouquet de Clémence Isaure, où elle remplacera probablement désormais le Souci qui faisait dire à un rimeur déchu de ses espérances, dans un de ces accès de fureur naturels aux poètes, si l'on en croit Horace :

> Écrasé sous le poids d'un revers affligeant,
> Je n'ai que des soucis qui ne sont pas d'argent,
> Et dont, pour consoler mon âme mécontente,
> Je ne pourrais, hélas ! faire hommage à ma tante !

Il n'est pas besoin, n'est-ce pas, d'expliquer par une note que, dans l'argot de la Bohême parisienne, *ma tante* est le pseudonyme du Mont-de-Piété?

Croiriez-vous que ce pauvre Jasmin a été cruellement maltraité par un petit journal qui passe pour avoir quelquefois de l'esprit? Il est

rai que Jasmin peut se donner la consolation de dire à ses amis l'Agen que ledit journal n'a pas mieux arrangé M. de Lamartine. « On ı fort applaudi le perruquier, s'écrie le carré de papier quelquefois spi-ituel, *bien que personne ne comprît un seul mot.* » Après cette hrase naïve d'un journaliste, oubliant qu'il est au milieu des gascons, ıe songez-vous pas, malgré vous, à ce paysan champenois qui disait ın parlant de l'invasion de 1815 : « Ces gueux d'alliés ! ils parlaient ous allemand; je ne sais pas comment ils faisaient pour se compren-lre ! »

Qu'auront pensé vos compatriotes des illustres écrivains qui commet-ent entre eux et osent imprimer ensuite pour la postérité de soi-disant ons mots comme celui-ci : « Le Capitole a été sauvé par les *Zoua*-ves ? »

Qu'auront dit aussi les bonnes gens de Castelnaudary, en lisant, lans le journal, que leur belle plaine du Lauraguais, si riche et si admi-rablement cultivée, est exclusivement habitée par des paysans déguenil-és qui, pendant que leurs malheureuses femmes piochent la terre, fu-nent nonchalamment, couchés le long des haies, les pieds au soleil et a tête à l'ombre, comme des *Lazzaroni* napolitains ?

Que *Lazzaroni* est heureusement trouvé, et que ce mot fait bien lans des impressions de voyage ! Le lecteur enthousiasmé ne peut 'empêcher de se dire : « Voilà un gaillard qui connaît un peu bien son talie ! »

Sans doute qu'au moment où le *train d'honneur* passait, un de ces aborieux campagnards, qui partagent avec leurs femmes les rudes tra-aux du labourage, pendant que les enfants jouent ou dorment dans n sillon, reprenait haleine un instant et fumait après son repas. M. les Parisiens ont immédiatement pris note de faire une *tartine* ır le lazzaronisme et la femme esclave, en vertu de l'axiome : *ab uno isce omnes.*

Ces historiographes d'inaugurations, qui doivent vous faire l'effet de arisiens badauds, s'étonnant de tout et croyant tomber chez des Mohi-ans dès qu'ils franchissent les barrières, ont distancé de beaucoup le élèbre *Cardinal des Mers* (traduisez : Homard) et la non moins célè-re embouchure par laquelle le Rhône ne se jette pas dans le port de Iarseille, — deux bévues qui n'ont pas peu contribué à l'illustration de un desdits historiographes. Nous n'avons ni le temps, ni la volonté de uivre ces messieurs dans leurs divagations, mais nous ne pouvons nous mpêcher de déplorer la légèreté et le peu de conscience de gens aux-

quels une notable portion de la nation française demande, chaque matin, des opinions toutes faites.

On avait exécuté, sans bourse délier, un fort agréable voyage; on avait savouré au Capitole la savante cuisine de Chevet; il fallait bien témoigner sa gratitude aux amphitryons, et leur fournir l'*article demandé*. Au lieu de se donner la peine de voir, de s'informer et d'apprendre avant d'écrire, comme l'a si bien fait M. Donné pour la très-intéressante *Excursion dans la Camargue* qu'il vient de publier dans le *Journal des Débats*, on a bâclé un bavardage quelconque, en alignant des phrases vides et sonores, émaillées au hasard de mètres, kilomètres, kilogrammes, déblais, remblais, ponts et tunnels, copiés maladroitement sur les notes des ingénieurs et uniformément reproduits par tous les journaux. — Espérons que MM. les financiers n'y auront pas regardé d'aussi près que nous, et qu'ils ont été contents de leurs invités!

A propos de financiers, on faisait dernièrement courir un distique arrangé, — ou plutôt dérangé par un anonyme, à l'intention de M. Félix Solar, l'ex-fondateur de la défunte *Epoque*, lequel a commencé par être journaliste à Bordeaux, et est aujourd'hui plusieurs fois millionnaire à Paris. Voici ce distique :

Donec eris Félix, *multos numerabis amicos*,
Tempora si fuerint nubila, Solar *eris*.

Ce jeu de mots *par à peu près* nous remet en mémoire un à-propos de la même littérature qui fut attribué à M. Dupin aîné, à une époque où on lui en attribuait beaucoup. C'était après un dîner au Ministère de l'Instruction publique, lieu non moins propre aux citations classiques qu'une *Revue d'Académie*. Le Président de la Chambre des Députés causait, dans le coin d'un salon, avec M. de Salvandy, lorsque, sous prétexte d'offrir du café, un laquais distrait présenta à ces messieurs un plateau entièrement dégarni. — « Mon garçon, dit M. Dupin,

Amicus plateau, *sed magis amica* demi-tasse.

Agréez, etc.

***

Pour extrait :
Le Directeur de la Revue,
F. Lacointa.

BEAUX-ARTS.

Tableaux d'Ingres à Montauban : Sainte-Germaine, le Vœu de Louis XIII, Roger et Angélique.

Lorsque l'on arrive en wagon dans la gare de Montauban, on jouit d'un charmant spectacle. Tandis que la locomotive épuisée souffle pour reprendre haleine et demande à boire, et que des casquettes brodées commencent à circuler le long du train, en jetant aux voyageurs ces consolantes paroles : « Montauban ! huit minutes, un buffet ! » emparez-vous d'une portière. Si la pluie n'a pas suspendu aux vitres son rideau de perles sans cesse renaissantes, si la fumée que le vent disperse ne vient pas interposer ses capricieux nuages, la vieille ville calviniste présente un riant et pittoresque panorama. Au premier plan, les élégantes constructions de la gare où la foule attend que les portes s'ouvrent, les ateliers demi-circulaires, les longues files de wagons rangés sur les voies; à droite, les eaux rougeâtres du Tarn et le pont aux arches ogivales; puis derrière, un rideau de maisons blanches et gaies, étagées en amphithéâtre, dominées par de vieux clochers en briques brunies et par les gracieuses tourelles de la cathédrale. Lorsqu'un léger rayon de soleil anime et réjouit le paysage, quand les arbres, les toits, les murailles sont dorés de teintes brillantes, on ne peut résister au charme, et l'on regrette que l'impitoyable sifflet de la machine qui s'ébranle vous arrache si vite à une des plus jolies vues de la ligne.

Visitée en détail, la petite capitale du Bas-Quercy ne dément pas les impressions qu'a laissées son apparition rapide dans la mémoire de l'étranger. Descendu à la gare, dont les proportions ne manquent ni de grandeur ni d'originalité, on s'achemine vers la ville par un chemin boueux que roues et piétons n'ont pas encore eu le temps de durcir; à gauche, le regard plonge dans ces vastes ateliers du chemin de fer où des centaines d'ouvriers frappent, clouent, forgent sans relâche. Il y a là un incroyable rendez-vous de wagons, d'essieux, d'avant-train, de roues, de quoi transporter toute la ville au bout du monde, si la compagnie le voulait. Puis le panorama se déroule de plus en plus; les rues s'ouvrent, larges et bien percées, les quais s'arrondissent avec leurs blanches façades et les vertes avenues qui vont fermer l'horizon. Dans tous les sens rayonnent des routes bordées d'arbres, de pépinières, de murailles de verdure, de larges et riantes perspectives. D'un plateau qui domine au loin la plaine, l'œil s'égare sur un damier de prairies, de terres labourables, d'enclos, de petits villages aux petits clochers, de collines bleues que domine et que foule aux pieds, quand le temps est clair, la chaîne neigeuse des Pyrénées, avec ses glaciers scintillants au soleil comme des étoiles.

Mais ces eaux, ce beau ciel, ce vallon enchanteur,

comme disait l'abbé Delille, intéressent moins l'étranger que les souvenirs laissés à Montauban par un des plus grands artistes de la France. Du milieu de ce pont du Tarn, dont l'imposante masse semble défier les eaux, on aperçoit à sa droite, dans les bas-fonds, des toits modestes qui se cachent dans la feuillée et dont les cheminées fument à travers les peupliers de la rive. C'est un des plus pauvres faubourgs de la ville. Un clocher rustique s'élève comme la prière, du milieu de cet asile de privations et de labeurs. Mais si humble qu'il soit, le quartier efface les splendeurs des rues aristocratiques: Ingres y est né. L'illustre peintre qui essaya ses ailes à Toulouse avant de prendre son vol triomphal vers la capitale, n'a pas oublié, dans les enivrements de sa gloire, sa petite paroisse dont les cloches éveillèrent dans son âme les premières émotions poétiques et dont les pittoresques ruines furent les premières à tenter ses crayons. Une nouvelle largesse, le tableau de *Sainte-Germaine*, vient de le prouver.

Pour arriver à l'église de Sapiac, on descend une côte rapide et l'on

traverse un torrent sur un vieux pont que ses briques noircies, émaillées de violiers jaunes et de plantes saxatiles font ressembler, quand un beau soleil l'éclaire, à un débris d'aqueduc romain. L'humble sanctuaire paraît au fond de la rue. La nef est étroite et sombre, et l'on n'y peut rien distinguer en entrant. Mais la vue s'accoutume à cette obscurité qui n'est pas sans produire une profonde et mystérieuse impression, et l'on découvre, à la droite du grand autel, une petite chapelle, soutenue par des colonnes bleues qu'une guirlande de feuillages dorés entoure de ses brillantes spirales. Le tableau d'Ingres est placé au-dessus de l'autel. La composition en est simple et naïve, comme la légende de la bergère de Pibrac. La sainte est debout dans l'attitude du recueillement et de l'extase. Son costume est celui des paysanes languedociennes; de son tablier blanc qu'elle vient de laisser retomber est descendue une pluie de fleurs qui jonche la terre, allusion à l'un des miracles les plus populaires de la pieuse et libérale jeune fille. Le peintre n'a pu donner la beauté au visage de la sainte; le témoignage des traditions s'y oppose; mais sur ces traits rustiques et presque rudes, au lieu du frivole éclat des filles d'Eve, le pinceau créateur a jeté le rayonnement et l'inspiration. L'artiste a idéalisé le regard, et l'on reconnaîtrait une sainte, quand même l'auréole traditionnelle ne l'environnerait pas de ses lueurs. Aux pieds de la vierge, les agneaux paissent en liberté, sans crainte de la houlette laissée à terre; car la sainte est bonne bergère et ne tyrannise pas ses brebis. Dans le fond, l'on aperçoit les coteaux boisés de Pibrac, les taillis qui bordent le ruisseau, témoin d'un autre miracle; et le clocher dentelé de l'église dessine sa noire silhouette sur l'azur d'un ciel méridional. La couleur sobre et presque froide, si familière à l'artiste, donne à ce tableau comme un voile de religion mystique, et semble d'ailleurs en parfaite harmonie avec l'austérité du site et le sombre caractère du paysage. Quand on parle de M. Ingres, il n'est pas permis de dire que le dessin est d'une correction parfaite, que la ligne nette et courageuse ne tremble et ne fléchit jamais. Les mains, les pieds qui se détachent de la toile comme dans un tableau du Pérugin, se colorent et rougissent quand on les regarde.

En résumé, la nouvelle peinture d'Ingres laisse dans l'âme une pieuse et suave impression. C'est la fortune du modeste sanctuaire, c'est un trésor pour la ville de Montauban.

Du reste, la patrie du grand peintre pouvait déjà s'enorgueillir à juste titre de la fidélité de son enfant. Dans la cathédrale, — une grande

église moderne, fort gracieuse au-dehors, mais dont l'intérieur blanc et mondain ne ressemble guère à une église, à moins que ce ne soit un dôme d'Italie, — on conserve depuis quelques années une belle et grande composition, le seul tableau, nous dit Ingres lui-même, qu'il ait exposé avec plaisir dans toute sa carrière, *le Vœu de Louis XIII.*

Je savais que ce tableau, envoyé l'année dernière à Paris pour l'Exposition universelle, était de retour et replacé dans sa cathédrale. J'accourus en arrivant, altéré de peinture et de poésie. C'était le jour du Jeudi-Saint; la foule inondait l'église; les autels resplendissaient de fleurs et de lumières. Après m'être glissé comme je pus à travers les flots de visiteurs et de quêteuses, je parcourus religieusement le vaste édifice cherchant des yeux le chef-d'œuvre désiré. Les murs étaient nus; des toiles sans valeur en peuplaient seules la solitude. Je désespérais, lorsqu'en circulant derrière l'autel et jetant par une porte entr'ouverte un regard indiscret dans une sacristie qui n'est pas, hélas! ornée de marbre et d'or comme celle du Mont-Cassin, je vis passer devant moi une sorte de vision. Un manteau de velours bleu fleurdelisé d'or, qu'un rayon furtif illuminait, frappa mes regards, et je reconnus Louis XIII.

Le roi, paré de ses brillants insignes, est à genoux devant un autel de la Vierge. Par une originalité audacieuse, il tourne le dos au spectateur et ne laisse voir qu'à demi sa belle physionomie de mousquetaire. Le velours lance des reflets, les étoffes de soie miroitent, les fleurs de lis étincellent. Le monarque élève dans ses mains, pour les mettre sous la protection de *Notre-Dame*, son sceptre et sa couronne, et jette sur l'autel des regards de supplication et d'espérance. L'ardente prière du prince est montée au ciel, sa foi a traversé l'espace. Ce n'est plus une froide statue, ce n'est pas une image glacée de la Vierge qui trône sur l'autel. Les sculptures, les marbres disparaissent derrière un nuage, et la Vierge elle-même se montre entourée de ses anges et tenant son fils dans ses bras. Ce n'est pas *la Vierge de Murillo*, montant au ciel dans tout le triomphe de la gloire et de son humilité; ce n'est pas *la Vierge à la Chaise*, qui semble si heureuse de sa maternité divine. C'est bien celle que l'Eglise a parée des doux noms de *Consolatrice des affligés*, *d'Etoile du salut*. Elle abaisse sur le prince priant pour son peuple des regards humides, pleins de douceur et de compassion. De grandes draperies sombres, aux plis largement combinés, retombent des deux côtés du groupe de la vision et en rehaussent l'éclat. A la droite du prince,

deux anges, assez beaux pour n'être pas des enfants, assez spiritualisés pour n'être pas non plus des amours, soutiennent un cartouche avec cette inscription : *Virgini deiparæ regnum vovet Ludovicus XIII.* L'effet de cette belle composition est prodigieux. On y distingue, au premier coup-d'œil, la main d'un maître, et il est impossible de ne pas sentir ce respect religieux que font toujours éprouver les chefs-d'œuvre. Je ne pus me détacher qu'à regret de cette admirable peinture, et un aimant irrésistible m'entraîna encore avant de partir dans la cathédrale, et me fit reprendre, au seuil de la sacristie, mon poste d'observation. Mais il paraît que la vue du tableau d'Ingres est une faveur exceptionnelle,

Qu'on n'obtient qu'une fois de la bonté des cieux.

Des enfants de chœur pliaient des surplis, un Suisse brossait son habit rouge et frisait les plumes de son chapeau. La présence du visiteur inconnu les importuna sans doute, car ils fermèrent la porte, et la vision divine s'évanouit comme un rêve. Je pensai d'abord au précepte évangélique : « Frappez, et l'on vous ouvrira ; » mais comme j'avais le tableau dans la tête, je quittai, sans mot dire, le seuil inhospitalier.

Un autre mécompte m'attendait. — Je demande le chemin du Musée. « Par là, Monsieur, à votre droite. » Je vais par là, à ma droite, et je vois entrer du monde dans un assez vaste édifice. Je suis la foule, je monte un grand escalier, je pénètre dans une grande salle, et je n'aperçois que des vertèbres de serpent, des singes sous verre, des oiseaux de toutes les grandeurs, de tous les plumages. Je cherchais un Musée de peinture ; la fatalité m'amenait dans un cabinet d'histoire naturelle. Je ne sais si ce n'est pas une grande sottise que je vais dire, mais je n'aime pas ces sortes de collections. Voir étiquetées sur des étagères, dans l'immobilité de la mort, toutes ces belles créatures du bon Dieu, si vives, si gaies, si légères, et dont la vie faisait la principale beauté, me semble un spectacle pénible et douloureux. Sans doute l'éclat du coloris, ce lustre nacré des ailes, ces gorges d'or et d'émeraude, ces nuances d'arc-en-ciel de l'oiseau-mouche et de l'oiseau de paradis charment et flattent le regard. Mais j'aimerais mieux savoir que tous ces gentils êtres voltigent encore autour de leur nid sous le ciel des tropiques, à l'ombre de leur palmier natal. D'ailleurs, toutes ces momies emplumées ne tardent pas à devenir monotones. On est lassé de tous

ces gros yeux de verre qui vous regardent avec une fixité désespérante et l'on sort ennuyé de ne trouver partout que bec et griffe.

Pour me dédommager, un concierge obligeant me montra et m'ouvrit enfin le *Musée* de peinture. Les premières salles n'offrent rien de bien curieux : des portraits de Charles X et de Louis-Philippe, des copies, des paysages. Un seul tableau se fait remarquer et captive l'attention, c'est une charmante vue de Corse, donnée par l'Empereur. Ce sont bien ces roches arides que le soleil dévore, cette végétation presque tropicale, ces rares touffes d'herbes odorantes que broutent du bout des lèvres les chèvres suspendues aux flancs des roches. Au fond, la mer étend sa large nappe bleue, et le ciel italien enveloppe le paysage de sa limpidité transparente.

Il y a une troisième salle, le saint des saints, le tabernacle de la gloire d'Ingres. Le buste du grand artiste plane au milieu des toiles dont il a voulu enrichir sa ville natale. Tout auprès, on voit une petite gravure représentant une descente de croix avec cette inscription : *Ingres le père pinxit.* Sur les tables sont éparses des revues d'art, des ouvrages de peinture, et une précieuse collection d'esquisses au trait d'un grand nombre des tableaux d'Ingres. Les toiles originales du maître sont réunies dans un petit cabinet inondé de jour. C'est une collection de chefs-d'œuvre, comme dans la tribune de Florence. Un beau portrait gravé du jeune et malheureux duc d'Orléans en occupe le fond et partage les honneurs du sanctuaire avec des études d'hommes et d'animaux et des compositions du plus grand mérite : le tableau d'*Angélique et Roger* en est une des plus charmantes.

Une nuit froide et sombre pèse sur la mer et les feux rougeâtres d'une tour enchantée se réfléchissent seuls dans les vagues. Condamnée à être dévorée par un monstre, Angélique est attachée, sans voiles, par un anneau de fer, à un rocher isolé au milieu des flots. On ne saurait dire ce qu'il y a de grâce, de désespoir et de prière dans la pose de la victime, dans ses longs cheveux semés de perles qui pendent vers la mer, dans ces yeux qui cherchent un libérateur. Couvert de son armure d'or, le libérateur a paru, à cheval sur l'hippogriffe, la lance en arrêt. Le preux chevalier plonge le fer dans la gueule du monstre qui se tord, les dents brisées, dans toutes les convulsions de l'agonie. L'effet de ce groupe est saisissant; jamais de plus beaux effets de lumière; point de ces teintes grises et douteuses que l'on reproche à la palette d'Ingres; un moelleux dans les contours, une finesse dans les

lignes, une harmonie dans les nuances, à égaler la plus belle et la plus divine nature. Ce tableau d'Ingres est un de ceux qui frappent le plus l'imagination et qui se gravent dans la mémoire en traits ineffaçables. Il était impossible de traduire avec plus de bonheur la fable antique de la beauté opprimée par la laideur envieuse et délivrée par l'amour, la vieille tradition de *Persée et d'Andromède* si heureusement rajeunie par l'Arioste en son divin langage.

C'est un insigne honneur pour la ville de Montauban de posséder ces chefs-d'œuvre échappés au pinceau du grand artiste. Il est regrettable que Toulouse, où M. Ingres a fait ses premières études, ait été déshéritée dans son cœur et ne puisse montrer une seule toile signée de son nom (1). Ce serait un pieux *ex-voto* suspendu aux murs de la ville témoin de ses premiers labeurs et de ses premiers combats; ce serait un encouragement pour les jeunes peintres qui aspirent à s'élever, à la suite du maître, vers la beauté artistique et idéale.

Ernest Rocha.

(1) A défaut d'originaux, il serait à désirer que la ville de Toulouse fît exécuter quelques copies des plus belles compositions de l'artiste élevé dans ses écoles. Il existe à Toulouse un peintre d'un talent modeste, mais très-réel, et qui ne serait pas au-dessous d'une pareille tâche, M. Ricard. Cet artiste a déjà fait avec beaucoup de bonheur la copie d'une des plus merveilleuses Vierges de Raphaël.

INDUSTRIE.

Inauguration des chemins de fer du Midi. — Section de Bordeaux à Cette.

« Le 19 mai 1681, à sept heures du matin, toute la Compagnie se » rendit à l'Eglise Collégiale de Castelnaudary, d'où l'on marcha processionnellement vers l'Eglise de Saint-Roch. L'Evêque de Saint-Papoul » qui faisoit la cérémonie, parce que la ville de Castelnaudary est de » son diocèse, estoit revêtu de ses habits pontificaux, et précédé par le » Clergé séculier et régulier. Il estoit suivi par le cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, par d'autres Prélats, par le sieur d'Aguesseau (1), » Intendant de la Province et par les personnes de leur Compagnie, par » le Présidial et par les Consuls de Castelnaudary, par les personnes les » plus considérables de la ville et du voisinage, et un nombre infiny de » peuple des lieux circonvoisins.

» Le P. Mourgues célébra la messe, et ensuite la procession s'avança » vers le bord du Canal, au-dessous des quatre écluses, où les barques » qui doivent faire le premier essay de la navigation estoient déjà descenduës.

» En cet endroit, après les prières, l'Evêque de Saint-Papoul donna » la bénédiction aux eaux du Canal, aux barques et à toute l'assemblée, » et la cérémonie finit par le *Te Deum*, et par des prières pour le Roy.

» Cette action fut suivie d'une infinité d'acclamations de *Vive le Roy!* » et du bruit du canon de la ville et de la mousqueterie des habitants » qui bordoient le Canal.

(1) Père du Chancelier.

» Cependant le cardinal de Bonzy, les quatre Prélats, l'Intendant de la Province et les autres personnes qui les avoient accompagnés entrèrent dans la barque qu'on leur avoit préparée...

» Après qu'on eut arboré le pavillon blanc et tiré le coup de partance, on se mit à la voile au bruit des instruments, du canon, de la mousqueterie et des cris de *Vive le Roy*...

» La barque élégamment décorée, estoit remorquée par une espèce de galère où estoit placé un orchestre, et suivie d'une autre barque où se trouvoient la cuisine et l'office. Vingt-trois barques de la Garonne alloient à leur suite, chargées de marchandises françoises, hollandoises, angloises, destinées pour la foire de Beaucaire (1). »

Tel est le programme de la fête par laquelle on inaugura la première ıvigation sur le canal du Midi, selon la relation officielle qui a en été ite alors. On y lit encore :

« Les travaux avoient commencé en l'année 1666, sur les plans du sieur Riquet, homme d'un génie et d'une capacité extraordinaires, qui a conduit ce grand ouvrage, et s'en est acquitté avec tant de soin, qu'il a eu la gloire d'achever cette entreprise, qui paraissoit impossible à toute l'Europe. »

Mais si Riquet a eu la gloire de mener à fin ce vaste projet, il n'a pas ı la satisfaction de jouir de son œuvre qui lui avait coûté quinze ans de ıvail, de fatigue et d'épuisement, ni même d'en voir le premier essai : grand homme était mort depuis six mois, le 1er octobre 1680.

Le 2 avril 1857, une autre fête également magnifique a mis en mouvemnt toute la ville de Toulouse et attiré dans ses murs une foule d'étrans. Ce jour-là, la ligne entière du chemin de fer de l'Océan à la Méditanée était terminée. Commencée au milieu de l'année 1853, cette le avait été ouverte de Bordeaux à Langon, le 31 mai 1855; de Langon Tonneins, le 4 décembre de la même année; de Tonneins à Valenceıgen, le 26 mai 1856; de Valence-d'Agen à Toulouse, le 30 août. La ction entière de Toulouse à Cette, d'une étendue de 240 kilomètres, ıit livrée, d'un seul trait, ce jour-là, le 2 avril 1857. En moins de atre ans, la ligne avait été achevée (2).

(1) *La première navigation sur le Canal de Languedoc, fait par ordre du y, pour la jonction des deux mers, depuis Toulouse jusqu'au port de Cette.* elation officielle). — Voir plus haut, p. 266, l'ode composée pour la circonstance, patois toulousain, et rapportée par le Dr Noulet dans son étude sur les poètes du ut Languedoc : *L'accoumplissomen del Canal ou las nossos de l'Occean è de la editerraneo, faitos à Castelnaudarry, le 19 may 1681.*

(2) Nous ferons remarquer que cette voie, qui diffère du système de rayonnement

C'est à dessein que nous avons rapproché ces deux dates, le 19 m[illegible] 1681 et le 2 avril 1857, l'inauguration du Canal du Midi et l'inaugurati[illegible] du Chemin de fer. A cent soixante-seize ans d'intervalle, les populatio[illegible] du Midi se sont émues pour la même pensée, et se sont confondues d[illegible] le même élan : c'est que le grand projet d'un moyen de jonction entre deux mers, dont on fêtait la réalisation à l'une et à l'autre époques, une pensée populaire dont l'importance est comprise de toutes les in[illegible] ligences. Cette pensée, à l'accomplissement de laquelle Riquet consacr[illegible] fortune, son activité, sa vie, vient d'être complétée. L'œuvre de Ri[illegible] s'arrêtait à Toulouse; la communication s'étend aujourd'hui d'une m[illegible] l'autre. Le parcours était lent; aujourd'hui, dans une journée de d[illegible] heures, on arrive d'une extrémité de la ligne à l'autre. Mais si le cana[illegible] est vaincu par le chemin de fer, Riquet reste plus grand que son vainqueur. La science moderne n'a point porté atteinte à sa gloire, qui est intacte. L'homme qui le premier trouva le moyen de relier l'Océan à la Méditerranée; qui, en prenant le niveau au point le plus élevé entre les deux mers, imagina de ramasser dans un bassin toutes les eaux de la Montagne-Noire, — tout le Canal du Midi est là, — et de les diviser en deux branches vers l'Orient et vers l'Occident, a déployé cent fois plus de génie qu'il n'en a fallu pour construire le chemin de fer du Midi. Sa gloire est immortelle. Nous ne voulons point rabaisser les merveilles de la science moderne : mais la puissance de la vapeur une fois reconnue comme moyen de locomotion, et le premier chemin de fer établi, tous les chemins de fer ont été possibles. Ce n'a plus été qu'une question d'argent et de temps. Qu'on se transporte à l'époque où vivait Riquet; qu'on se représente les études qu'il a dû faire sur les lieux pour dresser ses plans, les démarches pour les faire accepter, les difficultés pour les faire exécuter, et l'on sera émerveillé du génie de cet homme, de son opiniâtreté, de sa foi en son œuvre. Il n'a pas eu à sa disposition l'or des compagnies et une armée d'ingénieurs, de conducteurs, de travailleurs; les instruments de travail n'étaient pas perfectionnés comme ils le sont aujourd'hui (1). Il fut souvent arrêté par le manque d'argent. Malgré les engagements pris, les Provinces et l'Etat se faisaient attendre; et, pour ne point interrompre les travaux, Riquet y suppléait par des avances prises sur sa fortune personnelle (2). Outre ces difficultés, que n'eut-il pas à souffrir

suivi jusqu'à présent en France, est la première voie importante n'aboutissant pas directement à la capitale : c'est une corde de 476 kilomètres, dont les Pyrénées forment l'arc.

(1) Lorsqu'il expérimenta à Naurouse, Riquet n'avait à la main qu'un méchant compas (*Histoire du Canal du Midi*).

(2) Le Canal a coûté 17 millions. La fortune de Riquet y passa tout entière. Il laissa

aussi, comme tous les hommes supérieurs, de l'ignorance et de l'envie (1) ! En dépit de tous les obstacles, Riquet acheva l'œuvre qu'il avait commencée, œuvre dont il fut tout à la fois l'inventeur, l'entrepreneur et le directeur, et il put dire en mourant : *Exegi monumentum.* Voilà sa gloire devant la postérité. C'est ce qu'on a un peu trop oublié, le jour de la solennité du 2 avril, et dans les comptes-rendus qu'en ont donnés les divers organes de la presse. De tous les journaux, celui qui s'est laissé le moins éblouir par l'éclat de la fête, et qui a rendu l'hommage le plus digne au génie de Riquet, c'est *la Gazette de France.* Nous éprouvons une douce satisfaction à rapporter ce passage :

« Non ! L'immense avenir réservé à ce magnifique chemin qui réunit » les deux mers, qui touche aux ports de Cette, d'Agde, de la Nouvelle, » de Port-Vendres, de Bordeaux, de Bayonne, et bientôt d'Arcachon, » qui tend ainsi à notre commerce de nouvelles voiles que fera gonfler » le souffle de ton génie ; non, tout cela ne touche rien à ta gloire, » ô Riquet ! Comme Newton, par la chute d'une pomme, devina la » grande loi de la pesanteur, un jour, en regardant à Naurouse, — où » je viens de saluer ta statue, — des eaux qui passaient à ce faîte, » se partager en deux branches, tu résolus le problème de l'intersection » de l'Océan et de la Méditerranée. Tu n'étais pas un ingénieur sortant » de nos prytanées polytechniques, mais tout simplement un géomètre » d'instinct, un vrai savant, un simple grand homme ! Ce chemin qui » aurait semblé d'abord détrôner ta gloire, la confirme. Il prouve que » les voies de navigation, bien tracées, et nos chemins de fer suivent à » peu près les mêmes lignes, les mêmes directions, et que le génie mo- » derne n'a rien eu à faire à nouveau, là où le tien avait marqué sa » puissante et indélébile trace. »

L'écrivain qui a tenu ce digne langage est M. Aubry-Foucaud (2).

à ses héritiers plus de 2 millions de dettes. Pour faire honneur à la mémoire de leur père, ses enfants vendirent les $^7/_{12}$ de la propriété du Canal ; et comme ce sacrifice ne suffisait pas, ils consacrèrent tous leurs revenus à éteindre les dettes. Ce ne fut qu'en 1724 qu'ils purent rentrer dans l'entière propriété du Canal (*Histoire du Canal du Midi.*).

(1) Lorsque Riquet fit percer le tunnel de Malpas (*mauvais pas*), où son génie hésita un moment, il n'est sorte de plaisanteries et de quolibets qu'on ne lui ait prodigués : *Ten bou Riquet* (*Bourriquet*), lui disait-on aux oreilles ; et dans la crainte que le trait ne fût pas assez vif, on le représentait tirant un âne par la queue (Mémoires du temps).

(2) *Gazette de France*, le 6 avril 1857. — Par une coïncidence singulière, ce même journal, qui vient de rendre compte de l'inauguration du chemin de fer, a pu-

Nous arrivons bien tard pour parler de la fête du 2 avril. La presse locale, celle de Paris et des principales villes traversées par le parcours de la ligne en ont rapporté jusqu'aux moindres détails. Nous aurions mauvaise grâce à vouloir dire autrement ce qui a déjà été dit, à refaire ce qui a été fait. Nous n'en relaterons que les principales circonstances.

La fête a été donnée par la Compagnie du chemin de fer du Midi avec un luxe vraiment remarquable. Deux trains d'honneur, partis le matin des rivages des deux mers, devaient se rencontrer dans la gare de Toulouse à trois heures. Bien avant le moment de l'arrivée, la foule s'était portée au lieu du rendez-vous. De chaque côté des rails, sur une longueur de 140 mètres, on avait construit des tribunes qui furent bientôt remplies d'une société brillante. Au centre, contre le bâtiment principal de la gare, s'élevait un autel élégant, au milieu des fleurs et de la fumée de l'encens; en face, une tribune surmontée des armes de la ville de Toulouse et réservée aux nombreux invités pris sur toute la ligne; à droite et à gauche, des arcs de triomphe pavoisés de drapeaux et portant, parmi les écussons des autres villes rangées sur le parcours, les armes de Cette et de Bordeaux. A l'heure dite, les deux trains d'honneur sont entrés dans la gare au milieu de cet appareil et au bruit des musiques militaires. Les deux locomotives de traction, portant les noms de *Jean-Paul Riquet* et de *Comte de Toulouse*, se sont avancées majestueusement l'une vers l'autre; et s'arrêtant juste devant l'autel et devant la tribune d'honneur, elles ont entremêlé leurs drapeaux dans un embrassement sympathique. Les invités qu'amenaient les deux convois sont descendus des wagons et ont été prendre dans les tribunes les places réservées. S. E. Mgr le cardinal Donnet, qui venait d'arriver par le convoi de Bordeaux, est monté à l'autel par une double haie de prêtres en étole, ayant à ses côtés Mgr l'archevêque de Toulouse et Mgr l'évêque de Carcassonne. Après une courte prière, S. E. s'est avancée sur le devant de l'estrade, en vue de toute la foule, et a prononcé, d'une voix forte, qui s'entendait distinctement des points les plus éloignés, un discours dont le texte était emprunté au Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* Rien ne peut rendre à ce moment la majesté du tableau. Le ciel, jusque-là contraire, et qui, par des pluies intermittentes, avait mis plusieurs fois le trouble parmi les assistants, était tout-à-coup devenu serein, et un soleil splen-

blié, à la date du 11 juin 1681, la relation de l'inauguration du Canal du Midi. La fondation de la *Gazette de France* remonte à 1630 (V. l'en-tête du journal qui accuse deux cent vingt-sept ans d'existence).

clide illuminait la scène. Après le discours de S. E., dont l'effet fut très-grand, Mgr l'archevêque de Toulouse bénit les locomotives, et le clergé chanta le *Veni, Creator.*

Tel fut le premier acte de la fête.

Une heure après, un dîner de cinq cents couverts était servi dans les salons du Capitole. A la table d'honneur, M. Emile Péreire, chef de la Compagnie du chemin de fer, présidait le banquet. Il avait à sa droite S. E. le cardinal Donnet, le général Tartas, le maire de Toulouse, le premier président de la Cour impériale de Bordeaux, le premier président de la Cour impériale d'Agen, les préfets de la Gironde, de Lot-et-Garonne et de l'Aude, le grand rabbin, le marquis de Lagrange, les généraux commandant à Bordeaux, à Agen et à Carcassonne, M. de Sermet, inspecteur général des ponts-et-chaussées, MM. Rouleaux Dugage et Doumet, députés; à sa gauche, le préfet de la Haute-Garonne, Mgr l'archevêque de Toulouse, le lieutenant-général commandant l'Hérault, le premier président de la Cour impériale de Montpellier, les procureurs généraux près les Cours impériales de Toulouse et d'Agen, les préfets de l'Hérault, de Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales, le général Foy, commandant à Toulouse, M. le baron Heeckeren, sénateur, M. Gasc, conseiller d'Etat, le général commandant à Montauban, l'intendant militaire, M. Lemasson, inspecteur général des ponts-et-chaussées, MM. de La Guerronnière et de Chégaray, députés. — On s'est étonné avec raison qu'il n'y ait point eu à la table d'honneur, parmi les sommités du clergé, de la magistrature, de l'administration et de l'armée, une place pour le Recteur de l'Académie, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, commandeur de la Légion-d'Honneur, pour le représentant des sciences et des lettres dans la ville de Clémence Isaure. — Divers *toast* ont été portés : *à l'Empereur*, par M. E. Péreire; *à la prospérité du chemin de fer du Midi*, par M. le préfet de la Haute-Garonne; *à nos Hôtes*, par M. le maire de Toulouse; *à la Religion et aux Lettres*, par Mgr le cardinal Donnet.

Après les *toast*, Jasmin a lu une pièce de vers intitulée *Lou Cami de Fer*, et, le banquet fini, on s'est rendu au théâtre.

La salle était disposée avec goût, et les invités avaient tous des places réservées. L'orchestre a exécuté la *Marche aux Flambeaux* de Meyerbeer; une cantate, composée pour la circonstance par M. Marcel Briol, musique de M. Luigini, intitulée : *La Fête de l'Industrie*, a été chantée par les acteurs et par les chœurs; et l'opéra de *Fanchonnette* a terminé le spectacle.

Au-dehors, la façade du Capitole était brillamment illuminée; l'illumination se prolongeait, sans interruption, par la rue, la place et les allées Louis-Napoléon jusqu'à l'Ecole vétérinaire, où un feu d'artifice

avait attiré une foule immense. A minuit, la fête était finie, et un premier convoi emportait ceux des convives que la lassitude du plaisir avait pu gagner.

La Compagnie avait déployé un grand luxe de courtoisie dans ses invitations. Indépendamment des hauts personnages dont nous avons donné les noms, les membres les plus connus dans la presse avaient été conviés à la fête. Tous avaient répondu avec empressement à l'invitation, heureux de l'occasion qui leur était offerte de voir un pays qu'ils ne connaissaient pas. C'était pour la plupart les agréments d'un voyage à l'étranger. Mais, hélas! ces messieurs ne se sont pas donné le temps de voir, ou plutôt, ils ont vu trouble. Ils sont tombés dans les erreurs les plus incroyables, et ont prêté à rire à leurs dépens. La presse ne s'est pas fait faute de les relever avec une vivacité toute méridionale.

Mais aussi comment a-t-on pu écrire et imprimer ceci : « que Toulouse est la capitale des Cévennes; que l'herbe pousse dans les rues; que, le soir venu, les places et les promenades sont désertes, et qu'à neuf heures tout le monde est couché. » Parler ainsi de Toulouse, ville italienne, qui ne vit que la nuit, qui, le soir, rejette ses habitants de toutes ses maisons dans les rues, sur les places, *totis vomit ædibus undam*, c'est bien mal la connaître. Prenez tel jour de l'année que vous voudrez, et nous affirmons qu'il y a de deux à trois mille personnes, quelquefois plus, sur la place du Capitole, à huit heures du soir. Un autre a pris toutes nos dames pour des *bas-bleu* : « Ces nobles descendantes de Clémence Isaure, dit-il, toujours expertes dans la gaie science et la poésie, paraissent dédaigner les avantages frivoles de la beauté et de la toilette, et tiennent plus des Muses que des Grâces. » Un autre a vanté leurs toilettes *éclatantes*. Aux environs de Castelnaudary, lors du passage du convoi, parce que des villageois émerveillés se sont arrêtés un instant, aux bords du chemin, pour admirer les merveilles de l'industrie, ces messieurs du feuilleton semblent s'être donné le mot (ils voyageaient sans doute dans le même wagon) pour les traiter de paresseux, de fainéants, et les transformer en *Lazzaroni*. La presse locale a déjà fait justice de toutes ces légèretés, et nous n'y reviendrons pas. Il nous semble cependant que nos confrères ont eu tort de reprocher à M. J. Janin d'avoir dit « que le Créateur du canal semblait contempler avec un contentement sérieux la nouvelle force et la nouvelle jonction QU'IL AVAIT RÊVÉES. » Mon Dieu, nous savons bien que Riquet tourne le dos au chemin de fer et au canal; mais ce jour-là, ému sans doute du tumulte qui se faisait derrière lui, il aura voulu en connaître la cause; peut-être alors se sera-t-il retourné, pour voir passer *le Prince du feuilleton*. Nous ne garantissons rien; cependant il faut que cela soit, puisque M. J. Janin l'affirme. Mais, en con-

science, nous ne pouvons accorder à M. J. Janin que Riquet *ait rêvé* l'invention des chemins de fer et des machines à vapeur.

Revenons un peu sur le banquet.

On a beaucoup parlé de ce banquet ; il a fait presque oublier le but de la fête. On a raconté les magnificences du service, on a supputé jusqu'au nombre des plats. Nous avons été curieux de rechercher ce que faisaient nos bons aïeux, en pareille circonstance, et nous avons fait dans Lagane (1) une trouvaille précieuse ; c'est le menu d'un dîner donné par les Capitouls en 1417. En voici la relation exacte :

« Par le Chapitre (le capitoulat) de Toulouse, il est ordonné à..... de payer la somme de seize livres, dix-huit sous et quatre deniers tournois, dépensés le deuxième jour de mai pour le dîner de Nous (capitouls) et des Seigneurs Mainteneurs de la Gaie Science, ainsi qu'il est accoutumé de faire, chaque année, pour pain, vin, viandes et autres choses nécessaires, suivant le détail ci-joint du menu de la dépense. — Ecrit à Toulouse, le 25 mai 1417.

» Etat des dépenses faites pour le dîner des Seigneurs Mainteneurs de la Gaie Science, dressé par Bernard Vignes et Raymond Calvet, trésoriers de Messeigneurs du capitoulat, le 2 mai de l'an 1417 :

	l.	s.	d.
» Premièrement, pour 130 petits pains (*moflets*) de 2 deniers tournois la pièce, pour les rôtis et les sauces. . . .	1	1	8
» 30 pégas de vin blanc et clair, à 2 blancs le péga. . . .	»	1	5
» 17 pansettes de mouton, à 2 blancs la pièce.	»	15	»
» 2 éclanches de bœuf et 1 pièce de mouton pour faire le potage.	»	3	9
» 16 jeunes oies, à 5 gros la paire.	2	10	»
» 15 paires de poules.	2	»	»
» 16 paires de pigeonneaux.	1	10	»
» 8 livres trois quarts de lard pour larder.	»	7	1
» 1 lamproie avec les épices et la farce.	»	5	»
» 2 rangées d'oignons pour la soupe.	»	1	»
» Œufs pour faire le potage des abattis des oies.	»	2	6
» 10 fromages pour faire les flans.	»	5	10
» Les œufs pour faire les flans.	»	2	6
» Au pâtissier pour faire cuire les flans.	»	2	6
» Un demi-quart de sel pour les tables et la cuisine. . . .	»	2	6

(1) *Histoire des Jeux-Floraux et de dame Clémence*, par Lagane, procureur du Roi de la Ville et Sénéchaussée, in-8°, p. 30. (Imprimé en 1774 par délibération du Conseil de la ville.)

» 60 pommes de *blanduret* pour donner avec les flans. . . .	»	2	
» 1 péga de verjus et 1 péga de vinaigre pour les sauces. .	»	2	
» 1 péga trois quarts d'hypocras (*miel, eau et vinaigre*). . .	»	15	
» Un demi-péga de moutarde pour manger les pansettes. . .	»	1	
» A l'épicier pour les épices du potage et des sauces, et pour le sucre de *la cameline* et des flans, et pour 4 livres de dattes pour les collations.	2	5	
» 1 charge d'âne de charbon pour cuire le rôti et la viande.	»	10	
» 1 mesure de bois, avec le port.	»	5	1
» Pour faire apporter et remporter la vaisselle d'étain. . .	»	»	11
» Pour le loyer de 10 plats en fer.	»	7	5
» Pour le loyer de 7 douzaines d'assiettes.	»	11	6
» Pour le loyer d'une femme pour laver la vaisselle.	»	1	8
» Pour le loyer de 4 garçons chargés de tourner les broches, à chacun 10 deniers tournois.	»	4	1
» Pour le tout, tant pour le travail que pour les apprêts. .	4	»	1
» Pour 1 mesure (*pugnière*) d'avoine et pour 1 mesure de son pour nourrir les oies pendant les 5 jours qu'on les a gardées.	»	4	
	16	18	

Les convives étaient au nombre de plus de cinquante. Lagane le di
Après avoir désigné par leurs noms les principaux fonctionnaires de
province qui figuraient au dîner, il ajoute : *et belcop d'autres senhors nombre de L personnatges, o mai.*

En regard de ce dîner des Capitouls, si simple dans ses appré mais fort monté en épices, selon des habitudes traditionnelles qui se s conservées dans la province, nous allons placer le menu du dernier l quet donné au Capitole par les administrateurs de la Compagnie du min de fer.

Le dîner avait été apporté de Paris. Le célèbre Chevet avait sou sionné à raison de 50 fr. par tête (vins non compris), la vaisse l'argenterie. Il avait sous ses ordres, pour l'ordonnance du se quatre-vingts maîtres d'hôtel, en habit noir et cravate blanche. — I rage de la salle était aux frais de l'administration toulousaine. vins avaient été fournis par la Maison Damas *Junior* de Bordeaux, partie du service ne laissait rien à désirer. — Sans assigner un pr conque à cette partie si essentielle d'un dîner, nous sommes loi vons-nous dire, de la dépense des Capitouls qui payèrent *un so deniers tournois* pour 30 pégas (100 litres environ) de vin (1).

(1) C'est de Tours, où cette monnaie fut fabriquée pour la première fois,

De nos jours, l'art de la cuisine est arrivé, de progrès en progrès, à ne pas permettre de reconnaître la nature des mets sous les apprêts de la science; la langue est montée avec l'art, et l'étiquette du plat trahit rarement les secrets du chef de cuisine; voyez plutôt.

« Surtout, fleurs et ananas;

» Potages. — Potage printanier; bisques d'écrevisses;

» Relevés. — Saumons à la sauce remoulade; jambons de Westphalie aux épinards;

» Hors-d'œuvre. — Entrées. — Poulets à la Toulouse; côtelettes à la bretonne; chaux froids de perdreaux; timbales portugaises;

» Punch à la romaine;

» Rôti. — Dindes truffées, sauce à la Périgueux; chevreuil des Ardennes; pâtés de foie gras de Strasbourg;

» Grosses pièces. — Buissons de coquillages; galantines de volaille; pièces de pâtisserie;

» Entremets. — Asperges en branche, puddings à l'anglaise, petits pois nouveaux, crème des diplomates, gelées de fruits;

» Dessert. — Fromages à la glace, petits fours, bonbons, fruits variés, compotes. — Café et liqueurs.

» D'excellents cigares ont été distribués aux frais de la Compagnie. »

Ce rapprochement est tout au désavantage de nos Capitouls de 1417; ils vont passer décidément pour des gens mal appris qui ne savaient ni manger ni vivre. La science culinaire a fait bien des progrès depuis quatre cent cinquante ans : elle est appelée à en faire de bien plus grands encore parmi nous, s'il est vrai que ceux qui donnent le ton à Toulouse ont obtenu de Chevet l'insigne faveur de laisser figurer leurs chefs de cuisine dans les rangs des quatre-vingts officiers de bouche chargés de l'ordonnance du service. Désormais, à Toulouse, on pourra se flatter de savoir manger. Nos cuisiniers auront pris leurs grades à bonne école; mais sera-ce le seul emprunt que nous ferons au-dehors? Nous ne pouvons prévoir ce que nous réservent dans l'avenir les nouvelles conquêtes de la science moderne, toutes ces découvertes divinisées par les uns, dédaignées par les

le nom de *tournois*. Avant l'établissement du nouveau système monétaire de France, le *tournois* n'était plus, depuis longtemps, qu'une désignation de somme opposée à celle qu'on nommait *parisis*, laquelle était plus forte d'un quart. 80 francs valent 81 livres tournois. 20 sous faisaient la livre, et 12 deniers le sou. 30 pégas ou 100 litres environ de vin ordinaire (la capacité du péga est de 3 litres 25), à 70 centimes le litre, coûtent aujourd'hui 70 francs; ils ne coûtaient en 1417 que 1 sou 5 deniers ou 21 deniers. Qu'on calcule, sur cette donnée, la différence, aux deux époques, dans le prix du vin et des autres denrées.

autres. A nous tenir à une égale distance de la déification et du dédain, nous croyons que ces instruments de la Providence, appropriés aux nécessités du temps, sont destinés à transformer les nations. Toulouse y perdra infailliblement son caractère particulier qui tient encore, par des racines profondes, à la race, au sol, au ciel, à l'air, à mille influences persistantes. La nationalité des Raymond est perdue sans setour. Encore quelques années, et l'on n'en retrouvera plus la trace. Toulouse, si longtemps rebelle, se fondra dans la grande unité nationale, qui fait la force de la France. Plus de petites oppositions mesquines et de taquineries au pouvoir; les esprits auront quitté les régions vulgaires pour la sphère élevée des intelligences.

Dans tous les discours qui ont été prononcés à la fête du 2 avril, on a souvent répété les mots sacramentels de Toulouse *la sainte*, Toulouse *la savante*; on aurait dû dire aussi Toulouse *l'apathique*. Toulouse ne se meut pas; pendant que tout s'agite autour d'elle, Toulouse fait *la sieste*. Elle bondira bientôt sous l'aiguillon du progrès. Déjà son imagination se monte; des projets de toute nature, des plans d'embellissement qui doivent lui donner la beauté, le mouvement, la vie, surgissent de tous côtés. Espérons.

Au départ du convoi qui emportait nos hôtes d'un jour, nous avons entendu un des écrivains de la presse fredonner cet air connu :

Réveillez-vous, belle endormie,
Réveillez-vous, car il est jour.

Nous avons reproché assez vivement à nos confrères de Paris d'avoir frappé à faux, dans leurs comptes-rendus, pour ne pas reconnaître que, cette fois, l'un d'eux avait rencontré juste.

F. Lacointa.

CHRONIQUE.

I. — Baccalauréat ès-sciences. — Session d'avril.

La session a duré du 18 au 27 avril. En voici le résultat :

Candidats inscrits.		85
Ajournés pour les comp. . . .	33	46
Ajournés pour l'examen. . . .	13	
Admis.		39

Le nombre des candidats inscrits à la session correspondante de 1856 était de 148; différence *en moins*, cette année, 63.

Au nombre des candidats inscrits, *vingt* étaient déjà pourvus du diplôme de *bacheliers ès-lettres*, quatorze ont été reçus *bacheliers ès-sciences.*

Une seule mention, la mention *très-bien*, a été accordée par la Faculté. Le candidat qui l'a obtenue est M. Dombre (Paul-Louis), né à Langlade, département du Gard, le 18 juin 1839, élève du Collége de Castres.

Sujets de composition.

Du 18 *avril.* — 1° Lois de la formation des vapeurs dans le vide. — Maximum de tension. — Comment mesure-t-on la force élastique maximum de la vapeur d'eau par le procédé de Dalton?

2° On verse de l'eau à la température de 4° dans un vase cylindrique, dont le fond est un cercle horizontal de 8 centimètres de rayon; cette eau s'élève à une hauteur de 25 centimètres au-dessus de la base. On

ısuite avec cette quantité d'eau 3 kilog. de mercure à 100°, et 2° on
de quelle sera la température du mélange.
sait que la chaleur spécifique du mercure est 0,0333.
20 *avril*. — 1° Exposer la théorie de l'électricité dissimulée. — [illegible]la-
e de charger et de décharger le condensateur électrique.
› On fait plonger dans de l'eau à 4° une masse sphérique en cu[illegible]vre
5 centimètres de diamètre, et l'on demande quel est alors son po[illegible]ids.
On prendra pour la densité du cuivre 8,878.
Du 21 avril. — 1° Définir les polyèdres semblables. — Démon[illegible]trer
,° qu'ils sont décomposables en pyramides triangulaires semblab[illegible]les,
2° que les volumes de deux pyramides semblables et par suite ceux de
deux polyèdres semblables sont dans le même rapport que les cubes des
côtés homologues.
2° Dans un triangle ABC rectangle en A, les côtés de l'angle droit
sont AC = 12 mètres, AB = 18 mètres; on divise l'angle droit A en
deux parties égales par une droite AI qui rencontre l'hypothénuse en I.
On demande, à 1 centimètre près, les valeurs des deux parties BI et
CI de cette hypothénuse.
Du 22 avril. — 1° Action des courants sur les aimants. — Décrire le
rhéomètre multiplicateur et l'expérience de l'électro-aimant.
2° On a 10 litres d'air dont la température est 0°, et dont la force élas-
tique est 0 m. 76 cent. On introduit ce gaz dans un ballon de verre
sphérique qui est vide et dont le diamètre est de 3 décimètres. On de-
mande ce que deviendra la force élastique de ce gaz, en supposant qu'
près son introduction dans le ballon, sa température soit portée à 10
Du 23 avril. — 1° En quoi consiste l'induction électro-dynamiqu
Comment peut-on produire des courants induits par des aimants
Décrire l'appareil magnéto-électrique de Pixii.
2° Un ballon sphérique de 2 décimètres de rayon intérieur, est
d'un gaz dont le poids est de 51 grammes, sa température étant 0
force élastique 0 m. 76 cent. Quelle est la densité de ce gaz par r
à l'air?
On sait que 1 litre d'air à 0° et sous la pression de 0 m. 76 ce
1 gramme 3 centig.
Du 24 avril. — 1° Comment mesure-t-on les poids spécifique
quides? — Faire connaître les aréomètres à poids constant et
de graduation.
2° On remplit d'eau à 4° un vase ayant la forme d'un
creux de 12 centimètres de rayon intérieur. On demande
l'oxigène et de l'hydrogène de cette quantité d'eau.
La densité de l'oxigène est 1,1026, celle de l'hydrogène 0

Du 25 avril. — 1° Montrer comment un tronc de pyramide quelconque, à bases parallèles, peut se transformer en un autre tronc de pyramide de même hauteur, et dont les bases parallèles seraient des triangles équivalents aux bases du premier tronc. — On établira ensuite la mesure du volume de chacun de ces troncs de pyramide.

2° Un propriétaire paie 84 fr. pour l'assurance des revenus de deux domaines :

Le premier, de 210,000 fr., rapporte 3 p. 100, et est assuré à raison de 1/2 p. 100 du revenu; le deuxième, de 200,000 fr., rapporte 3 1/2 p. 100, et est assuré à raison de 3/4 p. 100 du revenu : on demande la portion de l'assurance totale, 84 fr., qui est à la charge de chacun des domaines.

Nous donnerons, dans la prochaine livraison, les résultats des examens du baccalauréat ès-lettres et les sujets de composition.

II. — Académie des Jeux-Floraux. Réception de M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet. — Eloge de M. H. Fortoul, par M. le marquis de Tauriac.

Les beaux jours se succèdent à l'Académie des *Jeux-Floraux*. Dimanche dernier, il y avait encore réunion nombreuse et choisie au Capitole pour la réception de M. Duilhé de Saint-Projet. On peut dire que le nouveau mainteneur a conquis sa place à l'Académie, qu'il y est entré en vainqueur. Couronné quatre ou cinq fois dans les divers concours, M. Duilhé s'est présenté, les mains pleines de fleurs, et a forcé, en quelque sorte, MM. les mainteneurs à lui ouvrir leurs rangs. Mais l'Académie n'avait pas besoin d'être violentée ; elle s'est prêtée avec la meilleure grâce du monde aux désirs du candidat, dont les titres étaient réels, et lui a accordé l'unanimité de ses suffrages.

Le sujet du discours de réception avait été inspiré au récipiendaire par sa position particulière ; il a disserté sur l'alliance de la Théologie et des Lettres. « Dieu n'est pas seulement le Dieu du Vrai et du Bien, il est aussi le Dieu du Beau : Celui qui habite les sommets du dogme et de la morale occupe encore les sommets de l'esthétique. » L'orateur est allé, de déduction en déduction, jusqu'aux dernières conséquences de son principe. Dialectique serrée, tableaux gracieux, citations heureuses, rapprochements ingénieux, chaleur, mouvement, intérêt, il y avait dans ce discours toutes les qualités qui font le succès : aussi l'orateur a-t-il été vivement applaudi. — M. Pagès (de l'Ariége) a répondu au discours du récipien-

daire. M. Pagès est un des vieux athlètes survivants de nos anciennes luttes parlementaires. L'âge n'a point amorti en lui la vivacité de l'esprit, et les révolutions n'ont point modifié ses opinions. Nous avons retrouvé dans sa réponse au nouveau venu l'écrivain de la *Minerve* et un libéral attardé de 1825. M. Pagès ne s'est pas montré avare d'éloges envers M. Duilhé de Saint-Projet, qu'il a placé sur la même ligne que Fénélon et Malebranche, — rapprochement dont l'exagération a dû blesser la modestie du récipiendaire, — mais il semble ne l'avoir mis aussi haut, que pour se donner ensuite le malin plaisir de démonter, pièce par pièce, toutes les parties de son discours. A l'exposition de M. Duilhé, M. Pagès a opposé une contre-exposition. M. Duilhé avait développé la théorie de l'*Idéal;* M. Pagès l'a repoussée comme une sorte de mythologie chrétienne; M. Duilhé avait dit que les anciens n'avaient pas connu la beauté parfaite; M. Pagès a soutenu que les anciens étaient arrivés dans les Lettres, les Arts et la Philosophie à une hauteur dont les modernes n'ont jamais approché. M. Pagès a évidemment travaillé sur le discours de M. Duilhé de Saint-Projet; et puisque celui auquel il répondait ne pouvait avoir la réplique, il était peu charitable de tirer parti de ce désavantage. D'ordinaire, ces sortes de passes d'armes se font avec courtoisie et n'ont rien d'inquiétant. Jamais on n'y vise à désarmer son adversaire. M. Pagès nous a paru s'être un peu écarté, dans cette circonstance, des règles du tournoi.

Au début de la séance, M. Ducos a lu, en l'absence de l'auteur, que les travaux législatifs retiennent à Paris, l'éloge de M. H. Fortoul, qui fut mainteneur des *Jeux-Floraux*. La vie si courte et si pleine de cet homme distingué, qui jeta à la Faculté des lettres de Toulouse les premiers fondements de sa réputation, et fut appelé, quelques années après, dans les conseils du Chef de l'Etat, a été racontée par M. le marquis de Tauriac sans exagération, sans emphase, avec le ton simple de la vérité. — Nous relèverons une erreur du biographe. M. de Tauriac a dit que M. Fortoul avait occupé pendant *deux* ans la chaire de littérature de notre Faculté des lettres; c'est *cinq* ans qu'il fallait dire : M. Fortoul a fait sa première leçon le 23 juin 1841, et n'a été nommé doyen de la Faculté d'Aix que le 26 septembre 1846.

Et maintenant, au 3 mai, la grande fête annuelle des *Jeux-Floraux*. Elle s'annonce avec un caractère de grandeur inusité. L'administration du chemin de fer du Midi organise des trains de plaisir, à prix réduits, pour ce jour-là. Espérons que le programme de la séance répondra à l'attente des visiteurs.

F. Lacointa.

30 avril 1857.

SCIENCES ZOOLOGIQUES ET PHYSIOLOGIQUES.

Considérations générales sur la physiologie de l'espèce.

TROISIÈME LETTRE.

*A Madame ***.*

Crescite et multiplicamini.
GENÈSE, chap. I, v. 28.

Honni soit qui mal y pense!

MADAME,

Dans ma dernière lettre sur la physiologie (1), j'ai essayé de vous dire ce que c'est que la VIE. J'aborde aujourd'hui avec une certaine hésitation, je l'avoue, un sujet tout aussi difficile, et pour le moins aussi délicat. Il est, je le sais, des voiles que la Pudeur défend de déchirer, mais qu'elle permet de soulever d'une main discrète. Celui qui couvre le mystère de la reproduction des êtres est de ce nombre, et, d'ailleurs, les découvertes de la science moderne le rendent de jour en jour plus transparent. Aussi, convaincu que l'Œuvre divine porte toujours l'empreinte de la majesté de l'Ouvrier qui l'a faite, je crois avec le plus grand poète de l'Allemagne (Gœthe), avec plusieurs Pères de l'Eglise

(1) Cette lettre vient d'être publiée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres*, tome I, 5e série, page 1.

et avec tous les hommes de bon sens, qu'on doit pouvoir parler à des oreilles chastes des sentiments qu'éprouvent les cœurs les plus chastes, voire même de ce sentiment qu'un physiologiste philosophe (Virey) n'a pas craint d'appeler « le plus sacré, le plus respectable de la nature. » A côté de la Pudeur que nous retrouverons partout, mais que l'espèce humaine seule nous présente avec des caractères qui en font une de ses plus belles vertus, j'oserai donc vous montrer l'Amour obéissant partout à la loi de Dieu, et allumant partout le flambeau de la vie.

Ainsi les générations se succèdent sans cesse à la surface de la terre et jusqu'au fond de ses abîmes ; les individus périssent, mais avant de mourir, ils doivent léguer à d'autres ce don de l'existence qu'ils ont reçu de leurs parents, et concourir ainsi à la perpétuité de l'espèce, objet constant de la sollicitude et des prédilections de la Nature. Dieu l'a voulu ainsi : prosternons-nous et adorons.

Comment, en effet, ne pas adorer l'ordonnateur suprême, quand on étudie, avec ce sérieux que réclament la dignité de la science et la contemplation des œuvres divines, les admirables procédés par lesquels l'Auteur de toutes choses a voulu assurer la succession indéfinie des êtres dans l'espace et dans la durée? D'abord il a créé les sexes.

« Faisons l'homme, dit-il, faisons-le à notre image et à notre ressemblance.

» Et Dieu les bénit et il leur dit : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre.....

» Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui un aide semblable à lui.

» Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil, et lorsqu'il était endormi, il tira une de ses côtes, et mit de la chair à sa place.

» Et le Seigneur Dieu, de la côte qu'il avait tirée d'Adam, forma la femme et l'amena à Adam (*Genèse*. Traduction de le Maistre de Sacy). »

Autant qu'il nous est permis, à nous profanes, d'interpréter le texte sacré, il paraît donc qu'à sa naissance l'homme fut créé mâle et femelle. C'était un androgyne, un véritable hermaphrodite, capable peut-être de se reproduire par lui-même, puisque Dieu lui dit dès le sixième jour (la femme ne fut créée que le septième) : « Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre. »

Quelque bizarre que vous semble cette interprétation, elle a été néanmoins admise par les rabbins et par les philosophes du paganisme,

entre autres par le divin Platon. D'après ce sublime rêveur, les dieux avaient fait l'homme de figure ronde, androgyne et d'une force extraordinaire. La race qu'il enfanta déclara la guerre aux dieux.

Jupiter irrité voulut la détruire, mais il se contenta d'affaiblir l'homme en le dédoublant. Pour opérer la cicatrice, Apollon étendit la peau qu'il noua au nombril.

« De là le penchant qui entraîne un sexe vers l'autre par l'ardeur qu'ont les deux moitiés pour se rejoindre; de là l'inconstance humaine, par la difficulté qu'a chaque moitié de rencontrer sa correspondante. Une femme nous paraît-elle aimable, dit Mirabeau, nous la prenons pour cette moitié avec laquelle nous n'eussions fait qu'un tout; le cœur dit, la voilà; c'est elle; mais à l'épreuve, hélas! trop souvent ce ne l'est point. »

Pardonnez-moi cette petite digression, je reviens à mon sujet.

Que vous admettiez ou que vous rejetiez l'interprétation des rabbins et des philosophes, toujours est-il que la sexualité existe dans la nature; qu'elle y est même infiniment plus répandue qu'on ne l'avait cru jusqu'en ces derniers temps. Chaque jour les botanistes découvrent des organes de reproduction nettement caractérisés chez les plantes appelées encore improprement CRYPTOGAMES (*champignons, algues, lichens*). De leur côté, les zoologistes nous signalent à chaque instant la découverte d'organes sexuels bien distincts chez des animaux qu'on en croyait tout-à-fait dépourvus, et qui étaient censés se reproduire uniquement soit par bourgeons, soit par la division spontanée de leur corps en fragments destinés à reproduire à leur tour d'autres individus complets.

Tantôt, comme chez la plupart des plantes et chez les animaux inférieurs (1), les organes de la reproduction, mâles et femelles, se trouvent

(1) Nous croyons devoir placer ici le tableau abrégé des principales divisions du *Règne animal*.

Il se divise en quatre embranchements :

1° Embranchement des VERTÉBRÉS, comprenant quatre *classes*, savoir, Mammifères, — Oiseaux, — Reptiles, — Poissons;

2° Embranchement des ANNELÉS ou articulés, divisé en Insectes, — Myriapodes, — Arachnides, — Crustacés, — Cirripèdes, — Annélides, Systolides, — Helminthes;

3° Embranchement des MOLLUSQUES; formé de Céphalopodes, — Ptéropodes, — Gastéropodes, — Acéphales, — Brachiopodes, — Tuniciers, — Bryozoaires;

4° Embranchement des RAYONNÉS, qui renferme Echinodermes, — Acalèphes, — Polypes, — Spongiaires, — Infusoires.

réunis sur un seul et même individu. Il y a ici réel hermaphrodisme, condition singulière qu'on retrouve, *même à l'état normal*, chez certains poissons (1) et monstrueusement chez les animaux des classes supérieures. Tantôt les sexes sont distincts et portés sur des individus différents. C'est ce qui a lieu dans les plantes *dioïques* (chanvre, ortie dioïque), chez l'immense majorité des vertébrés, chez les crustacés, les insectes, etc., etc.

La reproduction sexuelle, voilà donc la loi fondamentale : les autres modes de génération dont j'aurai à vous entretenir plus tard ne sont que l'accessoire et, pour ainsi dire, l'exception.

Et voyez quelles admirables conséquences découlent de cette loi, ou plutôt voyez la *loi d'harmonie par les contrastes* qui vient compléter la première. D'un côté, chez le mâle, force, courage, énergie physique, et s'il s'agit de l'homme, vigueur intellectuelle et morale. De l'autre côté, faiblesse, timidité, besoin d'appui, et s'il faut en croire des philosophes peu galants, moindre développement, je ne dirai pas du sens moral (dans mon opinion, votre sexe en a plus que le nôtre), mais bien du sens artistique et des facultés de l'intelligence. Ce qu'il y a de bien certain (et la remarque n'est pas de moi), c'est qu'on ne cite encore aucune femme qui se soit rendue célèbre par une grande composition musicale, pittoresque ou poétique, comme celles qui ont immortalisé les noms d'Homère, de Virgile, de Dante, de Beethowen, de Rossini, de Rubens, de Michel-Ange et de tant d'autres génies *virils*, éternel honneur de l'humanité. Loin de moi pourtant la pensée de me ranger à l'avis de je ne sais plus quel auteur qui avait de votre sexe une idée si extravagante, qu'il composa tout exprès une volumineuse dissertation pour prouver que, sous aucun rapport, les femmes n'appartiennent au genre humain.

(1) Ce fait singulier vient d'être mis hors de doute par les curieuses observations de M. Dufossé.

De ces observations il résulte que :

1° « Contrairement à l'opinion généralement accréditée, il y a des vertébrés qui, à l'état normal, sont hermaphrodites, et ce ne sont pas ceux dont l'organisation est considérée comme étant la plus dégradée ;

2° Les individus des espèces *Serranus scriba*, *S. cabrilla* et *S. hepatus* (vulgairement *Perches de mer*), sont au nombre de ces hermaphrodites ;

3° Chaque individu de ces trois espèces produit des œufs qu'il féconde dès qu'il les a pondus. »

Voy. *Annales des Sciences naturelles*, tome V, p. 295. 1856.

Notre vieil historien, Grégoire de Tours, nous apprend que cette idée anti-chevaleresque fut discutée et soutenue dans un concile, à Mâcon. Heureusement que vous avez toujours eu le droit d'en appeler de cette décision à un tribunal moins prévenu, je voulais dire plus indulgent.

Du reste, je le reconnais très-volontiers, vous n'avez besoin de personne pour vous défendre. Aux attaques passionnées de vos rares et impuissants détracteurs, vous pouvez répondre par les noms bien chers ou bien connus de Sapho, de Corinne, de MMmes de Sévigné, de Staël, de Rémusat, Guizot, Georges Sand, Emile de Girardin, sans compter ces grands artistes, ces sublimes interprètes de nos chefs-d'œuvre poétiques, dont la voix émue et, par cela même, si émouvante, donne le frisson à tout Paris (Rachel, Ristori). Et, d'ailleurs, qu'importe que vous nous soyez inférieures sous le rapport des talents qui émanent de l'intelligence, si vous valez cent fois, mille fois mieux que nous sous le rapport du cœur? Cette infériorité même dont l'homme vous accuse, n'en est-il pas un peu la cause? Demandez-lui ce qu'il fait pour vous élever à son niveau spirituel. Demandez-lui surtout si, lorsqu'il s'agit de vertus obscures et résignées, de dévouements sans bornes et sans récompense, de sacrifices héroïques et toujours ignorés, demandez-lui alors s'il se sent de force à lutter avec vous. A lui donc la plus large part du domaine de l'intelligence, à vous celle du cœur. A lui les chefs-d'œuvre de la pensée, à vous les chefs-d'œuvre de l'amour. Par l'une on règne quelquefois, par l'autre on gouverne toujours, surtout quand cet autre a pour auxiliaires la grâce et la beauté.

Ici se présente naturellement une troisième loi, établie comme les deux autres dans un but tout providentiel, *la loi de la pudeur*. Uni à la coquetterie, sa compagne fidèle, ce sentiment de la pudeur rehausse les charmes de la femme et augmente le prix de ses faveurs. « La difficulté d'une chose, dit Montaigne, donne pointe à la saulce. La volupté est plus sucrée quand elle cuit et écorche : la facilité saoûle. » De là ces refus instinctifs autant que calculés, de là ces doux *nennis* à leur insu provocateurs; de là ces demi-résistances qui rendent la victoire plus chère et plus complète.

Bien qu'infiniment plus épurée chez l'espèce humaine, bien qu'élevée chez la femme à l'état de sentiment moral, cette loi de la *Pudeur* est d'une si grande généralité, le but qu'elle a en vue est tellement identique chez les femelles de tous les animaux, qu'un très-petit nombre d'entre elles seulement paraissent vouloir s'y soustraire. Je vous ai déjà dit qu'il

en est de même chez les végétaux. Généralement, c'est l'étamine qui s'incline vers le pistil pour y déposer le pollen. Les hibiscus, le lys superbe, le cactus à grandes fleurs et d'autres encore, sont des exceptions assez rares pour qu'elles méritent d'être signalées en passant.

Nous venons de voir toutes les spécialités intellectuelles et morales de la femme dériver immédiatement de la sexualité et des grandes lois qui s'y rapportent. A plus forte raison, tous ses caractères physiques différentiels doivent-ils se trouver aussi sous la dépendance de cette même sexualité, et s'y rattacher comme la conséquence se rattache aux prémisses. Ainsi, sa taille est plus petite que celle de l'homme; sa peau plus blanche, plus fine et plus satinée; ses membres plus grêles, ses extrémités plus gracieuses, ses formes plus arrondies, ses os moins volumineux, son crâne (d'après Gall) plus développé en arrière, ses vertèbres lombaires plus hautes proportionnellement que chez nous, ses clavicules plus courtes et moins courbées, sa poitrine moins étendue en hauteur et en largeur, sa région abdominale plus développée dans tous les sens, son bassin plus large et plus spacieux, et, par suite, ses hanches plus écartées, ce qui, d'après la juste remarque de J.-J. Rousseau, nous explique très-bien pourquoi la course est *à peu près* (1) le seul mouvement que la femme exécute sans grâce. Sa fuite, ajoute encore avec plus de raison cet observateur profond, bien que souvent paradoxal, de la nature humaine, « sa fuite semble être calculée de manière à ce qu'on puisse l'atteindre. » Virgile avait dit avant lui, en parlant de Galathée : Elle fuit vers les saules, mais auparavant elle désire être aperçue (2).

Le pourquoi, nous le savons déjà, ou du moins nous le devinons sans peine. Si nous passions maintenant en revue les divers appareils chargés d'exécuter chez la femme les fonctions dites de *nutrition*, nous ne tarderions pas à nous convaincre que ces appareils, de même que les actes qu'ils exécutent, s'harmonisent avec tout le reste de son organisme, et en dénotent le but ou les tendances.

(1) Nous ajoutons le mot *à peu près* au texte de Rousseau, parce que tout le monde sait que la femme ne peut pas non plus exécuter avec grâce le mouvement qui consiste à lancer une balle ou une pierre, par exemple; ce qui tient à ce que l'étendue des mouvements du bras, en dehors de l'axe du corps, est limitée par la brièveté de la clavicule, beaucoup plus longue chez l'homme.

(2) *Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.*

Ainsi, le canal digestif et l'estomac sont, chez la femme, plus allongés que chez l'homme; or, l'anatomie comparée nous apprend que la longueur du tube intestinal est généralement en rapport avec le régime. Très-court si l'animal est carnassier, il s'allonge, au contraire, chez l'herbivore, de manière à mesurer, comme chez le mouton, par exemple, vingt-huit à trente fois la longueur du corps tout entier. Ne peut-on pas induire de là que la femme est plus naturellement portée au régime végétal? Et en effet, c'est celui qu'elle préfère. Ajoutons que chez elle le besoin des aliments est moins impérieux qu'il ne l'est chez l'homme, et par suite que l'abstinence lui coûte moins qu'à nous. Aussi peut-elle supporter des jeûnes d'une durée vraiment fabuleuse. Enfin reconnaissons, à la louange de votre sexe, qu'il est plus frugal que le nôtre, et surtout que l'usage des liqueurs fortes, contre lequel vous vous élevez avec tant de raison, lui est aussi complètement étranger que les excès de table auxquels ne craignent pas de se livrer quelquefois des hommes d'ailleurs très-distingués et très-recommandables. Les dîners d'artiste et les petits soupers ont acquis sur ce point une réputation justement méritée.

Le cœur de la femme est plus petit. Ses vaisseaux sanguins sont plus faibles et plus irritables; sa circulation plus rapide, son pouls plus fréquent, moins fort, plus variable et plus facile à accélérer.

Mais c'est surtout l'appareil et le mode respiratoire du sexe féminin qui méritent de nous occuper un instant. Les hommes respirent par la partie inférieure de la poitrine; les femmes, par la partie supérieure, et cela indépendamment de l'action si dangereusement et si ridiculement compressive du corset. Le pourquoi de cette différence frappe par son évidence même, et nous rappelle encore la destination physiologique de la femme au moment où elle portera dans son sein le fruit de sa tendresse. Gênée alors dans sa partie inférieure, la poitrine sera libre supérieurement, et, par conséquent, elle pourra continuer à respirer d'après le type *costo-supérieur*, si providentiellement établi.

Les poumons et la poitrine de la femme étant plus petits que ceux de l'homme, on a dit, peut-être sans preuves suffisantes, que sa respiration est moins active et son sang moins oxygéné. On a dit encore (car que ne dit-on pas, surtout messieurs les savants?) que l'on pouvait exprimer le caractère sexuel par une formule chimique. D'après cette idée bizarre, l'homme serait riche en oxygène, la femme abonderait en principes hydrogénés, c'est-à-dire éminemment combustibles. L'un pour-

rait être considéré comme de l'hydrogène oxygéné, avec un excès d'oxygène libre; l'autre comme de l'hydrogène oxygéné, avec un excès d'hydrogène, ou plus simplement, l'homme serait un *acide* et la femme un *alcali!!!....* (Mittchill).

Comprenez-vous, Madame? Pour moi, j'avoue que mon intelligence ne va pas jusque-là. Mais je reviens à la science pure; pas plus que vous je n'aime les romans.

Or, la science nous enseigne et l'expérience journalière nous apprend que la voix est liée à l'exercice de la fonction respiratoire. Le larynx, qui en est l'organe, a chez vous moins d'ampleur, et, par suite, profère des sons plus doux, plus flûtés, lesquels modifiés par les diverses parties de la bouche, et surtout par le cœur, donnent à vos accents tout leur charme et leur puissance irrésistible.

Sous le rapport des sécrétions, qui n'ont pas trait à l'espèce, la femme diffère assez peu de l'homme pour que je ne croie pas devoir vous signaler maintenant ces différences. Je me bornerai donc à vous rappeler la sécrétion du lait et celle de la graisse, qui, sans être exclusives à votre sexe, sont pourtant chez lui plus abondantes, surtout à certaines époques de la vie. Nous aurons d'ailleurs bientôt l'occasion de revenir sur la sécrétion lactée et à vous faire connaître les grandes analogies du lait, premier aliment de tous les mammifères, avec le sang maternel et le contenu de l'œuf des ovipares proprement dits. Quant à la graisse, vous n'ignorez pas que c'est en grande partie à son abondance que le corps de la femme doit ses gracieux contours et le peu de saillie de son système musculaire.

Mais c'est principalement à la prédominance et à la délicatesse de son appareil nerveux, qu'elle est redevable de la sensibilité souvent exquise qui la distingue. C'est à lui qu'elle doit sa puissance de sentir, d'aimer et de comprendre; mais, par un juste retour, c'est à lui aussi qu'elle doit le triste privilége de souffrir davantage. Heureusement que la mobilité excessive de ses sensations et de ses idées, je n'ose dire de ses affections, compense ce qu'elles ont quelquefois d'excessif; sans cela, son frêle organisme ne pourrait certainement résister à ces émotions vives, à ces *grands coups d'épée* qu'elle aime, comme le disait si bien Mme de Sévigné, qui devait s'y connaître; comme le pensait aussi ce poète italien, qui prétendait que « les femmes s'étaient échappées trop tôt des mains de la nature, c'est-à-dire quand il n'entrait encore dans leur composition que de l'air et du feu. »

Aussi leurs passions sont-elles extrêmes comme leurs dévouements. Sapho, Médée, Phèdre, Héloïse, Jeanne d'Arc, Charlotte Corday, Sombreuil sont là pour le prouver.

Plus encore que l'homme, la femme a un immense besoin de croire, non-seulement aux grandes vérités qu'enseigne la religion naturelle, mais encore et surtout aux dogmes d'un culte quelconque. Ce besoin de croyance va souvent chez elle jusqu'à l'intolérance, et même au fanatisme. La superstition a dans son âme des racines plus profondes que dans la nôtre. Le merveilleux lui plaît aussi davantage. Mais plus rarement que nous elle est dévorée par l'ambition et tourmentée par l'amour de la gloire, « cette bulle de savon, comme l'appelle Shakespeare, que l'homme va chercher jusque dans la bouche d'un canon. » Sa patrie, c'est sa maison, ou tout au plus la ville ou le village où elle est née. Son héroïsme, c'est le dévouement absolu à sa famille. C'est là surtout qu'elle se plaît à concentrer ses affections ; c'est là l'Etat qu'elle aime à gouverner.

Mais j'arrête ici cette esquisse imparfaite ; car je ne suis et ne veux être ni le panégyriste outré, ni le détracteur systématique des femmes. De plus habiles que moi ont rempli avec bonheur ce rôle agréable ou dangereux. Je ne suis pas non plus de ceux qui disent :

« Je hais ce sexe en gros, je l'adore en détail. »

Je borne toutes mes prétentions à l'étudier en physiologiste comparateur, et voilà pourquoi je ne crains pas de jeter maintenant avec vous un rapide coup-d'œil sur les différences sexuelles médiates envisagées dans la série des corps organisés.

Peu prononcées chez les plantes et chez les animaux inférieurs (1), ces différences deviennent de plus en plus sensibles à mesure qu'on gravit les degrés de l'échelle zoologique : elles atteignent leur maximum chez certains insectes, dont les femelles diffèrent totalement des mâles ; chez les oiseaux, qui, à tant d'égards, répètent les insectes dans la série des vertébrés ; enfin chez les mammifères.

Comparez, sous le rapport des différences sexuelles générales, la femelle aptère et rampante du *ver luisant* avec son mâle ailé, qui sillonne les airs de ses lueurs phosphorescentes.

(1) Chez certains Mollusques la ressemblance entre les deux sexes est si grande, que Cuvier lui-même a confondu plusieurs fois l'un avec l'autre.

La différence est encore bien plus marquée chez le *Drile jaunâtre* (1); enfin, chez les *Lernées*, espèces de crustacés que Cuvier lui-même a pris pour des vers intestinaux, le mâle n'offre avec la femelle aucune ressemblance extérieure qui puisse faire même soupçonner qu'ils appartiennent tous deux à une seule et même espèce.

A l'inverse de ce qui a lieu chez nous, sous le rapport de la beauté des formes, l'avantage reste généralement au sexe masculin. Témoin, le lion à la crinière si élégante et le cerf à la tête si bien ornée. Chez les oiseaux, le *Paon*, favori de Junon; le *Faisan doré et argenté de la Chine*, le *Lophophore* resplendissant, enfin tous les mâles de l'innombrable et brillante famille des *Colibris* semblent avoir épuisé toutes les couleurs de la palette, d'ailleurs si riche, de la nature, tandis que leurs femelles n'offrent pour la plupart que des teintes rembrunies et d'une grande uniformité. Ajoutez qu'elles sont généralement muettes ou à peu près; opposition trop marquée pour ne pas exciter votre attention et peut-être votre sourire. Au nombre des ornements presque exclusivement propres au sexe mâle ou du moins plus développés chez lui que chez la femelle, figurent encore les crêtes et les productions cutanées qui ornent la tête, les yeux ou le cou; les huppes, les aigrettes, les éperons, les cornes, enfin la barbe, qu'on retrouve pourtant chez la chèvre, et qui pousse quelquefois aux femmes qui n'ont pas eu le bonheur d'être mères, ou qui, ayant perdu la faculté de le devenir, perdent aussi avec cette faculté la plupart des attributs de leur sexe pour revêtir quelques-uns du nôtre. Il va sans dire que je ne parle pas ici de ces fières *Amazones* au regard martial, à la démarche hardie, à la voix rauque, aux muscles prononcés, à la lèvre surmontée d'une épaisse moustache, de ces femmes, en un mot, qui n'ont de femme que le nom et qui ne sont nullement déplacées aux milieu des guerriers dont elles ont pris souvent le costume, les mœurs et la bravoure.

J'aime mieux vous citer encore ici quelques exemples propres à vous

(1) Trompé par cette différence, si prononcée entre les deux sexes, M. Mielsinsky, naturaliste polonais, qui a découvert la femelle du *Drile jaunâtre*, en avait fait un nouveau genre sous le nom de *Cochléoctone*, voulant ainsi rappeler la voracité toute particulière avec laquelle la larve de cet insecte attaque et mange les escargots. Desmarest qui, plus tard, découvrit le mâle, le rapporta au genre *Drilus* et prouva que les deux sexes doivent appartenir à la tribu des Lampyrides, dont notre ver-luisant fait lui-même partie.

prouver que la nature reste constamment fidèle à ses lois, soit qu'il s'agisse pour elle de la plus gracieuse moitié du genre humain, soit qu'elle ait seulement en vue les femelles des animaux.

Ainsi, les chevrettes privées du mâle et les biches devenues stériles voient quelquefois leur tête se charger d'un bois qu'elle ne devait point porter. Les vieilles faisannes prennent fréquemment la livrée, la voix et les allures du mâle.

Quant à la taille, elle est généralement plus petite chez les femelles. Cependant, certains oiseaux de proie, les faucons, par exemple, offrent sous ce rapport une remarquable exception, en ce qu'ils sont d'un tiers environ plus petits que leurs compagnes. De là le nom de *tiercelets*, qui leur a été donné.

La reine abeille et surtout la reine des *Termites*, ou fourmis blanches, sont aussi beaucoup plus grosses que leurs mâles. La différence, pour les termites, est vraiment extraordinaire. Il est vrai qu'elle est due, non pas à la taille primitive des deux sexes que l'on compare, mais bien à l'énorme développement que prend l'abdomen au moment de la fécondation.

S'il faut en croire le célèbre voyageur Smeathman, ce développement de l'abdomen est si considérable, qu'une reine fécondée de termite belliqueux a cette partie quinze cents à deux mille fois plus grosse que le reste du corps, et qu'elle surpasse de vingt à trente mille fois le volume des individus chargés d'exécuter les travaux de la colonie (1).

(1) Malgré le nom de *Fourmis blanches* qui leur a été donné, les Termites n'appartiennent point au genre Fourmi. Ce sont des insectes *névroptères*, c'est-à-dire munis de quatre ailes à réseau très-fin, comme celles des Libellules, vulgairement appelées *Demoiselles*. Ils vivent en sociétés nombreuses, composées d'individus de plusieurs sortes et ayant chacun un rôle spécial à remplir.

D'après M. Ch. Lespès, un de nos élèves, qui a publié récemment un très-bon travail sur les Termites, les sociétés de ces insectes sont formées, au moins chez l'espèce appelée *lucifuge* :

1° D'un couple fécond, roi et reine ;

2° De neutres de deux formes, ouvriers et soldats ;

3° De larves de deux formes : celles des sexués, celles des neutres;

4° De nymphes de deux formes ;

5° D'individus sexués, seuls ailés, de deux formes, qui doivent émigrer : ceux de mai, qui deviennent les petits rois et les petites reines ; ceux d'août, destinés à devenir les rois et les reines.

Quant aux dégâts occasionnés par les Termites exotiques, et même par ceux qui se

Ainsi, considérés dans leur ensemble, ces caractères sexuels rendent évidente et confirment la *loi d'amour* par laquelle ils ont été établis, et à l'accomplissement de laquelle ils concourent d'une manière admirablement harmonique.

Mais comment cette loi s'accomplit-elle ? Quels sont les mobiles physiques ou moraux qui peuvent porter les sexes l'un vers l'autre ? Ici, Madame, je dirai comme le poète : « *Incedo per ignes*, » je marche au milieu des flammes, et cependant je n'ai pas le courage de vous engager à détourner les yeux, persuadé que, étudiée et interprétée comme elle doit l'être, « la Nature ne peut qu'être admirée et jamais faire rougir » (Tertullien).

Malgré les descriptions poétiques de Linné et de plusieurs botanistes ses contemporains, l'amour (1), comme sentiment, est inconnu aux plantes, puisqu'il est aujourd'hui bien prouvé qu'elles ne sentent pas. Cependant vous verrez la nature employer les précautions les plus ingénieuses pour assurer la reproduction végétale. Fixés au sol qui les a vus naître, les deux sexes, lorsqu'ils existent sur des plantes séparées, ne peuvent, à quelques rares exceptions près, aller à la rencontre l'un de l'autre. Quand ils sont réunis dans la même fleur, l'étamine (*organe mâle*) s'incline ordinairement vers le pistil (*organe femelle*) et y dépose le pollen, élément indispensable au développement ultérieur de l'ovule, destiné à devenir une graine. D'autres fois, mais bien plus rarement, le pistil va se mettre en contact avec l'étamine. Je vous en ai cité déjà quelques exemples. Mais, plus fréquemment, c'est l'air agité, c'est le vent qui sert d'intermédiaire à la fécondation. A cette époque de la vie des plantes, le pollen, parvenu à sa maturité, sort des anthères ou sacs qui le contiennent : le moindre souffle suffit alors pour l'emporter à des distances souvent considérables. Voilà ce qui nous explique comment les pins et les sapins des Pyrénées, en nous envoyant leur pollen sur l'aile des zéphyrs, ont pu faire croire à des pluies de soufre qui

trouvent à Bordeaux, Rochefort, La Rochelle, etc., ils ne sont malheureusement que trop connus, et ils ne justifient que trop cette maxime du sage Lafontaine :

« Parmi nos ennemis,
Les plus à craindre sont souvent les plus petits. »

(1) *Urit amor plantas etiam suus.* Les plantes ont aussi leur amour qui les brûle, a dit Lacroix, contemporain de Linné, dans son poème intitulé *Connubia Florum* (Les Mariages des fleurs).

n'ont pas plus de réalité que les pluies de sang, mais qui parfois ont inspiré les mêmes terreurs. Voilà pourquoi, dans un de ces pieux pélerinages que nous faisons chaque mois au tombeau de votre bien-aimé père, vous avez pu remarquer ce nuage de poussière jaunâtre qui s'échappait des cyprès agités par le frôlement de votre robe. Voilà enfin comment des pieds femelles de certaines plantes dioïques ont pu être fécondés, malgré l'éloignement, par le pollen des pieds mâles emportés par les vents.

D'autres fois, ce sont les insectes qui servent d'intermédiaire à la fécondation. En butinant sur les fleurs, ils déposent ou font tomber le pollen sur la partie humide et renflée du pistil (*stigmate*), et ils viennent ainsi en aide à la plante qui les nourrit. Sympathie profonde, ou plutôt lien mystérieux entre le monde végétal et le monde animal! confraternité touchante que la Nature a établie entre tous ses enfants!

Je pourrais vous citer encore une foule d'autres merveilles, et même, sans aller bien loin de votre chère demeure, je pourrais vous en montrer une, la plus étonnante de toutes sans contredit, une de ces merveilles auxquelles j'aurais moi-même peine à croire, si la science des Decandolle et des Linné ne l'attestait, si les poètes ne l'avaient chantée, et surtout si je ne l'avais vue de mes propres yeux. Je veux parler de la *Vallisnérie spirale*, dont je me propose de vous faire faire bientôt la connaissance personnelle. En attendant, je vais me borner à transcrire ici les vers que Castel a consacrés, dans son *Poème des Plantes*, à la description des amours de cette Naïade du règne végétal :

Le Rhône impétueux, dans son onde écumante,
Pendant neuf mois entiers nous dérobe une plante
Dont la tige s'allonge en la saison d'amour,
Monte au-dessus des flots et brille aux yeux du jour.
Les mâles, jusqu'alors dans le fond immobiles,
De leurs liens trop courts brisent les nœuds débiles,
Voguent vers leur amante et, libres dans leurs feux,
Lui forment sur le fleuve un cortége amoureux.
On dirait une fête où le Dieu d'hyménée
Promène sur les flots sa pompe fortunée.
Mais, les temps de Vénus une fois accomplis,
La tige se retire en rapprochant ses plis
Et va mûrir sous l'eau sa semence féconde.

Castel, *Poème des Plantes.*

Des mouvements de la *Vallisnérie spirale* à ceux des animaux qui se recherchent pour s'unir, il n'y a vraiment qu'un seul pas.

Comme la Vie elle-même, ici l'Amour a ses degrés : nul ou du moins très-froid chez les animaux placés au bas de la série, y compris même la plupart des poissons, dont la fécondité est cependant si prodigieuse, l'amour se montre d'autant plus vif, d'autant plus impérieux, qu'on l'étudie chez des êtres plus rapprochés de nous par leur organisation. Mais cet amour n'est encore qu'un instinct, c'est-à-dire une impulsion aveugle et fatale à laquelle l'animal obéit sans en avoir la conscience, sans en connaître ni l'origine ni le but, bien qu'il emploie souvent pour atteindre ce but les ruses les plus coquettes, les agaceries les plus provocantes, les chants les plus suaves et l'art le plus ingénieux.

Chez la brute comme chez l'homme, c'est généralement à l'époque où le corps a pris toute sa croissance, où la vie individuelle est arrivée au plus haut degré d'énergie, que l'instinct sexuel se fait sentir en vue de la perpétuité de l'espèce. Divers mobiles, les uns indirects, les autres directs, mettent en jeu ou favorisent cette activité, cette exubérance de vie individuelle impatiente, pour ainsi dire, de se transmettre au profit de l'espèce.

Au nombre des mobiles indirects, il faut placer la lumière et l'électricité, qui n'ont guère d'action que sur les organismes inférieurs; la chaleur, qui est tout-à-fait indispensable à leur reproduction; une nourriture abondante, qui la favorise, et surtout le retour du printemps, dont l'influence est si réelle et si puissante sur tous les corps organisés.

C'est chez l'homme, et chez l'homme seul, que l'instinct procréateur s'ennoblit et s'épure en devenant un sentiment du cœur, un sentiment si délicieux, que, suivant la juste expression d'un poète (Rochester), « *dans un pays d'athées, il suffirait pour faire adorer Dieu.* » « Quand l'amour s'allume dans son sein, dit Burdach, l'homme a une conscience plus nette des motifs qui l'y font naître, puisque ce qui l'attire, beauté ou grâce, esprit ou moralité, est pour lui un objet d'intuition; par là, il témoigne spontanéité et liberté, tout en suivant l'impulsion de la nature. Mais l'amour est d'autant plus ardent et d'autant plus durable, qu'il se fonde, non sur une seule circonstance, mais sur l'harmonie de plusieurs qualités, et qu'il a pour objet, par exemple, les charmes du corps associés au développement de l'intelligence, l'esprit tempéré par la bienveillance, la vertu revêtue de formes gracieuses. En prenant ce caractère, il se montre de nouveau, non comme un sentiment dont nous soyons

maîtres, mais comme un sentiment que nous recevons d'une puissance supérieure (1)..... »

Et, en effet, l'amour n'est au fond qu'un reflet de la divinité, et non pas, comme le voudrait si ridiculement Ackermann, un résultat de l'attraction de l'homme, dont l'atmosphère est surchargée d'oxygène, vers la femme, dont l'atmosphère ne contient de ce gaz qu'une quantité insuffisante. Pauvre tête humaine! que de folies renfermées dans son étroite enceinte! Ecoutez maintenant un langage plus digne, plus raisonnable et plus vrai.

« L'amour, dans l'homme, est un sentiment complexe, et cet amour » physique, dont nous parlons, en est si bien la moindre partie, qu'on » l'oublie presque entièrement quand on parle de l'amour, pour ne plus » songer qu'à ce grand sentiment si pur, si radieux, si enivrant, dont » nous ne dirons pas qu'il est plein de poésie, puisqu'il est la poésie » elle-même; par lequel les âmes vulgaires connaissent le dévouement, » l'inspiration, l'héroïsme; qui met la générosité dans les cœurs les plus » froids; qui les purifie comme par un charbon, qui double et triple la » vie, et déchire le voile sombre au-delà duquel resplendit le ciel; si » grand, qu'il semble l'origine de tout ce qui est grand dans le cœur de » l'homme, et qu'il triomphe aussi de notre force; si consistant, malgré » nos défaillances, que seul dans le monde il nous fait sentir l'infini; le » seul peut-être de tous nos sentiments que l'on puisse appeler avec vérité » inspirateur et consolateur (J. Simon, *Religion naturelle*, p. 158). »

Qu'ajouterai-je maintenant après de si nobles pensées si noblement exprimées? Rien; car je ne pourrais dire mieux ni même aussi bien. D'ailleurs, cette lettre est déjà démesurément longue, et j'ai hâte de la finir, pour ne pas abuser de votre bienveillance. Cependant, avant de terminer, je vous dois une explication qui peut-être n'est pas complètement inutile. Dans le cours de cet entretien, vous m'avez vu tantôt passer de la plante ou de l'animal à l'homme, tantôt descendre de l'homme à la plante et à l'animal, tantôt enfin réunir ce qui a trait au corps et ce qui concerne l'âme. C'est qu'à mes yeux la nature est une, et qu'il n'y a rien hors d'elle, si ce n'est Celui qui l'a créée : c'est que je suis persuadé que « ce monde est un océan de sympathies, dont nous ne buvons qu'une goutte (2); » c'est que je crois que des liens

(1) Burdach, *Traité de physiologie*, tome II, p. 24.
(2) Lamartine, XVe entretien, p. 196.

mystérieux, mais intimes, unissent toutes les créatures, et que nos sciences elles-mêmes ne sont que des émanations de l'Eternelle Science, c'est-à-dire de l'Eternelle Vérité.

Dans cette conviction, je n'ai pas craint d'emprunter à la botanique, à la zoologie, à la physiologie comparée les lumières qu'elles pouvaient me fournir pour éclairer le grave et difficile sujet que j'avais à traiter. Procéder ainsi, mettre sans cesse la plante et l'animal en parallèle avec l'homme, est-ce, comme le prétend un de mes maîtres les plus illustres et les plus vénérés, est-ce *se compromettre avec ses inférieurs*, est-ce *laisser faire son propre code à des étrangers*, est-ce, en un mot, *s'embêter* nonchalamment? Je ne le pense pas, et fort heureusement je ne suis pas le seul de mon avis. Du reste, M. Lordat reconnaît ailleurs l'utilité de ces comparaisons, de ces rapprochements, et son témoignage désintéressé nous suffit. Seulement, et ici je partage complètement sa manière de voir, on ne doit pas tirer des faits plus qu'ils ne peuvent nous donner.

Il est un autre reproche que des esprits trop scrupuleux ou prévenus m'adresseront peut-être. C'est d'avoir osé aborder avec vous un sujet si délicat, si complètement hérissé de difficultés en tout genre. Je ne disconviens pas de ma témérité : mais je trouve mon excuse au fond de ma conscience, témoin muet de la pureté de mes intentions, comme elle l'est de mon culte respectueux pour la science et pour vous. J'espère aussi trouver grâce auprès de toutes les âmes droites, auprès de tous les esprits élevés qui voient dans la Nature et ses lois, en général, le développement de l'Idée divine, et dans la fonction reproductrice en particulier, le plus bel hommage rendu à la sagesse et à la bonté de Celui qui, en nous permettant, en quelque sorte, de continuer son œuvre, nous fait participer une seconde fois à son immortalité.

Agréez, je vous prie, etc.,

Dr N. Joly,

Professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.

SCIENCES NATURELLES.

Cours de minéralogie (histoire naturelle), par M. A. Leymerie, professeur à la Faculté des Sciences.

Dans un article sur le cours de minéralogie de la Faculté des sciences (*Revue*, t. II, p. 513), M. Lizes nous faisait part de l'intention où était M. Leymerie de faire imprimer ce cours. Nous nous empressons d'annoncer aujourd'hui que ce projet vient d'être réalisé, au moins en partie.

L'ouvrage entier ne formera, à proprement parler, qu'un volume divisé en deux parties ou tomes. C'est le premier tome qui vient de paraître chez Gimet. Il renferme toute la minéralogie générale, sauf la taxonomie, qui est réservée pour le second tome avec la description des principales espèces.

Le cours de M. Leymerie n'est pas une compilation ou un résumé des traités qui ont paru jusqu'ici. C'est un ouvrage tout neuf, où l'auteur s'est affranchi de tout préjugé d'école et de ces déférences intéressées qui mettent trop souvent obstacle à la libre émission des idées. Il cherche à y ramener la minéralogie à l'esprit de l'histoire naturelle, à dégager le domaine de cette science envahi dans ces derniers temps par la chimie et par la physique, et à en rendre l'étude plus simple et plus facile.

Cet ouvrage, vivement désiré des élèves de M. Leymerie, vient com-

bler une lacune dans l'histoire naturelle, et l'on peut dire qu'il manquait à l'enseignement (1).

Nous reproduisons ici la préface, qui donnera aux lecteurs de la *Revue* une idée suffisante du but que l'auteur s'est proposé et des circonstances qui l'ont déterminé à faire cette publication.

La minéralogie proprement dite ne date réellement que de Werner, auquel revient également l'honneur d'avoir posé les bases d'une saine géologie. Avant lui, on confondait plus ou moins, sous le nom de *minéralogie,* toutes les sciences qui se rapportent, de près ou de loin, aux êtres inorganiques que recèle le sein de la terre. Werner restreignit son objet et son but à la connaissance, à la classification et à la description des minéraux considérés au point de vue de l'histoire naturelle, et voulut même désigner la science ainsi spécialisée par un nom particulier à peu près abandonné aujourd'hui, celui d'*oryctognosie.* Après avoir tracé les limites de cette science qui devait être pour le règne minéral, ce qu'est la botanique pour le règne végétal, et la zoologie pour le règne animal, il restait, tout autour de son domaine, plusieurs sciences qui s'occupent aussi des minéraux, mais à des points de vue différents. Parmi ces sciences, Werner distinguait particulièrement la *minéralogie chimique* qui comprend tout ce qui est relatif à la composition et aux propriétés chimiques des minéraux, la *géognosie* ou la science des roches et des terrains, la *minéralogie géographique* et la *minéralogie économique* (2).

Toutefois, bien qu'il pensât que ces dernières sciences dussent être traitées séparément, il avait soin d'accompagner chacune de ses descriptions oryctognostiques de courtes

(1) Le seul ouvrage français sur la *minéralogie* qui soit au niveau de la science est le grand traité de M. Dufrénoy, ouvrage en cinq volumes, inabordable pour les étudiants à cause de son prix; il renferme une foule de détails particuliers sur les espèces minérales, dont les élèves n'ont pas besoin.

(2) S'il existait encore, Werner joindrait à ces quatre sciences, annexes de l'oryctognosie, la *minéralogie optique.*

notions sur la composition et sur les propriétés chimiques des minéraux, de même qu'il ne négligeait pas non plus d'indiquer leur gisement, les localités qui les offraient bien caractérisées et leurs principaux usages.

C'est à Werner que l'on doit la première délimitation un peu rationnelle des espèces, une nomenclature univoque à laquelle on revient généralement aujourd'hui, et enfin la création d'une langue descriptive d'une grande concision et très-expressive, dont malheureusement l'usage est à peu près perdu. Le couronnement de l'œuvre de Werner est une classification, remarquable par sa simplicité, par sa vérité et qui peut être regardée comme la plus naturelle qui ait jamais été faite pour le règne minéral.

La méthode de Werner, dont le sens était si exquis et le jugement si sûr, a été universellement adoptée en Allemagne, et a même continué à régner pendant quelque temps après sa mort, et tout le monde sait combien l'école de Freyberg a répandu le goût de la science et qu'elle a formé un grand nombre d'excellents minéralogistes, parmi lesquels se trouvent des hommes très-éminents (1). Cependant cette méthode est restée presque inconnue en France, où le défaut de culture des langues vivantes laisse trop de savants étrangers aux travaux qui se font hors du pays.

Au commencement de ce siècle, un homme d'un grand mérite, un maître, acceptant, pour être utile, le rôle modeste de traducteur, entreprit de nous faire connaître les principes de l'école de Freyberg par un excellent ouvrage où une synonymie soignée et de nombreuses annotations devaient rendre facile l'œuvre qu'il se proposait. Cependant, malgré ces circonstances favorables, malgré la juste confiance qu'inspirait nécessairement l'auteur, les idées de Werner n'ont pu

(1) Parmi ces hommes, je citerai de Humboldt, d'Aubuisson, Mohs, de Charpentier, et enfin Léopold de Buch qui a toujours protesté contre les empiètements de la chimie dans le domaine de l'oryctognosie.

se répandre parmi nous. L'excellence même de ces idées a été méconnue ou du moins n'a pas été sentie. Ce résultat négatif des efforts de Brochant de Villiers tient, sans doute, en partie, à ce que nous avons très-peu, en France, le sentiment de la minéralogie (histoire naturelle) qui est si développé chez les Allemands; mais la principale cause, sans doute, consiste dans l'apparition, à l'époque même où Brochant publiait son ouvrage, du *Traité de minéralogie* d'Haüy dont la méthode a été admise, sans examen, par la seule autorité du savant dont les belles découvertes en cristallographie brillaient alors d'un grand éclat.

La publication du traité d'Haüy fit entrer la minéralogie dans une nouvelle phase essentiellement cristallographique. Sous l'empire du grand maître, la forme cristalline, jusqu'à lui presque négligée ou considérée comme un caractère ordinaire, fut placée au premier rang, celui qu'en effet elle doit réellement occuper. Haüy puisa, dans cette considération, le critérium qui devait lui servir à établir rigoureusement et définitivement les espèces; mais sa méthode, résumée dans une classification généralement suivie tant qu'il a vécu, abandonnée ensuite, est évidemment artificielle, et, dans tout son ouvrage, on trouve plutôt les allures du géomètre et du physicien que celles du naturaliste.

Après la mort de ce grand maître, la science a pris une direction toute nouvelle où elle se trouve encore aujourd'hui, et c'est à Berzélius qu'il faut attribuer cette modification profonde. Sous l'empire de sa puissante influence, les chimistes se crurent autorisés à faire des espèces et des classifications, et les minéralogistes français s'habituèrent peu à peu à voir dans les minéraux, non des êtres naturels dignes d'intéresser par eux-mêmes, mais bien des *substances*, ne considérant leurs caractères physiques que comme des indices jouant à peu près le rôle des étiquettes que l'on place, dans les laboratoires, sur les flacons renfermant les corps que l'on doit faire réagir les

uns sur les autres. Dans les derniers temps de sa vie, Haüy eut à lutter contre cet empiètement de la chimie dans la minéralogie et réussit à en arrêter la marche; mais, après lui, personne ne se sentit la force ou le courage de continuer cette lutte, et l'invasion fut consommée.

D'un autre côté, les physiciens qui se sont occupés spécialement des caractères optiques des minéraux et qui ont poussé si loin cet ordre de connaissances, ont voulu partager, avec les chimistes, leur nouvelle conquête. Il y avait eu des classifications chimiques, on voulut aussi classer les minéraux eu égard à la double réfraction et à la polarisation; on a même proposé la création d'espèces en partant uniquement de ces propriétés.

Il résulte de ce court exposé : 1° que la minéralogie, ballotée d'une science à l'autre suivant la prédominance scientifique ou officielle de tel ordre de savants, n'a jamais été traitée en France réellement au point de vue de l'histoire naturelle (1); 2° que, à l'heure qu'il est, le domaine qui lui avait été assigné par Werner et que Haüy et Brongniart lui avaient à peu près conservé, se trouve envahi et ses limites effacées.

Pendant toute ma carrière minéralogique, qui déjà est assez longue, j'ai vu s'accomplir une partie des transformations que je viens de rappeler d'une manière succincte : j'ai vu les classifications chimiques se succéder, se remplacer, sans qu'aucune ait pu faire loi, le goût de la science se perdre, les collections abandonnées; j'ai vu enfin la minéralogie rayée du tableau de l'histoire naturelle. Je me suis contenté

(1) Je ne dois pas passer sous silence les efforts qui ont été faits, en 1835, par M. Necker de Saussure pour ramener le règne minéral aux méthodes de l'histoire naturelle. Nous aurons l'occasion, en traitant de la taxonomie, de dire un mot de son ouvrage très-remarquable au point de vue philosophique. Peut-être cet ouvrage aurait-il réussi à produire ou au moins à préparer la réforme que nous désirons, s'il ne péchait essentiellement par le côté pratique, l'auteur n'y prenant en considération que les minéraux revêtus de formes cristallines.

d'abord de gémir sur cet état d'anarchie et d'abandon d'une science dont l'étude avait eu pour moi tant de charmes. J'aurais craint de me montrer présomptueux ou téméraire en osant manifester mes convictions; cependant, en 1853, je me décidai à le faire devant la Société géologique de France, dans un petit écrit intitulé : *Essai d'une méthode éclectique ou wernérienne* (Bulletin de la Soc. géol., 2e série, t. X, p. 207), où je tâchai de rétablir les limites tracées par l'illustre professeur de Freyberg, et de mettre en harmonie le principe wernérien, que je considère comme étant le seul vrai, et les importantes conquêtes que la science a faites depuis Werner sous le rapport de la cristallographie, de la chimie et de l'optique. J'ai eu la satisfaction de voir que cette manifestation avait éveillé des sympathies chez des hommes dont je devais ambitionner le suffrage. Cet opuscule n'était qu'un exposé des principes que j'ai adoptés dans le cours que je fais, depuis quinze ans, à la Faculté des sciences de Toulouse. Ce cours était rédigé à cette époque, mais j'hésitais, malgré les vives sollicitations de mes élèves et de mes amis, à le livrer à l'impression, lorsque, l'année dernière, je reçus de la rédaction du *Journal des mines* l'invitation de faire paraître mes leçons, dans cet important recueil, articles par articles. Je ne pouvais négliger une occasion si favorable de faire connaître mes idées, et j'avais déjà publié de cette manière quelques feuilles, quand un changement dans l'esprit du journal m'a obligé de discontinuer. Mais l'impulsion était donnée, mes hésitations étaient évanouies, et je ne pouvais dès-lors me refuser à une publication directe.

Telle est l'origine de l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public sous un format bien plus convenable que celui dont j'avais été forcé d'adopter lorsque je le publiais dans le Journal des mines (1).

(1) J'ai fait tous mes efforts pour que l'exécution matérielle en fût soignée, et je crois avoir atteint ce but, grâce à M. Chauvin chargé de l'impression et à M. Ch[illegible]

On pourra s'étonner qu'après le peu de succès des efforts de M. Brochant, j'aie osé, moi, humble professeur de province, tenter une réforme qui semblerait devoir être maintenant plus difficile en présence des prétentions de la chimie si puissante aujourd'hui et qui mérite si bien sa haute fortune par les éminents services qu'elle a rendus et qu'elle rend chaque jour à la science et à l'industrie. Mais je ferai remarquer qu'à l'époque où parut le Traité de minéralogie selon les principes de Werner, l'invasion de la chimie et de la physique n'avait pas eu lieu, et que M. Brochant n'avait à en signaler ni à en corriger les résultats; il se trouvait d'ailleurs, ainsi que je l'ai déjà dit, en présence d'un maître prêt à prendre, sans contestation, le sceptre de la science. Je viens au contraire, au milieu de l'anarchie, indiquer pour en sortir un moyen qui n'est en définitive qu'un traité d'alliance entre Werner et Haüy (1).

J'aurais aussi à me justifier d'avoir fait cette publication au moment où la science minéralogique vient de s'enrichir d'un traité complet dans lequel M. Dufrénoy donne, à quelques égards, satisfaction à l'histoire naturelle. Je me contenterai toutefois de faire observer que mon livre n'est pas un traité à l'usage des minéralogistes spéciaux, mais simplement un cours destiné à donner à la jeunesse studieuse les éléments de la science, et j'ose dire qu'un livre de ce genre manquait à

baron dont le talent m'a été si utile pour la gravure des nombreuses figures répandues dans le texte.

(1) Cuvier, dans son éloge de Werner, où il apprécie, d'une manière si juste, le mérite de ce grand professeur, s'exprime en ces termes, après avoir reproché à des élèves de Werner d'avoir cherché à déprimer les caractères cristallographiques qui dérivent des travaux d'Haüy : « C'est le contraire que l'on aurait dû faire ; il fallait réunir et combiner les résultats des deux méthodes : loin d'être opposées, elles ont absolument le même esprit et ne sont, en réalité, que deux branches d'un seul tronc. L'une et l'autre, sans contester que les espèces ne puissent dépendre, à certains égards, de la composition, les établissent cependant sans consulter la chimie; elles leur supposent, au moins tacitement, un principe d'individualité qui n'est pas inhérent à leur matière. »

l'enseignement. D'ailleurs le progrès que j'ai indiqué ci-dessus dans le savant traité de M. Dufrénoy, existe bien plus dans les détails que dans les bases. Au fond, c'est toujours la chimie qui y règne et qui préside à la classification, circonstance qui s'expliquerait jusqu'à un certain point par la position de l'auteur à l'Ecole des mines. La physique occupe aussi dans ce traité une place beaucoup plus grande que ne sembleraient l'exiger les besoins de la minéralogie proprement dite.

Je suis loin, au reste, de compter sur un succès. J'obéis à la voix de ma conscience et je satisfais un besoin de mon enseignement en publiant cet ouvrage ; et, quel que soit l'accueil qui lui sera fait, jamais je ne me repentirai de l'avoir entrepris.

En cherchant à traiter la minéralogie au point de vue de l'histoire naturelle et à lui restituer le caractère pratique si propre à rendre son étude facile, agréable et directement utile, je ne crois pas avoir rien sacrifié du côté scientifique; la cristallographie, véritable base dorénavant de toute minéralogie, y est traitée avec tous les développements nécessaires, et je suis loin d'avoir négligé les résultats utiles que nous devons à la chimie et à la physique. La minéralogie peut être comparée à un fleuve qui s'alimenterait en partie, par l'intermédiaire de canaux, au moyen de plusieurs cours d'eau voisins. Pour naviguer sans péril sur ce fleuve, j'ai évité de trop m'approcher des bords et à plus forte raison de m'engager dans les affluents, j'ai cherché enfin à me maintenir au milieu et à suivre le fil de l'eau.

Bien que je ne me reconnaisse le disciple de personne, et cela ne doit pas étonner, puisque je n'ai jamais suivi aucun cours de minéralogie, je dois dire cependant que mon ouvrage, dans ce qu'il a d'essentiel, comprend une grande partie des principes combinés de l'école de Werner et de celle d'Haüy. Aux autres auteurs, je n'ai fait que des emprunts de détail.

En élaguant de la minéralogie les parties appartenant à

la chimie et à la physique qui peuvent être regardées comme superflues, je suis parvenu, sans avoir rien sacrifié d'essentiel, à resserrer ce cours dans un espace raisonnable et à le rendre très-abordable pour les étudiants qui pourront y trouver particulièrement toutes les parties réellement minéralogiques exigées explicitement ou implicitement pour les licences ès-sciences physiques et ès-sciences naturelles (1). Il ne se compose réellement que d'un volume in-8°; mais je le fais paraître en deux parties assez distinctes, dont la première renferme les principes généraux. La taxonomie et la description des espèces composeront la deuxième.

J'ai donné beaucoup de soin à l'exposition, pour laquelle j'ai procédé du facile au difficile, de l'ensemble au détail, de l'ébauche au fini. C'est ainsi qu'avant d'aborder l'étude approfondie de la cristallographie et des caractères essentiels, je donne, sous le titre de *prénotions*, un tableau esquissé de l'ensemble de la science, espèce de vestibule destiné à préparer l'entrée de l'édifice. C'est dans cette partie préliminaire que je tâche d'inspirer au lecteur l'esprit qui doit régner dans la minéralogie proprement dite et que je lui fais connaître les moyens de cette science et le véritable but qu'il faut se proposer en l'étudiant. J'insiste particulièrement sur ce point fondamental qu'il ne faut pas confondre, ainsi qu'on le fait habituellement, le *minéral* avec la *substance*, celle-ci n'étant que la matière avec laquelle la nature a fait le miné-

(1) Le programme actuel pour la licence ès-sciences naturelles ne mentionne pas, il est vrai, la minéralogie; mais la géologie en fait essentiellement partie. Or, la géologie exige des connaissances réelles et assez étendues sur les espèces minérales, et, d'un autre côté, on sait qu'il est impossible d'avoir, sur un point important d'une science, des notions réelles, si l'on n'a pas une idée générale de l'ensemble. De là, il semble résulter que la minéralogie (histoire naturelle), l'oryctognosie de Werner, ne doit pas être étrangère aux jeunes gens qui aspirent à la licence dont il s'agit. Comment, d'ailleurs, pourraient-ils être dispensés de cette étude quand ils sont susceptibles d'être appelés, en vertu de leur grade même, à professer la minéralogie conjointement avec la géologie !

ral. L'étude de la substance est du ressort de la chimie : la minéralogie ne doit s'occuper que du minéral considéré comme un être revêtu d'une forme qui lui est propre, et de propriétés physiques plus ou moins importantes, et doit se contenter, à l'égard de la chimie, d'enregistrer ses résultats. S'il en était autrement, la minéralogie n'existerait point, et l'on aurait raison de considérer, avec Berzélius, cette science comme une *annexe de la chimie.*

Disons maintenant un mot de la composition des deux parties en lesquelles j'ai divisé mon cours, et d'abord de la première qui contient tous les principes généraux, hormis ceux qui se rapportent à la classification.

De quelque côté que l'on envisage la minéralogie, l'étude des cristaux restera toujours la base la plus solide et la plus philosophique des espèces minérales. Aussi, ai-je donné une grande place à cette partie fondamentale, et je n'ai rien négligé pour en faciliter l'accès aux étudiants que cette étude effraie et embarrasse ordinairement. Les travaux de M. Delafosse sur la symétrie et sur la structure des cristaux m'ont conduit à introduire dans les systèmes cristallins des modifications que j'ai jugées indispensables.

Je crois avoir apporté quelque lumière dans la classification et l'étude des caractères. Je les divise en trois catégories, basées sur leur importance minéralogique, savoir : les *attributs*, qui comprennent la *substance* et la *forme;* les *caractères essentiels,* dont les principaux sont la *densité*, la *dureté* et la *réfraction*, et enfin les *caractères secondaires.*

J'ai donné assez de place aux chapitres des configurations et des structures communes et aux formes et structures accidentelles, parce que des généralités de cette nature ont une utilité incontestable au point de vue pratique. En cela, je n'ai fait que suivre l'exemple de M. Beudant, dont le traité m'a fourni beaucoup de faits pour cette partie de mon cours.

Je termine cette partie générale de mon ouvrage par un chapitre qui constitue à peu près une innovation, où je

traite succinctement des principaux modes de gisement et de formation des minéraux.

Enfin, en tête du même volume on trouvera un chapitre consacré à la récapitulation des principes et des faits généraux qui président à la composition des minéraux et dans lequel je cherche à indiquer les limites que la nature s'est imposées dans le nombre et le choix des substances employées. Ce préambule est la seule partie chimique de l'ouvrage. D'ailleurs, on doit le considérer comme un hors-d'œuvre que le lecteur pourra passer d'abord, sauf à y revenir s'il en sent le besoin.

La seconde partie du cours est consacrée à la taxonomie ou aux principes de la classification, et à la description des espèces. Après avoir passé en revue les principales classifications qui ont été proposées et plus ou moins suivies depuis Werner, je cherche à faire voir les défauts que chacune présente, et à prouver la nécessité d'une réforme à l'égard de celles qui ont été publiées en France dans ces derniers temps. Je propose enfin une méthode éclectique basée sur celle de Werner. La simplicité un peu vulgaire de cette classification et la subordination du principe chimique aux caractères physiques que j'ai dû y admettre pour les pierres proprement dites, pourront exciter des répugnances de la part des personnes habituées à voir régner exclusivement la chimie dans les classifications modernes; mais j'ose espérer que celles qui ont le sentiment de l'histoire naturelle, ne tarderont pas à secouer ce préjugé et qu'elles finiront par se ranger à notre manière de voir (1).

Pour la description des espèces, j'ai puisé dans plusieurs auteurs et surtout dans le grand ouvrage de M. Dufrénoy, où ce sujet est traité d'une manière très-complète et tout-à-fait au niveau de la science. Dans un cours destiné à des étu-

(1) J'ai vu avec plaisir que déjà cette classification avait été adoptée par l'estimable auteur de la *Minéralogie usuelle*, M. Laharpe, dont nous déplorons la perte récente.

diants, j'ai dû me borner à décrire les espèces plus ou moins importantes. Pour les autres, qui ne sont susceptibles que d'un intérêt de rareté ou de curiosité scientifique, je me suis contenté d'indiquer les principaux traits caractéristiques ou même de les nommer.

Toulouse, ce 1er mai 1857.

A. Leymerie.

ACADÉMIE DES JEUX-FLORAUX.

Concours de 1857.

Les Jeux-Floraux sont venus à propos ce mois-ci pour alimenter la critique ; la disette commençait à régner du côté du Nord. Ce n'est pas, Dieu merci, que les revues ne nous arrivent chargées de gros articles que rehaussent des titres imposants ; et si notre époque ne finit point par comprendre la question du scandinavisme en Danemark, doublée de celle du panslavisme et combinée avec l'avenir des chemins de fer en Russie, la faute n'en sera point aux patients rédacteurs de nos recueils périodiques ; ce n'est pas, non plus, que la librairie ne continue avec le même zèle son œuvre de compilation et de placage : système économique, qui lui permet de tant produire en créant si peu ; mais tout cela, — préoccupations industrielles ou redites littéraires, — ne porte guère à l'imagination du critique, et le moindre grain de mil ferait bien mieux notre affaire.

Aussi saisissons-nous comme une bonne fortune la date du 3 mai, et l'occasion qu'elle nous donne de juger, en restant chez nous, le concours poétique ouvert cette année, comme de coutume, devant les assises littéraires d'Isaure. Adieu donc pour cette fois à la métropole, et salut à la fille des comtes ou salut à la mère de Dieu (1), suivant qu'il vous plaira

(1) On sait qu'il y a deux versions sur le personnage de Clémence Isaure. L'opinion

de suivre l'une ou l'autre tradition. Clémence ou Marie, damoiselle illustre ou vierge immortelle, légende respectable en tout cas, salut ! Vous avez inspiré une œuvre noble et belle, déjà cinq fois séculaire et non près de sa fin, si l'on en juge par l'empressement toujours croissant des poètes à disputer les palmes de vos concours ! Je sais bien que les frondeurs ont dit que l'œuvre est surannée ; qu'institué pour entretenir le goût des poésies romanes et pour soutenir l'emploi de la langue *mondine*, le Collége du Gai-Savoir a déserté sa mission en couronnant depuis deux siècles les barbares poètes de la langue d'*Oïl ;* que Goudelin, le barde aimé des populations méridionales, ne reçut qu'une couronne posthume du docte aréopage ; mais le présent a répondu à ces téméraires accusations : Goudelin dort dans un cercueil préparé par les mains pieuses des quarante mainteneurs, et Jasmin, son héritier collatéral, n'a point attendu les trois palmes réglementaires pour être admis aux honneurs de la maîtrise. D'ailleurs ne faut-il pas subir ce qu'on ne peut éviter ? La langue romane est morte, et l'Académie des Jeux-Floraux, Dieu merci, ne vit point avec les morts.

Au demeurant, quelle institution et quelle académie surtout n'eut ses détracteurs ? Le propre de ces corps respectables n'est-il pas, au contraire, de susciter éternellement des épigrammes publiques, et, — c'est par là qu'ils se vengent, — des convoitises secrètes ? Riez, riez, messieurs de la fantaisie, dépensez votre esprit en saillies et bons mots à l'adresse des immortels ; votre jour viendra de prétendre au fauteuil, et les immortels, qui ont le temps d'attendre, seront bien vengés de vous, ce jour-là, par le spectacle de votre palinodie. « Vous en êtes, Monsieur, » disait cruellement M. Nisard à ce pauvre poète qui nous a quittés ce mois-ci, et dont la fin fait tant rêver, quand on se reporte aux folles poésies des *Contes d'Espagne et d'Italie.* Hélas ! oui, il en

la plus accréditée admet l'existence historique d'Isaure et la fait même descendre des comtes de Toulouse ; une seconde opinion, plus timide jusqu'à ce jour, mais qui a trouvé dans M. le docteur Noulet un défenseur compétent et convaincu, conteste la réalité du personnage et signale dans le nom de *Clémence* un simple vocable sous lequel les troubadours invoquaient la vierge Marie, patronne née des Jeux-Floraux. L'honneur de la fondation du Collége de la Gaie-Science reviendrait tout entier à sept troubadours dont les noms sont arrivés jusqu'à nous. La ville de Toulouse, d'autre part, aurait pourvu en tout temps à l'entretien de la Compagnie, de telle sorte que, dans ce second système, le personnage d'Isaure devient inutile et apocryphe, tant comme restauratrice que comme fondatrice des Jeux-Floraux.

fut après la *Ballade à la lune*, et M. Théophile Gauthier en sera peut-être aussi après le truculent *Fortunio*. Qui sait même si M. Arsène Houssaye ne sollicitera pas un jour, sous la coupole vitrée, un fauteuil autre que *le quarante et unième?*

Observons donc une prudente réserve devant les corps académiques; on ne sait ce que l'avenir nous garde, et laissons aux petits journaux, qui en abusent, le monopole vieilli des lazzis et des boutades à leur adresse. Aussi bien nous n'avons pas besoin de nous faire violence pour prendre un ton différent de la satire en présence de l'Académie des Jeux-Floraux; la pente naturelle de nos sentiments nous mène assez à la déférence, et le langage de l'ironie ne sera point le nôtre envers une institution glorieuse pour la cité, qui compte son âge par siècles et dont le rôle n'est pas sans grandeur, même au milieu de nous. Protéger les lettres, favoriser l'essor de la poésie, encourager les vocations naissantes, le tout gratuitement et dans un but purement spéculatif, n'est certes pas une mission dépourvue de noblesse dans un temps où, comme le nôtre, le souci des intérêts matériels semble envahir toutes les intelligences. On dit bien que l'appât d'une précoce célébrité attire aux concours d'Isaure des imaginations dévoyées qui prennent les élans confus de l'adolescence pour les souveraines inspirations de la muse, et que les cartons du secrétariat recèlent plus d'élucubrations de rhétoriciens que de compositions de poètes sérieux, mais qu'importe? Excès pour excès, mieux vaut encore, pour la santé de l'âme, ceux de l'ode ou du sonnet que ceux de la Bourse et du brelan. D'ailleurs, le poids entier de ces méprises retombe sur les patients mainteneurs chargés de recevoir les confidences anonymes de ces poètes fourvoyés et non sur le public, qui ne recueille, aux jours de solennité, que le fruit d'une laborieuse épuration. C'est donc un beau rôle de soutenir ainsi la religion de l'idéal dans notre âge de calcul et de matérialisme; c'est là le noble apanage des Académies, et nous n'aurions qu'à féliciter l'antique Collége de la Gaie-Science de la part méritoire qu'il prend à cet apostolat littéraire, s'il n'y avait ombre au tableau, si le vieil esprit, sous le nom de tradition, ne venait ternir l'éclat de l'œuvre et en restreindre la grandeur.

Oui, la tradition ou *le traditionalisme* (M. de Rémusat a employé le mot avant nous), tel est le terme commode qui, sous l'apparence du culte pieux des souvenirs, sert à cacher de sourdes rancunes contre l'esprit moderne. Nous oserons le proclamer ici : l'ardente sympathie avec laquelle la *Revue* naissante salua, dès son premier numéro,

notre Académie locale, la modération respectueuse qu'elle mit, l'année dernière, à soutenir, contre M. le secrétaire perpétuel, un débat qu'elle n'avait pas provoqué, placent notre critique au-dessus de tout soupçon de parti-pris. Eh bien! il faut dire tout haut ce qu'on pense tout bas depuis longtemps : l'esprit qui règne aux Jeux-Floraux est l'esprit du passé, le vent qui souffle dans cette région est le vent du moyen-âge. Souvenirs, tradition, antiquité, tout cela déguise mal une tendresse sénile pour les ruines d'autrefois et des rancunes vivaces contre les œuvres d'aujourd'hui. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur les recueils annuels de l'Académie pour voir à quelles idées elle sourit et quelles doctrines elle caresse : la théocratie avec M. de Maistre, la littérature de forme avec l'abbé Delisle, voilà les drapeaux sous lesquels on triomphe par-devant les héritiers d'Isaure; en politique...., mais on ne fait pas de politique au sein des Jeux-Floraux pas plus que dans la *Revue*, et nous ne voulons pas croire à certaines indiscrétions récentes d'une feuille belge qui pourraient troubler nos illusions sur ce point; mais en politique, si on ne s'affirme pas aux Jeux-Floraux, comme on se laisse deviner, et avec quelle aise, quelle secrète joie on y applaudit les attaques contre Voltaire, contre Rousseau, contre la Révolution! Nous n'étions pas à la séance particulière où furent lus la satire contre *le progrès* et le sonnet sur *la mort de Charrette* par deux de MM. les mainteneurs; mais comme les deux poètes avaient bien pris le diapason de l'auditoire et quel parfait accord il dut régner ce jour-là entre ceux qui lisaient et ceux qui entendaient! Il est vrai que le progrès ne se porte pas plus mal après cette boutade, et que Charrette, — tout héros qu'il soit, — n'en sera pas moins jugé par l'inflexible histoire comme un fanatique instrument de discordes civiles. Avec des héros comme Charrette, on fait des Saint-Barthélemy aussi bien que des guerres de Vendée. C'est toujours l'intérêt du ciel et de la religion qui commandent. De notre temps, peut-être à l'insu de l'honorable académicien, auteur de cette imprudente apologie, on a inventé un sentiment, qui ne fait pas des héros comme Charrette, mais qui fait des chrétiens comme aux premiers âges; cela s'appelle la tolérance, fruit malsain de la philosophie moderne, probablement inconnu de certains membres du docte aréopage.

Oui, l'Académie des Jeux-Floraux a une odeur incontestable de vétusté, et le mot *tradition* lui sert à cacher les trop vives saillies de ses principes rétrogrades. Aussi le champ n'est-il pas ouvert à tous

dans ses tournois; il faut, pour y figurer avec avantage, apporter une éducation spéciale et un esprit qui n'est point celui de notre siècle; le libre penseur sent bien qu'il se dépayse en abordant ce monde-là. N'est-ce point à ces tendances si accusées, à ce culte opiniâtre du passé, qu'on doit attribuer la sécheresse relative des concours et la pénurie de noms illustres qui gagne de plus en plus les listes des lauréats? Les secrètes préférences, sinon les programmes avoués de l'Académie, circonscrivent trop le terrain pour que les prétendants puissent affluer de tous les points de l'horizon littéraire; il n'en vient que d'un côté, et peut-être n'est-ce point du plus fécond. L'esprit moderne n'a point d'autel au temple d'Isaure; il y a contre lui un décret tacite de bannissement, et si par hasard, une fois, sa voix s'élève par la bouche d'un penseur isolé, elle y produit la stupeur du silence et la confusion de l'étonnement (1). On s'en console, il est vrai, par des théories merveilleuses sur le Beau, l'Idéal et le Vrai; on rêve une alliance mystique entre l'Art et la Théologie, et pour ce, on supprime d'un trait le glorieux patrimoine de l'art antique et païen; on nie la Grèce et Rome pour dater l'ère de l'art moderne des ténèbres du moyen-âge; on refait, au point de vue exclusivement théocratique, la théorie du beau, tronquant dans l'histoire et la vérité tout ce qui s'oppose à l'édification du système, et le système passe sous le couvert d'une parole émue et d'une conviction respectable.

Voilà la tradition, voilà ses fruits : haine à la raison humaine, haine à la libre pensée; en philosophie, dans les lettres, dans les arts, partout l'inflexible autorité, le joug et la servitude. Du monde spéculatif passez dans celui des faits, et une facile induction vous donnera la formule de ce système appliqué au gouvernement des hommes. Aussi se murmure-t-on tout bas depuis longtemps que c'est un parti et non une compagnie littéraire qui siége sous les voûtes du Capitole toulousain.

Hélas! le mal n'est point isolé, et voilà bien longtemps que notre pauvre Midi s'endort pareillement sur l'oreiller de la tradition. Toulouse la *sainte*, la *savante*, s'affaisse depuis six siècles dans une irrémédiable apathie; on se paie de fictions, on se berce de chimères, on se console de son triste présent par un passé déjà lointain et dont l'éclat n'a pas de

(1) Voir le discours de M. Pagès (de l'Ariége) en réponse à M. Duilhé de Saint-Projet, p. 261 du *Recueil* de 1857.

quoi compenser tant de ténèbres. Le progrès vient vers Toulouse et Toulouse reste immobile. O populations gallo-romaines, il est donc vrai que votre sang coule tiède et dégénéré dans vos veines! Les races du Nord, Franques et Northmandes, ont donc seules, dans notre pays, l'énergie de travailler et la force de produire! Etes-vous encore sous l'impression de stupeur que vous causa l'épée du fanatique Simon de Montfort, vous sentez-vous toujours vaincues, et six siècles n'ont-ils pu effacer les traces de la défaite (1)? Oui, l'on se croirait presque en pays conquis au milieu des provinces de l'ancienne langue d'*Oc*. Cette inertie, cette résistance au progrès qu'on y observe, sembleraient accuser la prostration et le sombre découragement d'une race soumise. En attendant, le temps s'écoule; le Nord progresse, le Midi boude, la stérilité gagne, et tous les jours s'élève plus haut le témoignage de notre évidente infériorité.

Voilà, malgré nous, ce que nous inspire cette tradition tant vantée qui fait l'orgueil et la devise des Jeux-Floraux, et qui, de l'enceinte académique passant dans notre milieu social, y entretient l'esprit de routine, y encourage l'amour des vieilles formes, et, par là, ne contribue pas médiocrement à cet affaissement progressif des populations méridionales; et voilà enfin ce qui, après un long détour, nous ramène au concours académique de la présente année 1857.

L'examen de ce concours ne nous réserve ni mécompte ni surprise. Egal à ceux des années précédentes, il s'élève tout juste à ce niveau littéraire qui est propre à l'Académie des Jeux-Floraux. Voyons et jugeons, en commençant, comme de droit, par la poésie : la langue des dieux doit passer avant la langue des hommes. La part la plus belle, du reste, lui est faite dans les jeux de Clémence Isaure; cinq fleurs, sur les six distribuées dans le concours, sont réservées aux amants de la Muse. Mais, hélas! souvent la qualité, sinon la quantité des envois, rend stériles les libéralités de la docte compagnie; et, cette année encore, l'amarante d'or, la plus belle des fleurs de poésie, est restée dans la corbeille. Ce n'est pas que les concurrents ne fussent nombreux pour l'obtention de ce prix exclusivement réservé à l'ode; et, d'après l'aveu de M. le secrétaire perpétuel, quatre-vingt-sept pièces de ce nom ont été produites au concours; mais, dans ce genre périlleux, où l'en-

(1) Voir pour cette idée de l'aplatissement de la civilisation gallo-romaine par la guerre des Albigeois, Henri Martin, édition Furne, tome IV, p. 64 et suivantes.

flure est si voisine du sublime, les prétendants sont restés au-dessous du but, et c'est à peine si, sur cette masse d'élucubrations lyriques, trois, survivant au naufrage général, ont reçu les honneurs de l'insertion au Recueil. Nous, toutefois, qui ne nous astreignons pas aux règles d'une sévère classification, ou plutôt qui refusons à une dénomination spéciale le pouvoir de modifier le caractère d'une composition, nous avons remarqué au chapitre des poèmes un morceau grandiose, dramatique, inspiré, où règne vraiment un souffle lyrique; c'est assez indiquer la pièce de vers intitulée *Diomède*, à laquelle a été accordé un simple œillet d'encouragement, et qui cependant communique au lecteur le frissonnement poétique de l'ode. La faute de ce demi-succès revient peut-être à l'auteur qui, en donnant à son œuvre la dénomination impropre de poème, a obligé les juges du concours à la mettre en parallèle avec des compositions de même titre, sinon de même ton. Si *Diomède* eût été jugé comme ode, nous ne doutons pas qu'il n'eût conquis une place plus honorable, même à côté du morceau lyrique qui semble avoir le plus approché du prix, nous voulons parler du *Canal de Suez*, par M. Georges Garnier. Cette dernière pièce, en effet, présente, en vers souvent heureux, la brillante peinture d'une idée ancienne, bien près d'être réalisée par le génie moderne; les souvenirs historiques y sont poétiquement rappelés; le rôle glorieux de la France y est noblement indiqué, mais l'émotion manque, et, si je veux la trouver, je cours au *Diomède* de M. Eléonor Simon où, à des tableaux aussi brillants que les premiers, vient se joindre le sentiment tragique d'une horrible catastrophe, l'ensevelissement de trois villes florissantes sous la lave brûlante du Vésuve. Ce banquet païen, retracé par l'auteur, où l'on raille, où l'on chante, où l'on rêve aux longs jours, aux voluptés du lendemain quand la mort est là soudaine, inattendue, avec son escorte de douleurs inénarrables, rappelle, malgré soi, le lecteur aux funèbres terreurs du festin de Balthasar et aux splendeurs épiques des scènes de l'Ancien-Testament. Le poème finit brusquement, — tache légère parmi de nombreuses beautés. Je sais bien que c'est un procédé familier aux plus grands poètes de conclure en un seul vers les strophes émues à travers lesquelles ils font successivement passer l'âme du lecteur; mais, dans le *Diomède* de M. Simon, l'on ne peut s'empêcher d'attendre, après le tableau saisissant de cette civilisation païenne, peinte au moment de ses suprêmes enivrements, le spectacle effrayant de sa subite disparition sous les flots courroucés du

volcan. Ce trait manque au dénouement de la tragédie, et le dernier vers,

Mais il n'éclaira qu'un tombeau,

bien qu'énergique et coloré, semble une conclusion trop brève pour ne pas laisser au lecteur un certain regret.

Après le *Diomède* de M. Simon, nous passerons rapidement sur l'*Homme pris par un lièvre*, façon de récit familier, écrit d'un vers facile et confiant en lui-même, où l'auteur décèle, plus qu'il ne justifie, des prétentions à l'épigramme et à ce ton de caustique bonhomie qui est celui de l'apologue. Cette œuvre, qualifiée poème par M. Deponnois, son auteur, et placée par MM. les juges du concours au-dessus de *Diomède*, a obtenu un souci réservé. A côté de ces deux ouvrages, le *Désenchantement*, de Mme Félicie d'Ayzac, a conquis le prix de l'année; et M. le secrétaire perpétuel, dans son rapport, regrettait que l'Académie n'eût pu faire davantage pour ce poème classé, par son ton, sinon par son titre, au rang des odes. Cette composition, quant à nous, ne nous inspire pas les mêmes regrets; il nous semble que la violette d'argent paie assez les mérites d'une œuvre où l'on exalte froidement durant sept pages, en alexandrins monotones et réguliers, la chose du monde qui doit le moins inspirer le poète, à savoir, le désenchantement, et où l'on appelle ce triste visiteur de nos vieux ans : *le pain des âmes fortes*.

Les Femmes et les Fumeurs figurent dans le Recueil de l'année après l'*Homme pris par un lièvre*, comme la deuxième tentative des concurrents dans le genre plaisant. Nous nous garderons d'encourager les auteurs à suivre cette voie; l'intention satirique a besoin d'être portée au but par un trait leste, vif, piquant, et chez eux, hélas! le trait est de plomb; ils le lancent bien d'un bras qui veut paraître vigoureux; mais la masse inerte, docile aux lois de la pesanteur, retombe lourdement à leurs pieds.

La troisième catégorie des pièces admises au concours comprend l'élégie, l'idylle, la ballade, les genres les plus délicats, ceux qui demandent le plus de sentiment dans le cœur, le plus de délicatesse dans la touche, le plus de discrétion dans le détail, et qui, par là même, hélas! attirent communément les vocations les plus ingrates et les ambitions les plus malheureuses. Toutefois, il faut le dire, dans cette partie du Recueil de 1857 et sous les rubriques d'élégie, idylle ou

ballade, nous trouvons à glaner des productions charmantes que ne renieraient point les grands maîtres accoutumés à nous émouvoir. Citons d'abord, non suivant l'ordre de mérite assigné par l'Académie, mais suivant l'ordre de nos préférences, l'élégie : *Pourquoi je pleure* ou *Mon premier deuil*, par M. Valery. Ah ! si le précepte d'Horace,

.... Si vis me flere, dolendum est
Primùm ipsi tibi,

est une vérité, combien il a dû être ému le père qui a tracé ces lignes déchirantes, puisque, dans le silence du cabinet, après les vulgaires agitations du jour, à travers cet insensible papier, son émotion nous gagne et ses larmes appellent nos larmes. Il dit à ses enfants, en rappelant la mort d'un frère :

. . . . . .

Un soir, — avec terreur il m'en souvient encore ! —
Un soir, à notre porte un étranger frappa ;
Je jouais près du seuil ; ce qu'il dit, je l'ignore ;
Mais un cri de douleur tout-à-coup s'échappa !
Je vole, j'interroge, on me répond à peine ;
Mon père, en gémissant, m'accueille dans ses bras ;
Je cherche vainement ma mère qu'on entraîne,
Et je ne compris pas !...

. . . . . .

Je ne l'ai point revu !... Mais souvent, à la place
Où ma mère, le soir, tressait nos cheveux d'or,
Où mon bras aujourd'hui vous berce et vous enlace,
Jeune, beau comme vous, je crois le voir encor !
Et, passant tour à tour du regret à la crainte,
Du sinistre présage à l'amer souvenir,
Mon cœur dans le passé pleure la joie éteinte,
Et craint pour l'avenir !

Car je me dis qu'un jour, comme un hôte perfide,
La mort viendra soudain frapper à notre seuil,
Et qu'il faut au malheur, ce créancier avide,
Payer son long tribut de larmes et de deuil (1) !...

(1) Qui m'eût dit, mon Dieu ! il y a quelques jours à peine, quand je confiais ces vers au papier où j'ajoute aujourd'hui ces lignes, que la mort la plus cruelle et la plus

Mais pourquoi de vos jeux troubler ainsi les charmes,
Et de votre allégresse interrompre le cours?
Enfants, jouez encor! Ici-bas pour les larmes
Il n'est que trop de jours!

Jouez, jouez encor! mais au foyer qui brille
Quand de joyeux récits vous rassemblent le soir,
Ou qu'en un jour de fête, au banquet de famille
Votre groupe folâtre en cercle vient s'asseoir,
Si jamais une larme obscurcit mon sourire,
Jouez, jouez toujours; et ne demandez pas
Pourquoi je fuis les lieux où le bonheur respire,
Et je pleure tout bas!

Il y a de la poésie là-dedans, il y a surtout une émotion poignante. Voilà pourquoi je salue en M. Valery le premier poète du concours de 1857. Il faut, pour chanter ou pleurer sur la lyre, avoir aimé ou souffert. Foin de ces poètes réguliers et corrects qui, se mettant froidement au travail suivant les prescriptions mécaniques de l'horloge familière, accomplissent, comme des manœuvres, une tâche quotidienne, sans foi à ce qu'ils disent, sans ressentir leurs alarmes, sans pleurer leurs douleurs! Ceux-là sont des rhéteurs; je les flaire bien vite dès les premières lignes, et je les fuis pour ne point être dupe de leur artificieuse sensibilité. La poésie, c'est l'impression soudaine, irrésistible, spontanée de l'âme humaine à l'aspect du beau, du bien et du mal aussi; c'est l'amour, la pitié, la douleur ou la haine qui débordent du cœur en flots harmonieux et précipités; rien de plus rebelle que l'inspiration aux prescriptions de la volonté, mais rien de plus impérieux aussi quand elle s'empare de l'âme du poète et le force à chanter; il devient alors le vrai *possédé* de la muse; pour lui s'expliquent les fureurs mystiques de Sapho et l'extase sacrée de la sibylle antique.

M. Valery, du reste, n'a point recueilli seulement notre suffrage; l'Académie lui a décerné un prix, mais ce n'est point pour la pièce que nous venons de rappeler; l'idylle l'*Alouette*, composition non dépourvue de charme, a réuni, aux yeux des juges du concours, mieux que *Mon premier deuil*, les qualités qui font le succès aux Jeux-Floraux. Le genre élégiaque a porté bonheur à d'autres encore qu'à M. Valery;

imprévue viendrait justifier mes lugubres pressentiments, en m'enlevant, dans la personne de ma fille, la plus douce et la plus aimante des créatures! (*Note de l'auteur.*)

et, après celui-ci, saluons, non pas M. Boulay-Paty, quoique lauréat au premier chef, — car il est fatalement écrit que nous ne pourrons pas nous entendre aujourd'hui avec l'Académie, — saluons, dis-je, M. Pécontal, que nous avons mal à propos négligé à l'occasion de son ode sur le *Raphaël français*, mais qui nous forcera bien à réparer cet oubli par sa délicieuse ballade de *l'Ange et la Mère*. Cette œuvre délicate a le malheur ou plutôt le bonheur, — car on ne perd jamais à se rapprocher de certains esprits, — de rappeler une adorable rêverie de Victor Hugo, publiée au tome Ier des *Contemplations* sous le titre du *Revenant*, et qui ferait pleurer les pierres, si nous revenions au temps où les pierres s'ébranlaient à la voix des poètes. C'est toujours, — et pourquoi pas toujours? N'est-ce pas là une des grandes amertumes de notre humanité? — c'est, dis-je, une mère pleurant son enfant et ne voulant pas être consolée, *quia non est*. Seulement, dans Victor Hugo, le secret de la consolation vient d'une idée ravissante, délicieuse, qui touche aux arcanes sacrés de la génération, aux mystérieuses filiations de l'être, — idée chaste, inattendue, qui donne à rêver pour longtemps; dans *l'Ange et la Mère*, de M. Siméon Pécontal, que nous citons tout au long dans le cours de la livraison, la conclusion est si naïve, si naïve, qu'elle confine à la puérilité. Que l'auteur nous passe ce mot, car, hors ce point, nous trouvons sa ballade charmante, nombreuse, pleine d'une harmonie douce et d'une mélancolie résignée. La répétition cadencée des rimes ne nous choque point; elle nous semble, au contraire, prêter un nouveau charme au ton plaintif de cette naïve composition.

Citons enfin, pour en terminer avec la poésie, *Madeleine* ou la *Reine des aires* (avec calembourg, sans doute), morceau d'un goût franc et rustique qui, suivant l'expression de M. le rapporteur, rappelle avec bonheur Greuze et Téniers; l'*Idylle du siècle*, — idylle pour rire, — dont le titre accuse assez la portée satirique, et les *Vignerons*, idylle présentée au concours par M. de Férazino, sorte de pastiche de la manière d'André Chénier, de celui qui a dit :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Que reste-t-il après cela? Beaucoup de vers sans doute, mais peu de poésie, et nous renvoyons au Recueil les lecteurs avides de tout voir et de tout connaître. L'Académie, du reste, s'est montrée aussi sévère que nous en réservant la primevère, prix affecté à l'apologue, et en

n'accordant son suffrage qu'à un seul hymne à la Vierge, ouvrage de M. Karl Daclin, ancien lauréat du concours Véron. *L'antique basilique de Sainte-Anne rendue aux chrétiens*, tel est le titre de cette poésie qui, restreinte dans les étroites limites d'un genre tout spécial, n'en révèle pas moins chez son auteur une imagination brillante et un style assoupli aux exigences du rhythme. Un sonnet termine le Recueil, et cet unique sonnet ne nous paraît pas

Valoir un long poème.

Le trait final repose sur un point d'interrogation. Nous ne savons pourquoi, à moins que l'auteur ne veuille indiquer par là que son sonnet est une énigme. Soit. — Nous ne nous chargerons pas de la débrouiller.

Mais le grand évènement de l'année, l'étoile du concours, ce n'est pas l'ode ou le sonnet, le poème ou l'idylle, c'est le discours en prose. L'Académie n'a pas tous les ans la satisfaction de rencontrer un candidat qui revête d'une forme convenable les idées qu'elle encourage, et ç'a dû être pour elle une bonne fortune d'affirmer à nouveau ses principes en adjugeant l'églantine d'or à M. Achille Janot, comme jadis elle décernait le prix aux panégyristes du comte de Maistre et de l'abbé Delisle. La question offerte aux compétiteurs était de savoir si « la littérature » de notre temps a un caractère qui lui soit propre, ou si elle procède » plus ou moins directement de CELLES de nos trois derniers siècles. » C'était là un vaste sujet qui, sous l'apparence d'un problème à résoudre, pouvait donner carrière à une manifestation philosophique et littéraire. L'auteur couronné, M. Achille Janot, s'il a manqué le but principal, n'a point négligé le second, et son œuvre est bien plutôt l'affirmation, parfois hautaine, de ses préférences en littérature ou en philosophie, que la solution du problème posé par le programme.

Ce travail toutefois n'est point dépourvu d'un mérite relatif. Sous une forme déclamatoire, à travers une phrase trop ambitieuse pour être toujours claire, on sent une certaine vigueur dans le style, du mouvement, de la chaleur, un peu de vie enfin, et c'est là un phénomène trop rare en pareil lieu pour que nous ne le constations pas avec une sincère impartialité. Après un exorde, très-élevé sans doute, mais peu intelligible, l'auteur descend des nuages et entreprend successivement la peinture de nos trois grands siècles littéraires. Ces tableaux sont vivement tracés

dans cette manière synthétique et condensée, qui flatte assez notre goût personnel ; le seizième siècle et les figures si originales de Rabelais, de Montaigne, de Marot et de Ronsard sont nettement accusées ; le dix-septième siècle y est, non loué assurément, mais chanté dans un lyrisme qui sert à jeter de l'ombre sur le siècle suivant ; le dix-huitième siècle y est maltraité comme il convient, et le dix-neuvième méconnu d'outre en en outre. De pareilles appréciations devaient conduire l'auteur à la victoire, aussi n'a-t-elle pas manqué à ses espérances. Après cette immense excursion à travers les âges littéraires, qui occupe un peu plus des trois quarts de son discours, M. Janot se souvient que le lecteur a le droit d'attendre la réponse à la question posée ; et c'est alors qu'à la hâte et pour l'acquit de sa conscience, il signale brièvement un rapport de parenté, découvert déjà par d'autres avant lui, entre le seizième siècle et celui où nous vivons.

Cet écrit n'ajoutera donc rien au faisceau des connaissances humaines ; il ne résout rien, mais il fournit encore l'occasion à un adorateur des vieux symboles de jeter l'anathème sur cette inquiétude de l'esprit humain, qui fait la gloire des grands initiateurs du seizième siècle, qu tourmenta Port-Royal et Pascal lui-même au milieu des splendeurs du grand règne, et vint se résoudre en affirmations courageuses dans la bouche des souverains penseurs du siècle dernier.

« Luttons, luttons, » disait-on naguère dans une assemblée que ce langage laissait tout interdite, « la vie de l'homme qui pense est un » combat, c'est dans la lutte qu'il manifeste sa puissance. Celui qui » peut tout et qui voit tout avait dit par son prophète : Dieu a livré le » monde aux querelles des hommes (1). »

Oui, les luttes et les généreuses agitations de l'esprit sont la vie même de l'humanité ; l'immobilité et l'inertie, des symptômes de mort. Ne flétrissez donc pas les nobles aspirations de l'âme ; ne maudissez pas cette ardente curiosité qui l'entraîne à sonder les mystères de l'infini pour rendre compte à l'homme de Dieu et de lui-même ; pardonnez au dix-huitième siècle ses audaces bienfaisantes, et pardonnez surtout à notre temps d'avoir porté le flambeau de la raison dans le brouillard théocratique du moyen-âge. Comme vous, nous voulons arriver au vrai, au bien et au beau ; dès-lors, laissons ouvert à tous le champ de la libre

(1) Réponse de M. Pagès (de l'Ariége) au discours de réception de M. Duilhé de Saint-Projet.

recherche ; respectons la raison, notre guide commun, et ne l'écrasons point sous le niveau d'une inflexible autorité. Honorons la tradition, comme souvenir pieux du passé, mais ne l'opposons pas comme une insurmontable barrière aux progrès de l'esprit humain.

L'accord ne commence-t-il point ? — c'est là une idée consolante qui nous vient en terminant. L'Académie des Jeux-Floraux a mis au concours pour l'année prochaine l'éloge d'Augustin Thierry. N'est-ce pas là un premier symptôme de fusion ? Augustin Thierry est un historien à hautes vues, à larges perceptions, que revendique à juste titre l'école philosophique. Puissent de nombreux écrivains retracer, comme il convient, les mérites et les malheurs de ce grand génie, et puisse enfin, sur la tête vénérée de cet Homère de l'histoire, s'opérer la réconciliation de l'Académie avec l'esprit moderne !

Emile VAÏSSE,

Avocat à la Cour impériale de Toulouse.

I. — Diomède,

Poème qui a obtenu un Œillet, par M. Eléonor SIMON, à Vérone.

Infandum ! (VIRGILE.)
(Le 10 des calendes de septembre 79 après J.-C.).

Le soleil, ce monarque au rouge diadème,
Descendait lentement de son trône suprême
Et baignait dans les flots son front éblouissant ;
Il quittait à regret la terre Ausonienne,
Et faisait resplendir la mer Tyrrhénienne
Comme un miroir géant.

L'atmosphère semblait embrasée, et les nues
Revêtaient au couchant des formes inconnues :
On eût dit des troupeaux à l'ardente toison
Qui dans les champs de l'air passaient par intervalles,
Ou des buffles fumants, de rapides cavales
Fuyant à l'horizon.

On voyait se dresser le Vésuve aux flancs vides :
La chaleur ruisselait sur ses pentes arides ;
Dans un calme profond il semblait sommeiller :
Mais on pouvait prévoir, aux longs jets de fumée
Qui s'échappaient parfois de sa gueule enflammée,
Qu'il allait s'éveiller.

A ses pieds reposaient des villes opulentes,
Pleines de chants, de bruit et d'âmes indolentes
Qui jouissaient des jours, des nuits, sans les compter,
Qui ne rêvaient que fête et jeux d'amphithéâtre,
Et falerne écumeux, et front riant d'albâtre,
Et coursiers à dompter.

C'était Herculanum, au luxe asiatique,
Au Forum entouré d'un superbe portique,
Fastueuse cité posée au bord des flots,
Où le plaisir sans frein dans tous les yeux flamboie,
Où toujours les accords du luth, les cris de joie
Etouffent les sanglots.

Puis, c'était Stabia, la ville aux grandes ombres,
Etalant ses jardins et ses vergers sans nombres,
Ses oliviers fleuris et ses verts orangers ;
Qui fit à plus d'un cœur oublier la patrie,
Et semblait enchaîner sur sa rive chérie
Le pied des étrangers.

Enfin, plus loin, c'était Pompéia la superbe,
Dont mille ardents coursiers en repos foulaient l'herbe,
Et jetaient dans les airs de fiers hennissements.
Leur bouche est écumante et leur œil étincelle ;
Ils appellent, fougueux, leur cavalier fidèle
Par leurs frémissements.

Heureuse sous ses cieux splendides, pacifiques,
S'enivrant à longs traits des senteurs balsamiques
Qui lui venaient des monts, et des prés, et des flots,
Pompéia paraissait incessamment sourire,
S'endormait, s'éveillait au doux bruit de la lyre,
Au chant des matelots.

Elle avait des remparts, des tours, des promenades ;
Des temples somptueux aux larges colonnades,
Des esclaves aux dents d'ivoire, au teint de jais ;
Dix théâtres, un cirque, un peuple de statues ;
Des maisons d'or, de jaspe et de marbre vêtues,
Vaste amas de palais ;

Des étendards flottants qu'agitait le zéphyre ;
Des thermes spacieux au pavé de porphyre
Où la nymphe aux yeux bleus folâtrait dans les eaux ;
De riches aqueducs, de célèbres augures,
Et des bronzes coulés en plaintives figures
Pleurant sur les tombeaux.

Dans un de ces palais, opulentes demeures
Où, le front souriant, entraient toutes les heures,
Des clameurs remplissaient la salle du festin :
Des lampes d'or tombait une clarté splendide,
Et parfois arrivait des harpes d'Argolide
Le murmure lointain.

Ce jour là, Diomède à de joyeux convives
Offrait un long banquet servi par vingt captives
Qui sur les bords du Gange avaient erré quinze ans.
Il était fier du nom que lui léguait son père,
Et l'amitié, l'amour, la fortune prospère
Couronnaient son printemps.

Et les parfums fumaient dans les urnes ambrées,
Et les vins généreux dans les coupes dorées
Circulaient, échauffant le front des conviés ;
Quand on le vit soudain se lever, l'œil limpide ;...
Et les plis ondoyants de sa riche chlamyde
Descendaient à ses pieds.

« Amis, un Dieu clément aujourd'hui nous rassemble, »
Dit-il : « les immortels ainsi passent ensemble
» Les jours resplendissants de leur éternité.
» Ils aiment nos banquets, nos plaisirs sans mélange
» Qui commencent toujours par leur sainte louange
» Et des libations à leur divinité.

» Jouissons de cette opulence,
» De tous ces dons qu'entre nos mains
» Leur céleste munificence
» A déposés, présents divins ;
» De tous ces mets, tributs de l'onde,
» De l'air, de la terre féconde,
» Faits pour aiguiser notre faim,
» Qui charment nos tables splendides
» Que de belles cariatides
» Portent sur leurs têtes d'airain.

» Diomède, mon père, (ô souvenir terrible !)
» Tu guidais mon enfance, et la Parque inflexible
» T'emporta jeune encor sous son bras étouffant.
» De ta maison, je vois ton urne cinéraire,
» Et parfois je me dis que ce qui fut mon père
» Pourrait tenir, hélas ! dans la main d'un enfant !

» Ne préparez rien pour ma cendre :
» Voguant bien loin des sombres bords,
» Je ne dois pas encor descendre
» Dans le pâle empire des morts.
» Ainsi, de sa bouche sacrée,
» L'a dit la prêtresse inspirée
« Qu'agitait le souffle du dieu.
» Mes yeux verront longtemps encore
» Se lever la riante aurore
» Sous la coupole du ciel bleu.

» Aujourd'hui, des chrétiens un pontife infidèle
» Est venu jusqu'à moi poussé par un faux zèle.
» Il me parla longtemps d'un envoyé divin
» Descendu parmi nous pour épurer nos âmes,
» Et d'éternel bonheur, et d'éternelles flammes.
» Je répondis distrait : « Je t'entendrai demain. »

» Mais demain, c'est un sacrifice
» Dans le temple doré d'Isis ;
» C'est le fameux acteur Narcisse
» Ranimant ta cendre, ô Thespis !

» Le gladiateur et l'hyène
» Luttant corps à corps dans l'arène ;
» Demain, c'est un pompeux soleil
» Dardant ses rayons sur nos têtes ;
» Le soir, ce seront mêmes fêtes,
» Et puis même joie au réveil.

» Amis, que ce vieux vin, qui fume en nos cratères,
» Coule jusqu'à nos cœurs à travers nos artères,
» Ce vin que le Vésuve échauffe et fait mûrir...
» Le Vésuve ! il est beau, quant sa bouche béante
» Vomit la flamme, ainsi qu'une rose géante,
» Lumineuse, écarlate, et qui vient de fleurir !

» Mais point de spectacle sublime :
» Cette nuit le Vésuve dort :
» A peine un éclair sur sa cime
» Pour apprendre qu'il n'est pas mort...
» Amis, votre œil qui me regarde
» Semble aussi s'assombrir : qu'un barde
» Nous ranime par ses accents,
» Et que la lyre d'Ionie
» Nous enveloppe d'harmonie,
» Comme un nuage d'encens. »

Un homme entra, vêtu d'une robe éclatante,
La chevelure épaisse et la barbe flottante,
Barde dont on vantait l'harmonieuse voix :
Son front était paré des feuillages du chêne ;
A son côté pendait une lyre d'ébène
Qu'il fit résonner sous ses doigts.

Il chanta des héros les grandes funérailles,
Et les dieux aux mortels mêlés dans les batailles,
Et l'Olympe enivré de nectar et d'amour,
Et l'âge d'or enfin revivant sur la terre,
Et les chars tout poudreux fuyant dans la carrière,
Et le flambeau sacré du jour.

D'Ilion embrasée il dit la nuit suprême,
Et son front couronné d'un brûlant diadème,
Et ses palais croulants... Il chantait... mais soudain
Un long cri s'éleva, comme un cri d'agonie,
Et le reflet sanglant d'un immense incendie
Rougit la salle du festin.

Le Vésuve versait sur ces villes heureuses
Sa lave bouillonnante en ondes sulfureuses,
Et ses gerbes de feu : cette nuit, il fut beau !...
Le lendemain, on vit sur cette riche plaine
Le soleil élever sa tête plus sereine...
Mais il n'éclaira qu'un tombeau.

II. — L'Ange et la Mère,

Ballade présentée au Concours, par M. Siméon PÉCONTAL, de Montauban.

> Belle mère, je vous supplie que cessez dores avant de ainsy plorer sur moy.
>
> (*Tiré de la Maison de Sapience de Jehan-le-Saulnier*).

I.

Une mère pleurait sans cesse ;
Elle avait perdu son enfant !...
Oh ! bien grande était sa tristesse !
Elle pleurait, pleurait sans cesse
Son cher ange qu'elle aimait tant.

O mon Dieu, s'écriait la mère,
Si jeune le mettre au tombeau !
J'en étais peut-être trop fière...
Mais, mon Dieu, s'écriait la mère,
Pourquoi l'aviez-vous fait si beau ?

Qu'il était riant son visage !
Et son parler, qu'il était doux !
Il promettait d'être si sage !...
Qu'il était riant son visage,
Quand il jouait sur mes genoux !

N'aviez-vous donc pas assez d'anges,
Seigneur, sans me prendre mon fils ?
Pour chanter au ciel vos louanges,
N'aviez-vous donc pas assez d'anges,
Assez d'anges du Paradis ?

Et de larmes, à ces pensées,
Ses yeux s'inondaient tous les jours,
Et, lorsqu'elles étaient versées,
D'autres larmes, à ces pensées,
Coulaient encor, coulaient toujours...

II.

Une nuit que, sans fin ni trêve,
S'exhalait ainsi son tourment,
Dieu l'endormit,... et, d'un saint rêve,
Sur ses douleurs sans fin ni trêve,
Versa le doux apaisement.

Les cieux et toutes leurs merveilles
A ses yeux ravis étoilaient ;
C'étaient des choses sans pareilles,
Et, de merveilles en merveilles,
Des milliers d'anges qui volaient.

Ils passaient en chœur devant elle,
De joie et d'amour tout vermeils ;
Ils chantaient, agitaient leur aile ;
Ils passaient en chœur devant elle,
Radieux comme des soleils.

Bien loin derrière eux, un autre ange
Se traînait, triste et languissant ;
Pour suivre la sainte phalange,
Bien loin derrière eux, un autre ange
Faisait un effort impuissant.

C'était son fils !... La bonne mère
Le reconnaît, veut l'appeler...

Mais, hélas ! ô douleur amère !
Vers le sein de la bonne mère
Le pauvre enfant ne peut voler !

O mon ange, que j'ai de peine,
Dit la mère, à te voir ainsi :
Ton aile se replie et traîne !
O mon ange, que j'ai de peine,
Que j'ai de peine et de souci !

— Si mes ailes sont repliées,
Mère, c'est que vous pleurez tant
Qu'elles en sont toutes mouillées,
Mes pauvres ailes repliées ;
Et le bon Dieu n'est pas content...

Songez-y bien : toutes vos larmes,
Je les sens couler de mes yeux !
Je m'afflige de vos alarmes ;
Ah ! songez, en versant vos larmes,
Que notre Père est dans les cieux !

Courage donc, petite mère,
Le mal va se changer en bien :
En me prenant, Dieu donne un frère
— Il me l'a dit, petite mère ! —
Un frère à votre ange gardien !

Alors, ma mère, à chaque aurore,
Sur votre haleine suspendu,
Je viendrai vous sourire encore,
Et vous croirez, à chaque aurore,
Que votre enfant vous est rendu !

LETTRES PARISIENNES.

Sommaire.

Alfred de Musset. — *André Gérard* et Frédérick Lemaître. — *Shakspeare* et M. Mélingue. — *La Famille Lambert* de M. Léon Gozlan. — La comédie des *Comédiennes*. — Un théâtre de Société.... choisie. — *Fabrique de Biographies : Maison E. de Mirecourt et Compagnie.* — M. de Mirecourt et M. Mazerolle. — A biographe, biographe et demi.

A M. le Directeur de la Revue de l'Académie de Toulouse.

Paris, ce 20 mai 1857.

Monsieur,

Grâce à Dieu, nous n'avons à vous signaler, cette fois, ni élection, ni réception académiques, — besogne ingrate, amenant inévitablement des redites monotones; — mais nous avons grandement peur d'être moins heureux le mois prochain. Voici, d'une part, M. Emile Augier, qui ne demande qu'à prendre séance et à prononcer son discours de l'*Ecole du Bon Sens ;* et, d'un autre côté, un grand vide vient de se faire dans les rangs de l'Académie française, et il faudra bien essayer de le combler, quoique la chose nous paraisse difficile.

Alfred de Musset est mort le 2 mai, à peine âgé de quarante-six

ans! C'est le cœur navré que nous écrivons cette ligne funèbre, quoique, depuis longtemps, la catastrophe fût prévue, et c'est avec une tristesse profonde que nous ajouterons : Parmi les milliers d'admirateurs qui savent par cœur ses beaux vers, ce pauvre grand poète, si aimable et si digne d'être aimé, n'a trouvé qu'un très-petit nombre d'amis pour l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. On avait pourtant eu le soin de célébrer la cérémonie avant l'ouverture de la Bourse! comme l'a amèrement observé un journaliste. — Les poètes font donc aussi des ingrats!

Ce n'est pas l'Académie seulement, c'est la République des Lettres, c'est la France tout entière que met en deuil cette mort prématurée d'un vrai poète, — le dernier peut-être qui dût se livrer au culte de la fantaisie à travers champs et de l'art pour l'art, dans cette patrie de La Fontaine et de Voltaire qu'envahissent de plus en plus la prose, la mécanique et la spéculation. Jusqu'au dernier moment, nous avions espéré voir se rallumer tout-à-coup cette belle intelligence éteinte, que nous aimions à croire seulement endormie, et lorsque nous rencontrions par hasard notre cher poète, nous ne pouvions nous résoudre à penser que ce corps jeune et cette tête toujours charmante n'étaient plus qu'un cadavre en qui l'étincelle était morte. Aussi la triste nouvelle nous a-t-elle tous douloureusement surpris, comme si elle eût été inattendue.

Nous nommions tout-à-l'heure La Fontaine et Voltaire; ces deux génies, si éminemment français, eussent en effet reconnu leur héritier direct dans le glorieux jeune homme que nous venons de perdre, car il participait de l'un et de l'autre. Rêveur, tendre et primesautier, plein de naïvetés et de parenthèses adorables comme le premier, Alfred de Musset avait de Voltaire l'aisance, la netteté, l'aimable épicurisme, la phrase court-vêtue dont s'arrangent si bien les liseurs de contes, et cette heureuse veine qui laisse tomber, l'un après l'autre, des vers si spirituels et si facilement tournés qu'il semble que le poète parle sa langue naturelle, tant il se joue avec grâce de la rime, de la mesure et de l'hémistiche. Cette facilité, qui était un don du ciel chez l'auteur du *Pauvre Diable*, n'était qu'apparente et devenait le comble de l'art chez le chantre de *Namouna*. Alfred de Musset composait très-péniblement : il n'arrivait qu'à force de ratures et de corrections à cette allure abandonnée, à ces heureuses négligences qui paraissent écloses du premier jet et au courant de la plume, tant le travail est habilement dissimulé. Il n'écrivait qu'à ses heures, comme on sait, et attendait l'inspiration pour

prendre la plume ; aussi a-t-il très-peu produit, — mais ce peu restera.

Si l'on y regardait avec attention, on trouverait peut-être que Musset n'est pas seulement le descendant de La Fontaine et de Voltaire, et qu'il tient par plus d'un point à Molière, à Marivaux, à Byron, à Shakspeare ; mais ces influences diverses sont si bien fondues en un tout homogène et si heureusement rajeunies par d'immenses qualités toutes personnelles, qu'Alfred de Musset constitue une des physionomies les plus originales de notre littérature. Il est bien *lui ;* ses œuvres portent toutes profondément empreint son cachet individuel, et personne plus que lui n'avait le droit de dire :

Je hais comme la mort l'état de plagiaire ;
Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Eh ! quel artiste oserait se croire complètement indépendant de ses prédécesseurs et de ses contemporains ? M. Courbet seul, peut-être, était capable de vouloir se placer en dehors de toutes les écoles présentes et passées et de se proclamer modestement *l'Elève de la nature.* Ce n'est pas notre poète qui aurait eu d'aussi outrecuidantes prétentions, lui qui a dit avec tant de bon sens :

Il faut être ignorant comme un maître d'école
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Après ces vers presque didactiques, qu'un critique du dix-huitième siècle n'eût pas manqué de trouver *beaux comme de la belle prose,* n'allez pas croire qu'Alfred de Musset ne s'élève jamais jusqu'au lyrisme et qu'il dédaigne la Mélancolie, cette dixième muse toute moderne. L'irréconciliable ennemi des *rêveurs à nacelles* se montre, quand il le faut, très-enclin à la rêverie. Lisez, par exemple, le *Souvenir*, cette évocation d'un ancien amour, sur les lieux même témoins du bonheur perdu ; c'est aussi beau que *Le Lac :*

Les voilà, ces coteaux, ces bruyères fleuries,
Et ces pas argentins sur le sable muet,
Ces sentiers amoureux, remplis de causeries,
Où son bras m'enlaçait.

Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse,
Comme un essaim d'oiseaux, chante au bruit de mes pas;
Lieux charmants, beau désert où passa ma maîtresse,
Ne m'attendiez-vous pas?

Ecoutez Ninon et Ninette dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, et dites si jamais aucun poète devina mieux et rendit d'une façon plus exquise les premiers battements d'un cœur virginal :

NINON.

L'eau, la terre et les vents, tout s'emplit d'harmonies.
Un jeune rossignol chante au fond de mon cœur.
J'entends sous les roseaux murmurer des génies....
Ai-je de nouveaux sens inconnus à ma sœur?

NINETTE.

Pourquoi ne puis-je voir sans plaisir et sans peine
Les baisers du zéphir trembler sur la fontaine,
Et l'ombre des tilleuls passer sur mes bras nus?
Ma sœur est une enfant, — et je ne le suis plus.

NINON.

O fleurs des nuits d'été, magnifique nature!
O plantes, ô rameaux, l'un dans l'autre enlacés!

NINETTE.

O feuilles des palmiers, reines de la verdure,
Qui versez vos amours dans les vents embrasés!

Cette variété de tons, cette aisance et ce naturel qui jamais ne l'abandonnent, même dans ses morceaux les plus sublimes, font de Musset le poète favori de bien des connaisseurs, aux yeux desquels tel grand poète est parfois monotone et tel autre trop tendu. Mais, avant tout, il est et il sera toujours le chantre de la jeunesse, des amours printaniers et des chevauchées aventureuses à travers ce romanesque pays de l'Idéal, dont l'auteur du *Songe d'une nuit d'été* a créé la poétique géographie. Malgré ses quarante-six ans, malgré les cinq années de souffrances qui l'ont si douloureusement conduit au tombeau, Alfred de Musset, pour le public, avait toujours vingt ans, et il les aura éternellement pour la postérité, devant laquelle les morts illustres prennent une physionomie immuable et un âge définitif qu'ils ne quittent plus. Il nous semble aussi difficile de se représenter Musset avec

des cheveux gris que Malherbe sans rides. Le rigide grammairien, qui n'eut qu'une heure de jeunesse, pendant laquelle il laissa tomber les délicieuses *Stances à Du Périer*, nous semble avoir toujours taillé ses strophes de granit dans toute la majesté d'une virilité avancée; tandis que le poète que nous pleurons, eût-il fait son tour de siècle, comme Fontenelle, aurait encore été, à cent ans, l'auteur adolescent des *Contes d'Espagne et d'Italie*, et on aurait pu lui appliquer les vers si prestes qu'il adressait un jour à Charles Nodier vieillissant :

Mais comment fais-tu donc, vieux maître,
Pour renaître?
Car tes vers, en dépit du temps,
Ont vingt ans.

Si jamais ta tête qui penche
Devient blanche,
Ce sera comme l'amandier,
Cher Nodier.

Ce qui le blanchit n'est pas l'âge,
Ni l'orage;
C'est la fraîche rosée en pleurs
Dans les fleurs.

Vous rappelez-vous, Monsieur, l'apparition de ces *Contes d'Espagne et d'Italie* que nous venons de nommer? C'était au lendemain d'une révolution, à la veille d'une sanglante émeute, moment peu favorable, s'il en fut, aux enfants de la Muse. Il fallait être fou pour oser se présenter, un volume de vers à la main, devant le public inquiet et bouleversé, et pourtant cette folie réussit. La fortune aime les audacieux.

A notre époque d'indifférence littéraire, on se ferait difficilement une idée de l'effet produit par ce mince in-octavo, qu'aucune fanfare n'avait annoncé et qui vint modestement montrer sa couverture vert-pomme derrière les vitrines de la Galerie d'Orléans, le rendez-vous du monde entier il y a vingt-cinq ans, un désert aujourd'hui. — Cette Muse cavalière, amoureuse et bonne-enfant, aux allures si fringantes et si nouvelles, tourna subitement toutes les têtes. Les lecteurs fiévreux de cette époque troublée dévorèrent avec fureur les pages ardentes de *Don Paëz* et de *Portia*, et plus d'un étudiant oublia le journal *la Tribune*, — lecture favorite des étudiants d'alors, — pour s'égarer à la suite de *Camargo* et de la *Marquesa d'Amaëgui*. Quel scandale produisirent, parmi les

bonnes gens qui en étaient encore aux alexandrins de l'abbé Delille et aux petits vers de M. de Parny, les bizarreries si spirituelles de *Mardoche;* et ce *point sur cet i* que la *Ballade à la Lune* jetait si impertinemment au nez des vieilles muses; et les audaces accumulées dans les *Marrons du feu,* ce petit drame effronté qui laissait de bien loin en arrière les pièces les plus échevelées et les enjambements les plus féroces d'*Hernani!* Il y avait de quoi compromettre à jamais un écrivain moins heureux; mais on savait que l'auteur comptait vingt ans à peine, et l'on souriait à ces aimables péchés de jeunesse d'un poète si plein d'avenir. Pour les *Classiques,* les *Contes d'Espagne* étaient une exagération pleine d'intentions critiques, une parodie machiavélique des égarements de la nouvelle école; les *Romantiques,* au contraire, saluaient l'avènement d'un véritable poète, et ici, comme en beaucoup d'autres choses, les Romantiques avaient raison. Toujours est-il que tout le monde sembla s'être donné le mot pour souhaiter la bienvenue au débutant; son nom fut dans toutes les bouches, et cet enfant gâté de la Muse arriva, du premier pas, à la célébrité, sans passer par les portes basses où tant de génies brisent leurs ailes. Ce premier bonheur ne se démentit point par la suite, et nous n'avons souvenir que d'un seul échec pendant les vingt-cinq années où l'on vit éclore les poèmes, les romans, les drames et les comédies de cet excellent poète qui était aussi un excellent prosateur.

Il s'agit justement ici d'une comédie en prose. — C'était à l'Odéon, — le théâtre des tentatives aventureuses pourtant, — sous le règne agité d'Harel, ce directeur fantastique qui dépensa dix fois plus d'esprit et d'intelligence pour mourir insolvable qu'il n'en faudrait à un autre pour devenir énormément millionnaire. Alfred de Musset voulut essayer du théâtre. Malheureusement, le parterre d'alors était moins fait encore que celui d'aujourd'hui, — et ce n'est pas peu dire, — aux caprices charmants où se joue la fantaisie de Shakspeare, lorsque l'auteur d'*Hamlet* oublie les princes et les héros pour faire ses excursions romanesques dans le monde enchanté de *Comme il vous plaira.* On voulait une action corsée et logiquement déduite; des scènes s'emboîtant exactement les unes dans les autres, comme les pièces d'un ouvrage de marquetterie; on s'inquiétait médiocrement du style, mais on tenait beaucoup au dénouement. — C'est encore un peu comme cela en l'an de grâce 1857. — Nous vous laissons à penser quelle figure fit notre poète devant des spectateurs ainsi disposés. *La Nuit Vénitienne* fut outrageusement sifflée, et se réfugia

toute meurtrie dans le volume des *Comédies et Proverbes*, en compagnie du *Caprice*, d'*André del Sarto*, du *Chandelier*, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de sensibilité non destinés au théâtre. Ces bijoux dramatiques n'auraient sans doute jamais vu le feu de la rampe sans une spirituelle comédienne, — morte aussi, hélas! — Mme Allan, qui eut l'heureuse idée de mettre le *Caprice* à la scène. Le succès fut inouï et décida l'auteur à entr'ouvrir l'écrin où il avait enfermé tant de perles. Les triomphes d'Alfred de Musset au théâtre sont trop récents pour avoir besoin d'être rappelés. Ils répandirent quelque joie sur l'agonie du pauvre malade et lui donnèrent plusieurs fois l'envie de ressaisir la plume d'or échappée à sa main défaillante.

Il laisse, dit-on, deux ouvrages dramatiques inédits : *Une Matinée d'Auguste*, en vers; l'*Ane et le Ruisseau*, en prose. On assure également que ces deux manuscrits sont entre les mains de M. Empis, administrateur de la Comédie Française, pour être très-incessamment mis à l'étude. — Bonne nouvelle, n'est-ce pas?

Si l'enjouement, l'esprit, la grâce et surtout le naturel sont les qualités dominantes d'Alfred de Musset, notre poète s'élève aussi parfois à une grande hauteur sans jamais tomber dans la déclamation. Certains passages de *Namouna* et le début de *Rolla* sont admirables. Dans la *Coupe et les Lèvres*, dans la *Lettre à M. de Lamartine*, dans les *Nuits*, il trouve des accents du pathétique le plus sublime. C'est qu'il avait souffert; c'est qu'il pleurait sur une affection brisée, sur un amour trahi; c'est qu'il saignait d'une plaie dont il devait mourir. Quelqu'un nous dira peut-être un jour les douleurs du poète, abandonné de celle qu'il aimait au milieu des tristes lagunes de l'Adriatique. — Eh! qui pourrait mieux le faire que celui pour qui Alfred écrivit les jolies stances : *A mon frère revenant d'Italie?*

Toits superbes! froids monuments!
Linceul d'or sur des ossements!
Ci gît Venise.
Là mon pauvre cœur est resté.
S'il doit m'en être rapporté,
Dieu le conduise!

Mon pauvre cœur, l'as-tu trouvé?....

Hélas! son cœur ne devait jamais revenir. On attribuera à bien des causes plus ou moins prosaïques la fin prématurée de ce poète à jamais

regrettable. Nous dirons, nous, qu'Alfred de Musset est mort de chagrin, mort d'une blessure au cœur dont il n'a pas pu, dont peut-être il n'a pas voulu guérir. — Les médecins ont appelé cela une hypertrophie.

Nous n'avons point parlé des remarquables œuvres en prose d'Alfred de Musset, et déjà, sans doute, Monsieur, vous vous dites depuis longtemps que nous nous oublions avec trop de complaisance dans la compagnie de ce charmant esprit, et qu'il nous restera bien peu de place pour vous tenir au courant de ce qui s'est passé, depuis un mois, dans le monde des lettres. C'est que tous les petits évènements littéraires s'amoindrissent et s'effacent devant la mort d'Alfred de Musset. D'ailleurs, nous espérons que les vers cités par nous vous auront disposé à l'indulgence, et que vous ne penserez guère à regretter les quelques lignes de prose où nous aurions pu vous entretenir avec détail d'*André Gérard*, de M. Victor Séjour et de Frédérick Lemaître.

Le susdit *André Gérard*, quoique joué à l'Odéon, n'est qu'un gros mélodrame plein d'évènements impossibles, comme M. Séjour en fournit d'ordinaire à la Porte-Saint-Martin. L'habit noir a remplacé le pourpoint, voilà toute la différence. Il s'agit d'un graveur dont le travail a usé les yeux et qui se sent devenir aveugle. Placé entre sa femme malade, une fille à marier et deux petits enfants à qui il faut donner du pain, ce malheureux ne pouvant plus travailler, se laisse entraîner au jeu par un chevalier d'industrie et s'aperçoit trop tard qu'il gagne avec des cartes biseautées. La fraude est découverte : Gérard est conspué, chassé, souffleté par l'homme dont le fils aime sa fille à lui, Gérard. On comprend le désespoir du pauvre père et les péripéties qu'une semblable donnée peut fournir, sous la plume d'un auteur qui ne recule devant aucune invraisemblance, quand il doit en résulter un *effet*.

Cette pièce médiocre a réussi, grâce à quelques situations forcées, mais dramatiques, grâce surtout au nom de Frédérick qui, quoique bien vieilli, a rencontré des inspirations superbes. M. Séjour est un homme heureux : pour *Richard III*, il a eu Ligier; pour le *Fils de la Nuit*, un vaisseau mécanique; pour *André Gérard*, il a la *rentrée* de Frédérick; en sorte que, par un motif de curiosité, étranger à la littérature, ses pièces obtiennent toutes des succès prolongés et fructueux que n'ont pas toujours les meilleurs ouvrages.

Pourtant Frédérick semble très-fatigué, l'organe lui fait défaut; enfin, pour parler la langue des Coulisses, *il manque de moyens*. Mais nous

devons lui savoir gré d'avoir retrouvé, à l'Odéon, quelque chose de cette dignité qu'il déploya jadis, au même théâtre, dans la *Mère et la Fille*, de MM. Empis et Mazères. Il a montré plus de soin, de goût et de mesure qu'il ne le fait d'ordinaire aux Boulevards, où il rappelle trop souvent Robert-Macaire.

Une chose nous a singulièrement étonné : le soir de la première représentation, plusieurs *Critiques* proclamaient, au Foyer, la décadence complète du vieux comédien : c'était folie à lui de reparaître sur les planches dans un tel état de ruine, etc., etc., — et le lundi suivant les feuilletons des mêmes Critiques chantaient en chœur les louanges du *grand artiste*, plus immense, plus jeune que jamais, etc., etc. — *Quel est donc ce mystère?*

Au moment même où le drame de M. Séjour succédait, à l'Odéon, à la *France de Simiers*, de M. Ferdinand Dugué, le *Shakspeare* de M. Dugué remplaçait, à la Porte-Saint-Martin, le *Fils de la Nuit* de M. Séjour. Ces deux féconds écrivains jouent aux barres sur les deux rives de la Seine. M. Dugué, on le sait, aime à mettre au théâtre les hommes illustres : On pourrait l'appeler le Plutarque du mélodrame. Il a tour-à-tour défiguré *Mathurin Regnier*, le *Béarnais*, *Salvator Rosa*, et enfin, dans la seule *France de Simiers*, François Ier, Charles-Quint et Benvenuto Cellini. Voici maintenant le tour de Shakspeare. Et quelle physionomie M. Dugué lui donne à cet infortuné grand homme ! Il en fait un spadassin picaresque, qu'il nous présente sous les traits d'écuyer matamore de M. Mélingue ; il le force à se débattre au milieu d'une action aussi ennuyeuse que compliquée, et lui met dans la bouche des tirades d'un style pâteux et ampoulé, procédant à la fois du vicomte d'Arlincourt et de M. Prudhomme, comme, par exemple, cette phrase mémorable : « Ecraser le présent d'un artiste entre l'enclume du passé et le marteau de l'avenir ! » Pauvre Shakspeare ! qu'as-tu donc fait à M. Ferdinand Dugué ?

Sortons de ces insupportables mélodrames pour dire un mot d'une comédie charmante, *La Famille Lambert*, que vient de représenter le Vaudeville. Là, M. Léon Gozlan se charge d'apprendre aux grands faiseurs de grosses machines qu'on peut émouvoir son public, le faire rire et pleurer, et le tenir suspendu aux lèvres des acteurs jusqu'à la chute du rideau, sans entasser ambitieusement Pélion sur Ossa. C'est une simple histoire de famille, une histoire de mari trompé. Le sujet est bien vieux, n'est-ce pas ? Mais comme il est rajeuni ! et que Lafont ressemble

peu à Dandin et à Sganarelle, dans ce rôle imposant d'honnête homme indignement trahi! On trouve, dans cette excellente pièce, une scène poignante et admirablement conduite : le mari a surpris sa femme lisant une lettre dont chaque mot respire l'adultère. Il saisit cette lettre en riant, — pour faire une niche, comme on dit, — et, tout en causant gaîment de choses et d'autres, il joue avec le billet révélateur, le roule entre ses doigts, le fourre dans sa poche, le reprend, le tortille, en fait des *cocottes*, — pendant que la femme coupable, haletante et la tête perdue, suit de l'œil les évolutions du papier pour lequel elle donnerait sa vie. Voilà le vrai drame, simple, naturel, parlant la langue des honnêtes gens, tel, en un mot, qu'il peut se produire dans la vie de tous les jours. Le succès a été immense.

Le Gymnase est presque aussi favorisé avec *Les Comédiennes* de MM. Louis Lurine et Raymond Deslandes, tableau très-exact de la vie des femmes de théâtre, encadré dans une action intéressante. La réussite de ces quatre actes donnera aux acteurs le temps de répéter *Les Bourgeois Gentilshommes* de MM. Dumanoir et Barrière, et continuera les belles recettes de *La Question d'Argent*, dont la vogue se trouve épuisée plus tôt que nous ne l'aurions cru.

M. Dumas fils, éclairé par l'expérience, renonce, nous assure-t-on, à la comédie de caractères — tant pis! — pour retourner aux pièces d'action qui ont fait sa gloire. On dit qu'il prépare en ce moment un ouvrage plein de mouvement et de passion, et destiné au sort brillant de la *Dame aux Camélias* et du *Demi-Monde*. — Tant mieux!

M. Dumas père, de son côté, va donner au même Gymnase un tout petit acte, l'*Invitation à la Valse*, qui vient d'être joué très-supérieurement et avec un succès fou, sur un théâtre de société, chez M. Emile de Girardin, devant un parterre de femmes élégantes, de princes et d'hommes célèbres.

M. Dumas père est en veine de bonheur. Pendant qu'il offre à ce public aristocratique la primeur de sa dernière production dramatique, voici que son ennemi intime reçoit un gros pavé sur la tête, sous la forme d'un tout petit in-32, innocemment habillé en bleu de ciel. Vous n'avez pas oublié, Monsieur, le scandale produit, il y a une douzaine d'années, par l'apparition d'une brochure, intitulée : *Fabrique de Romans. Maison Alexandre Dumas et Compagnie.* Cette brochure, considérée, à juste titre, comme une diffamation, fit sévèrement condamner son auteur, — un M. Eugène Jacquot, qui, ne trouvant pas son nom de perroquet

suffisamment littéraire, y avait substitué le nom de sa patrie, la ville de Mirecourt (Vosges). M. de Mirecourt reprochait alors à M. Dumas d'avoir des collaborateurs anonymes et de signer *seul* les ouvrages faits en participation; d'exploiter à son profit de jeunes auteurs inconnus; d'acheter des manuscrits à vil prix et de les revendre fort cher, après les avoir ornés de son estampille. — Et ne voilà-t-il pas que M. de Mirecourt, cet *apôtre enragé de la probité littéraire*, comme l'appelle l'in-32 bleu de ciel, se voit accusé à son tour d'acheter des manuscrits sur lesquels il gagne gros, d'exploiter de jeunes auteurs et de signer *seul* des biographies composées en collaboration! O retour des choses d'ici-bas!

Le réquisitoire a pour titre : *Confession d'un Biographe. — Fabrique de Biographies. — Maison E. de Mirecourt et Compagnie, par un ex-associé, Pierre Mazerolle.* — C'est la loi du talion appliquée au titre des pamphlets.

Il résulte de ce *factum*, assez lourdement écrit du reste, que M. de Mirecourt fait préparer ses petits livres jaunes, intitulés *Les Contemporains*, par des collaborateurs à gages, et que M. Pierre Mazerolle, personnellement, en a écrit un certain nombre, auxquels M. de Mirecourt n'a changé que peu de mots, comme font les écoliers qui copient la version d'un de leurs camarades. M. Mazerolle est, nous dit-il lui-même, un démocrate convaincu, et il ne serait entré, comme commis, dans *la Maison Mirecourt et Compagnie*, que pour protéger certains noms républicains contre les rancunes du grand pourfendeur de Socialistes, son patron.

Est-ce bien sûr? et les cinquante écus que l'on gagnait tous les mois au service de M. de Mirecourt n'ont-ils pas un peu contribué à induire M. Mazerolle en Biographie?

Pendant quinze mois, M. Mazerolle aurait livré à M. de Mirecourt, moyennant 60 fr. la pièce, des petits livres à peu près tout faits, que M. de Mirecourt revendait 1,000 fr. à son éditeur, ce qui prouverait que M. de Mirecourt, comme beaucoup d'autres, — comme M. Mazerolle lui-même, peut-être, — n'attaque violemment les abus qu'autant qu'il n'en profite pas. M. de Mirecourt, inconnu alors, s'était improvisé, avec son pamphlet contre M. Dumas, une sorte de notoriété qu'il exploite aujourd'hui, si nous en croyons l'in-32, au moyen des procédés autrefois flétris par lui. — A son tour, M. Mazerolle, qui avoue être *obscur encore*, ne serait pas fâché sans doute de se mettre

un peu en évidence, aux dépens du Biographe, et de donner au public l'envie d'acheter deux volumes dont il a soin d'annoncer la prochaine publication sur la couverture azurée de son in-32. Ce qui nous porte à penser que M. de Mirecourt ne croyait pas si bien deviner, lorsqu'il disait à son jeune collaborateur : « Vous êtes à bonne école. »

Aussi quelle diable d'idée M. de Mirecourt a-t-il eue de faire connaître à M. Mazerolle l'escalier dérobé par lequel on peut arriver à la célébrité, en offrant à ce jeune homme dangereux un exemplaire de la brochure *Maison A. Dumas et Compagnie?*

Tout cela n'est pas très-propre. Mais nous trouvons M. Mazerolle encore encore plus blâmable, s'il est possible, que celui qu'il attaque. Lorsqu'il publia sa brochure contre M. Dumas, M. de Mirecourt se livrait à coup-sûr à une industrie peu recommandable, mais enfin il n'était point resté quinze mois aux gages de M. Dumas, avec l'intention *préméditée* de le trahir, comme M. Mazerolle se vante de l'avoir fait chez M. de Mirecourt. M. de Mirecourt ne devait point d'argent à M. Dumas, et il pensait sans doute que, lorsqu'on veut *démolir* les gens, il est convenable de leur rembourser d'abord ce qu'on leur doit. M. de Mirecourt nous a toujours paru assez disposé à payer de sa personne, ce qui nous semble être la première condition de ce triste commerce de personnalités outrageantes, tandis que M. Mazerolle annonce à l'avance qu'*il ne s'exposerait pas à se faire embrocher* par son ex-professeur d'*éreintement*. Enfin, M. Mazerolle a été en partie le complice des gentillesses qu'il reproche à M. de Mirecourt; de sorte que, lorsque M. Mazerolle dit à M. de Mirecourt : Vous êtes un..... biographe ! M. de Mirecourt aurait parfaitement le droit de répondre à M. Mazerolle : Vous en êtes un autre !

Quelle vilaine littérature !

Agréez, etc.

***

Pour extrait :

Le Directeur de la Revue,

F. Lacointa.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Des invasions en Espagne (*Suite*) (1).

XI.

SIÈGE ET PRISE DE CARTHAGÈNE.

Le nom seul de Nouvelle-Carthage montre assez quelle importance les fondateurs de cette place avaient prétendu lui donner. C'était une ville riche et bien peuplée, à la fois commerçante et guerrière. Bâtie en regard de la côte d'Afrique, elle constituait pour les flottes carthaginoises une station navale de premier ordre. Sur tout le rivage occidental de l'Espagne, il n'existait pas un seul port digne de lui être comparé. Là, d'ailleurs, affluaient les trésors de la Péninsule, extorqués par l'avidité punique aux populations indigènes. Là, étaient réunis de nombreux ôtages et des armements considérables. Carthagène était, d'ailleurs, si éloignée du théâtre actuel de la lutte, que sa défense était confiée à une très-petite garnison. La position, paraissant inexpugnable par elle-même, ne donnait aucune inquiétude aux trois généraux.

Cependant Scipion annonce ouvertement à ses troupes qu'il va pren-

(1) Voir les articles précédents, tome III de *la Revue*, p. 42, 205, 297, et tome IV, p. 224.

dre la Nouvelle-Carthage. « Les dieux sont pour lui, dit-il aux légionnaires ; Neptune doit frayer des routes inconnues aux aigles romaines. »

L'expédition se met en marche. Lélius part avec la flotte pour fermer l'entrée du port. Publius Scipion, outre les débris de l'armée d'Espagne, emmène des troupes nombreuses arrivées naguère d'Italie, et vient camper au nord de la place avec vingt-cinq mille fantassins et plus de deux mille chevaux. Le campement des Romains était situé sur un isthme entre la mer et l'étang. Un fossé s'étendait d'un rivage à l'autre. En même temps Lélius, déployant ses vaisseaux, menaçait la ville du côté du sud. Carthagène se trouvait ainsi enfermée dans un cercle inquiétant ; mais le carthaginois Magon, qui s'était chargé de la défense, s'en acquittait avec un rare bonheur. Une sortie audacieuse, dirigée contre le camp ennemi, compromit un moment l'existence de l'armée entière. Les légions durent battre en retraite et furent refoulées jusqu'à l'extrémité de l'isthme. Quelques pas de plus et l'expédition était anéantie, et Scipion placé par l'histoire au nombre des fameux imprudents. Heureusement pour lui, les deux mille Carthaginois qui pressaient les derrières de l'armée romaine, ne se voyant pas renforcer, craignirent de s'aventurer trop loin de leurs murs et firent volte-face. On en profita pour reprendre l'offensive, et, comme il arrive toujours, la retraite calme et régulière se changea bientôt en fuite confuse et désordonnée. Dans la précipitation que les Carthaginois mirent à rentrer dans la place, beaucoup furent écrasés à la porte, ce qui jeta le trouble dans les rues même de la cité.

Les sentinelles quittent leur poste ; les murs paraissent abandonnés de leurs défenseurs. Scipion, qui avait à cœur de réparer l'outrage essuyé par les armées romaines, veut profiter de l'occasion pour donner l'attaque. Lélius reçut l'ordre de serrer la ville de près. On apporte les échelles. Scipion, la tête garantie par les boucliers de trois jeunes légionnaires, s'approche lui-même des fossés et se mêle aux combattants pour voir la lutte de plus près. Mais, au premier bruit de l'assaut, les murailles s'étaient regarnies de troupes ; les poutres, les projectiles incendiaires pleuvajent sur les assaillants. Par comble de malheur, ce qui s'est vu très-fréquemment dans l'histoire des siéges, les échelles se trouvèrent trop courtes. On les réunit ensemble, mais alors elles devinrent trop faibles et se rompirent. Les flèches, les cailloux lancés par les archers baléares tombaient comme la grêle. Un grand nombre de cohortes étaient déjà revenues à la charge, et pas un Romain n'avait mis le pied sur les

remparts. Après des efforts désespérés et beaucoup trop de sang répandu, on sonna la retraite, et du haut des murs les Carthaginois purent voir les légions abîmées s'acheminer tristement vers leurs lignes.

Toutefois Scipion ne perdait pas courage, essayait d'enflammer l'ardeur de ses soldats et promettait des couronnes d'or aux plus braves. Il affectait surtout de montrer une grande confiance dans les divins auxiliaires et dans les secours miraculeux promis par Neptune. Mais promettre des miracles à une armée qui vient d'être battue, n'est pas le moyen de lui donner grand espoir. Aussi, à l'ordre d'une nouvelle attaque, les troupes se remirent en marche avec l'indifférence désespérée de gens qui vont à la mort.

Mais tandis que les scènes sanglantes du premier assaut se renouvelaient aux portes de Carthagène, on vit enfin paraître les secours tant de fois promis au nom de Neptune.

Des pêcheurs tarragonais, chargés d'explorer la côte, avaient fait part à Scipion d'une grande nouvelle. Les murs de la ville étaient baignés d'un côté par un étang considéré comme sa véritable défense. Vers le soir, le vent du nord, soufflant avec assez d'intensité, refoulait les vagues au point de laisser la vase presque à nu.

C'était le chemin surnaturel, inconnu des hommes, et qui devait conduire les soldats romains à la victoire. A la nuit tombante, l'ordre de marche est donné.

Cinq cents hommes d'élite descendent dans l'étang. En certains endroits, ils ont de l'eau jusqu'à la ceinture; ailleurs elle dépasse à peine le genou. La traversée se fait sans obstacle. Parvenus aux pieds des murs en faisant la tortue, la petite expédition ne rencontre aucune résistance; pas une védette qui la signale, pas une sentinelle qui donne l'alarme. La ville semblait si forte dans cette partie à cause de ses défenses naturelles qu'on n'avait même pas songé à y laisser quelques pelotons. Les cinq cents hommes brisent les gonds, pénètrent dans la ville sans danger, et courent aussitôt sur les points menacés par l'armée de terre. Assiégeants et assiégés étaient si occupés du combat, que nul ne se douta du stratagème. Les Carthaginois ne s'en aperçurent qu'au moment où ils se virent furieusement assaillis sur leurs derrières.

Cette diversion ne pouvait être plus opportune; car, malgré la rage et l'opiniâtreté de leur tentative, les Romains ne réussissaient pas à s'établir définitivement sur les murailles. Ils eussent été infailliblement repoussés sans l'arrivée des cinq cents hommes qui décidèrent de la victoire. Cul-

butés dans deux directions différentes, les Carthaginois cèdent de toutes parts et renoncent à la défense. Les uns s'enfuient sur une colline, à l'est de la ville, où veille encore un poste avancé. Les autres, et Magon à leur tête, vont s'enfermer dans la citadelle.

Cependant l'armée romaine avec tous ses officiers et ses étendards entrait au pas de charge dans la ville et se massait sur la grande place. Des divisions étaient envoyées dans les différents quartiers pour avoir raison des soldats qui tenaient encore. Le carnage était effroyable, les légionnaires voulant faire expier à l'ennemi leurs fatigues, et massacrant sans pitié tous les hommes capables de porter les armes. Suivant la barbare coutume des armées romaines, les chiens et les autres animaux trouvés dans les rues étaient coupés en deux et mis en pièces. Telle était la soif du sang que pas un soldat ne se détournait pour piller dans une ville que l'on savait pourtant être l'une des plus riches du monde. Les meurtres se continuaient quand arrivèrent des envoyés de Scipion. Ils venaient mettre un terme à des cruautés inutiles. Tout était consommé. La colline où l'on préparait la résistance avait été enlevée d'un seul bond; et dans la citadelle, Magon, voyant la ville prise et tout espoir de salut anéanti, venait de se constituer prisonnier.

Le butin fut immense. Des munitions de guerre considérables, de grands approvisionnements de blé, des magasins d'armes de toute espèce, beaucoup d'or et d'argent, devinrent la proie du vainqueur, et la flotte s'accrut de dix-huit galères encore mouillées dans le port.

Ce magnifique fait de guerre s'était accompli en un jour suivant quelques historiens, en quatre jours suivant d'autres. Tous, du reste, s'étendent longuement sur l'importance de la capture. Ils énumèrent avec complaisance les machines de tout genre, les catapultes, les balistes, les scorpions qui restèrent aux mains des légionnaires. Mais ce qui était d'un tout autre poids que ces acquisitions matérielles, c'était l'immense portée morale d'un pareil évènement.

Carthagène, avec ses forteresses réputées inexpugnables, avec son port le plus beau de l'Espagne, était l'arsenal et le chantier de la marine punique. C'était comme le repaire d'où s'élançaient à chaque printemps ces corsaires agiles qui dévastaient les côtes, et ces colonnes qui pénétraient dans les terres pour lever des impôts ou recruter des soldats. Une sorte de superstition s'attachait à la possession de cette ville fameuse. On ne croyait pas qu'il fût possible à des forces humaines de s'en emparer. Une fois qu'elle fut prise, tout le prestige tomba; les peuples espagnols

durent forcément reconnaître la supériorité des troupes romaines, et dès ce moment il ne fut plus permis de douter que les Carthaginois ne pourraient tenir longtemps dans la Péninsule.

Privés d'une grande partie de leurs approvisionnements, voyant coupées leurs communications directes avec l'Afrique, les trois généraux de Carthage continuèrent la lutte dans les provinces centrales et méridionales de l'Espagne. Mais l'élan étant vigoureusement donné à l'invasion romaine, elle ne s'arrêta plus qu'elle n'eût expulsé du pays le dernier Carthaginois et planté ses aigles sur l'extrême pointe du promontoire de Cadix.

XII.

EXPULSION DES CARTHAGINOIS.

Après avoir, par son audacieux coup de main, ébranlé la confiance de ses adversaires, Scipion voulut se remettre en campagne pour en finir avec les armées carthaginoises. C'était là une tâche rude et difficile, surtout à cause de la nature des lieux. Trois divisions considérables se trouvaient disséminées en divers points de la Péninsule. Des troupes indigènes, commandées par des officiers africains, occupaient de fortes positions, et la cavalerie numide, si fameuse dans toute l'antiquité, tenait la campagne, assiégeait les villes alliées et poussait des excursions jusque devant les avant-postes romains. On ne pouvait pas dire que l'Espagne fût carthaginoise. Vingt-huit ans s'étaient à peine écoulés depuis le commencement de l'invasion. Aussi n'avait-elle fait qu'effleurer les peuples pour ainsi dire, sans jeter au milieu d'eux les bases solides d'une nouvelle société. Ce n'est pas en vingt-huit ans qu'un pays change de lois, de mœurs, de physionomie; surtout quand ce pays est, comme l'Espagne, si naturellement opposé aux influences étrangères. D'ailleurs, pas de vue d'ensemble chez les conquérants, point de projets de colonisation. Les invasions carthaginoises dans la péninsule ibérique ressemblent à ces expéditions aventureuses qui désolèrent l'Amérique au seizième siècle. Les mines de l'Espagne paraissent avoir été aussi florissantes que celles du Nouveau-Monde. Amilcar, Asdrubal, Annibal lui-même avaient puisé à pleines mains dans ces trésors dont les possesseurs légitimes méconnaissaient entièrement la valeur. Le pillage avait toujours été le plus puissant mobile chez ces mercenaires, qui

ne montraient pour les vaincus ni égards ni respects. Aussi, quand une colonne incendiaire s'était éloignée, emportant les richesses d'une tribu, la haine nationale, comprimée par la violence, reprenait toute sa vigueur primitive, et la contrée n'était jamais véritablement soumise qu'aux lieux mêmes où campaient les vainqueurs. C'est ce qui explique cette rapide conquête de l'Espagne par les Carthaginois, et la perte plus rapide encore d'une si belle et si importante conquête.

Malgré le peu de consistance de l'édifice punique en Espagne, il fallut de grands efforts pour le renverser, et plus d'une fois l'armée romaine courut un sérieux danger.

Du reste, Scipion, dont la prudence égalait au moins le courage, ne s'était pas dissimulé, dans le principe, toutes les difficultés de la campagne qui allait s'ouvrir. Polybe et, d'après lui, Tite Live nous parlent avec admiration de ses immenses préparatifs. Une ligne considérable de fortifications défendait la ville contre les tentatives et les surprises de l'ennemi. Aux camps, dans les rues, sur les places, on n'entendait que le bruit des marteaux, on ne voyait que des ateliers de construction, des arsenaux; des magasins où s'entassaient les approvisionnements. Dans les plaines qui entourent la ville, c'étaient, chaque jour, des exercices, des promenades militaires où le général en chef visitait les armes, instruisait et encourageait les hommes. Dans la rade, c'étaient de grandes évolutions navales auxquelles prenait part la flotte romaine tout entière. Dans les champs de Tarragone, la cavalerie, exercée par des officiers habiles, exécutait des manœuvres importantes et se préparait par des courses journalières à lutter de force et de vitesse avec les cavaliers africains.

La guerre dura cinq ans encore avec des chances fort diverses. Une des rencontres les plus sérieuses eut lieu près des mines d'argent de Bécule, à peu de distance de Castulon, dans la vallée du Guadalquivir. Asdrubal avait une rivière assez profonde sur les derrières de son armée; devant lui s'étendait une plaine entourée de collines peu élevées. L'armée carthaginoise couvrait la plaine; les postes avancés étaient seuls placés sur les hauteurs. L'attaque, vigoureusement commandée par Scipion, fut suivie d'un plein succès. Une fausse manœuvre d'Asdrubal qui jeta le trouble dans ses propres lignes acheva de tout perdre, et les Carthaginois battirent en retraite. Douze mille prisonniers tombèrent au pouvoir des Romains, qui pillèrent le camp ennemi et s'enrichirent de ses dépouilles.

Une autre journée fut plus meurtrière pour les légions. Les Numides

de Massinissa, ces Parthes de l'Occident, jetèrent un moment la confusion et le désordre dans les troupes de Scipion. Ces hardis Africains, sur leurs montures agiles, assaillaient de toutes parts la pesante infanterie romaine. Ils accouraient à fond de train, lançaient leurs flèches, faisaient volte face et disparaissaient avec la promptitude de l'éclair. Après de sanglants échecs, la persistance et la discipline finirent par triompher de ces redoutables adversaires ou du moins par les tenir à distance.

Cependant Asdrubal, pressé par les sollicitations réitérées de son frère, prit tout son argent, ses éléphants, ses chevaux, rallia les fuyards, et se retirant par la vallée du Tage, gagna les côtes de l'Océan. Les Lusitaniens lui fournirent des auxiliaires, et avec ces nouvelles troupes, longeant la mer pour cacher sa marche à l'ennemi, il gagna le nord de la Péninsule, passa les Pyrénées et traversa la Gaule. Une mort glorieuse l'attendait en Italie.

Trois adversaires restaient en face de Scipion. Il les défit ensemble à la journée d'Ilipa; ce fut une grande bataille. Serré de près par les Numides, voyant son armée épuisée par le manque d'eau et de vivres, Scipion avait dû engager l'action contre des forces triples. Le terrain fut opiniâtrément disputé, chacun étant persuadé que ce jour déciderait du sort de l'Espagne. La lutte avait commencé dès le matin, et le succès était encore douteux au coucher du soleil. Il fallut que le général romain descendît de cheval, et, courant aux premières lignes, criât à ses troupes : « Secourez votre Scipion ! » A ces mots, les légionnaires reprirent courage; ils s'élancèrent à la charge en poussant des hurlements à la manière des barbares. Les Africains ne purent supporter le choc, et à la nuit tombante ils se retirèrent en désordre sur les hauteurs. La bataille était gagnée. L'Espagne allait devenir romaine.

Un lieutenant de Scipion, Silanus, fut chargé de réduire les derniers Carthaginois. Il exécuta avec bonheur dans les contreforts de la Sierra Nevada, pays tout coupé de ravins, boisé, sillonné de torrents, une marche difficile et périlleuse. Campés en un lieu où ne manquaient ni des eaux abondantes ni des vivres frais, les Africains tinrent encore pendant quelque temps. Ils descendirent peu à peu vers le sud, toujours observés par Silanus qui les incommodait de son mieux. Enfin, ils se renfermèrent dans l'île de Léon.

De là partirent encore quelques petites expéditions qui dévastaient la côte voisine, y enlevaient du bétail et fourrageaient pour nourrir les chevaux numides.

Cependant les affaires d'Italie demandaient l'arrivée de prompts secours. Magon, devenu inutile en Espagne et ne pouvant plus se hasarder loin de Cadix, reçut l'ordre de partir pour les côtes de Ligurie. Il abandonna tristement cette terre où dormaient tant de ses soldats et fit voile vers le nord. A peine la flotte était-elle perdue de vue, que les habitants de Cadix, chez qui les Romains avaient depuis quelque temps des intelligences, sollicitèrent l'amitié de Scipion. Le général y fit son entrée solennelle et célébra avec ses troupes l'expulsion définitive des Carthaginois.

Quant à Magon, il ne s'éloignait qu'à regret d'une terre arrosée de tant de sang. Pendant une grande partie de la traversée, il côtoya le rivage, dévastant les campagnes et faisant aux places maritimes tout le mal qu'il pouvait. Une tentative inutile contre Carthagène fut pour l'Espagne le dernier adieu de la flotte carthaginoise. Après y avoir été repoussée, elle cingla vers les Baléares et y demeura une année environ comme ne pouvant se résigner à quitter pour jamais la péninsule ibérique. Magon tint ses quartiers d'hiver dans l'île de Minorque, en un lieu qui garda le nom de Port-Magon. Le printemps revenu et avec lui les vents favorables, il passa en Afrique prendre des renforts et alla occuper sur les côtes de Ligurie le poste que lui assignait le sénat de Carthage.

L'invasion punique avait duré trente-trois ans. Elle ne laissa que de légères traces dans le pays. La fondation de la Vieille-Carthage, Carta la Véja, de Carthagène, de Barcelone peut-être, dont l'ancien nom *Barcino* paraît dériver du nom patronymique des *Barcas*, tels furent à peu près les seuls établissements durables laissés par les Carthaginois dans la contrée. La guerre avait arrêté le développement de ces premiers germes de civilisation et replongé tout le pays dans un abîme de maux.

Après de longues, sanglantes et douloureuses convulsions, l'ordre devait enfin sortir de la conquête romaine, et une organisation forte et homogène était destinée à régir pendant plusieurs siècles les habitants de la Péninsule. La conquête romaine présenta un caractère frappant de stabilité. Des colonies militaires et commerciales s'y établirent. Scipion lui-même, la guerre à peine assoupie, fonda pour les légionnaires licenciés la ville d'Italica, future patrie des empereurs Trajan et Hadrien. Cet exemple fut suivi par tous les successeurs de l'illustre général; mais avant que l'industrie et le commerce pussent fleurir en paix dans l'Ibérie, beaucoup de luttes devaient encore l'ensanglanter.

Ernest Rocha.

(*La suite prochainement.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne (1). — **Eloge historique d'Armand Bazin de Bezons, évêque de Carcassonne**, publié par ordre de la Société des arts et des sciences de Carcassonne (2), par M. Alphonse MAHUL, ancien député de l'Aude.

Les ouvrages, tels que ceux dont nous rendons compte, n'étant pas des livres de circonstance, on est toujours sûr d'intéresser le public en les faisant connaître : nous avons d'ailleurs voulu, avant d'en parler, parcourir une à une chacune des pages de ces volumes, publiés déjà depuis quelques mois.

M. Cros-Mayrevieille, dans son *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, nous avait communiqué ses profondes recherches sur le territoire de cette cité, sous la domination des Volkes, des Romains, des Wisigots, des Sarrazins et pendant le moyen-âge. M. Alphonse Mahul a pris à part chacune des communes comprises dans ce pays pour un sujet particulier d'étude. Le diocèse, le comté, l'arrondissement administratif sont trois dénominations diverses qui, suivant le temps, correspondent à la même surface géographique. De là est venue la division par cantons et par communes, adoptée par l'auteur, laquelle se

(1) 1 vol. in-4° de 423 pages. Paris, chez Victor Didron et chez Dumoulin, libraires.
(2) 1 vol in-8°. Carcassonne, Pomiés, libraire.

prête à la fois aux élucubrations des érudits et à la lecture de tout le monde. M. Alphonse Mahul a réuni sous la rubrique de chaque commune toutes les données historiques importantes, toutes les traditions, tous les documents, le mouvement de la propriété foncière pour les principaux domaines, en un mot, tout ce qui peut faire connaître le passé et le présent de la commune. Voici, du reste, comment l'auteur expose lui-même le système d'exécution de son livre :

« Jusqu'en 1789, la paroisse et la seigneurie formèrent les premiers cercles de la circonscription territoriale; mais ces deux circonscriptions étaient fréquemment diverses. Les habitants de la paroisse formaient la communauté; les terres formaient ou une seigneurie unique ou plusieurs seigneuries et fiefs. Aujourd'hui les habitants et le territoire forment ensemble la commune. C'est la commune d'aujourd'hui qui est la base de la division et du classement de mon travail. L'adoption de cette base, aussi bien que celle des limites de l'arrondissement, entraînait naturellement le classement des communes par canton. L'ordre alphabétique des communes dans l'intérieur de la circonscription cantonnale, était le plus naturel à suivre, en l'absence de tout motif historique ou topographique qui dût recommander aucun autre ordre de classification.

» L'article de chaque commune est habituellement composé de cinq sections, savoir : — *Cartulaire et chronique.* — *Eglise.* — *Catalogue des seigneurs.* — *Territoire.* — *Notes statistiques.*

» Les abbayes ont dû, à raison de leur importance, former un article à part, sous la rubrique de la commune au territoire de laquelle elles appartiennent.

» Sous chacune de ces sections, on trouvera, classé dans l'ordre chronologique, tout ce qui se rapporte à chacune d'elle, et qui a pu être recueilli, soit dans les livres imprimés, soit dans les archives ou dans les manuscrits, soit quelquefois, mais rarement, dans les traditions locales. Les chartes et autres actes authentiques sont classés à leur date. Ces matériaux ne sont point liés entre eux par le fil d'une narration : je me suis borné à juxta-poser l'un après l'autre, dans l'ordre des temps, les témoignages et les documents. Il m'a semblé que ces humbles et petites histoires pouvaient se passer du tissu d'un récit, qui, d'ailleurs, se trouverait trop souvent rompu par l'absence des faits ou des renseignements. Il m'a semblé aussi que ces matériaux, perdus en de vastes recueils ou dispersés en de nombreux ouvrages, se trouvaient suffisam-

ment liés par leur rapprochement pour construire les annales fidèles et authentiques, ou de la commune, ou du monastère, ou de la famille, auxquels ils se rapportent. Cet ordre naturel, sans liaison artificielle, m'a paru l'histoire locale elle-même, telle qu'elle s'est accomplie successivement, lente et même incohérente en son développement, mais aussi sans aucun fard de la main de l'historien. C'est l'histoire à peu près telle que, dans le silence des cloîtres, elle fut notée et compilée par les chroniqueurs, par les rédacteurs des nécrologes des chapitres et des abbayes, par les collecteurs des cartulaires; mais au lieu du témoignage partial d'un seul, elle se produit elle-même par le simple rapprochement de tous les témoignages, ou contemporains, ou subséquents. Les chartes et pièces justificatives confondues d'ordinaire à la fin des grandes collections, où peu de personnes vont les rechercher, reprennent tout leur intérêt, placées chacune à leur date et en leur lieu. Cette forme de rédaction ou de classement historique laisse peu de place à la personnalité de l'écrivain; j'avouerai même qu'elle ne se prête pas facilement à la rapidité d'une lecture continue; mais elle est, il me semble, celle qui fait ressortir les résultats historiques les plus clairs, les plus complets, les plus certains. Si de telles chroniques doivent être peu lues, on peut croire, sans présomption, qu'elles seront souvent et longtemps consultées. Ce succès est le seul que puisse espérer d'atteindre celui qui borne ses horizons aux annales de quelques villages : et cependant chacun de ces modestes villages a ses faits et gestes, ses traditions, ses antiquités, sa noblesse. »

Le premier volume de ce grand ouvrage renferme de précieuses cartes géographiques et des planches représentant les armoiries des communautés et des anciennes familles du pays. On y trouve en tête un chapitre profondément élaboré, concernant le diocèse de Carcassonne, en général, lequel renferme des notions détaillées sur sa circonscription, ses dénombrements, ses assiettes ou impôts particuliers, son agriculture, son industrie, sur les travaux publics qui ont été exécutés pendant les derniers siècles dans cette partie du Languedoc. Après qu'il a ainsi posé le préambule de son œuvre, M. Alphonse Mahul commence sa publication par le canton d'Alzonne, où se trouvent les communes suivantes : Alzonne, Aragon, Caux, Montolieu, Moussoulens, Pezens, Raissac, Sainte-Eulalie, Saint-Martin, Ventenac et Villesèque. Ensuite l'auteur passe dans le canton de Capendu, où l'on rencontre les communes de Badens, Barbairan, Bouilhonac, Capendu, Comigne, Douzens, Fleure,

Fontiés, Mas-des-Cours, Montirat, Monze, Moux, Roquecourbe, Rustiques, Saint-Couat, Trèbes et Villedubert. Malgré la difficulté qu'il y avait à réunir les divers éléments de ce travail, il est fait avec une telle exactitude, nne connaissance si approfondie de chaque localité, que l'on croirait qu'il est l'œuvre d'une association d'individus. La quantité et la variété des renseignements qui y sont renfermés, font, de ce recueil, une collection utile à consulter, en même temps qu'un livre d'une lecture attachante.

Nous ferons remarquer, entre autres articles curieux, les notices sur l'ancien monastère des Bénédictins de Montolieu, sur les maisons de Roger-de-Caux, de Voisins, de Pins, de Fournas, de Calmès, de Laporterie, de Chambert, de Bellissens et sur plusieurs autres dont la nomenclature serait trop longue. Cette partie importante du livre de M. Mahul nous amène naturellement à une œuvre publiée par lui depuis quelques mois; nous voulons parler de l'*Eloge historique d'Armand Bazin de Bezons, soixante et onzième évêque de Carcassonne*, publié par ordre de la Société des Arts et des Sciences de cette ville. Voici à quelle occasion cette œuvre a été publiée :

Cette compagnie est chargée par ses statuts de former un recueil iconographique et biographique des personnages célèbres du département de l'Aude. On lit dans l'introduction des mémoires de la Société, par M. Cros-Mayrevieille, les motifs de cette institution : « N'y eût-il d'autre motif, y est-il dit, pour restaurer le culte du passé, que l'indispensable nécessité d'étudier les évènements d'autrefois, afin de mieux juger ceux d'aujourd'hui, et d'ajouter ainsi pour l'utilité des générations présentes et futures, notre propre expérience à celle de nos devanciers, ce serait assez pour être fidèle à la religion des souvenirs. Mais lorsque notre attention se fixe sur les hommes qui ont illustré notre patrie, il s'établit comme une sorte d'affection paternelle et filiale entre les ascendants et les ancêtres, et ces sentiments suffisent quelquefois pour provoquer de nobles actions. Que de généreuses vocations se sont manifestées à la lecture de la biographie d'une illustration locale! »

C'est pour célébrer la mémoire de l'une de ces illustrations locales, que M. Mahul a été invité, par la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne, à prendre la plume. La Compagnie ne pouvait choisir un biographe plus habile, ni plus éloquent. Dans sa jeunesse, M. Mahul a déjà publié, comme on le sait, plusieurs volumes d'un *Annuaire nécrologique* pour faire suite à tous les dictionnaires biographiques.

Non-seulement il a apporté dans la composition de l'éloge d'Armand Bazin de Bezons, sa critique ordinaire, mais encore il a mis en œuvre toutes les connaissances qu'il possède à un si haut degré de l'histoire de son pays pendant les derniers siècles, et surtout pendant les années qui ont précédé la révolution de 1789.

L'évêque Armand Bazin de Bezons, qui occupa le siége épiscopal de Carcassonne, depuis 1731 jusqu'en 1778, avait été mêlé à toutes les affaires de son diocèse dont il était de fait le gouverneur civil et l'administrateur suprême. Cette circonstance a donné l'occasion à M. Mahul de reproduire, outre la vie édifiante de ce pieux évêque, l'histoire des actes de ce prélat comme le véritable chef de l'administration municipale et diocésaine. Le tableau qu'il a tracé de cette époque n'est pas un simple mémoire biographique, il est tellement vrai et tellement complet qu'il se trouve à la hauteur de l'histoire générale, et qu'il peut servir à caractériser la vie provinciale de la France avant la centralisation opérée par la première révolution. On y reconnaît la touche d'un homme exercé, dont la carrière honorable a réuni les attitudes de l'érudit au sens droit et large d'un esprit adonné aux affaires publiques.

DARDÉ,

Avoué à Carcassonne, membre de plusieurs Sociétés savantes.

CHRONIQUE.

I. — Académie des Jeux-Floraux : Séances publiques du 1er et du 3 mai.

Le grand désavantage des revues périodiques, c'est d'arriver souvent un peu tard à parler d'évènements dont l'intérêt s'efface ou s'affaiblit vite, et de paraître ainsi s'être attardées en chemin. Que pourrions-nous dire aujourd'hui des deux dernières séances publiques de l'Académie des Jeux-Floraux ? Si ces fêtes ont l'éclat des fleurs, elles en ont aussi la fragilité; et les plus belles fleurs du monde, combien vivent-elles? Un poète l'a dit : L'espace d'un matin. C'est donc dans l'*herbier* où elles sont enfouies, c'est-à-dire dans le recueil de l'Académie, qu'il a fallu les étudier. Un écrivain distingué, que *la Revue* s'enorgueillit de compter au nombre de ses collaborateurs, s'est chargé de cette tâche, et il l'a remplie avec une grande élévation d'esprit que ceux-là même à qui l'opinion de l'auteur pourrait déplaire, seront les premiers à reconnaître. C'est honorer les Académies et s'honorer soi-même que d'en parler sur un ton sérieux et digne, alors surtout qu'on les attaque dans leurs principes et dans leurs tendances. Il est bien dans le travail de M. Vaïsse plusieurs points sur lesquels nous différons; mais *la Revue* est une arène où toutes les opinions doivent se produire avec une entière liberté, et nous n'imposerons jamais aucune contrainte à l'écrivain qui signe ses œuvres de toutes les lettres de son nom. *La Revue* n'a-t-elle pas publié dernièrement sur *les Traditionnelles* de J. Reboul une remarquable étude, inspirée à M. V. Duret par de pures croyances théocratiques? En toute justice, ne

doit-elle pas aussi faire bon accueil à un écrivain du camp opposé? La lumière jaillit du choc des opinions, et les doctrines religieuses et philosophiques les plus contradictoires auront toujours accès auprès de nous, toutes les fois qu'elles seront exposées avec convenance et dignité. Telle est la ligne de conduite que nous avons annoncé devoir suivre, dès la première livraison de *la Revue*.

Il ne nous reste à ajouter au compte-rendu de M. Vaïsse que quelques mots sur la physionomie des deux séances.

La séance du 1er mai, consacrée à la lecture des ouvrages qui, sans obtenir de prix, ont été distingués dans le concours, se passe ordinairement en famille et devant un petit nombre d'auditeurs. Cette année, un piquant motif de curiosité avait attiré une société nombreuse et choisie. L'Académie, qui ne se règle pas sur la loi salique, allait élever au rang des royautés littéraires une femme, Mme la marquise de Villeneuve-Arifat, une descendante de la dame de Villeneuve qui composa, en 1496, en l'honneur de dame Clémence, un des plus poétiques monuments de la langue romane. Les traditions académiques interrompues souvent dans cette famille, et souvent reprises, se renouaient encore une fois, au bout de quatre siècles. M. Pagès (de l'Ariége), chargé, en qualité de Modérateur, de remettre les lettres de maîtrise, a présenté à Mme de Villeneuve, sous forme de compliment, un bouquet d'une exquise fraîcheur. La récipiendaire a remercié l'Académie dans un discours d'une rare élégance, réunissant dans un éloge commun, et distinct en même temps, les membres qui, dans le passé, ont jeté le plus d'éclat sur l'Académie, et ceux qui aujourd'hui lui font le plus d'honneur. Le succès de ce discours a été grand : il est vrai d'ajouter que, par une attention délicate, l'Académie tenait sa séance dans la salle dite de *Clémence Isaure*.

A la séance du 3 mai, il y avait, non pas foule, mais encombrement dans la *Salle des Illustres*. Ce jour-là, les choses ne se sont pas aussi bien passées qu'à la séance précédente. On n'avait pas assez veillé aux moyens de maintenir l'ordre, et la confusion qui a régné à l'extrémité de la salle a beaucoup nui à l'intérêt de la séance. Cette salle n'a pas été construite selon toutes les conditions de sonorité, et peut-être conviendrait-il, dans l'intérêt des orateurs, de chercher une disposition meilleure les jours où la foule s'y porte. Mme Thore, née Léontine de Mibielle, élevée comme Mme de Villeneuve, au rang de *Maître ès-jeux*, a prononcé son remercîment par la bouche d'un de MM. les Mainteneurs. M. le marquis de Villeneuve-Arifat s'est fait l'organe de Mme de Villeneuve pour l'éloge de Clémence Isaure; M. le vicomte de Panat, secrétaire perpétuel, a fait le rapport sur le concours de l'année, puis les diverses pièces couronnées ont été lues par les membres de l'Académie. Mais le bruit a couvert sou-

vent la voix des orateurs, et les œuvres des lauréats ont été médiocrement goûtées.

Il est dans les habitudes de *la Revue* de reproduire les meilleures pièces du concours. Pour des motifs exposés plus haut par M. Vaïsse, nous n'en publions que deux cette année : *Diomède*, poème qui a obtenu un Œillet, par M. Eléonor Simon, et l'*Ange et la mère*, ballade présentée au concours par M. Pécontal. Ce n'est pas le seul ouvrage que M. Pécontal ait produit aux concours de 1857 : il figure encore, dans la partie lyrique, pour une ode qui a concouru, mais n'a pas obtenu le suffrage des juges. M. le secrétaire perpétuel en a relevé les défauts dans une phrase de son rapport que bien certainement il a négligé de relire.

II. — Société impériale de Médecine.

La Société impériale de Médecine, de Chirurgie et Pharmacie de Toulouse a tenu, le 10 mai, sa séance publique annuelle. Peu de monde s'y était rendu, le public n'ayant reçu aucun avis. Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Ferdinand D*** le compte-rendu suivant :

« La séance a été ouverte par un discours fort remarquable de M. le professeur Filhol, président de la Société. L'orateur a entretenu l'assemblée des bons résultats que l'expérience procure dans le traitement des maladies, et à laquelle rien ne peut suppléer.

» Il était impossible de mieux dire; et, en vérité, l'on se demandait, après avoir entendu M. Filhol, s'il n'aurait pas mieux valu que ce savant chimiste eût quitté les régions élevées des sciences pures où il s'est fait une si grande place, pour donner tout son temps à la pratique médicale, dont il a entretenu l'assemblée en homme si compétent.

» Toutes les parties de ce discours étaient bien agencées; les réflexions et les conseils partaient d'un esprit droit et honnête; le style plein d'élégance se distinguait encore par une simplicité de bon goût qui a charmé l'auditoire. Aussi les applaudissements n'ont pas fait défaut à l'orateur, dont la modestie seule paraissait souffrir des témoignages sympathiques que lui donnait l'assemblée.

» M. le docteur Augustin Dassier, secrétaire général, a présenté ensuite le compte-rendu des travaux de la Compagnie pendant l'année académique. Dans cet exposé rapide on a retrouvé toutes les qualités qui ont déjà été remarquées dans les rapports antérieurs de M. le secrétaire : une

exacte appréciation des travaux de la Société, jointe à une critique modérée et bienveillante.

» M. le docteur Fouquet a lu ensuite l'éloge de M. Dufour, membre honoraire, que la Société a eu la douleur de perdre dans le courant de l'année. Dans les paroles bien senties de l'orateur on devinait sans peine combien son cœur était reconnaissant envers le célèbre maître qu'il avait perdu, et dont il cherchait à retracer la vie si laborieuse. En effet, la carrière de M. Dufour avait été remplie par un travail continu, et le temps qu'il ne consacrait pas à la pratique médicale, il le réservait tout entier à l'étude des belles-lettres qu'on oublie si facilement de nos jours. Elles le consolèrent dans sa longue vieillesse; et ses livres furent pour lui des amis qui ne l'abandonnèrent jamais.

» La séance a été terminée par le rapport de M. le docteur Faurès sur le concours de l'année. La Société avait proposé la question suivante : « Des plaies pénétrantes des articulations. » Deux mémoires seulement étaient parvenus au secrétariat : et, sur le rapport de la commission, la Société a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à accorder le prix. M. le rapporteur a déduit avec beaucoup de justesse et de logique les raisons qui ont déterminé le jugement de la commission.

» Après ce rapport, la séance a été levée, et la Société, en se séparant, pouvait à bon gré, s'enorgueillir de ses travaux, car elle venait de montrer que, dans son sein, on cultivait également les sciences et les lettres. »

— Dans sa séance du 22 mai, la Société a renouvelé ainsi son bureau pour l'année 1857-58 :

MM. Filhol, président; Gaussail, vice-président; Jules Naudin, secrétaire général; Couseran, trésorier; Dougnac, secrétaire archiviste; Marchant, secrétaire du *prima mensis;* Dassier (Adolphe), secrétaire des consultations gratuites.

La Société propose pour sujet du grand-prix à décerner en 1859, la question suivante :

« Des paralysies sans lésions organiques appréciables. »

Elle rappelle que la question du concours pour 1858 est ainsi conçue :

« Analyser l'*arnica montana.* »

Les mémoires doivent être déposés avant le 1er janvier de chaque

III. — Baccalauréat ès-lettres. — Session d'avril.

Candidats inscrits.		121
Ajournés pour les comp. . . .	46	69
Ajournés pour l'examen. . . .	23	
Admis.		52

Le nombre des candidats inscrits à la session correspondante de 1856 était de 111. Différence en plus, cette année, 10.

Deux candidats étaient déjà pourvus du diplôme de *bachelier ès-sciences*; ils ont été tous les deux ajournés, à la suite des épreuves orales.

Les examens n'ont donné lieu à aucune mention.

Sujets de composition.

Du 18 avril. — Virgile, arrivé à Athènes, répond, sous forme de lettre, à l'ode qu'Horace lui avait adressée, au moment de son départ, pour lui souhaiter une heureuse navigation, et qui commence par ces mots si connus : *Sic te, diva potens Cypri*, etc. (comp. française).

Du 20 avril. — Développement de cette pensée de Cicéron : *Philosophia est magistra vitæ* (comp. latine).

Du 21 avril. — Développement de cette pensée de Pline le jeune : *Historia quoquo modo scripta delectat* (comp. latine).

Du 22 avril. — *Repræsentat opes sapientia; quas cuicumque fecit supervacuas, dedit* (comp. latine).

Du 23 avril. — Indiquer les principales raisons qui, dans le genre de l'oraison funèbre, déterminent l'emploi du style sublime (comp. franç.).

Du 24 avril. — *Historia est magistra vitæ* (comp. latine).

Du 25 avril. — *Si ad naturam vives, nunquàm eris pauper; si ad opinionem, nunquàm eris dives* (comp. latine).

Du 26 avril. — Cicéron, entre autres qualifications qu'il donne à l'histoire, l'appelle *nuntia vetustatis*, messagère de l'antiquité. — Développement de ce texte (Comp. lat.).

Du 27 avril. — Cicéron appelle l'histoire *testis temporum et vita memoriæ*. — A développer cette pensée (Comp. lat.).

Du 28 avril. — Développer cette pensée de Joubert : « Il faut que le poète soit non-seulement le Phidias et le Dédale de ses vers, mais aussi le Prométhée. » (Comp. fr.).

IV. — Nécrologie. M. L. Hérail.

M. Edw. Barry, professeur à la Faculté des Lettres, a bien voulu communiquer à *la Revue* l'article suivant sur un ouvrier habile, mort à Toulouse, il y a quelques jours :

« Un cortége recueilli d'élèves, d'amis et d'artistes escortait, avant-hier, à sa dernière demeure, un homme dont le talent réel et modeste a laissé des traces dans l'art de notre ville, et y laissera, pour longtemps peut-être, un vide difficile à remplir.

» M. Léon Hérail n'était, à l'origine, qu'un simple sculpteur sur bois, comme il en sort tous les ans de notre Ecole des Arts, qui l'a compté jadis au nombre de ses élèves. L'industrie du mobilier, depuis longtemps florissante à Toulouse, y occupe, on le sait, un assez grand nombre d'ouvriers, qui atteignent souvent, par une longue pratique, à une véritable habileté manuelle. Mais, au lieu de se borner, comme le font la plupart de nos jeunes sculpteurs, à la reproduction plus ou moins exacte de formes de meubles plus ou moins pures; il avait, jeune encore, appliqué son talent, patient et original tout à la fois, à l'étude et à la restauration des meubles anciens, de ceux de la renaissance particulièrement, qu'il aimait jusqu'à l'enthousiasme, et l'ouvrier du point de départ avait fini par devenir, dans ce genre, un maître des plus habiles, un maître créateur à sa manière, puisqu'il rendait la vie, l'expression et la beauté à des chefs-d'œuvre qui n'existeraient plus sans lui.

» Sous des formes simples, timides, embarrassées parfois comme sa pensée et sa parole, peu d'artistes ont eu, au même degré que lui, le sentiment et l'intelligence des formes diverses de l'art ancien, la faculté précieuse de s'identifier la pensée d'un maître inconnu, de la saisir dans son ensemble et dans ses détails, quelque méconnaissables qu'ils fussent devenus. Il ajoutait à ces qualités d'esprit, auxquelles il ne manquait qu'un peu de culture théorique, l'habitude des musées et le contact vivifiant d'une grande ville, une sûreté de main et de ciseau, une précision et une finesse d'exécution matérielle qui auraient mis en défaut les yeux les plus exercés, car il est littéralement impossible de distinguer dans ses restaurations les parties refaites par lui de celles qu'il a complétées.

» On peut dire sans exagération que c'est à lui que nous devons tous les meubles anciens qui figurent encore dans les collections de notre ville et ceux en beaucoup plus grand nombre qui en sont sortis depuis quelques années. Les Anglais, qui promènent à l'heure qu'il est sous le ciel brumeux de leur île, les buffets d'apparat, les dressoirs et les coffres

de mariage de la *Soulage's collection*, dans le but avoué de naturaliser chez eux le sentiment et le goût de l'art sérieux, cette plante exotique, rebelle jusqu'ici aux engrais perfectionnés et aux méthodes savantes de leur agriculture, ne se doutent probablement pas qu'ils en doivent une partie à l'homme modeste et ignoré auquel nous voudrions rendre au moins sa part dans ces admirations un peu exclusives et un peu oublieuses.

» Son dernier ouvrage, l'un de ceux dont il était le plus justement fier, — car c'était le plus souvent sur des meubles de style renaissant qu'il avait eu l'occasion de s'exercer, — a été la restauration d'un grand dressoir du quinzième siècle, de style ogival efflorescent, qui aurait appartenu, suivant la tradition locale, au gouverneur du château de Cordes (Albigeois), pour le roi Louis XI, et dans lequel l'artiste inconnu s'est inspiré sans scrupule des innombrables motifs d'ornementation que lui offraient le jubé et le porche latéral de l'église de Sainte-Cécile d'Albi. Affaibli et souffrant déjà des frissons précurseurs du mal qui devait l'emporter bientôt, il avait fait, cet hiver, des prodiges d'adresse pour sauver tout ce qui pouvait être sauvé de cette dentelle déchirée par le temps, pour fixer et renouer les unes aux autres ces toiles d'araignée qu'il voulait, disait-il, rattacher à leurs murailles sans liens et sans supports d'emprunt.

» Il a succombé avant l'âge (à 53 ans), à une attaque de paralysie graduelle, provoquée, à ce que l'on a cru, par l'effroi que lui causa la maladie toute récente d'un de ses enfants, mais qu'il avait préparée lui-même et développée de longue main par un travail obstiné, sans rapport évidemment avec sa constitution délicate et par des privations que sanctifiait à ses yeux la sainteté du but au nom duquel il se les imposait : le bien-être de sa famille qui n'avait d'autres ressources que son talent, et l'éducation de ses deux filles qui lui ont fermé trop tôt les yeux. »

V. — Nouvelles.

Le 20 mai, M. Rocher, Recteur de l'Académie, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, a visité le Lycée impérial de Toulouse. L'honorable Chef de l'Académie a été reçu dans le parloir du Lycée par M. Peyrot, Inspecteur, par le Proviseur et les professeurs en costume officiel. Après leur avoir adressé quelques paroles pleines de bienveillance, M. le Rec-

teur s'est rendu dans l'une des cours intérieures, où tous les élèves internes et externes du Lycée et du Petit-Collége étaient réunis. Là, dans une allocution écoutée avec un religieux silence et accueillie à la fin par des acclamations enthousiastes, M. le Recteur a rappelé aux élèves, avec l'autorité de sa haute expérience, les grands devoirs que la jeunesse doit apprendre à remplir envers la religion, envers le prince, envers la patrie, envers la famille, et qui sont le but le plus élevé de l'éducation. Puis, il les a félicités, avec une bonté toute paternelle, de leur conduite, de leur travail et de leurs succès, couronnant ces éloges par la faveur d'un jour de congé. La visite achevée, M. le Recteur n'a pas voulu se retirer sans exprimer de nouveau à tous les fonctionnaires sa vive satisfaction de l'ordre et du bon esprit qui règnent dans le Lycée, et des progrès remarquables qui lui ont été signalés par M. l'Inspecteur et par MM. les professeurs de la Faculté des Sciences et de la Faculté des lettres, à la suite des examens du 1er semestre. Cette visite a produit le meilleur effet, et resserrera plus étroitement encore les liens qui unissent les fonctionnaires du Lycée au Chef de l'Académie. Ils n'oublieront pas les derniers mots de M. Rocher : « Je compte sur vous, comptez sur moi. »

L'enseignement à tous les degrés doit attirer l'attention du chef à qui a été remis le soin d'en régler le mouvement. Ceux qui sont chargés de répandre parmi les enfants du pauvre « la vie de l'intelligence, la lumière du devoir, la religion du sacrifice, » n'ont pas moins de droits à sa sollicitude que les établissements où l'on donne l'instruction aux classes aisées de la société. M. le Recteur a donc visité, le même jour, l'Ecole normale si bien dirigée par M. l'abbé Dayet. A une époque, dont le souvenir tend à s'effacer de plus en plus, on a bien souvent, par des paroles imprudentes, excité l'esprit de convoitise, allumé des ambitions désordonnées chez l'instituteur du peuple. Ce n'est pas le langage que M. le Recteur a tenu à tous ces jeunes gens réunis autour de lui : — « Mes amis, leur a-t-il dit, votre mission réclame avant tout des hommes de cœur; car c'est dans le cœur seul que germe et se développe ce dévouement de tous les jours et de toutes les heures que rien ne rebute, qui ne s'arrête devant aucun obstacle, insensible à l'injustice, résigné à l'ingratitude, trouvant dans le sentiment du bien à faire son plus puissant mobile, et dans le souvenir du bien accompli sa première récompense. Rendez-vous dignes de fonctions d'autant plus élevées en réalité qu'elles sont plus humbles en apparence. L'homme ne vaut que par ses œuvres. Eclairer ses semblables, pour qu'ils en deviennent plus heureux et meilleurs, c'est acquitter noblement sa part de dettes envers la société; c'est marquer d'une trace lumineuse son court passage en ce monde; c'est appeler sur soi la clé-

mence de Dieu en échange des bénédictions que font monter vers lui les enfants et les pères ! Voilà la destinée qui vous attend !... »

Si les instituteurs de nos campagnes n'avaient jamais reçu que d'aussi sages conseils, l'ordre n'aurait point été troublé, et la société n'aurait pas couru de graves dangers.

— Les diverses Facultés de médecine de l'Empire ont été consultées par M. le Ministre de l'Instruction publique sur l'opportunité d'exiger de ceux qui se destinent au doctorat en médecine les deux diplômes de bacheliers ès-sciences et ès-lettres. — Dans le cas où l'on reviendrait à l'ancien état de choses, le diplôme de bachelier *ès-sciences physiques*, selon le programme des matières qu'on exigeait alors, serait substitué au diplôme actuel du baccalauréat *ès-sciences*.

— Sur un vote de notre Conseil municipal, la chaire *d'hygiène* a été rétablie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie.

— Toulouse vient d'être affectée bien douloureusement par la nouvelle inattendue de la mort de M. Félix Borrel, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. La prochaine livraison de *la Revue* contiendra une appréciation de la vie si pleine et si courte de cet ingénieur distingué, qui appartient à nos contrées, puisqu'il est né à Sorèze, d'où il est sorti en 1825, pour entrer à l'Ecole Polytechnique, le premier sur la liste de promotion.

— Le tableau de notre compatriote, M. Garripuy, *Attila sur les ruines d'Aquilée,* dont il a déjà été parlé dans la *Revue,* vient d'être admis à l'unanimité par le jury de l'exposition. Dans sa séance du 15 mai, notre Conseil municipal a voté un crédit de 3,000 fr. pour l'acquisition de ce tableau, qui appartiendra désormais au Musée de Toulouse.

— Depuis quelques jours, la presse parisienne est unanime dans les éloges qu'elle donne à la partition d'un nouvel opéra comique, intitulé : *La Clef des Champs*. L'auteur est M. Louis Deffès, de Toulouse, qui s'était déjà fait une réputation dans la musique religieuse.

— Sur la proposition de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, l'Empereur vient d'accorder à la Société des gens de Lettres une allocation annuelle de 5,000 fr., qui sera versée dans la caisse de la Société, pour être répartie par le comité en secours et en avances aux membres de la Société. Le comité est allé aussitôt exprimer à M. le Ministre de l'Instruction publique, par l'organe de M. Michel Masson, son président, ses sentiments de reconnaissance pour cette marque d'intérêt accordée par S. Exc. à la Société des gens de Lettres.

— M. le baron Thénard, qui a voulu couronner sa belle carrière par

une œuvre de cœur, s'est réuni à plusieurs de ses collègues de l'Institut pour fonder sous le titre de : *Société de secours des amis des Sciences*, une association dont ce nom seul indique suffisamment le but utile et honorable. Dans la séance d'inauguration tenue dernièrement, M. Thénard, assisté de MM. Dumas, Flourens, Geoffroy Saint-Hilaire, Moquin-Tandon, de Sénarmont, Barreswil et F. Boudet, a développé, devant une assemblée nombreuse de savants et d'industriels, les avantages que doivent retirer de cette institution nouvelle les hommes qui négligent les intérêts matériels pour consacrer tout leur temps à l'étude de la science. — A la fin de la séance, M. de Sénarmont, secrétaire, a lu une lettre de M. Thénard, par laquelle l'honorable président fait don à la société d'une somme de 20,000 fr.

— Nous avons déjà signalé à nos lecteurs plusieurs travaux publiés par la *Revue Contemporaine*. Ce recueil, qui compte à peine six années d'existence, grandit tous les jours, et déjà il a atteint en France et à l'étranger une publicité qui l'égale aux recueils les plus estimés et les plus répandus. Politique, philosophie, littérature, sciences et beaux-arts, toutes les branches des connaissances humaines y sont représentées. Dans le nombre des écrivains qui participent à la rédaction de la *Revue Contemporaine*, on distingue plusieurs professeurs de l'Université, M. Caro, un nom déjà très-connu et très-aimé du public, MM. Etienne, Cheruel, du Cellier, J.-J. Weis, Marthe, Emile Chasles, et d'autres encore parmi lesquels nous pourrions citer l'un de nos collaborateurs, professeur au Lycée de Toulouse. Des hommes considérables, des écrivains d'un talent éprouvé, MM. Troplong, de Saulcy, Nisard, Sainte-Beuve, Franck, André Sayous, A. de Bernard, Léon Gozlan, Méry, prêtent à cette Revue l'autorité de leur nom et le charme de leur plume. Sous l'habile direction qui lui est imprimée, la *Revue Contemporaine* est appelée à exercer une influence considérable sur le mouvement littéraire de notre temps.

— Dans sa séance particulière du 29 mai, l'Académie des Jeux-Floraux a nommé M. de Voisins-Lavernière, fils, à la place de Mainteneur, vacante par la mort de M. l'abbé de Montégut de la Bourjade.

Pour toute la Chronique,

F. Lacointa.

Toulouse, 31 mai 1857.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

Etude sur Pline le Jeune.

Les lettres privées de Pline, que l'on pourrait considérer comme des fragments de mémoires, ne touchent que très-indirectement aux évènements politiques. C'est seulement par aperçu, et sans dessein prémédité, que ces lettres contiennent quelques notions sur l'organisation politique, administrative et judiciaire du gouvernement impérial, et qu'elles indiquent quel était l'état de la société immédiatement après le règne de Domitien et pendant le règne de Trajan. Là se borne, du reste, leur utilité historique. Ces lettres sont l'image d'une vie douce et molle mêlée à peu d'évènements; l'on n'y voit pas, comme dans celles de Cicéron, les agitations de la place publique et les dernières convulsions d'une république expirante. Ce n'est pas que Pline ne fût en position de révéler beaucoup de choses; mais il avait trop d'esprit pour se donner une importance exagérée. Bien qu'il eût été élevé aux plus hautes dignités et qu'il fût l'ami personnel de Trajan, il se considérait comme un rouage imperceptible dans le système d'une centralisation absolue et dévorante. Voilà pourquoi Pline ne parle pas de politique, de même qu'il ne parle jamais de religion, si ce n'est pour annoncer qu'il a été nommé augure. Il lui eût été, en effet, tout aussi difficile de croire que de dire qu'il ne croyait pas. Mais une littérature qui est étrangère aux deux plus grandes préoccupations de l'homme, sa destinée ici-bas

et son avenir dans un autre monde, ne sera-t-elle pas une littérature vide d'idées, faible et languissante? Il ne faut donc pas s'étonner que Montaigne ait accusé Pline *de tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie*. Mais est-ce bien à nous à le blâmer, nous qui avons vu naître tant de mémoires auprès desquels les lettres qu'il a publiées sont un modèle de réserve et de discrétion? A un autre point de vue, ce qui attire le plus dans ces lettres, c'est que, malgré l'apprêt et la prétention, l'homme s'y dévoile et s'y abandonne, et qu'il est toujours intéressant de suivre et d'étudier l'homme lui-même placé sous l'influence d'une civilisation qui n'est plus.

§ 1.

Naissance de Pline. — Sa famille. — Sa jeunesse. — Ses études et ses travaux. — Sa fortune et sa générosité.

Pline naquit à Côme, en l'année 62, sous le règne de Néron. Il perdit son père de bonne heure. Sa mère était la sœur de Pline le Naturaliste. Ce dernier adopta son neveu. Pline avait dix-huit ans lorsqu'il perdit son oncle. Il eut pour tuteur Virginius Rufus, qui fut remplacé dans le consulat par Tacite, et dont ce dernier fit l'éloge. Virginius Rufus, qui, dit-on, avait refusé l'empire, était un personnage considérable, fort admiré de Pline et digne, par ses talents et par ses vertus, d'inspirer cette admiration (liv. VI, 10).

Pline se maria deux fois. Le nom de sa première femme est inconnu; la seconde s'appelait Calpurnie. Il n'eut point d'enfant. Il en exprime le regret dans une lettre écrite à Trajan qui lui avait accordé le *jus trium liberorum* (liv. X, 2), auquel étaient attachés certains priviléges et l'exemption de certaines charges publiques. Dans deux lettres écrites, l'une à l'aïeul, l'autre à la tante de sa seconde femme, il leur annonce que celle-ci a fait de fausses couches et qu'il a perdu l'espoir d'être père (liv. VIII, 10, 11).

Les trois lettres écrites par Pline à sa seconde femme (liv. VI, 4 et 7; liv. VII, 5) portent la marque d'une galanterie presque française, et respirent, en même temps, la tendresse la plus profonde et la plus vive. A son tour, Calpurnie professait pour son époux, d'après le témoignage de celui-ci, une profonde admiration. Elle s'intéressait à ses succès, mais sans partager ses travaux. Cependant l'on a soutenu

qu'elle avait plaidé, alors que, de son temps, il était défendu aux femmes de plaider. En effet, Caia Afrania, femme du sénateur Buccio, morte quarante-huit ans avant Jésus-Christ (Valère-Maxime, VIII, 3, § 1 et 5), fort connue par son esprit de chicane, plaida avec tant d'inconvenance que par un édit la plaidoirie fut interdite aux femmes (liv. I, § 5, D. *de post.*). Aussi, du temps de Pline, au dire de Juvénal, les femmes ne faisaient plus que des mémoires :

Componant ipsæ per se, formantque libellos.

Cependant, un Allemand, Jean Reich, soutint qu'il fallait lire, dans le texte du Digeste, *Calpurnia* et non *Afrania*, et prétendit que cette Calpurnie n'était autre que la femme de Pline. Celle-ci aurait donc été bien méprisable et son époux bien aveugle. Heureusement que la mémoire de l'un et de l'autre n'a rien à craindre de ce ridicule paradoxe qui fut sévèrement réfuté au moment même où il se produisit.

La seconde femme de Pline devait avoir perdu son père avant ou peu après son mariage, car Pline n'en fait jamais mention. Mais il parle de sa belle-mère, et il écrit à Fabatus, aïeul de sa femme, dans des termes qui prouvent qu'il vivait dans une parfaite intimité avec sa famille d'alliance.

Il eut pour professeurs Quintilien et Nicetes Sacerdos. Il reçut l'instruction que l'on donnait aux Romains qui se destinaient au barreau et au métier des armes, et qui arrivaient, par là, aux plus hautes dignités. — A quatorze ans, il fit une tragédie grecque (liv. VII, 4), imitant en cela Cicéron qui, au même âge, avait composé un poème. Il lisait assidûment les chefs-d'œuvre de la littérature latine, notamment Tite-Live (liv. VI, 20) et Cicéron (liv. IV, 8). — Il étudiait beaucoup, en tout temps et partout. Afin de satisfaire son goût pour l'étude, il fuyait les plaisirs (liv. IX, 6).

Dans les études littéraires, Pline conseille la traduction comme un excellent exercice (liv. VII, 9). Lui-même traduisait les auteurs latins en grec et les auteurs grecs en latin (liv. IV, 18). — Il conseille de traiter un sujet déjà traité par un bon auteur, afin de mieux juger par comparaison (liv. VII, 9). Il avait pour règle de délasser l'esprit par la variété des travaux; de passer de l'histoire à la littérature, à la poésie, etc. (liv. IX, 29).

Il faisait des vers dans ses heures de loisir. Quelques censeurs

moroses considéraient cette occupation comme trop futile pour lui. Pline discute cette objection dans une lettre écrite au jurisconsulte Ariston qui, sans doute, ne partageait pas les goûts poétiques de son ami. Il fait observer que les plus grands hommes, des empereurs, Auguste, Titus, Nerva, avaient cultivé la poésie (liv. V, 2). Il lisait ses vers en public (liv. V, 3; liv. IX, 34); il encourageait et conseillait les poètes de son temps. Il a connu Martial; rien ne prouve qu'il ait connu Juvénal.

Pline écrivit et publia un grand nombre des plaidoyers qu'il avait prononcés; ils sont tous perdus. — Il eut un moment la pensée d'écrire un livre d'histoire; mais l'a-t-il réalisée (liv. V, 8)?

Comme tous les auteurs de son temps, Pline communiquait ses œuvres à ses amis; il les livrait ensuite au public. Elles étaient vendues par des libraires et achetées par un grand nombre de lecteurs, non-seulement à Rome (liv. I, 2), mais encore dans les provinces (liv. IX, 11).

Il aimait à entendre les rhéteurs et se délassait dans les écoles des ennuis et de la tristesse d'une vie active et militante. Il éprouvait un sentiment fort commun au barreau, le dégoût des affaires, et il ne pouvait s'en séparer. En assistant aux cours des rhéteurs, il conciliait cette contradiction : « Dans les écoles, où tout n'est que fiction, dit-il, l'on est simple et sincère; au barreau, il faut recourir à la dissimulation et à la ruse. » Il entendit les leçons d'Euphrate (liv. I, 10), d'Artémidore (liv. III, 11) et probablement d'Isée (liv. II, 3).

Pline était riche. Il le devait aux héritages. La plus grande partie de sa fortune était en terres. Il avait peu de capitaux placés (liv. III, 19), mais les terres qu'il possédait étaient nombreuses, et quelques-unes très-étendues. Il avait une propriété près du lac de Côme, dans le territoire de sa ville natale, sur laquelle il avait établi de nombreuses constructions (liv. I, 3; liv. IX, 7). Il était propriétaire de maisons de campagne à Tusculum, à Tibur et à Préneste (liv. V, 6). Sa terre de Laurente était fort considérable, mais sablonneuse (liv. II, 17). Il possédait aussi un domaine aux pieds des Apennins (liv. V, 6). Dans ce domaine, comme dans celui de Laurente, se trouvait une fort belle maison d'habitation. Pline en donne une description fort détaillée qui a permis à quelques érudits d'en tracer le plan (1). — Il possédait encore une pro-

(1) *Plan*, par Félicien des Avaux, vol. in-12, 1699. — Voyez aussi *Mém. de l'Acad. des Inscrip.*, t. XXIII, p. 331.

priété considérable à Tiferne sur le Tibre. Tiferne était pour lui un pays d'adoption. Il parle à Trajan de cette terre dans une lettre qu'il lui écrivit pendant qu'il était gardien du trésor de Saturne. Dans cette lettre, il demande à l'empereur un congé pour s'occuper du renouvellement des baux. Il en évalue le revenu annuel à plus de 400,000 sesterces (80,000 fr.) (liv. X, 24).

La belle-mère de Pline avait aussi de grands biens (liv. I, 14). Elle possédait une terre importante à Alsium (liv. VI, 10). Il est démontré qu'elle était riche en capitaux. En effet, se proposant d'acheter une terre voisine de la sienne, moyennant le prix de 3,000,000 de sesterces (600,000 fr.), Pline, écrit à un de ses amis qu'il dispose de peu de capitaux, mais qu'il a une ressource prête dans la bourse de sa belle-mère (liv. III, 19).

Malgré ses nombreux domaines, Pline avait des revenus incertains et d'une difficile rentrée. De son temps, les esclaves n'étaient presque plus attachés à la culture, et la difficulté de trouver des colons augmentait la gêne des propriétaires. De là l'abaissement progressif de la valeur des terres que Pline constate avec une vivacité qui, la modération habituelle de son langage étant connue, prouve la profondeur du mal (liv. III, 19). Ce mal était bien profond, en effet. Autour des villes, les prix des terres étaient excessifs, mais avilis dans les campagnes. L'abandon des campagnes par les cultivateurs, qui affluaient dans les villes, était la cause de cette détresse. Les capitaux ne s'adressaient plus à la terre. Exemple remarquable, et bien digne d'être médité !

Pour remédier à cet état de choses, Tibère imagina de forcer les citoyens à employer les deux tiers de leur fortune en achat de terres. Cette ridicule conception ne fut pas exécutée. — Trajan voulut que tout candidat à une grande magistrature possédât un tiers de son patrimoine en biens-fonds italiens. Les ambitieux vendirent les terres qu'ils possédaient dans les provinces pour en acheter en Italie. Les unes baissèrent, les autres augmentèrent. Pline conseille à un de ses amis un coup de bourse territorial : vendre cher en Italie, et acheter à vil prix dans les provinces (liv. VI, 19). — Sous Antonin, les sénateurs durent employer le quart de leur fortune en acquisitions de biens-fonds italiens. Ces mesures impuissantes aggravaient certaines positions particulières, et ne changeaient rien à la situation générale. — Alexandre Sévère mit le doigt sur la plaie. Il comptait qu'il valait mieux attirer

vers la terre le cultivateur que le capital. Il fit donner des fonds aux pauvres pour acheter des terres, et pour les cultiver. Mais l'impuissance de l'intervention de l'Etat fut démontrée, et les campagnes de l'Italie, de plus en plus abandonnées, n'offrirent qu'un triste spectacle de désolation.

Du vivant même de Pline, cet état misérable avait déjà commencé. Les colons ne payaient pas les propriétaires. Pline souffrait comme les autres de cette gêne, à laquelle ne remédiaient pas les nombreuses remises qu'il faisait aux colons. Il s'en plaint dans deux lettres écrites, l'une à un ami (liv. IX, 37), l'autre à Trajan (liv. X, 34). C'est en vain qu'il changeait les colons, leur fournissait le bétail et les instruments d'agriculture, et, pour mieux assurer le revenu, établissait des baux à moitié fruits; rien n'y faisait.

Les choses en vinrent au point que Pline crut devoir se prémunir contre l'aggravation du mal, en attachant les colons à la terre, leur vie durant. Innovation importante, dont les effets n'étaient pas alors prévus, et que l'érudition moderne a cherché à éclaircir (1).

A la misère des colons venait se joindre celle des marchands. Pline raconte qu'ayant vendu ses denrées, et les acheteurs se plaignant du marché, il leur abandonna, non-seulement le huitième du prix, mais encore au-delà de 10,000 sesterces, le dixième de ce qui excédait (liv. VIII, 2).

Malgré cela, Pline se montra toujours désintéressé et généreux. A la vérité, c'est par lui que nous le savons. Mais quoiqu'il ait pu manquer d'humilité ou de discrétion, il serait impossible de nier la réalité des dons qu'il a faits. Ces dons ne nous sont connus que par ce qu'il en dit, bien qu'il n'ait pas tout dit. Or, ce que nous savons prouve que Pline a donné près de 3,000,000 sesterces, dans lesquels les dons faits à l'Etat entrent pour une somme de 1,100,000 (liv. V, 7).

Pline fut généreux envers ceux qui eurent soin de son enfance ou de sa jeunesse. Il donne à sa nourrice une terre valant 100,000 sesterces (liv. VI, 3); à la fille de Quintilien, son maître, lors de son mariage, 50,000 sesterces (liv. VI, 32); il paie, au moyen d'un emprunt, les dettes du philosophe Artémidore qu'il avait connu pendant qu'il était soldat en Syrie, et qui fut chassé de Rome, sous le règne de Domitien, comme tous les autres philosophes, et peut-être avec Plutarque, Pline étant alors

(1) *Dissertatio juridica quæ loca e Plinii juni. scriptis quæ ad jus. civ. pertinent.* Recens. Schn. Groning, 1827, in-8°.

Prêteur (liv. III, 11); il donne des secours au poète Martial (liv. III, 21). Il constitue à une parente de sa femme une dot de 100,000 sesterces. Plus tard, le père de celle-ci meurt insolvable; Pline paie toutes les dettes, devient ainsi le seul créancier de la succession, force la fille à l'accepter, et lui fait remise de ce qui est dû. Il lui écrit à ce sujet une lettre aussi remarquable par la délicatesse du sentiment que par celle de l'expression (liv. II, 4). Il vend à un ami une terre moyennant un prix inférieur de 200,000 sesterces au prix qui lui était offert par un autre prétendant, et, malgré les sollicitations de l'acheteur, il ne veut rien rabattre de ce sacrifice (liv. VII, 11, 14). Il donne 500,000 sesterces pour assurer des aliments à des personnes libres (liv. VII, 18), acte de prévoyance jusque-là inusité, et dans lequel semble respirer un souffle du christianisme. Enfin, il élève des temples et des monuments publics (liv. III, 21), fonde une bibliothèque dans sa ville natale (liv. I, 18), et y établit à ses frais des cours publics (liv. IV, 13), pensant qu'il est d'un très-grand avantage pour les parents d'élever leurs enfants sous leurs yeux. A cette occasion, il charge Tacite d'en choisir lui-même les professeurs.

Ces divers actes de générosité ne furent inspirés ni par le caprice ni par l'entraînement. Pline avait des idées très-arrêtées sur l'obligation pour un homme riche d'user de sa fortune avec une libéralité généreuse, mais en même temps réfléchie. « Un homme vraiment libéral, dit-il, doit donner à sa patrie, à ses parents, à ses alliés, aux amis qui sont dans le besoin. Donner à ceux qui ont du bien, c'est satisfaire sa vanité aux dépens de ceux qui souffrent. On est quelquefois généreux pour faire oublier qu'on est avare ou détenteur injuste du bien d'autrui. Il y a des règles à suivre. D'abord, se contenter de ce que l'on a. Après cela, bien juger ce que l'on peut donner et à qui l'on doit donner (liv. IX, 30)..... — Il faut être également ennemi de la prodigalité et de l'avarice. Il ne faut pas être avare par système et prodigue par vanité. Le plus monstrueux, c'est d'allier ensemble les deux vices (liv. II, 6). »

Pline aurait pu profiter de sa position d'avocat pour augmenter ses revenus, mais il se fit une loi absolue de ne recevoir jamais aucun honoraire (liv. VI, 23). L'on sait que la loi Cincia fut rendue en l'an de Rome 549, pour remédier aux abus du luxe et de la corruption. Cette loi, qui défendait aux fonctionnaires de recevoir des présents, fut déclarée, d'après le témoignage de Cicéron et de Tacite, applicable aux avo-

cats. Cette prohibition était absolue. Certains avocats cherchèrent à l'éluder, en percevant des honoraires, à l'aide d'actes simulés : en supposant des prêts, des ventes, et même, après la mort du plaideur, au moyen de legs. Comme l'observation de la loi est un frein pour la conscience, les honoraires ainsi perçus furent d'autant plus exagérés. Les fraudes qui furent pratiquées depuis les derniers temps de la République jusqu'au temps où vivait Pline, le taux des honoraires de toute nature qui furent extorqués aux plaideurs, les fortunes scandaleuses que firent les avocats, paraîtraient des énormités incroyables, si le témoignage des contemporains permettait de concevoir sur ce point le moindre doute.

Sous les règnes de Claude et de Néron, l'avocat ne put recevoir que des honoraires modérés. Du temps de Pline, il ne pouvait rien recevoir d'avance, et après la plaidoirie, il ne pouvait pas exiger au-delà de 10,000 sesterces. Cette règle était très-peu observée. Mais elle fut remise en vigueur dans les circonstances suivantes, que nous connaissons par Pline. Un avocat, appelé Nominatus, plaidant pour les habitants de Vicente contre un ancien Préteur nommé Solers, avait reçu à l'avance 6,000 sesterces et 1,000 deniers. Au jour fixé, il ne plaida pas. Les délégués de Vicente réclamèrent et firent observer qu'ils avaient payé à l'avance les honoraires (liv. V, 4). Des poursuites furent dirigées, en raison de ce fait, contre Nominatus. Certains juges opinaient pour la suspension pendant cinq ans ; cependant Nominatus fut acquitté, sous la condition de restituer ce qu'il avait perçu. Cet incident détermina l'empereur à rendre un édit pour assurer l'exécution de la loi. Pline approuve cette mesure et se félicite de voir défendre publiquement ce qu'il ne s'est jamais permis (liv. V, 14).

§ 2.

Caractère de Pline. — Ses qualités. — Ses défauts.

Pline était doué d'un ensemble de qualités morales qui expliquent la faveur dont il jouissait. Sa vanité est extrême, lorsqu'il parle de son mérite littéraire et de ses succès au barreau. Mais s'il vante l'homme de bien, il cesse de se vanter lui-même, et s'il se met en évidence, c'est toujours dans une juste proportion.

Le comte Orrery voulant montrer à son fils, lord Boyle, quelles sont les qualités que doit avoir un homme de bien qui arrive aux fonctions

élevées, lui retrace la vie de Pline. L'on pourrait encore, en choisissant dans les lettres un ensemble de préceptes, former un excellent traité de morale pratique.

Auguste Schmid, qui a traduit les lettres de Pline en allemand, fait observer qu'elles respirent la plus parfaite urbanité. Sous ce rapport, il le considère comme le plus français de tous les auteurs latins. Toutefois, il lui reproche, et non pas sans raison, d'exagérer la politesse aux dépens du naturel. Toute la correspondance de Pline prouve qu'il se piquait d'être toujours convenable. Ce n'est pas lui qui, recevant des convives, aurait flatté la vanité des uns en affectant de trop reconnaître l'infériorité des autres. Il manifeste son indignation contre celui qui, donnant un repas, avait adopté des services différents pour marquer la différence des rangs, indignation certes bien désintéressée, car, à coup-sûr, il n'avait pas été classé parmi les inférieurs (liv. II, 6). Il serait puéril de relever ce trait, s'il n'était pas constant que, dans l'antiquité, c'était faire preuve d'une grande libéralité d'esprit que de respecter les inférieurs. Voyez César, loué par Plutarque et Suétone, pour avoir puni un esclave, qui lui avait servi du meilleur pain qu'à ses convives.

Pline était modéré; toute sa correspondance avec Trajan le prouve. Il était plein de tolérance pour tout ce qui n'était pas essentiel. Il s'était fait une règle d'avoir de l'indulgence pour les plaisirs d'autrui, afin que l'on en eût pour les siens (liv. IX, 17). « Ceux qui sont esclaves de leur passion, dit-il, s'irritent contre les vices des autres, comme s'ils en étaient jaloux, et ils commettent les fautes qu'ils punissent. Il est bon d'être indulgent, même lorsqu'on pas besoin d'indulgence. Le meilleur et le plus recommandable des hommes, c'est celui qui pardonne aux autres, comme s'il était toujours coupable, et qui évite les fautes, comme s'il ne les avait jamais pardonnées à personne (liv. VIII, 22). »

A l'exemple des hommes supérieurs, Pline aimait la jeunesse. Il se faisait un devoir de faciliter les premiers pas des jeunes gens de mérite qui entraient au barreau. Dans certains cas, il n'acceptait une affaire que lorsqu'elle était confiée en même temps à un jeune homme chargé de la plaider avec lui (liv. VI, 23). Lorsqu'il siégeait comme juge, et qu'un jeune homme plaidait, il l'encourageait avec bienveillance (liv. VI, 11). Rien de plus sage qu'une lettre qu'il écrit à un père, trop sévère pour son enfant, afin de lui conseiller d'être indulgent pour des imperfections inévitables, qui ne peuvent disparaître qu'avec l'âge (liv. IX, 12).

Pline avait des esclaves. Comme tous les maîtres, il était imbu d'er-

reurs et de préjugés. Inhumain en théorie, il corrigeait par sa bonté naturelle les vices de l'institution. Il ne croyait pas, par exemple, que l'esclave, considéré simplement comme homme, fût l'égal de l'homme libre. « Voyez le médecin, dit-il dans une lettre, son art est le même pour l'homme libre et pour l'esclave, et cependant il prodigue plus de soins à l'un qu'à l'autre (liv. VIII, 24). » Néanmoins, Pline traitait tous ses esclaves avec douceur (liv. V, 19). Il les affranchissait volontiers, et regrettait que la mort devançât l'époque de leur affranchissement. Il ne pouvait se résoudre à les regarder comme une pure valeur. Il leur permettait d'avoir un pécule. Bien qu'ils ne pussent tester, il tolérait qu'ils fissent un testament, et s'engageait à l'exécuter, comme s'il eût été légitime (liv. VIII, 16).

Si Pline était bon pour ses esclaves, malgré l'influence des préjugés, il devait être bon pour ses amis. Tout atteste que la bonté n'était en lui ni stérile ni oisive. Il employait à être utile tout le temps qu'il ne donnait pas à ses fonctions et à l'étude (liv. VII, 15). Son désir d'obliger le force à solliciter sans relâche, et sa correspondance avec Trajan prouve que, lorsqu'il voulait réussir, il ne craignait pas d'être importun. Les sentiments que lui inspire l'amitié sont en lui trop développés, pour qu'il distingue entre les grands et les petits devoirs. Il refuse le bénéfice d'un testament qui dépouille un ami, et déploie une activité sans égale pour assurer à un autre la rentrée d'une petite créance. Si quelques-uns de ceux avec qui il est lié sont victimes de la cruauté de Domitien, il ne craint pas de s'exposer à la mort en manifestant l'intérêt qu'il leur porte. Généreux, loyal, sincère, il est doué de toutes les qualités qui donnent le ton et la force aux amitiés durables. Sans aucun doute, il est vaniteux, préoccupé de lui, avide de louanges; il serait même exposé, par l'exagération de la personnalité, à se montrer plutôt égoïste que dévoué. Mais, grâce à son bon naturel, il évite la chute, et tourne au profit de ses amitiés les défauts qu'il a. Il était, en effet, tout aussi vaniteux pour ses amis que pour lui-même. Il les loue; il aime à les entendre louer, et mérite qu'on lui adresse le reproche de leur trop prodiguer l'éloge (liv. VII, 28). — Il était spirituel, incisif, armé du trait; malgré cela, en présence d'un ami, le désir de briller l'abandonne; il ne blesse jamais. Que l'avocat Régulus lui tombe sous la main, à la bonne heure; il ne craindra pas de déployer à ses dépens les qualités brillantes de son esprit. Il sera incisif, mordant, fin railleur, narrateur plaisant, dédaigneux jusqu'à l'insulte. Mais il méprise Régulus, le pourvoyeur des folles

cruautés de Domitien; tandis que s'il parle des hommes vertueux qu'il honore et qu'il aime, son âme s'abandonne sans réserve à l'admiration et à l'amitié. Entre ceux-là, l'on remarque Ariston, Suétone et Tacite.

Ariston était un jurisconsulte souvent cité dans le Digeste, qui n'appartenait à aucune école précise. Pline professait pour son caractère et son talent la plus profonde estime, et le consultait dans toutes les affaires importantes (liv. I, 22). C'est dans une lettre adressée par Pline à Ariston que l'on trouve d'excellentes notions sur le mode de délibération adopté dans le sénat (liv. VI, 14).

Pline et Suétone logeaient dans la même maison (liv. I, 24; liv. X, 95). Ils étaient liés d'amitié. Suétone fut nommé tribun par l'influence de Pline, et refusa cette place pour la laisser à un autre (liv. III, 8). Bien que Suétone n'eût point d'enfant, Pline lui fit accorder, par l'empereur Trajan, le *jus trium liberorum* (liv. X, 95). Lorsque Suétone veut acheter une propriété, modique comme sa fortune, c'est Pline qu'il charge de la rechercher (liv. I, 24). Il rendait un juste hommage au talent de Suétone; il proclame dans les lettres qu'il lui écrit, et dans celles qu'il écrit pour lui, que c'était un homme fort savant (liv. V. 11).

Suétone était attaché au barreau. Influencé par un songe, il voulut un jour se dispenser de plaider. La remise d'une affaire était alors, comme de nos jours, une des préoccupations de l'avocat. Pline, chargé d'obtenir le renvoi, annonce à Suétone qu'il sera difficilement accordé. Cependant le motif lui paraît sérieux. C'est bien quelque chose qu'un songe. Pline, que je soupçonne de croire quelque peu aux revenants (liv. VII, 27), croit aussi à l'influence des songes, et avec cette prétention qui ne l'abandonne jamais, il annonce à son ami qu'il plaidera pour qu'il ne plaide point.

C'était un grand honneur à Rome que d'être l'ami de Tacite (liv. IV, 5). Pline était quelque chose de plus. Inséparables l'un et l'autre dans l'amitié, ils étaient confondus par leurs contemporains dans la même considération (liv. IX, 23). Ce n'est pas que Pline ne reconnût la supériorité de Tacite (liv. VIII, 7). « Dans ma jeunesse, lui dit-il, lorsque tu avais conquis un nom déjà illustre, je n'avais d'autre ambition que de marcher sur tes traces, de loin, mais le premier après toi (liv. VII, 21). »

Il existe onze lettres écrites par Pline à Tacite; mais, d'après une opinion qui semble prévaloir, une de ces lettres, la dixième du IXe livre, serait une réponse de Tacite à Pline. Nous savons, par cette

correspondance, que l'un et l'autre s'excitaient à l'étude (liv. IX, 14), se communiquaient leurs travaux (liv. VIII, 7), échangeaient leurs idées (liv. I, 20), se rendaient de mutuels services (liv. VI, 9; liv. VIII, 7). Tacite, qui recherchait des matériaux pour ses histoires, s'adresse à Pline le Jeune pour avoir le récit circonstancié de la mort de Pline l'Ancien (liv. VI, 16, 20).

Tacite communiquait ses œuvres à Pline qui en admirait les beautés. « J'ai le pressentiment, lui dit-il, que vos histoires seront immortelles (liv. VII, 33). » Pline voudrait bien participer à cette immortalité : il prie son ami de le nommer dans ses œuvres. L'accusation qu'il soutint, sous le règne de Domitien, avec Herennius Sénécion, contre Babius Massa, lui paraît une occasion naturelle de satisfaire à son désir. Mais Pline ne veut que la vérité. Cicéron n'avait pas poussé si loin la délicatesse lorsqu'il priait Luceius d'écrire l'histoire de son consulat. Le vœu de Pline ne s'est pas réalisé. Tacite, qui invoque quelquefois l'autorité de Pline l'Ancien, n'a jamais mentionné Pline le Jeune, du moins dans la partie de ses œuvres qui nous est parvenue. Montaigne, mal disposé pour Pline, exagère évidemment la portée de la demande qu'il adresse à Tacite. — « Il se tire, dit-il, des escripts de Cicero et de ce Pline, peu retirant à mon advis aux humeurs de son oncle, infinis témoignages de nature oultre mesure ambitieuse; entre aultres qu'ils solicitent, au sceu de tout le monde, les historiens de leur temps de ne les oublier en leurs registres; et la fortune, comme par despit, a fait durer jusques à nous la vanité de ces requestes, et piéça fait perdre ces histoires (*Essais*, liv. I, 39).... » Je concède bien volontiers que la vanité de Pline était excessive; mais, à coup sûr, le désir de sauver son nom de l'oubli, en le plaçant sous le patronage de Tacite, est le trait d'une âme élevée. C'est faire preuve d'une vanité étroite et vulgaire que de rechercher chaque jour l'encens de la flatterie; mais désirer des éloges que l'on n'entendra pas et se réjouir de les imposer à la postérité par ses œuvres ou par ses vertus (liv. IX, 3), c'est une noble pensée. Dans Pline, elle exclut, au moment où elle se produit, son défaut dominant. Il s'abaisse lorsqu'il croit que son mérite seul ne suffira pas et qu'il lui faut le secours de Tacite pour être sauvé de l'oubli. Le nom de Pline, malgré la perte d'une partie de ses œuvres, malgré le silence de Tacite, est impérissable.

Tel que nous le connaissons, Pline serait l'idéal de la perfection; mais, comme nous l'avons dit, il aimait à l'excès la louange. Lui-même

l'avoue ingénument : « La louange sonne bien aux oreilles, dit-il en citant Xénophon, surtout quand on croit l'avoir méritée (liv. VII, 4). » Mais il faut à tout une juste mesure, et Pline ne l'observait pas lorsqu'il parlait de lui. Vigneul de Marville (*Mélanges*, t. I, p. 291) essaie d'atténuer un défaut que les plus grands admirateurs de Pline lui ont toujours reproché. « Il y a dans les lettres de Pline, dit-il, un air de vanité qu'on ne doit pas approuver, je le veux; mais dans ce genre d'écrire, où à toute heure on a occasion de parler de soi-même, il est bien difficile qu'en n'en parle pas flatteusement et avec quelque excès. Cicéron, dans ses lettres, est tout plein de cette vanité. Notre Balsac est toujours sur ses propres louanges, et si ce défaut paraît moins dans Voiture, c'est qu'il a su lui donner un tour élégant qui nous le déguise.....» — Cependant, comment excuser Pline, lorsque, comme orateur, il ne craint pas de se comparer à Démosthène (liv. VI, 33; liv. VII, 30). — Il a une si haute idée de son mérite, qu'il veut être pris pour modèle; il faut qu'on l'écoute, qu'on s'occupe de lui (liv. VI, 6). Le trait suivant dessine, à ce point de vue, son caractère. Avidius Quietus lui racontait qu'un jour, dans un entretien, Thrasea avait dit que l'avocat doit se charger de trois genres de cause : des causes qu'il est périlleux de soutenir, de celles qui concernent les amis, de celles qui intéressent l'exemple. Pline ajouta : « L'avocat doit aussi se charger des causes qui peuvent accroître sa renommée (liv. VI, 29). »

La vanité de Pline était modérée par sa bonté naturelle; il pouvait être froissé, mais il était incapable de haïr ceux qui ne le vantaient pas. Il en est dont la haine s'allume, dès que l'amour-propre est en jeu. Tel n'était pas Pline; il avait encore plus de bienveillance que de vanité. Le sentiment de sa supériorité et la vivacité de ses impressions l'empêchaient d'attendre le jugement d'autrui; il le devançait; et comme il dédaignait d'affecter une fausse modestie, il se vantait ouvertement. Tous ceux qui ont écrit sur Pline disent de lui qu'il était aimable; de plus, il aimait à plaire, ce qui est légitime; mais il n'apportait pas assez de mesure dans ce désir. C'était surtout son genre de vanité (liv. I, 8). Il avait cependant trop d'esprit pour ne pas mesurer ce travers à sa juste portée. Une fois, rapidement, il fait un retour sur lui-même et il s'accuse (liv. VII, 4). Une autre fois, il s'adresse tant d'éloges qu'il éprouve le besoin d'appeler à son secours l'amitié de celui à qui il se confie : *Non auderem nisi tibi dicere* (liv. VI, 33). Mais Pline était incorrigible comme tous les vaniteux. L'on ne se corrige pas des défauts que l'on ne

sait pas avoir. Or, la vanité, en même temps qu'elle nous dispose à exagérer nos qualités, nous cache aussi nos défauts, et, dans nos défauts, la vanité elle-même entre pour une part.

La vanité chez Pline était excitée par l'usage des lectures publiques qui étaient de son temps en grande faveur. On a beaucoup disserté sur l'influence de cet usage. D'éminents critiques ont pensé qu'il avait contribué à répandre le mauvais goût (Schœll, Nisard). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne répandait pas la modestie. Dans ces réunions littéraires, où tout était disposé pour l'admiration mutuelle, Pline communiquait à ses amis ses productions, sans en rien retrancher (liv. VIII, 21). Il avait un grand mérite; il jouissait de la faveur du prince; il devait donc recueillir les éloges qu'il recherchait. S'il se plaint de l'abandon dans lequel étaient tombées les lectures publiques (liv. I, 13), c'est que la vanité est insatiable et qu'il ne trouvait jamais que les auditeurs fussent assez nombreux. Cependant il en avait dont il loue l'assiduité (liv. III, 18). Service pour service : Pline regardait comme un devoir d'assister aux lectures de ses amis (liv. VIII, 12). Comme critique, il s'était fait une règle, celle d'applaudir toujours, ou par devoir de justice, ou pour ne pas décourager ceux qui tentaient la carrière des lettres (liv. VI, 17). Il ne veut pas que l'on écoute froidement. Il gourmande Javolenus Priscus, jurisconsulte éminent, souvent cité dans les Pandectes, et qui appartenait à la secte des sabiniens, pour avoir compromis le succès d'une lecture par une méprise maladroite (liv. VI, 15).

Les flatteurs ne sont pas toujours bien disposés. L'on fit observer à Pline que la lecture de ses plaidoyers n'avait pas le charme de la nouveauté pour ceux qui étaient à l'audience, et qu'elle était dénuée d'intérêt, lorsque la décision était connue. Pline, touché de ce reproche, essaie d'abord d'être humble; mais comme la vanité blessée exclut la douceur, il finit en déclarant qu'il méprise d'aussi vains propos (liv. VII, 17).

Il était loin de négliger, dans les lectures publiques, les moyens accessoires qui servent au succès : ainsi il avait un lecteur très-habile. Une maladie grave ayant mis ses jours en péril, Pline en est désolé, autant pour les services qu'il en retire que par bonté d'âme. — « Qui donc, dit-il, aussi bien que lui, lira mes écrits, aimera à les lire, me charmera en me les faisant entendre (liv. VIII, 1)? » Il est probable qu'il perdit cet habile lecteur et qu'il fut obligé de lire lui-même ses œuvres. Quelques amis lui firent observer qu'il lisait mal les vers. Il résolut

alors de se faire remplacer par un affranchi. Mais ce changement le préoccupe, et il se confie là-dessus à Suétone (liv. IX, 34) : « Quelle attitude aura-t-il pendant qu'on lira ses œuvres? Sera-t-il assis, les yeux baissés, silencieux? Prendra-t-il un air indifférent? Imitera-t-il ceux qui lancent quelques mots pendant la lecture ou qui approuvent du geste et du regard?..... » Questions puériles, mais qui prouvent à quelles faiblesses peut conduire l'exagération de la vanité.

E. Cauvet,

Avocat près le Tribunal de 1re instance de Narbonne.

(*La fin à la prochaine livraison*).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

Etude sur le *Faust* de Goëthe (1).

C'est toujours une intéressante étude que celle d'un drame ou d'une épopée vraiment nationale, surtout lorsqu'un pareil sujet est traité par un homme de génie.

L'œuvre prend alors des proportions grandioses; l'esprit de tout un peuple s'incarne, pour ainsi dire, dans la pensée du poète, et on voit paraître des livres immortels, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, le *Faust* de Goëthe.

On peut dire que ce dernier ouvrage résume l'esprit allemand : la rêverie, le sentiment, la pensée, la poésie, l'amour effréné du beau, tout s'y trouve ingénieusement mêlé dans une légende populaire.

Un fait qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que les principaux personnages de *Faust*, sauf Marguerite, paraissent dans un petit drame qui se joue sur tous les théâtres de marionnettes d'Allemagne. — On y voit le diable, le fameux *Barbet* qu'on a taut reproché à Goëthe, la belle Hélène que l'amoureux docteur va chercher jusqu'aux enfers; enfin, pour égayer l'action, les auteurs de ce drame fort ancien ont mêlé aux

(1) Lue en séance publique, le 7 juin dernier, à l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres* de Toulouse, par l'auteur, M. le prince de Polignac, capitaine au 12e régiment d'artillerie et membre de l'Académie.

graves évènements de la vie de Faust les lazzis d'un bouffon nommé *Kasperl*, qui interprète de travers les redoutables formules de son maître et qui, à force de sortiléges, finit par se métamorphoser en nègre, à son grand désespoir et à la grande joie des spectateurs.

Souvent quelques détails du drame de Goëthe, qui sembleraient puérils au premier abord, ont leur raison d'être et leur explication dans cette légende.

Mais ces petits emprunts n'empêchent pas l'œuvre de Goëthe d'être vraiment originale. Tous les caractères de ses personnages lui appartiennent et sont admirablement tracés..... Quelquefois, il suffit au grand poète d'un court monologue pour nous faire connaître à fond un personnage qu'il introduit dans l'action. Je citerai, comme un exemple frappant de ce que j'avance, le monologue de Valentin, le soldat, frère de Marguerite. Il n'a jamais été question de lui, et voici qu'il vient, la main sur le fourreau de son épée, le sourcil froncé, pleurant la honte de sa sœur et furieux de ses propres larmes. A peine a-t-il ouvert la bouche, qu'il semble qu'on ait vécu avec lui.

Il y a quelques années, *Faust* était peu connu en France, maintenant il l'est davantage; mais souvent encore il l'est mal. — Pourtant, il existe deux traductions : celle de Gérard de Nerval et celle de M. Henry Blaze; la première est plus littéraire, la seconde plus exacte. Mais toutes deux sont en prose, et c'est là, selon nous, un grand défaut, car une œuvre écrite en vers ne peut être vraiment traduite qu'en vers.

Comme il est impossible de donner une idée tant soit peu exacte d'une œuvre sans citations fréquentes, nous avons traduit en vers plusieurs passages du *Faust*, et nous réclamons d'avance l'indulgence de l'Académie.

Ce à quoi je me suis surtout attaché, c'est à rester aussi près du texte que possible, tout en suivant aussi le rhythme dont s'est servi le poète; c'est pourquoi on verra figurer des vers de diverses mesures, suivant que le sujet sera grave ou léger, lent ou précipité. — Souvent, ce changement de mesure est très-heureux, et, dans tous les cas, il fatigue moins que la pompe un peu monotone des alexandrins.

Je ne m'occuperai pas ici des diverses traditions et des longues disputes qui ont pris naissance à propos de l'explication précise des allégories contenues dans *Faust*, le sujet serait interminable; cependant, lorsque je rencontrerai des allusions qui me sembleront évidentes, je les signalerai en passant.

Il ne faut pas oublier que *Faust* est une œuvre inachevée; de là, des lacunes qui jettent sur le tout une certaine obscurité. Aussi, en voulant reconstruire pierre à pierre cet immense édifice, on se fatigue, on s'épuise et on finit par se dégoûter d'une tâche aussi aride. Mais lorsqu'on considère cette œuvre comme une puissante ébauche, dont quelques parties sont à peine indiquées et d'autres sont presque achevées, alors il se dégage de tous ces détails confus un magnifique ensemble.

Pour moi, l'œuvre de Goëthe se divise en trois périodes bien distinctes :

Dans la première, Faust, jeune ou plutôt *rajeuni*, se jette à corps perdu dans les folles et douces passions de la jeunesse : il aime, il est aimé.

Dans la seconde, Faust a atteint l'âge mûr : le génie de l'artiste, la soif immodérée du beau remplacent dans son cœur l'amour des douces émotions; à la recherche d'Hélène, il plonge dans les ténèbres du passé et s'enivre de souvenirs.

Dans la troisième période, Faust est vieux : l'ambitieux paraît à la place de l'amant et de l'artiste; il veut posséder; la terre paraît trop étroite à son insatiable activité; il refoule la mer et lui arrache des terres nouvelles. La vue d'un ermitage qui ne lui appartient pas le met au désespoir.

Dans la première partie de *Faust*, l'action est parfaitement claire, malgré quelques lacunes faciles à combler par la pensée, malgré des scènes de sorcellerie qu'il faut considérer comme des intermèdes. C'est la partie la mieux connue en France, c'est la plus intéressante et la plus dramatique. La création de Marguerite est délicieuse; les personnages secondaires, Marthe et le disciple ou le *famulus* de Faust, sont parfaits de netteté.

Plusieurs scènes, entre autres la promenade à la porte de la ville et la réception de Faust et de Méphistophélès dans une brasserie, sont pleines de gaîté, d'entrain et d'*humour* satanique.

J'ai toujours pensé que cette partie de *Faust* pourrait être jouée sur la scène française avec fort peu de changements; sans supprimer toutes les sorcelleries, on pourrait un peu diminuer quelques longueurs que l'impatience française ne supporterait pas. Le reste serait religieusement conservé; il conviendrait même de laisser entre quelques scènes les lacunes que Goëthe a laissées lui-même et qui ne nuisent pas à la compréhension.

Commençons donc par analyser cette première partie et en donner une idée par quelques citations.

L'action s'ouvre par une scène étrange et qui rappelle nos anciens mystères, mais qu'on ne pourrait reproduire en France ; elle semblerait irrévérencieuse.

Dieu siége dans le ciel, entouré des anges et des archanges, lorsque Satan vient lui demander la permission de tenter un certain docteur Faust, un serviteur du Seigneur, mais un serviteur étrange, une âme que rien ne peut assouvir, qui dédaigne ce qu'il sait, s'indigne de ce qu'il ne sait pas, et qui, comme le dit Satan lui-même, cherche le ciel par un sombre chemin. Satan parie que si on le laisse faire, il viendra à bout de Faust et l'arrachera au bien. Dieu accepte la gageure, et Satan, assez sûr de son fait, se précipite sur terre, où nous le verrons paraître sous la forme de Méphistophélès.

Dans une sombre et étroite chambre gothique, éclairée par un pâle rayon de soleil, encombrée de livres, de parchemins, de cornues et d'alambics, se tient un homme à la mine vieillie et découragée : c'est le docteur Faust. Il a voulu, dans son fol orgueil, s'élever par lui-même jusqu'à Dieu, et il est retombé à terre, meurtri et désespéré. Tous ses vains efforts n'ont servi qu'à lui mieux faire voir notre néant, en le lui montrant de plus haut ; et cependant il cherche encore, mais son âme déborde d'amertume. Le diable aura là une proie facile.....

Hélas ! s'écrie Faust.....

Hélas ! j'ai tout appris, droit et philosophie,
Et médecine, et toi, vaine théologie.....
J'ai tout approfondi, malheureux insensé,
Et me retrouve encor comme par le passé.....
A quoi m'aura servi mon incessante veille ?
Où sont-ils donc les prix de mon ardent labeur ?
Depuis tantôt dix ans qu'on m'appelle docteur,
Je promène à mon gré, de merveille en merveille,
Mes écoliers soumis par le bout de l'oreille,
Et je vois aujourd'hui qu'on ne peut rien savoir !
O mortelle pensée, étrange désespoir !
Pourtant j'en sais plus long que vos prêtres, vos moines,
Docteurs et magistrats, écrivains et chanoines ;
Je n'ai scrupules vains ni doutes superflus,

Et la mort et l'enfer ne m'épouvantent plus.....
C'est pourquoi toute joie à jamais m'est ravie;
Je ne sais qu'essayer..... que chercher dans la vie,
Pour guérir les humains et les rendre meilleurs.....
Je ne possède rien, fortune ni grandeurs.....
Un chien ne vivrait pas en pareille misère!
De la magie alors j'ai sondé le mystère;
J'ai cherché quelque mot, quelque charme puissant
Qui vienne me guider à travers le néant,
Qui découvre à mes yeux maints secrets..... et soumette
La nature longtemps impassible et muette,
Pour que je puisse, enfin, délivré d'embarras,
Ne pas dire partout ce que je ne sais pas;
Mais voir dans chaque chose et la force et l'essence!
Pénétrer tout secret!... peser toute semence!...

—

Lune, pâle témoin de mon secret émoi,
Pour la dernière fois mon œil voit ta lumière;
O toi qui si souvent, durant la nuit entière,
Sur mon pupitre ouvert, as veillé près de moi,
Tu te plaisais alors, mélancolique amie,
Sur ces livres muets à jeter tes rayons...
Que ne puis-je, égaré sur le sommet des monts,
Voir luire tes regards sur la terre endormie!
Et là, loin des humains, de la nature épris,
Balbutier tout bas la langue des esprits,
Et guéri pour jamais de la soif de connaître,
Dans ta rosée enfin me baigner et renaître!

—

Malheur! et je respire en un cachot affreux!
Maudit soit mille fois ce réduit ténébreux
Où du ciel bienfaisant la lueur douce et pure,
A travers des carreaux barbouillés de peinture,
Ne luit que tristement... où des livres poudreux
Avec ordre entassés... (des vers triste pâture!)
Me resserrent encore... où, tombant en lambeaux,
Un papier enfumé monte jusqu'aux arceaux...

Où mon œil attristé ne rencontre à la ronde
Que verres, alambics... avec ordre placés...
Que meubles vermoulus, par mes pères laissés!
Voilà ton monde à toi! cela s'appelle un monde!

—

Et tu cherches encor pourquoi ton triste cœur
S'agite sans relâche en ta poitrine émue?
Tu demandes encor quelle peine inconnue
Dans tes sens engourdis éteint toute chaleur?...
Au lieu de posséder la vivante nature
Que le Seigneur créa pour toute créature,
Mon regard se repaît, sous ces tristes lambris,
D'ossements desséchés et de hideux débris...

—

C'est ainsi que Faust exhale sa plainte... Il désespère de la science humaine; il maudit les belles années qu'il a perdues; mais il lui reste encore une ressource; ce qu'il n'a pu faire par les voies permises, il le tentera par la magie. Il évoque les esprits et ouvre le livre du *Macrocosmus* à la page qui contient le symbole et le signe du génie qui préside au monde... Il entrevoit les merveilles de la création; mais la liaison et la raison des choses échappent à son regard ébloui, et il s'écrie :

Quel spectacle, grand Dieu! mais un spectacle vain!
En quel point te saisir, ô nature infinie!
Et vous, germes de l'être et sources de la vie,
Où vous chercher? Hélas! vous apaisez la faim,
Vous étanchez la soif, et mon âme altérée
Loin de vous... pour toujours... languit désespérée!

Faust ne peut espérer s'élever jusqu'au génie de l'univers, mais il cherche à évoquer l'esprit qui a sous sa garde spéciale notre terre à nous. — Et ici le poète, sans doute, pour peindre le trouble du docteur, abandonne la rime pour la prose rhythmée; nous l'imiterons, et nous donnerons toute cette scène de l'évocation, d'ailleurs fort courte; on pourra ainsi se rendre compte de l'effet que produit ce mélange de prose et de vers de toutes mesures dans un épisode de ce genre qui, par sa nature même, comporte un pareil désordre.

Faust entr'ouvre le livre magique au signe de l'esprit de la terre.

Comme sur moi ce signe agit différemment!...
Je suis plus près de toi, grand esprit de la terre!
Dans mes veines je sens courir en ce moment,
Comme d'un noble vin l'ivresse salutaire...
Je me sens assez fort pour braver l'univers,
Sa fortune changeante et ses succès divers,
Pour affronter les flots... lutter contre l'orage,
Assister sans pâlir aux horreurs du naufrage...

Des nuages s'amoncèlent sur ma tête,
La lune cache sa lumière...
La lampe pâlit...
Des vapeurs s'élèvent! de rougeâtres éclairs sillonnent l'air autour de moi... une sainte horreur tombe du haut de la voûte et me saisit!

Tu planes près de moi, grand esprit que j'implore,
Dévoile-toi...
Quel trouble me saisit et quel feu me dévore!
Pourquoi mon cœur se brise-t-il en moi?
A toi seul à jamais mon âme est asservie,
Il faut, il faut venir... m'en coûtât-il la vie!

L'ESPRIT.

Qui m'appelle?

FAUST.

O terreur!

L'ESPRIT.

Tu m'as longtemps cherché;
A ma sphère,
Ta prière
M'a puissamment arraché...
Me voici!

FAUST.

Mon regard ne soutient pas ta vue;

L'ESPRIT.

Jusqu'à mes pieds monta ta prière éperdue,

Tu me demandas mille fois
De contempler mes traits et d'entendre ma voix,
Me voici devant toi... Quelle terreur soudaine
Saisit honteusement cette âme plus qu'humaine!
Où donc est cet élan si puissant et si beau,
Ce cœur qui se créait un univers nouveau,
Cet esprit qui conçut l'espérance insensée
D'atteindre jusqu'à nous, les rois de la pensée?
Où donc est-il ce Faust dont l'appel m'a touché...
Que brûla si longtemps la soif de me connaître?...
Par mon souffle puissant dans la poudre couché,
Est-ce lui qui frémit... jusqu'au fond de son être...
Et rampe comme un ver à la terre attaché?

FAUST.

Mon âme, esprit de feu, de la tienne est rivale;
Faust ne te cèdera jamais... car il t'égale...

L'ESPRIT.

Dans l'orage de l'action,
Dans les flots troublés de la vie,
Je plane suivant mon envie
A travers la création;
Chaque tombe, chaque naissance,
L'éternel abîme des mers,
Les destins changeants et divers...
Tout est soumis à ma puissance.
Et, travaillant sans cesse à la trame du temps,
Je façonne de Dieu les vêtements vivants...

FAUST.

A parcourir le monde, ô toi qui peux prétendre,
Esprit toujours actif, je me sens près de toi.

L'ESPRIT.

Compare ton esprit à ceux qu'il peut comprendre,
Non pas à moi (*il disparaît*).

On ne peut méconnaître ce que cette scène a de saisissant : elle laisse dans l'esprit une impression de grandeur et de trouble qui fait rêver profondément.

Ce Faust, qui a pu évoquer, par sa puissante volonté, un esprit formidable, mais qui ne peut ni l'interroger ni le retenir, ne figure-t-il pas le génie de l'homme qui lui aussi peut évoquer, devant le tribunal de sa raison, les plus redoutables problèmes, mais qui est souvent impuissant à les résoudre?... Car l'esprit humain, en voulant sonder les mystères de la création, explore plutôt qu'il ne conquiert. Chaque question que nous croyons résolue donne naissance à de nouvelles questions. A chaque pas, nous découvrons... un mystère de plus!...

Faust est encore ébloui de son redoutable entretien avec l'esprit, lorsque quelqu'un frappe à sa porte... c'est Wagner, son *famulus*, son disciple...

Ramené brusquement à terre par la venue de ce *pâle* visiteur, Faust a peine à cacher son dépit; Wagner ne s'en aperçoit pas. Il n'a de commun avec son maître que l'amour de la science. Mais cette soif insatiable de pénétrer l'essence de toute chose, ce désir effréné d'arracher à la nature ses derniers voiles pour la contempler dans sa sublime nudité; tous ces élans inassouvis qui font le malheur de Faust n'ont jamais troublé l'honnête Wagner. Son esprit tranquille se contente de la science de l'homme; il en voit les bornes et espère les atteindre... nulle passion ne l'agite... nulle poésie ne l'attire... nul spectacle offert par la nature ne le touche, mais... que sa main déroule un vénérable parchemin chargé de signes presque illisibles, et il semble que le ciel s'entr'ouvre devant lui. C'est lui-même qui nous le dit.

Ce n'est pas qu'il soit ignorant ou imbécile, au contraire, il est fort instruit; mais, à côté de son maître, il semble pâle et effacé comme le talent à côté du génie.

Faust ne se débarrasse qu'avec peine de son interlocuteur acharné... Enfin, Wagner s'est retiré; mais le docteur, désespéré de l'insuccès de sa tentative dans le domaine de la magie, se décide à quitter cette terre où il n'a désormais plus rien à chercher ou à espérer.

Sur un des rayons de sa poudreuse bibliothèque, il prend une fiole remplie d'un poison subtil; il lui parle ainsi :

Je te salue enfin, ô fiole sans pareille!
Tu portes dans ton sein l'oubli de tous les maux;

Poison, agent subtil de l'éternel repos,
Toi, du génie humain la gloire et la merveille,
Comble de ton amant les brûlantes ardeurs,
Et viens lui prodiguer tes mortelles faveurs.
Je te vois... et la lutte au repos a fait place;
Je te prends... et voici que ma douleur s'efface;
Le monde des esprits s'étend autour de moi
Comme une immense mer qui m'entraîne avec soi;
Les flots montent toujours... une rive plus belle,
Dans un vague lointain, me sourit et m'appelle,
A mes pieds assoupis s'endort le flot vermeil...
Et sur des bords nouveaux brille un nouveau soleil.

A mesure que le moment fatal approche, le délire de Faust va en augmentant; il verse le poison dans une coupe, précieux héritage de son père... la coupe des banquets de famille... celle qu'on faisait circuler autour de la table joyeuse dans les jours de sa jeunesse... Aussi son âme s'attendrit à ce lointain souvenir; il parle à cette coupe comme à une amie, la seule qui lui reste et qu'il va quitter... Il lui demande une dernière ivresse, car tu portes en toi, lui dit-il,

Une sombre liqueur qui promptement enivre!...

Or, pendant les sombres préparatifs du docteur, les premières lueurs de l'aurore encore lointaine blanchissent l'horizon; la fenêtre est ouverte... une brise fraîche et légère court dans le ciel pur... tout annonce une journée splendide... une journée digne d'une grande fête, car la semaine sainte est finie et c'est l'aurore de Pâques qui se lève.

Faust salue les premières clartés du jour, et avant de tremper ses lèvres dans la coupe, il porte un toast funèbre à l'aube du matin.

Mais quel est ce son grave et doux qui éclate de tous côtés?... C'est le son de mille cloches réunies pour louer Dieu avec leur voix d'airain... Faust s'arrête... il hésite... Au bruit des cloches se mêle le chœur des anges, qui célèbrent à l'envi la bonne nouvelle.

CHŒUR DES ANGES.

Le Christ est ressuscité!
O bienheureuse l'âme aimante,

Le cœur que rien n'a rebuté,
Qui supporte la croix pesante
Et l'épreuve fortifiante,
L'épreuve de l'adversité !

Faust est ému de ces paroles consolatrices, et il s'écrie :

Pourquoi visitez-vous, voix douces et puissantes,
— Filles du ciel — un fils du néant comme moi ?
Cherchez des cœurs plus purs, des âmes plus aimantes ;
Je vous entends encor, mais je n'ai plus de foi,
Et la foi seule, hélas ! enfante les miracles ;
Sans elle je ne puis m'élever jusqu'aux cieux,
Où dans un air plus pur vibrent vos saints oracles.
Et pourtant, malgré moi, ce chant mélodieux
Qui me charmait, enfant, me rappelle à la vie...
Oui, lorsque en ce saint jour tout aime à reposer,
Naguère votre voix, sur ma tête ravie,
Semblait tomber du ciel comme un divin baiser ;
Et votre aile d'airain s'agitait frémissante,
Appelant aux autels la foule impatiente...
Je priais, et soudain... ô cloches du saint lieu !
Vous preniez ma prière et la portiez à Dieu !
O désirs ! ô jeunesse !... ô vagues rêveries !
Je parcourais sans but les bois et les prairies,
Et là, baigné de pleurs, je sentais plein d'émoi
Comme un monde nouveau qui s'élevait en moi !
Ces fêtes du printemps, cette innocente ivresse...
Ce souvenir confus de jours meilleurs
Retient encore mes pas... je pense à ma jeunesse,
Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs...
Continuez vos chants de triomphe et de joie,
Mes pleurs coulent... la terre a ressaisi sa proie...

Et en disant ces mots, il laisse tomber sa coupe, résigné à vivre, mais ne pouvant aimer la vie...

Cependant le chœur des anges continue ses cantiques et se mêle aux plaintes des disciples, plaintes remplies de tendres reproches et de poétiques mysticismes.

CHŒUR DES DISCIPLES.

Le maître qui nous a quittés
En paix savoure le délice
De sa puissance créatrice
Parmi les sublimes clartés,
Parmi les trônes, les grandeurs
De ses demeures éternelles;
Mais il a laissé ses fidèles
Dans cet étroit vallon de pleurs.
Oh! pourquoi sitôt disparaître
Et nous laisser dans la douleur!
Se peut-il, notre divin Maître,
Que nous déplorions ton bonheur?

CHŒUR DES ANGES.

Du néant la menace est vaine,
Le Christ est ressuscité,
C'est l'heure de la liberté!
Que le monde brise sa chaîne!...
Vous, dont les actes et les cœurs
Loûront le Seigneur des seigneurs!
Vous qui siégez, frères et sœurs,
Au banquet de ses serviteurs,
Ames saintes, troupeau fidèle!
O prophète! ô prédicateur!
Et toi, sublime voyageur,
Qui portes la bonne nouvelle
Et vas promettant le bonheur...
Ne pleurez plus, troupeau fidèle,
O vous que le Seigneur aima,
Priez... que votre voix l'appelle...
Il vient... il accourt... le voilà!

Ainsi se termine la première scène de *Faust*, ce long monologue qui est à lui seul une sorte de drame et qui forme comme une magnifique exposition du poème tout entier.

Le prince DE POLIGNAC.

STATISTIQUE

Des lois de population

A PROPOS DU DERNIER RECENSEMENT OFFICIEL DE LA FRANCE.

I.

Les statisticiens ont établi que, vers le milieu du siècle dernier, la population de la France, décimée par les guerres, la famine, les impositions extraordinaires, s'élevait à 18 millions environ. Elle était montée, en 1790, à 26 millions; ce qui constituait, pour une période de cinquante années à peu près, une augmentation de 8 millions ou de 45 pour 100. La population étant aujourd'hui de 36 millions, — 10 millions de plus qu'en 1790, — cela fait, en soixante-six ans, c'est-à-dire dans un espace de temps d'un quart plus considérable que la précédente période, une augmentation proportionnelle de 35 pour 100 seulement. Et si l'on ne considère que l'époque la plus rapprochée de la nôtre, pendant laquelle les méthodes d'évaluation ont toujours été en se perfectionnant, on constate un décroissement relatif plus considérable encore. Ainsi, pour les quinze dernières années qui viennent de s'écouler, les recensements officiels ont donné les résultats suivants :

Ann.	1841,	34,240,178 hab.			
—	1846,	35,400,486 —	augmentat.,	1,160,308	ou 34 p. 1000.
—	1851,	35,783,170 —	—	382,684	ou 11 p. —
—	1856,	36,039,364 —	—	256,367	ou 7 p. —

Ces chiffres, accusant un ralentissement marqué dans le mouvement progressif de notre population, ont causé dans le public une certaine surprise, suscité une émotion assez vive qui a eu pour écho tous les organes de la publicité, et qui dure encore. Des craintes sérieuses sur l'avenir de notre pays, craintes qu'on a eu lieu de croire d'autant mieux fondées qu'elles ont été propagées par les plus éminents économistes, ont été éveillées, et ont gagné les camps les plus opposés, avec une unanimité et un ensemble qu'ont seules le pouvoir de provoquer les impressions dans lesquelles la peur domine. On a semblé voir dans ce résultat «imprévu», le témoignage « des maux » qui ont affligé la France depuis quelques années, et on a pris texte de cela pour prévoir des calamités plus grandes encore. On a parlé de décadence, d'affaissement physique et moral; on a évoqué ces fantômes de ruine et de misère qui ont toujours le pouvoir de frapper l'imagination des masses, et la crédulité publique a accueilli sans objection ces pronostics sombres. La réflexion aurait pu sans doute atténuer, sinon faire entièrement évanouir ces alarmes. Mais la peur ne raisonne pas.

Un habile écrivain et savant économiste, habituellement mieux inspiré, a été un des premiers à propager ces pensées affligeantes, à mettre à nu ce mal prétendu dont nous souffrons (1). Mais comme tous les démonstrateurs qui chargent leurs couleurs pour donner plus de relief à leurs tableaux, l'écrivain dont nous parlons nous paraît, cette fois, s'être laissé entraîner à exagérer quelque peu les faits et leurs conséquences, et, par cela même, il a nui au triomphe complet de sa doctrine. Trop prouver ne prouve rien, et M. L. de Lavergne a dû le sentir au ton péremptoire des réfutations que son travail a provoquées. Dans tous les cas, il ne saurait se féliciter du succès qu'il a obtenu auprès de nos voisins d'outre-Manche, jaloux comme toujours de notre prospérité, et ne laissant échapper, comme on sait, bien que se disant nos amis, aucune occasion de nous trouver en défaut, sans doute en vertu de l'axiome : *benè amat*, etc. Mais quelque parti qu'aient tiré les journaux anglais de l'œuvre de M. L. de Lavergne, cela n'a dans la question qu'une importance secondaire, d'autant que les victorieuses réponses de la presse française aux assertions plus que hasardées du *Times* et de la *Revue d'Edimbourg*, n'ont pas laissé debout un seul des arguments dont s'étaient servies ces feuilles pour proclamer notre déchéance au monde entier. Le véritable intérêt est ail-

(1) M. L. de Lavergne, *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er avril 1857.

leurs ; il est dans le fond même du problème qui n'a pas été entamé. On a combattu sans peine, et avec un succès prévu, les exagérations théoriques de l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, commentées et augmentées par les feuilles anglaises, mais on a laissé intact le fait essentiel, le principe du décroissement de la population, que l'on continue, à peu près universellement, à envisager comme un symptôme fâcheux. On cherche, il est vrai, à en amoindrir la signification en n'y voyant qu'un fait temporaire, un phénomène exceptionnel, dû à des causes toutes accidentelles, par exemple : aux lois modernes de succession, à la dépopulation des compagnes au profit des villes, aux charges de la propriété foncière, au taux de l'intérêt de la dette hypothécaire, à la participation de la propriété aux contributions publiques, etc., etc.; et l'on est tout disposé à admettre, faute de mieux, que ces causes peuvent, ou disparaître, ou subir des modifications plus ou moins profondes.

Ces efforts pour se dissimuler le danger, prouvent seulement que la crainte de ce danger existe, et que l'on cherche à se rassurer par les meilleures raisons que l'on trouve. On agit comme l'autruche qui croit se dérober à son ennemi en se cachant la tête dans le sable, avec la différence que l'on n'a pas la confiance de l'oiseau du désert, et que l'on n'est même pas bien sûr ainsi, malgré tous les raisonnements que l'on aime à se faire, d'être convaincu. Or, disons-le, il est regrettable que de semblables idées puissent naître et se propager, semant dans tous les esprits le doute et l'incertitude, ébranlant jusqu'à l'espérance, la ressource dernière des affligés. Il appartient à quiconque parle au public de combattre ces pernicieuses tendances. La *Revue de l'Académie de Toulouse*, ouverte à l'élucidation de tous les problèmes de l'intelligence, a cru pouvoir en conséquence, tout en restant en dehors des questions de l'ordre politique et administratif qu'il lui est interdit d'aborder, prendre part à la discussion, pensant que la question, envisagée au seul point de vue scientifique et philosophique qui rentre dans son cadre, ne serait pas sans intérêt pour ses lecteurs. Répétons-le encore, d'ailleurs, pour éviter tout malentendu : sachant les bornes imposées à la rédaction de ce recueil, et n'ayant nul désir de les outrepasser, nous ne parlons ici au nom d'aucun parti, nous ne soutenons aucune doctrine sociale. Nous exposons purement et simplement les faits que l'étude nous révèle, laissant à d'autres, plus autorisés, le soin de l'application.

Ceci bien convenu, entrons en matière.

II.

Et d'abord, indépendamment de toute démonstration mathématique, il nous semble bien difficile, *à priori*, d'admettre en principe, comme un fait fatal et inévitable, cette décadence, cet accroissement indéfini de la misère dont on nous menace, et que l'on montre comme un épouvantail aux populations ignorantes. Véritablement nous ne pouvons nous croire nécessairement condamnés au malheur. Ce serait mettre en doute la bonté de la Providence qui, chaque jour, par mille merveilles, donne la preuve de son éternelle et admirable sollicitude pour l'amélioration du sort de l'homme; qui multiplie autour de nous les produits les plus variés pour satisfaire aux besoins divers de notre organisation, et qui ne nous a pas mis sur la terre, assurément, pour nous refuser ensuite les moyens d'y vivre et d'y prospérer. L'homme souffre encore, il est vrai. Mais cette souffrance n'est qu'un acheminement vers un état meilleur, le moyen de sentir et de caractériser le but de l'existence. Et ce but l'homme l'atteindra, car Dieu le lui a implicitement prescrit en lui accordant la faculté de s'améliorer, en déposant en lui la raison de son progrès physique et moral. Le mal ne peut donc être la loi définitive de l'humanité. Il n'est que le précurseur du progrès, l'épreuve préparatoire à notre véritable destinée, à l'élévation incessante et indéfinie de nous-même.

Ceci est de la philosophie naturelle, la philosophie de quiconque voit, sans préjugé et sans prévention, les choses comme elles sont. Par malheur, ce n'est là que le cas du plus petit nombre. La majorité est formée de ces pessimistes de tempérament, de conviction ou de parti pris, que la peur domine, qui redoutent le lendemain, pour qui le moindre évènement est gros de calamités de toutes sortes; qui craignent sans cesse, comme on dit, de voir *la terre leur manquer*, désespérant de l'humanité et d'eux-mêmes, et immolant tout espoir de mieux, tout avenir, sur l'autel de la fatalité. Quelques-uns, n'osant pas aller jusqu'à considérer comme absolument sans rémission ces effets de la malédiction divine, et voulant bien encore admettre pour nous quelques chances de salut, imaginent, pour sauver le monde en péril, des expédients plus ou moins ingénieux, se déclarant ainsi, souvent de la meilleure foi du monde, plus sages que le Tout-Puissant lui-même, et trouvant tout simple de substituer au plan harmonieux établi par la nature le produit de leur imagination effarée. Cette naïveté d'esprit des inventeurs

de systèmes est parfois curieuse, toujours triste, et mériterait à peine une réfutation sérieuse, si l'on voulait y réfléchir. Mais il est peu de personnes qui raisonnent ces matières. Le plus souvent, on accepte toutes faites les idées qui se présentent, et l'on s'effraie sans savoir pourquoi. D'où la nécessité de soumettre ces systèmes à une critique régulière.

Une des plus célèbres manifestations de cet esprit de doute et de désespérance est le système de Malthus, auquel les récents évènements dont le monde a été le théâtre, non moins que la généralisation des études économiques, ont donné, depuis quelques années, un immense retentissement. Malthus, il fallait s'y attendre, a de nouveau été invoqué à propos du dernier recensement, dont les résultats, si extraordinaires en apparence, ont fourni aux partisans du système une excellente occasion pour le faire revivre et le proclamer, une fois de plus, comme la véritable formule de l'humanité, la loi de société par excellence. Avant d'examiner jusqu'à quel point les faits justifient de semblables conclusions, rappelons les principales idées de l'écrivain anglais.

Suivant Malthus, ministre anglican, qui publia son système en 1798, dans un livre ayant pour titre : *Essai sur la population*, la cause essentielle de la misère est l'excès de la population, la trop grande fécondité naturelle de l'homme. Le vice des institutions humaines, dit-il, n'est rien en comparaison de « ces sources profondes *du mal qui découle des* » *lois de la nature*, de l'entraînement des sexes l'un vers l'autre. » Une pareille accusation adressée à la nature devrait suffire, ce nous semble, pour mettre en garde contre Malthus et ses doctrines. Le fatalisme n'a pas un autre langage, et ce dogme, que nous sachions, n'a pas encore envahi les temples du catholicisme. Mais on n'y a pas pris garde. On a accueilli sans objection aucune les formules de Malthus, avec d'autant plus d'empressement qu'elles cadraient tout-à-fait avec certaines idées reçues ; et le point de départ admis, on en a logiquement accepté toutes les conséquences. On a répété, avec Malthus, que la population, augmentant toujours suivant une progression géométrique, alors que la production s'accroissait seulement en progression arithmétique, tendait sans cesse à dépasser la somme des subsistances, et que, dès-lors, un moment doit nécessairement arriver où l'homme, privé de moyens d'existence, devra succomber de misère et de faim, s'il ne met un frein à l'accroissement indéfini de la population, en usant envers lui-même de contrainte morale — *moral restraint*. Malthus ajoute bien, il est vrai, qu'il n'entend nullement, en s'exprimant ainsi, empêcher l'homme

d'obéir au premier commandement du Créateur, qui est de multiplier et de remplir la terre. Seulement, il admet que Dieu lui-même a posé des règles à la multiplication indéfinie de l'espèce, et il engage les hommes à se conformer à ces règles pour répondre tout-à-fait à la volonté divine.

Soit; mais quelles sont ces règles, quelles sont ces limites? La contrainte morale ou continence volontaire? mots vides de sens, moyens violents et anti-naturels dont l'expérience a depuis longtemps démontré l'inutilité. Il ne dépend pas de l'homme, et c'est fort heureux, de diminuer ou d'augmenter à volonté la population. Dieu, avec raison, s'est réservé ce soin. Nous ne sommes en cela, comme en toutes choses, que les instruments de sa volonté, et rien ne peut nous soustraire à la nécessité de l'accomplir. En vain, pour arrêter l'accroissement de la population, vous conseillerez à l'homme de se contraindre. Il suivra les penchants de sa nature, et il fera bien. En agissant autrement, il manquerait aux desseins du Créateur, qui saura suffisamment, sans l'intervention de la prudence humaine, poser, quand il le jugera à propos, des bornes à une multiplication indéfinie de notre espèce, et cela, que nous le voulions ou non. — Il faut d'ailleurs enfin qu'on le sache, cet excès de population tant redouté n'est à craindre en aucune façon. Dieu, plus sage que Malthus et que tous les économistes de son école, y a mis une limite, et cette limite, c'est précisément l'accroissement du bien-être. Comme la science et l'observation l'ont depuis longtemps démontré, la misère est plus féconde que la prospérité; les pauvres ont plus d'enfants que les riches. Ce n'est pas là un résultat volontaire. C'est un fait fatal et nécessaire. C'est une loi de nature au-dessus de notre pouvoir. Au lieu donc de chercher à éloigner la misère en arrêtant l'essor de la population, employons tous nos efforts à combattre la misère elle-même par les moyens directs que nous fournissent la science, l'agriculture et l'industrie, et la population s'équilibrera d'elle-même, sans que notre volonté y participe, par le seul jeu des forces naturelles, ainsi que nous allons maintenant le démontrer.

III.

On a, en général, sur les lois qui président aux mouvements de la population, les idées les plus fausses. Malgré les faits sans nombre qui se produisent sous nos yeux, il est reçu que le chiffre des populations

est directement proportionné à la prospérité des Etats; que le nombre des habitants s'accroît avec la fortune et le bien-être; que l'homme, enfin, se multiplie en raison directe de la fécondité et de la beauté du climat, de l'abondance de la production, de la réunion, en un mot, de toutes les conditions d'une facile existence. Telle est la pensée universellement dominante, et, assurément, on ne saurait douter qu'elle n'ait pour elle toutes les apparences de la probabilité. Pourtant, quelque étrange et invraisemblable que cela va paraître, rien n'est moins vrai. Ce sont, au contraire, les pays les plus froids, les plus pauvres, les moins fertiles, où la nature fait le moins pour l'homme, qui ont le plus d'habitants; et entre toutes, ce sont les localités où la misère est la plus grande, où la dégradation physique et morale est poussée à son plus haut degré, qui offrent l'excès de population le plus considérable. Nous voilà bien loin de Malthus et de ses doctrines. Mais la vérité n'est point systématique, et celui qui la cherche n'a que faire de se soumettre aux conceptions lamentables d'une imagination terrifiée, de bonne foi sans doute dans ses accents, mais égarée par sa sollicitude même pour le bien de l'humanité.

Des chiffres nous fourniront d'ailleurs la preuve que nous n'avançons pas un paradoxe, et que le fait que nous venons d'indiquer se vérifie partout, sur la plus large, comme sur la plus petite échelle. En comparant d'abord entre elles les cinq parties du monde, on voit que, toutes proportions gardées et abstraction faite des lieux absolument inhabitables, les habitants sont d'autant plus nombreux que le pays fournit moins de subsistance à l'homme, ou, ce qui revient au même, s'approche davantage du pôle nord. On compte ainsi, par lieue carrée,

En Europe.	570	habitants.
En Asie.	260	—
En Afrique.	60	—
En Amérique.	25	—
En Océanie.	22	—

Pour plus de précision, l'on peut comparer diverses régions du globe par latitudes ou parallèles à l'équateur, et l'on arrive à un résultat tout-à-fait analogue. Ainsi, dans l'ancien continent, on trouve en moyenne, par lieue carrée, en commençant par la dernière limite habitable :

Entre le 60e et le 50e degré de latitude nord.	1,032	habitants.
— 50e — 40e —	589	—
— 40e — 30e —	423	—
— 30e — 20e —	390	—
— 20e — 10e —	162	—
— 10e et l'équateur, 0° —	94	—
— l'équateur et le 10e degré de latitude sud.	46	—
— 10e — 20e —	39	—
— 20e — 30e —	8	—
— 30e — 40e —	2	—

En Amérique, on observe le même fait et l'on trouve en moyenne, par lieue carrée:

Entre le 50e et le 40e degré de latitude nord. .	75	habitants.
— 40e — 30e —	58	—
— 30e — 15e (Mexique) —	53	—
— 15e — 10e —	51	—
— 10e et l'équateur —	21	—
— l'équateur et le 25e degré de latitude sud.	16	—
— 25e — 40e —	15	—
— 40e — 55e (Patagonie) —	1	—

Comparant les deux Amériques en masse, on trouve dans l'Amérique du Nord, malgré d'immenses espaces inhabités et occupés par les glaces, 31 individus par lieue carrée, et dans l'Amérique du Sud, 15 seulement.

Cette progression se répète dans toutes les conditions, sous tous les climats. En Europe comme en Amérique, en Russie ou en Turquie; en France comme en Chine, le Nord toujours est plus peuplé que le Midi. Ainsi, la Russie centrale, parsemée de steppes inhabitées, est aussi peuplée que l'Italie, que la Provence, et deux fois plus que l'Espagne; la Finlande, l'est trois fois plus que la Louisiane et dépasse même le chiffre de nos plus florissantes provinces françaises. En France, si l'on compare le nord, le centre et le midi, prenant pour base le dernier recensement, on arrive à des résultats dignes de remarque. Supposant les 86 départements partagés en quatre régions, nord, centre-nord, centre-sud, sud, la population s'y répartit de la manière suivante :

NORD (23 départements).

Nord.	1,212,353 hab.
Pas-de-Calais. .	712,846
Somme. . . .	566,619
Aisne.	555,539
Ardennes. . . .	322,138
Meuse.	305,727
Moselle.	451,152
Meurthe. . . .	424,373
Bas-Rhin. . . .	563,855
Haut-Rhin. . .	499,442
Vosges.	405,708
Haute-Saône. .	312,397
Aube.	261,673
Haute-Marne. .	256,512
Marne.	372,050
Seine-et-Marne. .	341,382
Seine.	1,727,419
Seine-et-Oise. .	484,179
Oise.	396,085
Seine-Inférieure.	769,450
Eure.	404,666
Calvados. . . .	478,397
Manche.	595,202
	12,419,137 hab.

CENTRE-NORD (19 départements).

Finistère. . . .	606,552 hab.
Côtes-du-Nord. .	621,373
Morbihan. . . .	473,932
Ille-et-Vilaine. .	580,898
Mayenne. . . .	373,831
Maine-et-Loire. .	524,387
Sarthe.	467,193
Orne.	430,127
Eure-et-Loir. . .	291,674
Loir-et-Cher. .	264,043
Loiret.	345,115
Cher.	314,844
Nièvre.	326,086
Yonne.	368,901
Côte-d'Or. . . .	385,131
Saône-et-Loire. .	575,018
Doubs.	286,888
Jura.	296,701
Ain.	370,919
	7,903,603 hab.

CENTRE-SUD (20 départements).

Loire-Inférieure.	555,996 hab.
Vendée. . . .	389,683
Charente-Infér. .	474,828
Deux-Sèvres. .	327,846
Charente. . . .	378,721
Vienne. . . .	322,585
Indre-et-Loire. .	318,442
Indre.	273,479
Haute-Vienne. .	319,787

MIDI (24 départements).

Gironde.	640,757 hab.
Dordogne. . . .	504,651
Corrèze.	314,982
Cantal.	247,663
Lozère.	140,819
Gard.	419,697
Vaucluse. . . .	268,994
Var.	371,820
Bouches-du-Rhône	473,365

Allier.	352,241	Hérault.	400,424
Creuse.	278,989	Aveyron. . . .	393,890
Puy-de-Dôme. .	590,000	Lot.	293,753
Haute-Loire. . .	300,194	Lot-et-Garonne. .	340,041
Loire.	505,260	Landes.	309,832
Rhône.	625,991	Gers.	304,497
Isère.	576,637	Tarn-et-Garonne.	234,782
Drôme.	324,760	Tarn.	354,832
Ardèche. . . .	385,835	Aude.	282,833
Hautes-Alpes. .	129,556	Pyrénées-Orient.	183,056
Basses-Alpes. .	149,670	Ariége.	251,348
	7,581,300 hab.	Haute-Garonne. .	481,247
		Hautes-Pyrénées.	245,856
		Basses-Pyrénées. .	436,442
		Corse.	240,183
			8,135,324 hab.

Etablissant la proportion entre la superficie et la population totale de chacune de ces régions, on obtient :

RÉGIONS.	SUPERFICIE.	POPULATION :	
		Totale.	par lieue carrée.
Nord. . . . (23 départ).	13,103,562 hect. ou 6,638 lieues carrées.	12,419,137	1,869 habitants.
Centre-Nord (19 —).	12,667,418 — 6,417 —	7,903,603	1,195 —
Centre-Sud (20 —).	12,511,155 — 6,337 —	7,581,300	1,193 —
Midi. . . . . (24 —).	15,152,694 — 7,676 —	8,135,324	1,033 —

L'on voit, par ce tableau, que le centre est de plus d'un tiers moins peuplé que le nord, et que, pour le midi, la diminution est des deux cinquièmes.

Donc, la population n'augmente pas avec *la somme des ressources naturelles* des lieux. Elle diminue au contraire, et cela dans une proportion presque rigoureusement inverse. D'où il résulte que la base du système de Malthus est radicalement fausse ; que son auteur, en mettant sur la même ligne l'accroissement de production et l'accroissement de population, part d'un principe imaginaire. Et ainsi s'annulent d'elles-mêmes toutes les conséquences qu'on a tenté d'échafauder sur ce prin-

cipe. Mais la puissance des idées reçues est telle, que ledit système, malgré les arguments mathématiques qu'il est facile de lui opposer, trouvera encore des défenseurs non moins éloquents que M. L. de Lavergne, par exemple, M. Joseph Garnier, lequel vient précisément de publier un ouvrage, ayant pour titre : *Du Principe de population*, que l'on peut considérer un des plaidoyers les plus complets écrits jusqu'à ce jour en faveur des doctrines de l'économiste anglais. Mais cela ne saurait nous arrêter. D'autres erreurs que celles que nous combattons ont été soutenues aussi par d'imposantes autorités, et n'en étaient pas moins des erreurs. Poursuivons donc.

Nous avons dit que la population, dans son mouvement, suit une marche inverse à la somme des *ressources naturelles* offertes par chaque localité. Ce phénomène, étrange de prime abord, est facile à expliquer. Il suffit, pour s'en rendre compte, de remarquer que lorsque la terre donne moins spontanément, elle produit davantage artificiellement, c'est-à-dire par le travail; et qu'ainsi se rétablit en grande partie l'équilibre entre la production et la population. Et de plus, alors que, dans les contrées méridionales, on laisse perdre sans emploi d'immenses quantités de produits naturels pouvant fournir des subsistances à d'innombrables populations nouvelles, dans le Nord, où l'on est plus actif et plus industrieux, on sait beaucoup mieux tirer parti de tout. Ce qui permet de comprendre, non-seulement le surcroît de population des contrées les moins favorisées par le climat, mais encore la possibilité pour les habitants de ces contrées de consommer beaucoup plus que les habitants du Midi, toujours, comme on le sait, beaucoup plus sobres que ceux du Nord. D'où il suit que la loi de population formulée plus haut ne choque nullement la vraisemblance, et peut être acceptée sans contestation comme l'expression des faits observés. Mais, bien plus, nous dirons qu'elle est conforme aux desseins de la Providence, car elle n'est que la consécration suprême du travail.

En résumé, l'homme se multiplie d'autant plus qu'il se trouve davantage dans la nécessité de travailler pour pourvoir à son entretien, qu'il est plus impérieusement forcé, en d'autres termes, de *gagner sa vie;* qu'il a, enfin, de plus grands besoins à satisfaire. Et il est fort heureux que les choses soient ainsi, car le besoin est la cause première, le point de départ de tout progrès, de toute amélioration. C'est le besoin qui a enfanté l'agriculture et l'industrie, qui a fait surgir, peu à peu, toutes les découvertes de la civilisation, toutes les merveilles réalisées

de nos jours par les arts et les sciences. C'est le besoin qui grandit les travaux de la pensée, qui développe toutes les ressources de l'intelligence, qui apprenant à l'homme à se mieux connaître, le rend à la fois plus religieux et plus fort. En distribuant les populations comme elle l'a fait, la nature a donc, comme toujours, donné la preuve d'une sagesse infinie. De la sorte, elle a placé en elles la raison de leur progrès indéfini, et, ainsi, assuré à tout jamais leur existence.

IV.

Nous avons fait entrevoir, précédemment, que la misère était une des causes principales de l'accroissement excessif des populations. Nous pouvons dire actuellement que l'unique moyen de porter remède à cet état de choses est, non plus comme le soutiennent Malthus et son école, la contrainte imposée aux penchants de la nature, mais le développement par le travail de la production agricole et industrielle, l'utilisation de toutes les ressources naturelles mises à notre disposition. La population alors, il est vrai, continue de s'accroître. Mais il est à remarquer que cet accroissement, lorsque le travail se généralise, n'offre plus les mêmes inconvénients, outre qu'il cesse, d'ailleurs, d'être comparable à celui qui a lieu sous l'influence de la misère. Dans ce dernier cas, en effet, la multiplication est extrême. Le nombre des naissances s'élève avec une rapidité désespérante, jetant sur la terre une masse sans cesse plus grande d'être chétifs et souffrants, voués, pour la plupart, à une mort prématurée. Au contraire, quand une population déploie toute son activité au travail, elle ne s'accroît plus que d'une manière lente, régulière, graduée; et son accroissement tient alors, non plus à l'excès du chiffre des naissances, mais à l'*augmentation de la vie moyenne.* Tel est le fait capital qu'il importe de mettre en lumière; car l'accroissement de population, dans ces conditions, n'est pas plus une conséquence de la misère qu'il en est une cause. Loin de là, il constitue un signe de progrès, il devient la preuve d'une amélioration constante dans le sort individuel de chacun. Ce qui s'est passé en France depuis le commencement de l'ère chrétienne, le confirme surabondamment. Ainsi, en comparant les chiffres de la population de notre pays, à diverses époques, avec les tables de mortalité, comme on a pu approximativement les établir, avec des éléments pour la plupart vagues et incertains, on voit que la vie moyenne s'est contamment accrue avec le total de la population.

Epoques.	Population.	Vie moyenne.	Arrivés à 20 ans.
1er siècle.	3 millions.	6 à 8 ans.	125 individus.
Ann. 400	4 —	8 à 10 —	150 —
— 800	6 —	10 à 12 —	200 —
— 1300	11 —	14 à 16 —	250 —
— 1600	15 —	16 à 18 —	285 —
— 1700	18 —	18 à 20 —	310 —
— 1800	28 —	25 à 27 —	430 —
— 1820	30 —	28 à 30 —	460 —
— 1830	32 —	31 à 33 —	520 —
— 1840	34 —	33 à 36 —	550 —
— 1850	35 —	36 à 38 —	600 —
— 1856	36 —	38 à 40 —	» » —

Ce tableau permet de constater que, en tenant compte seulement de ce qui s'est passé dans la période la plus rapprochée de nous, la seule durant laquelle aient été entrepris des travaux statistiques pouvant inspirer quelque confiance, la vie moyenne, depuis le commencement du siècle seulement, s'est accrue de plus de dix ans, et en suivant une progression invariablement croissante. Est-ce là ce qu'on peut appeler un symptôme de décadence ?

La première conséquence de l'accroissement de la vie moyenne, est la diminution relative de la mortalité, qui, en effet, a suivi un mouvement proportionnel exactement inverse à l'augmentation de la population. Ainsi la mortalité est aujourd'hui douze fois moindre qu'au premier siècle de notre ère, alors que la population était douze fois moins considérable que de notre temps. Ceci se comprend sans démonstration.

Une seconde conséquence, complémentaire de la première, de l'accroissement de la vie moyenne, est *la diminution du chiffre des naissances*, phénomène providentiel, qui oppose au développement indéfini de la population, la barrière la plus sûre et la plus naturelle. Depuis le commencement du siècle, en France, cette diminution a été presque de 4 à 1. Ainsi,

En 1801,	sur une population de	28,000,000,	il y eut	880,000	naissances,	soit 31	par mille
En 1832,	—	32,500,000,	—	938,186	—	28	—
En 1852,	—	35,790,000,	—	302,981	—	8 1/2	—
En 1853,	—	35,930,000,	—	275,537	—	7 1/2	—

Bien que ce fait de la diminution du nombre des naissances se lie nécessairement à l'augmentation de la vie moyenne, en soit comme le contre-poids obligé, il n'en a pas moins généralement surpris les économistes, que leurs travaux, apparemment, n'éclairent guère, et qui semblent n'y puiser que le droit de s'étonner plus fort que tout le monde des faits les plus simples qu'ils découvrent, souvent malgré eux. Ainsi, dans le cas actuel, les économistes, au lieu de considérer la diminution du nombre des naissances comme un fait naturel et nécessaire, comme le moyen employé par la nature pour maintenir l'équilibre des masses et éviter toute perturbation, n'y ont vu : les uns, qu'un phénomène anormal, un accident ; les autres, qu'un résultat de la volonté de l'homme, un effet de cette *moral restraint* dont parle Malthus, et dont la nécessité aurait été mieux comprise par suite de l'amélioration des mœurs. Erreur profonde ! Notre volonté n'est pour rien dans ce phénomène, entièrement soustrait à notre pouvoir, et qui résulte fatalement de l'ordre des choses. Ce n'est pas de nous qu'il dépend que la population augmente ou diminue. Dieu seul a cette puissance, et il en use conformément à ses immuables desseins, au moins supérieurs, on en conviendra, aux conceptions de notre faillible sagesse.

Vue en soi, la diminution des naissances est un bienfait général. Elle a pour effet essentiel de n'appeler à la vie que le nombre d'individus qui peuvent en jouir d'une manière complète, et d'offrir ensuite à chacun d'eux la chance d'une existence plus longue. Elle contribue à abaisser le nombre des êtres chétifs, souffrants et misérables, qui sont à la fois le fléau et le déshonneur des populations, en retenant au néant des créatures dont la vie ne se trouve pas complètement assurée. La diminution des naissances ne saurait donc être, comme on affecte de le croire, un signe d'infériorité, un témoignage de décadence. Elle constitue, au contraire, une des plus essentielles manifestations du progrès. Elle atteste une population forte, morale, se développant avec lenteur et dans la mesure seulement de ses moyens de subsistance. Elle ne s'observe jamais au sein des populations en proie au paupérisme, lesquelles, bien loin de là, dès qu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, se multiplient toujours à l'excès, au point de s'accroître parfois, en quelques années, beaucoup plus qu'une population heureuse ne le fait en plusieurs siècles. L'élévation soutenue du chiffre des naissances n'est donc nullement l'expression, tant s'en faut, de la prospérité d'un pays. Elle est uniquement le caractère de l'état de misère, le propre des pays pauvres. C'est ainsi

qu'on voit les naissances rapidement se multiplier après les guerres, les épidémies, les famines. Telle est la cause du chiffre considérable, mentionné dans le tableau ci-dessus, auquel se sont élevées les naissances en 1832, année correspondant au choléra. Mais quand ces périodes malheureuses sont passées, quand les vides se trouvent remplis, le mouvement se ralentit, et d'autant plus que le chiffre de la population est plus près de l'équilibre avec la somme de la production. D'où il est permis de conclure que la prospérité générale est le meilleur obstacle à opposer à la marche ascensionnelle du peuplement.

Cela explique encore comment le ralentissement est plus marqué quand on prend pour point de départ des moyennes obtenues pendant des années qui ont immédiatement succédé à des périodes durant lesquelles les populations ont eu à supporter des souffrances exceptionnelles; pourquoi, en France, par exemple, les générations se renouvelaient beaucoup plus fréquemment quand régnaient d'une manière à peu près continue la guerre et la famine, que de nos jours, où nous avons atteint un degré jusqu'alors inconnu de prospérité. Actuellement, les générations se multiplient moins, il est vrai, mais elles vivent plus longtemps. Voilà toute la différence, et il ne nous paraît pas qu'elle soit à notre désavantage. L'essentiel, pour une nation, n'est pas d'être composée d'une multitude infinie d'êtres malingres et souffreteux, destinés à une vie courte, et qui ne sont qu'un embarras pour elle; mais de posséder, autant qu'elle en peut nourrir, des hommes forts et robustes, qui puissent à la fois l'honorer et la défendre, et s'élever eux-mêmes, dans une vie plus longue, à un degré supérieur de perfection physique et morale.

V.

On doit maintenant comprendre, d'après tout ce que nous venons de dire, combien est chimérique la crainte de ceux qui voient pour l'avenir une source de misère inévitable dans l'accroissement indéfini des populations. Malthus, jugeant les choses en général d'après ce qui se passait en Amérique, avait posé en principe que toute population doit doubler en 25 ans. D'autres ont étendu la limite nécessaire pour arriver au même résultat, à 50 ans, à 100 ans et même plus. L'erreur est égale dans tous les cas. Il n'est, à ce sujet, aucune règle fixe, aucune loi constante. Tout dépend des temps et des lieux. Telle population double en 25 ans;

mais telle autre doublera en 20 ans, en 10 ans, en moins que cela peut-être ; tandis que telle autre exigera pour doubler un ou plusieurs siècles, suivant qu'elle sera plus ou moins compacte ou clair-semée. Ainsi, en Amérique, elle a doublé dans certains Etats en un espace de temps bien au-dessous de 25 ans, accrue d'abord par les flots de l'émigration européenne, et puis parce qu'elle avait, comme elle en a encore, d'immenses espaces vides à peupler, pouvant offrir à plusieurs générations humaines des moyens d'existence en surabondance. Mais c'est là un fait tout exceptionnel, qui aura son terme dans une période peut-être peu éloignée. Il ne saurait servir de règle générale, chez nous notamment, où depuis longtemps l'équilibre s'est fait. Le doublement rapide d'une population n'est jamais qu'un phénomène temporaire ; il ne se répète pas nécessairement d'une manière constante et indéfinie. S'il en était autrement, quelque longues que fussent les périodes du doublement, il y a longtemps que des milliards d'hommes couvriraient la terre, réduits à s'entre-dévorer les uns les autres. Cela heureusement n'arrivera jamais. Dès qu'un pays a atteint un certain chiffre d'habitants, ce chiffre ne s'élève plus que d'une manière insensible, et son accroissement reste subordonné, dès-lors, au développement de la production.

L'excès de bien-être devrait même amener un résultat tout contraire, la dépopulation. Mais la dépopulation engendrant la misère, celle-ci, à son tour, pousserait au repeuplement, lequel s'opèrerait alors principalement par l'immigration de races étrangères, ainsi que l'histoire des peuples en fournit tant d'exemples, de manière à constituer une population nouvelle, devant, comme celle à laquelle elle succède, accomplir sa destinée... Et ainsi de suite.

Nulle part n'est donc à redouter, ni l'excès de population, ni la misère par le fait de cet excès. C'est là, tout au plus, un rêve malheureux que la raison doit dissiper. La nature prévoyante a mis, dans le bien-être acquis par le travail, une limite providentielle à cette multiplication indéfinie, et a garanti ainsi à tout jamais l'humanité des désastres prédits par les malthusiens. Point n'est donc besoin, comme ont osé l'avancer certains écrivains, bien intentionnés sans doute, mais plus zélés que clairvoyants, de guerre, de famine, ni d'aucun fléau pour rétablir l'équilibre entre la population et la production. Ce sont là des expédients inutiles, et de plus dangereux, car ils vont diamétralement contre le but qu'on se propose, attendu que les vides qu'ils font enlèvent des bras

au travail, et que, se remplissant ensuite avec rapidité par des naissances multipliées, sans qu'il y ait accroissement proportionné dans la production, celle-ci fait défaut : d'où la famine, la misère et tous les maux qui les accompagnent.

Il n'est pas non plus besoin, pour mettre un terme à l'excès de population, c'est-à-dire au paupérisme, d'imposer, comme le conseille Malthus, des entraves aux naissances. Il est, d'ailleurs, bien prouvé aujourd'hui que l'augmentation du nombre des mariages n'entraîne pas celle des naissances; c'est plutôt le contraire qui arrive. Ainsi, depuis cinquante ans, la moyenne annuelle des mariages, qui est de 256,000, n'a presque pas varié, tandis que les naissances, comme nous l'avons vu plus haut, ont notablement diminué dans cette même période. Le désordre des mœurs a un tout autre résultat; il entraîne toujours un peuplement excessif, comme on peut en voir un exemple dans ce qui se passe en Chine, le pays du monde aujourd'hui le plus peuplé, — il contient environ 400 millions d'habitants, — et celui, en même temps, où règne la démoralisation la plus profonde.

On doit donc être sans crainte sur le présent comme sur l'avenir. Au point où en sont les populations aujourd'hui, elles peuvent sans danger s'accroître encore largement. Il y a de la place. Des pays immenses sont encore inhabités, et, dans certaines contrées, la population peut centupler, sans même arriver au chiffre qu'elle a atteint en Europe, et sans qu'il en résulte aucune privation pour personne. Ainsi, la France, à elle seule, pourrait nourrir trois fois plus d'habitants qu'elle n'en contient. Il y a, comme on le voit, de la marge, et de quoi, au moins, être rassuré pour longtemps.

Quant aux raisons par lesquelles on a tenté d'expliquer le ralentissement observé dans l'accroissement de la population, elles tombent maintenant d'elles-mêmes, d'autant plus que l'on a généralement pris le change sur leur véritable signification, en leur attribuant, pour la plupart, une influence qu'elles ne sauraient avoir. Et pour preuve, sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, il nous suffira de montrer le peu de valeur, en ce cas, de la principale de ces raisons qui ont été invoquées, savoir, la diminution de la production agricole, par suite de la dépopulation des campagnes au profit des villes, du partage de la propriété, etc.

En admettant comme réelle cette diminution dans la production agricole, nous en savons assez actuellement pour être convaincu que ce ne

serait pas là une cause de dépopulation, bien au contraire. Mais on a suffisamment démontré que même cette diminution n'a pas eu lieu, et que, loin de là, la production agricole, en France, n'a cessé de s'accroître depuis le commencement du siècle. La loi actuelle de succession, qui a eu pour résultat de répartir la propriété en un plus grand nombre de mains et sur laquelle prétendent s'appuyer nos adversaires, n'a pas été étrangère à ce résultat. En effet, plus la terre est divisée, plus il y a de propriétaires intéressés à la faire produire et plus elle rend. Les chiffres le prouvent. Dans la région nord de la France, où les propriétaires sont plus nombreux et possèdent en moyenne 3 hectares $^1/_2$ chacun, chaque hectare donne un revenu moyen de 90 fr. Dans le centre, où ils possèdent 5 hectares $^1/_2$ chacun, le produit, par hectare, n'est plus que de 48 fr. Enfin, dans le Midi, où les propriétaires ont chacun 7 hectares environ, le revenu moyen est de 45 fr. seulement. Si l'on compare des points extrêmes, on constate des différences plus sensibles encore. Ainsi, dans quelques-uns des départements du Nord où la production est le plus avancée (Nord, Calvados, Seine-Inférieure, Eure, Seine-et-Oise, etc.), chaque propriétaire ne possède en moyenne que 3 hectares donnant un revenu de 128 fr. par hectare; tandis que dans les départements où l'on trouve les plus grandes propriétés (Landes, Corrèze, Creuse, Lozère, Nièvre, Basses-Alpes, Corse), et où les propriétaires possèdent moyennement 12 hectares, le revenu n'est plus, par hectare, que de 20 francs. On le voit donc, la division du sol favorise la production, et, par conséquent, ne saurait, sous aucun rapport, être un obstacle à l'accroissement régulier et normal de la population.

Quant au dépeuplement des campagnes au profit des villes, on l'a admis, ainsi que tant d'autres choses, sans vérification, sinon on se fut gardé de recourir à un tel argument. La population des campagnes ne diminue pas, elle se mobilise. On y séjourne peut-être moins, mais on y travaille davantage. Et comme d'ailleurs on y compte un plus grand nombre de propriétaires, il s'y trouve moins de bras d'ouvriers disponibles. Voilà tout. C'est aux machines à les remplacer, ce dont il n'y a point lieu de se plaindre, l'introduction des machines agricoles étant une des conditions essentielles du perfectionnement de l'agriculture, et, par suite, de l'accroissement de la production.

Arrêtons-nous. Nous pensons avoir suffisamment démontré tout ce qu'il y a d'erroné dans les théories de Malthus et d'inacceptable dans les conséquences que lui et ses disciples en tirent. Nous en avons dit assez

pour dissiper les craintes sans fondement qu'avait pu faire naître un phénomène mal observé et pour faire voir qu'il n'y a rien à redouter pour l'avenir de notre pays, tant qu'il restera dans la voie de sage progrès, de développement intellectuel, où il est entré. Nous ne pourrions aller plus loin sans sortir des limites qui nous sont imposées. Nous laisserons donc à d'autres le soin de conclure, satisfait, en ce qui nous concerne, de fournir cette occasion d'admirer une fois de plus la merveilleuse prévoyance du Créateur pour assurer à jamais l'existence de son œuvre.

Jules Gourdon.

REVUE LITTÉRAIRE DU MOIS.

Sommaire.

Choix d'études sur la littérature contemporaine, par M. Villemain ; le Secrétaire perpétuel de l'Académie française et le Pamphlétaire Jacquot (de Mirecourt). — Voyage à travers les Revues : *Les Vacances de Camille*, de Henry Murger ; *L'Histoire romaine à Rome*, par M. Ampère ; *Le Paysage et les Paysagistes*, par G. Planche ; *La Magie et les Magiciens*, par M. Adrien Delondre ; *Nos Héros de roman*, par M. Emile Chasles. — Bibliographie : *Une voix sortie des cieux*, les *Signes du temps*, par M. Jean-Louis Vaïsse.

Savez-vous pourquoi, dans la foule des illustrations contemporaines, un nom, entre tous, a résisté à l'inconstance de la faveur publique, aux infidélités de l'opinion ? pourquoi ce nom a survécu à des orages qui ont emporté des renommées plus éclatantes ? pourquoi encore, mêlé par intervalle aux périlleux débats de la politique, ce nom n'est point sorti diminué de cette suprême épreuve ? C'est que, porté par un homme honnête et indépendant, par un penseur sévère, un critique érudit, il résume, dans sa plus haute expression, le type de l'homme de lettres au dix-neuvième siècle.

Tel nous paraît M. Villemain, Secrétaire perpétuel et doyen, par l'ancienneté, sinon par l'âge, de l'Académie française (1). Plusieurs ont

(1) M. Villemain succéda, en 1821, à son maître et ami M. de Fontanes. Il se trouve donc aujourd'hui, par la mort de M. Lacretelle, reçu en 1811, et la mort plus récente de notre compatriote Baour-Lormian, admis en 1816, le plus ancien membre de l'Académie française. Né en 1790, M. Villemain, toutefois, n'a que soixante-six ans.

laissé derrière eux des réputations contestées, des titres incertains; lui a toujours payé comptant, et si quelqu'un peut se dire fils de ses œuvres, c'est assurément l'éloquent auteur du *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle.* Parti de bas, dénué d'appui, mais fort de lui-même, marchant sans défaillir dans les voies libres et honnêtes, il a conquis, jour par jour, heure par heure, la renommée, les honneurs, et, — ce qui est mieux, — le paisible respect de tous. Aussi ce nom n'inspire aucune secrète irritation; il ne ravive pas de colères; à quelque point de l'horizon qu'on se place, l'on se laisse aller sans inquiétude à le saluer d'un sympathique regard (1).

Nul n'envie au maréchal de France, parti simple volontaire et parvenu au grade suprême par ses mérites et ses hauts faits, nul n'envie, dis-je, le glorieux bâton des Turenne et des Masséna. Ainsi de M. Villemain. La foule passe, et, flairant sous ce nom une réputation de bon aloi, nul ne conteste au vétéran de la critique moderne l'auréole qui couronne ses quarante années de travaux et de solitaires méditations.

Puis la politique ne nous l'a point trop gâté celui-là; cette Circé nouvelle, cette fatale enchanteresse qui a tant énervé nos cœurs et assombri nos âmes, qui a causé tant de défections dans les rangs de la littérature, ne le retint pas longtemps sous son charme, loin des champs de la pensée. La muse, pour parler le langage figuré, ne fut point pour lui, comme pour d'autres qui sont là bien près sur les bancs académiques, la consolatrice des déboires, le *refugium peccatorum ;* ce fut l'hôte familière de toutes les heures. Si, sous le gouvernement de Juillet, la faveur royale vint le chercher dans sa retraite pour le placer à la tête d'un ministère spécial, celui de l'instruction publique, il faut bien rappeler que, ministre en un temps où ce titre commandait d'autres soucis que ceux d'une paisible administration, M. Villemain demeura surtout grand maître de l'Université, et, par là, toujours homme de lettres.

L'Académie française apprécia bien vite la dignité de ce caractère; elle

(1) Hélas ! telle n'est pas l'opinion de tout le monde et en particulier celle de l'illustre pamphlétaire Jacquot, de Mirecourt (Vosges). S'il est un homme parmi ceux qu'on nous a appris à estimer que, lui, se soit plu à diffamer, c'est assurément l'honorable Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Voilà un malheur dont M. Villemain se consolera assurément en fort bonne compagnie. Les outrages de cet homme finiront par paraître au public la vraie consécration de toute gloire solide. On s'en parera comme d'un trophée. La haine des méchants vaut parfois l'estime des bons.

discerna promptement cette sûreté de goût, ce haut sens critique qui sont l'apanage ordinaire d'une longue expérience, et qui, cette fois, se rencontraient dans l'un de ses plus jeunes membres. Aussi les fonctions de secrétaire perpétuel venant à vaquer par la mort de M. Arnault, il n'y eut point d'embarras pour elle à trouver un nouveau titulaire, et M. Villemain fut, malgré la sérieuse concurrence de M. Droz, appelé à remplir ce poste difficile. Qui, du reste, eût mieux convenu? M. Villemain n'est-il pas, dans les lettres classiques, le symbole du goût même? N'a-t-il pas été, conjointement avec ses voisins de chaire d'autrefois, ses confrères académiques d'aujourd'hui, MM. Cousin et Guizot, n'a-t-il pas été, dis-je, l'un des créateurs de la critique moderne, de cette critique large, ouverte, humaine, qui s'inspire de haut et de loin, qui emprunte à la philosophie, à l'histoire, à l'art, les motifs, parfois sévères, de ses arrêts; de cette critique enfin qui nous a débarrassés des *Lycées* et *Cours de rhétorique*, traités estimables sans doute, mais surannés, où l'on supputait les figures, où l'on dénombrait les tropes, où l'on étouffait la pensée sous les excroissances parasites de la forme? Il n'en faut pas conclure, toutefois, que notre Aristarque se montre indulgent pour les licences de langage et pour les témérités du néologisme; nul, plus que lui, au contraire, n'a résisté aux entraînements des deux divinités du jour ayant nom : *mode* et *fantaisie*. Mais, sauve la langue, toutes les idées saines ont cours par-devant le tribunal académique dont M. Villemain interprète depuis si longtemps les sévères arrêts.

La librairie Didier vient justement d'avoir la bonne idée de réunir en un volume les *Rapports sur les concours académiques*, lus par M. Villemain, dans la période décennale (1846-1856), et nous signalons avec plaisir l'intérêt qu'offre cette publication. A part le charme d'un style précis et correct, toujours maître de lui-même, disant net et juste ce qu'il veut dire; à part ce bon sens critique qui ont fait des rapports de M. Villemain les modèles du genre, on est heureux de retrouver là, année par année, les noms sympathiques de plusieurs lauréats qui ont bien soutenu dans le monde l'éclat de leurs palmes académiques.

Et, entre tous, comment ne pas saluer le premier, Augustin Thierry, ce vainqueur immuable qui semble, par l'éclat même de sa victoire quinze fois répétée, avoir rehaussé la valeur du prix, et dont la mort seule a pu interrompre les infatigables travaux et le continuel triomphe! Après ce glorieux athlète, dont l'éloge, obligatoirement ramené tous les ans par un nouveau succès, eût épuisé un esprit moins fertile et une

plume moins exercée que celle de M. Villemain, s'offrent, dans la même carrière, M. Bazin, le lucide historien du règne de Louis XIII qui, mû par une noble émulation, fixa longtemps sur sa tête la deuxième couronne; M. Alexis Wallon, dont l'*Histoire de l'esclavage antique* fit une vive sensation en 1848, et enfin Henri Martin qui, glorieux de la seconde place tant que le Maître a vécu, s'est porté d'un coup à la première, depuis la mort d'Augustin Thierry.

La poésie tient dignement son rang dans cette période décennale, et nous retrouvons là des noms qui ont fait leur chemin depuis; c'est Brizeux, le poète des landes bretonnes; Emile Augier, couronné pour sa comédie de *Gabrielle* en 1850; Autran, l'auteur de la *Fille d'Eschyle*, le chantre discret de la *Vie rurale*, et Victor de Laprade qui touche aujourd'hui de si près au fauteuil. Au-dessous de ces noms, il s'en rencontre de moins célèbres, mais d'estimables encore : Mme Louise Colet, M. Lesguillon, M. Bignan, le lauréat cosmopolite, M. Boulay-Paty, passé maître en l'art du sonnet, et enfin notre poète Jasmin, à qui l'Académie accorda de confiance un prix en 1852.

En philosophie, le souvenir des prix s'attache au beau livre du *Devoir*, par Jules Simon, couronné en 1854; au traité des *Facultés de l'âme*, par M. Garnier; dans la haute critique, il faut citer les *Essais d'histoire littéraire* de M. Gérusez, les études de M. Guillaume Guizot sur *Ménandre*, et les travaux de M. Ozanam, auquel l'Académie, par un hommage exceptionnel, a déféré, dans le dernier concours, une récompense posthume.

Les noms de M. Baudrillard, couronné en 1846 pour l'éloge de Turgot, de M. Prévost-Paradol, couronné en 1852 pour celui de Bernardin de Saint-Pierre, de M. Taine, vainqueur en 1855 de par son essai sur Tite-Live, de M. Louis Ratisbonne, remarqué pour sa traduction de Dante, attestent que le *Journal des Débats* a l'heureux privilége de recruter exclusivement ses rédacteurs parmi les lauréats académiques. Enfin, M. Caro apparaît en 1850 avec l'éloge de Mme de Staël, pour nous prouver qu'il y a déjà sept ans son nom donnait autre chose que des espérances.

Emile Souvestre avec *Un philosophe sur les toits*, Jules Sandeau avec *Madeleine*, Alfred de Musset avec ses poésies brillantes d'éloquence et d'audace, se montrent aussi parmi les vainqueurs, comme pour répondre à cette accusation que l'Académie repousse systématiquement les productions de la nouvelle école. Non, il y a place pour toutes gens et pour

toutes idées dans les concours de l'Académie française ; et le couronnement d'Henri Martin, maintenu cette année malgré les agitations et les alarmes d'un certain parti qu'effraient les hauts aperçus de l'historien et son impitoyable exactitude, atteste bien que notre premier tribunal littéraire ne se fait l'organe d'aucune haine ni le gardien d'aucun préjugé.

Il ne faut donc pas affecter un dédain facile envers les prix, que de généreux fondateurs ont remis à l'Académie française, pour l'encouragement des études littéraires et historiques. Assurément, on peut s'en passer pour réussir dans le monde ; mais ce n'est pas un médiocre sujet d'orgueil et d'encouragement, au début de la carrière, que d'associer son nom à ceux d'Augustin Thierry, de Jules Simon, et d'Emile Augier. Ne doit-on pas d'ailleurs, rappeler, en parlant de M. Villemain surtout, que celui-là dut sa précoce célébrité à l'*Eloge de Montaigne*, couronné par l'Académie en 1812 ; qu'en 1814, un nouveau prix fut décerné à son discours sur *Les avantages et les inconvénients de la critique* (1), et qu'enfin en 1816, il attestait définitivement sa supériorité dans les concours, par son *Eloge de Montesquieu*. De pareils débuts lui valurent, dès les premiers jours de la seconde restauration, la chaire de professeur suppléant d'histoire à la Sorbonne, chaire qu'il changea bientôt contre la position définitive de professeur d'éloquence française. Dire avec quel éclat M. Villemain remplit son enseignement, de 1816 à 1830, ce serait refaire l'histoire des plus belles années de la vie intellectuelle en France ; ce serait rappeler une époque que les révolutions accumulées depuis ont rejetée dans la perspective lointaine du passé. Le courant ne porte plus là de nos jours. Bienheureux ceux qui se souviennent !

(1) C'est surtout à l'occasion de ce prix et de ce discours que s'exerce la veine furibonde du pamphlétaire Jacquot. Il paraît que M. Villemain eut le fortuit honneur de lire son œuvre devant l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, venus en curieux à l'Académie, et que le jeune lauréat ne résista pas à la satisfaction d'adresser quelques phrases banales de compliment aux deux monarques *alliés* et *admirateurs* de la France. Nous n'étions qu'en 1814, ne l'oublions pas, et M. Villemain avait bien vingt-trois ans, à cette époque. Assurément nous nous croyons aussi chatouilleux que le premier pamphlétaire venu, à l'endroit de l'honneur national, et nous n'avons pas, pour les héros du succès, une débonnaire tendresse ; mais de ce *lieu commun* de langage échappé à un jeune homme, au milieu de l'ivresse d'un légitime triomphe, aux épithètes exhalées par ledit biographe, et parmi lesquelles : *plat*, *vil*, *lâche*, sont les moindres, il y a la même proportion qu'entre la vérité et les quotidiennes diffamations de notre Juvénal à 50 centimes.

Mais nous n'en sommes pas à faire une biographie détaillée de l'ancien ministre de l'instruction publique; le métier est trop déprécié par le temps qui court. Il nous suffit d'avoir relevé dans M. Villemain les deux traits caractéristiques de sa physionomie, à savoir : homme de lettre, créateur de la critique moderne. Voilà par où il marque dans la galerie des notabilités contemporaines. Il marque aussi par son cœur et par sa pauvreté, pauvreté persévérante, après deux ou trois accessions dans les régions ministérielles. Et voici encore Jacquot qui nous obsède aujourd'hui, Jacquot qui nous force à ouvrir une troisième parenthèse. Ce Plutarque au rabais, a la coutume de mettre à la queue de ses publications un autographe de l'homme qu'il a, sous prétexte de biographie, sali de son encre envenimée. Cette fois le hasard a trahi toutes ses espérances; au lieu de lui fournir un autographe équivoque, qui pût aider à compléter le portrait odieux de M. Villemain, le hasard, qui n'a pas voulu se faire le complice de ses diffamations, lui envoie l'autographe suivant qui offre l'appendice et la conclusion morale de son pamphlet :

» J'apprends, monsieur, avec beaucoup de peine la position de votre » respectable famille. Trouvez bon que je vous adresse ci-joint une petite » somme que vous me rendrez à votre gré. Vos talents ne peuvent » manquer d'être bientôt employés utilement pour vous. Mille compli- » ments. »

A. Villemain.

Ce 26 février.

J'ose à peine le dire, mais une secrète et horrible pensée me laisse craindre que cette touchante et noble lettre n'ait été adressée à un écrivain des Vosges, devenu biographe par nécessité. *Di, talem avertite casum!* Grand Dieu, épargnez-lui une pareille..... reconnaissance, et glissons sur ce monsieur pour n'en plus parler d'aujourd'hui !

La deuxième partie du volume publié par la librairie Didier renferme divers fragments de critique insérés par M. Villemain dans différents recueils périodiques. On trouve là des études fort intéressantes sur Châteaubriand, à propos de sa traduction du *Paradis perdu*, sur M. de Rémusat, sur M. Albert de Broglie à l'occasion de son récent ouvrage : *l'Eglise et l'Empire au quatrième siècle.* Ce sont assurément des monographies dignes de la plume qui a écrit les *Mélanges*, mais où on ne rencontre pas l'intérêt général de la première partie. La collection des rapports sur les concours est, en effet, un vrai tableau synoptique des

réputations écloses sous l'influence des prix académiques. Ce sera un répertoire où chacun pourra aller puiser des sujets d'encouragement et le mobile d'une noble émulation. C'est à ce titre qu'on peut recommander cette lecture aux jeunes gens qu'aiguillonne l'amour des lettres et l'ardeur de se produire au grand jour de la publicité.

Le nom de M. Villemain a pris dans notre article une place qui diminue d'autant celle qui revient d'ordinaire aux morceaux publiés dans les diverses *Revues* du mois. A vrai dire, ces dernières ne nous font pas regretter la part léonine accordée à l'honorable académicien. Il y a bien à glaner assurément dans ces fortes livraisons compactes faites pour effrayer autant que pour séduire le lecteur ; mais à glaner on perd beaucoup de temps et de peine en chemin, et la gerbe du soir représente parfois une somme énorme de labeurs et d'ennuis.

Disons d'abord que la *Revue des Deux-Mondes* a terminé la publication des *Vacances de Camille* et que personne ne s'en plaint. Ces *scènes de la vie réelle* nous semblent proches parentes du réalisme, et nous ne les félicitons pas, à vrai dire, de cette affinité. Nous savions déja par Champfleury et Courbet, que le réel est le contraire du beau et l'exagération du vrai ; pourquoi Henry Murger se prend-il à nous démontrer que le réel est le synonyme du vide et du rien? ou plutôt, que diable Henry Murger va-t-il faire dans cette galère du réalisme? Lui, l'auteur aimé des *Scènes de la vie de Bohême,* des *Scènes de la vie de Jeunesse,* du *Pays Latin,* du *Bonhomme Jadis*, pourquoi va-t-il refroidir sa veine si franche, au contact du système ? Etait-il donc las de rencontrer l'émotion et le succès dans les récits pittoresques et animés de sa première manière ? L'exemple de son ci-devant confrère, Champfleury, n'était point fait cependant pour l'encourager à changer de route. N'y aurait-il pas pour cause à ces décadences l'idée fixe chez les jeunes gens de vouloir passer, en un certain moment, pour écrivains *sérieux*, et par là de forcer leur nature ? Eh ! mon Dieu, Messieurs, restez vous-mêmes, s'il vous plaît; sérieux, si vous l'êtes; enjoués, si c'est votre humeur. Lesage n'a pas précisément écrit un livre ennuyeux avec Gil Blas, et cependant il occupe un rang honorable parmi les écrivains de notre langue.

Si l'on regrette peu de voir finir les *Vacances de Camille*, l'on regrette moins encore de voir continuer l'*Histoire Romaine à Rome,* par M. Ampère. Nous avons, à cette place, exprimé tous nos sentiments sur l'œuvre historico-artistique qu'élève en ce moment, d'une main courageuse et persévérante, l'honorable professeur du collége de

France. C'est de l'histoire sévère, élevée, écrite avec les pièces à l'appui, sous la dictée de témoins muets et incorruptibles. Ces témoins sont des colonnes tronquées, des temples en ruines, des statues outragées, des cirques et des tombeaux. Voilà bien ceux qui conviennent à la majesté et à l'intégrité de l'Histoire! Après Néron, Caligula, Domitien et tous les autres malfaiteurs de la première période; après l'éclaircie, où l'Empire Romain sembla renaître avec Antonin et Marc-Aurèle, voici de nouveau Commode et la décadence; l'Empire marche à sa ruine d'un pas précipité; désormais les semblants de l'hypocrisie ne sont plus gardés par la vénalité et le despotisme; les prétoriens mettent l'Empire à l'encan et l'adjugent au plus offrant et dernier enchérisseur. C'est ainsi que Pertinax, Didius Julianus sont faits et défaits, c'est-à-dire, couronnés et assassinés après des règnes de quelques jours; Septime Sévère veut bien s'opposer après eux à l'invasion du mal, mais le mal est plus puissant et le vainqueur de la Bretagne meurt en proférant tristement cette sentence mélancolique : *omnia fui, nihil expedit.* De Caracalla passer à Varius-Héliogabale, c'est d'un monstre fratricide tomber sur un effréné libertin, dont la vie et le règne furent un outrage permanent, non pas aux dieux, — Rome n'y croyait plus, — mais à la nature. Vienne Alexandre Sévère, et ses suprêmes efforts pour relever le colosse prêt à s'écrouler attesteront irrévocablement la fin prochaine du monde romain.

Entre M. Ampère et M. Gustave Planche, il y a de commun, outre une collaboration assidue à la *Revue des Deux-Mondes,* un goût mutuel pour les choses de l'art et une tendance égale à porter leurs regards vers l'horizon du beau. De même que le premier se soustrait avec une satisfaction non déguisée aux préoccupations austères du professorat, pour contenter ses goûts d'artiste au milieu des ruines romaines; de même le second déserte, non sans plaisir, les devoirs de sa charge de critique en chef, pour promener ses rêveries parmi les œuvres de nos grands peintres. Après l'Heptarchie, dont nous avons eu à louer ici la charmante conception, voici, dans la livraison du 15 juin dernier, une étude analogue à la première sur *le Paysage et les Paysagistes.* Ce nouveau travail, toutefois, ne nous paraît pas à la hauteur du précédent : autour des noms aimés de Ruysdael, Poussin et Claude Lorrain, le critique groupe des observations plausibles, il est vrai, mais qui n'ont guère rien de nouveau dans la forme, ni dans le fond. Attester que Ruysdael peignit la seule nature dans ses paysages, ajouter que Claude Gelée

introduisait la rêverie dans les siens, et que Poussin y gravait une pensée philosophique, n'est pas assurément une révélation. Il n'y a pas plus d'audace à finir par des considérations quasi-banales sur la photographie, en accusant ce nouveau procédé de rendre plus la conformité matérielle que l'analogie morale du sujet. Evidemment la photographie est un moyen de reproduction purement mécanique, et tout ce qu'il donne, mais qu'il donne bien, c'est l'exactitude. Ecartez ce système du portrait et des tableaux animés, mais appliquez-le aux œuvres monumentales de l'architecture et de la sculpture et vous l'aurez rétabli dans son vrai rôle, celui d'un agent fidèle. Ne lui demandez rien de plus.

M. Delondre a juré de nous ôter toutes nos illusions sur les sciences occultes. Que lui ont donc fait ces innocentes rêveries de nos contemporains, pour qu'il les prenne une à une et les poursuive des arguments de sa froide analyse? Les tables ont tourné, il en convient, le rusé psychologue, mais les têtes ont suivi ce mouvement vertigineux, et têtes et tables ont si bien fait, qu'on ne s'est pas rendu compte de l'évènement. Si vous écoutez l'auteur du remarquable article, *La Magie et les Magiciens*, publié dans le dernier numéro de la *Revue contemporaine*, il vous dira combien chacun de nous devient naïvement le complice inconscient d'une rotation souhaitée; combien, à leur insu, les candides expérimentateurs, rangés autour d'une table merveilleuse, aident, sans préméditation, à la danse diabolique du meuble. Tous de bonne foi et tous dupes cependant, telle est la résultante d'un état psychologique dans lequel la volonté humaine, fortement tendue vers un but, n'a pas conscience des efforts qu'elle accomplit pour y atteindre. Cette explication ne satisfera pas probablement les adeptes de la néo-magie, mais elle pourra diminuer l'étonnement que causent certaines manifestations insolites aux esprits les moins enclins au merveilleux.

Nos héros de roman, vous les connaissez; mais M. Emile Chasles, qui porte de bonne grâce un nom déjà illustré dans les lettres, les connaît encore mieux que vous. Comme le jeune auteur accuse bien cette naïve complaisance du public à sourire à ces héros débraillés et excentriques qui, non contents d'implanter dans la littérature leurs mœurs aventureuses, ont imposé à la langue leur audacieuse dénomination de *bohêmes!* Assurément, nul honnête bourgeois n'accorderait la main de sa fille à l'un de ces fantasques aventuriers; mais nul ne refuse à sa curiosité le volume qui doit l'initier au mystère de leur existence hyperbolique. Le succès se fait de cet irrésistible appétit de tout voir et de

tout connaître. Le bohême est à la mode dans le roman, comme la courtisane l'est au théâtre, par l'empressement des gens réguliers à voir les prouesses et fantaisies des espèces irrégulières. En somme, un peu d'ostentation et beaucoup de badauderie, voilà le secret du long succès obtenu par ces héros de contrebande. Le jeune écrivain de la *Revue contemporaine* ne s'arrête pas à ce premier type, et il signale, avec une plus légitime inquiétude, ceux dont la popularité trouve sa source dans les charmes insidieux du paradoxe, ou même, — comme cela s'est vu, — dans l'ostentation cynique du crime. — Accuser cette tendance, c'est dévoiler une des plaies du roman moderne et dénoncer courageusement la décadence morale de ceux qui placent leur admiration sur la tête maudite des Vautrin et des Lacenaire. Là où le crime commence, l'intérêt doit cesser et la curiosité même nous semble une fâcheuse capitulation de conscience.

Ici se terminerait notre Revue de ce jour, si nous n'avions à payer le tribut d'un souvenir à notre honorable homonyme M. Jean-Louis Vaïsse. A notre époque, où l'on compte beaucoup et où l'on rêve peu, dans notre âge de spéculations intéressées, M. Jean-Louis Vaïsse poursuit en vrai philosophe, sans calcul ni arrière-pensée, la solution de graves problèmes philosophiques et religieux. A ce titre seul, et sans nous préoccuper tout d'abord de sa doctrine, il aurait droit à notre estime. Mais cette doctrine elle-même n'offre rien d'alarmant pour les grands principes de morale et pour les dogmes religieux dont se nourrit dès longtemps le genre humain. On y trouve respectées toutes les croyances, qui sont le pain quotidien de l'âme, et il n'y a que les esprits, étroitement reclus dans le cercle d'une foi intolérante, qui puissent prendre ombrage des méditations de ce rêveur solitaire (1).

L'idée sommaire du système, c'est l'imminence et le besoin d'une nouvelle révélation. Moïse, Jésus-Christ ont successivement apporté à l'humanité la parole de paix et l'esprit de vie. A son tour, un troisième Messie, *le Consolateur* (c'est le nom que l'auteur lui donne) va venir régénérer le monde moderne affaissé dans le doute et l'inertie des croyances. Comme pronostics de cette venue prochaine, M. Vaïsse signale les grandes épreuves dont notre époque est encore toute meurtrie, la guerre,

(1) Ce qui prouve surabondamment l'innocuité pratique des doctrines de M. Vaïsse, c'est que les brochures où il les expose circulent librement sous l'œil et le contrôle de l'autorité.

le choléra, la disette et enfin..... la comète qui, infidèle au rendez-vous du 13 juin, ne nous menace pas moins encore, dans un avenir peu éloigné, de son choc redoutable. Voilà *Les signes du temps* (c'est le titre d'une des brochures), voilà les caractères qui annoncent que les grands jours sont proches, que le troisième Messie, promis aux hommes, va bientôt paraître pour rétablir sur la terre le règne de Dieu.

L'auteur appuie sa théorie de citations extraites des livres saints et aussi de pressentiments échappés à trois grands génies de notre temps : Châteaubriand, Lamartine et Lamennais. On le voit, tout y est, les prophètes, le précurseur, les signes; reste au *Consolateur* à venir compléter le drame de cette nouvelle révélation.

Assurément, cette œuvre, développée d'abord en 1852, sous le titre apocalyptique de : *Une voix sortie des cieux*, et résumée récemment dans des brochures plus succinctes, n'est point celle d'une âme mauvaise. Ceux-là même qui ne suivront pas l'auteur dans toutes les applications de sa théorie ne pourront s'empêcher de reconnaître en lui le respectable désintéressement, la généreuse ardeur, ou, tout au moins, les saintes illusions d'un ami de l'humanité.

Après ces paroles toutes sympathiques, notre honorable homonyme nous permettra, en finissant, de lui présenter quelques objections pratiques sur son système et sur la portée qu'il prétend lui donner. Non content d'avoir appliqué sa théorie aux questions philosophiques et religieuses, l'auteur des *Signes du temps* manifeste le projet de résoudre successivement, par le même principe et le même procédé, tous les problèmes divers d'économie sociale qui forment depuis longtemps l'aliment ordinaire des controverses humaines. Là est l'écueil. Quand un homme, inventeur applaudi ou méconnu d'une idée première, prétend l'imposer souverainement à toutes les sciences, l'offre comme la clef de tous les mystères, la solution finale de tous les maux, cet homme devient l'esclave d'une idée fixe, il tourne à l'APÔTRE; voilà le grand mot lâché. Eh! prenez garde! notre époque en a tant vu passer d'apôtres et de dieux, qu'il lui est permis de se montrer sceptique à cet endroit! Veillez donc à vous-même, ne subissez pas trop l'empire de votre idée première. Le *Consolateur*, soit, pour la théologie et la métaphysique; mais le *Consolateur* n'a rien à faire dans l'abolition de la misère et l'extinction du paupérisme.

E. VAÏSSE,

Avocat à la Cour impériale de Toulouse.

LETTRES PARISIENNES.

Sommaire.

Influence de la Comète sur les *Lettres Parisiennes*. — L'astronome allemand, M. Hume et M. Babinet (de l'Institut). — *Dalila*, par M. Octave Feuillet. — *Les Ressources de Quinola* et *Salomon de Caus*. — *Les Deux Faubouriens* et *les Deux Forçats*. — *Le Marquis d'Argentcourt*. — *Les Noces de Bouchencœur*. — *Les Bourgeois-Gentilshommes*. — Nouvelles dramatiques de l'hiver prochain. — Travaux académiques et électoraux de l'*Ecole du Bon sens*. — Mort de M. Brifaut. — L'Académie française est-elle moins heureuse ou plus difficile que l'Académie des Jeux-Floraux? — Ouverture du *Salon*. — *Les Muses prolétaires*.

A M. le Directeur de la Revue de l'Académie de Toulouse.

Paris, ce 20 juin 1857.

Monsieur,

Puisque le 13 juin est passé sur nos têtes sans emporter notre planète dans le tourbillon enflammé de la comète de Charles-Quint, il nous faut bien, pour payer notre tribut mensuel à la *Revue*, reprendre notre humble plume que nous croyions condamnée à l'éternel repos. Mais nous vous avouerons que nous nous trouvons dans un terrible embarras. La fin du monde avait été si positivement annoncée par un astronome trop allemand, et nous comptions si bien que la *Revue* ne survivrait pas à la

catastrophe, que nous n'avons pris aucune note depuis notre dernière lettre. Or, ne brillant pas précisément par un grand excès de mémoire, nous voici en présence de plusieurs feuilles blanches, sans trop savoir par où commencer.

Notre sécurité avait été augmentée encore par M. Home (ou Hume), le célèbre *Medium* dont les journaux ont fait des récits plus qu'extraordinaires. Ce confident assermenté des esprits supérieurs, — aussi américain que l'astronome était allemand, — avait refusé de dire son opinion sur la journée du 13, ce qui nous avait porté à tirer cette conclusion bien rassurante pour notre paresse : « M. Hume (ou Home) ne peut qu'être parfaitement fixé sur la chose; s'il ne veut pas s'expliquer, c'est pour ne point nous faire de peine. Donc le monde finira le 13 juin, donc la *Revue* ne paraîtra plus, donc nous pouvons dormir sur les deux oreilles! »

Permettez-nous, Monsieur, d'ouvrir ici une parenthèse de trois lignes. Nous venons de nous servir, par habitude, d'une locution fort usuelle, sans bien nous rendre compte de ce que nous disions, comme nous faisons tous plus ou moins souvent. — Comment diable peut-on dormir sur les deux oreilles à la fois? Pour notre compte, nous n'en savons absolument rien. Et vous?

Il était pourtant bien facile à M. Home, sans compromettre en rien sa réputation de *Medium* extra-lucide, de rassurer les bonnes gens qu'avaient épouvantés les prophéties d'outre-Rhin. Cet américain n'avait qu'à nier audacieusement la fin du monde. Si le 13 juin se passait sans accident, l'humanité reconnaissante rendait hommage, le 14 au matin, à l'infaillibilité de M. Hume. Si, au contraire, notre globe était réduit en cendres, il y avait des chances pour que personne ne vînt dire à M. Home : « Vous avez abusé de notre crédulité. » — La position était magnifique.

Nous n'en dirons pas autant de celle du Mathieu Laensberg de la Confédération-Germanique, — le seul homme probablement qui déplore aujourd'hui que la fatale journée du 13 se soit écoulée sans déranger l'œuvre de Dieu. Voilà, par exemple, un savant que son télescope avait mis en présence d'un dilemme désagréable! Si l'événement venait à prouver que cette tête carrée de mauvais augure avait vu trouble dans les astres, les poltrons ne pouvaient manquer de l'accabler de sarcasmes pour se venger de la peur que leur avaient faite ses calculs inquiétants. Si, au contraire, ce malencontreux allemand voyait ses prédictions

se réaliser, il avait peu d'espoir d'être encore là, le lendemain, pour jouir de son triomphe et recevoir les récompenses, les places et les décorations que tout astronome, qui se respecte un peu, doit trouver au bout de sa lunette. — Ridicule ou mort, pas de milieu.

M. Babinet, qui est un savant de beaucoup d'esprit, il y en a, nous semble avoir infiniment mieux compris la question. Il admettait qu'à la rigueur la comète pourrait nous faire éprouver un chatouillement agréable, mais il contestait imperturbablement la possibilité d'un choc funeste à la terre, riant sans doute dans sa barbe d'académicien, et pensant à part lui : « Si je me trompe, vous viendrez me le dire ! » Aussi ne manque-t-il plus à ce membre de l'Institut, pour passer grand homme à l'unanimité, que d'être un peu allemand ou au moins américain. Malheureusement pour sa gloire, M. Babinet est tout simplement français et très-français.

Cependant, bien des signes précurseurs d'une perturbation générale étaient venus ajouter à notre confiance dans la prochaine suspension de la *Revue*, *par ordre supérieur*. Ainsi, nous avions eu un véritable mois de Mai avec du soleil et des roses, chose inouïe à Paris ! et, — pour ne parler que de ce qui rentre dans notre modeste domaine, — quelques jours seulement avant le fatal samedi fixé pour notre entière destruction, le Vaudeville obtenait un succès très-grand et très-légitime, avec une pièce (sans couplets !) dont l'auteur (unique !) n'était aucun des Clairville ni des Lambert Thiboust qui fournissent habituellement à ce théâtre sa provision de flonflons, de calembourgs et de mots de pacotille. Le vrai public (et non *la Claque !*) applaudissait à tout rompre une fantaisie poétique, écrite un peu à l'aventure et attestant l'ignorance complète ou le mépris absolu des *ficelles* dramatiques, une suite de scènes qui auront pu sembler décousues à Messieurs les *carcassiers*, une *pièce mal faite*, en un mot, comme disaient les habiles le soir de la première représentation. Il y en avait même qui allaient plus loin et qui s'écriaient avec tous les semblants d'une conviction profonde : « Ce n'est pas une pièce ! ça n'ira pas jusqu'à la fin ! » Ce qui n'empêchait pas les bravos et les trépignements d'aller leur train. Et les habitués des premières représentations, — gens passablement sceptiques et blasés, pourtant, — se laissaient prendre au charme de ce dialogue étincelant et châtié, de ce style coloré, poétique et spirituel, de ces situations originales et passionnées, comiques et touchantes, qui ont depuis longtemps mérité à M. Octave Feuillet une belle place dans l'estime des connaisseurs.

M. Feuillet, qui n'a peut-être jamais écrit un seul ouvrage en vers, est assurément un véritable poète. Comme Alfred de Musset, avec qui il a, du reste, plus d'un lien de parenté, M. Feuillet, a composé ses pièces sans s'inquiéter le moins du monde des exigences scéniques, sans avoir perpétuellement présents à la pensée le geste et l'intonation du *grand comédien* promis au rôle principal, — préoccupation funeste, l'un des fléaux de notre théâtre contemporain. M. Feuillet travaille dans toute la liberté de son inspiration, et il est tellement convaincu de son incompétence comme *charpentier* dramatique, que, lorsqu'une œuvre est terminée, il la porte directement à l'imprimerie, sans avoir l'idée d'aller faire antichambre chez le moindre directeur de théâtre. Ce que voyant, les directeurs, qui auraient peut-être éconduit le solliciteur, se sont mis à courir après le dédaigneux. — C'est du volume des *Scènes et Comédies* qu'ont été tirés successivement *Le Village*, *La Crise*, *La Fée*, dont la réussite, au feu de la rampe, a si fort étonné les *faiseurs*; c'est là aussi que le Vaudeville est allé chercher cette *Dalila* qui a valu une véritable ovation à l'auteur et aux comédiens.

Essayons d'exposer la donnée de la pièce que, sans aucun doute, vous avez lue, Monsieur, bien avant qu'on songeât à la représenter.

Un grand seigneur italien, sceptique et mélomane, a rencontré autrefois, en traversant la Dalmatie, un jeune sauvage qui râclait du violon et chez qui il a deviné de rares aptitudes musicales. Enlever cet enfant et le placer chez le vieux professeur allemand Sertorius, a été, pour le chevalier, l'affaire de quelques jours et de quelques ducats. L'enfant est devenu un beau jeune homme pour qui la fugue et le contre-point n'ont plus de mystères, et, le soir même du jour où s'ouvre le premier acte, on donne, au théâtre Saint-Charles de Naples, le premier opéra d'André Roswein. Mais, tout en recevant les leçons de Sertorius, André est devenu amoureux et s'est fait aimer de la fille de son professeur, une blonde et vaporeuse enfant de la Germanie, transplantée sous le soleil italien. Un mariage prochain serait inévitable sans l'intervention diabolique de Carnioli. Ce chevalier, qui a tous les vices agréables et tout le cynisme élégant d'un célibataire endurci, diplomate et napolitain, frémit et entre dans la fureur la plus amusante à l'idée de voir son André — son ouvrage! — s'endormir bourgeoisement à la vapeur du pot-au-feu de famille. Pour soustraire ce grand homme en herbe à l'*éteignoir conjugal*, il le livre sans défense aux séductions d'une ardente et spirituelle sirène, ayant nom la princesse Léonora Falconieri. Ce Carnioli, on le

voit, est devenu quelque peu homœopathe pendant ses ambassades en Allemagne, et il prétend combattre l'amour par l'amour : *similia similibus.* Mais l'habile homme n'a pas prévu que son élève se guérirait trop et que le génie d'un artiste pouvait s'anéantir sous le souffle embrasé d'une courtisane, comme les forces de Samson sous les ciseaux symboliques de *Dalila,* cette Omphale de la Judée. Au moment où le succès de sa première partition fait d'André Roswein le *Lion* musical de Naples, le pauvre grand artiste, désespéré et trahi pour un ténor de San-Carlo, vient mourir sur un grand chemin, entre les bras de Carnioli, pendant qu'une barque passe au fond du théâtre, et emporte, sur les eaux bleues du golfe, la Léonora, chantant, avec l'amant du jour, la musique de l'amant de la veille. A ce moment suprême, un vieillard traverse lugubrement la scène, et vient jeter un regret à l'artiste et un remords au diplomate : c'est le malheureux Sertorius qui conduit en Allemagne le cercueil de sa fille, morte de chagrin et d'amour.

Nous renonçons à donner, par l'analyse, une juste idée d'une pièce dont le principal mérite consiste dans l'étude des passions et dans le style ; d'une pièce, où le comique le plus franc se mêle continuellement à l'ironie la plus poignante, à la sensibilité la plus exquise et au lyrisme le plus enthousiaste. Nous ne pouvons qu'engager les lecteurs de la *Revue*, qui n'auraient pas déjà les livres de M. Feuillet dans leur bibliothèque, à se procurer au plus vite le volume des *Scènes et Comédies*, où ils trouveront *Dalila*, en compagnie de quelques petits drames remplis de mots charmants, d'esprit fin et de sentiments délicats.

L'acteur Lafontaine, qui n'avait pas été heureux depuis sa sortie du Gymnase, et qui était resté tout endolori de sa lutte avec le rôle du *Cid*, a su donner à Roswein une physionomie vraiment poétique. C'est lui, dit-on, qui a eu l'idée de mettre *Dalila* au théâtre; nous l'en remercions beaucoup et nous félicitons le directeur du Vaudeville d'avoir consenti à le seconder dans cette entreprise périlleuse. Le succès de *Dalila* est une protestation salutaire contre cette école odieusement matérialiste, qui voudrait nous faire accroire que, pour composer de bons ouvrages dramatiques, il existe des recettes comme pour faire de bonne cuisine. Il est par trop honteux aussi de voir l'art sublime de Shakspeare et de Molière transformé en nous ne savons quelle industrie, pour laquelle il suffirait de faire un apprentissage, comme pour le métier de tisserand. Le public a enfin prouvé à ces Messieurs les fabricants qu'il daigne parfois applaudir autre chose que leurs pièces à la Jacquart.

Presque au moment où une œuvre d'art obtenait ainsi, au Vaudeville, les honneurs du triomphe, le *fiasco* tempéré, qu'on nomme *succès d'estime*, couronnait modestement, à la Gaîté, un énorme drame, construit cependant d'après les meilleurs procédés connus et taillé sur le patron des plus habiles *faiseurs*. (Nous ne comprenons vraiment pas comment nous avons échappé à la comète.) M. Bignon, un *grand premier rôle* de l'endroit, qui écrit des mélodrames pour se reposer de jouer ceux des autres, avait représenté autrefois, dans *les Ressources de Quinola*, le personnage de Fontanarès, l'inventeur de la vapeur. On se rappelle la chute éclatante de cette comédie, si mal *charpentée* et si spirituelle (l'influence de la comète ne se faisait pas sentir alors) ; on parle encore, dans le Quartier Latin, du petit bureau où Balzac, ayant juré de soustraire les auteurs à l'exploitation des marchands de contre-marques, vendait lui-même ses billets au public, sous les galeries de l'Odéon; on n'a oublié enfin aucune des circonstances de cette mémorable soirée du mois de mars 1842, qui fut le Waterloo d'un grand écrivain ; et M. Bignon, mieux que personne, semble se souvenir de tout cela.

Malgré les désagréments qu'avaient éprouvés *les Ressources de Quinola*, M. Bignon songeait toujours avec plaisir à son rôle d'inventeur méconnu, et son rêve était de le remplir encore, une fois au moins, avant de mourir. Telle est l'origine du drame que M. Bignon a édifié pour la Gaîté, et dans lequel il s'est donné la satisfaction de rejouer Fontanarès sous le pseudonyme de *Salomon de Caus*. L'imitation de l'ancienne pièce est flagrante. Seulement, Fontanarès est devenu triste et ampoulé ; seulement le picaresque valet Quinola a disparu avec sa souquenille dessinée par Callot, son feutre à la plume lamentable, et son vif esprit, moitié Figaro, moitié Gil-Blas. Aussi le mélodrame a-t-il obtenu un quart de succès, tandis que la comédie avait remporté une brillante défaite. Balzac, il faut le reconnaître, n'avait pas eu la main heureuse dans le choix de son sujet, et l'expérience du passé aurait dû éclairer M. Bignon. Les douleurs d'un mécanicien incompris portent inévitablement au monologue, et sont, par conséquent, peu fécondes en effets dramatiques. Dans *Salomon de Caus*, on voit M. Bignon solitaire déclamer à cœur joie, tête-à-tête avec sa machine à vapeur qui se perfectionne d'acte en acte, et couronner toutes ces déclamations languissantes par un monologue suprême et enragé, hurlé derrière les barreaux d'un cabanon d'hôpital. Un critique gai a dit avec assez de justesse : « C'est une pièce en trois marmites et en quatre monologues. » Le style, il faut l'avouer, est supé-

rieur à la prose habituelle des Boulevards, et c'est peut-être pour cela que *Salomon de Caus* a peu réussi. Mais nous aimons mieux encore le style de *Quinola*.

Les *faiseurs* ont pris plusieurs revanches : au Cirque, avec *Les Deux Faubouriens* de MM. Crisafulli et Devicque ; aux Variétés, avec *Le Marquis d'Argentcourt*, de MM. Clairville et compagnie ; au Palais-Royal avec *Les Noces de Bouchencœur*, de trois maîtres farceurs du lieu. — Disons quelques mots de ces différentes pièces.

Semblables à M. Bignon qui vient, comme on l'a vu, de corriger Balzac, MM. Crisafulli et Devicque avaient éprouvé naguère le besoin de refaire la *Lucrèce Borgia* de Victor Hugo, en changeant tout simplement *Lucrèce* en *César*, et les agréables cercueils du dénouement en fantômes non moins agréables. Ils ont construit depuis, une *Marie Stuart*, à grand spectacle, de la force de cinquante représentations, et fondé l'*Indépendance*, journal de théâtre, exclusivement destiné à défendre leurs pièces qui n'en avaient pas besoin, puisqu'elles ont réussi et qu'on vient de reprendre *César Borgia* à l'Ambigu. Mais on ne sait pas ce qui peut arriver. Ces messieurs nous offrent aujourd'hui *Les Deux Faubouriens*, qui font voyager le spectateur ahuri des guinguettes de la Courtille aux tranchées de Sébastopol, et reproduisent tout bonnement cet éternel thème du bon et du mauvais ouvrier, que les *Deux Forçats*, les *Deux Serruriers*, et tant d'autres vieux héros de mélodrame, marchant par deux, — *arcades ambo*, — semblaient avoir épuisé depuis longtemps. La pièce nouvelle, qui n'est peut-être pas la meilleure, aura de nombreuses représentations, grâce à la splendide mise en scène du tableau final : la prise de Malakof.

Le Marquis d'Argentcourt n'est autre que ce personnage, paré d'un habit à la française en soie fanée, coiffé d'ailes de pigeon en filasse et armé d'un violon crasseux, que l'on rencontrait jadis, à chaque pas, sur le pavé de Paris. Ce marquis crotté chantait et vendait des couplets quelconques, et sa bonne humeur l'avait fait aimer des badauds parisiens. Pour notre compte, nous avons bien souvent admiré, quand nous étions enfant, l'adresse incroyable avec laquelle il lançait, aux mansardes les plus élevées, un gros sou enveloppé dans une chanson, lequel gros sou lui était scrupuleusement renvoyé avec les intérêts. Les auteurs ont uniquement voulu tracer un cadre à chansonnettes pour maître Levassor, et ils s'en sont acquittés avec assez de bonheur.

Quant aux *Noces de Bouchencœur*, ce n'est pas nous qui nous char-

gerons d'analyser cette suite de *Cascades* (pardon de ce mot technique!) insensées et divertissantes, où tous les personnages semblent marcher sur la tête et parler une langue étrangère, tant leurs actions paraissent saugrenues, tant leurs tropes sont audacieux. Il s'agit de deux mariages qui se signent à la même mairie et d'un malentendu qui envoie Mme Hyacinthe chez M. Grassot, et réciproquement, avec tout ce qui peut s'ensuivre. On a beaucoup ri.

La mère en permettra le spectacle..... *à sa tante*

Les auteurs des *Bourgeois Gentilshommes*, par exception, sont des écrivains d'un genre mixte. Souvent *faiseurs*, comme tant de pièces l'ont prouvé, ils s'élèvent parfois jusqu'à la véritable littérature, témoin *l'Ecole des Agneaux*, joli petit acte en vers de M. Dumanoir, témoin la comédie de caractère que M. Théodore Barrière a baptisée *Les Faux Bonshommes*. — En attendant la future loi sur la noblesse apocryphe, ces Messieurs ont voulu, cette fois, livrer aux risées la sotte manie qui pousse tant d'honnêtes gens à quitter le nom sans tache de leur père, pour s'affubler d'un sobriquet ridicule. Ils ont mis en scène un M. Moulin, se disant de la Besnardière, lequel M. Moulin, pour donner sa fille à un faux gentillâtre grotesque, est sur le point de la refuser à un galant homme qu'elle aime, mais qui a le défaut capital de s'appeler Raymond tout court. Heureusement on finit par découvrir que M. Raymond est un vrai comte sans fortune, qui avait mis son blason dans sa poche par raison d'économie, et tout s'arrange à la satisfaction des amoureux, mais non à celle du public, qui a paru trouver mauvais qu'on touchât, pour un résultat aussi mince, aux sujets traités par Molière. Le parterre du Gymnase, ordinairement si calme et si *gentleman*, a été sur le point, un instant, de ressembler au parterre féroce et chevelu de l'Odéon. Les auteurs ont heureusement, dans leur passé, de quoi se consoler de cet échec, et ils sont gens, — comme disent les feuilletons, — à prendre bientôt leur revanche. — Déjà M. Barrière prépare, en collaboration avec M. Capendu, le pendant du grand succès de l'hiver dernier. Cela s'appellera *Les Fausses Bonnes-femmes* sur l'affiche du Vaudeville, qui, à l'exemple du Gymnase, tend décidément à devenir un théâtre littéraire.

Puisque nous sommes en train d'escompter l'avenir, disons qu'un poète spirituel, M. Edouard Foussier, achève, en vue du Théâtre-Français, une pièce en vers exclusivement comique, chose rare à une

époque où presque toutes les comédies finissent par tourner au drame larmoyant. En tout temps, du reste, les pièces en vers propres à exciter de grands éclats de gaîté ont été une exception, et l'on serait embarrassé d'en citer beaucoup dans notre répertoire classique, qui se contente, le plus souvent, de faire sourire.

Disons aussi que M. Emile Augier s'est cru obligé, par sa récente élection, de revenir, au moins pour une fois, aux cinq actes en vers qui lui ont ouvert les portes de l'Institut. Le jeune académicien travaille activement à une œuvre nouvelle dans laquelle il peint des jeunes gens au moment critique où, à peine échappés du collége, ils doivent se poser le problème difficile qu'on nomme le choix d'une carrière. — Vous le voyez, Monsieur, la saison d'hiver s'annonce déjà sous des auspices favorables. — M. Augier s'occupe également de son discours de réception. Il en aurait même, assure-t-on, lu plusieurs passages à l'*Ecole du Bon-sens*, réunie au grand complet dans la personne de M. Ponsard. L'Ecole du Bon-sens aurait été très-satisfaite de la communication et aurait applaudi comme un seul homme.

Le même M. Ponsard est porté comme candidat à la députation dans le département de l'Isère, sa patrie. Nous ne connaissons pas au juste les opinions de M. Ponsard; mais, comme nous aimons son talent et son caractère, et comme nous savons que la politique ne réussit guère aux poètes, nous ne serions pas fâché de voir les Dauphinois, amis de la comédie honnête et de la tragédie modérée, voter contre l'auteur de *Lucrèce* et de *La Bourse*. M. Ponsard pourrait bien cependant avoir le malheur d'être envoyé au Corps-Législatif par cette ville de Vienne qui est, à juste titre, très-fière de son célèbre enfant, et où, immanquablement, il aura plusieurs statues après sa mort.

Elèvera-t-on seulement un buste quelque part à cet excellent M. Brifaut qui vient de mourir, à l'âge de soixante-dix-sept ans, — sans bruit, comme il avait vécu? Nous n'oserions le garantir. Les journaux, en jetant, sur la tombe de cet Immortel, les maigres fleurs du *Fait-Paris*, ont révélé un détail indiquant combien les poètes et le public du temps du premier Empire se souciaient peu de ce que nous nommons aujourd'hui *Couleur locale*. Le *Ninus II*, qui a valu à M. Brifaut un instant de gloire éphémère, s'appelait dans l'origine *Jean II, Roi d'Aragon*. Le gouvernement impérial, ayant alors ses raisons pour désirer qu'on ne s'occupât point de l'Espagne, défendit *Jean II*, quelques jours seulement avant la représentation. Tout autre tragique que M. Brifaut

eût été désespéré par une semblable interdiction, mais M. Brifaut ne fit qu'en rire : il n'était pas homme à se sentir embarrassé pour si peu. Il chercha, sans hésiter, une capitale — non espagnole — qui pût remplacer *Barcelonne* dans un vers, et *Babylone* se présenta tout naturellement. Jean II remonta les quarante siècles qui le contemplaient du haut des Pyramides, et devint Ninus II, sans que l'auteur éprouvât le besoin de modifier en rien ses tirades. Enfin, les alexandrins, destinés à un prince de l'Espagne moderne, servirent sans difficulté à l'antique monarque assyrien, comme ils auraient servi, au besoin, à Caton d'Utique, à Philippe-Auguste ou à un chef de Mohicans.

Voilà donc deux fauteuils disponibles; par conséquent, deux élections à faire et trois discours à entendre d'ici à quelques mois. Comment veut-on qu'avec des travaux aussi accablants, Messieurs les Quarante, — qui pour l'instant ne sont que trente-huit, — parviennent jamais à confectionner un bon Dictionnaire?

Ne quittons pas le Palais-Mazarin sans annoncer à la ville des Jeux-Floraux que, faute d'ouvrages satisfaisants, le prix de poésie ne sera pas distribué, cette année, à l'Institut, et que l'Académie française sera réduite à dire en soupirant : « Les poètes s'en vont..... à Toulouse et au concours-Véron. » Quelle idée aussi a-t-on eue de choisir un sujet d'épopée militaire, *La Guerre de Crimée,* comme si l'on était encore à l'époque héroïque de M. Parseval-Grandmaison? Ne savait-on pas, d'ailleurs, que les Français n'ont jamais trop brillé par l'inspiration épique, même dans l'âge d'or dudit M. Parseval? La Société-des-Gens-de-Lettres a été beaucoup mieux avisée. *Les Chercheurs d'or, Paris nouveau,* voilà des sujets d'amplification en harmonie avec les idées d'un temps, où l'on voit les rimeurs devenir plus volontiers agioteurs que poètes épiques.

Dans ce Paris nouveau, si peuplé de chercheurs d'or, il reste cependant encore un assez grand nombre d'hommes désintéressés, ayant consacré leur existence au culte du Beau et à la recherche de l'Idéal, témoin le *Salon*, qui a ouvert ses portes, il y a cinq jours, et qui ne contient pas moins de 3475 œuvres d'art. Nous attendrons le mois prochain, Monsieur, pour vous parler un peu de cette exposition à peine entrevue, jusqu'à présent, au milieu d'une effroyable cohue. D'ailleurs, notre lettre menace de distancer les écrivains épistolaires les plus prolixes, et vous devez être impatient d'en voir la fin.

Pourtant, avant de la fermer, nous voudrions dire un mot d'un petit

volume que nous avons sous les yeux, et dont l'auteur, M. François Gimet, est, nous assure-t-on, votre compatriote. M. Gimet a appelé son livre *Les Muses prolétaires*, titre qui pourrait convenir à de gros in-folio où viendraient prendre place tous les génies populaires qui, depuis Homère et Plaute jusqu'à Shakspeare et Béranger, ont fait voir aux générations *combien la gloire est roturière*. L'ouvrage de M. Gimet renferme quelques études littéraires sur des ouvriers-poètes contemporains, tels que Reboul, le boulanger de Nîmes; Jasmin, le coiffeur d'Agen; Poncy, le maçon de Toulon; Abadie, le relieur de Toulouse; à la tête desquels l'auteur a placé, comme un glorieux aïeul, Maître Adam Billaut, le joyeux menuisier de Nevers. Nous venons de lire avec intérêt les courtes notices consacrées par l'auteur à chacun de ces nobles enfants du peuple, dont la muse a daigné visiter la mansarde, et nous remercions M. Gimet de nous avoir révélé plusieurs de ces physionomies qui nous étaient inconnues, en nous mettant, par des citations heureusement encadrées, à même d'apprécier le talent des poètes de son intéressante galerie.

Agréez, etc.

***

Pour extrait :

Le Directeur de la Revue,

F. Lacointa.

NÉCROLOGIE.

M. Félix Borrel.

Le soir du 27 mai dernier, la petite ville de Sorèze, habituellement visitée par les étrangers qu'attire la célébrité de son Ecole, recevait, non plus un hôte nouveau, mais la dépouille mortelle d'un de ses enfants les plus chers, de M. F. Borrel, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, mort à Châteauroux, le 23 du même mois, à l'âge de quarante-neuf ans.

Dans un temps où tout passe si vite, la réalité et la mémoire, donnons quelques paroles de regret à cet homme de cœur, d'esprit et d'intelligence, qui a rempli pendant quatorze ans les fonctions d'ingénieur à Toulouse, où il a signalé son passage par des travaux utiles et remarquables. Une ville ne doit-elle pas saluer par un dernier témoignage, par un suprême adieu, les hommes supérieurs qui ont dépensé pour elle, en efforts constants, l'activité de leur vie et les ressources de leur savoir?

M. David-Gabriel-Félix Borrel est né à Sorèze, le 9 décembre 1807. Il dut aux circonstances de sa naissance deux avantages précieux : le premier, de sortir d'une famille honorablement connue dans le pays, d'une famille où les traditions de probité et de tout ce qui donne la considération sont héréditaires; le second, de se trouver près d'une Ecole renommée depuis longtemps par la solidité de l'instruction qu'on y reçoit et par le grand nombre d'hommes distingués qui en sont sortis.

M. Borrel ressentit de bonne heure l'influence de ces deux courants. Son cœur, si heureusement doué, se fortifia, dès le bas âge, dans

l'habitude des affections de famille qui lui avait été transmise avec le sang. Vivant dans la maison paternelle, — toit hospitalier, centre commun, où venait chaque jour, comme à un rendez-vous, une longue suite de parents, où les amis et les étrangers recevaient un si cordial accueil, — comblé des marques de tendresse des uns, des attentions délicates des autres, il connut tout ce que la vie de famille a de charmes, quand l'union en resserre les liens, et rendit, en amitié et en dévouement, à ceux qui l'entouraient, plus encore qu'il n'en avait reçu.

A l'Ecole de Sorèze, il se lia avec quelques enfants de son âge, qui sont demeurés ses bons amis. — Hélas! nous en connaissons que la nouvelle de sa mort a comme foudroyés, et qui en resteront inconsolables! — Il se fit remarquer, dès le début, par une grande intelligence qu'une application soutenue au travail fit arriver vite. Il eut le bonheur d'étudier les mathématiques sous la direction du respectable M. Serres, le modèle accompli de l'instituteur; et ses progrès furent si rapides, qu'à dix-huit ans il obtint d'être inscrit le premier sur la liste d'admission à l'Ecole polytechnique (1). Pendant les deux années qu'il y passa, il se maintint à ce rang honorable; et, en 1827, dans le classement, qui suit d'ordinaire les examens de sortie, il l'occupait encore.

Libre de choisir entre divers services publics, M. Borrel donna la préférence au Corps des Ponts-et-Chaussées, et débuta, comme ingénieur, dans le département de l'Aude; de là, il passa à Toulouse. C'était à l'époque du plus grand retentissement de l'Ecole saint-simonienne. M. Borrel avait trop d'expansion dans le cœur pour ne pas embrasser avec chaleur les principes d'une religion nouvelle qui ne se promettait rien moins que l'amélioration intellectuelle, morale et matérielle de l'humanité. Ce n'est pas le moment de discuter, — on ne discute pas devant une tombe, — sur le plus ou moins d'applications possibles des doctrines saint-simoniennes. Ce que nous pouvons dire, c'est que les adeptes de cette religion étaient tous de jeunes hommes, instruits, ardents, convaincus. Leur aveuglement fut de croire à la possibilité d'une réforme radicale et instantanée de la société. Ils ne virent pas, dans leur impatience, qu'il faut bien du temps pour faire accepter par les masses l'idée

(1) A la suite de son examen d'admission, l'examinateur, M. le baron Reynaud, qui l'avait porté *hors ligne* sur ses notes, dit à M. Serres : « Il faudrait qu'il y eût dans chaque ville un élève comme ce jeune homme, pour servir de modèle aux professeurs. »

la plus simple, et, qu'en définitive, on ne renverse pas en un moment un ordre de choses que l'homme a mis des siècles à créer. Ils voulaient faire table rase pour reconstruire à nouveau; et en supputant les difficultés qui pouvaient nuire à l'édification de leur système, ils négligèrent trop de faire entrer en ligne de compte les passions inhérentes à la nature humaine, les passions qu'on ne supprime pas d'un trait, qu'on réforme bien difficilement, et qui seront l'éternel obstacle à cette perfectibilité indéfinie, rêve chimérique de tant d'excellents esprits. Quoi qu'il en soit, l'Ecole saint-simonienne est celle qui, dans ce siècle, a remué le plus d'idées. Toutes les écoles nouvelles que nous avons vues surgir et disparaître depuis vingt ans n'en sont que des rameaux; l'Ecole saint-simonienne est le tronc de l'arbre. Après la dissolution de leur Eglise, au lieu de se tenir à l'écart, de conspirer ou de bouder, les saints-simoniens comprirent qu'on se doit avant tout à son pays. Rentrés dans la société, ils montrèrent, dans les différentes carrières et partout où les appela la confiance du gouvernement, une grande aptitude des affaires et de l'administration. Ils ne renièrent pas leurs principes, ils les refoulèrent dans leur *for* intérieur, et se consolèrent de leur défaite par la satisfaction de voir quelques-unes de leurs idées arriver, avec le temps, à l'application, selon la véritable loi du progrès.

On se souvient encore à Toulouse, après vingt-cinq ans, de ces réunions si courues alors, qui se tenaient le soir, à l'hôtel Cibiel, rue Peyrolières, où ces nouveaux apôtres discouraient, prêchaient, évangélisaient; où, se jetant à corps perdu dans la controverse, incisifs, pressants, toujours prêts à la riposte, ils luttaient de droite et de gauche, comme l'athlète à deux cestes, avec des adversaires dignes d'eux. M. Borrel révéla dans ces joûtes animées, saisissantes, les qualités d'un orateur; mais il n'y laissa rien de son esprit pratique. Sa foi aux principes de l'Ecole saint-simonienne, à leur avenir, à la régénération de l'humanité par le progrès, était ardente et sincère; cependant on ne le vit pas, comme d'autres de ses coreligionnaires, abandonner le corps savant auquel il appartenait pour courir le monde, enseignant les nations, leur portant la lumière nouvelle, le Verbe nouveau, le pain de vie qui fait les hommes forts. M. Borrel ne laissa point le compas de l'ingénieur pour la robe du missionnaire; il resta à son poste. Il n'en demeura pas moins fidèle à ses principes, puisqu'il a été dit que, « né dans la religion protestante, il était mort dans la religion saint-simonienne. » Au point de vue de nos convictions catholiques, nous le regrettons amè-

rement, mais nous ne devons pas chercher à pénétrer les mystères cachés de la conscience.

Pendant son séjour à Toulouse, M. Borrel s'est fait remarquer par son savoir, par la justesse de ses vues et une incroyable activité dans l'exécution des travaux qui lui furent confiés. Entre autres ouvrages remarquables, on lui doit : 1° l'amélioration des principales routes anciennes et la construction de routes nouvelles dans l'arrondissement de l'Ouest; 2° la réparation des piles de notre magnifique pont de pierre, dans la partie qui touche au faubourg Saint-Cyprien; 3° l'écluse du moulin du Château, qui relie la navigation de la partie supérieure de la Garonne à celle de la partie inférieure; 4° le projet du quai de Tounis, — car n'oublions pas que c'est sur les dessins de cet habile ingénieur que ce magnifique travail de consolidation vient d'être exécuté; 5° la préparation et la complète exécution de la première section du canal latéral à la Garonne, à partir de l'embouchure du Canal du Midi, et tous les ouvrages d'art indispensables pour assurer ce service.

C'est à la suite de ces travaux que M. Borrel fut nommé, en 1844, ingénieur en chef, et appelé, en cette qualité, pour exécuter les chemins de fer du centre. Il avait alors trente-sept ans. Sur ce nouveau théâtre, il déploya toutes les ressources d'un esprit supérieur. Ses études sur la ligne de Paris à Lyon, sur la ligne de l'est, et surtout sur la ligne de Vierzon à Limoges, sont citées comme des travaux qui font honneur au Corps des Ponts-et-Chaussées, notamment les viaducs du *Palais*, de *la Gartempe*, d'*Argenton*, et de *la Bouzanne*. — M. Adamoli, ingénieur en chef du service ordinaire et du service hydraulique, dans le discours qu'il a prononcé à Châteauroux, au moment où la froide dépouille allait être ramenée au pays natal, a dignement apprécié la vie de son collègue et les ouvrages qui doivent perpétuer sa mémoire avec son nom. — Dans cette nomenclature incomplète de ses travaux, il en est un que nous n'aurons garde d'omettre, parce qu'il témoigne de l'affection toute filiale de M. Borrel pour la ville qui l'a vu naître. Il a doté Sorèze d'un système de bornes-fontaines, alimentées par les belles eaux pures de la source de *la Mandre*, distante de 2 kilomètres de la ville, dans un site poétique, qui parle au cœur de tous ceux qui l'ont visité.

Le gouvernement a récompensé les services de M. Borrel, en l'élevant au grade de chevalier, puis d'officier dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

M. Borrel fit partie de l'*Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres* de Toulouse. Ses fonctions d'ingénieur ne l'absorbaient pas telle-

ment qu'il ne trouvât encore le temps d'écrire. Il a déposé dans *les Mémoires* de l'Académie, sur des matières spéculatives et pratiques, des études particulières dont la communication avait obtenu les suffrages de cette docte compagnie. Un remarquable mémoire sur *le cours des rivières*, lui a mérité une médaille d'or, qui lui a été décernée par le Corps même des Ponts-et-Chaussées.

M. Borrel aurait pu profiter de sa position pour arriver à une grande fortune ; mais il ne fut point atteint de la maladie du siècle. Tous les actes de sa vie ont été marqués par le plus pur désintéressement ; aucune séduction n'eut jamais prise sur son caractère honnête et probe, et ceux qui l'approchèrent durent subir l'inflexible sévérité de ses principes. Il y avait comme un parfum d'honnêteté autour de sa personne ; la plus stricte économie présidait à la dépense des crédits qui lui étaient alloués ; il se montrait ménager des deniers de l'Etat, et nous avons entendu dire qu'il lui avait épargné bien des millions dans la conduite des travaux qu'il a fait exécuter. Il déplorait aussi l'abus des spéculations, et ne mit jamais le pied sur cette pente fatale qui en a entraîné tant d'autres à leur perte.

Expéditif et infatigable, il dépêchait du travail comme vingt, et emportait tout le monde dans sa sphère d'activité, car il fallait que tout marchât avec lui. C'était une conséquence de ses opinions politiques : il était attaché par conviction au principe d'autorité, et croyait à la nécessité d'un gouvernement fort. Mais, s'il fut respectueux pour le pouvoir, il ne montra jamais de morgue envers ses inférieurs, comme il ne garda jamais rancune à ceux qui le combattirent, même à outrance, sur le terrain de ses croyances saint-simoniennes. Sa sévérité était tempérée par la bienveillance ; car la bonté était l'essence même de son caractère ; elle se lisait dans ses yeux. Enfin il joignait aux qualités d'ingénieur les qualités plus difficiles peut-être et plus rares d'administrateur ; il était classé parmi les trois premiers ingénieurs de la France, et semblait destiné, s'il eût vécu, à occuper un jour la position la plus élevée dans la direction des travaux publics.

M. Borrel est mort dans l'exercice de ses fonctions ; il était revenu depuis peu d'une mission en Espagne, — où il avait été envoyé par le gouvernement pour y étudier l'état des chemins de fer, — lorsqu'il fut saisi d'un mal terrible, d'un érésipèle, qui prit bientôt un caractère alarmant de gravité.

A la première nouvelle de sa maladie, son frère, M. Aimé Borrel, docteur-médecin, et Mme Lades, sa sœur, étaient accourus à Château-

roux. Hélas ! l'affection, la constance, la sollicitude, les lumières de la science, tout fut impuissant. M. Borrel mourut dans leurs bras, après de longues et cruelles souffrances.

Il comptait vingt-huit années de service, et n'était arrivé qu'au milieu de la cinquantième année de son âge. Il pouvait se promettre encore bien des jours, qu'il eût employés utilement à servir son pays. Dieu en a jugé autrement.

Selon les désirs de la famille, et les intentions exprimées sans doute par le défunt, son corps a été porté à Sorèze. La translation du cercueil au chemin de fer s'est faite, le 25 mai, avec tous les honneurs dus à un officier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur. Le convoi, conduit par son frère, dont la douleur se conçoit mieux qu'elle ne s'exprime, se composait de M. le préfet et de tous les hauts fonctionnaires du département de l'Indre, de M. le général commandant la subdivision et des officiers de la garnison, des ingénieurs, conducteurs et agents appartenant au service des Ponts-et-Chaussées, et d'une foule considérable qui avait voulu s'associer à ce dernier hommage rendu à l'homme distingué qui, si prématurément et dans la force de l'âge, venait d'être enlevé à son pays et à l'affection de ses nombreux amis. Au moment de la séparation, son collègue, M. Adamoli, a prononcé le discours que nous avons mentionné plus haut. M. Aimé Borrel et sa sœur sont ensuite montés sur le train qui emportait le corps de leur frère ; ils l'ont accompagné dans ce triste voyage ; ils ont voulu, malgré leur douleur, remplir jusqu'au bout un rigoureux devoir. Arrivé à Sorèze, le 27 au soir, le corps a reçu le lendemain les honneurs de la sépulture. Toute la ville et beaucoup de personnes des environs, de Castres même et de Revel, sont venues confondre leur deuil dans le deuil de la famille. Les coins du drap mortuaire étaient portés par deux membres du conseil municipal, M. de Guibert, maire, et M. Justin Durand, et par deux membres de la Légion-d'Honneur, M. Clos, capitaine de frégate, et M. Gaston Rivals, chef de bataillon en retraite. Sur la tombe, un ami d'enfance, M. Rességuier, a rappelé, au milieu de l'émotion générale, les principaux titres du défunt aux regrets de ses amis et à la reconnaissance publique ; puis les assistants se sont retirés, le cœur plein de tristesse, — comme il est ordinaire en ces sortes de solennité, — et d'une tristesse rendue extrême par la pensée de la perte immense que venaient de faire, en M. Borrel, l'amitié, la famille, la science et la société.

F. Lacointa.

DISCOURS DE M. ADAMOLI.

« MESSIEURS,

» La mort, une mort cruelle, à la suite d'une longue et violente maladie, vient d'enlever à l'Etat, un ingénieur éminemment distingué; à la société, un des membres les plus dévoués aux progrès de son bien-être; à nous, un ami plein de cœur et de droiture.

» Au moment où va, elle-même, fatalement disparaître à nos regards la dépouille mortelle de cet homme si regrettable dans sa triple personnalité, qu'il soit permis à un ami, à un camarade, au témoin de ses premiers comme de ses derniers succès, de retracer ici quelques actes d'une existence si courte, hélas! mais si bien remplie. Je réclame le triste droit de lui rendre cet hommage.

» Après avoir été, dans ses études, constamment l'honneur de l'Ecole de Sorèze, — la première alors entre toutes les institutions d'enseignement de cette remarquable province du Languedoc, — Félix Borrel entra le premier à l'Ecole polytechnique, passa le premier de la deuxième à la première division, et sortit le premier de l'Ecole : triple couronne qu'il a été donné à bien peu d'élèves de mériter! C'est que Borrel appartenait à ces rares natures d'élite que la Providence forme pour servir d'exemple, dans les hautes régions des sciences, au monde d'étude et de travail élevé. En poursuivant exclusivement la culture des connaissances spéculatives, il pouvait justement prétendre à entrer un jour dans cet Institut d'illustrations scientifiques, qui est le guide glorieux de la France savante et industrielle. En se vouant de préférence aux œuvres d'application, Félix Borrel a suivi une carrière plus modeste, mais où il a su être non moins utile à la société.

» Nommé ingénieur des Ponts-et-Chaussées, d'abord dans le département de l'Aude, bientôt après à Toulouse, Borrel commença à développer cette sûreté de coup-d'œil, cette vivacité de conception, cette netteté de décision qui constituent le véritable ingénieur.

» Ces brillantes qualités, il les appliqua d'abord aux travaux de conservation des anciennes routes, et aux travaux de construction de routes nouvelles dont le relief très-accidenté du sol rendait l'établissement d'autant plus difficile; mais elles ne tardèrent pas à le faire appeler à la direction d'ouvrages d'un ordre plus élevé. Je veux parler des intéressants travaux de consolidation si habilement conçus et exécutés pour conserver à la ville de Toulouse le pont monumental qui est un de ses plus beaux ornements ; je veux parler des projets du pont suspendu

de Saint-Michel et des quais de Tounis dans la même ville, de la préparation et de la complète exécution du projet de la première section du canal latéral à la Garonne à partir de l'embouchure du canal du Midi, où il a su édifier des ouvrages d'art, qui, par la grâce et la simplicité des formes unies à la solidité, excitent l'admiration, non pas seulement des hommes spéciaux, mais de tous.

» L'étoile de l'honneur fut la juste récompense du jeune et habile ingénieur qui, par ce beau monument, se montra si digne de succéder à notre national Riquet.

» C'est dans cette période d'ardeur juvénile, que les facultés expansives d'une âme chrétienne, pleine d'amour pour l'humanité, portèrent Félix Borrel à faire entendre les généreux accents d'une parole attrayante, où il rencontra des succès oratoires qu'il ne cherchait pas, et la satisfaction qu'il recherchait, comme l'accomplissement d'un devoir, de communiquer à la société les inspirations fraternelles d'un cœur dévoué aux progrès de la perfectibilité humaine.

» A Toulouse, Borrel a eu le mérite de réaliser une pensée du Grand Homme : il a su relier, selon l'idée de Napoléon Ier, par un ouvrage d'art savamment combiné, la navigation de la partie supérieure de la Garonne à celle de la partie inférieure, en tournant les écueils que les eaux du fleuve présentaient au passage de la ville.

» Au reste, sur la plupart des ouvrages qui se sont construits à Toulouse, depuis vingt-cinq ans, est écrit le nom ou plane la pensée de l'ingénieur distingué que l'Etat vient de perdre.

» Ingénieur en chef dès l'année 1844, Félix Borrel est appelé, par la renommée de ses œuvres, au foyer de la civilisation moderne, pour concourir à l'étude de ces nouvelles et rapides voies de fer, destinées à régénérer les provinces et même les Etats. Partout, dans ces études, sur la ligne de Paris à Lyon, sur celle de l'Est, sur celle de Vierzon à Limoges, il déploie cette solidité de vues qui conduit à la solution la plus heureuse les problèmes les plus ardus.

» Mais c'est particulièrement dans les travaux de cette dernière voie, de Vierzon à Limoges, qu'il lui a été donné de montrer, à un haut degré, l'initiative qui crée, le jugement qui dirige, la solution qui exécute.

» Ai-je besoin de rappeler ici les ouvrages grandioses par lesquels il a su vaincre les difficultés nombreuses d'un pays hérissé de montagnes? Vous avez tous admiré, Messieurs, ces voies souterraines qui aplanissent un sol trop élevé, en le pénétrant avec non moins de sûreté que de hardiesse; ces monuments de pierre, aux proportions romaines, qui, à leur tour, relèvent merveilleusement, pour le placer à la portée du voyageur, le sol infranchissable des vallées profondes; ces viaducs du

Palais, de la *Gartempe*, d'*Argenton*, et ce magnifique viaduc de la *Bouzanne*, auquel la plus heureuse combinaison des lignes donne le double aspect d'une élégante légèreté et d'une solidité certaine.

» C'est, vous le savez, par ces grands et beaux ouvrages, que Félix Borrel a conquis la dignité d'officier de la Légion-d'Honneur. A cette juste récompense que lui a décernée l'administration dans sa sollicitude éclairée, vient s'en ajouter une autre non moins flatteuse: c'est la reconnaissance du pays.

» O Borrel! votre mémoire restera chère, à plus d'un titre, à la ville de Châteauroux! Appréciant l'excellence de votre cœur et votre douce sociabilité, comme elle rend hommage à votre haut mérite d'ingénieur, elle conservera toujours le souvenir reconnaissant de vos grandes œuvres et de votre personne!

» Adieu, ami bien cher! Ce cercueil emporte vos dépouilles mortelles; mais votre souvenir aimé vivra toujours en nous! Plein d'une solide affection pour vos parents et vos amis; constamment juste et bon pour vos inférieurs; affable et bienveillant à l'égard de tous, une belle place vous est réservée devant Dieu, parce que vous avez toujours fait le bien.

» Et vous, son frère, vous, sa sœur, qui, au premier bruit de la terrible maladie, vous êtes hâtés d'accourir à son chevet, lui avez prodigué les soins éclairés de chaque heure, de chaque minute, avec une constance que je ne puis comparer qu'à la constance de sa résignation, votre tendre sollicitude méritait bien le succès! Nous l'espérions comme vous, en entendant cette voix toujours nette et claire, en retrouvant cet esprit toujours lucide jusqu'au dernier moment. Le mal cruel a trompé nos vœux, comme il a trompé vos soins! Mais si un sentiment peut adoucir quelque peu l'amertume de vos regrets, c'est la certitude qu'ils sont vivement partagés par tous ses amis, par tous ceux qui l'ont approché de près ou de loin! Et quand, arrivés au dernier asile de ces dépouilles mortelles, vous aurez placé sur ce cercueil la pierre du repos, gravez-y avec confiance ces mots: Là, est l'enveloppe d'une belle âme! Là, est le corps d'un homme de bien! »

DISCOURS DE M. RESSÉGUIER.

« Avant de nous séparer de ta dépouille mortelle, qu'il soit permis à un de ceux qui t'ont le mieux connu et le plus aimé, de venir exprimer les sentiments de douleur et de regrets que nous inspire une mort si prompte et si prématurée. Celui qui n'a pas été tout-à-fait étranger à la carrière si complète, quoique si courte, que tu viens de parcourir, a quel-

ques droits, peut-être, à prendre la parole dans cette triste circonstance.

» Encore sur les bancs de l'école, ta brillante et puissante intelligence fut illuminée par les rayons de cette lumière féconde qui venait de se révéler au monde, et tu n'hésitas pas à t'engager dans les rangs de cette phalange de jeunes hommes, au cœur chaud, à l'esprit hardi, qui produisirent ou propagèrent tant d'idées neuves, tant de sentiments généreux, que l'avenir fécondera. Dédaignant les clameurs et les sarcasmes de la foule, — accompagnement inévitable de toute tentative de régénération, — tu sus marcher d'un pas ferme dans la voie nouvelle où tu t'étais engagé, alliant les travaux d'ingénieur aux élucubrations les plus élevées de notre époque, et prouvant ainsi, une fois de plus, que ce que les esprits timorés appellent souvent des *utopies*, peut se concilier avec les œuvres les plus positives.

» La Garonne rendue navigable par tes soins, les eaux de la *Mandre* mises à la portée de tes compatriotes ne sont pas les œuvres d'un rêveur. Ceux qui ont parcouru les travaux splendides et gigantesques qui ont absorbé tes dernières années, et qui, de Châteauroux à Limoges, ont laissé de toi un nom glorieux que rien désormais n'effacera, savent si les spéculations du philosophe religieux ont nui jamais aux fonctions de l'ingénieur praticien. Embrassant et cultivant tous les aspects de notre nature multiple, tu as su rendre ton existence complète; c'est là ce qui rend ta perte d'autant plus regrettable et douloureuse. Mourir si jeune ! encore plein de force, de puissance et d'activité !... O mystère des destinées humaines !... Qui eût dit que moi, qui comptais sur toi pour m'accompagner là, où tu viens aujourd'hui, je serais porteur de ces tristes paroles !

» Si, comme on n'en saurait douter, tu continues dans un nouveau milieu et dans des conditions meilleures, l'existence active que tu as parcourue parmi nous, et s'il est vrai que nos relations ne soient pas entièrement rompues par ce que nous appelons *la mort*, et qui ne peut être que le passage à une vie nouvelle, seconde nos efforts, là où tu es, rends notre tâche ici plus facile, et sois bien convaincu que le souvenir de nos relations passées ne s'effacera jamais de notre esprit et de notre cœur. Ce sentiment accroîtra nos forces, et nous poussera plus activement encore vers le but religieux que tu as poursuivi toute ta vie : l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle de l'humanité tout entière, par le développement progressif des sciences, des beaux-arts et de l'industrie. Telle est désormais la loi de Dieu.

» Au nom de ta famille éplorée et des nombreux amis réunis autour de ton tombeau, adieu, Félix, adieu ! »

ENSEIGNEMENT.

Considérations sur l'état de l'enseignement industriel dans le midi de la France.

Lorsque parut, il y a quelques années, le décret qui modifiait profondément le plan d'études suivi jusqu'alors dans les Lycées et les Colléges, et les programmes des deux baccalauréats auxquels il aboutit, de vives attaques s'élevèrent de divers côtés et suscitèrent des apologies non moins vigoureuses.

Tout le monde était à peu près d'accord sur ce point, qu'une réforme était devenue nécessaire; mais sur quoi devait-elle porter, jusqu'à quel point devait-elle être radicale? — C'est là que l'on commençait à ne plus s'entendre.

Suivant les uns, les nouveaux programmes détruisaient le magnifique ensemble des études classiques, en permettant aux élèves de quitter, dès la troisième, une partie de l'enseignement littéraire. — Le grec n'est-il pas aussi nécessaire que le latin à une grande partie de ceux qui aspirent au baccalauréat ès-sciences (par exemple à ceux qui se destinent à la médecine)? L'étude du latin même ne souffrirait-elle pas une profonde atteinte, lorsque le professeur aurait à s'adresser à des élèves qui, tour-à-tour séparés et réunis, viendraient une fois par jour étudier en commun la langue de Cicéron et de Virgile?

Mais, disaient les autres, pourquoi exiger des candidats aux écoles spéciales la connaissance du latin? Le français, et, tout au plus, une langue vivante, n'est-ce pas assez pour celui qui veut entrer dans la carrière militaire, ou étudier la science en vue de ses applications aux

besoins de l'humanité? Les aptitudes diverses sont souvent exclusives les unes des autres, et tel candidat, supérieurement organisé pour les études scientifiques, se trouvera dans l'impossibilité d'arriver au baccalauréat ès-sciences, faute d'avoir pu apprendre à faire passablement une version latine.

Des critiques non moins vives, non moins sérieuses, s'élevaient contre la partie scientifique des programmes. « Sa tendance est trop pratique, disait-on. La jeunesse est l'âge des théories; la pratique ne doit venir que plus tard. Elle pourrait enrayer l'imagination des élèves. Pourquoi donc enlever des programmes certaines questions qui, en exerçant l'intelligence, agrandissent et généralisent les idées? Se servir de l'équerre, de la chaîne, du graphomètre, est-ce donc bien difficile? et n'emploierait-on pas mieux à des développements théoriques le temps que l'on consacre à manier ces instruments? »

Il nous resterait bien des choses à dire, si nous voulions rapporter toutes les attaques, toutes les observations, plus ou moins fondées, qui furent la conséquence de l'apparition des nouveaux programmes. Mais, quoi qu'on ait dit, si le nouveau plan d'études n'a pas réalisé tout l'espoir qu'on avait pu fonder sur sa mise en pratique, il a notablement amélioré l'état des choses; et, s'il n'a pas contenté tout le monde, il a rendu plus d'un service à l'enseignement, et les modifications successives que l'observation y fera introduire le mettront, de jour en jour, plus en rapport avec les besoins de l'époque.

Mais de ce débat, une vérité incontestable ressort avec évidence : c'est que, indépendamment de l'enseignement général ayant pour but l'étude de ce fonds commun de connaissances que doit posséder tout homme bien élevé, il doit exister un enseignement spécial, correspondant à chacune des carrières diverses dans lesquelles peut s'exercer l'activité humaine. Mais à quelle époque de la vie doit commencer cet enseignement spécial? — Gardons-nous d'enlever trop tôt à l'enfant son ignorance des choses matérielles; laissons-lui le plus longtemps possible le vaste domaine de l'imagination; contentons-nous de détruire en lui les préjugés, les idées superstitieuses, mais ne nous pressons pas d'amortir les élans de l'intelligence et du cœur au contact de la froide réalité.

D'un autre côté, pour approprier à sa future carrière l'éducation d'un jeune homme qui se destine à l'industrie, attendra-t-on que, pressé par l'âge, il ne puisse acquérir, avant de se mettre à l'œuvre, que des notions incomplètes, souvent même erronées, sur les objets qui doivent

faire l'occupation de toute sa vie ? N'est-il pas à craindre que, sur le chantier, dans l'usine, il ne commette, de prime-abord, des imprudences, des erreurs qui peuvent compromettre la fortune, la vie même de ses semblables ?

En outre, l'industriel n'est complet qu'à la condition d'être plus ou moins ouvrier. On ne peut apprécier la valeur et la difficulté d'un travail manuel, si l'on ne s'est exercé soi-même dans la partie que l'on veut juger. Or, le travail manuel doit être pratiqué de bonne heure, et peut, d'ailleurs, fournir à l'enfant une utile diversion aux études abstraites.

C'est donc de quatorze à seize ans que devrait commencer l'enseignement secondaire industriel. Cette première indication suffit pour faire comprendre que l'enseignement dont nous parlons n'est pas encore organisé. — Un coup-d'œil sur les moyens qui sont aujourd'hui à la disposition de ceux qui veulent se former aux travaux industriels justifiera cette assertion.

Les premiers éléments du calcul et de la géométrie, le dessin linéaire ou d'imitation constituent, tant bien que mal, le degré primaire de l'enseignement industriel. — Les Ecoles publiques ou privées, gratuites ou non, dans lesquelles se donne ce premier enseignement, sont assez connues pour qu'il soit inutile d'en parler longuement.

Viennent ensuite les *Ecoles des Arts et Métiers*, dont nous sommes loin de méconnaître la valeur, mais dans lesquelles la pratique domine trop la théorie. — Sept heures de travail manuel par jour et trois heures de dessin, laissent trop peu de place aux études abstraites. Aussi ne fournissent-elles, à part quelques sujets hors ligne, que des contre-maîtres intelligents, et surtout des dessinateurs, fort habiles sans doute, mais ne possédant pas l'ensemble complet de connaissances, sans lesquelles un succès sérieux n'est guère possible dans la carrière de l'industrie.

N'oublions pas les *Ecoles de sciences appliquées*, dont la création constate le mal plutôt qu'il n'y porte remède. Les cours de ces Ecoles, distribués entre un trop grand nombre de professeurs que réclament d'autres travaux, suivis d'ailleurs *dans des locaux divers* par des *externes*, à un âge où une discipline vigoureuse est la condition indispensable de tout travail, ne peuvent porter que des fruits incomplets, et bien loin d'être en rapport avec le talent et le zèle des professeurs. — On comprendra la réserve avec laquelle nous parlons de cet enseignement, dont une partie nous revient personnellement, les élèves de l'Ecole de Toulouse étant astreints à suivre le *Cours de mécanique* dont nous sommes chargé à l'Ecole des Beaux-Arts.

A l'autre bout des études, nous trouvons l'enseignement supérieur donné à l'*Ecole centrale des Arts et Manufactures*, les autres Ecoles d'application étant exclusivement réservées aux élèves sortis des Ecoles du gouvernement. — Or, jusqu'à présent, les candidats à l'Ecole centrale ont dû moins se préoccuper de posséder les connaissances nécessaires pour y être admis que celles qui sont indispensables pour s'y maintenir.

Tous les ans, un grand nombre de jeunes gens intelligents et laborieux, quelques-uns même pourvus du diplôme de bachelier ès-sciences, sont forcés d'abandonner l'Ecole, après avoir inutilement essayé, pendant quelques mois, d'en suivre les cours, ce qui prouve combien leurs études antérieures étaient loin de répondre au but qu'ils s'étaient proposé. Il n'en serait pas de même si un bon enseignement, à la fois théorique et pratique, avait guidé leurs premiers pas.

Lorsque l'Etat sera en possession des lignes de chemins de fer qui sillonnent la France, il devra se préoccuper des moyens d'établir une sorte de pépinière de bons employés. L'acquisition toute récente de l'*Ecole centrale* prouve qu'il songe déjà à cette importante question d'avenir. Mais, en attendant que sa puissante initiative organise à tous les degrés l'enseignement industriel, n'y aurait-il pas opportunité, — j'allais dire nécessité, — à la création de quelques établissements privés qui, se pénétrant des besoins nés de l'essor immense de l'industrie, fonderaient sur de larges bases l'enseignement secondaire industriel.

Cette création serait surtout utile dans le Midi, qui, pour des causes diverses et que nous n'avons pas à apprécier ici, est demeuré jusqu'à ce jour presque étranger au mouvement de progrès qui emporte, avec une force sans cesse croissante, le reste de la France et l'Europe entière. Elle est, d'ailleurs, vivement réclamée de toutes parts, et répondrait aux plaintes nombreuses que fait naître l'état de choses actuel.

Quelques essais, plus ou moins heureux, ont été tentés, loin de nous, dans cette voie nouvelle. — A Mulhouse, une Ecole professionnelle a été fondée en vue de l'industrie locale (le coton); à Lyon, l'Ecole *Lamartinière*, qui ne reçoit que des externes, rend d'immenses services à la classe ouvrière; une autre Ecole du même genre, sur laquelle les renseignements nous manquent, existe à Nantes.

Dans le Midi, rien encore.

Aujourd'hui que l'industrie est venue nous visiter dans sa plus saisissante réalisation; que Toulouse, si longtemps tenue en dehors du mouvement général, est enfin dotée d'une voie de fer qui, par l'adjonction

de lignes nouvelles, acquerra tous les jours une plus grande importance, on commence enfin à comprendre combien nous sommes en arrière sur le reste de la France. Les administrations des chemins de fer se plaignent de la difficulté qu'elles éprouvent à recruter, parmi d'innombrables prétendants, quelques employés capables; enfin, tout semble dire à ceux qui avaient rêvé la création d'Ecoles industrielles : *Il est temps!*

Cette lacune dans l'enseignement se révèle encore par des inconvénients tous les jours plus graves. — Le manufacturier qui n'a que des capitaux est forcé de s'en rapporter aveuglément au mécanicien qui construit son usine, au contre-maître qui la dirige. Qu'un accident survienne, que les résultats de son exploitation ne répondent pas à ses espérances, il ne peut ni entrevoir l'étendue des sacrifices à faire, ni le moyen à employer pour porter remède à la situation qui s'est produite.

Si le manufacturier avait fait des études sérieuses sur la profession à laquelle il s'est voué, ou si, au lieu d'être forcé de faire de son fils un bachelier ès-lettres ou ès-sciences, il avait trouvé organisé un enseignement en rapport avec ses besoins, comme les choses auraient changé de face! L'usine, dirigée par un homme compétent et personnellement intéressé au succès de l'exploitation, aurait marché d'une manière autrement fructueuse, et une fortune acquise par de longs travaux aurait pu se maintenir et s'accroître par les moyens qui l'avaient fondée.

Associer, dans une juste mesure, le travail manuel et les études théoriques; faire des hommes utiles qui soient moins que des savants, plus que des ouvriers, en tenant pourtant des uns et des autres, tel est le problème à résoudre. La solution présente de sérieuses difficultés, mais ne nous paraît pas impossible.

Nous ne voulons pas exposer ici les moyens qui nous semblent de nature à guérir le mal que nous venons de signaler. Ceci est l'objet d'un travail particulier que nous ne croyons pas convenable de faire paraître aujourd'hui dans ce Recueil. C'est un motif d'intérêt public, sans arrière-pensée d'intérêt personnel, qui nous a engagé à écrire ces lignes.

Nous nous estimerions heureux si ces considérations, tout incomplètes qu'elles puissent être, avaient pour résultat d'appeler l'attention des hommes spéciaux sur une question dont la solution ne peut être ajournée, car elle donnerait satisfaction aux exigences du présent et aux intérêts de l'avenir.

F. Assiot,

Chef d'Institution, professeur de mécanique à l'Ecole des Beaux-Arts et des Sciences industrielles.

LES MANIES ET LES MANIAQUES DE CE SIÈCLE.

I.

La Tulipomanie.

La *Tulipomanie* fut en vogue et en haute considération chez les graves Hollandais, au temps où la république batave florissait. Une seule espèce de *Tulipes,* celle appelée *Semper Augustus,* fut cotée à la bourse d'Amsterdam jusqu'à 2,000 florins, et fut souvent poussée par les coulissiers à des prix fabuleux, 20,000 florins. 20,000 florins pour une fleur de douze au sou ! quelle folie !

Les Bataves, ces misérables, *ces gueux,* comme on les appelait le siècle d'avant, alors qu'ils secouèrent le joug espagnol, les Bataves, devenus les grands *charretiers* de l'Océan et de la mer des Indes, avaient accaparé toutes les richesses du monde. Ruyter, leur amiral vainqueur, était entré dans la Manche avec un balai au haut de son mât, arboré en pavillon. Ces *Tulipomans* commanditaient les banquiers et les armateurs de tous les ports de l'Europe et de l'univers. Le moindre épicier d'Amsterdam, qui, tablier de coton devant et bonnet de laine en tête, servait de sa main à la pratique quatre harengs pour un sou, donnait en dot à chacune de ses filles une grosse tonne pleine d'or, pour faire attendre aux gendres, sans trop languir, sa succession. Les Hollandais ne savaient que faire de leur argent. Ils jouaient donc *à la*

tulipe, comme nos soldats jouent à la *drogue* ou *pince-nez*, par passe-temps, ou, comme ils le disent, pour tuer le temps; les soldats tuent tout.

Le portefeuille hollandais était si considérable, a dit Montesquieu, que tout l'or et tout l'argent, monnayés ou non, circulant à la surface du globe, tombés au fond de la mer ou enfouis dans les entrailles de la terre, étaient insuffisants pour le solder. Tout le commerce du monde était tributaire et débiteur de celui des Bataves. La Hollande avait des hypothèques sur les diamants de toutes les couronnes.

Hope, d'Amsterdam, était créancier de Louis XIV, pour une somme considérable, 3 millions de ryders, quelque chose comme 100 millions de nos livres tournois. Au premier bruit de la guerre dont ce roi menaçait sa patrie, Hope vint en poste à Paris, pour réclamer le paiement immédiat de sa créance. Il se présenta à l'audience du grand roi, à Versailles, en veste ronde, le bonnet de fourrure sur la tête, les éperons aux talons, le fouet à la main, et il *tutoya* Sa Majesté. Hope était quaker. — Le roi offensé dans la majesté de sa perruque, sous les regards de sa cour, par la tenue indécemment négligée du créancier, tenue si peu conforme à l'étiquette de Versailles, et blessé dans son orgueil par le ton libre et inouï de la demande, le roi annonça fièrement au philadelphe Batave que cent mille baïonnettes allaient sur-le-champ lui faire raison de cette insolence. — « Et moi, répond avec un phlegmatique dédain le frère quaker hollandais, et moi, je vais de ce pas faire déclarer en faillite, banqueroutiers, à la Bourse d'Amsterdam, toi et tous les banquiers et marchands de ton royaume. » — Colbert eut grand'peine à faire concevoir au monarque tout ce que la menace de Hope avait de sérieux.

En 1818, un descendant de Hope prêta à la France, en société avec Barring de Londres, le milliard stipulé dans les traités de 1815, milliard qui nous préserva du démembrement et nous délivra de l'occupation étrangère. On n'a pas ouï dire que cette formidable maison ait jamais joué sur les *Tulipes* ni sur les valeurs imaginaires.

Les Hollandais et le grand roi ont bien déchu. Néanmoins ces *voituriers* de la mer se ressentent encore de leur ancienne splendeur, parce que la marchandise, *le poivre de Goa*, les produits de l'Inde et le transport maritime constitueront toujours et partout une *valeur véritablement causée* (Code de commerce, articles 110 et suivants.)

La valeur fournie au-dehors par la Hollande était donc réelle; *la pro-*

vision étant faite, la lettre de change tirée sur le dehors avait toujours une cause sérieuse, une raison d'être. Mais ce crédit illimité, fait à l'extérieur, avait, à la longue et par son exagération même, rendu insolvable le débiteur universel. La liquidation forcée arriva. Les tonnes d'or restèrent où elles étaient, un peu partout.

Ainsi sera de nos valeurs imaginaires cotées à la Bourse, pour lesquelles, la plupart du temps, il n'y a eu ni valeur fournie ni provision faite. Quand la source de la richesse publique sera tarie, quand la terre et le travail de l'homme feront, pour assouvir l'agiot, des efforts superflus, les fonds manqueront à l'appel. *Robert-Macaire* étant devenu banquier, *un sauve qui peut* général entraînera la débacle, à moins que *pour sauver la caisse*, pour relever et soutenir le crédit des agioteurs, on ne donne cours forcé aux actions des mines de Saint-Bérin et de Saint-Léger, à celles des Docks parisiens, et aux autres valeurs de *même farine;* mais le cours forcé détruit le crédit véritable. La foi seule peut tout sauver. Les écumeurs de l'agiotage, les flibustiers du crédit imaginaire, qui tant pullulent de nos jours sur la terre et sur l'onde, ont beau faire et dire, ils nous ramèneront fatalement au crédit de *tenguen-tenguen*, argent sur bonde et de la main à la main.

Un jour viendra, qui peut-être n'est pas loin, où toutes ces valeurs imaginaires, réduites à leur valeur intrinsèque, amèneront une ruine générale; où un million d'actions, cotées à la Bourse, ne vaudront pas deux sous de pain. Et qui donc aujourd'hui, avec les 20,000 florins hypothéqués sur la *Tulipe Semper Augustus*, avec tous les billets de la banque de Law, avec tous les assignats de la République, trouverait un seul petit pain chez le boulanger?

Proudhon et le père Félix, qui certes ne regardent guère le monde à travers la même lunette, sont pourtant d'accord sur ce point; ils ont prévu et prédit le même résultat: la liquidation forcée.

« La cupidité contemporaine, a dit le père Félix dans sa septième conférence, sème partout les germes des haines sociales. Des tyrannies fatales naissent du mouvement des fortunes emportées dans des attractions égoïstes, où la justice périt avec la charité. Ces grandes débauches de l'orgueil, ces orgies de la cupidité font pencher les nations vers leur ruine; car la cupidité y tue la justice; mais c'est l'orgueil qui pousse la cupidité. »

Et l'excellent M. d'Urbin demande naïvement encore aujourd'hui dans la *Gazette*, ce qu'est devenu l'art. 405 du code pénal! — Et parbleu,

l'art. 405 joue à la Bourse, lui aussi, quand il ne dort pas ; et si ce n'est pas lui qui joue, c'est son frère, ou son fils, ou son père, ou son oncle, ou son neveu, ou son cousin, ou son proche issu de germain.

Décidément la France est au jeu. Ni le gouvernement ni sa justice n'y peuvent rien ; ils ne peuvent pas plus sur cette fièvre que sur le choléra. Ça passe tout seul, c'est-à-dire comme Dieu veut. Dieu seul sait comme il veut gouverner son tonnerre. Tous les fléaux dont il nous frappe sont pour nous ramener à lui.

Il fera comme les autres, l'art. 405, lorsqu'au suprême appel des fonds, le paysan, sa bourse étant vide, lui répondra : « *Tenguen-ten-* » *guen*. Je ne lâche l'âne et le licol que si je tiens l'argent dans ma poche. » Regardez donc si j'ai du poil dans la main et une paille dans l'œil. Je » veux un bœuf pour mes douze moutons, et un décalitre de blé pour » ma journée de travail. Je ne suis pas *Tulipoman*, je n'accepte pas en » paiement *des tulipes* ; sinon, venez vous-même travailler la terre et » me montrer un peu comment vous savez suer, puisque mollement » assis dans un beau divan, non *couché* comme moi au soleil ou *sous le* » *hêtre*, vous savez si bien faire monter mes raves, mes choux, mes » patates et mon blé, à des prix que je ne puis plus atteindre : appre- » nez donc à votre tour ce que cela coûte. »

On en viendra là pour avoir du pain. On ne fait pas la soupe avec de l'or. Les coupons d'action serviront tout au plus pour allumer le feu.

Quand la coulisse de la Bourse prospère, le commerce languit, l'industrie étouffe, l'agriculture se meurt, la foi est éteinte, la poésie et les arts sont déjà morts. C'est le signal suprême de la décadence.

Rassurez-vous donc, M. d'Urbin. Encore un pas dans le progrès, dans cette terre promise par la civilisation à l'Europe moderne, et nous foulons aux pieds la couronne d'épines, la religion de sacrifice et d'amour fondée par Jésus-Christ ; nous entrons en plein dans l'âge d'or, cet âge fortuné de Saturne et de Rhée ; car, lorsque la race de Caïn se sera accrue et multipliée, que les enfants d'Hérode auront crucifié de nouveau le Rédempteur, nous marcherons, nous aussi, tour-à-tour altérés ou rassasiés de richesses, comme à San-Francisco, comme dans la forêt de Bondy, le *revolver* dans une main et le poignard dans l'autre. O l'heureux temps que l'âge d'or ! Advienne, advienne son règne, l'humanité n'y perdra rien ; oh non ! les Juifs ne sont pas des vandales ni des barbares ; ils ont été si bons pour Jésus-Christ !...

A propos, que valent aujourd'hui les *Tulipes* à Amsterdam ? vous n'en

savez rien ? ni moi non plus. Le bulletin de la Bourse n'en parle pas. Mais nous savons tous qu'au marché de ce jour l'œuvre de trois mois d'un bon artiste ne vaut pas le prix d'un hectolitre de blé, l'élégie d'un poète mourant de faim celui d'une botte d'asperges, ni ma tartine d'aujourd'hui de quoi acheter pour faire une soupe aux choux.

La denrée hausse en raison de la misère publique. L'argent et les valeurs réelles sont dépréciés par la concurrence des valeurs factices, des *Tulipes*, des papiers d'expédient ou de convention. Mon vieux pupitre en acajou fut payé 150,000 francs en assignats représentant à la cote du jour la valeur de trois sacs de blé. Un siècle et demi auparavant, une seule *Tulipe Semper Augustus* aurait valu cinq cents vieux pupitres en acajou. Une crise financière est toujours imminente, lorsque le prix de la denrée n'est pas en rapport avec le prix du travail de la main ou de l'esprit de l'homme.

Dieu prépare ainsi les révolutions sociales. La cupidité tombe ainsi percée de ses propres flèches. La lumière est faite à l'instant même où Dieu veut qu'elle le soit ; et un beau matin, toute la richesse réelle se trouvera dans la main des *gueux* de la veille, dans la main de ceux qui savent travailler. L'or lui-même ne vaudra que pour faire des chaudrons.

Les *Tulipes* ont duré ce que durent les roses, l'espace d'un matin. Les coupons d'actions auront le même sort et la même durée. La richesse imaginaire est comme le trésor de l'avare ; mettez une pierre à la place, elle vous vaudra tout autant.

Travaillez donc, amassez-vous des trésors que la rouille et le feu ne dévorent point, c'est-à-dire ayez la foi, l'espérance et la charité. Il en faut toujours revenir là.

L. P.

CHRONIQUE.

Le *Journal des Savants*, fondé en 1665, interrompu en 1792, repris en 1816, était resté, depuis l'origine, sous l'autorité du ministre de la justice. Ce journal vient de passer dans les attributions du ministre de l'instruction publique et des cultes, par un décret, en date du 24 mai. Cette cession a été faite dans une entente volontaire entre les deux ministres. Tous les établissements et toutes les grandes entreprises scientifiques et littéraires étant déjà placés sous l'administration du ministre de l'Instruction publique, il a paru naturel que le *Journal des Savants* y passât aussi. A cette occasion, le Recteur, M. Rocher, a écrit aux présidents de tous les corps savants compris dans le ressort de l'Académie, une lettre par laquelle il les invite à adresser à M. le ministre « outre leurs recueils périodiques, les résultats de recherches nouvelles ayant pour objet d'élucider, à l'aide de l'histoire, de la philologie, des données sur les origines de la législation, des études archéologiques et topographiques, les nombreuses variétés d'antiquités provinciales : institutions, coutumes, littérature, monuments. » — Nous annoncions dans la dernière livraison de la *Revue* que M. le baron Thénard, un des plus illustres vétérans de la science, membre de l'Institut depuis un demi-siècle, avait voulu marquer la fin de sa carrière par un nouveau service, dont le monde savant lui gardera la mémoire, la création d'une *Société de secours des amis des sciences*, qu'il avait dotée aussitôt d'un premier fonds de 20,000 fr. Cette généreuse inspiration a été le dernier élan et comme le dernier battement de ce noble cœur : M. le baron Thénard est mort subitement le 21 juin, à Paris, à l'âge de 80 ans. — M. le ministre de l'Instruction publique,

dans le discours qu'il vient de prononcer à l'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'Université, a laissé pressentir quelques modifications prochaines dans le plan d'études actuellement en vigueur et dans la rédaction des programmes du baccalauréat : M. Laferrière, Inspecteur général de l'enseignement supérieur, a été nommé membre du Conseil — L'*Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres* de Toulouse, a tenu sa séance publique annuelle le 7 juin. Le président, M. Filhol, a prononcé un discours sur « l'influence que l'étude des sciences exerce sur le caractère de ceux qui s'y consacrent. » M. Clos a lu le rapport de la commission sur le *grand prix* de l'année qui a été décerné à M. Roumeguère. Les rapports sur le concours pour les médailles d'encouragement ont été faits par M. Brassine pour la classe des Sciences, et par M. Barry pour la classe des Inscriptions et Belles-Lettres. A la fin de la séance, M. le Prince de Polignac a lu sur le *Faust* de Goëthe une étude que nous avons reproduite plus haut, avec la traduction en vers français du célèbre monologue qui sert d'exposition à la pièce du grand poète allemand. Cette lecture a vivement intéressé l'assemblée, par le mérite incontestable du travail d'abord, et par le nom de l'auteur, qui reportait la pensée de l'auditoire vers les plus grands événements politiques de l'histoire contemporaine. — La *Société des sciences, agriculture et belles-lettres* de Tarn-et-Garonne s'est réunie, en séance publique, le 4 juin, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Montauban. Le président, M. Em. Soleville, a prononcé un discours sur cette question : « La littérature, dans ses rapports avec la société, ne doit-elle être considérée que comme un exercice favorable au développement des facultés intellectuelles de l'homme, ou faut-il voir en elle un des éléments essentiels de la vie sociale ? » Le rapport sur le concours a été fait par M. A. Débia, secrétaire. Plusieurs pièces de vers ont été lues : une satire, par M. Aza Delon ; une ode, par M. G. Garisson ; une autre ode sur *l'harmonie*, par M. Siméon Pécontal, et le *Vieux Chauffeur*, par M. Tieys. Le prix d'agriculture a été partagé entre MM. Fualdès et Caminiac Descombes. La question proposée était : « De l'emploi des machines en agriculture. » Le prix de poésie sur ce sujet, le *Retour de Crimée*, a été réservé. Le sujet mis au concours pour l'année prochaine est *le progrès matériel et le progrès moral*. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 200 fr. — Le vœu exprimé par notre Conseil municipal du rétablissement de la chaire *d'hygiène* à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, a été confirmé par M. le ministre, et M. le docteur Ressayre a été nommé professeur de ladite chaire, par décret en date du 8 juin. — M. P. Mériel a été nommé directeur du *Conservatoire de musique* de Toulouse, en remplacement de M. L. de Brucq, décédé : M. Ambroise Thomas, de l'Insti-

tut, a passé la semaine dernière à inspecter toutes les classes de l'Ecole, et a emporté, dit-on, les impressions les plus flatteuses pour notre Conservatoire. — Depuis dix jours, la *Société d'Horticulture* a ouvert son exposition annuelle, qui a été trouvée fort remarquable. Cette exposition est l'occasion de belles fêtes, et, chaque soir, une société élégante se sent attirée vers le jardin public que le bon goût des ordonnateurs a transformé en un véritable lieu de délices. — Puisque nous parlons de fleurs, nous annoncerons que le XVIIIe entretien de M. de Lamartine qui a paru aujourd'hui contient une admirable étude de notre grand poète sur Alfred de Musset.

F. Lacointa.

Toulouse, 30 juin 1857.

TABLE DES MATIÈRES.

Livraison de Janvier 1857.

Anciennes coutumes du Midi : La baillée des roses au parlement de Toulouse, par M. SACASE, conseiller à la Cour impériale de Toulouse. 5
Sciences naturelles : Coup-d'œil sur l'état actuel de la Botanique, par M. D. CLOS, professeur à la Faculté des Sciences et directeur du Jardin des Plantes de Toulouse. 16
Littérature : Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*suite*); les poètes de la Gascogne, Dominique Dugay, Jean-Guillaume Dastros, — Mazarinades, — Badinages à l'adresse des Lectourois; par M. le docteur NOULET, professeur à l'Ecole de Médecine de Toulouse. 36
Rentrée des Facultés (*suite et fin*) : 1° Rapport de M. DASSIER, directeur de l'Ecole de Médecine, sur les travaux de l'année. 53
2° Rapport de M. BRESSOLES sur les concours de l'Ecole de Droit. 61
Chronique, par M. F. LACOINTA : 1° Du dernier concours ouvert à Paris pour neuf places d'agrégés près les Facultés de Droit. 72
2° Nécrologie : Jean Nuc, étudiant. 77
3° Nouvelles et faits divers. 79

Livraison de Février.

Sciences naturelles : Esquisse géognostique des Pyrénées de la Haute-Garonne (*suite*), par M. LEYMERIE, professeur à la Faculté des Sciences et chargé des cartes géologiques de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. 81

Curiosités littéraires : Le Pline de Racine, par le docteur DESBARREAUX-BERNARD, professeur à l'Ecole de Médecine. 96
Poètes du Midi : Jules Renoult, par M. F. LACOINTA. 100
Littérature étrangère : Les poètes impériaux à la cour de Vienne, — l'abbé Métastase, par M. Ernest ROCHA. 107
Revue littéraire du mois, par M. Emile VAÏSSE, avocat à la Cour impériale de Toulouse. Sommaire : H. de Balzac, par MM. POITOU et PONTMARTIN. — Titien et l'Heptarchie des Peintres, par M. G. PLANCHE. — M. Michelet et ses œuvres récentes, par M. E. MONTÉGUT. — Du sommeil naturel et de l'état de l'âme pendant les songes, par M. A. DELONDRE. — Le dernier petit-neveu de Mazarin, par M. SAINTE-BEUVE. — Treizième entretien de M. DE LAMARTINE. — *La Revue de Paris* et Mme Bovary, de M. G. FLAUBERT. 120
Lettres parisiennes (*première*), par M.*** Sommaire : Précaution oratoire. — Réception de M. Biot à l'Académie française. — Les discours. — La politique à l'Académie. — Le R. P. Lacordaire, candidat. — Chasse au canard belge. — De l'abolition du droit de visite. — Qui sera nommé ? M. E. Augier, M. de Marcellus, ou un chimiste? — Comédie française : *Un vers de Virgile;* les reprises. — *La Question d'Argent* au Gymnase. — Odéon : *La Réclame, Les Gens de Théâtre, Le Tasse à Sorrente.* — Pourquoi M. Latour de Saint-Ybars n'est pas académicien? — Une bonne nouvelle de Toulouse. . . 132
Bibliographie : Comptes-rendus 1° du *Guide dans Toulouse*, de M. F. LE BLANC ; 2° de *Gersoniana*, ou l'*Imitation de Jésus-Christ dans la vie et les œuvres de Gerson*, par M. VERT. 142
Chronique, par F. LACOINTA . 1° Le directeur aux abonnés de *la Revue*. . . . 147
2° Association des chefs d'Institution de Toulouse. 148
3° Nouvelles universitaires : Du nouveau système d'études; ouverture du cours de M. Rigaut au Collége de France; substitution de personnes aux examens du baccalaureat ès-lettres devant la Faculté de Strasbourg. 151
4° Sujets de composition donnés au baccalauréat ès-lettres et au baccalauréat ès-sciences. 155
5° Faits divers. 157

Livraison de Mars.

Littérature : Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*suite*): Poètes du Haut-Languedoc à la suite de Goudelin, François Boudet, Grégoire de Barutel, Julien Gemarenc et Gautier; par M. le docteur NOULET, professeur à l'Ecole de Médecine de Toulouse. 161
Poètes du Midi : Jean Reboul, par M. V. DURET. 174
Revue littéraire du mois, par M. Emile VAÏSSE, avocat à la Cour impériale de Toulouse. Sommaire : George Sand et la Daniella. — Les mémoires de saint Simon et la critique moderne, MM. de Montalambert et L. de Carné. — L'histoire romaine à Rome, par M. AMPÈRE (de l'Institut) : Domitien, Nerva,

Trajan, Adrien. — Le christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet, par M. Huc, ancien missionnaire apostolique. — Paul Delaroche et ses œuvres, par M. H. Delaborde. — Un scandale littéraire, à propos de Mme de Maintenon. — Les mémoires du duc de Raguse. — Réapparition de la *Revue de Paris*. 190

Lettres parisiennes (*deuxième*), par M.*** Sommaire : Encore les candidats académiques. — La queue du Romantisme. — *France de Simiers*. — Le dernier livre de M. Michelet. — *Le cours familier de littérature* de M. de Lamartine. — *La Fiammina*. — Les ateliers de peinture. — Un avant-goût du prochain Salon. 206

Poésie : La Marraine magnifique, par M. J. Reboul. 217

Beaux-arts : De la céramique ; établissement de MM. Virebent frères, par M. Filhol, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. 219

Etudes historiques : Des invasions en Espagne (*suite*), par M. Er. Rocha. . . 224

Chronique, par M. F. Lacointa : 1° Réception de M. Delavigne à l'Académie des Jeux-Floraux. 229

2° Notice sur MM. Lévêque, Burnouf et Mézières, anciens professeurs au Lycée de Toulouse. 230

3° Théâtres de Toulouse et concerts de H. Herz. 234

4° Notice nécrologique sur M. de Brucq, directeur du Conservatoire de Toulouse. 236

5° Projet d'une fête séculaire à l'Ecole de Sorèze. 239

6° Préparatifs de la fête de l'inauguration du chemin de fer du Midi (section de Toulouse à Cette). 240

Livraison d'Avril.

Archéologie : Note sur une inscription inédite récemment découverte à Toulouse, par M. Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres. 241

Littérature : Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France (*suite*) : Poètes du Haut-Languedoc à la suite de Goudelin, Jean-Antoine Pader, Jean-Louis Guitard. — Pièces de vers détachées ; Noëls. — Bernard Grimaut ; par M. le docteur Noulet, professeur à l'Ecole de Médecine de Toulouse. . . . 253

Poètes contemporains : M. Emile Augier, par M. A. Delondre, professeur de logique au Lycée de Toulouse. 280

Revue littéraire du mois, par M. Emile Vaïsse, avocat à la Cour impériale de Toulouse. Sommaire : Les sensations de Josquin, par un ci-devant bohême ; M. Champfleury et Chien-Caillou. — Les mœurs contemporaines au théâtre, par M. Caro, professeur de Faculté. — Du somnambulisme naturel et artificiel, par M. A. Delondre. — Histoire du Consulat et de l'Empire, de M. Thiers ; 15e volume. 293

Lettres parisiennes (*troisième*), par M.*** Sommaire : Toujours l'Académie ! — Une petite révolution au Théâtre-Français. — Le retour de Mme Ristori :

Ottavia aux Italiens. — *Le Cousin du Roi* à l'Odéon. — Découverte du Languedoc par les Américi Vespuce du feuilleton. — La pervenche de Clémence-Isaure et les *lazzaroni* du Lauraguais. — Plusieurs hommes de style, en congé, prennent le Pirée pour un homme. — Citation libre de vers latins très-connus. 306
Beaux-arts : Tableaux d'Ingres à Montauban : *Sainte Germaine*, le *Vœu de Louis XIII*, *Roger et Angélique*, par M. Ernest ROCHA. 313
Inauguration du chemin de fer du Midi ; compte-rendu, par M. F. LACOINTA. . 322
Chronique, par M. F. LACOINTA : 1° Baccalauréat ès-sciences ; résultats de la session d'avril ; sujets de composition. 333
2° Réception de M. l'abbé de Saint-Projet à l'Académie des Jeux-Floraux. . . . 335

Livraison de Mai.

Lettres sur la physiologie et la zoologie : Considérations générales sur la physiologie de l'espèce, par M. N. JOLY, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. 337
Sciences naturelles : Introduction au *cours de minéralogie* de M. LEYMERIE, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse. 353
Académie des Jeux-Floraux : Concours de 1857 ; compte-rendu, par M. Emile VAÏSSE, avocat à la Cour impériale de Toulouse. 365
Poésie : 1° Diomède, poème, par M. Eléonor SIMON. 378
2° L'Ange et la Mère, ballade, par M. Siméon PÉCONTAL. 383
Lettres parisiennes (*quatrième*), par M.*** Sommaire : Alfred de Musset. — *André Gérard* et Fr. Lemaître. — *Shakspeare* et M. Mélingue. — *La Famille Lambert*, de M. Léon GOZLAN. — La Comédie des *Comédiennes*. — Un théâtre de société..... choisie. — *Fabrique de biographies : maison E. de Mirecourt et compagnie.* — M. de Mirecourt et M. Mazerolle. — A biographe, biographe et demi. 386
Etudes historiques : Des invasions en Espagne (*suite*), par M. Ernest ROCHA. . 398
Bibliographie : 1° Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse de Carcassonne ; 2° Eloge historique d'Armand Bazin de Bezons, évêque de Carcassonne, comptes-rendus, par M. DARDÉ. 406
Chronique, par M. F. LACOINTA : 1° Académie des Jeux-Floraux ; séances publiques du 1er et du 3 mai. 411
2° Compte-rendu de la séance publique de la Société impériale de Médecine et de Pharmacie de Toulouse. 413
3° Baccalauréat ès-lettres ; résultats de la session d'avril ; sujets de composition. 415
4° Notice nécrologique sur M. Hérail, sculpteur sur bois, par M. Edw. BARRY. . 416
5° Nouvelles et faits divers : Visite de M. le Recteur au Lycée et à l'Ecole normale de Toulouse, etc. 417

Livraison de Juin.

Littérature ancienne : Etude sur Pline le Jeune (*première partie*), par M. Emile CAUVET, avocat près le Tribunal de première instance de Narbonne. 421
Littérature étrangère : Etude sur le *Faust* de Goëthe, par M. le prince DE POLIGNAC. 436
Statistique : Des lois de population, à propos du dernier recensement officiel, par M. Jules GOURDON. 448
Revue littéraire du mois, par M. Emile VAÏSSE, avocat à la Cour impériale de Toulouse. Sommaire : Choix d'études sur la littérature contemporaine, par M. VILLEMAIN ; le Secrétaire perpétuel de l'Académie française et le Pamphlétaire Jacquot (de Mirecourt). — Voyage à travers les Revues : Les Vacances de Camille, de Henry MURGER ; l'Histoire romaine à Rome, par M. AMPÈRE ; le Paysage et les Paysagistes, par M. G. Planche ; la Magie et les Magiciens, par M. Adrien DELONDRE ; nos Héros de roman, par M. Emile CHASLES. — Bibliographie : Une voix sortie des cieux, les Signes du temps, par M. Jean-Louis VAÏSSE. 467
Lettres parisiennes (*cinquième*), par M.*** Sommaire : Influence de la comète sur les *Lettres parisiennes*. — L'astronome allemand, M. Hume et M. Babinet (de l'Institut). — *Dalila*, par M. Octave FEUILLET. — *Les Ressources de Quinola et Salomon de Caus*. — *Les deux Faubouriens et les deux Forçats*. — *Le Marquis d'Argentcourt*. — *Les Noces de Bouchencœur*. — *Les Bourgeois Gentilshommes*. — Nouvelles dramatiques de l'hiver prochain. — Travaux académiques et électoraux de l'*Ecole du Bon-Sens*. — Mort de M. Brifaut. — L'Académie française est-elle moins heureuse ou plus difficile que l'Académie des Jeux-Floraux ? — Ouverture du Salon. — *Les Muses prolétaires*. 478
Nécrologie : M. Félix Borrel, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, par M. F. LACOINTA. 489
Enseignement : Considérations sur l'état de l'enseignement industriel dans le midi de la France, par M. F. ASSIOT, chef d'Institution à Toulouse. 499
Les manies et les maniaques de l'époque. I. La Tulipomanie, par M. L. B. . . 504
Chronique par M. F. LACOINTA. 509
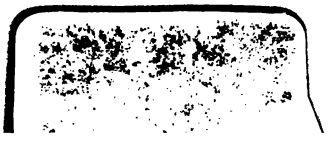
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.